





Ce Livre appartient a soeur marie anne gertrude Charvet Religieuse hospitaliere de macon.

†

INSTRUCTIONS GENERALES EN FORME DE CATECHISME,

OU

L'ON EXPLIQUE EN ABBREGE' par l'Ecriture-Sainte & par la Tradition, l'Histoire & les Dogmes de la Religion, la Morale Chrétienne, les Sacremens, les Priéres, les Cérémonies & les Usages de l'Eglise.

IMPRIMEE'S PAR ORDRE

De feu Messire CHARLES-JOACHIM COLBERT, *Evêque de Montpellier.*

A l'usage des anciens & des nouveaux Catholiques, & de tous ceux qui sont chargés de leur instruction;

AVEC

DEUX CATECHISMES ABBREGE'S, à l'usage des Enfans.

PREMIERE PARTIE.



A PARIS,

Du Fonds de NICOLAS SIMART.

Chez CLAUDE HERISSANT, Imprimeur-Libraire rue Notre-Dame, à la Croix d'or.

M. DCC. LXXII.

AVEC PRIVILEGE DU ROI.

Cette édition corrigée, la première fut condamnée le 21 Janvier 1721

A V I S.

On trouve chez HERISSANT *, à Paris, rue Notre-Dame, à la Croix d'or & aux trois Vertus :*

Instructions générales en forme de Catéchisme, par feu Mr. COLBERT, Evêque de Montpellier *in*-12. 3. vol. en gros caractere, *reliées*, 9. l.

—— Les mêmes *in*-12. 3. vol. en petit caractere, 6. l.

—— Les mêmes *in*-12. 2. vol. en petit caractere, *reliées en veau*, 5. l. 10. s.

—— Les mêmes pour être enseigné aux Enfans qui sont confirmés, 1. vol. *in*-18. *reliées* 1. l. 4. s. *en parchemin*, 12. s.

—— Les mêmes pour les Enfans qui ne sont pas encore confirmés 1. vol. *in*-12. *relié*, 1. l. 4. s. *en parchemin*, 12. s.

—— Les mêmes, contenant le Traité de la Priére, *in*-12. 2. vol. *relié*, 5. l.

—— Les mêmes sur l'administration du Sacrement de Pénitence, 5. l.

De M. l'Abbé FLEURY, Confesseur du Roi.

Catéchisme historique, contenant en abrégé l'Histoire sainte & la Doctrine chrétienne, nouvelle Edition, ornée de 40. figures en Taille douce, *in*-12. 2. vol. *reliés*, 6. l.

—— Le même en un volume *in*-12. sans figures, 2. l. 5. s.

—— Le même petit Catéchisme *in*-12. *relié en parchemin*, 8. s.

—— Le même des Fêtes & autres Solemnités & observances de l'Eglise *in*-16. *relié en parchemin*, 8. s.

Catechismus Historicus minor, *in*-16. *relié en parchemin*, 8. s.

Les Mœurs des Israélites & des Chrétiens, *in*-12. 2. vol. *reliés*, 5. l.

—— Les mêmes en un volume petit caracctere, 2. l. 5. s.

Traité du Choix & de la Méthode des Etudes, nouvelle Edition, 2. l. 10. s.

Devoirs des Maîtres & des Domestiques, *in* 12. 1. l. 16. s.

Discours sur l'Histoire Ecclesiastique, in-12. 2. vol. 5. l.

—— Les mêmes, *in*-12. 1. vol. nouvelle Edition, augmentée des Discours sur la Poésie des Hébreux, de l'Ecriture Sainte, sur la Prédication, les Libertés de l'Eglise Gallicane. On y ajoint les Discours sur le renouvellement des Etudes Ecclesiastiques, depuis le xiv. siécle, par M. l'Abbé GOUJET.

Institution au Droit Ecclesiastique, *in*-12. 2. vol. *reliés*, 6. l.

AVIS

SUR CETTE NOUVELLE EDITION.

CEtte nouvelle Edition a été revue toute entiére avec grand ſoin. Elle eſt imprimée très-correctement ; & elle contient pluſieurs avantages qui doivent la faire préférer à toutes les autres qui ont paru juſqu'ici.

1. On a marqué avec une exactitude beaucoup plus grande qu'aux précédentes Editions, les Chapitres & les Paragraphes de ce Livre, auxquels on renvoie ſouvent le Lecteur, pour n'être pas obligé de répéter dans une réponſe des choſes déja dites, ou qui doivent être dites ailleurs.

2. Les citations ont été toutes revues de nouveau ſur les originaux, & le Lecteur trouvera qu'elles ſont indiquées en cette nouvelle Edition avec une exactitude rare.

3. On a mis une Table générale des matiéres par ordre alphabétique.

4. On a mis au haut de chaque page le titre de la matiére qui y eſt traitée.

On a donné depuir peu au Public cet Ouvrage traduit en Latin par l'Auteur

même en deux volumes in-folio, *avec les Passages de l'Ecriture-Sainte des Conciles, des saints Peres, & des autres Auteurs, qui sont ici seulement indiqués & cités. Ces Passages sont imprimés dans toute leur étenduë pour la commodité des personnes qui n'ont pas le loisir ou le moyen de chercher toutes ces citations, & de lire un si grand nombre de Livres. Un chacun peut se convaincre facilement de quelle importance est le corps entier de tous ces Passages réunis dans un seul Livre, qui traite en détail de toutes les matiéres de la Religion, & qui n'avance rien qui ne soit appuyé de tout ce qu'il y a de plus décisif dans l'Ecriture-Sainte & dans la Tradition.*

*On vient aussi de publier séparément un Traité de cet Ouvrage, sous le titre d'*Instructions Chrétiennes sur la Priére, *en deux volumes* in-12. *On y a joint tous les Passages traduits en François.*

✠

MANDEMENT
DE FEU M. COLBERT,
EVESQUE
DE MONTPELLIER.

CHARLES-JOACHIM, par la permiſſion divine, Evêque de Montpellier, Comte de Monguio & de Montferrand, Marquis de la Marqueroſe, Baron de Sauve, Conſeiller du Roi en ſes Conſeils : A tous les Archiprêtres, Prieurs & Vicaires, Curés, Catéchiſtes, Maîtres & Maîtreſſes d'école, Peres & Meres de famille, & généralement à tous les Fidéles de notre Diocèſe, ſalut & bénédiction en notre Seigneur Jeſus-Chriſt.

RIEN n'eſt plus néceſſaire, & cependant n'eſt plus rare que la connoiſſance exacte de la Religion. Si l'on voit tant d'impies & de libertins qui ſe glorifient de leur impiété, tant d'Hérétiques obſtinés dans leur erreur, & prévenus preſque ſans retour contre l'Egliſe de Jeſus-Chriſt, un grand nombre de nouveaux Convertis, qui ſous un extérieur Catholique conſervent encore un cœur Proteſtant ; s'il ſe trouve ſi peu de Catholiques qui réglent leur conduite ſur la Loi de Dieu & ſur les maximes de l'Evângile ; ſi les illuſions & les fauſſes dévotions ſont ſi ordinaires dans le Chriſtianiſme ; en un mot ſi tous les jours on prend le change en matiére de Religion, & ſi l'on marche tranquillement dans *une voie qui paroît droite à ceux qui la ſuivent, & qui cependant conduit à la mort* (a) ; il ne faut point chercher d'autres ſources de tous ces malheurs, que la corruption du cœur entretenue par l'ignorance de la Religion.

(a) Prov. xiv. 12.

Cette ignorance & cette corruption du cœur si générale n'ont rien qui doive surprendre, pour peu qu'on fasse de réflexion sur ce qui se passe parmi nous.

Ceux qui ont eu le malheur de sucer, pour ainsi dire, avec le lait les impressions de l'infidélité ou de l'hérésie, & qui ont tant de peine à revenir de leurs préventions, sont ordinairement retenus dans les préjugés de leur naissance; parce qu'on leur a fait une peinture affreuse de notre Religion, & que mille difficultés les arrêtent, sur lesquelles ils ne veulent point être éclaircis, ou que peu de personnes sont capables d'éclaircir solidement.

A l'égard de ceux qui étant nés de parens Catholiques ne connoissent de la Religion que l'écorce & l'extérieur, & qui portent un cœur Payen, ou Juif tout au plus, au milieu du Christianisme; ce déréglement vient presque toujours de la maniére dont on s'y est pris pour les instruire.

On n'apprend ordinairement aux enfans que quelques vérités spéculatives, on se contente de leur donner des termes dont ils chargent leur mémoire, sans qu'on leur en fasse comprendre le sens. Les explications que donnent quelquefois les Maîtres, ne sont ni assez digérées, ni assez exactes. Ainsi se passe l'enfance.

Dans un âge plus avancé, l'ignorance dans laquelle on a été élevé, augmente par les occupations extérieures où on se jette. Chacun pense à ses affaires temporelles; & la Religion est la chose du monde dont on s'occupe le moins. On néglige, on méprise les instructions; le seul mot de Catéchisme rebute. On ne lit point l'Ecriture-Sainte. On n'est pas même préparé à cette lecture par des connoissances qui puissent rendre ces saints Livres intelligibles & utiles. La plûpart des Sermons supposent les Auditeurs instruits, & ne les instruisent pas. Les Pasteurs mêmes, qui par le devoir de leurs charges sont obligés à éclairer les peuples, & à les conduire peu à peu jusqu'à la connoissance du fond de la Religion, n'ont pas toujours tous les talens nécessaires; & l'expérience fait voir que soit dans la Morale, soit dans les Dogmes, soit dans les Priéres publiques, soit dans les Usages & les Cérémonies de la Religion, il y a grand nombre de choses dont on ne

parle jamais au peuple, & dont l'ignorance fait commettre tous les jours aux Chrétiens mille fautes considérables, sans qu'ils s'en apperçoivent : & c'est la source d'une infinité de blasphêmes que proferent les Infidéles, les Hérétiques & les impies. (*b*)

Ainsi les peuples éprouvent tous les jours, même au milieu des instructions les plus assidues, cette famine spirituelle & terrible dont Dieu menace les Juifs par un Prophéte (*c*). Ainsi la cupidité se fortifie ; les hommes s'appesantissent vers la terre ; l on se trouve insensiblement à la mort, sans avoir jamais sçu régler sa vie.

Tous ces malheurs ont fait depuis long-temps une impression vive sur notre cœur. Nous avons bien senti que tant que les peuples resteroient dans cette ignorance, tous les travaux de notre Episcopat seroient inutiles ; & que les Réglemens les plus saints & les plus nécessaires ne contribueroient qu'à révolter les esprits, & s'opposeroient inutilement aux passions sans les guérir.

Nous avons donc cru qu'une des premiéres choses que demandoit de nous notre Seigneur Jesus-Christ, qui nous a établis, quoiqu'indique, sur ce Diocèse *pour arracher & pour détruire, pour édifier & pour planter* (*d*), c'étoit de prendre les moyens les plus prompts & les plus efficaces pour dissiper l'ignorance, & pour *faire luire le grand jour de* l'Evangile *sur ceux qui sont encore assis dans les ténébres, & qui habitent dans la région des ombres de la mort* (*e*).

Dans cette vuë, nous avons fait travailler avec toute la diligence & l'exactitude possible à un Ouvrage où nous avons souhaité que tout ce qu'il est nécessaire ou utile que les peuples sçachent par rapport à la Religion, fût expliqué avec netteté & précision ; & dans lequel on pût voir ramassé en abbregé ce qu'on ne trouve qu'avec peine & avec beaucoup de travail, répandu dans une infinité de différents Livres que tout le monde n'est pas en état d'avoir ni de comprendre. L'Ouvrage ayant été achevé, nous l'avons lû & examiné avec beaucoup de soin, & nous avons trouvé qu'il répondoit à

(*b*) S. Jude, vers. 10.
(*c*) Amos, viij. 11.
(*d*) Jérem. j. 10.
(*e*) Isaïe, ix. 2. Math. iv. 16.

notre idée. La doctrine de l'Eglise, & tout ce qui a rapport au culte de Dieu, y est exposé fidélement. On y donne pour vrai ce qui est vrai, & pour douteux ce qui est douteux. On n'entre point dans la discussion des questions qui partagent les Théologiens Catholiques. L'Histoire de la Religion, les Dogmes de l'Eglise, son esprit dans ses Priéres, dans ses Usages, dans ses Cérémoniés, les régles sûres & indubitables de sa Morale, les maximes de Jesus-Christ & de l'Evangile; tout cela est dévelopé avec un style simple & intelligible à tout le monde, dans un ordre naturel, avec beaucoup de méthode, sans qu'il y ait rien d'outré.

Les nouveaux Convertis trouveront dans cet Ouvrage des principes précis & incontestables pour éclaircir leurs difficultés : les anciens Catholiques y verront des régles certaines pour se conduire dans tous les états, pour éviter une infinité de fautes où l'on tombe tous les jours, soit par ignorance, soit par une dévotion fausse & superstitieuse. Les libertins & les impies, s'ils ne sont livrés sans retour à la corruption de leur cœur, auront de quoi se convaincre de la vérité & de la divinité de notre sainte Religion. Ceux qui veulent avoir sur chaque article en particulier une connoissance plus profonde, trouveront de quoi se satisfaire, en confrontant le grand nombre de citations répandues dans la suite de ce Livre. Les Curés n'auront qu'à suivre l'ordre des matiéres qui y sont traitées; & ils y verront presque toutes digérées les Instructions solides que l'Eglise veut qu'ils fassent chaque Dimanche. Les Catéchistes, les Maîtres & Maîtresses d'école y trouveront une explication étendue & exacte des vérités contenues dans les deux Catéchismes abbregés à l'usage des enfans. Les enfans même, en apprenant par cœur les Catéchismes dressés pour eux, seront disposés à comprendre dans la suite tout ce qui est renfermé dans les instructions plus étendues dont leur Catéchisme est l'abbregé : en un mot, tous les Chrétiens auront la consolation de trouver réuni dans un volume qui paroîtra petit, eu égard au grand nombre de choses qu'il traite, tout ce qui concerne la Religion.

Mais ce seroit peu, mes chers freres, de vous mettre

entre les mains un Ouvrage aussi utile, si nous ne vous marquions en même temps l'usage que vous en devez faire ; & nous courrions risque de voir évanouir tout le fruit que nous attendons de cet Ouvrage avec la bénédiction du Seigneur, si nous ne prenions des mesures efficaces pour vous engager à en profiter.

A CES CAUSES, nous vous ordonnons de regarder dorénavant ces Instructions & Catéchismes, comme les Catéchismes de ce Diocèse : & pour garder l'uniformité, nous défendons de se servir d'aucun autre dans les Eglises, Colléges, Convents, Ecoles de ce Diocèse. Enjoignons aux Catéchistes, aux Maîtres & aux Maîtresses d'école, de suivre avec exactitude le Réglement pour bien faire le Catéchisme, inséré à la fin de cet Ouvrage. Nous exhortons tous les peres & meres de famille de lire assidument ce Livre, & de le faire lire à ceux qui sont confiés à leurs soins. Nous conjurons nos très-chers freres nouvellement réunis à l'Eglise, d'en faire aussi leur lecture ordinaire. Nous déclarons aux jeunes Ecclesiastiques, que ce sera principalement sur cet Ouvrage que nous les examinerons ; & afin de ne rien négliger de tout ce qui peut dépendre de nous pour l'instruction du troupeau dont Jesus-Christ nous demandera compte, nous avons fait le Réglement dont la teneur s'ensuit.

I. Nous enjoignons à tous les Archiprêtres, Prieurs, Vicaires ou Curés de notre Diocèse, de lire ou faire lire publiquement à voix intelligible chaque Dimanche, au milieu de la Messe Paroissiale aussi-tôt après l'Evangile, ou avant Vêpres, l'abbregé de la Foi inseré à la fin de ce Livre, & ensuite quelques paragraphes de cet Ouvrage de suite, & de recommencer toujours quand la lecture entiére de l'Ouvrage sera faite ; afin qu'à force d'entendre répéter ces Instructions, il n'y ait point de Paroisse où le peuple ne soit instruit du fond de la Religion. Nous les exhortons à se servir de ces Instructions pour en faire la matiére de leurs Prônes ; mais soit qu'ils en fassent la matiére de leurs Prônes ou non, nous leur enjoignons de ne manquer jamais à faire cette lecture. Pour ce qui est de la Ville, on

ne ſera pas cette lecture aux ſecondes Meſſes Paroiſſiales.

II. On fera publiquement tous les Dimanches & toutes les Fêtes la Priére du matin dans toutes les Paroiſſes du Diocèſe, immédiatement avant la premiére Meſſe Paroiſſiale. Pour la Priére du ſoir dont nous avons trouvé l'uſage ſaintement établi dans la plûpart des Egliſes, on la fera chaque jour dans toutes les Paroiſſes, excepté celles qui ſont entiérement champêtres, où on ſe contentera de la faire les jours d'aſſemblée. On commencera cette Priére ſuivant l'uſage, les Dimanches & les Fêtes, à la fin de l'Office public de l'après-midi; les Samedis & les veilles des Fêtes, après Complies; tous les autres jours, quand les peuples reviennent du travail. On ſe ſervira uniquement des formules de Priéres qui ſont à la fin de ce Livre; & après la Priére du ſoir on fera publiquement la lecture d'un ou deux paragraphes de cet Ouvrage tout de ſuite. Les Curés de la campagne pourront, s'ils le veulent, faire faire cette lecture par un Laïc qui ſçache bien lire; mais on la fera toujours d'une maniére diſtincte & intelligible, pour la rendre profitable; & dans les grandes Egliſes celui qui la fera, ſi c'eſt un Eccleſiaſtique, montera en Chaire, pour être mieux entendu; ſi c'eſt un Laïc, il ſe mettra dans un autre endroit commode & éminent, à la portée du peuple.

III. Le grand Catéchiſme ſera le ſeul qu'on lira publiquement au milieu de la Meſſe ou avant Vêpres, & à la fin de la Priére du ſoir. Le ſecond qui eſt mis à la ſuite du grand, ſera pour les enfans confirmés, juſqu'à ce qu'ils ayent fait leur premiére Communion, & au-delà. Le troiſiéme ſera pour les petits enfans, juſqu'à ce qu'ils ayent été confirmés. Nous ferons diſtribuer de temps en temps des Prix dans chaque école pour les enfans qui ſçauront le mieux le Catéchiſme.

IV. Nous enjoignons à tous les Archiprêtres, Prieurs, Vicaires & Curés, d'avertir ſouvent les Paroiſſiens de l'obligation où ils ſont d'envoyer aſſiduement leurs enfans & leurs domeſtiques au Catéchiſme.

V. Nous chargeons l'Eccléſiaſtique par nous commis pour avoir l'inſpection des Catéchiſmes, de veiller exactement à l'exécution du préſent Mandement, & de

nous donner avis des contraventions. Voulons qu'il ſoit lû au Prône de toutes les Meſſes Paroiſſiales de ce Diocèſe pendant trois Dimanches conſécutifs, auſſitôt qu'on l'aura reçu, & qu'on en renouvelle la lecture toutes les fois qu'on recommencera publiquement la lecture de l'Ouvrage, à la tête duquel il eſt imprimé. DONNÉ à Montpellier ce deuxiéme Juin 1701.

† CHARLES-JOACHIM, Evêque de Montpellier.

Par Monſeigneur,

PIONNEAU.

AVERTISSEMENT.

ON trouve dans le Chapitre préliminaire, qui eſt au commencement de ce Livre, quel en eſt l'ordre & la diviſion.

On y a joint deux petits Catéchiſmes, afin de former un corps d'inſtructions ſur la Religion, qui pût ſervir à tous les Fidéles. Ainſi ce ſont trois Catéchiſmes de différents ordres que l'on publie. On a donné au plus grand le titre d'*Inſtructions générales en forme de Catéchiſme*, afin d'adoucir un peu le terme de *Catéchiſme*, dont la plûpart des Fidéles ſont rebutés, s'imaginant fauſſement qu'un Catéchiſme ne peut être propre qu'aux enfans.

Le grand Catéchiſme explique avec quelque étenduë, mais néanmoins d'une maniére courte & ſerrée, tout ce qu'il eſt à propos que les Fidéles ſçachent de la doctrine de l'Egliſe, de ſa Morale, de ſes Uſages, de ſes Cérémonies. Ceux qui liront avec exactitude cet Ouvrage, y trouveront une infinité de choſes dont la connoiſſance eſt néceſſaire, & dont on n'eſt preſque jamais inſtruit. Ce grand Catéchiſme n'eſt pas dreſſé pour être appris par cœur, mais pour être lû publiquement dans les Egliſes, & en particulier dans les familles. La demande y eſt cenſée faite par un Diſciple, & la réponſe par un Maître. Mais dans les petits Catéchiſmes, c'eſt le contraire; le Maître interroge, & le Diſciple répond.

On a mis à la fin de chaque réponſe du grand Catéchiſme les citations de l'Ecriture-Sainte, & des ſaints Peres ou des Conciles qui en ſont la preuve. Ces citations ont été extraites des originaux mêmes, ou vérifiées avec ſoin. On marque auſſi pour l'ordinaire les meilleurs Livres qui traitent plus à fond chaque matiére. On trouvera facilement toutes ces citations à la fin de chaque page par le moyen d'un renvoi.

On n'a pas cru devoir toujours mettre tout au long les autorités de l'Ecriture-Sainte & de la Tradition, qui ſont citées. Le Livre auroit été trop gros. On s'eſt

donc contenté pour l'ordinaire de marquer les lieux ſur leſquels on appuie ce que l'on dit. On a fait ces citations avec choix : on n'a mis que les plus importantes : on en a choiſi un peu plus ſur les matiéres conteſtées par les Hérétiques, & ſur celles de Morale; ſur les premiéres, parce que le Diocèſe de Montpellier eſt plein de nouveaux Convertis; & ſur les ſecondes, pour le ſoulagement & la ſatisfaction des Prêtres qui ſont chargés d'inſtruire.

On s'eſt ſervi pour l'ordinaire des derniéres Editions des ſaints Peres que l'on cite; & parce que tout le monde n'a pas ces nouvelles Editions, on a eu ſoin de citer tellement les autorités de ces Peres, ſelon l'ordre nouveau, que l'on a marqué en même tems l'ordre ancien quand il eſt différent : par exemple, on met *S. Aug. Let.* 54. *ou* 118 *à Janvier*; c'eſt-à-dire, que la Lettre de S. Auguſtin qu'on cite, eſt la 54. dans l'Edition des Peres Bénédictins, & qu'elle étoit la 118. dans les anciennes Editions. On en uſe preſque toujours ainſi à l'égard des autres citations, où il eſt néceſſaire de diſtinguer les Editions.

Le ſecond Catéchiſme eſt l'extrait & l'abbregé du grand. Il eſt dreſſé pour les enfans qui vont à l'école, depuis qu'ils ſont confirmés, c'eſt-à-dire, depuis l'âge de huit ou neuf ans, juſqu'à l'âge de quatorze ans. Les nouveaux Convertis étant obligés par la Déclaration du Roi du 13. Décembre 1698. (*a*) d'envoyer leurs enfans à l'école juſqu'à cet âge-là, il a été néceſſaire de dreſſer un Catéchiſme un peu plus étendu que ne ſont les Catéchiſmes ordinaires, afin de donner une matiére raiſonnable aux inſtructions qu'il faut faire à ces enfans pendant tant d'années.

Le troiſiéme Catéchiſme eſt l'extrait & l'abbregé du ſecond. Il eſt dreſſé pour l'uſage des petits enfans juſqu'à ce qu'ils ſoient confirmés, & ne contient qu'une explication très-courte du Symbole des Apôtres, des Commandemens de Dieu & de l'Egliſe, de ce qui regarde les Sacremens & la Priére. Les réponſes de ce troiſiéme Catéchiſme ſont preſque toutes tirées mot à mot du ſecond. Ainſi quand on ſçaura le plus petit,

(*a*) 2. 3. 9. & 10.

on aura une grande ouverture pour apprendre le ſecond, & on le trouvera moins long qu'il ne paroît.

Pour former le jugement des petits enfans, & les accoûtumer à comprendre ce qu'ils apprennent par cœur, on a joint ſouvent la demande avec la réponſe dans ce troiſiéme Catéchiſme. Par exemple, dans cette Queſtion, *Qui nous a créés?* on ne s'eſt point contenté de mettre pour réponſe: *C'eſt Dieu.* Mais on a mis: *C'eſt Dieu qui nous a créés.* L'expérience fait voir à ceux qui ont quelque habitude de faire le Catéchiſme, que cette maniére de répondre aide à former le jugement des petits enfans, & les accoûtume à lier la réponſe avec la demande; au lieu que ſans cela ils répondent ſouvent en l'air ſans ſçavoir ce qu'ils diſent.

Ce dernier Catéchiſme eſt donc une introduction au ſecond. Le ſecond eſt une introduction au grand. Ils ſont tous trois compoſés dans un même ordre de matiéres: & ce qui précede eſt toujours lié naturellement avec ce qui ſuit, depuis le commencement juſqu'à la fin.

On imprimera & on vendra ſéparément pour la commodité du Public, dans un ſeul Livre, les deux petits Catéchiſmes, l'Abbregé de la Foi, & les Priéres du matin & du ſoir. On diſtribuera même chacun des deux petits Catéchiſmes ſéparément pour les enfans.

Plaiſe au Seigneur de répandre ſa ſainte bénédiction ſur cet Ouvrage; & de faire par ſa miſéricorde, que les vérités qu'il contient faſſent impreſſion ſur les cœurs, & qu'elles attirent un grand nombre d'ames à Jeſus-Chriſt.

TABLE DES TITRES.

SECTION SECONDE. De l'état de la Religion, depuis le Messie, jusqu'à la consommation des siécles.

CHAP. I. *De Jesus-Christ.*

§. 9. Transfiguration

Fin de la Table des Titres de la I. Partie.

INSTRUCTIONS



INSTRUCTIONS GÉNÉRALES EN FORME DE CATECHISME,

OU L'ON EXPLIQUE EN ABREGÉ par l'Ecriture-Sainte & par la Tradition, l'Histoire & les Dogmes de la Religion, la Morale Chrétienne, les Sacremens, les Priéres, les Cérémonies & les Usages de l'Eglise.

CHAPITRE PRELIMINAIRE.

Idée générale de toute la Religion.

Plan & division de cet Ouvrage.

Demande. QUELLE est l'affaire la plus importante que les hommes ayent sur la terre?

Réponse. C'est de connoître Dieu & Jesus-Christ, & de se connoître eux-mêmes : c'est-à-dire, de connoître ce qu'ils sont; pourquoi ils vivent; ce qu'ils doivent devenir après cette vie; & ce qu'ils ont à faire pour être véritablement heureux : en un mot de sçavoir la Religion, & de vivre conformément à ce qu'elle prescrit.

D. Donnez-nous une idée générale des vérités de la Religion.

R. Ces vérités se réduisent à ce qui suit.

Il y a un Dieu, qui est un Etre très-parfait, subsistant

en trois personnes distinctes. Ce Dieu est unique, & il est le Créateur du ciel & de la terre.

Les Anges & les hommes sont les créatures de Dieu les plus parfaites. Dieu les a créés pour les rendre heureux, en se communiquant à eux.

Entre les Anges, les uns sont toujours demeurés attachés à Dieu ; les autres s'en sont séparés.

Les premiers sont heureux éternellement ; & Dieu s'en sert pour l'exécution de ses ordres.

Les autres se sont rendus malheureux à jamais, & forment ce qu'on appelle la société des démons.

Dieu créa l'homme & la femme pour les rendre heureux comme les Anges, sans les assujettir à la mort. Il les créa dans un état de sainteté & de justice, & il grava sa Loi dans leur cœur : ensorte qu'ils connoissoient parfaitement ce qu'il falloit faire, & qu'ils avoient une grande facilité pour l'accomplir. Il les mit dans un lieu de délices, nommé le Paradis terrestre.

Mais au lieu de suivre les lumiéres de leur esprit, & le penchant de leur cœur, Eve, la premiére femme, se laissa séduire par le démon, & désobéit à Dieu ; Adam, le premier homme, suivit l'exemple de sa femme, & désobéit à Dieu comme elle, sans être séduit.

Par cette désobéissance ils se rendirent malheureux, eux & leur postérité, à laquelle ils ont communiqué leur péché & les suites de ce péché, qui sont l'ignorance, la pente au mal, l'inimitié de Dieu, les incommodités de la vie, la nécessité de mourir.

Ils furent chassés du Paradis terrestre ; & ils auroient été condamnés au feu éternel de l'enfer, si Dieu ne leur eût fait miséricorde, & s'ils n'eussent fait pénitence.

La premiére miséricorde que Dieu leur fit, fut de leur promettre un Rédempteur, lequel a été attendu sur la terre l'espace de quatre mille ans au moins.

Cependant les hommes corrompus par le péché de leurs premiers parens se sont portés à toutes sortes de crimes & de déréglemens.

Pour les punir, Dieu les extermina par un déluge universel, où tous les hommes périrent, à l'exception de Noé & de sa famille.

Les descendans de cette famille ayant repeuplé le

monde, les hommes devinrent en peu de temps aussi méchans pour le moins qu'ils l'étoient avant le déluge.

Alors Dieu abandonna tous les peuples de la terre à leur corruption ; & il choisit Abraham & sa postérité, pour en faire un peuple particuliérement consacré à son service.

Ce peuple né d'un seul homme, composé, pour ainsi dire, d'une seule famille, & appellé le peuple Hébreu, & ensuite le peuple Juif, a été le dépositaire de la Loi de Dieu, de son culte public, de ses promesses, de ses prophéties ; & Dieu a opéré en faveur de ce peuple une infinité de miracles.

C'est principalement par le ministere de Moyse que Dieu a opéré ces merveilles. Ce fut lui qui porta à ce peuple la Loi de Dieu gravée sur des tables de pierre, & qui leur apprit les régles & les cérémonies du culte du Seigneur.

Toutes ces faveurs & ces merveilles n'ont point empêché le peuple Juif de vivre très-souvent dans l'oubli de Dieu & dans le crime, comme tous les autres peuples de la terre.

Dieu les a souvent punis, tantôt d'une maniére, tantôt d'une autre : & nonobstant ces différentes punitions, ils ont presque toujours vécu dans le désordre.

Enfin le Rédempteur des hommes est venu au temps marqué par les Prophétes.

Ce Rédempteur est le Fils de Dieu fait homme dans le sein d'une Vierge.

Ce Dieu-Homme est appellé Jesus-Christ.

Jesus-Christ, après avoir appris aux hommes par ses exemples & par ses instructions ce qu'ils devoient faire pour être heureux, & après leur avoir prouvé sa mission & sa divinité par ses miracles, les a enfin réconciliés avec Dieu par la mort qu'il a soufferte sur la croix.

Après avoir été mis dans le sépulchre, il ressuscita glorieux le troisiéme jour ; & quarante jours après sa Résurrection il monta au Ciel à la vuë de ses Disciples.

Dix jours après son Ascension il envoya son Saint-Esprit sur ses Disciples, assemblés par son ordre dans la ville de Jerusalem.

Cet Esprit-Saint grava de nouveau dans le cœur des

hommes, la Loi de Dieu, qui en avoit été depuis si long-tems presque effacée par le péché, & que Moyse n'avoit gravée que sur la pierre, en la donnant aux Juifs de la part de Dieu.

Dès-lors les Disciples de Jesus-Christ, dont les douze principaux avoient été par lui nommés Apôtres, annoncérent aux Juifs, & ensuite, à leur refus, à tous les peuples de la terre, les vérités que Jesus-Christ leur avoit apprises, & les faits dont ils avoient été les témoins.

Ces prédications soûtenues par de grands miracles; scellées par le sang des Apôtres, de leurs disciples, & d'un nombre infini de Martyrs, accompagnées de l'efficace de l'Esprit de Dieu, ont converti la plus grande parti de la terre, malgré les oppositions de toutes les Puissances humaines réunies, & animées par les démons. Enfin, ces Puissances ont elles-mêmes embrassé cette Religion, qui, selon les vuës de la prudence humaine, devoit avoir été plusieurs fois anéantie.

Cette société de personnes converties à la foi de Jesus-Christ par les Apôtres & par leurs disciples, répandue par toute la terre, conduite par les successeurs des Apôtres, est ce qu'on appelle l'Eglise Catholique.

L'Eglise est une société visible, qui doit toujours subsister sous la conduite de Jesus-Christ son Chef invisible, de son Chef visible le Pape (Vicaire de Jesus-Christ sur la terre, successeur de saint Pierre, & Evêque de Rome,) des Evêques & des autres Ministres employés sous eux à l'édification du Corps de Jesus-Christ.

L'Eglise Catholique a toujours été & sera toujours distinguée de tous les autres sociétés qui prennent le titre d'Eglise, par quatre caracteres qui lui sont propres. Ces caracteres sont, qu'elle est Une, *Sainte*, Apostolique, & Catholique, c'est-à-dire, Universelle.

L'Eglise a toujours combatu sur la terre, & elle y combatra toujours jusqu'à la consommation des siécles. Mais elle a toujours triomphé & triomphera toujours de tous ses ennemis: les portes de l'enfer ne

prévaudront jamais contre elle ; parce qu'elle eſt & ſera toujours animée par le Saint-Eſprit, & conduite par Jeſus-Chriſt ſon Chef, lequel l'aſſiſte, la fortifie, & lui donne tous les ſecours & tous les avantages dont elle a beſoin pour ſe ſoûtenir au milieu des tempêtes dont elle eſt continuellement agitée.

Cette ſociété qui commence ſur la terre, ne ſera parfaite & conſommée que dans le Ciel à la fin du monde.

En attendant cette conſommation générale, chaque homme meurt, & auſſi-tôt après ſa mort il comparoît devant Dieu pour être jugé.

Après ce jugement particulier, l'ame de chaque homme va ou en Paradis, ou en Purgatoire, ou en Enfer.

Enfin, quand le nombre de ceux qui doivent compoſer l'Egliſe du Ciel ſera rempli, tous les hommes morts reſſuſciteront ; & Jeſus-Chriſt viendra plein de gloire, accompagné des Anges & des Saints, pour juger de nouveau tous les hommes.

Après ce jugement général, il n'y aura plus de Purgatoire. Mais les bons iront en corps & en ame en Paradis, & les méchans iront en corps & en ame en Enfer.

On appelle Bons, les Chrétiens qui menent ſur la terre une vie conforme aux loix de Dieu, pour arriver à la vie éternelle, pour laquelle les hommes ont été créés.

On appelle Méchans, ſans exception de peuples & de Religion, tous ceux qui menent une vie oppoſée à la volonté de Dieu.

La vie qu'il faut mener ſur la terre pour être heureux, ſe réduit à deux chefs : à être détaché de tout péché, & à être attaché à Dieu.

Si l'on veut être détaché de tout péché, il faut travailler ſans relâche à ſurmonter l'inclination naturelle que les hommes, depuis le péché originel, ont à ſatisfaire leur orgueil, leur ſenſualité, leur curioſité ; parce que ces trois inclinations ſont la ſource de tous les péchés qu'on peut commettre.

Pour être attaché à Dieu, il faut croire, eſperer en

Dieu, & l'aimer: car ce n'eſt que par la Foi, l'Eſpérance, & la Charité, qu'on peut s'attacher à Dieu & le ſervir.

La Charité eſt l'ame de toutes les autres vertus chrétiennes ; & quelque choſe que puiſſent faire les hommes, s'ils n'ont la Charité, ils ne ſont rien ; & ce qu'ils font, ne leur ſert de rien pour le ſalut.

La marque à laquelle nous pouvons connoître ſi nous avons la Charité, c'eſt la pratique exacte des Commandemens de Dieu, dont l'obſervance a toujours été néceſſaire aux hommes.

Il eſt néceſſaire auſſi d'obſerver les Commandemens de l'Egliſe, qui n'a d'autre vuë dans ce qu'elle preſcrit à ſes enfans, que de déterminer, ſelon le beſoin, les temps, les lieux, & la maniére d'obſerver les Commandemens de Dieu.

En un mot, vivre chrétiennement, ce n'eſt autre choſe que s'abſtenir de tout péché, croire en Dieu, eſperer en lui, l'aimer, lui obéir, & par conſéquent obéir à ſon Egliſe, ſuivant ce qu'il preſcrit lui-même.

En vivant ainſi, on arrive infailliblement au bonheur éternel, pour lequel les hommes ont été créés.

Mais nous ne ſçaurions arriver à ce bonheur, ni vivre chrétiennement par nos propres forces : nous avons beſoin pour cela de la grace & du ſecours de Dieu.

Ce ſecours eſt un pur effet de la miſéricorde de Dieu. Dieu ne le doit à perſonne. Perſonne ne le peut mériter par ſes propres forces, & Dieu le donne à qui il lui plaît, & avec la meſure qu'il juge à propos.

Jeſus-Chriſt a mérité ce ſecours aux hommes par ſa mort ; & toutes les graces que les hommes reçoivent depuis le péché, ſont une application des ſouffrances de Jeſus-Chriſt, & le prix de ſon ſang.

Ce n'eſt que par la vertu de cette grace de Dieu, donnée par les mérites de Jeſus-Chriſt, que nous pouvons être réconciliés avec Dieu, & devenir ſes amis & ſes enfans, d'eſclaves du démon & d'ennemis de Dieu que nous étions par le péché.

Dieu a établi deux canaux ordinaires de ſes graces ; qui ſont les Sacremens & la Priére.

Les Sacremens sont des signes sensibles, par lesquels Dieu communique aux hommes toutes les graces nécessaires, ou pour les particuliers, ou pour la société: Ils sont au nombre de sept.

Le Baptême nous donne la vie spirituelle. La Confirmation nous donne la perfection de cette vie. L'Eucharistie nourrit & entretient cette vie. La Pénitence redonne cette vie, quand on l'a perdue. L'Extrême-Onction soulage & fortifie les malades. L'Ordre établit des Ministres pour les fonctions publiques du culte de Dieu. Et le Mariage donne à l'Eglise des enfans jusqu'à la consommation des siécles.

La Priére est toujours jointe à l'administration solemnelle des Sacremens; & elle est comme l'ame de toute la vie chrétienne. C'est par elle que nous nous élevons à Dieu pour lui rendre nos hommages, & pour attirer sur nous son secours.

Tout ce que nous pouvons légitimement demander à Dieu, est renfermé dans la Priére qu'on nomme Dominicale, dont Jesus-Christ est l'Auteur.

A considérer la Priére en général, comme renfermant toutes les actions par lesquelles nous pouvons nous élever à Dieu, la plus excellente de toutes les Priéres, c'est le Sacrifice. Dieu même en a voulu régler dans l'ancienne Loi toutes les différences & les cérémonies.

Mais ces Sacrifices anciens n'étoient qu'une ombre & une figure du grand Sacrifice de Jesus-Christ offert sur la Croix, & continué sur nos Autels.

Ce Sacrifice de nos Autels est ce que nous appellons la sainte Messe. Il a toujours été offert dans toutes les Eglises du monde, depuis les Apôtres, pour les vivans & pour les morts.

Rien n'est plus grand & plus saint que toutes les Priéres qui composent cet auguste Sacrifice, ni rien plus digne de respect que les Cérémonies qui accompagnent ces Priéres.

Il en est de même de toutes les autres Priéres, Cérémonies, & Usages de l'Eglise Catholique, comme sont les Exorcismes, les Bénédictions, les Processions, & généralement tout ce que l'Eglise autorise

dans son culte. Toutes ces choses sont vénérables par leur antiquité, dignes de respect pour leur sainteté ; & il faut être frapé du dernier aveuglement pour oser les critiquer, quand on veut les approfondir.

Voilà le précis & l'abbregé de toutes les vérités de la Religion. Il n'y en a point qui ne puisse être réduite a quelqu'un des chefs que nous venons d'exposer. On le verra dans le détail de cet Ouvrage.

D. A Combien de Parties peut-on réduire toutes les vérités de la Religion ?

R. Nous diviserons en trois Parties l'explication que nous en ferons, suivant l'ordre qui vient d'être rapporté.

Dans la premiére, nous expliquerons les principes, les commencemens & les progrès de la Religion, depuis la création du monde jusqu'à la consommation de la vie éternelle, pour laquelle les hommes sont créés.

Dans la seconde, nous expliquerons quelle est la vie que les hommes doivent mener sur la terre, pour arriver à la vie éternelle, pour laquelle ils ont été créés.

Dans la troisiéme, nous expliquerons les moyens par l'usage desquels les hommes peuvent mener sur la terre la vie qu'il y faut mener, pour arriver à la vie éternelle.

Saint Augustin veut qu'on suive à peu près cet ordre pour l'explication des vérités de la Religion. *a.*

On trouvera l'explication du Symbole des Apôtres dans la premiére Partie.

L'explication des commandemens de Dieu & de l'Eglise, dans la seconde.

Et l'explication des Sacremens & de l'Oraison Dominicale, dans la troisiéme.

Ensorte cependant que chacune de ces trois Parties renfermera l'explication de plusieurs choses qui ne sont ni dans le Symbole, ni dans les Commandemens de Dieu ou de l'Eglise, ni dans les Sacremens, ni dans l'Oraison Dominicale ; quoiqu'on puisse abso-

a Voy. le Liv. *de catechizandis rudibus*, ch. 6. n. 10. & *de la véritable Religion*, ch. 7. n. 13.

lument, si l'on veut, les réduire toutes à quelqu'un de ces quatre chefs.

LA PREMIERE PARTIE de cet Ouvrage sera partagée en deux Sections.

La première Section contiendra tout ce qui regarde la Religion jusqu'a la venuë de Jesus-Christ.

La seconde traitera de l'état de la Religion, depuis Jesus-Christ jusqu'à la consommation de la vie éternelle.

LA SECONDE PARTIE de cet Ouvrage contiendra un Chapitre préliminaire sur la vie chrétienne en général, & quatre Sections.

La première Section traitera des péchés.

La seconde, des Vertus.

La troisiéme, des Commandemens de Dieu.

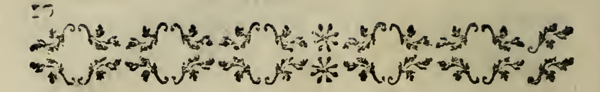
La quatriéme, des Commandemens de l'Eglise.

LA TROISIEME PARTIE de cet Ouvrage contiendra un Chapitre préliminaire sur la Grace, & deux Sections.

La première Section traitera des Sacremens, & de tout ce qui y a rapport.

La seconde traitera de la Priére, & de tout ce qui y a rapport.





INSTRUCTIONS GÉNÉRALES EN FORME DE CATECHISME.

PREMIERE PARTIE,

Où l'on explique les principes, les commencemens, & les progrès de la Religion, depuis la création du monde juſques à la conſommation de la vie éternelle, pour laquelle les hommes ont été créés.

SECTION PREMIERE.

Des principes, des commencemens & du progrès de la Religion, juſques à la venuë de Jeſus-Chriſt.

CHAPITRE PREMIER.
De Dieu en lui-même.
§. I. *De l'exiſtence de Dieu.*

Demande. SOMMES-NOUS certains qu'il y a un Dieu ?

Réponſe. C'eſt une vérité ſi claire, qu'il faut être inſenſé pour la nier, ou pour la révoquer en doute. *L'inſenſé a dit dans ſon cœur, qu'il n'y a point de Dieu.* a.

Explication.

Ces paroles, *L'inſenſé a dit dans ſon cœur*, ſont remarquables : elles nous font comprendre, que quand on vient à cet excès de folie, que de dire qu'il n'y a point de Dieu, l'eſprit en un ſens a moins de part à cette extravagance que le cœur ; c'eſt-à-dire, que l'impie voudroit qu'il n'y eût point de Dieu, pour

a Pſeaume xiij. 1.

pouvoir étouffer tout remors, & satisfaire ses passions avec plus de liberté. La dépravation de son cœur le porte ensuite à dire en lui-même, qu'il n'y a point de Dieu. Mais il a beau s'étourdir sur cette vérité, elle est si vivement empreinte dans l'esprit de l'homme, qu'il n'est presque pas possible qu'elle en soit entiérement effacée. *b.*

D. Par quelles raisons pouvons-nous nous convaincre nous-mêmes qu'il y a un Dieu ?

R. Par toutes sortes de raisons ; raisons fondées sur le sentiment, sur l'expérience, sur la foi, sur les premiers principes du raisonnement.

D. Qu'entendez-vous par les raisons fondées sur le sentiment ?

R. J'entends les raisons tirées de l'impression de la Divinité, que Dieu a mise dans le cœur de chaque homme. *c.*

Explication.

Cette impression de la Divinité fait qu'il n'y a jamais eu aucun peuple, aucune nation, qui n'ait reconnu l'existence d'une Divinité ; & qu'il n'y a point d'homme, qui dans les occasions imprévues, dans les dangers, ne s'adresse à Dieu, comme pour invoquer son secours, par un sentiment naturel, que Tertullien appelle *le témoignage d'une ame naturellement chrétienne.* d.

On peut rapporter à cette impression naturelle de la Divinité cette parole du Prophéte Roi : *Vous avez gravé sur nous, Seigneur, la lumiére de votre visage.* e.

D. Qu'entendez-vous par les raisons fondées sur l'expérience ?

R. J'entends, 1°. Les raisons fondées sur ce que nous éprouvons tous les jours ; la providence de Dieu à notre égard, la bonté avec laquelle il exauce nos priéres, &c. Nous voyons les châtimens visibles qu'il exerce quelquefois sur les impies, nous sommes les témoins de sa toute-puissance en plusieurs occasions importantes.

b Voyez S. Aug. *Traité* 106. *sur S. Jean*, n. 4.
c Voyez S. Aug. *ibid.*

d Apologetique, chap. 17. à la fin.
e Ps. iv. 7.

2. J'entends les raisons tirées de l'ordre & de l'arrangement des créatures. *f.*

Explication de cette seconde Réponse.

Il ne faut que voir un bel édifice, un beau tableau, un beau livre, pour juger de l'habileté de l'Architecte, du Peintre, de l'Ecrivain : & ce seroit être insensé, que d'attribuer l'arrangement & l'ordre de ces sortes d'ouvrages, au hazard. L'ordre du monde est sans comparaison plus beau, plus noble, plus magnifique, plus régulier que celui des ouvrages de l'art. La construction seule des parties du corps humain est quelque chose de divin. Un homme capable de dire que le hazard a produit des choses si admirables, si uniformes, si reglées, ne mérite pas qu'on s'amuse à disputer contre lui. C'est être insensé que de ne pas reconnoître le doigt de Dieu à toutes ces merveilles. *g.*

D. Qu'entendez-vous par les raisons fondées sur la foi ?

R. J'entends les raisons fondées sur ce que Dieu s'est fait connoître aux hommes par des révélations certaines & indubitables.

Explication.

Tout ce qui prouve la vérité de la Religion Chrétienne, prouve par une conséquence nécessaire l'existence de Dieu : car la Religion suppose cette vérité comme le fondement de toutes les autres. Or les preuves de la vérité de la Religion Chrétienne sont si claires & si démonstratives, qu'il faut être aveugle & insensé pour ne se pas rendre à leur évidence. Nous les rapporterons dans la suite de cet Ouvrage. *h.*

D. Qu'entendez-vous par les raisons fondées sur les premiers principes du raisonnement ?

R. J'entends les raisons métaphysiques, que les Philosophes ont accoûtumé de rapporter, pour prouver l'existence de Dieu.

Nous ne rapporterons pas ces raisons, quoique très-solides ; parce que tout le monde n'est pas capable de

f Rom. j. 20. Sag. xiij. 5.
g Ps. xviij. 2. & suiv. Ciceron en ses trois Liv. *de la Nature des Dieux, &c.*

h Voyez S. Aug. l. 22. *de la Cité de Dieu*, ch. 7. Voyez aussi les Auteurs anciens & modernes, qui ont traité exprès de

ces sortes de raisonnemens ; & que ceux qui en sont capables, peuvent les lire dans les Auteurs qui ont écrit sur cette matiére, & qui sont assez connus.

§. 2. *De la nature de Dieu & de ses perfections.*

D. QU'EST-CE que Dieu ?

R. Dieu est celui qui est. *Je suis celui qui suis*, dit Dieu lui-même, parlant à Moyse. *i.*

C'est ce que nous pouvons dire de plus propre à nous donner une idée de Dieu & de sa nature, telle que nous sommes capables de l'avoir sur la terre, où nous ne connoissons Dieu que d'une maniére fort imparfaite.

D. Quel est le sens de cette parole : *Je suis celui qui suis ?*

R. Cela veut dire que Dieu est un Etre indépendant, qui seul vit & subsiste absolument par lui-même : au-lieu que tous les autres êtres sont créés & dépendans, & n'ont, pour ainsi dire, qu'une participation fort imparfaite de la vie. *k.*

D. Pourquoi dites-vous que cette idée de Dieu nous fait comprendre sa nature, autant que nous sommes capables sur la terre de la concevoir ?

R. Parce que cette idée de Dieu nous fait connoître que Dieu posséde souverainement toutes les perfections imaginables.

Explication.

De ce que Dieu subsiste par lui-même indépendamment d'aucun autre être, il s'ensuit qu'il est infini : car on appelle infini ce qui n'est pas borné & limité. Or un être qui subsiste indépendamment d'aucun autre, ne peut être ni borné, ni limité par aucun autre. On ne peut concevoir un être non limité, sans concevoir qu'il posséde toutes les perfections imaginables dans un souverain degré.

Car s'il lui manquoit quelque perfection, ou s'il ne les avoit pas toutes en un souverain degré, ses perfections seroient limitées ; il ne seroit donc pas infini. En un mot,

cette matiére. *Voyez la Part.* 1. *Sect.* 2. *ch* 3. §. 7. *de cet Ouvrage.*

i Exod. iij. 14.

k Voyez S. Augustin, Traité 38. sur l'Evangile de S. Jean, n. 20.

Etre infini, & posseder toutes les perfections en un souverain degré, c'est une même chose.

Etre indépendant, subsister absolument par soi-même, sans la participation de personne, & être infini, c'est une même chose.

Par conséquent, de ce que Dieu est indépendant & subsistant par lui-même sans la participation de personne, il s'ensuit qu'il posséde toutes les perfections en un souverain degré. *l.*

D. Quelles sont les perfections de Dieu?

R. Dieu est souverainement parfait; par conséquent, 1. c'est un Etre très-simple; 2. c'est un pur Esprit; 3. il est éternel, 4. immense, 5. immuable; 6. il connoît tout; 7. il peut tout; 8. & toutes choses dépendent de lui. Si quelqu'une de ces perfections, ou des autres qu'on peut imaginer, lui manquoit, il ne seroit pas souverainement parfait, il ne seroit pas Dieu. *m.*

D. Qu'entendez-vous, quand vous dites que Dieu est un Etre très-simple?

R. J'entends qu'il n'est composé d'aucunes parties; qu'il exclut de sa nature tout mêlange, toute composition.

D. Qu'entendez-vous, quand vous dites que Dieu est un Esprit?

R. J'entends qu'il n'a ni corps, ni figure, ni couleur; qu'il ne peut être apperçu par nos sens. *n.*

D. Pourquoi donc est-il parlé dans l'Ecriture-Sainte, des bras, des mains, des pieds de Dieu?

R. C'est un langage figuré & métaphorique, pour nous faire comprendre ses opérations. *o.*

D. Qu'entendez-vous, quand vous dites que Dieu est éternel?

R. J'entends que Dieu n'a ni commencement ni fin. Il est, il a toujours été, il sera toujours. *p.*

D. Qu'entendez-vous, quand vous dites que Dieu est immense?

l Voyez ce raisonnement plus étendu dans les Théologies.

m Voyez S. Aug. l. 1. des Confess. ch. 4. qui est très-beau.

n Voy. S. Jean, c. iv. 24.

o Voy. S. Aug. liv. 16. *de la Cité de Dieu*, ch. 5. &c.

p Ps. cj. 13. Tertull. liv. contre Hermogène, ch. 4.

R. J'entends qu'il est par-tout, qu'il remplit tout, & qu'il n'est borné par aucun espace ni aucun lieu. *q.*

D. Qu'entendez-vous, quand vous dites que Dieu est immuable?

R. J'entends que Dieu n'est sujet à aucun changement, ni à aucune vicissitude. *r.*

D. N'est-il pas dit dans l'Ecriture, que Dieu se met en colére, qu'il se repent, qu'il change ce qu'il a fait? Tout cela ne suppose-t-il pas en Dieu du changement & de la vicissitude?

R. Lorsqu'on dit que Dieu se met en colére, c'est une expression figurée, qui marque aux hommes les effets extérieurs de la justice de Dieu, mais qui ne marque en Dieu ni passion, ni changement. Il change ses ouvrages, sans changer ses desseins éternels. Toujours le même il fait dans ses créatures les changemens qu'il juge à propos: & quelquefois l'Ecriture appelle cela se repentir, pour s'accommoder à notre langage. *s.*

D. Qu'entendez-vous, quand vous dites que Dieu connoît tout?

R. J'entends que rien ne peut être caché à sa lumiére & à sa pénétration, qu'il voit l'avenir comme le présent & le passé, qu'il pénétre les pensées les plus secrétes de nos cœurs. *t.*

D. Qu'entendez-vous, quand vous dites que Dieu peut tout?

R. J'entends que rien n'est impossible à sa toute-puissance. *u.*

D. Dieu peut-il mentir, tromper, pécher, mourir, ignorer quelque chose?

R. C'est être très-imparfait que de pouvoir toutes ces choses; & c'est une marque de foiblesse, & non de

q Voy. le Ps. cxxviij. 7. & suiv. Job. xj. 8. & 9. Is. lxvj. 1. Jérém. xxxiij. 24. Actes, xvij. 28. S. Aug. lett. 188. ou 57. à Dardanus, n. 10. & liv. 7. *de la Cité de Dieu*, ch. 30.

r Jac. j. 17. Malach. iij. 6. Voyez S. Aug. Serm. 7. de la nouv. édit. ou 6. de ceux qui ont été imprimés sur les MS. de la grande Chartreuse, n. 3.

s Voyez S. Aug. l. 1. de ses Confess. ch. 4. n. 4. Liv. 12. *de la Cité de Dieu*, ch. 17. n. 1. & 2. Liv. 2. à Simplicien, c. 2. n. 2.

t Voyez le Ps. cxxxviij. 1. & suiv. Eccli. xxiij. 27. & suiv. Rom. xj. 33. &c.

u Genes. xviij. 14. Job, xlij. 2. Matth. xix, 26. Luc, j. 37.

puissance. On ne peut sans crime attribuer à Dieu ces imperfections. *x*.

D. Qu'entendez-vous, quand vous dites que toutes choses dépendent de Dieu ?

R. J'entends qu'il a créé toutes choses, qu'il les conserve, qu'il les gouverne, & en dispose comme il lui plaît.

D. Qu'entendez-vous, quand vous dites que Dieu a créé toutes choses ?

R. J'entends que Dieu a tiré toutes choses du néant. Il les a produites ; & avant cela elles n'étoient pas. *y*.

D. Qu'entendez-vous, quand vous dites que Dieu conserve toutes choses ?

R. J'entends que les créatures qui subsistent, ne subsistent que parce que Dieu les fait subsister, les maintient, & les conserve. S'il cessoit de les conserver, elles ne seroient plus, comme elles n'étoient pas avant qu'il les eût créées. *z*.

D. Qu'entendez-vous, quand vous dites que Dieu gouverne toutes choses, & qu'il en dispose comme il lui plaît ?

R J'entends que rien n'arrive dans le monde sans l'ordre ou la permission de Dieu.

Explication.

C'est-à-dire, que Dieu dispose souverainement de tous les événemens du monde. Sa providence entre dans le dernier détail des actions de chaque créature, & des mouvemens des choses animées & inanimées. Il regle tout, & fait tout tourner à sa gloire. Tout le bien qui se fait, se fait par son ordre ; chaque chose est conduite par lui à sa fin. Il permet le mal pour en tirer un plus grand bien. Il afflige quelquefois les bons, & les réduit à l'extrémité de la misere ; mais il ne les abandonne jamais. Il donne au contraire souvent aux méchans une prospérité passagere, dont ils abusent ; & il se sert de leur malice pour exercer ou sa justice ou sa

x Hebr. vj. 18. 2. Tim. ij. 13. S. Aug. Serm. 213. ou 119. *de temp.* n. 2. Serm. 214. qui ne se trouve que dans l'édit. des Bénéd. n. 2. & Serm. *du Symbole* aux Catéchuménes, n. 2.

y Sag. ij. 2. 2. Machab. vij 28. Is. xij. 24. &c.

z Sag. xj. 26. Ps. ciij. 28. & suiv. S. Aug. liv. 4. *de la Genèse à la lettre*, chap. 22. n. 22.

miséricorde sur les créatures. En un mot, il vient toujours à bout de ses desseins; & tout contribue à faire éclater sa grandeur & sa toute-puissance. *a*.

§. 3. *De l'Unité de Dieu.*

D. N'y a-t-il qu'un Dieu?

R. Non. Il n'y a qu'un seul Dieu, & il est impossible qu'il y en ait plusieurs. Ce seroit le détruire que de le multiplier, dit Tertullien. *b*.

D. Pourquoi dites-vous qu'il est impossible qu'il y ait plusieurs Dieux?

R. Parce qu'il n'est pas possible de concevoir deux Etres qui soient souverainement parfaits. *c*.

Explication.

Pour être souverainement parfait, il faut n'avoir point d'égal: car être sans égal, c'est une perfection;

a Ceux qui veulent approfondir la matiére de la Providence de Dieu, peuvent lire les 3. liv. de S. Chrysostome sur la Providence; les dix discours de Théodoret sur la Providence; S. Ambr. liv. 5. & 6. sur l'Ouvrage des six jours, & liv. 1. des Offices, ch. 12. 15. & 16. n. 46. 58. & 61. Salvien dans ses 8. liv. du gouvernement de Dieu. S. Aug. sur le Ps. 36. Serm. 1. n. 12. sur le Ps. 40. n. 6. sur le Ps. 72. n. 31. & 34. sur le Ps. 136. n. 7. & 9. & liv. 1. de la Cité de Dieu, ch. 8. n. 1. & 2. & ch. 9. n. 3. Serm. 174. ou 8. des Paroles de l'Apôtre, n. 8. 175. ou 9. des Paroles de l'Apôtre, n. 2. & 127. ou 15. de ceux que le Pere Sirmond a le premier fait imprimer, n. 5. S. Greg. liv. 18. des Morales sur Job, ch. 13. & liv. 21. ch. 4. Entre les Auteurs modernes, Louis de Grenade dit sur cette matiére des choses admirables dans son Catéchisme. Le petit Liv. de la Providence, imprimé à Paris chez Hélie Josset, est aussi un Ouvrage excellent. Voy. aussi Ciceron, *De la nature des Dieux.* Il y a une infinité de passages de l'Ecriture, qui prouvent la Providence. On peut en voir une partie dans l'*Index*, qui est à la fin de la plûpart des Bibles. En voici quelques-uns. Ps. cxiij. 3. 11. selon l'Hebr. Proverb. xx. 24. Jerem. x. 23. Tob. vij. 12. Matth. vj. 25. & suiv. Jean, v. 17. Rom. ix. 15. 2. Cor. iij. 5. Philip. ij. 13. Hebr. xiij. 21. Apoc. iv. 11. Gen. xlv. 5. 6. 7. & 8. l 19. Deut. viij. 15. 16. 17. & 18. Sag. xij. 13. Job, ix. 5. 6. 7. 8. 9. & 10. xij. 13. & 15. Ps. cij. 19. Ps. cxxvj. 1. Prov. x. 22. xvj. 4. & 9. xix. 21. xxj. 1. & 30. Ecclef. iij. 15. Is. xxvj. 16. xlv. 7. Jérém. xxvij. 5. Dan. ij. 21. v. 18. Luc, xij. 5. 31. S. August. *Epist.* 140. *aliàs* 120. *ad Honorat.* c. 5. n. 13.

b Liv. 1. contre Marcion, ch. 3. Voyez aussi le Deut. vj. 4. & xxxij. 39. Ephes. iv. 5. Toute l'Ecriture ne respire que l'Unité de Dieu. Lisez S. Cyprien, liv. *de la vanité des Idoles.*

c Tertullien & S. Cyprien, *ibid.*

& celui qui n'a pas cette perfection, manque de quelque chose. Ainsi il est vrai de dire, que c'est détruire la Divinité que de la multiplier; car un Dieu qui manqueroit d'une perfection, ne seroit pas Dieu. C'est le raisonnement de Tertullien. *d.*

D. Puisqu'il est si clair qu'il est impossible qu'il y ait plusieurs Dieux, pourquoi les hommes répandus par toute la terre ont-ils adoré autrefois un si grand nombre de Divinités?

R. C'est un effet de l'aveuglement de leur esprit, & de l'endurcissement de leur cœur, causé par le péché dont nous parlerons ci-après.

Explication.

C'est un fait constant, que toutes les Nations ont autrefois adoré & servi plusieurs Divinités. Les uns ont cru que le Soleil, ou la Lune, ou les Etoiles étoient des Divinités, & les ont adorés. D'autres ont mis les hommes vivans ou morts au rang des Dieux. D'autres se sont portés à cet excès d'extravagance & de folie, que de reconnoître pour Dieux les choses les plus infâmes. Les Grecs & les Romains qui ont été les peuples les plus polis & les plus sçavans, ont porté sur ce point leur extravagance plus loin que tous les autres: & Rome se faisoit un honneur de reconnoître & d'adorer les Dieux de toutes les autres Nations. Ce n'étoit pas seulement les simples & les ignorans qui donnoient dans ces excès; les Sçavans & les Philosophes y donnoient comme les autres. Les Chrétiens n'ont été si cruellement persécutés l'espace de trois cents ans, que parce qu'ils soûtenoient constamment qu'il n'y avoit qu'un Dieu. C'est fort sérieusement que les plus grands hommes ont été obligés à combattre contre la pluralité des Dieux. S. Augustin n'a composé son ouvrage admirable de la Cité de Dieu, que pour détruire cette pluralité monstrueuse de Divinités. Quand on lit les premiers Livres de cet excellent Ouvrage, on est surpris que S. Augustin se soit arrêté si long-temps à réfuter sérieusement toutes ces absurdités du paganisme: mais cela étoit alors absolument nécessaire. Tout le monde sçait que saint Ambroise

d Ibid.

fut obligé d'employer tout ce qu'il avoit d'éloquence, de force & de crédit auprès d'un Empereur Chrétien, pour empêcher le rétabliſſement du fameux Autel de la Victoire; & que Symmaque, homme de très-bon ſens, très-ſçavant, très-éloquent, fut député par le Senat pour défendre la cauſe de cette fauſſe Divinité, & de toutes les anciennes ſuperſtitions des Romains. *e*.

Tout cela eſt un exemple terrible de l'aveuglement où les hommes avoient été précipités par le péché. Et cet exemple nous fait, pour ainſi dire, toucher au doigt la vérité de ce que dit ſaint Paul, que quand les hommes ont une fois abandonné Dieu, Dieu les livre à un ſens réprouvé; & alors il n'y a point d'excès & de folies dont ne ſoient capables ceux d'entr'eux qui ſont les plus éclairés & les plus ſçavans. *f*.

§. 4. *De la Trinité des perſonnes en Dieu.*

D. N'EST-CE pas introduire de nouveau la pluralité des Dieux, que de dire, comme font les Chrétiens, qu'il y a trois perſonnes en Dieu?

R. Non. Car ces trois perſonnes ne ſont qu'un ſeul Dieu.

D. Peut-on raiſonnablement dire que Dieu ſubſiſte en trois perſonnes?

R. Rien n'eſt plus raiſonnable que de croire cette vérité; ce ſeroit une folie que de la nier.

D. Mais n'eſt-ce pas manquer de raiſon, que de croire ce qu'on ne comprend pas?

R. Quand on a des preuves que Dieu parle, il faut ſe ſoumettre, & croire ce qu'il dit, ſoit qu'on le comprenne, ſoit qu'on ne le comprenne pas. Agir autrement, ce n'eſt point connoître Dieu, qui eſt la vérité ſouveraine; c'eſt bleſſer la raiſon auſſi-bien que la Religion.

Explication.

Notre eſprit eſt borné: il y a mille choſes qui ſont crues certainement vraies, & que nous ne ſçaurions

e Voy. les Let. 17. n. 15. & 18. n. 7. 11. 12. 16. & 23. de S. Ambroiſe à l'Empereur Valentinien, qui étoient dans l'ancienne édition les 30. 31. Voyez au même endroit la Requête de Symmaque.

f Voyez le 1. chapitre de l'Epitre aux Romains, verſ. 23. & ſuiv.

comprendre. Il faut examiner si Dieu a parlé véritablement, pour ne point s'exposer à donner dans l'illusion, & à prendre pour parole & révélation de Dieu ce qui ne l'est pas. Mais quand une fois on est assuré que Dieu a révelé quelque chose, comme les Chrétiens le sont sans ombre de doute de tout ce que l'Eglise Catholique reconnoît avoir été révélé; alors rien n'est plus raisonnable que de croire les choses même qu'on ne comprend pas. Dieu a parlé; il ne peut ni se tromper, ni nous tromper. L'Eglise a reconnu la vérité de la révélation par des preuves indubitables. Nous sçavons que l'Eglise est infaillible, cela nous suffit. Nous sommes sur la terre comme des enfans: nous n'y voyons les choses que d'une maniére imparfaite, & comme en énigme. Nous arriverons un jour à la plénitude de l'âge parfait; alors les voiles se dissiperont, & nous verrons clairement ce que nous ne pouvons encore ni pénétrer, ni comprendre. *g.*

D. Sommes-nous certains que Dieu a révelé le mystére de la Trinité des Personnes subsistantes en un seul Dieu?

R. Nous en sommes très-assurés: car cette vérité est clairement contenue dans l'Ecriture-Sainte & dans la Tradition, & l'Eglise l'a reconnu & décidé plusieurs fois.

D. En quoi consiste la foi de l'Eglise sur le mystére de la très-sainte Trinité?

R. A croire que la nature de Dieu subsiste en trois Personnes. *h.*

D. Quelles sont ces trois Personnes?

R. Le Pere est la premiére, le Fils est la seconde, le Saint-Esprit est la troisiéme. *i.*

D. Ces trois Personnes sont-elles distinguées entre elles?

R. Oui. Le Pere n'est pas le Fils, le Fils n'est pas le

g 1. Cor. xiij. 12. Ephes. iv. 13. 1. Joan. iij. 2. Pour l'établissement entier de cette réponse, voyez ce qui est dit dans la seconde Partie de cet Ouvrage sur l'Ecriture Sainte, Sect. 2. ch. 2. §. 3. sur la Tradition, §. 4. & sur l'autorité de l'Eglise pour les choses de la Foi, §. 5. Voyez aussi dans cette premiére Partie les marques de la vraie Eglise, Sect. 2. ch. 3. §. 1.

h 1. Joan. v. 7.

i Ibid. Matth. xxviij. 19.

Pere, le Pere & le Fils ne ſont pas le Saint-Eſprit. *k.*

D. Chacune des trois Perſonnes eſt-elle Dieu?

R. Oui. Le Pere eſt Dieu, le Fils eſt Dieu, le Saint-Eſprit eſt Dieu. *l.*

D. Sont-ce trois Dieux?

R. Non. Ces trois Perſonnes ne ſont qu'un ſeul Dieu. Elles n'ont toutes trois qu'une même nature & une même Divinité. *m.*

D. Ces trois Perſonnes ſont-elles égales?

R. Elles ſont égales en tout, en antiquité, en majeſté, en perfection: elles ne ſont qu'un ſeul & même Dieu. *n.*

D. Pourquoi la premiére Perſonne eſt-elle appellée Pere?

R. Parce que de toute éternité il engendre un Fils qui lui eſt conſubſtantiel, qui eſt Dieu comme lui, & qui eſt appellé le Verbe, la Sageſſe de Dieu. *o.*

D. Le Pere & le Fils s'aiment-ils mutuellement?

R. Ils s'aiment infiniment l'un & l'autre de toute éternité, & en s'aimant ils produiſent de toute éternité la troiſiéme Perſonne de la Trinité, qu'on nomme le Saint-Eſprit. *p.*

D. Ce n'eſt donc pas le Pere ſeul qui produit le Saint-Eſprit.

R. Non. Le Saint-Eſprit procede du Pere & du Fils. *q.*

D. Le Pere eſt-il produit par quelqu'autre Perſonne?

R. Non. Car c'eſt lui qui eſt le principe des deux autres Perſonnes. *r.*

D. Le Pere eſt donc plus ancien que le Fils, & que le Saint-Eſprit; puiſqu'il le produit?

R. Il n'eſt pas plus ancien qu'eux; car le Pere n'a pas été un ſeul moment ſans produire ſon Fils, & le

k Joan. viij. 16. xv. 26.
l Joan. j. 1. & ij. 25. Act. v. 3. 4. 1. Corinth. xiij. 4. 5. 6. &c.
m 1. Joan. v. 7.
n Ibid.
o Pſ. ij. 7. Hebr. j. 5. 1. Joan. j. 2. & 3. Prov. viij. 22. & ſuiv. Concile de Nicée, dans le Symbole.
p Joan. xiv. 31. xvij. 24. S. Aug. *Traité* 105. *ſur S. Jean*, n. 3. liv. 6. *de la Trin.* ch. 6. n. 7. & liv. 15. ch. 17. n. 37.
q Joan. xv. 26. xvj. 14. 15. S. Aug. *Traité* 99. *ſur S. Jean*, n. 4. 6. & liv. 5. *de la Trinité*, ch. 14. n. 15.
r S. Aug. liv. 4. *de la Trinité*, ch. 20. n. 29.

Fils & lui n'ont pas été un ſeul moment ſans produire le Saint-Eſprit.

D. Comment peut-on concevoir cela ?

R. Le Pere ne peut pas ſubſiſter un ſeul moment ſans ſe connoître ; & en ſe connoiſſant, il produit ſon Fils le Verbe éternel.

Le Pere & le Fils ne peuvent ſubſiſter un ſeul moment ſans s'aimer ; & en s'aimant, ils produiſent le Saint-Eſprit. *ſ.*

D. Pourriez-vous rendre cette vérité ſenſible par quelque comparaiſon ?

R. Il ne peut y avoir que des rapports infiniment éloignés des créatures à Dieu. Voici néanmoins une comparaiſon qui peut aider l'eſprit.

La lumiére eſt produite par le ſoleil, & le ſoleil eſt le principe de la lumiére, cependant la lumiére eſt auſſi ancienne que le ſoleil : car le ſoleil ne peut ſubſiſter un moment ſans briller & éclater, & par ſon éclat il produit la lumiére & la chaleur.

Cette comparaiſon fait bien ſentir qu'il y a des choſes dans la Nature qui ſont auſſi anciennes que le principe naturel qui les produit : mais elle ne fait pas connoître les autres rapports des Perſonnes divines entr'elles. *t.*

CHAPITRE II.

Des Ouvrages de Dieu.

§. 1. *De la Création du monde.*

D. COMMENT eſt-ce que Dieu ſe fait connoître hors de lui-même ?

R. C'eſt principalement par ſes ouvrages.

D. Quels ſont les ouvrages de Dieu ?

ſ Voy. S. Aug. Serm. 117. ou 38. *des paroles du Seigneur*, ch. 4. n. 6. & Serm. 118. ou 13. de ceux que le P. Sirmond a mis en lumiére, n. 2. S. Ambroiſe, liv. 2. ſur S. Luc, n. 12.

t Voyez S. Auguſtin, *ibid.* Ceux qui veulent s'inſtruire plus amplement de ce qui concerne le myſtére de la très-ſainte Trinité, peuvent lire les Théologiens qui ont écrit le plus ſolidement ſur cette matiére. Ils ſont en grand nombre & aſſez connus.

R. Le monde, c'eſt-à-dire, le ciel & la terre, & tout ce que le ciel & la terre renferment.

D. Eſt-ce le Pere, ou le Fils, ou le Saint-Eſprit qui a fait le monde ?

R. C'eſt la ſainte Trinité, le Pere, le Fils, & le S. Eſprit; car tout ce que le Pere fait par rapport aux créatures, le Fils & le S. Eſprit le font auſſi. *u.*

D. Pourquoi donc attribue-t-on la création du monde à Dieu le Pere dans le Symbole des Apôtres, en diſant: *Je crois en Dieu le Pere tout-puiſſant, Créateur du ciel & de la terre ?*

R. Parce que le ciel & la terre ſont des effets de la toute-puiſſance de Dieu. Or on attribue au Pere tout ce qui a rapport à la toute-puiſſance.

Explication.

Pour comprendre cette réponſe, il faut ſçavoir, que quoique la ſainte Trinité opére en commun tout ce qui a rapport aux créatures, il y a cependant des ouvrages qui ſont attribués au Pere, d'autres au Fils, d'autres au S. Eſprit.

On attribue au Pere les ouvrages de la toute-puiſſance de Dieu; parce qu'il eſt le principe des deux autres Perſonnes, & qu'il leur communique ſa toute-puiſſance & ſes autres perfections, en leur communiquant ſa nature.

On attribue au Fils les ouvrages de la ſageſſe de Dieu, parce qu'il eſt la Sageſſe éternelle du Pere.

On attribue au Saint Eſprit les ouvrages de la bonté de Dieu & de ſon amour; parce qu'il eſt l'amour du Pere & du Fils. *x.*

D. Pourquoi Dieu a-t-il fait le ciel & la terre ?

R. Pour ſa gloire; c'eſt-à-dire, pour faire connoître, aimer, adorer, ſervir, glorifier ſon être infini, ſa bonté, ſa ſageſſe, ſa juſtice, ſa puiſſance & ſes autres perfections. *y.*

D. Comment Dieu a-t-il fait le ciel & la terre ?

R. *Il a parlé*, dit l'Ecriture, *& tout a été fait. Il a commandé, & le ciel & la terre ont été créés.* *z.*

u Joan. v. 19. 20. Pſ. xxxiij. 6. Voyez S. Aug. Serm. 17. ou 11. *des paroles du Seigneur*, ch. 16. n. 27.

x Voyez les Théologiens.

y Voyez Proverbes, xvj. 4. Rom. j. 20. 21.

z Pſ. cxlviij. 5. 6.

D. Quel est le sens de ces paroles, *Il a parlé, & tout a été fait?* Comment est-ce que Dieu parle, puisqu'il n'a ni langue ni corps?

R. L'Ecriture se sert de cette expression, *Dieu a parlé*, pour s'accommoder à notre foiblesse, & nous faire comprendre qu'aussi-tôt que Dieu a voulu que le ciel & la terre fussent faits, ils ont été faits. Un Etre tout-puissant n'a qu'à vouloir, & aussi-tôt les choses sont faites. *a.*

D. Y a-t-il long-temps que Dieu a créé le ciel & la terre?

R. Il y a environ cinq mille sept cens ans. *b.*

D. Combien de temps Dieu a-t-il employé à créer le monde, & tout ce qui y est contenu?

R. L'Ecriture Sainte dit qu'il y a employé six jours, & que le septiéme jour il s'est reposé; c'est-à-dire, qu'il a cessé de créer de nouvelles choses. *c.*

D. Qu'est-ce que Dieu créa le premier jour?

R. Il créa le ciel & la terre; ensorte que la terre étoit informe & toute nue, que les ténébres couvroient la face de l'abysme, & que l'Esprit de Dieu étoit porté sur les eaux. Dieu fit ensuite la lumiére, & divisa la lumiére d'avec les ténébres. *d.*

D. Qu'est ce que Dieu fit le second jour?

R. Il fit le firmament, & divisa les eaux de la terre d'avec les eaux du ciel. *e.*

D. Qu'est-ce que Dieu fit le troisiéme jour?

R. Il sépara l'eau & la terre, & il fit produire à la terre toutes sortes d'arbres & de plantes. *f.*

D. Qu'est-ce que Dieu fit le quatriéme jour?

R. Il fit le soleil & la lune, les autres planetes; & les étoiles. *g.*

a Ps. cxiij. 3. selon l'Hebr: cxxxiv. 6.

b Nous parlons suivant l'autorité du Texte original de la sainte Ecriture, & nous ne prétendons pas ici entrer dans la discussion de l'exacte chronologie du monde. Ceux qui veulent y entrer, peuvent consulter le P. Petau, Tourniel, Salian, Usserius, Baronius, la Chronologie qui est à la fin de la Bible imprimée par Vitré; ce que le P. Pesron & le P. Martianay ont écrit pour & contre l'antiquité des temps rétablie, &c.

c Genes. ij. 2.

d Genes. j. 2. 3. 4. 5. Voy. S. Aug. liv. 12. des Confess. ch. 7. n. 7.

e Genes. j. 6. 7. 8.

f Vers. 9. 10. 11. 12. 13.

g Vers. 14. 15. 16. 17. 18. 19.

D. Qu'est-ce

D. Qu'eſt-ce que Dieu fit le cinquiéme jour ?

R. Il forma les oiſeaux & les poiſſons. *h.*

D. Qu'eſt-ce que Dieu fit le ſixiéme jour ?

R. Il créa tous les animaux & les reptiles de la terre ; & enfin l'homme & la femme, pour préſider ſur les animaux, les oiſeaux, les poiſſons & les reptiles. *i.*

§. 2. *Des Anges & des Démons.*

D. Dieu n'a-t-il pas auſſi créé les Anges ?

R. Oui. L'Ecriture-Sainte le dit ſouvent *k* : mais il n'en eſt pas parlé expreſſément dans le premier chapitre de la Genèſe.

D. Quels jours ont-ils été créés ?

R. Nous ne ſçavons rien ſur cela de poſitif : l'Ecriture-Sainte ne le dit clairement nulle part ; & les ſaints Peres ſont partagés de ſentiment ſur cette matiére. Nous ſçavons ſeulement, ſelon le quatriéme Concile de Latran, que Dieu créa dès le commencement la nature ſpirituelle & la corporelle. *l.*

D. Qu'eſt-ce que les Anges ?

R. Ce ſont des créatures ſpirituelles & intelligentes, qui ne ſont pas faites pour être unies à des corps.

D. Pourquoi dites-vous que les Anges ſont des créatures ſpirituelles ?

R. Parce qu'ils n'ont ni corps, ni figure, ni couleur, & qu'ils ne peuvent être apperçus par les ſens dans leur propre nature. *m.*

D. Pourquoi dites-vous que les Anges ſont des créatures intelligentes ?

R. Parce qu'ils ont une connoiſſance & un entendement comme les hommes, & plus parfaits que ne ſont la connoiſſance & l'entendement des hommes.

D. Pourquoi dites-vous que les Anges ne ſont pas faits pour être unis à des corps ?

R. Parce qu'ils ſont faits pour ſubſiſter ſeuls, indépendamment d'aucuns corps.

h Verſet 20. 21. &c.

i Verſet 24. 25. 26. 28. 31. Voyez ce que S. Baſile & S. Ambroiſe ont écrit ſur l'Ouvrage des ſix jours.

k Pſeaume clxviij. 2. 5. Daniel. iij. 58. Coloſſ. j. 16.

l Voyez le ch. *Firmiter extr. de ſumma Trinit.* & Eſtius ſur le 2. liv. des Sentences, diſt. 2. §. 3.

m Hebreux, j. 7.

Explication.

L'ame raisonnable est aussi une créature spirituelle & intelligente : mais elle est faite pour être unie à un corps, & par cette union former ce qu'on appelle l'homme. Il n'en est pas ainsi des Anges. Ils peuvent mouvoir des corps ; & nous voyons dans l'Ecriture, que les Anges ont apparu quelquefois sous une figure humaine : mais cette impression de mouvement n'a rien de commun avec l'union que Dieu a mise entre le corps & l'ame. L'ame est faite pour être une au corps humain : elle en est séparée par la mort, mais pour lui être réunie au dernier jour. *n.*

D. Sçavons-nous quelque chose de certain sur le nombre des Anges ?

R. Tout ce que nous sçavons, c'est que leur nombre est très-grand. *o.*

D. Tous les Anges sont-ils de même rang & de même ordre ?

R. L'Ecriture-Sainte fait mention des Séraphins, des Chérubins, des Thrônes, des Dominations, des Principautés, des Puissances, des Vertus des Cieux, des Archanges & des Anges. C'est tout ce que nous sçavons de certain sur cela. *p.*

Explication.

On distingue ordinairement les Anges en trois Hiérarchies, & chaque Hiérarchie en trois Ordres ou Chœurs. On met dans la premiére Hiérarchie, les Séraphins, les Chérubins & les Thrônes ; dans la seconde, les Dominations, les Principautés & les Puissances ; dans la troisiéme, les Vertus des Cieux, les Archanges & les Anges. Ces distinctions des Hiérarchies & des Ordres des Anges se trouvent dans l'Auteur du Livre de la Hiérarchie céleste, attribué à S. Denys, & dans S. Grégoire. *q.*

D. Pourquoi Dieu a-t-il créé les Anges ?

n Voyez l'apparition des trois Anges à Abraham, Gen. xviij. 2. de Raphaël à Tobie, ch. v. 5. 6. de Gabriel à Daniel, à Zacharie, & à la sainte Vierge. Dan. ix. 21. & suiv. Luc, j. 11. & suiv. 26. & suiv.

o Dan. vij. 10. Apoc. v. 11.

p Voyez If. vj. 1. 2. & 3. Hebr. ix. 5. Colossiens, j. 16. Ephes. j. 21. I. Thessal. iv. 15. S. Jude, verset 9.

q Homél. 34. sur les Evang.

R. Pour les rendre heureux ; & pour cet effet Dieu leur a donné tout ce qui étoit néceſſaire pour arriver à la vie éternelle.

D. En quoi conſiſte la vie éternelle ?

R. A connoître Dieu tel qu'il eſt, & le poſſeder pendant toute l'éternité. *r.*

D. Qu'eſt-ce que Dieu a donné aux Anges pour parvenir a ce bonheur ?

R. Une intelligence très-pure pour connoître le bien, une volonté bien diſpoſée pour l'aimer, toutes les graces dont ils avoient beſoin pour pouvoir perſéverer & arriver à la vie éternelle. *ſ.*

D. Tous les Anges ſont-ils arrivés à la vie éternelle ?

R. Non. Pluſieurs d'entr'eux ſe ſont perdus par leur faute ; les autres ont perſéveré, & ſont parvenus à la gloire. *t.*

D. Comment nomme-t-on les Anges qui ont perſéveré dans le bien ?

R. Les bons Anges, les ſaints Anges, ou ſimplement les Anges. *u.*

D. Comment nomme-t-on les Anges qui ſe ſont perdus par leur faute ?

R. Les mauvais Anges, les Diables, les Puiſſances de l'Enfer, les Démons, les Eſprits de malice, de ténébres. *x.*

D. Comment les bons Anges ſont-ils parvenus au bonheur éternel ?

R. Ils ont toujours été fidéles à Dieu, humbles, obéiſſants à ſes ordres : & Dieu, pour récompenſer leur fidélité, les a confirmés en grace ; & ils ſont parvenus à la vie éternelle. *y.*

r Joan. xvij. 3.

ſ Voyez S. Aug. liv. 12. *de la Cité de Dieu*, chap. 9. n. 2. & liv. de la Correction & de la Grace, ch. 11. n. 32.

t S. Jude, verſet 6.

u Voyez Daniel, xij. 1. Apoc. xij. 7. & ſuiv. S. Hieron. *in cap. 6. Michea, in cap. 7. Dan. in cap. 30. Jeremiæ, in cap. 14. 55. & 66. Iſaiæ*; Theodoret, queſt. 3. *ſur la Geneſe*, Serm. 4. *ſur la matiére & le monde*, tom. 4. page 547. édit. de Paris, in-fol. de 1642. & *ſur le ch. 2. de l'Epître aux Hébreux.*

x Voyez Apoc. xij. 9. Eph. vj. 12. Iſ. xiv. 12. & ſuiv. Pſ. lxxvij. 49.

y S. Aug. aux endroits cités ci-deſſus.

D. Comment les mauvais Anges se sont-ils perdus ?

R. Par leur orgueil. Ils se sont élévés en eux-mêmes, ils ont voulu se tirer de la dépendance de Dieu, & lui être semblables ; & par-là ils se sont précipités dans le comble du malheur. *z.*

D. Pourquoi l'orgueil des mauvais Anges les a-t-il précipités dans le malheur ?

R. Parce que c'est une souveraine injustice, que des créatures aient voulu se soustraire à leur Créateur : & il est *souverainement juste*, que Dieu qui résiste aux *superbes*, ait fait ressentir son indignation & son pouvoir à ses créatures rébelles ; & que pour les punir, il les ait condamnées au feu éternel de l'Enfer. *a.*

D. Les Démons sont-ils tous dans l'Enfer ?

R. Ils souffrent tous les peines éternelles : ce qui n'empêche pas que plusieurs d'entr'eux ne soient encore répandus dans l'air ; & c'est pour cela que S. Paul les appelle quelquefois les Puissances de l'air. C'est pour cela aussi qu'il est parlé si souvent dans l'Ecriture des possessions du Démon, & de la délivrance des possedés. *b.*

D. Pourquoi les Démons sont-ils répandus dans l'air, & jusqu'à quand y seront-ils ?

R. Ils y seront jusqu'au jour du Jugement. Jusques alors ils y sont par la permission de Dieu ; & leur malice les porte à tout employer pour perdre les hommes : ils tournent sans cesse autour d'eux, comme des lions rugissans, pour les dévorer ; ils tâchent de les surprendre comme des serpens. Dieu le permet ainsi, afin que les hommes se tiennent sur leurs gardes, qu'ils veillent sur eux-mêmes, qu'ils prient, qu'ils se fortifient de la parole de Dieu, qu'ils vivent de la foi. *c.*

z Is. xiv. 12. 13. 14. 15.

a II. Petr. ij. 4. Jude, v. 6. S. Aug. liv. 11. *de la Cité de Dieu*, ch. 33. & liv. *de la Correct. & de la Grace*, chap. 10. n. 27.

b Ephes. ij. 1. 2. vj. 12. Matth. xij. 22. Luc, ix. 1. S. Jerôme sur le ch. 2. & 6. de l'Epître aux Ephes. S. Basile, Homél. 9. S. Aug. liv. 3. *de la Trinité*, ch. 7. n. 12. &c. Estius sur le 2. liv. des Sentences, dist. 6. §. 12. 13. 14.

c Matth. viij. 28. & suiv. Luc, viij. 27. 28. & suiv. xxij. 31. Act. v. 3. Ephes. ij. 1. 2. vj. 12. I. Petr. v. 8. 9. &c. Voyez aussi dans la Partie 3. de cet Ouvrage l'explic. de la sixiéme Demande du *Pater*, Sect. 2. ch. 4. §. 2.

D. Les démons ont-ils un grand pouvoir pour perdre les hommes ?

R. Avant Jesus-Christ leur pouvoir étoit fort étendu. Ils régnoient presque absolument dans le monde, parce que tous les hommes leur étoient assujettis par le péché. Presque par-tout ils étoient adorés. *d*.

Jesus-Christ les a dépouillés de leur empire par sa Mort & par sa Résurrection. Il a vaincu le Fort armé, il l'a chassé du royaume qu'il occupoit. Il a triomphé de l'ennemi du genre humain. *e*.

Depuis ce temps-là le pouvoir du démon est lié. Il ne tient plus sous son empire les Chrétiens, si ce n'est ceux qui s'assujettissent à lui volontairement par leurs péchés. Mais il a mille artifices pour les faire tomber dans ses piéges. Il ne se rebute jamais. *f*.

A la fin du monde, pendant la persécution de l'Antechrist, la malice des hommes fera que l'empire du démon sera plus étendu; mais cet empire durera peu. Jesus-Christ les dissipera. Il précipitera tous les démons & les impies dans les Enfers; & il menera tous les Saints avec lui en triomphe dans le Ciel, pour régner en eux & avec eux pendant toute l'éternité. *g*.

D. Où sont les saints Anges, & quelle est leur occupation ?

R. 1. Ils sont dans le Ciel toujours présents devant Dieu; ils le voient, ils l'adorent, ils le bénissent, ils sont attachés à lui pour toute l'éternité. *h*.

2. Ils sont les Ministres de Dieu, toujours prêts à lui obéir; & Dieu se sert d'eux pour exécuter ses ordres, par rapport aux créatures, & sur-tout par rapport aux hommes. *i*.

D. Qu'est-ce que les saints Anges font par rapport aux hommes ?

R. 1. Ils présentent à Dieu les priéres des hommes. *k*.

d Ps. xcv. 5. I. Cor. x. 20. 21.
e Coloss. ij. 15.
f Luc, xj. 24. & suiv. Ephes. vj. 11.
g Apoc. xx. 1. 2. 3. & 9. xxj. 9. 10. 12. II. Thess. ij. 8. 9. 10.
h Tob. xij. 15. Dan. vij. 10. Matth. xviij. 10. Apoc. v. 11. Is. vj. 2. 3.
i Ps. cij. 20. 21. Hebr. j. 14.
k Tob. xij. 12. Apoc. viij. 3. 4. S. Hilaire *sur le chap.* 18. *de S. Matth.* n. 5. S. Bern. Serm. 7. n. 7. & Serm. 31. n. 5. *sur le Cant. des Cantiq.*

2. Dieu se sert d'eux pour faire connoître aux hommes ses volontés, ou pour opérer des merveilles en leur faveur en des occasions extraordinaires. *l.*

3. Dieu les a établis pour être les gardiens & les protecteurs de l'Eglise & de chaque fidéle en particulier. *m.*

D. Les infidéles ont-ils aussi des Anges Gardiens ?

R. Les sentimens des saints Peres sont partagés sur cette question, & l'Ecriture-Sainte ne nous apprend sur cela rien de positif. *n.*

§. 3. *De la Création de l'Homme.*

D. Quelle est la créature la plus parfaite après les Anges ?

R. C'est l'homme, qui est une créature raisonnable, faite à l'image & à la ressemblance de Dieu. *o.*

D. Pourquoi dites-vous que l'homme est une créature raisonnable?

R. Parce que l'homme peut agir avec connoissance & avec choix : il connoît ce qu'il fait, & pourquoi il le fait.

D. Pourquoi dites-vous que l'homme a été formé à l'image & à la ressemblance de Dieu ?

R. Parce que les hommes ont reçu de Dieu l'esprit, l'entendement, la volonté, la liberté : & par ces avantages, qui ne conviennent point aux autres créatures, si on excepte les Anges, Dieu a, pour ainsi dire, imprimé en eux son image & sa ressemblance. Car Dieu est esprit;

l Gen. xvj. 7. 8. 9. xix. 1, jusqu'à 19. xxj. 17. xxiv. 7. xxxj. 11. Exod. xij. 23. xiv. 19. Nomb. xxij. 22. 23. 24. Josué, v. 13. 14. Juges, ij. 1. vj. 11. & suiv. xiij. 3. 8. &c. II. Reg. xxiv. 16. III. Reg. xix. 5. & suiv. Tob. iij. 25. v. 5. & suiv. Dan. iij. 49. vj. 22. viij. 16. ix. 2. & suiv. xiv. 33. 35. 38. II. Machab. iij. 26. x. 29. Matth. j. 20. 21. ij. 13. 19. 20. xxiv. 31. xxvj. 53. xxviij. 2. & suiv. Luc, j. 11. 26. ij. 9. Joan. v. 4. Act. j. 10. v. 19. x. 3. xij. 7. 23. xxvij. 25.

m Ps. xxxiij. 8. xc. 11. 12. Dan. xij. 1. Matth. xviij. 10. Act. xij. 15. S. Basile, liv. 3. *contre Eunom.* & *sur le Ps.* 48. vers la fin. S. Chrysost. Homél. 60. S. Jerôme *sur le chap.* 18. *de saint Matth.* S. Chrysost. Hom. 3. *sur la I. aux Coloss.* Orig. Hom. 4. *sur S. Luc*, & Hom. 1. *sur le Ps.* 37. Cassien, Conférence 9. ch. 17. Théodoret, quest. 3. *sur la Gen.* S. Bern. liv. 5. *de la Considération*, ch. 4. n. 7. & 8. & Serm. 12. sur le Pseaume *Qui habitat.* n. 2. & suiv.

n S. Jerôme *sur le chap.* 18. *de S. Matth.* S. Basile & S. Chrysost. aux endroits cités ci-dessus. S. Bern. Serm. 3. sup. *Missus est.* n. 1.

o Gen. j. 26. 27.

& ſon entendement, ſa volonté, ſa liberté, ſont les perfections les plus éclatantes de ſa divine nature. *p*.

D. Pourquoi les Anges ſont-ils des créatures plus parfaites que les hommes ?

R. Parce que les Anges reſſemblent plus parfaitement à Dieu. Ils ſont tout eſprit ; ils n'ont point de corps. Et l'homme qui eſt compoſé de corps & d'ame, ne reſſemble à Dieu que par ſon ame, qui n'eſt qu'une partie de lui-même.

D. Quand eſt-ce que Dieu a créé l'homme ?

R. Le ſixiéme jour de la création du monde, comme nous l'avons dit ci-deſſus, à la derniére réponſe du premier Paragraphe de ce Chapitre.

D. Comment eſt-ce que Dieu forma l'homme ?

R. Il forma ſon corps de terre, & il donna la vie à ce corps en l'uniſſant à une ame raiſonnable. Car l'ame raiſonnable eſt le principe de la vie du corps humain. *q*.

D. Qu'eſt-ce que l'ame raiſonnable ?

R. C'eſt un eſprit immortel, créé de Dieu pour être uni au corps humain.

D. Comment ſçavons-nous que notre ame eſt ſpirituelle & immortelle ?

R. La Foi & la Raiſon nous l'apprennent.

Explication.

La Foi nous l'apprend par toute l'Ecriture Sainte, & par toute l'œconomie de la Religion, qui ne ſçauroit ſubſiſter ſans cette vérité fondamentale.

La Raiſon nous fournit diverſes preuves très-convaincantes. Nous n'apportons ici qu'un ſeul raiſonnement.

Si l'ame eſt ſpirituelle, elle eſt immortelle : car il n'y a de mortel que ce qui eſt corruptible. Il n'y a de corruptible que ce qui a des parties ſéparables l'une de l'autre. Ce qui eſt ſpirituel, eſt indiviſible : il eſt donc incorruptible.

Or l'ame eſt ſpirituelle. Car tout ce qui penſe & qui réflechit ſur ſes penſées, eſt ſpirituel : la matiére

p Joan. iv. 24. S. Aug. liv. 1. *de la Genèſe*, contre les Manich. chap. 17. n. 28. liv. 12. *de la Trinité*, chap. 7. n. 12. *ſur le Pſ.* 54. n. 3. &c.

q Gen. ij. 7. S. Aug. liv. 13. *de la Cité de Dieu*, chap. 24. n. 2. & 4.

n'eſt pas capable de penſer & de raiſonner. De quelque maniére qu'on la tourne, vous n'y concevrez jamais que de l'étenduë, des figures, du mouvement local. Il eſt impoſſible que la penſée ſoit corps, ni que le corps ſoit penſée. Or nous ne pouvons douter que nous ne penſions, que nous ne connoiſſions, que nous ne voulions, que nous ne réfléchiſſions, &c. Le doute, ſi nous penſons, eſt lui-même une penſée. Il y a donc en nous un principe ſpirituel qui nous fait penſer ; & ce principe eſt ce que nous appellons l'ame raiſonnable. *r*.

D. Comment eſt ce que Dieu forma l'ame raiſonnable du premier homme ?

R. Il la créa, c'eſt-à-dire, qu'il la tira du néant, & Dieu créa ainſi toutes les ames pour les unir au corps humain.

Explication.

Saint Auguſtin n'a voulu rien décider ſur la queſtion de l'origine de l'ame ; ſi Dieu crée chaque ame en l'uniſſant au corps ; ou ſi l'ame de chaque homme, quoique ſpirituelle & immortelle, eſt une émanation de l'ame d'Adam leur pere commun. *ſ*.

Saint Grégoire & quelques Auteurs poſtérieurs ont eu ſur cela la même reſerve que S. Auguſtin. *t*.

S. Jerôme, S. Ambroiſe, S. Cyrille d'Alexandrie, S. Athanaſe, S. Grégoire de Nyſſe, & preſque tous les autres Peres enſeignent que Dieu crée chaque ame en l'uniſſant au corps. C'eſt le ſentiment que tous les Théologiens ſoûtiennent avec raiſon, comme étant le plus conforme à la ſainte Ecriture. *u*.

D. Dieu a-t-il formé la premiére femme de la même maniére que le premier homme ?

r Voyez ce raiſonnement plus étendu, avec pluſieurs autres, dans les Auteurs qui ont écrit exprès ſur cette matiére ; ils ſont entre les mains de tout le monde. Voyez auſſi le liv. de S. Aug. *ſur l'immort. de l'ame*, ch. 1. n. 1. ch. 6. n. 10. ch. 9. n. 16. & ch. 16. n. 25.

ſ S. Aug. 1. liv. *des Rétractations*, chap. 1. n. 3. Lett. 166. ou 28. à S. Jerôme *ſur l'origine de l'ame*, chap. 2. n. 3. &c.

t S. Grég. liv. 7. Epiſt. 54. S. Eucher de Lyon *ſur le 2. ch. de la Gen.* liv. 1. n. 12. & *des queſt. ſur la Gen.* page 840. du tom. 6. de la grande Bibliot. des PP. de Lyon ; Caſſiodore, liv. *de l'Ame*, chap. 7. pag. 632. Raban, liv. 2. *de l'inſtitution des Clercs*, ch. 57.

u Pſ. xxxij. 15. Zach. xij. 1. Eccleſ. xvij. 7. Hebr. xij. 9.

R. La formation de l'ame de l'un & de l'autre a été la même. Mais pour former le corps de la femme, Dieu ne prit pas de la terre, comme il en avoit pris pour former le corps de l'homme. Au lieu de cela, Dieu envoya à l'homme un ſommeil, pendant lequel il tira une de ſes côtes; & de cette côte de l'homme Dieu forma le corps de la femme. *x*.

D. Pourquoi Dieu en uſa-t-il ainſi?

R. Pour faire comprendre la grande union que le mariage devoit former entre l'homme & la femme, puiſque l'homme pouvoit dire : *Que la femme étoit l'os de ſes os, & la chair de ſa chair*. Ce furent les paroles d'Adam quand Eve fut formée. *y*.

D. Qu'étoit-ce que le ſommeil que Dieu envoya au premier homme, quand il voulut former le corps de la femme ?

R. C'étoit une eſpéce d'extaſe, qui repréſente un grand myſtére.

D. Quel myſtére ?

R. Le voici. Comme la femme n'a été unie à l'homme par le lien du mariage, qu'après avoir été formée du côté de l'homme endormi; ainſi l'Egliſe n'a été unie à Jeſus-Chriſt par le lien ſacré qui forme entre eux une union indiſſoluble, qu'après avoir été, pour ainſi dire, formée par l'eau & le ſang qui ſortirent du côté de Jeſus-Chriſt, percé ſur la croix après ſa mort. C'eſt pour faire alluſion à ce myſtére, que S. Paul dit que *nous ſommes les membres du corps de Jeſus-Chriſt, la chair de ſa chair, & les os de ſes os*, & que le mariage repréſente l'union de Jeſus-Chriſt & de l'Egliſe. *z*.

S. Jerôme, Lett. à Pammachius 36. ou 61. & Lett. à Marcellin & Anapſichie, qui eſt la 165. ou 27. dans les Lett. de S. Aug. ch. 1. n. 1. & Comment. ſur le dernier ch. de l'Eccleſiaſte, &c. S. Ambroiſe, liv. *du bien de la mort*, chap. 9. n. 42. S. Cyrille d'Alex. liv. 1. *ſur S. Jean*, ch. 9. tom. 4. pag. 78. édit. de Paris, in-fol. ann. 1638. S. Athanaſe, liv. 1. contre les Gentils, n. 31. S. Grégoire de Nyſſe, liv. *de l'Ame*, chap. 6. Eſtius ſur le 2. livre des Sentences, diſt. 17. §. 14. 25. & 16.

x Gen. ij 21. 22.

y Gen. ij. 23. 24. Voyez S. Aug. liv. 12. *de la Cité de Dieu*, chap. 27. n. 1.

z Epheſ. v. 30. 31. S. Aug. *Traité 9. ſur S. Jean*, n. 2.

D. Quel eſt le nom du premier homme & de la premiére femme ?

R. Adam & Eve. *a*.

§. 4. *Du Paradis terreſtre, & de l'état d'innocence.*

D. Où Dieu mit-il Adam après l'avoir créé ?

R. Dans le Paradis terreſtre, afin qu'il s'y occupât, & qu'il le conſervât. *b*.

D. Qu'étoit-ce que le Paradis terreſtre ?

R. C'étoit un jardin délicieux, dans lequel Dieu avoit mis toutes ſortes d'arbres agréables à la vuë, & de fruits agréables au goût ; entr'autres, l'arbre de vie, & l'arbre de la ſcience du bien & du mal. *c*.

D. Qu'étoit ce que l'arbre de vie ?

R. C'étoit un arbre dont le fruit, dit S. Auguſtin, auroit empêché les hommes de vieillir & de mourir. *d*.

D. Qu'étoit-ce que l'arbre de la ſcience du bien & du mal ?

R. Il eſt ainſi appellé, à cauſe des effets dont il devoit être l'occaſion.

Explication.

Pour entendre cette Réponſe, il faut ſçavoir que Dieu permit aux hommes de manger de tous les fruits du Paradis terreſtre : il leur défendit uniquement de toucher au fruit de l'arbre que l'Ecriture Sainte nomme l'arbre de la ſcience du bien & du mal. Il eſt ainſi nommé, parce que les hommes, en s'abſtenant de manger du fruit de cet arbre pour obéir à Dieu, devoient être heureux, & par conſéquent connoître le bien ; au lieu qu'en mangeant de ce fruit contre l'ordre de Dieu, ils devoient ſe rendre malheureux, & par conſéquent connoître le mal par une funeſte expérience. *e*.

D. Le fruit de cet arbre étoit-il mauvais par lui-même ?

R. Non. Il étoit bon comme les autres : Dieu ne le

a Gen. iij. 20. v. 2.
b Gen. ij. 15.
c Gen. ij. 8. 9.
d S. Aug. liv. 1. *des mérites & la remiſſion des péchés*, ch. 3. n. 3. & *Cité de Dieu*, liv. 14. chap. 20.
e S. Aug. liv. 1. *de la Cité de Dieu*, ch. 17.

défendit aux hommes, que pour éprouver leur obéiſſance. *f.*

D. Pourquoi Dieu a-t il fait l'homme ?

R. Pour le rendre heureux comme les Anges, en ſe communiquant à lui ſans aucune reſerve pour tout l'éternité.

D. Les hommes & les Anges ne pouvoient-ils être heureux que par la poſſeſſion de Dieu ?

R. Non. Car on n'eſt heureux parfaitement que quand on a tout ce qu'on peut ſouhaiter ; enſorte qu'il n'y ait plus rien à deſirer, ni rien à craindre.

Or il n'y a que Dieu qui ſoit le ſouverain bien dont la poſſeſſion ne laiſſe plus rien à ſouhaiter, ni rien à craindre. Tout autre bien eſt imparfait & fragile ; il ne peut jamais contenter pleinement l'eſprit ni le cœur. *g.*

D. Qu'eſt-ce qu'Adam & Eve devoient faire après leur création, pour arriver au bonheur pour lequel ils avoient été créés ?

R. Ils devoient vivre dans la dépendance & l'obéiſſance à l'égard de Dieu ; s'attacher à lui de tout leur cœur, & lui rendre leurs hommages comme à leur Souverain ; vivre entr'eux en paix & en union. En un mot, ils devoient aimer Dieu par deſſus toutes choſes & le prochain comme eux-mêmes, & s'abſtenir de prendre ou de donner du fruit défendu.

D. Comment ſçavoient-ils qu'ils devoient pratiquer ces choſes ?

R. Dieu même avoit gravé dans le fond de leur cœur l'impreſſion de ces grands & indiſpenſables devoirs ; & il leur avoit poſitivement défendu de toucher au fruit de l'arbre de la ſcience du bien & du mal. *h.*

D. Avoient-ils beaucoup de facilité pour accomplir ces devoirs ?

R. Oui. Car en les créant, Dieu leur avoit donné tous les avantages corporels & ſpirituels qui pouvoient contribuer à leur en rendre l'accompliſſement facile. *i.*

f S. Aug. même liv. 14. *de la Cité de Dieu*, ch. 12. & 15. n. 1.

g S. Aug. liv. *de la nature du bien*, ch. 17.

h Geneſe, ij. 17.

i Saint Auguſtin, *Cité de Dieu*, liv. 14. chapitre 15. n. 1.

D. Quels sont les avantages corporels que les hommes reçurent de Dieu ?

R. Leur corps devoit toujours jouir d'une santé parfaite, sans être sujet ni aux infirmités, ni à la mort. *k.*

D. Quels sont les avantages spirituels qu'ils reçurent ?

R. Leur ame fut créée dans un état de droiture, de lumiére, & de justice. *l.*

Explication.

1. Ils reçurent tout ce qui peut rendre l'esprit accompli ; c'est-à-dire, toutes les lumiéres naturelles dont l'homme est capable. Nulle ignorance dangereuse, nul défaut dans le jugement & dans la raison ne ternissoit la beauté de leur esprit.

2. Ils avoient une liberté pleine & entiére pour faire tout ce qu'ils vouloient, & une volonté droite & portée au bien, sans aucun penchant vers le mal.

3. Ils étoient les maîtres de tous les mouvemens de leur corps. Ils étoient dans une assiette toujours égale, toujours tranquille, sans aucun excès.

4. Dieu leur avoit donné tous les secours, toutes les graces avec lesquelles ils pouvoient, s'ils vouloient, arriver à la vie éternelle, & sans lesquelles ils ne pouvoient y arriver.

5. Enfin ils ne possédoient pas ce bonheur pour eux seuls ; ils devoient le transmettre à toute leur postérité. *m.*

CHAPITRE III.

Du Péché de l'homme, & des suites de ce Péché.

§. 1. *Du Péché des premiers hommes.*

D. LEs hommes conserverent-ils long-temps tous les avantages de l'état d'innocence ?

R. Non. Ils les perdirent bientôt par leur désobéissance & leur péché.

k Sag. ij. 23. S. Aug. *Cité de Dieu*, liv. 14. chap. 19. &c.
l. Ecclef. vij. 30. Ephef. iv. 24.

m. S. Aug. liv. 14. *de la Cité de Dieu*, ch. 10. 19. & 26. & liv. *de la Correction & de la Grace*, ch. 12. n. 29. 31. & 31.

D. En quoi désobéirent-ils à Dieu ?

R. En ce qu'ils mangerent du fruit dont Dieu leur avoit défendu de manger.

D. Comment se déterminerent-ils à manger de ce fruit ?

R. Eve se laissa séduire par le démon ; & après en avoir mangé, elle en présenta à Adam qui en mangea comme elle. *n.*

D. Comment le démon séduisit-il Eve ?

R. Il se servit de l'organe d'un serpent, & il dit à Eve, que s'ils mangeoient de ce fruit, ils ne mourroient point ; mais qu'ils seroient semblables à Dieu, & qu'ils connoîtroient parfaitement le bien & le mal. *o.*

D. Pourquoi le démon voulut-il séduire les hommes?

R. Par envie & par jalousie, pour les rendre malheureux comme lui, en leur faisant perdre le bonheur pour lequel ils avoient été créés les uns & les autres. *p.*

D. Par quel principe Eve se laissa-t-elle séduire par le démon ?

R. Par un principe d'orgueil, & puis de curiosité & de sensualité.

Explication.

Par un principe d'orgueil. Elle voulut se rendre semblable à Dieu : elle se révolta contre son Créateur.

De curiosité. Elle voulut éprouver si effectivement elle sçauroit le bien & le mal, quand elle auroit mangé de ce fruit.

De sensualité. Le fruit étoit beau à la vuë : elle voulut éprouver s'il étoit agréable au goût. *q.*

D. Adam se porta-t-il à offenser Dieu par le même principe qu'Eve sa femme ?

R. Saint Augustin dit souvent que l'orgueil a été le premier principe du péché d'Adam : la curiosité, la sensualité, la complaisance pour sa femme ont été une suite de cet orgueil.

Les autres Peres de l'Eglise sont de même avis sur

n Genèse, iij. 6. 12. 13. I. Timothée, ij. 14.
o Genèse, iij. 4. 5.
p Sag. ij. 24. Joan. viij. 44.
q Genèse, iij. 5. 6. Voyez S. Chrysost. Homél. 16. *sur la Gen.* & S. Aug. liv. 11. *de la Gen. à la lettre*, ch. 30. n. 39.

cela. L'Ecriture-Sainte nous fait aſſez comprendre la même choſe. *r*.

D. Le péché d'Adam a-t-il été fort conſiderable ?

R. Saint Auguſtin appelle ce péché ineffable dans ſa grandeur. *ſ*.

On peut juger de la grandeur du péché par la majeſté de Dieu, dont il viola la Loi ; par la grande facilité qu'Adam avoit à ne le pas commettre ; par les ſuites funeſtes de ce crime. *t*.

§. 2. *De la punition du premier péché de l'homme, & du péché originel.*

D. QU'ARRIVA-t-il aux hommes auſſi-tôt après leur péché ?

R. Ils eurent honte de ſe voir nuds, & ils ſe couvrirent de feuilles de figuier. *u*.

D. Pourquoi cette honte ne commença-t-elle qu'après leur péché ?

R. Parce qu'ils commencerent alors ſeulement à ſentir la révolte de leur chair contre l'eſprit. *x*.

D. Dieu laiſſa-t-il le péché d'Adam & d'Eve impuni ?

R. Non. Dieu les punit dans leur propre perſonne, & dans celle de leurs deſcendans.

1. Leur corps fut aſſujetti à toutes ſortes d'infirmités & à la mort.

2. Leur ame fut ſujette à l'ignorance & à la concupiſcence ; & leur liberté fut fort affoiblie.

3. Ils perdirent l'empire que Dieu leur avoit donné ſur tous les animaux. Ils s'étoient révoltés contre Dieu ; tout ſe révolta contr'eux.

4. Dieu dit à l'homme que la terre ne produiroit plus d'elle-même que des ronces & des épines, & qu'il mangeroit ſon pain à la ſueur de ſon viſage.

Il dit à la femme : *Je vous affligerai de pluſieurs maux pendant votre groſſeſſe ; vous enfanterez dans la douleur ;*

r Gen. iij. Proverb. xvj. 18. Eccli. x. 14. 15. Tob. iv. 14. S. Aug liv. 11. *de la Gen. à la lett.* chap. 5. n. 7. ch. 30. n. 39. chap. 39. n. 53. *Cité de Dieu*, liv. 14. chap. 13. n. 1.

ſ S. Aug. *Manuel*, ch. 47.

t S. Aug. *Cité de Dieu*, liv. 14. chap. 15.

u Genèſe, iij. 7.

x S. Aug. liv. 20. *de la Genèſe à la lettre*, chap. 34. n. 46. & liv. 14. *de la Cité de Dieu*, chapitre 17.

vous serez sous la puissance de votre mari, & il vous dominera.

5. Ils furent l'un & l'autre chassés honteusement du Paradis terrestre, sans qu'il leur fût possible d'y entrer.

6. Ils furent asservis à l'empire du démon.

7. L'entrée du Ciel pour lequel ils avoient été créés, leur fut fermée; & ils mériterent la damnation éternelle. *y.*

D. Qu'entendez-vous par la concupiscence à laquelle vous dites que les hommes furent assujettis en punition de leur péché?

R. J'entends la pente & l'inclination au mal: & cette inclination a trois branches, d'où naissent tous les péchés. Saint Jean appelle ces trois branches, la concupiscence de la chair, la concupiscence des yeux, & l'orgueil de la vie; c'est-à dire, la sensualité, la curiosité, & l'orgueil. *z.*

D. Pourquoi le péché d'Adam fut-il puni par l'assujettissement à ces passions?

R. Parce que c'étoit par orgueil, par curiosité & par sensualité qu'ils s'étoient volontairement portés à désobéir à Dieu. *a.*

D. En quoi la liberté de l'homme fut-elle affoiblie par le péché?

R. En ce qu'après le péché il n'eut plus la même facilité pour le bien, qu'il avoit auparavant. *b.*

D. Quelle a été la punition du péché d'Adam & d'Eve dans leurs descendans?

R. La même que dans les premiers hommes. C'est pour cela que nous naissons tous assujettis à toutes sortes d'infirmités, à la mort, à l'ignorance, à la triple concupiscence; esclaves du péché & du démon, ennemis de Dieu, enfans de colére, dignes de l'Enfer. *c.*

D. Est-il juste que les descendans d'Adam & d'Eve

y Voyez le troisiéme chapitre de la Genèse.

z I. Joan. ij. 16. *Voyez* le chap. préliminaire de la Partie 2. de cet Ouvrage.

a Voyez sur cela les autorités ci-dessus rapportées.

b Concile de Trente, Sess. 5. Décret *sur le péché originel*, & le II. Concile d'Orange, chap. 2. 13. & 15. ann. 529.

c Job, xiv. 1. & suiv. Act. xvij. 30. Rom. v. 10. 12. 16. vj. 17. 20. vij. 14. 23. 24. 25. Ephes. ij. 3. Coloss. j. 23. &c.

soient punis pour un péché qu'ils n'ont pas commis ?

R. Les jugemens de Dieu sont incompréhensibles, mais infiniment justes. Les hommes sont tous coupables du péché : ils naissent tous avec la tache originelle ; c'est avec justice qu'ils en portent la peine. *d.*

D. Comment se peut-il faire que nous naissions coupables d'un péché commis avant que nous fussions au monde ?

R. Nous étions tous renfermés d'une maniére ineffable dans la personne de notre premier pere ; & c'est en lui, dit S. Paul, que nous avons tous péché. *e.*

D. Mais n'est-ce pas une chose incompréhensible, que l'ame de chaque homme, qui est créée de Dieu pure & sans tache, contracte, par son union avec le corps, un péché commis depuis tant de siécles ; & que la corruption de ce corps de mort se communique à l'ame ?

R. Il faut avouer que le péché originel est un mystére incompréhensible. Mais l'homme est incompréhensible aussi sans péché. Tout ce que nous voyons & que nous sentons en nous de grandeur & de bassesse, prouve la grandeur & la misére d'un être qui est corrompu, non par sa nature, mais par le péché. Tout Fidele croit fermement par la Foi la vérité du péché originel qu'il entrevoit par la raison, & qu'il sent par sa misere. Dieu a révelé clairement cet article dans l'Ecriture : l'Eglise l'a toujours enseigné ; & c'est sur cette croyance qu'est établie toute l'œconomie de la Religion. *f.*

D. Pourquoi dites-vous que toute l'œconomie de la

d Rom. v. 12.
e Ibid.
f Job, xiv. 4. Ps. I. 7. Rom. v. 12. & suiv. II. Cor. v. 14. S. Justin Mart. *Dial. contre Tryphon*, pag. 315. & 316. édit. de Paris 1615. S. Irenée, liv. 3. *contre les Heres.* ch. 20. au commencement, liv. 4. chap. 2. à la fin ; liv. 5. ch. 17. & 19. S. Cyp. Lett. 54. ou 59. à Fidus. S. Hil. sur ces paroles du Ps. 118. *Mon ame vivra & vous louera.* Lett. 21. n. 6. &c. S. Greg. de Naz. Orais. 38. qui est *sur la Nativ. de Jesus-Christ.* S. Chrysost. Homél. 9. *sur la Genèse* ; Homél. 10. *sur l'Ep. aux Rom.* &c. S. Ambr. *sur le Ps.* 48. n. 8. & *sur S. Luc*, liv. 4. ch. 4. n. 7. & 8. & liv. 7. chap. 15. n. 109. S. Jerôme sur le 3. chap. de Jonas. S. Aug. rapporte toutes ces autorités contre les Pélagiens, pour leur prouver la tradition de l'Eglise sur le dogme du péché originel ; & il réfute toutes leurs objections. *Voyez* les Livres de ce Pere, des mérites & de la remission des péchés, du péché originel contre Cœlestius ; des noces & de la concupiscence, contre les deux

Religion est établie sur la croyance du péché originel ?

R. Parce que c'est sur ce dogme qu'est établie la nécessité de l'Incarnation, de la Mort, de la Résurrection, de l'Ascension de Jesus-Christ, du Baptême des enfans, de la Priére, de la Pénitence, de la vigilance chrétienne. *g.*

§. 3. *De la nécessité & de la promesse du Rédempteur ou Messie.*

D. Que seroit-il arrivé aux hommes, si Dieu les eût traités comme ils le méritoient ?

R. Ils auroient été absolument abandonnés de Dieu comme les démons, & condamnés comme eux au feu éternel de l'Enfer ?

D. N'auroient-ils pas pu rentrer en eux-mêmes, faire pénitence, demander pardon à Dieu, & l'obtenir ?

R. La corruption où la nature humaine étoit plongée par le péché, étoit telle, que les hommes auroient toujours aimé leurs péchés, bien-loin de les pleurer, & n'auroient jamais connu salutairement leur misére, si la grace de Dieu ne leur eût ouvert les yeux, & touché le cœur, pour la leur découvrir, & les en faire gémir.

Mais quand ils auroient connu leur malheur par eux-mêmes, qu'ils en auroient gémi, qu'ils auroient crié vers Dieu ; tout cela eût été inutile pour le salut : ils n'auroient jamais pu expier d'eux-mêmes une offense infinie commise contre Dieu, ni appaiser sa justice qui demandoit une satisfaction proportionnée à l'offense.

D. Le mal des hommes étoit donc sans aucune ressource ?

R. Oui ; si Dieu, par un effet de sa seule bonté, ne leur eût fait miséricorde.

D. En quoi consiste la miséricorde que Dieu a faite aux hommes ?

R. Cette miséricorde est ineffable dans sa grandeur : elle est inconcevable. Dieu a tellement aimé le monde,

Epîtres des Pélagiens à Boniface ; & enfin les six Livres contre Julien. *Voyez* aussi sur cela les Ecrits des SS. Papes Innocent I. Zozime, Céléstin I. Léon I. Gelase I. Hormisd. &c. ceux de S. Prosper & de S. Fulgence, & les Définitions des Conciles d'Afrique, d'Orange, de Florence, & enfin du Concile de Trente, Session 5. Décret *sur le péché originel I.*

g S. Aug. aux liv. cités.

qu'il a donné ſon Fils unique, pour racheter les hommes pécheurs.

Le Verbe s'eſt fait chair dans le ſein d'une Vierge. Il nous a réconciliés avec Dieu par ſa mort : il nous a ouvert l'entrée du Ciel par ſa Réſurrection & par ſon Aſcenſion : il nous a inſtruits par ſa doctrine, étonnés & touchés par ſes miracles, convertis & renouvellés par le Saint-Eſprit ; ranimés, fortifiés, nourris par ſa grace & par les Sacremens ; conſacrés, offerts, rendus dignes de Dieu par ſon Sacrifice. Jeſus-Chriſt eſt notre Interceſſeur, notre Protecteur, notre Chef. Il a vaincu pour nous le démon ſur la Croix : il ſe ſurmonte en nous tous les jours dans nos tentations, quand nous ſommes fidéles à ſa grace : il nous en fera triompher à jamais dans le Ciel, ſi nous perſéverons juſqu'à la fin.

D. Eſt-ce auſſi-tôt après le péché, que Dieu a fait aux hommes cette grande miſéricorde ?

R. Non. Dieu ſe contenta pour-lors de la leur promettre. Mais quatre mille ans au moins ſe ſont écoulés depuis le péché juſqu'à la venuë du Fils de Dieu ſur la terre.

R. En quels termes étoit conçue la promeſſe que Dieu fit aux hommes de leur envoyer un Rédempteur ?

D. Dieu maudit le Serpent qui avoit ſervi d'organe au démon pour perdre les hommes ; & en le maudiſſant, il dit entr'autres choſes : » Qu'il mettroit une » inimitié éternelle entre lui & les hommes, & que » la femme écraſeroit la tête du Serpent. *h*.

R. Quel eſt le ſens de ces paroles ?

D. Le ſens eſt, que les hommes auroient à jamais une averſion naturelle pour le Serpent ; que l'inimitié entre les hommes & le démon, figuré par le Serpent, ſeroit irréconciliable ; & que d'une Vierge naîtroit un jour le Sauveur du monde, qui devoit détruire l'empire du démon. *i*.

R. De quels noms le Sauveur du monde étoit-il

h Gen. iij. 15.

i Voyez tous les Intreprétes anciens & modernes ſur le ch. 3. de la Genèſe, & de plus S. Irenée, liv. 4. *contre les Heréſ.* chap. 74. S. Cypr. liv. 2. *des témoignages contre les Juifs*, ch. 9. Saint Léon, Serm. 21. *ſur la Naiſſance de J. C.* qui eſt le 2. ch. 1. & Serm. 75. qui eſt le 3.

appellé avant qu'il vînt sur la terre, & dans le temps qu'on l'attendoit ?

R. Les Prophétes lui ont donné plusieurs noms : mais les plus célébres sont ceux de Rédempteur, de Messie, de Christ. *k.*

CHAPITRE IV.

Histoire abbregée de la Religion depuis le péché de l'homme jusqu'à la venuë du Messie.

§. 1. *Pourquoi Dieu n'a pas envoyé le Messie aussi-tôt après le péché. Ce que les hommes devoient faire pour se sanctifier avant sa venuë.*

D. POURQUOI Dieu n'a-t-il pas envoyé le Messie sur la terre aussi-tôt après le péché d'Adam & d'Eve ?

R. Pour plusieurs raisons importantes. *l.*

1. Afin de faire sentir aux hommes par une longue expérience leur foiblesse, & le besoin qu'ils avoient d'un Libérateur pour surmonter leur cupidité. *m.*

2. Afin de porter les hommes par la vuë de ce besoin à soupirer après ce Libérateur, & à le demander avec ardeur, comme ont fait les Saints de l'ancien Testament. *n.*

3. Afin de donner des preuves anticipées de la grandeur de ce futur Libérateur, en faisant long-temps auparavant prédire par les Prophétes toutes les circonstances de sa naissance, de sa vie, de sa mort, de sa sépulture, de sa Résurrection, & du changement qu'il devoit opérer sur la terre. *o.*

sur la Pentecôte, chap. 2. où il y a des passages de la derniére beauté sur cette matiére.

k Job, xix. 25. If. lix. 20. Joan j. 41. Daniel, ix. 26. &c.

l On peut voir cette question traitée à fond dans le Tom. 3. des Dogmes Théol. du P. Thomass. Traité 5.

m Rom. viij. 3. xj. 32. S. Augustin, *sur le Ps. cij.* n. 15. Tr. 3. *sur S. Jean*, n. 2. *sur l'Ep. aux Galates*, chap. 3. v. 19. & suiv. n. 24.

n *Jacob*, Genèse, xlix. 18. *Moyse*, Exode, iv. 13. *Isaïe*, xvj. 1. *S. Siméon & Anne la Prophéteße*, Luc, ij. 25. 37. & 38. &c. S. Aug. Serm. 163. ou 3. *des paroles de l'Apôtre*, n. 4. & Serm. 370. ou 20. *de temp.* chap. 3. n. 3.

o Act. x. 45. S. Aug. *Traité* 13. *sur S. Jean*, nomb. 5.

4. Enfin, Dieu a voulu que les évenemens même du monde fussent une prédiction vivante de ce qui devoit arriver sous le Messie, & une ombre de l'avenir. Ensorte que ceux qui seroient convertis par le Messie, ou par le ministére de ses Disciples, puissent reconnoître, dans l'histoire des événemens passés, les figures des événemens dont ils seroient les témoins, & qu'ainsi tout contribuât à leur rendre la Religion vénérable, & à les attacher à Jesus-Christ. *p.*

D. Puisque le Messie n'est venu que quatre mille ans après le péché, tous les hommes qui ont vécu dans cet intervalle sont donc damnés? Car quelque effort qu'ils fissent, ils ne pouvoient jamais satisfaire à la justice de Dieu offensée par le péché d'Adam, dont tous les hommes naissent coupables.

R. Dieu, par sa miséricorde, a pourvu à cet inconvénient. Le Messie devoit satisfaire à sa justice divine pour les péchés de tous les hommes, tant de ceux qui avoient vécu avant lui, que de ceux qui devoient venir après lui.

En vuë de cette satisfaction du Messie & par ses mérites, les hommes ont pu, même avant sa venuë, se sanctifier & obtenir la remission de leurs péchés. Mais l'entrée du Ciel ne devoit leur être ouverte que par le Messie. Il falloit qu'il y entrât le premier, & qu'il les y conduisît: c'est pour cela que S. Paul nous fait entendre que les Saints de l'ancien Testament ne pouvoient recevoir leur récompense qu'avec nous. *q.*

D. Qu'est-ce que les hommes devoient faire pour se sanctifier avant la venuë du Messie?

R. Ils devoient, 1. croire en un seul Dieu, l'adorer, le servir & l'aimer par-dessus toutes choses.

2. Attendre un Rédempteur, & esperer en lui.

3. Aimer le prochain comme eux-mêmes; s'abstenir de toute injustice, & vivre selon les loix de la conscience & de la droite raison.

p. I. Cor. x. 6. 11. Galat. iv. 24. Coloss. ij. 17. Hebr. viij. 5. x. 1. S. Aug. *de catechis. rudib.* ch. 20. n. 34. Nous expliquerons en détail dans tous les paragraphes de ce chap. les figures anciennes par l'Ecriture-Sainte & par la Tradition.

q Hebr. xj. 39. 40. S. Aug. *sur l'Ep. aux Galat.* ch. 3. n. 23. & liv. *de catechis. rudib.* chap. 19. & suiv. n. 33.

Telle étoit l'obligation générale de tous les peuples de la terre avant le Messie. Mais outre cela les Juifs, dont nous parlerons dans la suite, étoient obligés à observer fidélement tous les préceptes de la Loi de Moyse, & à croire tout ce que Dieu leur avoit révelé de particulier.

En vivant ainsi, les hommes pouvoient se sanctifier avant la venuë du Messie; sans cela, ils se perdoient & se damnoient. *r.*

D. Est-ce ainsi que les hommes ont vécu?

R. Le nombre de ceux qui se sont sanctifiés avant la venuë du Messie a été très-petit, même parmi les Juifs; à plus forte raison parmi les autres peuples; nous le verrons bientôt en détail. *s.*

D. Pourquoi Dieu a-t-il permis qu'un si grand nombre de peuples se soient perdus avant la venuë du Messie?

R. 1. Dieu a voulu faire sentir aux hommes par cette expérience la corruption de la raison abandonnée à elle-même, & l'imperfection de la Loi qui n'étoit écrite que sur la pierre. Il falloit la grace du Messie, pour faire ce que la raison naturelle & la Loi ne pouvoient pas faire. *t.*

2. Dieu n'a fait aucun tort à ceux qui se sont perdus: ils se sont perdus eux-mêmes volontairement; & Dieu, par un effet de sa justice, les a abandonnés à leur corruption. Par-là il a fait éclater davantage sa miséricorde sur le petit nombre de ceux qui se sont sanctifiés: & dans ce petit nombre il a fait voir par avance ce que le Messie devoit opérer par toute la terre après sa venuë, & quelle étoit la grace du Christianisme. Il étoit juste que cette grace ne fût pas si abondante avant le Messie, qu'elle devoit l'être dans la suite. *u.*

r Voyez le Liv. de la nécessité de la Foi en Jesus-Christ, *imprimé à Paris chez Osmont en* 1701.

s Voyez S. Aug. *sur le ch.* 3. *de l'Ep. aux Galates*, verset 20. n. 24.

t Rom. viij. 3. S. Aug. Lett. 145. ou 144. à Anastase, n. 5. Serm. 136. qui n'avoit encore été imprimé, n. 6. & Serm. 125. ou 15. de ceux que le P. Sirmond a le premier fait imprimer, n. 2.

u Rom. ix. 22. & S. Leon, Serm. 23. qui est le 4. *sur la Naissance de Jesus-Christ*, ch. 1.

3. On peut dire que le petit nombre de ceux même d'entre les Juifs, qui avant le Messie se sont sanctifiés, en comparaison de ceux qui se sont perdus, étoit une figure de ce que le Messie lui-même a dit, que *beaucoup sont appellés, & peu sont élus*. *x*.

§. 2. *Comment Adam, Eve, & leurs enfans ont vécu depuis le péché.*

D. COMMENT Adam & Eve se conduisirent-ils, quand ils eurent été chassés du Paradis terrestre ?

R. Dieu leur fit miséricorde, & ils se sanctifiérent par la pénitence. *y*.

D. Eurent-ils des enfans avant leur péché ?

R. Non. Ils n'en eurent qu'après leur chute : & c'est pour cela que tous les hommes naissent coupables du péché originel. *z*.

D. Tous les hommes descendent donc d'Eve & d'Adam ?

R. Oui, Eve est appellée dans l'Ecriture la mere de tous les hommes vivans. *a*.

D. Pourquoi Dieu a-t il voulu que tous les hommes naquissent d'un seul ?

R. Pour les obliger à s'aimer les uns les autres comme freres : & c'est pour cela que Jesus-Christ nous fait entendre que tous les hommes sont notre prochain. *b*.

D. Adam & Eve ont-ils eu un grand nombre d'enfans ?

R. Un très-grand nombre; car ils ont vécu plus de neuf cents ans; & Dieu, qui voulut que le monde fût peuplé par eux, leur accorda une grande fécondité.

D. Sçavons-nous le nombre & le nom des enfans d'Adam ?

R. L'Ecriture-Sainte n'en dit pas le nombre : elle n'en nomme que trois, qui sont, Cain, Abel, & Seth. *c*.

x Matth. xx. 16.

y Sag. x. 1. S. Irenée, liv. 3. *contre les Heréſ.* chap. 33. 34 S. Aug. *liv. des Heréſ.* her. 25. Lett. 164. ou 99. à Evod. ch. 3. n. 6. liv. 2. *des mérit. & de la remiſſ. des péchés*, chap. 34. n. 55 & *de la Nature & de la Grace*, chap. 21. n. 23.

z Gen. iv. 1. Rom. v. 12. & suiv.

a Gen. iij. 20.

b Luc, v. 27. & suiv. S. Aug. liv. 12. *de la Cité de Dieu*, ch. 21. & 27. n. 1. & liv. 14. ch. 1.

c Gen. iv. 1. 2. 25. v. 4.

D. Pourquoi l'Ecriture-Sainte ne fait-elle mention que de ces trois enfans d'Adam ?

R. Parce que Dieu n'a voulu nous apprendre dans l'Ecriture-Sainte l'hiſtoire des hommes, qu'autant qu'elle contribue à nous faire connoître la Religion. Or il ſuffit pour la connoiſſance de la Religion, que le nom de Caïn, d'Abel, & de Seth, nous ſoient connus en particulier ; & que nous ſçachions en général qu'Adam a eu un grand nombre d'autres enfans, qui ſe ſont répandus par toute la terre, eux & leurs deſcendans. *d.*

D. Qu'eſt-ce que l'Ecriture nous apprend ſur Caïn ?

R. Qu'il fut le premier enfant d'Adam : Qu'il fut laboureur : Qu'il offrit à Dieu des fruits de la terre en ſacrifice : Que ni lui, ni ſon offrande ne fut agréable à Dieu : Qu'il tua ſon frere Abel par envie & par jalouſie, parce que Dieu recevoit favorablement les ſacrifices d'Abel : Qu'il fut maudit de Dieu : Qu'en punition de ſon crime il demeura vagabond & fugitif par toute la terre : Que Dieu mit un ſigne ſur lui pour empêcher qu'il ne fût tué par ceux qui le trouveroient : Qu'il bâtit une ville, à laquelle il donna le nom de ſon fils Enoch. *e.*

D. Qu'eſt-ce que l'Ecriture-Sainte nous apprend ſur Abel ?

R. Qu'il fut le ſecond fils d'Adam : Qu'il fut Paſteur de brebis : Qu'il offrit à Dieu en ſacrifice les premiers-nés de ſon troupeau, & ce qu'il avoit de plus beau & de plus gras : Que Dieu le regarda favorablement lui & ſes préſens : Qu'il fut tué par ſon frere Caïn ; & que la voix de ſon ſang s'éleva juſqu'au thrône de Dieu pour en demander vengeance. *f.*

D. Qu'eſt-ce que l'Ecriture-Sainte nous apprend ſur Seth ?

R. Qu'il vint au monde après la mort d'Abel : Qu'il vécut ſaintement ; & que la piété ſe conſerva plus long-temps dans ſa famille que dans celle de Caïn : Qu'il fut un des ancêtres de Jeſus-Chriſt. *g.*

d S. Aug. liv. 15. *de la Cité de Dieu*, chap. 15. n. 1. & 2.

e Gen. iv. 1. & ſuiv. S. Aug. *ſur le Pſ.* 39. n. 13.

f Ibid. & Matth. xxiij. 35. Hebr. xj. 4.

g Gen. iv. 25. & 26. v. 2. & ſuiv. Eccli. xlix. 19. Luc, iij. 38.

D. Qu'eſt-ce que l'hiſtoire de Caïn & d'Abel nous fait connoître par rapport à la Religion ?

R. 1. Nous voyons en la perſonne de ces deux freres l'image des deux Cités, c'eſt-à-dire, des deux ſociétés d'hommes qui doivent vivre enſemble ſur la terre juſqu'à la fin du monde.

2. Ils ſont une figure très-expreſſe, Abel de Jeſus-Chriſt, Caïn des Juifs.

D. Qu'entendez-vous par ces deux Cités ou ſociétés d'hommes qui doivent vivre enſemble juſqu'à la fin du monde ?

R. J'entends la ſociété des bons & la ſociété des méchans, qui ne ſeront ſéparées qu'à la fin du monde, & qui juſques alors ſeront ſur la terre mêlées l'une avec l'autre. Saint Auguſtin donne le nom de Cité de Dieu, ou de Cité du Ciel, à la ſociété des bons; & il appelle Cité de la terre, la ſociété des méchans. *h.*

D. Pourquoi ſaint Auguſtin donne-t-il le nom de Cité de Dieu à la ſociété des bons ?

R. Parce que ce nom ſe trouve ſouvent dans l'Ecriture-Sainte, pour ſignifier cette ſainte ſociété qui eſt étrangére ſur la terre, qui eſt détachée de toutes les choſes de ce monde, qui ne vit que pour Dieu, & qui regarde le Ciel comme ſa patrie. *i.*

D. Pourquoi donne-t-il le nom de Cité de la terre à la ſociété des méchans ?

R. Parce que le caractere de ceux qui appartiennent à cette ſociété, eſt d'être attachés à la terre, de mettre leur bonheur dans la jouiſſance des biens, des plaiſirs, des honneurs de la terre ; de vouloir dominer ſur la terre, de rapporter à ce faux bonheur toutes les actions de la vie, même les actions de la Religion ; & de haïr, perſécuter, affliger, combattre ceux qu'ils regardent comme un obſtacle au bonheur qu'ils cherchent ſur la terre. *k.*

D. En quoi Caïn a-t-il été l'image de la Cité de la terre ?

h Liv. 15. *de la Cité de Dieu*, chap. 1. n. 2. ſur le Pſ. 61. n. 6. & ſuiv.

i Pſ. xiv. 5. 6. xlvij. 2. 3. Pſ. lxxxvj. 3. S. Aug. *Cité de Dieu*, liv. 11. chap. 1. liv. 14. ch. 28. liv. 15. ch. 1.

k S. Aug. *Cité de Dieu*, liv.

R. 1. En

R. 1. En ce qu'il eſt né le premier ; car nous commençons tous par appartenir à la Cité de la terre ; & ce n'eſt que par la régénération que nous appartenons enſuite à celle du Ciel : ce qui a fait dire à ſaint Paul, que ce qui eſt d'animal & de charnel, commence en nous avant ce qu'il y a de ſpirituel. *l.*

2. Caïn a toujours été attaché à la terre : ce qui paroît en ce qu'il a été le premier qui ait bâti une Ville, regardant la terre comme le lieu de ſa demeure & de ſon repos.

3. Il a été corrompu dans le cœur ; & s'il acquitoit des devoirs extérieurs de la Religion, il ne faiſoit pas de cela ſon capital. Il n'offroit pas à Dieu ce qu'il avoit de meilleur.

4. Il a été plein d'orgueil & d'envie.

5. Il a haï, perſécuté & tué ſon frere, parce que ſon frere étoit plus juſte que lui.

Tel eſt le caractere de tous ceux qui appartiennent à la Cité de la terre. *m.*

D. En quoi Abel a-t-il été l'image de la Cité du Ciel ?

R. En ce qu'il a été détaché de la terre ; il s'y eſt regardé comme étranger : il n'a point bâti de Ville : il n'a vécu que pour Dieu : il a fait ſon capital de la Religion : le Ciel étoit ſa patrie ; & par ſa mort il a été la figure de Jeſus-Chriſt, & l'image de tous les Juſtes, qui dans la ſuite des ſiécles devoient ſouffrir perſécution de la part des méchans. *n.*

D. En quoi Abel a-t-il été la figure de Jeſus-Chriſt, & Caïn la figure des Juifs ?

R. En pluſieurs choſes.

1. Caïn eſt né le premier, Abel eſt venu enſuite : les Juifs ont précédé la naiſſance temporelle de J. C.

2. L'occupation de Caïn, qui étoit laboureur, étoit une image de l'attachement que les Juifs auroient aux biens de la terre. L'occupation d'Abel, qui étoit Paſteur, le rendoit une image de Jeſus-Chriſt, qui eſt

14. ch. 28. liv. 15. ch. 1. 4. 5. ſur le Pſ. 61. n. 7. & 8.

l I. Cor. xv. 46.

m S. Aug. aux endroits de la Cité de Dieu, cités ci-deſſus. Liſez le Livre 15. preſque tout entier, & ſur-tout les ch. 2. 3. 6. 7. n. 1. & 2. ch. 8. n. 1.

n Saint Aug. *ibid.* chap. 14. & 15.

appellé le Pasteur & l'Evêque de nos ames, le bon Pasteur, le Prince des Pasteurs. *o*.

3. Caïn honoroit Dieu du bout des lévres & à l'extérieur, & son cœur étoit corrompu; c'est ce que Dieu reproche aux Juifs. *p*. Abel au contraire étoit juste; & son offrande extérieure n'étoit que la figure de l'offrande intérieure qu'il faisoit à Dieu de lui-même, comme saint Paul dit que Jesus-Christ s'offrit à Dieu par le Saint-Esprit. *q*.

4. L'Ecriture Sainte dit que Dieu rejetta Caïn & son sacrifice, & qu'Abel & son sacrifice furent agréables à Dieu. *r*. Dieu a de même rejetté la personne & le sacrifice des Juifs; au lieu que Jesus-Christ & son sacrifice sont l'objet de sa complaisance. *s*.

5. C'est par envie & par jalousie que Caïn fit mourir Abel son frere. *t*. C'est par envie & par jalousie que les Juifs ont fait mourir Jesus-Christ leur frere de la race de David. *u*.

6. Le sang d'Abel cria vengeance contre Caïn. *x*. Le sang de Jesus-Christ demande miséricorde, & attire la vengeance divine sur les Juifs, & sur les autres pécheurs, qui le rendent inutile par leur endurcissement. *y*.

7. Caïn en punition de son crime méne une vie errante & vagabonde; & Dieu lui donne un signe, afin que personne ne le tue. *z*. Les Juifs en punition de leur crime sont chassés de leur pays, & dispersés par toute la terre. Ils ont le signe de la Circoncision qui les distingue, & ils subsisteront jusqu'à la fin. *a*.

D. Pourquoi l'Ecriture-Sainte parle-t-elle de Seth plutôt que des autres enfans?

o Ezéchiel, xxxvij. 24. Jérémie, xxxj. 10. Joan. x. 11. & 14. I. Petr. ij. 25. v. 4.

p Isaïe, xxix. 13. Matthieu, xv. 8.

q Hebr. ix. 14.

r Gen. iv. 4. 5.

s Dan. ix. 26. 27. Matth. iij. 17. Hebr. viij. 8. 9.

t I. Joan. iij. 12. Gen. iv. 5. & suiv.

u Matth. xxvij.

x Gen. iv. 10.

y Hebr. xij. 24. & 25.

z Gen. iv. 15. 16. S. Aug. sur le Ps. 39. n. 13. & Serm. 1. sur le Ps. 58. n. 21.

a Voyez sur tout cela S. Aug. livre 12. contre Fauste, ch. 9. & suiv. & l'Abbé Rupert, liv. 4. des Comment. sur la Genèse, chap. 6.

R. Parce que sa famille se distingua entre toutes les autres par sa piété, & que c'est de sa race que devoit sortir le Messie. *b.*

§. 3. *Corruption du genre humain. Déluge universel.*

D. COMMENT vécurent les enfans de Caïn & les autres enfans d'Adam?

R. Ils vécurent presque tous dans l'égarement & dans le crime. Ils oubliérent Dieu à mesure qu'ils avancerent en âge; l'impiété fit chaque jour de nouveaux progrès dans le monde. *c.*

D. Les descendans de Seth, frere de Caïn, vécurent-ils aussi dans le désordre?

R. Non. Ils imiterent pour la plûpart la sainteté de leur pere, & la piété se conserva fort long-temps dans cette famille. Mais enfin, par succession de temps, ils se corrompirent comme les autres hommes. *d.*

D. Comment se corrompirent-ils?

R. En fréquentant les méchans, & s'alliant dans leur famille. *e.*

D. N'y eut-il donc plus personne dans le monde qui vécût saintement, & qui fût juste?

R. Les choses en vinrent jusqu'à un tel point de corruption, qu'il n'y eut presque plus personne sur la terre, qui vécût dans une entiére innocence. *f.*

D. Dieu laissa-t-il les crimes des hommes impunis?

R. Non. Il les extermina par un déluge universel. *g.*

D. Qu'étoit-ce que ce déluge?

R. Dieu fit tomber des pluies épouvantables: il fit outre cela déborder les eaux de la mer; ensorte que toute la terre fut submergée, & tous les hommes noyés avec tous les animaux. *h.*

D. N'y eut-il aucun homme, ni aucun animal de sauvé?

R. Noë fut sauvé lui huitiéme; sçavoir, lui, sa

b Luc, iij. 38.
c Gen. vj. S. Aug. *Cité de Dieu*, liv. 15. ch. 22.
d Genèse, v. vj. S. Aug. *Cité de Dieu*, livre 15. chapitre 17. & 18.
e Gen. vj. 1. S. Aug. liv. 15. *de la Cité de Dieu*, ch. 22.
f Gen. vj. 5. 8. 9. S. August. *ibid.*
g Gen. vj. 7. vij. &c.
h Gen. vij. 11. & suiv.

femme, ses trois enfans, & leurs trois femmes: & Dieu voulut conserver avec eux des animaux de chaque espéce. *i*.

D. Qui étoit Noë ?

R. C'étoit un homme juste & parfait, l'un des descendans de Seth. *k*.

D. Comment Noë & sa famille furent-ils sauvés ?

R. Par le moyen de l'Arche, qui étoit un bâtiment assez grand pour les contenir tous, avec les provisions nécessaires. *l*.

D. Ce bâtiment fut-il bientôt construit ?

R. Noë y employa cent ans entiers. Dieu le voulut ainsi, afin de donner le temps aux hommes répandus par toute la terre, d'être avertis du prochain déluge, de rentrer en eux-mêmes, & de faire pénitence ?

D. Les hommes firent-ils pénitence ?

R. Non. Ils mépriserent les avis de Noë & ses menaces; ils mangeoient, ils buvoient, ils se marioient, ils se divertissoient à l'ordinaire; & le déluge les surprit, & les submergea tous. *m*.

D. Quelle impression cet exemple doit-il faire sur nos esprits ?

R. Nous devons apprendre de-là à profiter des avis qui nous sont donnés de la part de Dieu, à ne point attendre que sa colére fonde sur nous comme un éclair, mais à veiller sans cesse sur nous-mêmes. *n*.

D. Tous ceux qui périrent par le déluge, sont-ils damnés ?

R. Il y a de lieu croire que ceux qui furent d'abord incrédules aux avertissemens de Noë, mais qui crurent ensuite, & se convertirent de bonne foi avant que le déluge commençât, ou qu'il fût consommé, ne sont point damnés. *o*.

i Genêse, vij. 7. 8. 9. II. Petr. ij. 5.

k Genêse, vj. 6.

l Voyez le liv. du P. Kirker Jésuite, & celui de M. le Peletier *sur l'Arche de Noë*. Ce dernier est imprimé à Rouen en 1700. Voyez aussi le livre du P. Lamy Prêtre de l'Oratoire, *du Temple de Jerusalem*, liv. 2. ch. 2. & 3.

m Matth. xxiv. 37. & suiv. Luc, xvij. 26. & suiv. Hebr. xj. 7. I. Petr. iij. 20. II. Petr. ij. 5.

n Matth. & Luc, *ibid*.

o C'est le sens le plus naturel que l'on puisse donner à ce que dit S. Pierre, 1. Ep. iij. 20. Voyez sur cela Estius, Fromond,

D. Que signifioit l'Arche de Noë, & le déluge?

R. L'Eglise Catholique, & le Baptême. *p*.

Explication.

On ne se sauve que dans l'Eglise. Hors de l'Eglise point de salut. Hors de l'Arche tout périt. Tous les hommes pécheurs sont submergés dans l'eau du déluge. Tous nos péchés sont noyés, pour ainsi dire, & effacés dans l'eau du Baptême. *q*.

D. Que fit Noë après le déluge, au sortir de l'Arche?

R. Il offrit à Dieu des sacrifices en actions de graces; & Dieu bénit Noë & ses enfans, & promit qu'il n'enverroit plus de déluge universel. Il voulut que l'Arc-en-ciel fût le signe de cette promesse. *r*.

§. 4. *Etat du monde après le déluge jusqu'à la vocation d'Abraham.*

D. COMMENT le monde fut-il peuplé après le déluge?

R. Par les trois enfans de Noë, Sem, Cham & Japhet, & par leurs descendans. *s*.

D. Comment vécurent les descendans de Noë?

R. L'Ecriture-Sainte ne nous apprend sur cela autre chose, si ce n'est que Noë bénit Sem & Japhet, à cause de leur piété; qu'il maudit Cham & son fils Chanaan, parce qu'ils avoient manqué de respect à son égard. Que les hommes s'étant multipliés, voulurent par orgueil rendre leur nom célébre sur la terre avant que de se séparer: que pour cet effet ils commencerent à bâtir une Tour, laquelle ils avoient dessein d'élever jusqu'aux nuës. Que cette Tour fut appellée Tour de *Babel*, c'est-à-dire, de confusion; parce que Dieu, pour les punir, confondit leur langage: ensorte qu'ils ne s'entendirent plus, & qu'ils furent ainsi obligés à

Cornelius à Lapide.

p I. Petr. iij. 21.

q Voyez les autres rapports dans S. Aug. liv. 12. cont. Fauste, ch. 14. & suiv. & liv. 15. *de la Cité de Dieu*, ch. 26. n. 1. Voyez aussi le Traité 6. *sur S. Jean*, n. 19. & le Tr. 9. sur le 2. chap. n. 11. & le liv. de S. Ambr. *sur Noë & l'Arche*, ch. 5. n. 11. & ch. 19. n. 70. Origène, Hom. 2. *sur la Genèse*, S. Greg. liv. 2. Hom. 16. *sur Ezech.* à la fin. Rupert, liv. 4. des Comm. sur la Genèse, ch. 17. 22. & 38.

r S. Augustin, liv. 12. contre Fauste, ch. 22.

s Gen. ix. 19.

se désister de leur entreprise, & à se disperser les uns d'un côté, & les autres d'un autre. Que ce fut par cette dispersion que toute la terre fut peuplée. *t*.

D. La connoissance & le culte du vrai Dieu se conserverent-ils long-temps dans le monde ?

R. Plus on avança en âge, plus les hommes devinrent méchans. Peu à peu la connoissance du vrai Dieu s'effaça de l'esprit des peuples. Ils devinrent Idolâtres, c'est-à-dire, qu'ils rendirent aux créatures l'honneur qui n'est dû qu'à Dieu.

La piété se conserva plus long-temps parmi quelques descendans de Sem. Mais enfin la corruption devint bientôt générale, & il n'y eut presque plus personne sur la terre, qui servît Dieu d'une maniére digne de Dieu. *u*.

D. Quelle conduite Dieu tint-il alors à l'égard des hommes ?

R. Il abandonna les peuples de la terre à leur corruption & à leurs ténébres. Ayant été livrés au desir de leur cœur, ils se plongerent selon leur volonté dans toutes sortes de crimes & d'abominations. Dieu réserva pour l'autre vie la punition générale de leurs crimes; & il choisit un homme pour le faire pere d'un peuple qui devoit être particuliérement consacré à son service. *x*.

D. Qui fut cet homme choisi de Dieu ?

R. Ce fut Abraham fils de Tharé, de la famille de Sem, qui demeuroit en Chaldée, Province de l'Asie. *y*.

D. Pourquoi Dieu choisit-il Abraham plutôt qu'un autre ?

R. Par un pur effet de sa miséricorde & de sa bonté.

D. Comment Dieu choisit-il Abraham ?

R. Il lui commanda de quitter son pays, sa famille, sa nation; & il lui promit de le faire pere d'un grand peuple auquel il feroit beaucoup de graces. *z*.

t S. Aug. liv. 16. *de la Cité de Dieu*, ch. 1. n. 1. ch. 2. n. 2. chap. 4. n. 4. & Liv. 12. contre Fauste, ch. 24.

u S. Aug. liv. 16. *de la Cité de Dieu*, ch. 4. 11. 12. 13.

x Rom. j. 24. Gen. xij. 1. &c. Sag. x. 5. Voyez ce que nous dirons ci-après dans le §. 23. de ce chap. sur l'état du peuple gentil depuis la vocation d'Abraham.

y Gen. xj. 26. 27.

z Gen. xij. 1. &c. S. Aug. liv. 16. *de la Cité de Dieu*, ch. 16.

D. Pourquoi Dieu voulut-il qu'Abraham quittât ſon pays?

R. 1. Afin qu'il ſe ſéparât de la compagnie des méchans, de peur qu'il ne ſe corrompît à leur exemple.

2. Pour l'obliger à regarder la terre comme un lieu d'exil & de pélerinage, & le Ciel comme ſa patrie.

3. Pour le faire pere d'un peuple qu'il vouloit ſéparer de mœurs, de Religion, & d'inclination de tous les autres peuples de la terre.

D. Que fit Abraham?

R. Il crut & obéit à Dieu, qui le récompenſa de ſon obéiſſance. *a.*

§. 5. *Alliance que Dieu fit avec Abraham. Poſtérité de ce ſaint homme.*

D. COMMENT Dieu récompenſa-t-il la foi qu'Abraham fit paroître, en quittant ſon pays pour obéir à l'ordre de Dieu?

R. Dieu récompenſa la foi de ce ſaint homme par l'alliance ſolemnelle qu'il fit avec lui. *b.*

D. En quoi conſiſta cette alliance?

R. Dans des promeſſes ſolemnelles que Dieu fit à Abraham; promeſſes abſolues & toutes gratuites de la part de Dieu.

D. Qu'eſt-ce que Dieu promit à Abraham?

R. De le prendre ſous ſa protection lui & ſa poſtérité, & de le faire pere d'un grand peuple; de lui donner un pays riche & abondant, nommé le pays de Chanaan, pour lui & ſa poſtérité; & de faire ſortir de ſa race le Meſſie. *c.*

D. N'y eut-il pas quelque ſigne extérieur qui fut comme le gage & la marque de cette alliance?

R. Oui. Dieu jura par lui-même pour aſſurer ſes promeſſes, & il ordonna pour-lors la Circonciſion, comme la marque qui devoit diſtinguer Abraham & ſa poſtérité de tous les autres peuples de la terre, avec leſquels Dieu n'avoit point fait une ſemblable alliance. *d.*

D. Qui furent les enfans d'Abraham?

a Gen. xij. 4. 7. 8.
b Gen. xvij. 22.
c *Ibid.* & ch. xxij. 18.
d Gen. xvij. 23. xxij. 16. Hébreux, vj. 13. 16. 17.

R. Il fut long-temps ſans en avoir de ſa femme *Sara*, qui juſqu'à l'âge de quatre-vingt-dix ans étoit demeurée ſtérile. *e*. C'eſt pour cela que Sara voulut qu'il épousât ſa ſervante nommée Agar, dont il eut un fils qui fut nommé Iſmael. *f*.

Cela ne doit pas paroître étonnant pour ce temps-là, où Dieu permettoit la pluralité des femmes pour peupler le monde. *g*.

D. Eſt-ce dans la perſonne d'Iſmael & de ſa poſtérité que furent accomplies les promeſſes que Dieu avoit faites à Abraham?

R. Abraham le crut ainſi, voyant ſa femme ſtérile & hors d'âge d'avoir des enfans. *h*. Mais Dieu lui prédit que Sara auroit un fils, & que ce ſeroit ce fils & ſa poſtérité en qui les promeſſes ſeroient accomplies. *i*. Abraham crut à la parole de Dieu, quoique l'évenement fut hors d'apparence. Dieu lui imputa ſa foi à juſtice; & l'année d'après Sara eut un fils qui fut nommé Iſaac. *k*.

D. Comment Agar & Iſmael vécurent-ils avec Sara & Iſaac?

R. Agar mépriſa Sara à cauſe de ſa ſtérilité. Elle en fut punie. Iſmael perſécuta Iſaac. Il fut chaſſé, par ordre de Dieu lui & ſa mere, de la maiſon d'Abraham. *l*.

D. Abraham n'eut-il point d'autres enfans qu'Iſmael & Iſaac?

R. Après la mort de Sara, Abraham épouſa Céthura, dont il eut ſix enfans. *m*.

D. Ces ſix enfans partagerent-ils l'héritage d'Abraham avec Iſaac?

R. Non. Iſaac fut le ſeul héritier d'Abraham, qui ſe contenta de faire des préſens à ſes autres enfans, & qui ne voulut pas que pendant ſa vie même ils demeuraſſent avec Iſaac. *n*.

D. Que ſignifioit l'alliance que Dieu fit avec Abraham?

e Gen. xv. xvj. 1.
f Gen. xvj. 1. 2. 15.
g Voyez S. Aug. liv. 22. contre Fauſte, ch. 47.
h Gen. xvij. 18.
i *Ibid.* verſ. 19.
k Gen. xxj. 1. 2.
l Gen. xvj. 4. 5. 6. xxj. 9. 10. Gal. iv. 29. 30.
m Gen. xxv. 1. 2.
n *Ibid.* verſ. 5. 6.

R. Elle étoit la figure de l'alliance éternelle que Jesus-Christ devoit faire un jour avec les Chrétiens, dont le Baptême est le gage; comme la Circoncision, figure du Baptême, étoit le gage de l'alliance que Dieu fit avec Abraham.

D. En quoi la Circoncision étoit-elle la figure du Baptême?

R. En deux choses. 1. En ce que c'est par le Baptême qu'on participe à l'alliance que Dieu fait avec les hommes par Jesus-Christ; comme la Circoncision étoit le signe qui faisoit voir qu'on participoit à celle qu'il avoit faite avec eux par Abraham. *o.*

2 En ce qu'au Baptême on fait profession de la Circoncision du cœur; c'est-à-dire, du renoncement aux cupidités du siécle, dont la Circoncision du corps étoit la figure. *p.*

D. Que signifioit la terre promise à Abraham & à sa postérité?

R. Le Ciel promis à tous les Chrétiens, dont Abraham est le pere spirituel. *q.*

D. De quoi Agar & Sara étoient-elles la figure?

R. Agar la servante étoit la figure de la Synagogue, c'est-à-dire, de la Religion Judaïque. Sara la femme libre étoit la figure de l'Eglise Chrétienne. *r.*

D. De quoi Ismael & Isaac étoient-ils la figure?

R. Ismael étoit la figure du peuple Juif, Isaac du peuple Chrétien.

Explication.

On n'est Chrétien que par la grace de la renaissance spirituelle qu'on reçoit au Baptême. Les promesses de l'alliance éternelle & de la vie éternelle sont pour les Chrétiens. Dieu regarde les Chrétiens comme ses enfans, & non pas comme ses esclaves. Les Chrétiens ont une Loi d'amour. Jesus-Christ les a délivrés de la servitude de la Loi de Moyse, qui ne faisoit que des esclaves. L'Eglise les a enfantés après avoir été long temps stérile, pendant que la Synagogue des Juif étoit très-feconde. Les Juifs sont les ennemis des Chrétiens, &

o S. Aug. *Cité de Dieu*, liv. 16. ch. 26. n. 2. & ch. 27.

p Romains, ij. 28. 29. Philip. iij. 3.

q Hebr. xj. 13. 14. 15. 16.

r Galat. iv. 22. & suiv. S. Aug. liv. 15. *de la Cité de Dieu*, ch. 2. & 3

ils les ont persécutés autant qu'il a été en leur pouvoir, comme Ismael persécutoit Isaac. Mais Dieu les a réprouvés eux & la Synagogue leur mere. Il est aisé de faire l'application de toutes ces circonstances à Ismael & à Isaac, à Agar & à Sara. *s.*

D. Que signifioient les enfans qu'Abraham eut de Céthura?

R. Les Chrétiens qui ne vivent pas de la Foi, qui vivent selon la chair. Ces Chrétiens peuvent recevoir de Dieu des récompenses temporelles; mais ils n'auront point de part à l'héritage éternel: & Dieu veut que ceux qui vivent de la Foi, figurés par Isaac, se séparent, autant qu'il dépend d'eux, dès cette vie, des Chrétiens qui vivent selon la chair. *t.*

Vivre selon la chair, dans la doctrine de S. Paul, c'est être dominé par sa cupidité, se conduire selon les impressions corrompues de la chair, c'est-à-dire, de la concupiscence, & de l'amour propre. *u.*

§. 6. *D'Isaac & de Jacob, d'où sont venus tous les Juifs.*

D. POURQUOI Abraham est-il appellé dans l'Ecriture-Sainte le Pere de tous les croyans?

R. Parce qu'il est le Pere des Chrétiens, aussi-bien que des Juifs.

Il est le Pere des Juifs, qui sont tous sortis de lui par son fils Isaac. Pere des Chrétiens, qui par la Foi sont tous sortis de Jesus-Christ né de sa race, & dont Isaac étoit une figure très-expresse *x.*

D. En quoi Isaac a-t-il été une figure expresse de Jesus-Christ?

R. 1. La sainteté & l'innocence de sa vie a été une image de la sainteté & de l'innocence de la vie de Jesus-Christ.

2. Le sacrifice d'Isaac a été une figure très-expresse de la Mort & de la Résurrection de Jesus-Christ.

3. Isaac après ce sacrifice a été le Pere de tout le peuple Juif, comme Jesus-Christ après sa Résurrection est le Pere de tout le peuple Chrétien.

s S. Paul. & S. Aug. *ibid.*
t S. Aug. liv. 16. *de la Cité de Dieu*, ch. 34. I. Cor. v. 12.
u Rom. vj. 11. Galat. v. 16. & suiv. S. Aug. *Cité de Dieu*, liv. 14. chap. 3. n. 2. & chap. 4. n. 1.
x Rom. iv.

D. Qu'est-ce que le sacrifice d'Isaac ?

R. Dieu, pour éprouver la foi d'Abraham, lui commanda de lui immoler son fils Isaac, âgé pour-lors d'environ trente-sept ans, selon la Tradition des Hébreux rapportée par S. Jerôme.

Abraham ne balança pas un seul moment, quoiqu'Isaac fût son fils bien-aimé ; que par un miracle éclatant il l'eût eu dans sa vieillesse, de sa femme stérile ; que ce fils dût être son héritier ; que Dieu lui eût promis de le rendre pere d'un grand peuple. Nulle de ces considérations ne l'arrêta : il espéra contre toute espérance ; & persuadé que Dieu pourroit ressusciter Isaac d'entre les morts, puisqu'il l'avoit fait naître par miracle, il se mit en état de l'immoler sur une montagne que S. Jerôme *y*, après les Hébreux, dit être celle de Moria, dont le Calvaire n'étoit pas éloigné. Isaac n'eut pas moins de foi que son pere ; il se soumit à l'ordre de Dieu ; il porta sur ses épaules le bois sur lequel il devoit être offert en sacrifice. Il se laissa lier par son pere sur le bucher. Il alloit être immolé.

Mais Dieu fut content de l'obéissance & de la foi du pere & du fils. Abraham avoit déja le bras levé pour immoler cette victime innocente : Dieu l'arrêta, & lui rendit son fils, pour ainsi dire, d'entre les morts ; afin qu'après avoir été une figure si expresse de Jesus-Christ souffrant & mourant sur la Croix, il pût aussi être regardé comme une figure de Jesus-Christ ressuscité. *z*.

Dieu permit qu'Abraham trouvât en même temps derriére lui un bélier qui s'étoit embarrassé avec ses cornes dans un buisson. Abraham le prit & l'offrit en sacrifice à la place de son fils. On voit assez le rapport que cette circonstance a avec Jesus-Christ, qui s'est offert en sacrifice à Dieu son Pere à la place des hommes, qui est appellé l'Agneau de Dieu, chargé des péchés du monde, pour les effacer. C'est ce que nous expliquerons dans la suite de cet Ouvrage. *a*.

y Dans le liv. des Traditions des Hebreux *sur la Genèse*, ch. 22. verset 2.

z Hebr. xj. 17. 18. & 19. S. Aug. *Cité de Dieu*, liv. 16. ch. 32. n. 1. S. Chrys. Hom. 47. *sur la Gen.* S. Bern. Serm. 41. *de diversis*, n. 2.

a Part. 3. Sect. 2. chap. 7. §. 5.

D. Qui furent les enfans d'Isaac?

R. Esaü & Jacob, deux freres jumeaux qu'il eut de sa femme Rebecca. Esaü naquit le premier, & fut rejetté de Dieu, même avant sa naissance. Jacob vint ensuite, & fut aimé de Dieu, sans avoir encore aucun mérite. *b*.

D. En quoi Esaü fut-il rejetté de Dieu ?

R. En ce que Dieu ne le choisit pas pour être le pere de son peuple, l'héritier de la terre promise à Abraham, & l'un des ancêtres du Messie : ce fut à Jacob que Dieu, par le seul effet de sa bonne volonté, accorda tous ces avantages.

D. De quoi Esaü & Jacob ont-ils été la figure ?

R. Esaü a été la figure des Juifs & des réprouvés ; Jacob a été la figure des Chrétiens & des Elus. *c*.

D. Combien Jacob a-t-il eu d'enfans ?

R. Il en a eu douze & une fille, de quatre femmes qu'il épousa ; & de ces douze enfans, qui sont connus sous le nom des douze Patriarches, sont sortis tous les Juifs.

D. Quel est le nom des femmes de Jacob ?

R. Jacob ne vouloit épouser que Rachel. On lui fit épouser auparavant par surprise Lia, sœur aînée de Rachel. Lia eut six enfans. Rachel, après avoir été long-temps stérile, eut enfin deux enfans. Jacob épousa encore deux autres femmes ; Bala, à la priére de Rachel ; & Zelpha, à la priére de Lia. *d*.

D. Quel est le nom des enfans de Jacob ?

R. Ruben, Siméon, Lévi, Juda, Issachar, Zabulon, Dan, Nephthali, Gad, Azer, Joseph & Benjamin, & une fille nommée Dina.

D. Pourquoi les douze enfans de Jacob sont-ils appellés Patriarches ?

R. Parce qu'ils sont les chefs des douze familles des Juifs, d'où sont sortis toutes les autres familles de ce

b Rom. ix. 13. Malach. 1. 2. 3.

c Rom. ix. 6. 7. 8. S. Aug *Cité de Dieu*, liv. 16. chap. 35. & 37. Serm. 4. ou 44. *de diversis*. Serm. 5. ou 1. de ceux du Pere Sirmond, n. 4. 5. & sur le Ps. 45. n. 6. &c.

d Genèse, xxix. 23. xxx. 3. 9. xxxv. 23. 24. &c. suiv. S. Aug. *Cité de Dieu*, liv. 26. chap. 38. n. 3.

peuple. *Patriarche* est un mot Grec, qui veut dire, *Chef de famille.*

D. Comment nomme-t-on ordinairement ces douze premiéres familles ?

R. Les douze Tribus des Juifs. Mais il faut remarquer que la famille de Joseph composa deux Tribus ; parce qu'Ephraïm & Manassés, qui étoient les deux enfans de Joseph, furent adoptés par Jacob, & furent chacun les chefs d'une Tribu qui porta leur nom. Cela posé, il semble qu'on devroit compter treize Tribus chez les Juifs. Mais on ne le fait pas, parce que la Tribu de Lévi, qui fut toute consacrée dans la suite au service de Dieu, & au ministére de la Religion, ne partagea point avec les autres la Terre promise, & n'eut point comme elles une portion séparée, pour composer un corps de Tribu. Mais Dieu voulut que les Lévites fussent répandus dans toutes les autres Tribus : sans doute, afin que par leur exemple & par leurs discours ils pussent porter leurs freres au service de Dieu. *e.*

D. Quelle est la plus célébre des douze Tribus ?

R. C'est celle de Juda, parce que c'est celle qui dans tous les temps a été la plus favorisée de Dieu, qui a eu une longue suite de Rois, & dont le Messie a voulu naître ; & c'est celle qui dans la suite a donné son nom à toute la nation.

Je dis, *dans la suite* ; car le nom de Juifs ne fut donné généralement à toute la nation qu'après le retour de la captivité de Babylone. Avant cela on ne donnoit ce nom qu'à ceux qui habitoient le Royaume de Juda. Et avant la séparation de la Terre sainte en deux Royaumes, dont nous verrons ci-après l'histoire, *f* les descendans de Jacob n'étoient connus que sous le nom d'Israélites ou d'Hebreux.

D. Pourquoi les enfans de Jacob furent-ils nommés Hebreux ou Israélites ?

R. Ils furent nommés Israélites, parce que Jacob leur pere fut nommé Israël. *g.*

L'origine du nom d'Hebreux n'est pas si certaine. Les

e Nomb. j. 48. & suiv. xxxv. 1. 2. 3. Josué, xxj. 2. & suiv.

f §. 18. de ce Chapitre.

g Gen. xxxij. 28.

uns disent qu'Abraham, ayeul de Jacob, fut nommé Hebreu, à cause qu'il descendoit d'Heber pere de Phaleg, sous qui se fit la division des langues; ensorte que la langue que parloit Heber subsista, & fut nommée Langue Hébraïque; & ses descendans furent nommés Hebreux. D'autres tirent ce nom du mot qui signifie en Hebreu *au delà*, * parce qu'Abraham étoit venu de delà de l'Euphrate: ensorte que, selon cette derniére signification, on appella Abraham Hebreu, quand il fut venu dans le pays de Chanaan, pour marquer son origine; comme si l'on eût dit, l'homme d'*au delà* le fleuve d'Euphrate. *h.*

D. Que signifioit le peuple Juif sorti tout entier d'un seul homme?

R. Le peuple Chrétien, qui n'est formé que par Jesus-Christ.

D. Que signifioient les douze Patriarches, d'où sont sortis tous les Juifs?

R. Les douze Apôtres, qui sont les Peres spirituels de tous les Chrétiens; & c'est pour cela que S. Paul dit: *Que nous sommes établis sur le fondement des Apôtres. i.*

D. Que signifioient Lia & Rachel?

R. Les saints Peres de l'Eglise ont regardé Lia, à cause de sa fécondité, comme l'image de la vie active; & Rachel, à cause de sa beauté jointe à la stérilité, comme l'image de la vie qui est plus occupée à la connoissance de la vérité qu'à l'action extérieure; l'une passagére & laborieuse, l'autre éternelle & bienheureuse. *k.*

* Soit qu'on dise que le mot d'Hebreu vient d'Heber, pere de Phaleg, soit qu'on prétende qu'il signifie *Passager*, homme venu d'*au delà* de l'Euphrate; il est certain que dans l'une & dans l'autre signification, ce mot a la même racine dans la langue originale. Cette racine est *Havar*, qui veut dire *Passer*, d'où vient le mot de *Haver*, ou Heber, qui veut dire *Passage*, & qui signifie aussi *Au delà.*

h S. Aug. *Cité de Dieu*, liv. 16. ch 11. n. 1. & 2. & M. Huet, Démonst. Evang. Proposit. 4. chap. 13. &c.

i Ephes. xj. 20.

k S. Aug. liv. 22. contre Fauste, chap. 52. & suiv. & saint Greg. liv. 6. des *Morales sur Job*, chap. 18. On peut voir là les raisons de cette allégorie plus étendues.

§. 7. *Servitude des Israélites en Egypte. Quelle en fut l'occasion.*

D. Les Israélites ont-ils toujours été en possession de la Terre promise à Abraham ?

R. Abraham, Isaac & Jacob y demeurerent comme étrangers ; & les Israélites leurs descendans ne furent mis en possession de cette terre que quatre cents ans après la promesse que Dieu en avoit faite à Abraham. *l.*

D. Pourquoi furent-ils si long-temps sans en être les maîtres ?

R. Parce qu'ils furent long-temps esclaves des Egyptiens, & qu'ils ne furent délivrés de cet esclavage, pour entrer dans la Terre promise, que quatre cents ans après la vocation d'Abraham. *m.*

D. A quelle occasion les Israélites furent-ils esclaves des Egyptiens ?

R. Un grand famine obligea Jacob à se retirer en Egypte avec toute sa famille, composée alors de soixante-dix personnes. Sa famille s'y multiplia, & forma un peuple nombreux, qui dans la suite fut cruellement persécuté & réduit en esclavage par Pharaon Roi d'Egypte. *n.*

D. Pourquoi Jacob se retira-t-il en Egypte pour éviter cette famine ?

R. Parce qu'il apprit que la famine devoit durer sept ans ; que Joseph l'un de ses enfans avoit tout pouvoir en Egypte, & que par la prévoyance de Joseph ce Royaume ne devoit manquer de rien pendant cette longue disette. *o.*

D. Comment Joseph étoit-il allé en Egypte ?

R. Jacob aimoit Joseph plus que ses autres enfans, Ceux-ci en ayant de la jalousie, voulurent tuer Joseph : mais Ruben leur aîné les en empêcha ; & Juda les détermina à le vendre à des Marchands Ismaélites, qui le vendirent à un Egyptien nommé Putifar. Dieu se servit de ce crime pour élever Joseph, & le rendre le soûtien de sa famille. *p.*

l Gen. xv. 13. Act. vij. 6. Hebr. xj. 9. 10.
m Ibid.
n Act. vij. 11. & suiv. S. Aug. *Cité de Dieu*, liv. 16. chap. 40.
o Ibid.
p Gen. xxxvij. 3. 4. 28. 38. 36. xlv. 5. 7. Act. vij. 9.

D. Que fit Joseph en Egypte ?

R. Il fut long-temps esclave dans la maison de Putifar. Sa chasteté fut cause qu'il fût mis en prison, sur l'accusation fausse de la femme de cet Egyptien; & Dieu se servit de cette prison pour élever Joseph au comble des honneurs & de la puissance en Egypte. *q.*

D. Comment la prison de Joseph fut-elle l'occasion de son élévation ?

R. Le Roi Pharaon ayant eu un songe, qui le troubla, voulut en sçavoir l'explication. Il apprit qu'un prisonnier nommé Joseph avoit le don de prédire l'avenir. Il le fit venir; & satisfait de ses réponses, il le fit premier Ministre de son Etat. *r.*

D. Comment le Roi sçut-il que ce prisonnier avoit le don de prédire l'avenir ?

R. Il l'apprit par un Officier de ce Prince, qui avoit été prisonnier avec Joseph, & qui pour-lors avoit éprouvé l'effet de ses prédictions. *s.*

D. Comment Jacob sçut-il que son fils Joseph dominoit en Egypte ?

R. La famine dont nous avons parlé ci-dessus, obligea Jacob à envoyer ses enfans en Egypte pour y acheter du bled. Ils furent présentés à Joseph, qui alors avoit toute l'autorité. Joseph se fit connoître à eux, leur pardonna leur trahison, & les obligea à faire venir Jacob & toute sa famille en Egypte; ce que Jacob exécuta avec joie. *t.*

D. Où mourut Jacob ?

R. Il mourut en Egypte, après avoir prédit le temps précis de la venuë du Messie : & ce fut alors qu'il adopta les deux enfans de Joseph, Ephraïm & Manassés, pour être chacun chef d'une Tribu, comme ses propres enfans. Son corps fut porté par Joseph en la Terre de Chanaan, pour être enterré dans le sépulcre d'Abraham & d'Isaac. *u.*

D. Où mourut Joseph ?

q Gen. xxxix. S. Aug. *sur le Ps.* 61. n. 5.

r Gen. xl. xlj. 8. suiv.

s Ibid

t Genèse, xij. xij. xliv. xlv. xlvj.

u Genèse, xlviij. xlix. 8. & suiv. S. Aug. *Cité de Dieu*, liv. 16. chap. 41. 42.

R. Il mourut en Egypte, où il conserva son autorité jusqu'à la mort. Mais il ordonna que ses os fussent transportés en la Terre de Chanaan, pour être enterrés dans le tombeau de ses peres. *x.*

D. Comment les Israélites furent-ils traités par les Egyptiens?

R. Tant que Joseph vécut, ils furent bien traités: mais après sa mort, il vint un autre Roi qui oublia les services rendus à l'Etat par Joseph, & qui maltraita les Israélites, & les réduisit à une dure servitude. *y.*

D. Que signifioit le crime des freres de Joseph, qui le vendirent?

R. Il étoit la figure du crime de Judas qui trahit Jesus-Christ, & des Princes des Prêtres qui le livrerent aux Romains. *z.*

D. Que signifioit la prison & l'élévation de Joseph?

R. C'étoit la figure des souffrances & de la Résurrection de Jesus-Christ, qui devoient procurer le salut aux Juifs qui l'avoient livré, & aux Gentils figurés par les Egyptiens. *a.*

§. 8. *Délivrance des Israélites par Moyse. Agneau Paschal. Passage de la Mer Rouge.*

D. Combien de temps les Israélites demeurerent-ils en Egypte?

R. Ils y demeurerent environ deux cents ans; après quoi Dieu suscita Moyse pour les délivrer de la servitude tyrannique des Egyptiens. *b.*

D. Qui étoit Moyse?

R. C'étoit un des descendans de Lévi, fils de Jacob. Trois mois après sa naissance sa mere l'exposa sur le Nil, & l'abandonna à la divine Providence; parce que Pharaon avoit ordonné qu'on fît mourir tous les enfans

x Gen. l.

y Exod. j. 7. & suiv. v. 4. & suiv.

z S. Aug. *sur le Ps.* 80. n. 8. *sur le Ps.* 30. n. 40.

a Pour prouver que Joseph a été une figure de Jesus-Christ, voy. S. Aug. *ibid.* Tertull. contre les Juifs, chap. 10. S. Ambr. liv. *de Joseph*, chap. 3. n. 9. & suiv. S. Césaire, Serm. 7. qui est le 81. *de temp.* n. 1. parmi ceux de S. Aug. dans les anciennes édit. & qui dans la nouvelle est à l'*Append.* Serm. 13. n. 2.

b Voyez les Interprètes sur le verset 14. du 2. chapitre de l'Exode.

mâles des Hebreux. La fille de ce Roi qui alloit se baigner dans cette riviére, vit cet enfant, en eut compassion, le fit élever & instruire avec un grand soin dans toute la sagesse des Egyptiens, & elle l'adopta ensuite pour son fils. Mais Moyse aima mieux souffrir avec le peuple de Dieu, que de participer à la prospérité & aux crimes des Egyptiens. A l'âge de quarante ans il alla visiter ses freres. Il y demeura peu : car ayant tué un Egyptien *c* il fut obligé de sortir d'Egypte pour éviter la colére de Pharaon, qui vouloit le faire mourir. Il se retira dans le pays des Madianites, s'y maria ; & il étoit occupé à paître les troupeaux de Jethro son beau-pere, quand Dieu lui apparut, & lui commanda de délivrer son peuple de la servitude de Pharaon. Moyse étoit alors âgé de quatre-vingt ans *d*.

D. Comment Moyse délivra-t-il les Israélites de la servitude de Pharaon ?

R. Il fit tant de miracles, & frapa l'Egypte de tant de plaies, que le Roi fut obligé malgré lui de laisser sortir ce peuple de ses Etats.

D. De quelles plaies l'Egypte fut-elle frappée ?

R. L'Ecriture-Sainte en rapporte dix, qui sont, 1. L'eau changée en sang. 2. Les grenouilles. 3. Les moucherons. 4. Les mouches. 5. La mort de tout le bétail des Egyptiens. 6. Les ulcéres. 7. La grêle mêlée de feu. 8. Les sauterelles. 9. Les ténébres. 10. La mort de tous les premiers-nés. *e*.

D. Quelle fut la raison qui détermina enfin les Egyptiens à renvoyer les Israélites hors de l'Egypte ?

R. Ce fut la mort de tous leurs premiers-nés.

D. Comment cette mort arriva-t-elle ?

R. Moyse commanda de la part de Dieu aux Israélites de tuer un Agneau chacun dans sa famille, de le faire rôtir, de le manger, & de teindre leurs portes du sang de cet Agneau. Un Ange vint ensuite qui exter-

c Il y a lieu de croire que Moyse fut inspiré de Dieu pour tuer cet Egyptien. Voy. Act. vij. 24. & suiv. S. Aug. quest. 2. sur l'Exod. 2. 11. & suivans, & contre Fauste, livre 22. chap. 70.

d Exod. ij. & iij. Actes, vij. 19. 20. & suiv. Hebr. xj. 23. & suiv.

e Exode, vij 1. & suivans, viij. ix. x. xij. Ps. lxxvij. 43. 44. & suiv. Sag. xvj. 9. & suiv. & xvij. 2. & suiv.

mina dans chaque maison de l'Egypte tous les premiers-nés : les seules maisons des Israélites teintes du sang de cet Agneau furent épargnées.

D. Apprenez-nous un peu plus en détail ce que Moyse ordonna aux Israélites en cette occasion.

R. 1. Il commanda aux Israélites de la part de Dieu, d'emprunter chacun aux Egyptiens leurs voisins tout ce qu'ils pourroient de vaisselle, de meubles & d'argent : ce qu'ils firent ; & les Egyptiens poussés à cela par un ordre secret de la Providence, ne leur refuserent rien. *f.*

2. Moyse leur ordonna de tuer l'Agneau le quatorziéme jour du premier mois, au soir ; d'en manger la chair rôtie au feu ; d'en manger aussi la tête avec les pieds & les intestins ; de le manger avec des pains sans levain & des laituës sauvages ; de faire ce repas avec beaucoup de précipitation, étant debout, en habits de voyageurs, & un bâton à la main. Il leur défendit d'admettre à ce repas aucun étranger, de briser les os de l'Agneau, d'en transporter dehors les chairs ; mais il voulut que tout ce qui ne seroit pas mangé, fût consumé par le feu. *g.*

3. Il ordonna de la part de Dieu, que chaque année à pareil jour, les Israélites mangeroient un Agneau avec les mêmes cérémonies, en mémoire du miracle que Dieu alloit faire en leur faveur ; que le lendemain ils célébreroient une Fête solemnelle en mémoire de leur délivrance : que cet Agneau seroit appellé l'Agneau Pascal ; c'est-à-dire, l'Agneau du Passage ; & la Fête, Fête de Pâque. *h.*

D. Pourquoi Moyse ordonna-t-il de manger l'Agneau Pascal avec toutes ces cérémonies ?

R. La premiére fois ce fut en partie la nécessité qui obligea les Israélites à en user ainsi. La précipitation avec laquelle ils alloient être obligés à partir, les engageoit à prendre de la nourriture pour se soûtenir dans leur voyage, & à la prendre fort à la hâte, sans employer le temps qu'on emploie d'ordinaire à la préparation du pain & de la viande dont on se nourrit. *i.*

f Exod. xij. 3. & suiv.
g Ibid.
h Exod. xij. 3. & suiv.
i Ibid.

Dieu vouloit qu'ils mangeassent dans la suite l'Agneau Paschal avec les mêmes cérémonies, en mémoire de la premiére Pâque. *k*.

Et par ces circonstances & ces cérémonies Dieu voulut représenter de grands mystéres.

D. Dieu ne fit-il pas aussi par Moyse quelque ordonnance particuliére aux Israélites, pour les obliger à se souvenir éternellement de la mort des premiers-nés des Egyptiens ?

R. Oui. Dieu voulut que chez les Israélites les premiers-nés tant des hommes que des bêtes, lui fussent à jamais consacrés. *l*.

D. Pourquoi Dieu voulut-il que les Israélites emportassent avec eux les richesses des Egyptiens ?

R. Pour punir cette nation infidéle, de tout ce qu'elle avoit fait souffrir aux Israélites, & récompenser ceux-ci en quelque maniére des travaux qu'ils avoient faits pour l'Egypte. *m*.

D. Que firent les Egyptiens après la mort de leurs premiers-nés ?

R. Ils presserent les Israélites de sortir de l'Egypte ; mais bientôt après ils se repentirent de les avoir renvoyés, & les poursuivirent pour les faire revenir. Et ce fut alors qu'arriva le fameux miracle du passage de la Mer Rouge. *n*.

D. Quel fut ce miracle ?

R. Moyse frapa les eaux de la mer, qui se séparerent, & firent aux Israélites un passage libre. Les Egyptiens endurcis & obstinés les poursuivirent dans ce passage miraculeux. Mais quand les Israélites furent passés, les eaux se réunirent, & tous les Egyptiens furent engloutis. C'est ainsi que les Israélites furent délivrés de leur servitude. *o*.

D. De combien de personnes étoit alors composé le peuple Hebreu ?

R. D'environ six cents mille hommes, sans compter

k Ibid.

l Exode, xiij. 2. Nombres, xviij. 15.

m S. Irenée, livre 4. contre les Héréf. ch. 30. ou 40. S. Aug. contre Fauste, liv. 22. chap. 71. 72.

n Exode, xij. xiv. 4. & suivans.

o Exode, xiv.

les femmes, & les enfans au dessous de vingt ans.

D. Comment ce peuple s'étoit-il si fort multiplié, puisque deux cents ans auparavant, quand Jacob alla en Egypte, sa famille n'étoit composée que de soixante-dix personnes, & qu'outre cela ils furent si cruellement persécutés par les Egyptiens?

R. Ce peuple se multiplia parmi les persécutions, par la protection de Dieu, qui avoit promis à Abraham cette multiplication extraordinaire de sa postérité. *p*.

D. Que signifioit cette multiplication extraordinaire des Israélites?

R. La multiplication des Chrétiens, dont la société devoit s'étendre & se répandre par-tout au milieu des persécutions. *q*.

D. Que signifioit la délivrance des Israélites par Moyse?

R. Elle étoit la figure de la délivrance des Chrétiens par Jesus-Christ. *r*.

D. Que signifioit l'Agneau Pascal?

R. Il signifioit Jesus-Christ, qui est l'Agneau de Dieu, dont la mort nous délivre de la mort éternelle, & est pour nous, qui avons le caractére de sa Croix imprimé sur notre front, le principe qui nous fait passer de la terre au Ciel. *s*.

D. Que signifioit la défense que fit Moyse de briser les os de l'Agneau Pascal?

R. C'étoit une figure de ce qui arriva à Jesus-Christ après sa mort. On ne lui rompit pas les jambes comme on fit aux deux voleurs qui furent crucifiés avec lui. *t*.

D. Que signifioit le repas de la Pâque?

R. Le repas de la sainte Eucharistie, où nous mangeons véritablement la chair de Jesus-Christ, qui nous

p Genèse, xvj. 10. xxij. 17. Exod. j. 12. S. Aug. *Cité de Dieu*, liv. 16. chap. 43. n. 1. & liv. 18. chap. 7. Théodoret, quest. 1. sur les Nomb.

q Voyez le Serm. 9. de saint Césaire, qui étoit autrefois parmi les Ouvrages de S. Aug. le Serm. 84. *de temp.* & qui est aujourd'hui le 16. dans l'*Append.* du 5. Tom. Ce Sermon est fort beau, n. 1.

r S. Aug. *sur le Pseaume* 71. n. 5.

s Joan. j. 29. S. Aug. contre Fauste, liv. 12. ch. 30. Tr. 50. *sur S. Jean*, n. 2. *Cité de Dieu*, liv. 16 ch. 43. n. 1.

t Joan. xix. 33. 36. S. Aug. contre Fauste, liv. 12. chap. 30.

a ſauvés par ſon ſang ; comme les Juifs mangerent en leur premiére Pâque le même Agneau dont le ſang les avoit préſervés de la mort. *u*.

D. Que ſignifioient les cérémonies avec leſquelles l'Agneau Paſcal devoit être mangé.

R. Elles étoient la figure des diſpoſitions avec leſquelles il faut communier.

Pour manger l'Agneau Paſcal, il falloit 1. être Juif ou de naiſſance ou de Religion. 2. Il falloit être en habit de voyageur, un bâton à la main. 3. Il falloit le manger fort vîte. 4. Avec du pain ſans levain, 5. & des laituës ameres. *x*.

Voilà la figure. Voici l'explication.

Pour communier, il faut 1. Etre Chrétien. 2. Etre dans la diſpoſition de voyageur ; c'eſt-à-dire, n'avoir point d'attachement à la terre, qui ſoit un obſtacle à nous faire arriver au Ciel notre patrie. 3. Avoir beaucoup de foi & de ferveur pour nous unir à Jeſus-Chriſt. 4. Mortifier par la pénitence la chair de péché que nous portons. 5. Avoir un cœur ſimple & droit, ſans aucun levain de malice ou d'hypocriſie. *y*.

D. Que ſignifioit le paſſage de la Mer Rouge ?

R. Il étoit la figure du Baptême. Car il faut que les Chrétiens paſſent par les eaux du Baptême pour entrer dans le Ciel ; comme il fallut que les Iſraélites paſſaſſent à travers les eaux de la Mer Rouge pour entrer dans la terre promiſe. *z*.

D. Que ſignifioient les Egyptiens qui furent noyés dans les eaux de la Mer Rouge ?

R. Nos péchés, qui ſont effacés dans les eaux du Baptême. *a*.

§. 9. *Voyage des Iſraélites à la montagne de Sinaï. Eaux ameres. Manne. Eau du rocher. Amalécites vaincus. Conſeil de Jethro.*

D. QUAND les Iſraélites eurent paſſé la Mer Rouge, où Moyſe les conduiſit-il ?

u I. Cor. v. 7. 8.
x Exod. xij.
y S. Greg. de Naz. Diſc. 42. qui eſt le 2. ſur la Pâque, & S. Greg. le Grand, Hom. 22. ſur les Evangiles. Théodoret, queſt. 24. ſur l'Exode.
z I. Cor. x. 1. & ſuiv. S. Aug. *ſur le Pſ.* 72. n. 5.
a S. Aug. *ibid.*

R. Il les conduisit par un désert jusqu'à la montagne de Sinaï, où ils arriverent le quarante-septiéme jour après la sortie de l'Egypte. *b.*

D. Moyse sçavoit-il le chemin de cette montagne?

R. Il n'étoit pas nécessaire qu'il le sçût ; car Dieu même fut leur guide : une nuée les précédoit pendant le jour, & une colomne de feu pendant la nuit. Quand la nuée ou la colomne de feu s'avançoit, ils marchoient ; quand elle s'arrêtoit, ils s'arrêtoient. *c.*

D. De quoi les Israélites se nourrirent-ils dans le désert?

R. Dieu leur envoya du Ciel une nourriture qu'ils nommerent Manne. *d.*

D. Arriva-t-il aux Israélites quelque chose de remarquable, lorsqu'ils étoient en chemin pour la montagne de Sinaï?

R. Il arriva pendant ce voyage trois choses dignes de remarque : 1. Le murmure des Israélites. 2. La victoire qu'ils remporterent sur les Amalécites. 3. La visite que Jethro, beau-pere de Moyse, rendit alors à son gendre.

D. Qu'étoit-ce que le murmure des Israélites?

R. Ils murmurerent alors trois fois contre Moyse. Une fois, parce qu'ils trouverent des eaux ameres ; une autre fois, parce qu'ils manquerent de pain ; une troisiéme fois, parce qu'ils manquerent d'eau.

D. Que fit Moyse à l'occasion de ces murmures?

R. Il pria, & il obtint chaque fois miséricorde pour le peuple.

La premiére fois, il jetta par l'ordre de Dieu un morceau de bois dans ces eaux ameres, & elles devinrent douces. *e.* La seconde fois, Dieu fit venir un grand nombre de cailles pour rassasier le peuple ; & il fit descendre du ciel la Manne, qui tomba tous les jours, excepté les Samedis, jusqu'à ce qu'ils fussent sortis du désert. *f.* Et cette Manne fut leur nourriture pendant quarante ans. La troisiéme fois, Moyse frapa par ordre de Dieu un rocher avec son bâton : il en sortit de l'eau avec abondance. *g.*

b Exod. xix. 1.
c Exode, xiij. 22. Pseaume lxxvij. 14.
d Exode, xvj. 3. 4. &c.
e Exod. xv. 22. & suiv.
f Exod. xvj. 13. & suiv.
g Exod. xviij. 6.

D. A quelle occaſion les Iſraélites remporterent-ils une victoire ſur les Amalécites ; & qu'y a-t-il de remarquable dans cette victoire ?

R. Les Amalécites vinrent les attaquer, pour s'oppoſer à leur marche. Moyſe envoya Joſué avec un corps de troupes choiſies pour les combattre ; & il ſe retira ſur une montagne pour prier pendant le combat. Quand Moyſe levoit les mains au Ciel, les Amalécites étoient vaincus : quand Moyſe baiſſoit les mains par laſſitude, les Amalécites étoient victorieux. Il ſe fit ſoûtenir les bras élevés juſqu'au ſoir ; & les Iſraélites remporterent une pleine victoire. *h.*

D. Qu'y a-t il de remarquable dans la viſite que Jethro rendit à Moyſe ſon gendre ?

R. Jethro vint trouver Moyſe, pour lui ramener ſa femme & ſes enfans : car Moyſe les avoit envoyés chez ſon beau-pere, avant que les Iſraélites fuſſent délivrés de l'Egypte. Ce fut par ſon conſeil que Moyſe ſe déchargea d'une partie de ſes ſoins & de ſes occupations ſur des Magiſtrats ſubalternes, qu'il établit pour rendre la juſtice au peuple. Il choiſit pour cet effet, ſelon l'avis de ſon beau-pere, des hommes fermes & courageux craignans Dieu, aimans la juſtice & la vérité, & ennemis de l'avarice. Tels doivent être tous les Magiſtrats. *i.*

D. Que ſignifioit le ſéjour que les Iſraélites firent dans le déſert après la ſortie de la Mer Rouge ?

R. C'étoit la figure du ſéjour que les Chrétiens baptiſés doivent faire ſur la terre avant que d'arriver au Ciel. *k.*

D. Que ſignifioient la colomne de feu & la nuée qui conduiſoient les Iſraélites ?

R. Elles étoient la figure de Jeſus-Chriſt, qui dit qu'on ne peut arriver au Ciel qu'en le ſuivant. *l.*

D. Que ſignifioient les peines, les fatigues, les ennuis que les Juifs ſouffrirent dans le déſert ?

R. C'étoit la figure des peines & des miſeres de cette vie, qui doivent nous faire ſoupirer après le Ciel notre Patrie. *m.*

h Exod. xvij. 8. & ſuiv.
i Exod. xviij.
k S. Aug. *ſur le Pſ.* 72. n. 5.
l S. Grég. Hom. 21. ſur les Evangiles.
m S. Aug. *ſur le Pſ.* 72. n. 5.

D. Que

D. Que signifioit le bois, qui jetté dans l'eau rendit douces les eaux ameres ?

R. Il étoit la figure de la Croix de J. C. qui nous guérit de l'amertume & de l'aigreur que notre corruption nous fait trouver dans l'usage des eaux spirituelles que nous devons boire pour arriver au Ciel, c'est-à-dire, dans la pratique des Commandemens de Dieu. *n*.

D. Que signifioit la Manne ?

R. Jesus-Christ, qui est le pain vivant descendu du Ciel, pour nous nourrir dans le désert de cette vie, non-seulement de sa grace, mais aussi de sa propre chair & de son propre sang. *o*.

D. Que signifioit le rocher d'où sortirent les eaux miraculeuses ?

R. Jesus-Christ qui est la source de toutes les graces, & qui est appellé dans l'Ecriture, le rocher spirituel, d'où sort une fontaine d'eau vive qui rejaillit jusqu'à la vie éternelle. *p*.

D. Que signifioient les Amalécites qui vinrent combatre les Israélites dans le désert ?

R. Ils étoient la figure du démon, & de tous ceux dont il se sert comme de ses instrumens, pour empêcher les Chrétiens d'entrer dans la terre des vivans. *q*.

D. Que signifioient Josué & l'armée des Juifs combatans contre les Amalécites ?

R. C'étoit la figure des efforts que les Chrétiens, sous la conduite des Pasteurs de l'Eglise, doivent faire pour vaincre les ennemis de leur salut. *r*.

D. Que signifioit Moyse priant sur la montagne, les mains étendues & les bras élevés ?

R. Il étoit la figure de Jesus-Christ, qui étendant ses mains sur la Croix, a vaincu le démon : & il faisoit voir par cette posture, qu'il prioit au nom de Jesus-Christ pour le peuple qui combatoit. *s*.

n S. Aug. quest. 57. *sur l'Exode*, & S. Jerôme, Lett. 127. à Fabiole, mansion 5.

o Joan. vi. 31. 49.

p Joan. j. 16. iv. 14. I. Cor. x. 4.

q S. Augustin liv. 4. *de la Trinité*, chap. 15.

r Origène, Hom. 11. *sur l'Exode*, chap. 17. 18.

s S. Irenée, liv. 4. *contre les Heres.* chap. 24. ou 41. & 33. ou 53. S. Aug. liv. 4. *de la Trinité*, ch. 15. Tertullien, liv. 3. contre

D. Pourquoi les Amalécites étoient-ils victorieux aussi-tôt que Moyse baissoit les bras, au lieu qu'ils étoient vaincus quand Moyse les levoit?

R. Pour faire comprendre, 1. Que ce n'est que par la vertu de la Croix de J. C. & par la persévérance, que nous pouvons vaincre les ennemis du salut.

2. Qu'il ne suffit pas de combatre, mais qu'il faut prier; & que si l'on ne joint la priére à la vigilance & au combat, on est infailliblement vaincu par le démon.

3. Que ceux qui dans la retraite levent les mains au Ciel, & prient avec ferveur au nom de Jesus-Christ pour les Pasteurs & les Fidéles qui combatent dans l'Eglise, doivent être regardés avec respect, comme ayant la principale part aux victoires que l'Eglise remporte sur ses ennemis. *t.*

§. 10. *Loi donnée aux Israélites. Sang de l'alliance.*

D. Que firent les Israélites, quand ils furent arrivés à la montagne de Sinaï?

R. Moyse leur ordonna de se purifier pendant deux jours, pour se préparer à recevoir la Loi de Dieu. Il mit des bornes au pied de la montagne, & leur défendit de la part de Dieu, sous peine de la vie, de passer ces bornes.

Enfin le troisiéme jour, qui étoit le cinquantiéme depuis la sortie d'Egypte, la montagne parut tout en feu. Ils entendirent des trompettes terribles; & Dieu leur parla au milieu des tonnerres & des éclairs. *u.*

D. Pourquoi Dieu voulut-il donner sa Loi aux Israélites avec toutes ces circonstances effrayantes?

R. Parce que les Juifs étoient un peuple dur & charnel, que Dieu vouloit retenir par la crainte des châtimens. Le temps de la Loi d'amour n'étoit pas encore venu. *x.*

D. Qu'est-ce que Dieu dit aux Israélites, quand il leur fit entendre sa voix sur la montagne?

Marcion, chap. 18. S. Grég. de Naz. Disc. 3. 8. 30.

t Voy. les autorités ci dessus, & Matth. xxvj. 41. Luc, xxj. 36. I. Petr. iv. 7. v. 8. 9.

u Exode, xix. 16. & suiv. S. Jerôme, Lettre à Fabiole *sur les 40. demeures des Juifs*, demeure 12.

x Exode, xx. 20. Voyez S. Aug. liv. *de l'Esprit & de la Lettre*, ch. 16. n. 28.

R. Il leur annonça les dix Commandemens connus sous le nom de Décalogue.

Je suis le Seigneur votre Dieu qui vous ai tirés de la terre d'Egypte, &c. Nous les rapporterons ailleurs. *y.*

D. Ces dix Commandemens contenoient-ils quelque chose de nouveau pour les Juifs ?

R. Non : ils ne contenoient autre chose que ce qu'on appelle la Loi naturelle, c'est-à-dire, la Loi que Dieu avoit gravée dans le cœur des hommes en les créant. Aussi il paroît par l'Ecriture, que les hommes s'étoient toujours regardés comme étant obligés à l'observance de ces dix Commandemens, même avant Moyse. *z.*

D. Puisque les hommes connoissoient déja ces dix Commandemens, pourquoi Dieu les donna-t-il aux Israélites de nouveau ?

R. Parce qu'il n'y avoit presque plus personne sur la terre qui les observât, & que le péché les avoit presque effacés du cœur de l'homme où Dieu les avoit gravés. *a.*

D. Dieu ne donna-t-il aux Israélites aucune autre Loi que celle qui est renfermée dans ces dix Commandemens ?

R. Moyse leur donna, de la part de Dieu, plusieurs autres Ordonnances, qui concernoient l'administration de la justice, & les cérémonies du culte extérieur de la Religion. *b.*

y Dans la Partie 2. de cet Ouvrage, Sect. 3. ch. 1.

z Voyez sur le 1. Commandement, Gen. xxxj. 34. 35. xxxv. 2. Sur le second, Gen. xxj. 23. xxiv. 2. Sur le troisiéme, Gen. ij. 3. Exod. xvj. 23. Sur le quatriéme, Gen. iv. 25. 26. Sur le cinquiéme, Gen. iv. 10. ix. 6. Sur le sixiéme, Gen. xx. 9. xxxiv. 31. xxxviij. 24. Sur le septiéme, Genèse. xliv. 7. 8. Sur le huitiéme, Gen. xx. 10. 11. 12. xxxviij. 20. Sur les neuviéme & dixiéme, Gen. xij. 14. & suiv. où la volonté du crime est punie, & xx. 7. Voyez sur les Commandemens en général, Rom. ij. 14. 15. Tout cela prouve que ces Commandemens étoient en vigueur dès le commencement du monde. Il y a cependant de la difficulté sur le jour du Sabbat, que quelques-uns ne croient pas avoir été observé avant Moyse, & qui ne doit pas être regardé comme un précepte de la Loi naturelle. Voyez la 2. Partie de cet Ouvrage, Sect. 3. chap. 1.

a S. Aug. *sur le Ps.* 57. n. 1.

b Exod. xx. 23. xxj. 12. & suiv. xxij. xxiij. &c.

D. Ces Ordonnances ſont-elles, auſſi-bien que le Décalogue, d'une obligation indiſpenſable pour les Chrétiens & pour tous les autres hommes ?

R. Il faut diſtinguer deux choſes dans les Ordonnances données par Moyſe.

Les unes ſont une ſuite néceſſaire des dix Commandemens de Dieu. Tel eſt le commandement fait aux Juges de rendre la juſtice, ſans avoir égard à la pauvreté ou aux richeſſes des parties. Ces ſortes d'Ordonnances ſont de tous les temps & de tous les peuples; parce qu'elles ſont fondées ſur la Loi naturelle. *c.*

Les autres ſont des Loix poſitives & arbitraires. Telle étoit la Loi qui ordonnoit de faire repoſer les terres de ſept ans en ſept ans, de remettre toutes les dettes à la cinquantiéme année. Telles étoient auſſi toutes les Ordonnances concernant le culte extérieur de la Religion & les purifications. Ces ſortes d'Ordonnances n'obligeoient que les Juifs; & c'eſt dans ces pratiques légales que conſiſtoit ce que S. Paul appelle le joug & la ſervitude de la Loi dont J. C. nous a délivrés. *d.*

D. Pourquoi Dieu voulut-il charger les Iſraélites d'un ſi grand nombre d'obſervations & de pratiques qui devoient être abolies par Jeſus-Chriſt ?

R. 1. Pour s'accommoder au génie de ce peuple, qui avoit beſoin de ce joug; parce que c'étoit un peuple charnel & groſſier, & d'une intelligence très-bornée. *e.*

2. Pour ſignifier par toutes ces cérémonies & ces uſages, les choſes qui devoient être accomplies dans le nouveau Teſtament. *f.*

D. Les Iſraélites reçurent-ils ces Ordonnances avec ſoumiſſion ?

R. Ils promirent ſolemnellement de les obſerver. *g.* Et Dieu leur promit, ſuppoſé qu'ils les obſervaſſent fidélement, de les regarder toujours comme ſon peu-

c S. Aug. liv. *de l'Eſprit & de la Lettre*, chap. 14. n. 23. 24. & 26.

d S. Auguſt. livre 10. contre Fauſte, ch. 2. & 3. Rom. vij. 6. Galat. iv. 31. v. 1.

e Exode, xxxiij. 3. 5. xxxiv. 9. Deutéron. xxix. 4. xxxj. 27.

f I. Corinth. x. 11. S. Aug. *Cité de Dieu*, liv. 7. chap. 32. & queſt. 73. *ſur l'Exode.*

g Exode, xix. 8. Voyez S. Aug. queſt. 96. *ſur l'Exode.*

ple, comme une nation sainte; d'établir parmi eux son Royaume & son Sacerdoce, de les protéger contre leurs ennemis, & de les combler de bénédictions temporelles. *h*.

D. Que fit Moyse après ces promesses mutuelles?

R. Il écrivit dans un Livre les Ordonnances du Seigneur. Il fit dresser un Autel au pied de la montagne, pour y offrir à Dieu des animaux en sacrifice. Il répandit sur l'Autel la moitié du sang de ces animaux, & réserva le reste. Il prit ensuite le Livre où l'alliance étoit écrite; il le lut devant le peuple, qui promit de nouveau d'obéir au Seigneur. Alors il prit le reste du sang des animaux, & il en fit aspersion sur le Livre & sur le peuple, en disant: *Voici le sang de l'alliance que le Seigneur a faite avec vous, afin que vous accomplissiez toutes ces choses*. i.

Moyse monta ensuite sur la montagne par ordre de Dieu, pour y recevoir les deux Tables de pierre, sur lesquelles Dieu voulut écrire les dix Commandemens du Décalogue; & pour y apprendre de Dieu même tout ce que les Juifs devoient observer dans leur Religion. *k*.

D. Que signifioit la Loi donnée aux Juifs cinquante jours après la sortie d'Egypte?

R. C'étoit la figure de ce que le Saint-Esprit fit sur les Apôtres & sur les autres Fidéles assemblés à Jerusalem, le jour de la Pentecôte, cinquante jours après que Jesus-Christ par sa Résurrection nous eut délivrés de l'esclavage des démons.

Le Saint-Esprit descendit sur eux avec un grand bruit pour graver la Loi de Dieu, non sur la pierre, mais dans les cœurs. *l*.

D. Que signifioit la pierre sur laquelle Dieu grava la Loi?

R. Elle signifioit la dureté des cœurs des Juifs, qui sont appellés dans l'Ecriture, cœurs de pierre. *Je vous ôterai*, dit Dieu par la bouche du Prophéte Ezéchiel,

h Exode, xix. 5. 6. xxiij. 22. 25. 26. 27. Deut. xxviij. 1. 2. & 15.

i Exode, xxiv. 4. & suiv. Hebr. ix. 18. 19. & 20.

k Exode, xxiv. 12.

l Actes, ij. 1. & suiv. Jerém. xxxj. 33. Hebr. x. 16. S. Aug. *de l'Esprit & de la Lettre*, chap. 16. n. 28. S. Jerôme, Lettre à Fabiole, mansion 12.

votre cœur de pierre, & je vous donnerai un cœur de chair: je mettrai mon esprit au milieu de vous, & je ferai que vous marcherez dans la voie de mes préceptes. m.

D. Que signifioit le sang des animaux que Moyse répandit sur l'Autel & sur le peuple, pour être le sceau de l'alliance que Dieu faisoit avec eux?

R. Le sang de Jesus Christ, qui nous purifie de nos péchés, & qui est le sceau de la nouvelle alliance que Dieu a faite avec les hommes, qui doit subsister éternellement. *n.*

D. Que signifioient les promesses que Dieu fit aux Juifs, supposé qu'ils observassent la Loi?

R. Elles étoient la figure des promesses spirituelles faites aux Chrétiens. *o.*

§. 11. *Moyse sur la montagne de Sinaï. Explication de ce que Dieu lui ordonna de faire par rapport au culte extérieur de la Religion.*

D. Que fit Moyse sur la montagne de Sinaï?

R. Dieu lui montra le modéle sur lequel devoit être fait, 1. Le Tabernacle. 2. L'Arche de l'alliance. 3. Le Propitiatoire. 4. La Table des Pains de Proposition. 5. Le Chandelier. 6. L'Autel des Parfums. 7. L'Autel des Holocaustes. 8. La Cuve d'airain. 9. Les vêtemens du Grand-Prêtre & des autres Sacrificateurs. Il lui ordonna expressément de faire exécuter toutes ces choses sur le modéle qu'il avoit vû. Enfin, Dieu lui donna les deux Tables de pierre sur lesquelles il avoit gravé le Décalogue, pour les porter au peuple.

D. Quel étoit ce modéle sur lequel Dieu ordonna à Moyse de faire exécuter toutes ces choses?

R. Le Saint-Esprit a voulu nous faire comprendre par là, comme nous l'apprenons de saint Paul, que le Tabernacle, l'Arche, le Propitiatoire, & toutes ces autres choses, n'étoient que des ombres & des figures de ce qui devoit s'accomplir dans la nouvelle Loi. *p.*

D. Qu'étoit-ce que le Tabernacle?

R. C'étoit un Temple portatif, dont les Juifs de-

m Ezéch. xxxvj. 26. S. Aug. liv. *de la grace & du libre arbitre*, chap. 14 n. 29.

n Hebr. x. 4. 11. 19. 26. 29.
o I. Petr. ij. 9. 10.
p Hebr. viij. 5.

voient se servir en attendant la construction du Temple de Jerusalem. *q*.

Il étoit composé de deux parties séparées l'une de l'autre par un grand voile : la premiére étoit appellée le lieu saint : la seconde étoit le Saint des Saints. *r*.

D. Qu'est-ce que le Tabernacle signifioit ?

R. La seconde partie du Tabernacle, qu'on nommoit le Saint des Saints, étoit la figure du Ciel : la premiére représentoit Jesus-Christ dans sa chair mortelle, & l'Eglise de la terre, qui vit ici-bas comme dans un lieu d'exil & de pélerinage. *s*.

D. Qu'étoit-ce que l'Arche d'alliance ?

R. C'étoit une espéce de coffre, fait de bois incorruptible, & couvert dedans & dehors de lames d'or très-pur. Ce coffre étoit destiné à renfermer les deux Tables de la Loi ; & c'est pour cela qu'il étoit appellé l'Arche d'alliance : comme si l'on eût dit, l'Arche ou le coffre qui renfermoit les conditions de l'alliance faite avec Dieu. Il devoit être mis dans le Saint des Saints. *t*.

D. Que signifioit l'Arche d'alliance ?

R. Elle étoit la figure de l'humanité de J. C. *u*.

D. Qu'est-ce que le Propitiatoire ?

R. C'étoit le couvercle de l'Arche. Il devoit être d'or massif. A ses deux bouts étoient la figure de deux Chérubins, représentés avec des ailes qui couvroient le Propitiatoire. C'est de-là que Dieu rendoit ses oracles ; & c'est pour cela qu'il est dit souvent dans l'Ecriture, que Dieu est assis sur les Chérubins : de-là vient aussi le nom de Propitiatoire, qui veut dire l'endroit d'où Dieu se rendoit propice & favorable aux hommes. *x*.

D. Que signifioit le Propitiatoire ?

R. La Divinité de Jesus Christ, qui couvre son humanité : ensorte que *la plénitude de la Divinité habite*

q Exode, xxvj. 1. & suiv. xxxvj. 8. & suiv. S Aug. liv. 15. *de la Cité de Dieu*, ch. 20. n. 4.

r Hebr. ix. 2 3. &c.

s Hebr. ix. 8. 11. 12. Bede, *sur le chap.* 25. *de l'Exode.*

t Exode, xxv. 10. & suivans, xxvj. 33. 34. Hebr. ix. 4.

u S. Greg. Homélie derniére *sur Ezéchiel*, liv. 2.

x Exode, xxv. 17. 18. 22. xxxvij. 6. 7. Nomb. vij. 89. Ps. lxxix. 2. xcviij. 1. Isaïe, xxxiij. 16.

en lui corporellement, qu'*il est la propitiation pour les péchés des hommes*, *& que c'est par lui que nous avons accès auprès de Dieu*, *& que nous recevons miséricorde*, dit saint Paul. *y*.

D. Que signifioient les Chérubins qui étoient aux deux bouts du Propitiatoire, & qui le couvroient de leurs ailes ?

R. Ils étoient-là pour être en quelque maniére le siége de Dieu, qui se reposoit sur leurs ailes; & c'étoit une figure de l'empire que Dieu exerce sur les Anges. Toutes les fois que l'Ecriture nous représente la Majesté de Dieu, elle dit qu'il est environné de ses Anges qui sont ses Ministres. *z*. On peut dire aussi que ces deux Chérubins, qui se regardoient l'un l'autre, étoient la figure de l'ancien & du nouveau Testament. *a*.

D. Qu'étoit-ce que la Table des Pains de Proposition?

R. C'étoit une Table faite d'un bois incorruptible, & couverte de lames d'or. Elle étoit uniquement destinée à recevoir les Pains de Proposition. *b*.

D. Qu'étoit-ce que les Pains de Proposition ?

R. On nommoit ainsi douze Pains qui devoient être toujours exposés devant l'Autel des Parfums. Les Prêtres les mettoient six à six l'un sur l'autre sur cette Table, & il falloit les renouveller chaque semaine. *c*.

D. Que signifioient cette Table & ces Pains ?

R. C'étoit la figure de l'Autel Eucharistique où Jesus-Christ s'offre continuellement à Dieu son Pere pour nos péchés, par le ministére des Prêtres de la nouvelle Loi, sous l'espéce du pain & du vin. *d*.

D. Que signifioit le nombre de douze Pains mis sur cette Table ?

R. On en mettoit douze, à cause des douze Tribus d'Israël. Ces douze Tribus étoient la figure de toute la société de l'Eglise, qui s'offre à Dieu avec Jesus-Christ,

y Coloss. ij. 9. I. Joan. ij. 2. Rom. v. 2. Ephes. ij. 18. Hebr. iv. 16.

z Is. vj. 1. 2. 3. Dan. vij. 10. 16. Apoc. iv. 5. & v. 11.

a S. Aug. quest. 105. *sur l'Exode*, & S. Grég. Hom. 17. *sur les Evangiles.*

b Exod. xxv. 23. & suiv.

c Exod. xxv. 30. xxxv. 13. Liv. 1. des Rois, xxj. 6.

d S. Cyril. de Jerus. *Hist. Eccléf. & Mystag.* n. 13. S. Jerôme, *sur le 1. chap. de Malachie.* Saint Jean Damasc. liv. 4. *de la Foi orthod.* chap. 14. &c.

en Jesus-Christ, & par Jesus-Christ, au saint Sacrifice de l'Autel, dit saint Augustin. *e.*

D. Qu'étoit-ce que le Chandelier ?

R. C'étoit un Chandelier d'or très-pur. Il avoit sept branches, & une lampe au bout de chacune de ces sept branches. Il devoit être travaillé avec beaucoup d'art. Ces lampes devoient brûler devant l'Autel des Parfums, vis-à-vis de la Table des Pains de Proposition. *f.*

D. Que signifioient ce Chandelier & ces sept Lampes ?

R. C'étoit la figure de Jesus-Christ & des Pasteurs de l'Eglise. *g.*

D. Qu'étoit-ce que l'Autel des Parfums ?

R. C'étoit un petit Autel fait d'un bois incorruptible, & tout couvert de lames d'or. Cet Autel devoit être mis dans le lieu saint, vis-à-vis de l'Arche d'alliance, en-deçà du voile qui séparoit le Saint des Saints d'avec le lieu saint. Il étoit uniquement destiné à recevoir les Parfums que les Prêtres offroient chaque jour au Seigneur, soir & matin, pour être consumés en sa présence. *h.*

D. Que signifioient cet Autel & ces Parfums ?

R. L'Autel étoit la figure de Jesus-Christ, les Parfums étoient l'image de la priére. Jesus-Christ ne cesse de prier pour nous ; & les Prêtres doivent chaque jour offrir à Dieu, par Jesus-Christ, pour eux-mêmes & pour le peuple, le parfum de leurs priéres, comme un encens d'agréable odeur. *i.*

D. Qu'étoit-ce que l'Autel des Holocaustes ?

R. C'étoit un Autel d'un bois incorruptible, couvert d'airain, qui devoit être mis vis-à-vis l'entrée du Tabernacle en dehors. C'étoit sur cet Autel qu'on offroit à Dieu les Holocaustes, & tous les autres Sacrifices. *k.*

D. Que signifioit cet Autel ?

e *Cité de Dieu*, liv. 10. ch. 20.

f Exod. xxv. 31. & suiv.

g Joan. viij. 12. Matth. v. 14. 15. 16. Apoc. j. 20. S. Grég. Hom. *6. sur Ezéchiel*, liv. 1. & le vénérable Bede *sur le chap. 25. de l'Exode.*

h Exode, xxx. Luc, j. 9. 10. &c.

i Ps. cxl. 2. S. Aug. *Enarr. sur le Ps.* 140. n. 5.

k Exode, xxvij. Voyez dans la Sect. 2. de la Partie 3. de cet Ouvrage, au ch. 7. *du Sacrifice de la Messe*, §. 4. ce que c'étoit que les Holocaustes, & les autres Sacrifices.

R. Il étoit la figure de la Croix, sur laquelle s'est immolé Jesus-Christ, qui étoit représenté par tous ces anciens sacrifices; & c'est pour cela que cet Autel étoit mis hors de l'enceinte du Tabernacle : car J. C. devoit être crucifié hors de la Ville de Jérusalem. *l.*

D. Qu'étoit-ce que la Cuve d'airain ?

R. C'étoit un grand bassin d'airain, qui devoit être rempli d'eau, & mis hors de l'entrée du Tabernacle dans le vestibule ; afin que les Prêtres se servissent de cette eau, pour se laver les pieds & les mains quand ils alloient faire leurs fonctions dans le Tabernacle.

D. Qu'est-ce que cela signifioit ?

R. La grande pureté de conscience qu'il faut avoir pour exercer les fonctions sacrées dans l'Eglise. C'est sur ce modéle que l'on met de l'eau bénite à l'entrée des Eglises. *m.*

D. Quels étoient les vêtemens du Grand-Prêtre dans les fonctions sacerdotales ?

R. C'étoit le Rational, l'Ephod, la Robe de dessous l'Ephod, sous cette Robe la Tunique de lin plus étroite, la Mitre, & la Ceinture. Ces vêtemens étoient d'une grande magnificence. *n.*

D. Quels étoient les vêtemens des autres Sacrificateurs ?

R. L'Aube, la Ceinture, la Tiare. Ils avoient outre cela, aussi-bien que le Grand-Prêtre, des Caleçons, qu'ils ne portoient que dans les fonctions sacrées. *o.*

D. Que signifioient tous ces habillemens ?

R. Les vertus dont doivent être revêtus les Ministres du Seigneur. *p.*

§. 12. *Veau d'or. Punition de ce crime. Voile devant la face de Moyse. Choix d'Aaron pour le Sacerdoce, & des Lévites pour le ministére du Tabernacle.*

D. A Quoi s'occuperent les Israélites au pied du

l Meditez les paroles de saint Paul, Hebr. xiij. 11. 12. & 13.

m S. Grég. Hom. 17. *sur les Evang.* & le vénérable Bede, liv. 3. *du Tabernacle*, chap. dernier Voy. aussi dans la Partie 3. de cet Ouvrage, le titre *de l'eau bénite*, Sect. 2. chap. 8. §. 6.

n Voyez-en la description dans l'Exode, chap. xxviij.

o Ibid.

p S. Aug. quest. 119. & 122. *sur l'Exode.* S Jerôme, Lettre 128. à Fabiole. S. Grég. *Pastoral.* 2. part. ch. 2. Bede, *sur le 28. ch. de l'Exode.*

mont Sinaï, pendant les quarante jours que Moyſe demeura ſur la montagne ?

R. Ils crurent que Moyſe étoit perdu, voyant qu'il ne revenoit plus; & ils preſſerent Aaron de leur donner des Idoles, afin qu'ils puſſent les adorer. Aaron eut la foibleſſe de condeſcendre au deſir du peuple, & fit faire un Veau d'or que le peuple adora à l'exemple des Egyptiens.

D. Que fit Moyſe à ſon retour de la montagne ?

R. Ayant vû cette abomination, il briſa les Tables de la Loi, qu'il portoit au peuple de la part de Dieu. Il fit réduire le Veau d'or en poudre, & ayant jetté cette poudre dans l'eau, il en fit boire aux Iſraélites. Il fit à Aaron une vive reprimande; & la Tribu de Lévi s'étant préſentée pour exécuter ſes ordres, il leur ordonna d'exterminer ſans miſéricorde tous les coupables qu'ils trouveroient ſur leur chemin, en allant & revenant d'un bout du camp à l'autre. Cela fut exécuté. Il y eut vingt-trois mille hommes de tués *q*; & les mains des Lévites furent conſacrées à Dieu par cette action de zèle.

D. Que fit Moyſe après cette punition ?

R. Il repréſenta aux Iſraélites la grandeur de leur crime; & ayant appaiſé par ſes priéres la colére de Dieu, il remonta ſur la montagne, où il demeura de nouveau quarante jours & quarante nuits, ſans boire ni manger. Il en revint, portant deux nouvelles Tables de pierre, où Dieu avoit écrit ſa Loi, comme ſur les premiéres; & il fit exécuter tout ce que Dieu lui avoit ordonné par rapport au Tabernacle, & à ce qui devoit y ſervir. Dieu avoit fait alors une faveur particuliére à Moyſe ſur la montagne de Sinaï; ç'avoit été de lui faire enviſager une partie de ſa gloire: & quand ce ſaint Homme deſcendit de la montagne, ſon viſage jettoit des rayons de lumiére; enſorte que les Iſraélites ne pouvant en ſoûtenir l'éclat, il fut

q Quand je dis qu'il y eut vingt-trois mille hommes de tués, je ſuis le texte de la Vulgate: car le texte Hebreu, la Verſion des Septante, le Pentateuque Samaritain, la Paraphraſe Chaldaïque, la Verſion Syriaque & l'Arabique, portent trois mille, & non pas vingt-trois mille. Conſultez les Polyglottes ſur le chap. xxxij. verſet 28. de l'Exode.

obligé de se couvrir d'un voile toutes les fois qu'il leur parloit. *r.*

D. Que signifioit ce voile qui empêchoit les Israélites de voir la face de Moyse ?

R. Il étoit, selon saint Paul, la figure de l'aveuglement des Juifs, & du voile qui les empêche de reconnoître la gloire de Jesus-Christ, & les Prophéties qui le concernent dans l'ancien Testament. *s.*

D. Qui est-ce qui fut choisi, pour exercer la fonction de Grand-Prêtre, & les autres fonctions du Sacerdoce, & du ministére du Tabernacle, parmi les Israélites ?

R. Moyse consacra de la part de Dieu Aaron, pour être Grand-Prêtre. Les enfans d'Aaron furent tous consacrés à Dieu pour les fonctions du Sacerdoce : & la Tribu de Lévi toute entiére fut destinée pour les fonctions inférieures du ministére dans le Tabernacle. *t.*

Ce ne fut pas par un sentiment humain, que Moyse choisit Aaron son frere & ses enfans pour le Sacerdoce, & toute la Tribu de Lévi, qui étoit la sienne, pour le ministére du Tabernacle. S'il eût suivi les mouvemens de la nature, il auroit choisi plutôt ses propres enfans, & leurs descendans, pour le Sacerdoce.

Moyse ne fit donc en cela que suivre la destination de Dieu, & obéir à ses ordres. Dieu même le fit connoître aux Israélites, par deux miracles signalés.

Deux cents cinquante hommes, qui avoient à leur tête Coré, Dathan & Abiron, s'éleverent contre Moyse & Aaron, prétendant avoir autant de droit au Sacerdoce qu'Aaron. La terre s'entr'ouvrit, & engloutit tout vivans les chefs de cette conspiration : le feu du ciel extermina tous les autres. *u.*

Dieu ordonna ensuite à Moyse de recevoir une verge de chaque chef de Tribu, qui devoit écrire son nom sur la verge de sa Tribu, d'écrire le nom d'Aaron sur la verge de la Tribu de Lévi, & de porter toutes ces verges dans le Tabernacle, parce qu'il vouloit déclarer par un miracle, qui étoit celui qu'il avoit choisi pour le Sacerdoce. Moyse obéit : & la verge d'Aaron

r Exod. xxxiv. 29. & suiv.

s II. Cor. iij. 7. 8. 11. 12. & suiv.

t Exod. xxviij. 41. xxix. 4. & suiv. Nomb. iij. 10. 12.

u Nomb. xvj. 1. 2. 24. 26. 31. & suiv.

fut la seule qui dans une nuit fleurit & porta des feuilles & des fruits ; & par ce miracle Dieu fit connoître sensiblement qu'il avoit choisi Aaron & ses descendans pour les fonctions du Sacerdoce. *u*.

D. Que signifioit le choix que Dieu fit de la famille d'Aaron, & la punition des usurpateurs du Sacerdoce ?

R. Dieu fit comprendre par-là, qu'il ne faut point s'ingérer de soi-même dans les fonctions du ministére de la Loi nouvelle ; mais qu'il faut attendre la vocation de Dieu, comme Aaron : & que si l'on y manque, on sera puni d'une maniére aussi terrible, pour le moins, que le furent Coré, Dathan & Abiron. *x*.

D. De qui Coré, Dathan & Abiron étoient-ils la figure ?

R. De tous ceux qui s'ingérent d'eux-mêmes, & sans mission, dans les fonctions du ministére, mais sur-tout de ceux qui rompent l'unité de l'Eglise par le schisme. *y*.

§. 13. *Espions. Murmure & sédition des Israëlites dans le désert. Leur punition. Récompense de Caleb & de Josué.*

D. Que fit Moyse quand il eut réglé dans le désert tout ce qui regardoit le culte de Dieu ?

R. Il envoya douze espions, un de chaque Tribu, pour connoître la terre de Chanaan, qui étoit la Terre promise, & pour en rapporter des fruits. *z*.

D. Que rapporterent ces espions ?

R. Ils dirent que cette terre étoit excellente ; & ils le prouverent en portant de-là une branche de vigne, avec du raisin d'une grosseur si extraordinaire, qu'il fallut deux hommes pour la porter sur un levier. Mais dix de ces espions découragerent le peuple, en disant que ce pays étoit habité par une nation redoutable, qu'ils ne pourroient jamais vaincre. *a*.

Les Israëlites ayant entendu le rapport de ces dix espions, murmurerent & se souleverent contre Moyse ; ils souhaiterent d'être morts dans le désert ; ils voulurent

u Nomb. xvij. 1. & suiv.
x Hebr. v. 4.
y S. Aug. Lett. 93. ou 48. à Vincent, chap. 9. n. 28. & chap. 13. n. 52.
z Nomb. xiij. 3. & suiv.
a Ibid.

choisir un chef pour les ramener en Egypte. Mais Caleb & Josué, qui étoient les deux autres espions, firent leurs efforts pour encourager ce peuple, & pour appaiser le murmure, par l'assurance du secours de Dieu. *b.*

Les remontrances & les exhortations de Caleb & de Josué ne firent aucune impression sur le peuple. Elles ne firent que l'irriter, parce que les dix autres espions persisterent à représenter l'impossibilité de la conquête de la terre de Chanaan; & ces deux saints hommes alloient être lapidés, pour avoir soûtenu constamment la cause de Dieu, si le Seigneur n'eût dans l'instant même appaisé la sédition, en faisant éclater sa gloire sur le Tabernacle. *c.*

D. Cette révolte demeura-t-elle impunie?

R. Non. Dieu frapa de mort subite les dix espions, auteurs de cette sédition. Il jura qu'aucun de ceux qui avoient murmuré, n'entreroit dans la terre promise: Qu'ils demeureroient dans le desert l'espace de quarante ans: Qu'à compter depuis ceux qui avoient vingt ans, ils y mourroient tous, comme ils l'avoient souhaité: Que Josué & Caleb seroient les seuls qui auroient l'avantage d'entrer dans le pays de Chanaan. Et ce peuple rebelle auroit été exterminé dans l'instant même, si Moyse n'eût appaisé la colére de Dieu par ses priéres. *d.*

D. Que signifioient les douze espions qui furent envoyés pour reconnoître la Terre promise?

R. C'étoit l'image des Pasteurs de l'Eglise, qui sont appellés dans l'Ecriture les Espions & les Sentinelles de la Maison d'Israël. *e.*

D. Que signifioit le raisin que deux des espions porterent sur leurs épaules, attaché à une perche & comme suspendu?

R. C'étoit la figure de Jesus-Christ. *f.*

b Nomb. xiv. 1. & suiv.

c Nomb. xiij. 31. xiv. 10.

d Nomb. xiv. 23. & suiv. Ps. xciv. 11. Hebr. iij. 10. & suiv. & iv. 1. 2. 3. 6. 9. 11.

e Isaïe, lvj. 10. Ezéch. iij. 17. xxxiij. 6. & suiv.

f S. Aug. *sur le Ps.* 8. n. 2. & le Serm. 14. de S. Césaire, autrefois le 10. *de temp.* parmi ceux de S. Aug. & aujourd'hui le 28. dans l'*Append.* n. 2. Le Serm. 1. du martyre de S. Cypr. attribué à S. Ambroise, autrefois 71. qui est de S. Maxime. S. Jerôme, Lett. 127. à Fabiole, *sur la 15. Station des Juifs dans le désert.*

D. Que signifioit la révolte des Juifs, causée par le désespoir d'arriver à la Terre promise, dans la vuë des difficultés qu'ils craignoient?

R. C'étoit l'image de la disposition des Chrétiens, qui désespérant de surmonter les ennemis de leur salut, & d'arriver au Ciel, se révoltent contre Jesus-Christ, & s'abandonnent à leurs passions. *g.*

D. De qui Caleb & Josué étoient-ils la figure?

R. Des Pasteurs fidéles qui excitent les peuples à mettre leur confiance en Dieu seul, & à compter sur le secours de Jesus-Christ, lequel nous fait surmonter tous les obstacles du salut.

D. Que signifioit la persécution que Josué & Caleb souffrirent, à l'instigation des dix autres espions?

R. C'étoit l'image de ce que tous les bons Pasteurs qui s'acquittent selon Dieu, & sans aucune vuë humaine, du devoir de leurs charges, doivent s'attendre à souffrir, à l'instigation des Pasteurs lâches, passionnés, & qui ne se conduisent pas par les vuës de la foi. On en a vû des exemples dans tous les siécles, à commencer par Jesus-Christ & les Apôtres. *h.*

D. Que signifioit la punition que Dieu exerça contre les auteurs de la sédition & contre le peuple?

R. C'étoit l'image du châtiment dont Dieu punit quelquefois visiblement, mais toujours invisiblement, ceux qui suscitent des persécutions contre les bons Pasteurs de l'Eglise, & ceux qui participent à ces persécutions, ou qui se laissent séduire par les mauvais Pasteurs. *i.*

D. Vous avez dit qu'entre plus de six cents mille Israélites, qui sortirent de l'Egypte, il n'y eut que Caleb & Josué qui entrerent dans la Terre promise, & que tous les autres périrent dans le désert; qu'est-ce que cela représentoit?

g Ephes. iv. 19. S. Aug. *sur le Ps.* 40. n. 4. & *sur le Ps.* 106. n. 5. ce qui est très-beau.

h Voyez ce que Jesus-Christ a souffert de la part des Scribes & des Pharisiens, *dans les Evangelistes*; ce que S. Paul a souffert de la part des faux Apôtres, en sa *II. Epître aux Corinthiens*; ce que saint Jean l'Evangeliste a souffert de la part de Diotrephès, *III. Epître de S. Jean*, ℣. 9. Lisez les Vies de S. Athanase, de S. Chrysostome, de S. Basile, &c.

i Voyez l'histoire de la mort d'Arius, dans la Vie de S. Athanase, &c.

R. C'étoit la figure du peu de Chrétiens qui arrivent au Ciel, figuré par la Terre promise, en comparaison de ceux qui se damnent. Vérité terrible, & que nous aurions peine à croire, si saint Paul lui-même ne nous expliquoit cette figure. *k.*

§. 14. *Eaux de contradiction. Serpent d'airain. Prédiction & conseil de Balaam. Zèle de Phinéès. Mort de Moyse.*

D. Que firent les Israélites dans le désert, pendant les quarante années qu'ils furent obligés à y passer ?

R. Dieu les fit marcher tantôt d'un côté, tantôt d'un autre. Par un miracle subsistant, leurs souliers & leurs vêtemens ne s'userent point pendant tout ce temps-là, & ils continuérent à recevoir la Manne du ciel, qui tomboit tous les jours, hors le jour du Sabbat. *l.*

D. Furent-ils alors plus fidéles & plus obéissans, qu'ils n'avoient été auparavant ?

R. Non. Ils furent toujours durs & infléxibles ; & s'ennuyant de tant de travaux, il murmurerent souvent contre Dieu & contre Moyse. Ils firent une fois une sédition, parce qu'ils manquoient d'eau. Une autre fois ils témoignérent publiquement le degoût qu'ils avoient de la Manne ; enfin ils furent toujours rebelles contre le Seigneur. *m.*

D. Comment fut appaisée la sédition causée par le manque d'eau ?

R. Moyse frapa deux fois avec son bâton un rocher, d'où l'eau sortit avec abondance. Ce fut en cette occasion que Moyse n'eut pas toute la confiance en Dieu, qu'il avoit ordinairement ; & l'Ecriture-Sainte donne lieu de croire qu'il douta s'il pourroit opérer ce miracle. Quoi qu'il en soit de la nature de la faute que fit alors Moyse, ces eaux furent appellées Eaux de contradiction, à cause du murmure du peuple. *n.*

D. Dieu laissa-t-il cette faute de Moyse impunie ?

R. Non. Pour le punir, Dieu lui dit qu'il verroit de ses yeux la Terre promise, mais qu'il n'y entreroit

k I. Cor. x. 1. Jusqu'au 10.

l Deutéron. viij. 2. & suiv. xxix. 5.

m Nombres, xx. xxj. Deutéronome, xxxj. 27.

n Nombres, xx. 11. 12. Saint Augustin, quest. 19. *sur les Nombres.*

pas ; & que ce ſeroit un autre que lui qui mettroit le peuple en poſſeſſion de cette Terre.

D. Pourquoi Dieu permit-il cette faute de Moyſe ?

R. Pour l'humilier, & pour faire voir au peuple qu'il étoit homme comme les autres *o* ; & auſſi pour avoir lieu de repréſenter par ſa punition un grand myſtére, que nous expliquerons ci-après à la fin de ce Paragraphe.

D. Pourquoi Dieu punit-il promptement cette faute de Moyſe ?

R. Pour lui épargner par cette peine temporelle, des châtimens plus rigoureux en l'autre vie. Car Dieu châtie ceux qu'il aime, & ces corrections temporelles ſont des effets de ſa miſéricorde paternelle. *p*.

D. Dieu punit-il le dégoût que le peuple témoigna avoir pour la Manne, & ce dernier murmure ?

R. Oui. Le Seigneur envoya contre le peuple des ſerpens, dont la morſure brûloit comme le feu. Pluſieurs en furent bleſſés ou tués. *q*.

D. Comment finit cette plaie & cette punition ?

R. Moyſe fit un ſerpent d'airain par ordre de Dieu ; & l'ayant élevé & mis pour ſigne, tous les bleſſés qui le regardoient furent guéris. *r*.

D. Que ſignifioit le ſerpent d'airain ?

R. Ce ſerpent d'airain n'ayant que la figure extérieure d'un ſerpent, ſans en avoir le venin, étoit la figure de Jeſus-Chriſt élevé ſur le bois, dans la reſſemblance de la chair du péché, ſans péché, & l'unique ſalut des pécheurs. Nous l'apprenons de Jeſus-Chriſt même. *ſ*.

D Les Iſraélites n'irriterent-ils plus la colére de Dieu, après cela, juſqu'à la mort de Moyſe ?

R. Ils l'irriterent encore une fois par les crimes qu'ils commirent avec les femmes des Madianites. Voici quelle en fut l'occaſion.

Balac, Roi des Moabites, fit venir Balaam, pour l'engager à maudire le peuple d'Iſraël. Balaam vint :

o Théodoret, queſt. 37. *ſur les Nombres*.

p Prov. iij. 11. 12. Hebr. xij. 5. 6. & ſuiv. Apoc. iij. 19.

q Nomb. xxj. 6.

r *Ibid.* verſet 9.

ſ Joan. iij. 14. 15. S. Aug. liv. 1. *des mérites, & de la remiſſ. des péchés*, ch. 32. n. 60. & Théodoret, queſt. 38. *ſur les Nomb.*

mais Dieu conduisit la langue de ce Prophéte, qui au lieu de maudire Israël, le combla de bénédictions; & il prédit la venuë du Messie. L'appréhension de perdre la récompense que le Roi lui avoit promise, détermina Balaam à donner à Balac un conseil détestable. Ce conseil fut d'envoyer au camp d'Israël des femmes Madianites, afin que le peuple se laissât corrompre par ces femmes, & que par-là il s'attirât l'indignation de Dieu, après quoi il seroit facile à Balac de vaincre ce peuple. Le conseil fut suivi; le peuple se laissa aller à l'impureté, & ensuite à l'idolatrie la plus infâme. *t.*

D. Dieu punit-il ces crimes?

R. Oui. Par ordre de Dieu Moyse fit pendre tous les chefs criminels du peuple; & il ordonna qu'on tuât, sans miséricorde, tous ceux qui se prostitueroient à l'impureté & à l'idolatrie. Vingt-quatre mille Israélites furent tués: & ce fut en cette occasion que Phinéès, petit-fils d'Aaron, signala son zèle. Ayant vû un Israélite qui commettoit le crime avec une femme Madianite, il les perça l'un & l'autre de son épée; & par cette action de zèle la colére de Dieu fut appaisée. *u.*

D. Dieu ne punit-il pas aussi les Madianites & les Moabites?

R. Oui. Dieu envoya deux mille hommes sous la conduite de Phinéès pour combatre ces peuples. Balac & Balaam furent tués, & les Madianites furent passés au fil de l'épée, aussi-bien que leurs femmes. Moyse ne fit réserver que les filles vierges. *x.*

D. Que fit Moyse après cette expédition?

R. Il chargea Josué, de la part de Dieu, de gouverner le peuple, & de le mettre en possession de la Terre promise. Il déclara de nouveau au peuple tout ce que Dieu lui avoit ordonné de lui dire de sa part. Il prédit la réprobation des Juifs, & la vocation des Gentils, Il donna sa bénédiction à chaque Tribu. Et ayant écrit toutes ces choses dans un Livre, qu'il fit mettre dans

t Nomb. xxij. xxiij. xxiv. xxv. xxxj. 16. II. Petr. ij. 14. 15. 16. Jude, verset. 11. Apoc. ij. 14.

u Nombres, xxv. 6. & suiv. Ps. cv. 28. 29. 30. 31. & I. Machab. ij. 54.

x Nomb. xxvj. 2. & suiv.

l'Arche avec les Tables de la Loi, il monta au haut d'une montagne, d'où Dieu lui fit voir la Terre promise, dans laquelle il n'entra pas ; & il mourut sur cette montagne, sans que les Israélites aient jamais connu son sépulcre, ni sçu où étoit son corps. *y*.

D. Vous venez de dire que Moyse ne conduisit le peuple de Dieu que jusqu'à l'entrée de la Terre promise, en punition de sa désobéissance, & que ce fut Josué qui mit les Israélites en possession de cette Terre : qu'est-ce que cela signifioit ?

R. C'étoit la figure d'un grand Mystére, dont voici l'explication.

Les hommes étoient par le péché sous l'esclavage du démon, figuré par la servitude des Israélites en Egypte. Dieu voulant les en retirer, leur a donné la Loi écrite, dont Moyse étoit le Ministre. Cette Loi a fait connoître aux hommes leur corruption, leur servitude; leur a appris ce qu'il falloit faire pour être entiérement délivrés, & leur a montré les biens où ils devoient tendre. Mais elle étoit trop foible pour guérir la corruption du cœur de l'homme, & n'étoit pas capable de nous introduire tout seule au bonheur éternel. Cette merveille étoit réservée à Jesus-Christ l'unique Sauveur, dont Josué portoit le nom. C'est Jesus-Christ seul, qui par sa grace plus puissante que la Loi dont Moyse étoit le Ministre, nous purifie, nous soûtient, & nous fait entrer en possession de la vie éternelle, dont la Terre promise étoit la figure. *z*.

§. 15. *Conquête & partage de la Terre promise, sous la conduite de Josué. Etat des Israélites sous les Juges.*

D. Que firent les Israélites aussi-tôt après la mort de Moyse ?

R. Ils promirent à Josué de lui obéir en toutes choses ; & Josué les mit en possession de la Terre promise. *a*.

D. Ne trouverent-ils aucun obstacle à se mettre en possession de cette Terre ?

y Deutéron. iij. 28. iv. xxxj. xxxij. 15. & suiv. xxxiv. 5. 6. & 7.

z Galat. iij. 11. & suivans. Hebr. vij. 19. Théodoret, quest. 43. *sur le Deutéron.* & Préface *sur Josué*. S. Augustin, quest. 53. *sur les Nombres*.

a Josué, j. 17.

R. Ils en trouverent beaucoup : mais ils vinrent à bout de tout, ſous la conduite de Joſué ; & ils exterminerent les peuples qui habitoient ce pays-là. *b.*

D. Les peuples qui habitoient la Terre promiſe, furent-ils tellement exterminés, qu'il n'en reſtât plus aucun ?

R. Dieu permit qu'ils ne fuſſent exterminés que peu-à-peu, juſqu'à ce que les Iſraélites furent aſſez multipliés, pour pouvoir ſeuls peupler toute la terre ; & auſſi pour leur donner de l'exercice, & les obliger à ſe tenir toujours ſur leurs gardes. *c.*

D. Comment Joſué partagea-t-il la Terre de Chanaan entre les Iſraélites ?

R. Il les fit tirer au ſort ; & chaque Tribu prit pour ſa demeure le canton que la Providence lui aſſigna. *d.*

D. Que ſignifioient les obſtacles que les Iſraélites, ſous la conduite de Joſué, trouverent à ſe mettre en poſſeſſion de la Terre promiſe, & les ennemis qu'ils eurent à combatre, & qu'ils n'exterminerent que peu-à-peu ?

R. Ces obſtacles & ces ennemis étoient la figure des ennemis intérieurs & extérieurs que l'Egliſe & chaque Fidele doit ſurmonter ſur la terre, pour être mis en poſſeſſion du Ciel, qui eſt appellé la Terre des vivans.

Ce n'eſt que peu-à-peu que les Chrétiens ſurmontent tous ces ennemis ; & Dieu leur en laiſſe toujours quelques-uns, pour ſervir d'exercice à leur vertu, pour les tenir dans la crainte, & les empêcher de ſe perdre par l'orgueil, ou par la pareſſe. *e.*

b Voyez tout le livre de Joſué.

c Exod. xxiij. 29. 30. Deutéron. vij. 22. Joſué, xxiij. 4. & ſuiv. Juges, iij. 1. 2. S. Aug. queſt. 17. *ſur les Juges*, n. 3. 4.

d Nombres, xxvj. 15. Joſué, xxiij. 4. Pſ. lxxvij. 54 Cette réponſe ne s'entend que des Iſraélites qui s'étendirent en deçà du Jourdain ; car on ſçait aſſez que la Tribu de Ruben, celle de Gad, & la moitié de celle de Manaſsès, qui s'établirent au-delà du Jourdain, ne tirerent point au ſort la portion de Terre qui leur avoit été aſſignée par Moyſe lui-même. Nomb. xxxij. 1. 2. 3. 4. 5. & 33. Joſué, j. 12. 14.

e S. Jerôme, Let. 129. à Dardanus, & 50. ou 103. à Paulin.

D. Pourquoi Dieu voulut-il que la Terre promise fût distribuée par sort aux Israélites ?

R. 1. Pour prévenir les murmures & les contestations.

2. Pour faire connoître que c'étoit Dieu, & non les hommes, qui donnoit à chaque Tribu le pays qui lui tomboit en partage.

3. Pour leur faire comprendre, que quoiqu'ils ne dussent posséder la Terre qu'après l'avoir conquise, ce n'étoit cependant que par un effet de la miséricorde de Dieu toute gratuite qu'ils la possédoient.

4. Pour faire comprendre de même à tous les Chrétiens, que quoiqu'ils doivent entrer dans le Ciel pour y recevoir la récompense de leurs travaux, de la part du juste Juge; la vie éternelle est néanmoins une grace à laquelle ils sont appellés, comme par sort, dit saint Paul, c'est-à-dire, par un pur effet de la miséricorde de Dieu. *f.*

D. Comment est-ce que les Israélites se conduisirent après qu'ils eurent été mis en possession de la Terre promise ?

R. Ils servirent le Seigneur tout le temps de la vie de Josué, & des anciens qui avoient été les témoins des merveilles que Dieu avoit opérées en faveur d'Israël. Mais après la mort de Josué & des anciens, le peuple s'abandonna souvent au désordre & à l'idolatrie. *g.*

D. Qui fut la cause de ce désordre ?

R. Ce fut l'alliance & les liaisons que le peuple contracta, contre l'ordre de Dieu, avec les nations infidéles qui restoient encore dans la terre de Chanaan. *h.*

D. Dieu laissa-t-il ces crimes impunis ?

R. Non. Pour les punir, Dieu livra les Israélites entre les mains de leurs ennemis. La main du Sei-

S. Greg. le grand, *Morales sur Job*, liv. 4. ch. 22. S. Aug. liv. 2. *des mérites, & de la remission des péchés*, chap. 19. n. 32.

f Voyez ces raisons dans Théodoret, quest. 46. *sur les Nombres.* Voy. aussi Rom. vj. 23. Ephes. j. 11. Coloss. j. 12. S. Aug. Lett. 149. ou 105. à Sixte, chap. 3. n. 14. chap. 5. n. 19. & ch. 6. n. 23.

g Juges, ij. 7. 8. 9. 10. 11.

h *Ibid.* verset 2. & chapitre iij. 6.

gneur s'appésantit sur eux, ils tomberent en des miseres extrêmes, comme Moyse & Josué le leur avoient prédit. *i*.

D. Ce malheur dura-t-il long-temps ?

R. Il dura tout le temps qu'ils persévererent dans leurs crimes. Quand ils rentroient en eux-mêmes, & qu'ils crioient vers le Seigneur, Dieu leur suscitoit des Juges qui les délivroient de leur oppression. Mais ordinairement ce peuple ingrat & rebelle retomboit dans ses premiers désordres après la mort de ces Juges ; & par-là il étoit abandonné de nouveau à la fureur de ses ennemis. *k*. » Ainsi ce peuple ressentit une vicissi» tude continuelle de biens ou de maux, à mesure » qu'ils s'éloignoient de Dieu par leurs crimes, ou » que Dieu par sa miséricorde se laissoit fléchir à leurs » larmes & à leur pénitence, dit S. Augustin. *l*.

D. Pourquoi ces Libérateurs suscités de Dieu furent-ils nommés Juges ?

R. Parce qu'ils rendoient la justice au peuple, de la part de Dieu, & qu'ils gouvernoient en son nom.

D. Puisqu'ils gouvernoient le peuple, pourquoi ne prirent-ils pas le nom de Rois, ou quelqu'autre nom semblable, qui marquât l'autorité souveraine ?

R. Parce que ce n'étoit point tant ces Juges qui gouvernoient le peuple, que Dieu lui-même, comme Dieu le fit dire aux Israélites par Samuel, quand ils voulurent avoir un Roi. *m*. Ces Juges n'étoient que les Interprétes de Dieu, qui regardoit les Israélites comme étant à lui d'une maniére particuliére, suivant l'alliance faite avec Abraham, & renouvellée sous Moyse. *n*.

D. Les Israélites n'eurent-ils point alors d'autres Juges que ceux que Dieu leur suscitoit extraordinairement ?

R. Après la mort de ces Libérateurs envoyés de Dieu, ils se choisissoient quelquefois eux-mêmes un Chef

i Juges, ij. 14. 15. Deutéron. xxviij. 15. & suiv. Josué, xxiv. 20.

k Juges, ij. 16. & suiv.

l S. Augustin, *Cité de Dieu*, liv. 16. ch. 43. n. 24. & liv. 16. chap. 13.

m Voyez le 1. liv. des Rois, viij. 7.

n *Ibid.* Voyez aussi Joseph,

pour les gouverner, & lui donnoient le nom de Juge, Ainsi entre les Juges, les uns ont été suscités de Dieu extraordinairement : tels ont été Othoniel, qui fut le premier de tous ; Aod & Sangar ; Debbora, qui étoit une femme ; Gédeon, Samson. Les autres ont été choisis par le peuple : tels ont été Thola, Jaïr, Jephté, Abésan, Ahialon, ou Ælon, Abdon, Héli, & Samuel. Il y en a cependant quelques-uns entre ceux-là, desquels on ne sçait point, s'ils ont été Juges par le choix du peuple, ou par une mission extraordinaire de Dieu.

Si l'on joint à ces Juges Abimélec, fils de Gédéon, qui usurpa par violence cette dignité, on aura le nom de tous les Juges d'Israël, qui ont été au nombre de quinze. On peut voir dans l'Ecriture l'histoire de chacun de ces Juges. Nous ne la rapportons pas, parce que ce détail n'est pas nécessaire pour l'intelligence de la suite & des progrès de la Religion.

§. 16. *Etat des Israélites sous les Rois ; & premiérement de Saul & de David.*

D. Qui fut le dernier des Juges ?

R. Ce fut Samuel un très-saint homme, & un grand Prophéte. *o.*

D. Pourquoi n'y eut-il plus de Juges après Samuel ?

R. Parce que les Israélites voulurent, contre le premier ordre de Dieu, avoir un Roi pour les gouverner. *p.*

D. Qui fut le premier Roi des Israélites ?

R. Ce fut Saül, de la Tribu de Benjamin. *q.*

D. Comment fut-il choisi pour être Roi ?

R. Dieu même le choisit, après avoir fait représenter aux Israélites qu'il auroit souhaité qu'ils n'eussent point de Roi. Samuel sacra Saül, de la part de Dieu ; & ce fut le sort qui fit ensuite connoître au peuple le choix de Dieu. Car Samuel ayant fait tirer au sort tous les Tribus, par ordre de Dieu, pour sçavoir de quelle Tribu le Roi seroit choisi, le sort tomba sur la Tribu de Benjamin. Entre toutes les familles de

Antiq. Judaïques, liv. 6. ch. 4. n. 222. Théodoret, quest. 14. *sur le* 1. *liv. des Rois.*

o Voyez son histoire, *au* 1. *liv. des Rois*, jusqu'au ch. 25.

p I. Reg. viij. 4. 5. & 6.

q I, Reg. x. 1. 20. & suiv.

cette Tribu, le ſort tomba ſur celle de Cis fils d'Abiel, & pere de Saül; enfin le ſort conduit par la Providence, ſe déclara pour Saül qui avoit déja été ſacré en particulier par le Prophéte Samuel. *r*.

D. Ce Royaume devoit-il être héréditaire ?

R. Oui. Mais la déſobéiſſance de Saül aux ordres de Dieu fit que Dieu lui ôta le Royaume, & le transféra à une autre famille & à une autre Tribu. *ſ*.

D. Qui fut le ſucceſſeur de Saül ?

R. Ce fut David, fils de Jeſſé, de la Tribu de Juda. Il étoit occupé à paître les troupeaux de ſon pere, quand Dieu le choiſit pour le faire ſacrer Roi par Samuel. *t*.

D. Comment vécut David ?

R. Ce fut un Prince ſelon le cœur de Dieu, un grand Roi, un grand Prophéte. Etant au commencement perſécuté par Saül, & expoſé à de grands dangers, il donna des preuves éclatantes de ſon courage & de ſa vertu. Quand il fut tranquillement en poſſeſſion de tout le Royaume de Saül, il commit deux grands crimes, un adultére & un homicide. Mais Dieu lui ayant envoyé un Prophéte, pour lui faire reconnoître ſon péché, ce Prince s'humilia profondément, il fit pénitence, & Dieu lui fit miſéricorde : enſorte néanmoins qu'en lui pardonnant ſon péché, il le punit par des peines temporelles très-rigoureuſes. David perſévera juſqu'à la fin dans la crainte & dans le ſervice de Dieu, & il mourut ſaintement, laiſſant à ſon fils Salomon la poſſeſſion paiſible de ſon Royaume. *u*.

D. Quelles ont été les principales faveurs que David reçut de Dieu ?

R. 1. Dieu lui donna un cœur droit & ſincére. 2. Il le choiſit pour le faire Roi, quoiqu'il fût le dernier de tous ſes freres. 3. Il le préſerva de tous les dangers qu'il courut ſous Saül. 4. Il le rendit toujours victorieux de tous ſes ennemis. 5. Il lui fit miſéricorde après ſon péché, lui donna l'eſprit de pénitence & d'humilité, & le

r Ibid.

ſ I. Reg. xiij. 13. 15. xv. 22. & ſuiv.

t I. Reg. xvj. 8. 12. & 13.

u Voyez le détail de la vie de David, dans les j. ij. & iij. liv. des Rois, & dans le 1. liv. des Paralipomènes, ch. xj. & ſuiv.

purifia

purifia par les afflictions temporelles. 6. Il lui promit que le Meſſie ſortiroit de ſa race. 7. Il conſerva la royauté dans ſa famille. 8 Il lui donna le don de Prophétie, & lui inſpira ces Cantiques divins, qui feront à jamais l'inſtruction & la conſolation de l'Egliſe.

D. Comment vécurent les Iſraélites ſous les régnes de Saül & de David ?

R. Ils ſuivirent l'exemple de leurs Rois ; & ſelon que ces Princes ſe comporterent bien ou mal, les peuples s'attacherent à leurs devoirs, ou s'en éloignerent. Mais il ne paroît pas qu'ils ſoient tombés dans l'idolatrie ſous ces deux régnes.

§. 17. *De Salomon. Et du Temple de Jéruſalem.*

D. Comment vécut Salomon ?

R. Ayant demandé à Dieu la ſageſſe, Dieu le rendit le plus ſage, le plus ſçavant des hommes, le plus opulent, le plus puiſſant, & le plus conſidéré des Rois. Mais il s'enfla de ſa proſpérité : la grande molleſſe le conduiſit à l'amour exceſſif des femmes, & ces femmes le firent tomber dans l'idolatrie. *x.*

D. Se convertit-il avant ſa mort ?

R. Nous ne ſçavons pas poſitivement. Il y a des raiſons pour & contre. *y.*

D. Qu'eſt-ce que Salomon fit de plus remarquable ?

R. Ce fut la conſtruction du Temple de Jéruſalem, le plus ſuperbe édifice qu'on eût vû juſqu'alors ; & le premier Temple que nous ſçachions avoir été conſtruit en l'honneur de Dieu.

Salomon voulut que les pierres de cet édifice fuſſent toutes taillées hors de la Ville de Jéruſalem ; enſorte qu'on n'entendit pas un ſeul coup de marteau dans la Ville pendant la conſtruction de ce bâtiment. Les pierres furent portées dans la Ville toutes taillées, & poſées enſuite chacune en ſa place.

Quand le Temple fut bâti, Salomon en célébra la dédicace avec de grandes cérémonies. *z.*

D. Sur quel modéle ce Temple fut-il bâti ?

x Voyez les 3. liv. des Rois, & le chap. xlvij. de l'Eccléſiaſtique, verſ. 14. & ſuiv.

y Voyez les Intreprétes du 3. livre des Rois, & la diſſert. particuliére de Sérarius ſçavant Jéſuite ſur cette matiére.

z Voyez le 3. livre des Rois,

R. Sur le modéle du Tabernacle que Moyſe avoit fait conſtruire de la part de Dieu. Ainſi il y avoit : 1. Le Sanctuaire, où étoit l'Arche d'alliance : 2. Le lieu Saint, où étoit l'Autel des parfums : 3. Le Veſtibule des Prêtres : 4. L'Autel des holocauſtes, fait de pierres non taillées, & mis au dehors de l'enceinte du Sanctuaire & du Veſtibule : 5. De grandes Galeries pour le peuple. *a.*

D. De qui Salomon dans ſa gloire étoit-il la figure ?

R. De Jeſus-Chriſt. Il y a pluſieurs choſes dans l'Ecriture, qui ſont dites ſur Salomon, qui ne peuvent convenir, dans un ſens exact & littéral, qu'à Jeſus-Chriſt. *b.*

D. Que ſignifioit le Temple bâti par Salomon ?

R. Il étoit la figure de l'édifice ſpirituel que Jeſus-Chriſt eſt venu conſtruire pour le Ciel.

Ce Temple ſpirituel ne ſera pleinement formé que dans la Jéruſalem céléſte par Jeſus-Chriſt, le Salomon véritable, le Roi pacifique. Nous ſommes les pierres ſpirituelles qui doivent entrer dans cet édifice. Nos péchés & nos imperfections font que, pour y avoir place, nous avons beſoin d'être taillés & de ſouffrir le ciſeau par ordre de l'Architecte ; car rien de ſouillé & d'imparfait n'entre dans le Ciel. C'eſt hors du lieu de cet édifice, c'eſt ſur la terre que les pierres ſpirituelles ſont taillées. On n'entendit aucun coup de marteau dans la ville de Jeruſalem, lorſque le Temple y fut bâti : on n'entend dans le Ciel, dit S. Jean *c*, ni pleurs, ni gémiſſemens, ni douleurs. C'eſt donc ſur la terre que les pierres ſpirituelles de cet édifice ſont taillées & polies. Elles le ſont par les Sacremens, par les afflictions, par les mortifications, & par les autres moyens que J. C. l'Architecte de l'édifice ſpirituel,

chapitre v. 17. vj. 7. 14. viij. 13.

a Voyez tout ce qui a rapport au Temple, exactement décrit dans le 2. Tome de Villalpandus ſur Ezéchiel, dans les Prolégomenes de Walton, dans les Prolégomenes de la Bible du P. Lamy, & des autres Auteurs qui ont écrit ſur cette matiére, & qui ſont aſſez connus.

b Pſ. xliv. 3. 5. 7. 8. 12. & ſuivans, & 3. livre des Rois, chap. vij. 14. Hebr. j. 5. 8. 9. Voyez les Interprétes anciens & modernes ſur ces endroits de l'Ecriture & S. Aug. *Cité de Dieu*, livre 16. chap. 8. n. 2. & 3.

c Apoc. xxj. 4.

juge neceſſaires à chaque pierre pour être miſe en ſa place. Les pierres qui ne ſont pas taillées ſur la terre, ſont rejettées, elles ne ſont pas du nombre des pierres choiſies & deſtinées de toute éternité par le ſouverain Architecte à avoir une place dans cet édifice. Celles qui ont été choiſies, taillées & polies, ſont placées enſuite dans le Ciel au rang qui leur convient. Elles ſont parfaitement jointes entr'elles par la charité, qui commence ſur la terre, mais qui ne ſera parfaite que dans le Ciel. Là eſt le Sanctuaire de Dieu, figuré par l'Arche d'alliance. Le voile, qui dans le Temple de Salomon ſéparoit le Sanctuaire du lieu Saint, marquoit, ſélon ſaint Paul, que le Ciel étoit fermé aux hommes juſqu'à ce que Jeſus-Chriſt leur en eût ouvert l'entrée par ſa Mort, ſa Réſurrection & ſon Aſcenſion. C'eſt alors que le voile de ſéparation a été rompu. L'Autel d'or ſur lequel on offroit des parfums, étoit la figure de Jeſus-Chriſt dans le Ciel, par qui les Saints offrent ſans ceſſe à Dieu le ſacrifice de leurs louanges. L'Autel de pierres non taillées, ſur lequel les victimes étoient immolées hors de l'enceinte du Sanctuaire, étoit auſſi la figure de Jeſus-Chriſt dans ſa chair mortelle, qui s'eſt offert à Dieu ſon Pere ſur le Calvaire. Comme il n'a point eu de péché, il n'a pas eu beſoin d'être taillé par l'Architecte pour entrer dans la conſtruction du Temple. Ainſi Jeſus-Chriſt eſt en même temps le Dieu, l'Architecte, l'Autel, le Sacrifice, & la principale pierre de ce Temple, qui doit ſubſiſter éternellement : & c'eſt pour marquer cette ſtabilité du Temple ſpirituel, dont la dédicace doit être faite dans le Ciel par Jeſus-Chriſt à la fin des ſiécles, quand toutes les pierres de cet édifice ſeront miſes à leur place; c'eſt, dis je, pour marquer cette ſtabilité, que le Temple de Jéruſalem étoit d'une ſtructure toute quarrée. *d*.

D. N'y avoit-il qu'un ſeul Temple dans la Judée ?

d Voyez Villalpandus & les autres Auteurs qui ont traité de la conſtruction du Temple de Jéruſalem. S. Jerôme *ſur le ch. xl d'Ezéch.* liv. 12. vers la fin, & *ſur S. Paul*, Epheſ. ij. 20. & ſuiv. S. Aug. & les autres Peres cités en la 2. Partie de cet Ouvrage, Sect. 4. au ch. 2. *des Fêtes*, §. 24. *de la Dédicace des Egliſes.* Voyez auſſi S. Grég. *Morales ſur Job*, liv. 34. chap. 10.

R. Non. Le Temple de Salomon est le seul dans lequel Dieu voulut être adoré ; & il n'y avoit qu'un seul Autel dans ce Temple, pour offrir des sacrifices, comme nous l'avons déja remarqué en parlant du Tabernacle. *e.*

D. Que signifioit cette unité de Temple & d'Autel ?

R. L'unité de l'Eglise, & l'unité du Sacerdoce & du Sacrifice de la nouvelle Loi, l'unité du culte qu'on doit à Dieu, qui ne peut être qu'illégitime hors de l'Eglise Catholique.

§. 18. *Division des Tribus sous Jéroboam. Etat du peuple de Dieu sous les Rois de Juda & d'Israël.*

D. Qui fut Roi des Israélites après la mort de Salomon ?

R. Ce fut Roboam son fils. *f.*

D. Qu'arriva-t-il de remarquable sous son regne ?

R. La division du Royaume des Israélites, que Dieu permit pour punir les péchés de Salomon, comme Dieu l'avoit prédit à ce Prince de son vivant. *g.*

D. Comment se fit cette division ?

R. Roboam, au lieu de gagner le cœur des peuples au commencement de son régne, les aigrit par son imprudence, Dieu le permettant ainsi par un effet de sa souveraine justice. Dix Tribus se révolterent & reconnurent Jéroboam pour Roi. Les Tribus de Juda & de Benjamin furent les seules qui demeurerent fidelles à Roboam. Ainsi il se forma deux Royaumes dans la Judée. *h.*

D. Roboam ne s'opposa-t-il pas à cette division de son Royaume ?

R. Il voulut le faire ; & il leva pour cet effet une armée de cent quatre-vingt mille hommes choisis ; mais Dieu lui fit dire par un Prophéte, qu'il laissât Jéroboam régner en paix sur les dix Tribus. Ainsi il n'y eut point alors de guerre entre eux. Cette paix ne dura que trois ans ; après quoi ces deux Princes vécurent toujours en guerre. *i.*

e Au §. 11. de ce chapitre.
f III. Reg. xj. 43.
g Ibid. 31.
h III. Reg. xij. xij. 13. 14. 15. & 20. Voyez S. Aug. liv. de la Grace & du libre Arbitre, chap. 21. n. 42.
i III. Reg. xij. 21. xiv. 30. Voyez S. Aug. *Cité de Dieu*, liv. 17. chap. 22.

D. Comment nomma-t-on ces deux Royaumes ?

R. Le Royaume de Roboam fut nommé Royaume de Juda; celui de Jéroboam fut nommé Royaume d'Ephraïm ou d'Israël. *k.*

D. Quelles furent les deux Villes capitales de ces Royaumes ?

R. Jérusalem fut toujours la capitale de Juda ; & Samarie fut dans la suite des temps la capitale d'Israël. *l.*

D. Comment vécut le peuple Juif sous Roboam ?

R. Ce Prince fut fidéle à Dieu les trois premiéres années de son régne ; & le peuple suivit son exemple. Mais au bout de trois ans Roboam & tout son peuple tomberent dans l'impiété ; & pour les punir, Dieu les assujettit pour un temps aux Egyptiens. *m.*

D. Comment vécut Jéroboam ?

R. Ce fut un impie & un scélérat. Il craignit que ses sujets ne rentrassent insensiblement sous l'obéissance de Roboam, s'ils alloient comme à l'ordinaire au Temple de Jérusalem. Pour les en détourner, il fit faire deux Veaux d'or, & porta ses sujets à les adorer, afin qu'ils fussent séparés de Religion, aussi-bien que de domination, du reste des Juifs, & que la division de dix Tribus fût plus irréconciliable. *n.*

D. Les Israélites des dix Tribus se laisserent ils aller à cette idolatrie ?

R. Presque tous suivirent l'exemple impie de leur Roi. Le nombre de ceux qui demeurerent toujours attachés au culte du vrai Dieu, fut toujours sans comparaison le plus petit. *o.*

D. Que signifioit cette division de la Religion ?

R. C'étoit la figure des schismes & des héréfies, qui dans tous les siécles devoient séparer plusieurs Chrétiens de l'Eglise Catholique, hors laquelle il n'y a point de salut.

D. Cette séparation de Religion dura-t-elle longtemps ?

R. L'aversion mutuelle des Samaritains & des Juifs

k III. Reg. xiv. 17. Is. vij. 17. &c.
l Isaïe, x. 10.
m III. Reg. xv. 22. & suiv. II. Paralip. xj. 17. & xij. 1. 2. 4. & 5.
n III. Reg. xij. 26. & suiv.
o III. Reg. xij. 30. II. Paralip. xj. 16. Tobie, j. 5. 6.

durcit encore du temps de Jesus-Christ. *p.*

D. Combien y eut-il de Rois de Juda ?

R. Vingt, dont voici les noms. 1. Roboam. 2. Abias. 3. Asa. 4 Josaphat. 5. Joram. 6. Ochosias. 7. Athalie Reine. 8. Joas. 9. Amasias. 10. Osias. 11. Joathan. 12. Achaz. 13. Ezéchias. 14. Manassès. 15. Amon. 16. Josias. 17. Joachas. 18. Joachim. 19. Jéchonias. 20. Sédécias. *q.*

D. Combien y eut-il de Rois d'Israël ?

R. Dix-neuf, dont voici les noms. 1. Jéroboam. 2. Nadab. 3. Basa. 4. Ela. 5. Zambri usurpateur. 6. Amri. 7. Achab. 8. Ochosias. 9. Joram. 10. Jehu. 11. Joachas. 12. Joas. 13. Jéroboam II. 14. Zacharie. 15. Sellum. 16. Manahem. 17. Phacée fils de Manahem. 18. Phacée fils de Romélie. 19. Ozée. *r.*

D. Comment vécurent les Rois de Juda ?

R. Ezéchias & Josias furent de très-saints Rois, pleins de zèle & de justice. Josaphat & quelques autres ont eu aussi de la piété. La plûpart ont eu de grands défauts, dont le principal est d'avoir souffert dans leurs Etats des Autels illégitimes qu'on appelloit les Hauts-Lieux. Enfin plusieurs se sont distingués par leurs crimes & par leur impiété. Tels ont été Roboam, Abias, Joram, Ochosias, Athalie, Joas à la fin de son régne, Amasias, Achaz, Manassès, qui, en punition de son impiété, fut mené captif à Babylone, où il se convertit à Dieu, fit pénitence, fut rétabli sur son thrône, & mourut saintement. Amon qui imita Manassès son pere dans son impiété, & non pas dans sa pénitence. Joachas, Joachim, & Sédécias qui fut mené captif à Babylone avec tout le peuple, & fut le dernier des Rois. *s.*

D. Comment ont vécu les Rois d'Israël ?

R. Ils ont tous vécu dans l'impiété. Tous ont été les imitateurs de Jéroboam, & comme lui ont adoré les Veaux d'or, & fomenté, par impiété, ou par politique, le schisme & l'idolatrie des dix Tribus.

D. Comment ont vécu les Juifs pendant tout ce temps-là ?

p Joan. iv. 9. 20.

q Voyez leur histoire dans le 3. & le 4. livre des Rois, & dans le 2. des Paralip.

r Voyez leur histoire, *ibid.*

s Voyez le 3. & le 4. liv. des Rois, & le 2. des Paralip. & le ch. xlix. de l'Ecclesiast. 5. & 6.

R. Ils ont ſuivi l'exemple de leurs Rois. Mais Dieu s'eſt dans tous les temps réſervé un petit nombre de fidéles dans les deux Royaumes, qui ont toujours demeuré inviolablement attachés à ſa Loi, nonobſtant les crimes de leurs Princes. *t.*

D. Comment eſt-ce que les Juifs étoient ſoûtenus dans la véritable Religion au milieu de tant de mauvais exemples ?

R. Dans le Royaume de Juda, ils avoient les Prêtres qui étoient dépoſitaires de la ſcience & de la Loi; & outre cela Dieu leur envoya toujours pendant ce temps-là des Prophétes pour les faire rentrer en eux-mêmes, & les engager à vivre ſaintement.

Dieu n'abandonna pas abſolument les peuples du Royaume d'Iſraël. Ils eurent auſſi toujours des Prophétes, pour les faire rentrer en eux-mêmes, & pour ſoûtenir dans la véritable Religion ceux d'entre les Iſraélites qui ne participoient pas au culte impie & ſacrilége des Veaux d'or. Elie & Eliſée, ces deux grands Prophétes par qui Dieu opéra tant de merveilles, vécurent dans le Royaume d'Iſraël. *u.*

§. 19. *Des Prophètes & des Prophéties.*

D. Qu'étoient les Prophétes ?

R. C'étoient des hommes ſaints, ſuſcités de Dieu extraordinairement pour le ſalut du peuple, & qui par l'inſpiration du Seigneur parloient avec force, connoiſſoient les choſes ſecrettes, prédiſoient l'avenir, & faiſoient ſouvent de grands miracles.

D. Quels ont été les Prophétes les plus célébres ſous les Rois ?

R. Elie, Eliſée, & Iſaïe. Les deux premiers n'ont rien écrit.

D. Quelles ſont les actions d'Elie les plus remarquables ?

R. Il arrêta les pluies du ciel pendant trois ans, & il fit enſuite pleuvoir; il obtint par la force de ſa priére un miracle éclatant, pour confondre les Iſraélites attachés au culte idolâtre de Baal, & il fit enſuite exterminer quatre cents cinquante Prêtres de cette fauſſe divi-

t III. Reg. xix. 18. Rom. xj. 4.
u Voyez le 3. & le 4. liv. des Rois, & S. Aug. *Cité de Dieu*, liv. 17. chap. 22. & 23.

nité. Il fut nourri par un corbeau. Il ressuscita le fils d'une veuve. Il fut nourri par un Ange, lorsqu'il fuyoit pour éviter la colére de Jezabel, Reine impie & idolâtre, à laquelle il prédit qu'elle seroit mangée des chiens. Il parla avec une sainte liberté aux Rois. Il fit descendre deux fois le feu du ciel sur deux compagnies de cinquante hommes. Il divisa le fleuve du Jourdain avec son manteau, & le passa à pied sec. Il fut ravi au ciel sur un chariot de feu. Il reviendra à la fin du monde sur la terre pour travailler à la conversion des Juifs. *x*.

D. Quelles ont été les actions d'Elisée les plus remarquables ?

R. Il passa, comme Elie, le Jourdain à pied sec. Il rendit saines les eaux de Jéricho. Il punit les railleries de plusieurs jeunes enfans, en leur donnant sa malédiction ; après quoi deux ours vinrent dévorer quarante-deux de ces enfans. Il prédit la victoire des Rois de Juda, d'Israël & d'Idumée sur les Moabites. Il multiplia l'huile chez une veuve. Il promit à une femme riche de la ville de Sunam, qu'elle auroit un fils, & le lui obtint. Cet enfant étant mort, il le ressuscita. Il guérit de la lépre Naaman ; & il renvoya Giézi son serviteur, & le punit de lépre lui & sa postérité, parce qu'il avoit exigé un présent de Naaman, en conséquence de cette guérison miraculeuse. Il fit nager sur l'eau le fer d'une hache. Il découvrit au Roi d'Israël ce qui se passoit de plus secret dans le Conseil du Roi de Syrie. Il prédit les victoires miraculeuses que les Israélites remporteroient sur les Syriens, &c. Enfin l'attouchement de son corps mort ressuscita un mort. *y*.

D. Qu'est-ce qu'Isaïe a fait de remarquable ?

R. Il a écrit un Livre, qui contient, sur Jesus-Christ & sur l'Eglise, des Prophéties si claires, & en si grand nombre, qu'on peut le regarder à juste titre comme un Evangéliste, plutôt que comme un Prophéte. *z*.

x Voyez le 3. liv. des Rois, xvj. & suiv. liv. 4. iv. 1. & suiv. Eccli. xlviij. 1. & suiv. Malach. iv. 5. 6. Matth. xj. 14. xvij. 10. & suiv. Jac. v. 17. 18.

y Voy. le 4. liv. des Rois, ij. & suiv. Eccli. xlviij. 13. & suiv. Luc, iv. 27.

z Saint Jerôme, Epit. 117. à Ste Paule, ou Préface sur Isaïe,

D. Quelle vie menoient les Prophétes ?

R. Ils menoient une vie très-sainte ; & pour l'ordinaire, une vie cachée, pauvre, dure. Ils ne sortoient de leur retraite que par l'ordre de Dieu, pour s'acquiter des fonctions de leur ministére. *a*.

D. Comment les Prophétes se conduisoient-ils à l'égard des Princes & des peuples ?

R. Ils n'avoient pour eux aucune lâche complaisance. Ils leur découvroient hardiment leurs crimes. Ils ne craignoient pas de leur dire les vérités les plus humiliantes & les plus fâcheuses, sans s'embarrasser de leur mépris ou de leur estime, cherchant uniquement à obéir à Dieu, & n'aimant que la vérité. *b*.

D. Comment les Rois en ont-ils usé à l'égard des Prophétes ?

R. Les bons Rois les ont honorés & aimés, comme des hommes de Dieu. Les méchans Rois les ont ordinairement haïs, persécutés, & quelquefois mis à mort, les regardant comme des gens insupportables, qui n'avoient jamais que de méchantes nouvelles à donner ; qui jettoient le trouble, la confusion & la consternation parmi le peuple. *c*.

& S. Augustin, *Cité de Dieu*, liv. 18. chap. 29. n. 1.

a Voyez le livre intitulé : *Vie des Prophétes*, qui est tout tiré de l'Ecriture-Sainte. Voyez aussi saint Luc, j. 70. xj. 47. Hebr. xj. 2. 33. & suiv. II. Ep de S. Pierre, j. 21. iij. 2.

b Voyez l'exemple *de Samuel* à l'égard de Saül, I. Reg. xv. 17. &c. *de Nathan* à l'égard de David, II. Reg. 12. 7. &c. *de Gad* à l'égard du même Roi, II. Reg. xxiv. 13. I. Paralip. xxj. 11. & 12. *d'Abias* à l'égard de Jéroboam, III. Reg. xiv. 7. &c. *d'Elie* à l'égard d'Achab, III. Reg. xviij. 18. xxj. 19. & suiv. *du même Prophéte* à l'égard d'Ochosias, IV. Reg. j. 4. *de Hanani* à l'égard d'Asa. II. Paralip. xvj. 7. &c. *de Michée* à l'égard d'Achab. & de Josaphat, III. Reg. xxij. 8. 14. 17. & 18. *de Jehu* à l'égard de Josaphat, II. Paralip. xix. 1. &c. *d'Elisée* à l'égard de Joram Roi d'Israël ; de Josaphat Roi de Juda, & du Roi d'Idumée, IV. Reg. iij. 13. & suiv. *d'Isaïe* à l'égard d'Ezéchias, IV. Reg. xx. 1. *de Jerémie* à l'égard de Sédécias, Jerém. xxj. 3. & suiv. xxij. 17. & suiv. xxxiv. 2. & suiv. *de Daniel* à l'égard des Rois Nabuchodonosor & Baltazar, Dan. iv. 16. & suiv. v. 17. 20. & suiv.

c Voyez sur cela l'exemple *de Jéroboam* à l'égard du Prophéte qui le reprit de son impiété, III. Reg. xiij. 4. 6. 21. & suiv. *d'Asa* à l'égard du Prophéte Hanani, II. Paralip. xvj. 10. *d'Achab & de Jezabel* à l'égard d'Elie & des autres Prophétes, III. Reg. xviij. 13. 17. xix. 2.

D. Puisque les Rois de Juda & d'Israël ne pouvoient douter que les Prophétes ne fussent envoyés de la part de Dieu, pourquoi les persécutoient-ils ?

R. Parce que les Prophétes les contredisoient dans leurs cupidités, & leur parloient avec une sainte liberté ; & qu'en même temps un grand nombre de faux Prophétes flatoient les Juifs dans leurs désordres, leur faisant de fausses prédictions, & rendoient suspecte aux Princes & aux peuples la conduite des Prophétes du Seigneur. La corruption du cœur de ces Princes faisoit qu'ils s'attachoient au mensonge, qu'ils haïssoient la vérité, & qu'ils persécutoient ceux qui ne vouloient pas les flater, mais les sauver. *d.*

On a vû souvent la même chose dans l'Eglise à l'égard des Pasteurs qui ont rempli leur ministére d'une maniére digne de Dieu. L'Histoire Ecclésiastique en fournit un grand nombre d'exemples. *e.*

D. Qu'est-ce que les Prophétes prédisoient ?

R. Ils prédisoient ce qui devoit arriver au peuple de Dieu, & par rapport à lui, aux autres nations. Mais sur-tout ils parloient souvent du Messie que les Juifs attendoient, & par qui seul les nations pouvoient être sauvées.

D. Qu'ont-ils prédit touchant les Juifs ?

R. Ils ont prédit tout ce qui devoit leur arriver, non-seulement dans ces temps-là, mais encore dans toute la suite des siécles.

Explication.

Non seulement les Prophétes parloient des guerres particuliéres des Juifs, de leurs victoires, de leurs pertes dans chaque occasion particuliére ; mais ils ont prédit

d'*Achab* à l'égard de Michée, III. Reg. xxij. 8. *de Joram* à l'égard d'Elisée, IV. Reg. vj. 31. *de Joas* à l'égard de Zacharie fils de Joïada, II. Paralip. xxiv. 22. Matth. xxiij. 35. *de Joachim* à l'égard du Prophéte Urie, Jérém. xxvj. 20. & suiv. *des Princes des Prêtres* à l'égard de Jerémie, Jerém. xx. 22. xxvj. 7. & suiv. *de Sedécias* à l'égard du même Prophéte, Jerém. xxxij. 3. xxxviij. 4. & suiv.

d Voyez le 3. liv. des Rois, xxij. 22. & suiv. Jérémie xiv. 13. & suiv. xxiij. 1. & suiv. xxvij. 14. & suiv. xxviij. 15. & suiv. xxix. 8. 9. 31. 32. Lament. ij. 14. iv. 12. 13. Ezéch. xiij. 3. & suiv. xxxiv. 2. & suiv.

e Voyez ce que nous avons dit ci-dessus sur Josué & Caleb dans le §. 13. de ce chapitre.

en général que le Royaume d'Israël seroit entiérement ruiné : que la Ville & le Temple de Jérusalem seroient détruits, & rétablis pour un temps : que les Juifs seroient captifs à Babylone, & qu'ils reviendroient ; qu'ils rejetteroient le Messie & le feroient mourir ; que Dieu les abandonneroit absolument, & les disperseroit par toute la terre ; qu'il feroit avec un autre peuple, qui ne l'avoit point connu jusques alors, une alliance éternelle ; & qu'ils se convertiroient à la fin du monde.

D. Qu'ont-ils prédit touchant les autres nations ?

R. Ils ont prédit tout ce qui devoit arriver aux nations dont Dieu se servoit en ce temps-là, par rapport à son peuple. Ils ont parlé clairement de la conversion de toutes les nations de la terre ; ils ont déclaré que Dieu, qui, à proprement parler, n'étoit alors adoré & connu par aucun autre peuple que par les Juifs, seroit un jour connu, adoré, servi par tous les peuples de l'Univers.

D. Qu'ont-ils prédit par rapport au Messie ?

R. Ils ont prédit le temps précis de son avénement, de sa prédication, de sa mort ; toutes les circonstances de sa Vie, de sa Passion, de sa Résurrection ; tout ce qui devoit arriver dans le monde en conséquence : enfin ils ont prédit le Jugement général, & la séparation éternelle que ce juste Juge doit faire des bons & des méchans. *f*.

D. Pourquoi Dieu a-t-il voulu que les Prophétes parlassent, non-seulement des événemens futurs qui regardoient l'état de la Religion, mais aussi des événemens particuliers qui regardoient les guerres des Juifs & des peuples leurs voisins ?

R. Afin que ces Prophéties particuliéres, dont les Juifs & les autres nations voyoient chaque jour l'ac-

f Voyez toutes ces Prophéties expliquées dans Eusébe, *Demonstr. Evang.* depuis le commencement du 2. livre jusqu'à la fin du 10. Elles sont aussi toutes rapportées dans le livre de la Démonstr. Evang. de M. Huet Evêque d'Avranches. On peut voir les principales rapportées par saint Cyprien dans les deux premiers livres des témoignages contre les Juifs, & par S. Aug. *Cité de Dieu*, liv. 17. depuis le ch. 3. jusqu'au chap. 10. & liv. 28. depuis le chap. 27. jusqu'au chap. 35. Voyez aussi les discours sur l'Histoire universelle de M. de Meaux, 2. Partie sur l'état de la Religion.

compliſſement, fuſſent pour eux une preuve de la vérité des prédictions plus importantes qui doivent s'accomplir dans la ſuite.

Par la même raiſon, ce que Jeſus-Chriſt, les Prophétes & les Apôtres ont prédit ſur la converſion des Gentils, ſur la deſtruction du Temple de Jéruſalem, ſur la diſperſion des Juifs, eſt pour nous, qui voyons l'accompliſſement de ces Prophéties, une preuve certaine que les autres choſes prédites, comme ſont la converſion des Juifs, la perſécution de l'Antechriſt, la réſurrection des corps, le dernier avénement de Jeſus-Chriſt, arriveront en leur temps. *g*.

§. 20. *Diſperſion de dix Tribus. Captivité de Babylone. Retour & rétabliſſement des Juifs.*

D. Combien de temps dura le gouvernement des Rois dans la Judée?

R. Saül, David & Salomon régnerent ſucceſſivement pendant cent ans.

Les Rois d'Iſraël régnerent ſucceſſivement pendant deux cents cinquante cinq ans. Et les Rois de Juda trois cents quatre-vingt-ſept ans. Ainſi le temps du gouvernement des Rois fut en tout de quatre cents quatre-vingt-ſept ans. *h*.

D. Pourquoi le gouvernement des Rois d'Iſraël durat-il plus de cent ans moins que celui des Rois de Juda?

R. A cauſe de l'endurciſſement de ce peuple ſchiſmatique & idolâtre. Dieu, après avoir long-temps averti par ſes Prophétes les Rois & les peuples du Royaume d'Iſraël de faire pénitence, fit fondre ſa colére ſur eux; enſorte que, ſelon la prédiction des Prophétes, ce Royaume fut entiérement détruit. Les Juifs des dix Tribus furent menés captifs chez les Aſſyriens, d'où ils furent répandus dans toutes les parties ſeptentrionales de l'Aſie; & ils n'en ſont jamais revenus en corps de

g Voy. S. Aug. *Cité de Dieu*, liv. 17. ch. 32. & liv. 18. ch. 46. & ailleurs. *Scripta lege*, dit ce Pere, *impleta cerne*, *implenda collige*.

h Voyez Torniel l'an 3446. du monde, & les autres Chronologiſtes. Nous parlons ſelon l'opinion commune; car le Pere Pezron croit que les Rois des Juifs ont duré plus long-temps. Voyez ſes Livres de l'Antiquité des temps rétablie.

peuple : mais le Royaume de Juda ſubſiſta encore plus de cent ans après cette captivité des dix Tribus. *i.*

D. Comment finit le Royaume de Juda ?

R. Les crimes des Juifs étant montés à leur comble, Dieu ſuſcita le Roi de Babylone, qui, ſuivant les prédictions des Prophétes, ſe rendit le maître de la Judée, prit & brûla Jeruſalem, en raſa les murailles, détruiſit de fond en comble le Temple de Salomon, & emmena les Juifs avec leur Roi Jéchonias, captifs à Babylone. *k.*

D. Combien de temps dura cette captivité ?

R. Soixante & dix ans, comme Dieu l'avoit prédit aux Juifs par le Prophéte Jérémie. *l.*

D. Comment les Juifs vécurent-ils à Babylone ?

R. Ils rentrerent en eux-mêmes, & ſervirent Dieu fidélement ſous la conduite ſpirituelle des Prophétes que Dieu leur ſuſcita pour les ſoûtenir pendant leur captivité.

D. Qui furent ces Prophétes ?

R. Les plus célébres furent Ezéchiel, Daniel, Habacuc, Sophonie, Aggée, Zacharie & Malachie.

D. Qui eſt-ce qui donna la liberté aux Juifs ?

R. Cyrus Roi de Perſe, devenu maître de tout l'Orient, permit aux Juifs de s'en retourner en leur pays, & de rebâtir la Ville & le Temple de Jéruſalem ; il leur rendit tous les vaiſſeaux ſacrés qui avoient autrefois ſervi au Temple, & il leur fit de grands préſens. *m.*

D. Pourquoi Cyrus en uſa-t-il ainſi à l'égard des Juifs ?

R. Parce qu'on lui fit voir qu'Iſaïe, qui vivoit deux cents ans avant lui, avoit prédit, le nommant par ſon nom, qu'il régneroit ſur tout l'Orient, & que la Ville & le Temple de Jéruſalem ſeroient rebâtis par ſon ordre. *n.*

D. Sous la conduite de qui, & en quel nombre, les Juifs revinrent ils de Babylone en Judée ?

R. Ils revinrent au nombre de quarante-deux mille

i Voyez le 4. liv. des Rois, xv. xviij. & ſuiv.

k IV. liv des Rois, vers la fin. Jerém. lij. 3. 10. & ſuiv.

l II. Paralip. xxxvj. 21. Jerémie, xxv. 12. 12. xxix. 10. Dan. ix. 2.

m II Paralip. xxxvj. 22. &c. I. Eſdras, j. 1. &c.

n Iſaïe, xliv. 28. xlv. 1. Joſeph, Hiſt. des Juifs, liv. 13. chap. 1.

trois cents soixante sous la conduite de Jesus fils de Josedech Grand-Prêtre, & de Zorobabel fils de Salathiel chef de la Tribu de Juda. *o.*

D. N'y eut-il que les Juifs des Tribus de Juda & de Benjamin qui revinrent en Judée ?

R. Plusieurs Israélites des dix Tribus purent revenir avec ces deux Tribus : mais il n'y eut plus de distinction entr'elles ; & la Tribu de Juda donna le nom à toute la Nation, qui fut depuis ce temps-là nommée Nation Juive. *p.*

D. La Ville & le Temple de Jérusalem furent-ils bientôt rétablis ?

R. Les Juifs trouverent de grandes oppositions au bâtiment de leur Temple de la part des Samaritains leurs voisins, qui animés par leur jalousie surprirent un Edit du Roi Cambyse fils de Cyrus, pour obliger les Juifs à interrompre ce travail. Ils ne purent le reprendre que plus de soixante ans après, en la septiéme année d'Artaxerxès, surnommé Longuemain; & ce ne fut que la vingtiéme année du régne de ce Prince, soixante-dix ou onze ans après le premier Edit de Cyrus, que les Juifs eurent la permission de rebâtir les murailles de Jerusalem : ce qu'ils exécuterent sous la conduite de Néhémie ; mais avec tant d'oppositions, qu'ils furent obligés, en bâtissant ces murailles d'une main, de tenir de l'autre leur épée pour se défendre. *q.*

D. Ce second Temple de Jerusalem fut-il aussi magnifique que le premier ?

R. Il le fut beaucoup moins, si on regarde la magnificence extérieure : mais sa gloire ne laissa pas de surpasser, sans comparaison, toute la gloire de celui de Salomon, parce qu'il eut l'avantage d'être sanctifié par la présence corporelle du Messie, dont celui de Salomon n'avoit eu que l'ombre & la figure. *r.*

o I. Esdr. ij. 2. 64. & 65.

p I. Esdras, iv. 4. Voyez S. Luc, ij. 36. Act. xxvj. 7. pour conjecturer qu'il y avoit des Israélites des autres Tribus, mêlés dans les Juifs revenus de Babylone.

q I. Esdras, iv. 4. 21. & 24. v. 3. vj. 12. & 14. II. Esdras, ij. 19. iv. 1. 7. & suiv. Aggée, ij. 1. 2. 14. & les Chronologies sacrées ; S. Aug. *Cité de Dieu*, liv. 18. chap. 26.

r Aggée, ij. 8. 9. 10. S. Jerôme sur cet endroit, & S. Aug. *Cité de Dieu*, liv. 18. chap. 48.

D. De qui Jesus fils de Josedech, & Zorobabel fils de Salathiel, étoient-ils la figure ?

R. De Jesus Christ ; en ce que l'un étoit le Grand-Prêtre, l'autre étoit chef de la race royale de David. Ils se réunirent pour faire revenir le peuple Juif de la captivité de Babylone ; & en cela ils ont été l'image de Jesus-Christ, qui a réuni en sa personne la qualité de Prêtre & de Roi fils de David, pour nous délivrer de l'esclavage du démon, & nous conduire dans la céleste Jerusalem. *s.*

D. Que signifioient les oppositions que les Juifs trouverent au rétablissement de leur Temple & de leur Ville ?

R. C'étoit l'image des persécutions que le démon suscite contre les Disciples de Jesus-Christ, & surtout de celle qu'il suscitera dans les derniers temps, pour les empêcher d'entrer en possession paisible de la Jérusalem céleste, où le Temple vivant du Dieu éternel doit être consacré, comme nous l'avons expliqué, en parlant du Temple de Salomon. *t.*

D. Que signifioit le second Temple rebâti au retour de la captivité ?

R. Il étoit la figure de l'Eglise Chrétienne, & du nouveau Testament, dont la gloire, qui vient principalement de l'intérieur, surpasse infiniment la gloire de la Synagogue, qui étoit toute extérieure. *u.*

D. Que signifioit l'action des Juifs, qui bâtissoient d'une main le Temple de Jérusalem, & qui combatoient de l'autre ?

R. C'étoit la figure de ce que doivent faire les Chrétiens. Ils ne peuvent travailler à l'édifice du Ciel, dont Jesus-Christ est le fondement, sans combatre en même temps contre les démons, qui, comme des lions rugissans, tournent sans cesse autour d'eux, pour les dévorer, & pour les détourner du travail de cet édifice céleste. *x.*

s S. August. liv. 12. contre Fauste, ch. 36. S. Jerôme, sur le chapitre 1. d'Aggée.

t S. Aug. *ibid.* Voyez ci-devant le §. 17. de ce chap.

u S. Aug. *Cité de Dieu*, liv. 18. chap. 48.

x I. Cor. iij. 9. & suiv. I. Petr. v. 8. 9. Ephes. vj. 10. & suiv. II. Cor. viij. 5. & suiv.

§. 21. *Etat du Gouvernement temporel des Juifs, après leur retour de la captivité de Babylone, jusqu'à leur entiére destruction par les Romains.*

D. QUAND les Juifs furent de retour de la captivité de Babylone, furent-ils gouvernés par des Rois, comme auparavant?

R. Non. Ils continuérent à vivre sous la domination des Perses, & ensuite d'Alexandre le Grand, qui se rendit le maître de tout l'Orient, après avoir vaincu Darius dernier Roi des Perses. Après la mort d'Alexandre, ses favoris partagerent son Empire. Ptolomée devint Roi d'Egypte, & Séleucus régna en Babylone & en Syrie. Ptolomée se rendit le maître de la Judée, & mena un grand nombre de Juifs captifs en Egypte. Il eut pour successeur Ptolomée Philadelphe, qui traita fort bien les Juifs, & qui permit à ceux qui voulurent, de s'en retourner en Judée. Ce fut sous lui, selon l'opinion commune, que les Livres saints furent traduits en Grec par soixante douze Interprètes Juifs; & c'est ce qu'on appelle la Version des Septante si célébre dans l'Eglise. Les successeurs de Philadelphe furent Ptolomée Evergéte, Ptolomée-Philopator & Ptolomée-Epiphanès, qui régnerent successivement de pere en fils. Ces deux derniers firent souffrir beaucoup de maux aux Juifs, pour les porter à changer de Religion.

En ce temps-là vivoit Antiochus, surnommé le Grand, Roi de Syrie, qui se joignit à Philippe Roi de Macédoine, pour dépouiller Ptolomée-Epiphanès, Roi d'Egypte, de son Royaume. La Judée fut alors dans des vexations continuelles de la part de ces Princes.

Antiochus Roi de Syrie eut pour successeur Séleucus-Philopator, qui touché de la piété du souverain Pontife Onias, lui fournit tout ce qui étoit nécessaire pour les dépenses des Sacrifices.

Séleucus eut pour successeur Antiochus surnommé Epiphanès, c'est-à-dire, l'Illustre, qui se rendit célébre par ses impiétés: car il chassa le saint Pontife Onias; il se rendit le maître de la souveraine Sacrificature, laquelle il donna & ôta, selon la fantaisie, tantôt à l'un, tantôt à l'autre. Il pilla le temple de Jérusalem,

Il voulut obliger les Juifs à changer de Religion. Il fit mourir pour ce sujet le saint homme Eléazar, & fit souffrir les plus horribles supplices aux sept Freres Machabées & à leur Mere ; & il fit tuer en un jour de Sabbat tous ceux qui s'étoient assemblés pour les Sacrifices. Enfin il mourut misérablement, par une juste punition de Dieu.

Pendant cette persécution d'Antiochus, Matathias se retira lui dixiéme dans le désert, où il aimoit mieux vivre d'herbes, que de manger des viandes défendues par la Loi.

Il prit ensuite les armes, & après lui son fils, le célébre Judas Machabée, pour la défense de sa Religion & de sa Nation. *y*.

Quoique les Juifs jusqu'à Matathias ayent vécu sous la domination des Princes dont nous venons de parler, ils ne laissoient pas d'avoir une espéce de Souveraineté. La Nation composoit un corps de République, qui étoit gouvernée par les Grands-Prêtres & par le Conseil souverain de la Nation, qui fut nommé Sanédrin. Et ils étoient seulement tributaires des Princes qui les avoient assujettis.

D. Etoit-il permis à Matathias & à Judas Machabée son fils de prendre les armes contre le Roi Antiochus, sous prétexte de venger la cause de la Religion, que ce Prince persécutoit ?

R. 1. Il n'est jamais permis de se révolter contre l'autorité légitime des Rois, sous prétexte de persécution & de Religion. Jesus-Christ ne voulut pas que S. Pierre le défendit avec l'épée. Les premiers Chrétiens ne se défendirent jamais contre les Empereurs Payens qui les persécutoient. Ils auroient eu souvent la facilité de le faire ; mais ils n'opposerent jamais à ces persécutions d'autres armes que les priéres & la patience ; & s'ils se distinguerent, ce fut par leur fidélité & leur attachement aux Princes. *z*.

Les Juifs avoient les mêmes maximes. Dieu leur avoit ordonné de souffrir en paix leur captivité sous

y Voyez les liv. des Machab. Joseph, liv. 11. & 12. de *l'Hist. des Juifs*, S. Aug. *Cité de Dieu*, liv. 18. chap. 45. n. 1. 2. & 3.

z Matthieu, xxvj. 52. Tert. *Apolog.* chap. 38. &c.

les Babyloniens, d'obéir à leurs Princes, & de prier pour leur prospérité. *a*.

Quand donc Matathias, & après sa mort Judas Machabée prirent les armes contre Antiochus pour se défendre, & se tirer de l'oppression ; ils ne le firent que par une inspiration surnaturelle, extraordinaire, clairement reconnue pour être toute divine, & par un zèle semblable à celui dont fut animé autrefois Phinéès contre les Israélites qui violoient la Loi. C'est ce que nous apprend l'Ecriture-Sainte, qui rapporte que Dieu même se déclara par des miracles pour les Machabées ; & qu'en qualité de Seigneur souverain, il ordonna positivement à Judas Machabée de prendre les armes. *b*.

2. On peut ajoûter à cela qu'Antiochus n'étoit Souverain des Juifs que par usurpation, son Royaume même appartenant à Démétrius fils du Roi Séleucus. *c*.

Le peuple de Dieu étoit donc en droit de se délivrer de sa tyrannie, aussi-tôt qu'il se trouveroit en état de secouer son joug, comme avoient fait autrefois les Israélites sous la conduite de Gédéon, & des autres Juges suscités de Dieu, pour les délivrer de la servitude des Madianites, des Ammonites, des Philistins, &c. *d*.

D. De quelle Tribu & de quelle race étoit Matathias ?

R. De la Tribu de Lévi & de la race d'Aaron. Car nous voyons que Judas Machabée son fils fit dans le Temple les fonctions de Sacrificateur, & que Jonathas son autre fils fut établi Grand-Prêtre ; ce qui ne convenoit qu'aux descendans d'Aaron. *e*.

D. Quelles ont été les actions les plus célébres de Judas Machabée ?

R. Il remporta un grand nombre de victoires, ou sur Antiochus, ou sur les Rois de Syrie ses successeurs, ou sur plusieurs peuples voisins de la Judée. Il prit Jerusalem. Il purifia le Temple, & en fit la dédicace.

a Jerém. xxix. 7. Baruch, j. 11. & suiv.

b I. Machabée, ij. 26. 27. II. Machab. x. 29. 30. xv. 12. 15. 16.

c I. Machab. vij. 4.

d Voyez le liv. des Juges, & l'Hist. des Machab. & sur-tout le 1. liv. xv. 33. 34.

e I. Machabée, iv. 42. x. 20. & suiv. liv. II. x. 1. 3. 4. 25. & 26. &c.

Il institua une Fête à perpétuité pour honorer la mémoire de cette dédicace ; Fête que Jesus-Christ a célébrée. *f.* Il ne se confia que dans la puissance du Seigneur ; il eut un courage intrépide : l'éclat de ses victoires & de son mérite rendit son nom célébre par toute la terre. Enfin, il fut tué dans un combat qu'il soûtint avec huit cents hommes contre une armée formidable ; & il donna dans cette journée des preuves étonnantes de sa foi & de sa valeur. *g.*

D. Qui furent les successeurs de Judas Machabée, pour la conduite de l'armée & du peuple Juif ?

R. Le premier fut Jonathas, qui dans la suite réunit en sa personne le pouvoir temporel avec l'autorité spirituelle de Grand-Prêtre. *h.* A Jonathas succéda Simon son frere, qui se rendit très-célebre par sa valeur & par sa vertu ; & qui le premier de sa Nation, depuis le retour de Babylone, fut le maître paisible & absolu de toute la Judée. Il fut tué dans un festin par trahison *i*, & laissa par sa mort la souveraine Sacrificature & la principauté à Jean son fils, qui fut surnommé Hircan. *k.*

Celui-ci eut pour successeur Judas, surnommé Aristobule, qui le premier, depuis le retour de la captivité de Babylone, prit la qualité de Roi des Juifs. Après lui régna Alexandre, surnommé Jannæus. Celui-ci eut deux fils d'Alexandra sa femme ; sçavoir, Hircan & Aristobule. Alexandra fut Reine des Juifs après la mort de son mari, & mit la souveraine Sacrificature & la Couronne sur la tête d'Hircan. Mais cette Reine étant morte, Aristobule fit la guerre à son frere, & le dépouilla de son Royaume.

Sous le régne d'Aristobule les Romains, dont l'armée étoit commandée par Pompée le Grand, se rendirent la Judée tributaire.

Pompée rétablit Hircan, qui l'avoit appellé à son secours, sans lui permettre néanmoins de porter le titre de Roi ; & emmena Aristobule à Rome, pour servir à la gloire de son triomphe.

f Joan. x. 22.
g Voyez les 2. liv. des Machabées.
h I. Machab. x. 20. 65.
i I. Machab. xiij. 3. & suiv. xiv. 4. & suiv. xv. 6. & 21. xvj. 11. & suiv.
k I. Machab. xvj. 21. & suiv.

Pachorus Roi des Parthes vint en Judée, déposa Hircan, & mit en sa place Antigonus fils d'Aristobule.

Mais bientôt après, Herode surnommé le Grand, qui n'étoit point Juif de naissance, mais Iduméen, obtint des Romains la permission de porter le titre de Roi des Juifs. Il alla aussi-tôt en Judée faire la guerre à Antigonus, qu'il défit. Après cette victoire, il régna paisiblement. Ce fut vers la fin de son régne que Jesus-Christ le Sauveur des hommes vint au monde.

Après la mort d'Herode, qui arriva peu de temps après la naissance de Jesus-Christ, ses Etats furent partagés entre ses enfans par Auguste Empereur des Romains, qui en donna la moitié à Archélaüs sous le titre d'Ethnarchie; & partagea le reste entre Herode Antipas & Philippe, freres d'Archélaüs, sous le titre de Tétrarchie.

Au bout de neuf ans & quelquefois mois, Auguste dépossédа Archélaüs, l'envoya en exil à Vienne dans les Gaules, où il mourut; & il réduisit les Etats de ce Prince en Province Romaine.

Nous voyons dans S. Luc *l*, que quand J. C. commença les fonctions publiques de son ministére, c'est-à-dire, vingt ans environ après ce que nous venons de rapporter de la disgrace d'Archélaüs, la Terre-sainte étoit partagée en quatre portions; sçavoir, 1. La Judée proprement dite, qui contenoit alors l'Idumée & la Samarie, c'est-à-dire, tous les Etats d'Archélaüs, dont Pilate étoit Gouverneur pour les Romains, qui en étoient les Souverains. 2. La Galilée, dont Herode Antipas étoit Tétrarque: & c'est cet Herode dont il est parlé dans l'histoire de la Passion de J. C. 3. L'Iturée & la Traconite, dont Philippe frere d'Antipas étoit Tétrarque. 4. Le pays d'Abyléne, dont Lysanias étoit Tétrarque. 4. Mais le pays d'Abyléne appartenoit plutôt à la Syrie qu'à la Judée.

Ainsi les Romains étoient alors seuls maîtres de la Ville de Jérusalem, & de la moitié de la Terre-sainte. Il s'en falloit peu qu'ils ne le fussent aussi de tout le reste; car ils traitoient les Tétrarques à peu-près comme des sujets, quoique ces Princes fussent Sou-

l Luç, iij. 1, & 2.

verains, & que communément on leur donnât le titre de Roi, comme il paroît par l'Ecriture-Sainte. *m.*

Archélaüs, Antipas, & Philippe ne furent pas les ſeuls enfans d'Herode le Grand. Il avoit eu avant eux Antipater, Alexandre & Ariſtobule, qu'il avoit fait mourir tous trois.

Agrippa, qui fut l'aîné des enfans d'Ariſtobule, ſe voyant ſans Etats, alla à Rome ſous l'Empire de Tibere. Il en fut d'abord mal reçu, il s'inſinua enſuite dans ſes bonnes graces; mais Tibere le fit enfin mettre en priſon, parce qu'il remarqua en lui trop de liaiſon avec Caligula. Celui-ci devenu Empereur après la mort de Tibere, mit Agrippa en liberté, & lui donna tous les Etats d'Herode le Grand, ſon ayeul, avec le titre de Roi. Philippe Tétrarque de la Traconite étoit mort alors depuis quelques années. Antipas Tétrarque de Galilée vivoit encore. Ayant appris ce que Caligula venoit de faire en faveur d'Agrippa, il ſe mit en chemin pour Rome, afin d'obtenir la qualité de Roi : mais il fut rélegué par l'Empereur à Lyon dans les Gaules; & s'étant enſuite enfui en Eſpagne, il y périt miſérablement avec ſa femme Herodias, qui avoit été la cauſe du meurtre de S. Jean-Baptiſte.

Agrippa fut confirmé dans la qualité de Roi par l'Empereur Claude, ſucceſſeur de Caligula, qui même augmenta ſes Etats; ce fut cet Herode Agrippa qui fit mourir ſaint Jacques le Majeur, qui fit mettre en priſon ſaint Pierre; & qui frapé par un Ange, mourut à Céſarée, mangé par les vers, comme il eſt écrit au Livre des Actes des Apôtres. *n.*

Son fils Agrippa le jeune étoit alors à Rome élevé à la Cour de l'Empereur Claude. L'Empereur vouloit l'envoyer en Judée pour prendre poſſeſſion de ſes Etats. Il en fut détourné par ſon Conſeil : il envoya donc en Judée un Gouverneur.

Agrippa eut enſuite permiſſion d'aller en Judée, & il eut le Royaume de Chalcide, qu'il joignit à celui de la Judée ; ce qui n'empêchoit pas que les Romains n'y euſſent toujours des Gouverneurs : car Agrippa n'avoit que l'ombre de la Royauté ; les Ro-

m Marc. vj. 14. &c. | *n* Act. xij. 21.

mains étant véritablement les Souverains. C'eſt devant cet Agrippa que ſaint Paul fit un diſcours rapporté au chapitre 26. des Actes des Apôtres.

Enfin les Juifs ayant voulu ſecouer le joug des Romains ſoixante-ſix ans après la mort de Jeſus-Chriſt, la dix-ſeptiéme année du régne d'Agrippa, qui ne fut pas le maître d'empêcher cette révolte, ils ſoûtinrent une cruelle guerre qui dura quatre ans, au bout deſquels la Ville de Jeruſalem fut priſe & ruinée, le Temple fut détruit; ils furent chaſſés de la Judée, & diſperſés par toute la terre. Pour ce qui eſt d'Agrippa, il demeura juſqu'à la mort uni aux Romains, mais privé de ſon Royaume. Nous verrons dans la ſuite la cauſe de ces derniers événemens. Mais nous avons cru devoir dire tout de ſuite, par qui les Juifs furent gouvernés, depuis le retour de la captivité de Babylone, juſqu'à leur entiére deſtruction. *n*.

§. 22. *Etat des mœurs & de la Religion des Juifs, depuis le retour de la captivité de Babylone, juſqu'à la venuë du Meſſie.*

D. APRE's le retour de la captivité de Babylone, les Juifs continuérent-ils à avoir des Prophétes comme auparavant.

R. Malachie qui prophétiſoit à peu-près dans le même temps qu'Aggée & Zacharie, c'eſt-à-dire, vers la fin de la conſtruction du ſecond Temple, fut le dernier des Prophétes : depuis lui juſqu'à S. Jean-Baptiſte, il n'y en eut plus. *o*.

D. Combien d'années s'écoulerent depuis Malachie juſqu'à ſaint Jean-Baptiſte ?

R. Environ quatre cents cinquante ans. *p*.

D. Les Juifs vécurent-ils dans la crainte de Dieu pendant cet intervalle ?

R. Ils furent preſque auſſi méchans qu'auparavant. Cela paroît par le Livre des Machabées, & par l'Hiſ-

n L'Hiſt. des Machab. finit au Pontificat de Jean Hircan. Le reſte de ce que nous venons de rapporter, eſt pris de l'Hiſt. de Joſeph. Voyez S. Aug. *Cité de Dieu*, liv. 18. chap. 45.

o Pſ. lxxiij. 9. I. Machab. iv. 46. ix. 27. xiv. 41. S. Aug. *Cité de Dieu*, liv. 18. chap. 45.

p Voyez les Chronologiſtes.

toire de Joseph. Il y a cependant eu pour-lors parmi les Juifs de très-saints personnages. *q*.

D. Qui sont les Juifs qui se sont alors distingués par leur sainteté ?

R. Onias souverain Pontife, Simon son fils, Eléazar & les sept Martyrs Machabées avec leur mere, Matathias, l'illustre famille des Machabées, & plusieurs autres, dont on peut lire les noms & l'histoire dans les livres des Machabées. *r*.

D. Les Juifs s'abandonnerent-ils à l'idolatrie après le retour de la captivité de Babylone, comme ils avoient fait auparavant ?

R. Les persécutions qu'ils souffrirent sous les Ptolomées Rois d'Egypte, & sous l'impie Antiochus Roi de Syrie, en firent tomber un grand nombre dans l'idolatrie. Mais nous ne voyons pas que depuis le retour de la captivité ils se soient portés volontairement à être idolâtres, comme ils avoient fait avant ce temps-là. *s*.

D. De quoi la persécution que les Juifs souffrirent de la part d'Antiochus, étoit-elle la figure ?

D. De la persécution que les Chrétiens souffriront vers la fin du monde, de la part de l'Antichrist. *t*.

D. Dans ce temps de désordre & de corruption, ausquels Dieu n'éclairoit plus les Juifs par ses Prophétes, quel fut l'état de la Religion parmi ce peuple ?

R. Après la mort de Judas Machabée & de ses freres, il s'introduisit plusieurs Sectes en matiére de Religion; & les Pharisiens ajoûterent à la Loi de Dieu un grand nombre d'interprétations humaines, ou indifférentes, ou superstitieuses, ou entiérement opposées à cette sainte Loi. *u*.

D. Quelles étoient ces Sectes ?

R. Les plus célébres furent celles des Pharisiens,

q S. Augustin, *Cité de Dieu*, liv. 18. ch. 45. Ce Pere dit que les Juifs furent alors encore plus méchans qu'ils n'étoient du temps des Prophétes.

r Voyez aussi Eccli. I. 1. 5. 7. & 9.

s Voy. les liv. des Machab.

t Voyez saint Jerôme & les autres Interprétes anciens & modernes de l'Ecrit. sur le chap. 7. 8. 11. & 12. de Daniel.

u Voy. les autorités ci-après rapportées, & S. Jerôme, *Dial. contre les Lucifer*. t. 4. p. 1304. de l'édit. des PP. Bénéd.

des Sadducéens, & des Esséniens. *x*.

D. Qu'étoit-ce que les Pharisiens ?

R. Ils sont assez connus par les reproches que leur a fait Jesus-Christ. C'étoit des Juifs qui affectoient une grande régularité de vie, mais qui dans le fond étoient très-corrompus, & qui en plusieurs choses altéroient la sainteté de la Loi. *y*.

D. Qu'étoit-ce que les Sadducéens ?

R. C'étoit des impies & des libertins, qui nioient l'immortalité de l'ame, l'existence des esprits, la résurrection des corps, & par conséquent les peines de l'autre vie. Cette Secte étoit composée des plus grands Seigneurs & des plus riches d'entre les Juifs. *z*.

D. Qu'étoit-ce que les Esséniens ?

R. C'étoit des Juifs qui vivoient en commun, & qui menoient une vie très-édifiante. Ils n'avoient ni dans leur croyance, ni dans leurs mœurs, rien de repréhensible. Les uns ne se marioient point du tout ; les autres ne le faisoient qu'en observant des régles très-exactes. Ils étoient tous fort détachés de la volupté. *a*.

Plusieurs Auteurs prétendent que ce que Joseph & Philon ont écrit sur les Esséniens, ne doit s'entendre que des Juifs qui ont été convertis par les Apôtres aussi-tôt après la descente du Saint-Esprit, conformément à ce qui est écrit au chapitre second des Actes. *b*.

D. Quelles étoient les autres Sectes des Juifs ?

R. La Secte des Samaritains, des Hemérobaptistes, & des Hérodiens.

D. Qu'étoit-ce que les Samaritains ?

x Voyez Sérarius, *liv. des 3. Sectes des Juifs* ; & le P. Petau, *Not. sur S. Epiph.*

y On peut voir le détail de leurs dogmes dans Joseph, Hist. des Juifs, liv. 13. ch. 9. n. 520. liv. 18. ch. 2. n. 760. Guerre des Juifs, liv. 2. ch. 12. n. 153. & 155. Matth. xv. 3. & suiv. xxiij. Luc, xviij. 11. & 12. S. Epiph. liv. 1. *contre les Herés.* Herés. 16. n. 1. & 2.

z Joseph, Histoire des Juifs, liv. 13. chap. 9. n. 520. ch. 18. n. 554. liv. 18. chap. 2. n. 760. Guerre des Juifs, liv. 2. ch. 12. n. 156. Matth. xxij. 23. xxiij. 8. S. Epiph. *Herés.* 14. liv. 1.

a Joseph, *ibid.* Eusеb. liv. 8. de la *Préparat. Evang.* chap. 11. & 12. Philon, dans le liv. qu'il a composé pour prouver que tous les gens de bien sont libres, *vers le milieu*, pag. 879. de l'édit. de Paris de 1640. & dans le liv. de la *Vie contempl.* au commencement.

b Voyez cette quest. traitée à

R. C'étoit, à proprement parler, des Juifs schismatiques. Car ils avoient un Temple, un Autel à part, & des Prêtres qui ne reconnoissoient pas l'autorité du Grand-Prêtre des Juifs. Au schisme ils joignirent l'idolatrie par l'adoration des Veaux d'or, & ensuite plusieurs cérémonies payennes.

Explication.

Ce schisme commença sous Jéroboam, comme nous l'avons dit *c*, & subsista sans changement jusqu'à la dispersion des dix Tribus.

Après cette dispersion, un Prêtre des Juifs fut envoyé de Babylone à Samarie, pour y rétablir le culte du vrai Dieu, à cause de la désolation où des bêtes farouches réduisoient les habitans qui ne servoient que des Dieux étrangers. La société des Idolâtres qui dominoient dans le pays, fit que les Samaritains introduisirent dans leur culte un mélange monstrueux de superstitions payennes avec les cérémonies Judaïques. Sanaballat, Prince de Samarie, obtint d'Alexandre le Grand la permission de bâtir un Temple proche de Samarie sur la montagne de Garisim, à l'imitation de celui de Jerusalem. Il fit venir des Prêtres Juifs, pour servir au ministére de ce Temple. Et il s'en trouva d'assez lâches pour abandonner leur Religion, & se rendre aux sollicitations de ce Prince impie. Manassès, frere du Grand-Prêtre Jaddus, fut mis à la tête de ces Prêtres schismatiques; & Sanaballat l'établit Grand-Prêtre des Samaritains. Depuis ce temps-là il y a eu entre les Juifs & les Samaritains des contestations, qui duroient encore du temps de Jesus-Christ, sur le lieu où il falloit adorer Dieu. Et la division de ces deux peuples fut irréconciliable.

Les Samaritains ne reconnoissoient point d'autre Ecriture Sainte, que les cinq Livres de Moyse. Ils nioient que Jérusalem fût le seul lieu où Dieu voulût être servi. Pour le reste ils étoient assez d'accord avec les Juifs, qui leur ont attribué plusieurs erreurs qu'ils n'avoient pas. *d.*

fond dans Sérarius, liv. 3. *des trois Sectes des Juifs*, chap. 17.18.

c §. 18. de ce Chapitre.

d Liv. 1. & 2. d'Esd. liv. 11. 12. 13. de l'hist. des Juifs de Joseph. Joan. iv. 9. 20. & la

D. Qu'étoit-ce que les Hemérobaptistes ?

R. C'étoit des Juifs ainsi appellés d'un mot Grec, qui signifie se laver chaque jour *e*, parce qu'ils faisoient consister toute leur sainteté à se laver tous les jours le corps. Ils nioient la résurrection des morts avec les Sadducéens, & suivoient en tout le reste la Secte des Pharisiens. *f.*

D. Qu'étoit-ce que les Herodiens ?

R. C'étoit des Juifs ainsi appellés, parce qu'ils prétendoient qu'Herode le grand étoit le Messie.

Plusieurs croient que quand il est parlé des Herodiens dans l'Evangile, ce mot s'entend de ceux qui faisoient profession de cette Secte. D'autres disent qu'il n'est question là que des Officiers préposés par Herode pour lever les tributs qu'on payoit aux Romains. *g.*

D. Qui est-ce qui donna lieu à la Secte des Herodiens ?

R. Ce fut la persuasion où les Juifs étoient alors, que le temps marqué par les Prophétes pour la venuë du Messie étoit arrivé. *h.* Nous rapporterons & expliquerons ci-après ces Prophéties. *i.*

Il paroît par tout ce qui vient d'être expliqué dans ce Paragraphe, que les Juifs étoient tombés dans une grande corruption, quand Jesus-Christ vint sur la terre. *k.*

§. 23. *Etat du peuple Gentil, depuis la vocation d'Abraham jusqu'à la venuë du Messie.*

D. Pendant que les Juifs vivoient dans cette corruption, comment vivoient les autres peuples de la terre connus sous le nom de Gentils ?

R. Nous avons déja dit *l* que Dieu les abandonna à leur propre corruption, quand il choisit Abraham pour le faire pere du peuple Juif. Depuis ce temps-là les Gentils ont vécu dans le déréglement & dans

plûpart des Auteurs qui ont écrit sur les Prolégoménes de la Bible.

e Ἡμεροβαπτίζειν.

f S. Epiph. Heréf. 17. liv. 1. contre les Heréf.

g Matth. xxij. 16. Marc, xij. 13. S. Epiph. Heréf. 20. livre 1. contre les Herésies, n. 1.

h S. Jerôme, *Dial. contre les Lucifer.* pag. 304. édit. des PP. Bénéd.

i Sect. 2. chap. 1. §. 1.

k Rom. ij. iij. 10. & suiv.

l Ci-devant, §. 4. de ce ch.

l'idolatrie ; & la peinture que saint Paul fait de leurs désordres, est affreuse. *m.*

D. Tous les Gentils ont ils été tellement abandonnés de Dieu depuis la vocation d'Abraham, qu'il n'y ait eu personne parmi eux qui ait connu & servi le vrai Dieu ?

R. Le peuple Juif a été le seul peuple qu'on ait pû & dû appeller depuis ce temps-là le peuple de Dieu, dit S. Augustin. *Mais on ne peut nier*, continue ce Pere, *qu'il n'y ait eu parmi les Gentils quelques particuliers choisis de Dieu, qui appartinssent à la société des Saints.* n.

D. Que devoient faire ces Gentils, pour se sanctifier avant la venuë de Jesus-Christ ?

R. Ce que nous avons déja dit qu'il falloit faire pour se sanctifier avant la vocation d'Abraham, c'est-à-dire, qu'ils devoient croire en Dieu, l'adorer lui seul, lui obéir, vivre selon les loix de la conscience & de la droite raison, & croire & esperer en un Rédempteur. *o.*

D. Connoissons-nous quelques-uns de ceux qui ont vécu parmi les Gentils ?

R. L'Ecriture-Sainte parle entr'autres de deux hommes, qui se sont rendus très-célébres par leur piété ; sçavoir Job & Melchisedech, qui l'un & l'autre ont été une figure très-expresse de Jesus-Christ.

On trouve dans l'Ecriture d'autres Gentils, qui ont connu & servi le vrai Dieu : tels étoient les Ninivites, qui firent pénitence à la prédication de Jonas. On peut conjecturer que la dispersion des Juifs sous les Assyriens disposa les peuples chez qui ils portoient les Livres saints, à la connoissance & à l'attente du Messie. *p.*

D. Qui étoit Job ?

R. C'étoit un Prince d'Orient, de la terre de Hus, homme simple & craignant Dieu. Il fut éprouvé sur la terre en toutes les maniéres, dont la vertu d'un homme peut être éprouvée. Dans toutes ces épreuves il fut un modéle accompli de la patience la plus

m Rom. j. 18. & suiv.

n S. Aug. *Cité de Dieu*, liv. 18. ch. 47. Lettre 102. ou 92. à Deo gratias, quest. 2. n. 15.

o §. 1. de ce chap. S. Aug. *ibid.*

p S. Aug. *ibid.*

parfaite. Enfin Dieu couronna sa patience sur la terre, en lui redonnant au double tout ce qui lui avoit été enlevé ; & Job mourut comblé de mérites. *q*.

D. En quoi Job fut-il la figure de Jesus-Christ ?

R. 1. Dans son innocence. 2. Dans ses tentations & ses souffrances. 3. Dans sa patience. 4. Dans la gloire, dont cette patience fut couronnée, qui fut une image de la Résurrection de J. C. & de son Ascension. *r*.

D. Qui étoit Melchisedech ?

R. Nous ne connoissons ni sa naissance, ni sa généalogie, ni sa mort. Tout ce que nous sçavons de lui, c'est qu'il étoit Prêtre du Très-haut & Roi de Salem ; qu'il vint au devant d'Abraham, lorsque ce Patriarche revenoit victorieux de cinq Rois ; qu'il offrit à Dieu en sacrifice du pain & du vin en action de graces de cette victoire ; qu'il bénit Abraham ; & qu'Abraham lui donna la dixme de tout ce qu'il avoit. *s*.

D. En quoi Melchisedech a-t-il été la figure de J. C ?

R. En ce que tout ce que l'Ecriture-Sainte nous apprend de ce saint homme, n'a été écrit que par rapport à Jesus-Christ, & à son Sacerdoce, comme saint Paul le fait voir admirablement au chapitre septiéme de l'Epîttre aux Hebreux. Et c'est pour cela que Jesus-Christ est appellé dans l'Ecriture Prêtre éternel selon l'ordre de Melchisedech. *t*.

D. Pourquoi Dieu a-t-il permis cette corruption générale du peuple Gentil & du peuple Juif avant sa venuë ?

R. Afin d'exercer sa miséricorde sur les uns & sur les autres ; de confondre l'orgueil des hommes, en faisant voir l'impuissance de la raison humaine abandonnée à elle-même, & de la Loi toute seule ; & de faire desirer le Libérateur, le Messie, dont tant de maux, incurables par toute autre moyen, avoient fait sentir la nécessité. *u*.

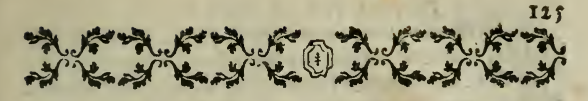
q Voyez le liv. de Job.

r S. Grég. *sur Job*, livre 1. ch. 3. n. 4. S. Chrysost. Hom. 4. *de la patience de Job*. S Jerôme, ou l'Auteur des *Comment. sur Job*, imprimés sous le nom de ce Pere.

s Gen. xiv. 18. & suiv. Hebr. vij. 1. 2. 3. 4. 6. 7. & 17.

t Ps. cix. 4. Voyez l'explic. de cette réponse fort en détail, Part. 3. de cet Ouv. Sect. 2. ch 7. *du Sacrifice de la Messe*, §. 5.

u Rome, iij. 9. viij. 3. &c. Voyez ci-dev. le 1. §. de ce Chapitre.



SECTION SECONDE.

De l'état de la Religion depuis le Messie, jusqu'à la consommation des siécles.

CHAPITRE PREMIER.
De Jesus-Christ.

§. 1. *Preuves de la venuë du Messie, par l'accomplissement des Prophéties en la personne de Jesus-Christ.*

Demande. SCAVONS-NOUS certainement que le Messie promis aux hommes est venu, & que c'est en vain que les Juifs l'attendent encore ?

Réponse. Oui. Car il y a long-temps que le terme marqué par les Prophéties pour la venuë du Messie est passé ; & ces Prophéties ont été toutes accomplies en la personne de Jesus-Christ.

D. Quelles sont les Prophéties qui ont marqué le temps de la venuë du Messie ?

R. Jacob, Daniel & Aggée sont ceux dont les Prophéties sur ce point sont les plus précises.

D. Quelle est la Prophétie de Jacob ?

R. Jacob étant sur le point de mourir, prédit plusieurs choses qui regardoient l'état de chacun de ses enfans & de leur postérité. Quand il fut venu à Juda, il dit : » Que le sceptre ne seroit point ôté de Juda, » & qu'il y auroit toujours un Chef de cette Nation, » jusqu'à ce que le Messie, qui seroit l'attente des » Gentils, vînt au monde. *x.*

D. En quoi cela prouve-t-il que le Messie est déja venu ?

R. En ce qu'il y a plus de dix-sept cents ans que les Juifs n'ont plus ni Roi, ni Chef souverain de leur Nation : & il y a plus de seize cents ans qu'ils sont chassés de la Judée, sans qu'il ait été depuis ce temps-là en leur pouvoir d'y rentrer.

x Gen. xlix. 10.

D. Le Messie est-il venu effectivement aussi-tôt que les Juifs ont cessé d'avoir un Souverain de leur Nation ?

R. Oui. Car lorsque Jesus-Christ, qui est le Messie, comme nous le prouverons, est venu sur la terre ; Herode qui n'étoit point Juif de naissance, mais Iduméen, avoit le titre de Roi des Juifs. Les Romains étoient les maîtres absolus de cette Nation, & si absolus, qu'ils avoient des Gouverneurs dans la Judée, & qu'ils ôterent aux Juifs pendant la vie de Jesus Christ le pouvoir de vie & de mort.

Les Juifs reconnurent eux-mêmes dans ce temps-là, qu'ils n'avoient point d'autre Roi que César. *y*. Il est évident par ce que nous avons dit ci-dessus *yy*, qu'ils n'ont pas recouvré depuis l'autorité souveraine. Or jusqu'à la domination des Romains, les Juifs avoient toujours conservé cette autorité, ou en tout, ou en partie. Si elle leur avoit été quelquefois ôtée, ç'avoit été pour peu de temps. La captivité la plus longue qu'ils ayent soufferte, a été celle de Babylone, qui n'a duré que soixante-dix ans ; encore avoient-ils alors la puissance de vie & de mort, comme il paroît par l'histoire de Susanne. Après ce temps-là, quoiqu'ils ayent été tributaires des Médes, des Perses, des Grecs, des Syriens, ou des Rois d'Egypte, ils ne laissoient pas d'être gouvernés par les Grands-Prêtres, qui avoient dès-lors sur la Nation une autorité presqu'absolue, & qui enfin se rendirent indépendans, & prirent même le titre de Rois. Cette autorité des derniers Rois des Juifs dura précisément jusqu'à la venuë de Jesus-Christ, pour accomplir ce que Jacob avoit prédit, qu'elle dureroit jusqu'à la venuë du Messie. *z*.

D. Quelle est la prophétie de Daniel sur la venuë du Messie ?

R. Pendant le temps que les Juifs étoient captifs à Babylone, Dieu envoya l'Ange Gabriel au Prophéte

y Joan. xix. 15.

yy Sect. 1. ch. 4. §. 21.

z Voyez l'explicat. de cette Proph. traitée plus au long, liv. 8. chap. 1. de la *Démonst. Evang.* d'Eusebe, liv. 8. de S. Cyril. d'Alex. contre Julien. Voy. tous les Interpr. du ch. 49. de la Gen. anciens & modernes, presque tous les Théolog. qui ont écrit

Daniel, pour lui apprendre » que la Ville & le Tem-
» ple de Jérusalem seroient rebâtis, & qu'à compter
» depuis le jour de l'Edit qui donneroit aux Juifs la
» permission de travailler à cet ouvrage, jusqu'à la
» venuë du Messie, il y auroit soixante-dix semaines;
» qu'au milieu de la soixante-dixiéme semaine le Messie
» seroit mis à mort, qu'il seroit rejetté par son pro-
» pre peuple, & qu'en conséquence le Messie ne re-
» garderoit plus les Juifs comme son peuple. Que la
» Ville & le Temple de Jérusalem seroient ensuite
» entiérement ruinés. Qu'avant la démolition du
» Temple on verroit l'abomination de la désolation
» dans le lieu saint; & qu'aussi-tôt après ce peuple
» seroit réduit à une désolation qui dureroit jusqu'à
» la consommation des siécles. *a*.

D. Cette Prophétie prouve-t-elle que le Messie est déja venu?

R. Oui. Car si l'on prend les semaines de Daniel pour des semaines de jours, elles ne font que quatre cents quatre-vingt-dix jours; & si on les prend pour des semaines d'années, suivant une maniére de parler assez ordinaire dans l'Ecriture *b*, elles ne font que quatre cents quatre-vingt-dix ans.

Or il y a déja plus de seize cents ans que la Ville & le Temple de Jérusalem ont été ruinés de fond en comble; & que les Juifs dispersés par toute la terre portent les marques visibles de leur réprobation prédite par cette Prophétie & par plusieurs autres. *c*.

Donc il y a déja fort long-temps que le Messie est venu.

Aussi paroît-il par toute l'antiquité, que quand Pompée se rendit le maître de la Ville & du Temple de Jérusalem, c'étoit une chose constante chez tous les Juifs, que les temps marqués par les Prophétes pour la venuë du Messie étoient accomplis. Le bruit se

sur l'Incarn. dans le livre de M. Ferrand écrit pour l'explication de cette Prophétie & de celle de Daniel: le sçavant Ouvrage de M. Huet intitulé, *Démonst. Evang.* dans le 2. tome de l'hist. de l'ancien Testam. du P. Alexandre: tous les Auteurs qui ont écrit de la vérité de la Religion Chrétienne, &c.

a Dan. ix. 24. 25. 26. & 27.

b Lév. xxiij. 15. 16. xxv. 8.

c Osée, j. 9. iij. 4. ix. 17. Isaïe, vj. 9. & suiv. &c.

répandit par-tout, qu'il alloit venir un Souverain de l'Orient qui assujettiroit le monde. On publia dans Rome, que la nature alloit donner un Roi aux Romains. Ce bruit s'accordoit avec les prédictions des Sybilles, pour lesquelles les Romains avoient une grande vénération; & c'est ce qui donna lieu à la Secte des Herodiens, dont nous avons parlé ci-devant. *d.*

D. Cette Prophétie prouve-t-elle que Jesus-Christ est le Messie?

R. Oui. Car tout ce qui y est prédit touchant le Messie, convient parfaitement à Jesus-Christ.

Jesus-Christ a été mis à mort précisément au milieu de la soixante-dixiéme semaine d'années, à compter depuis l'Edit que le Roi Artaxerxès-Longuemain donna la vingtiéme année de son régne, pour rebâtir la Ville de Jérusalem. Alors les Juifs ont renié & abandonné Jesus-Christ. Ils ont été réprouvés: en conséquence les Romains sont venus les attaquer, & ont détruit leur Temple & leur Ville. On peut voir dans l'Histoire de Joseph, par combien d'abomination le Temple de Jérusalem fut alors souillé. C'est une chose notoire, que depuis ce temps-là ils sont dispersés par toute la terre; & que quelques efforts qu'ils ayent fait pour rentrer en possession de Jérusalem, & pour rebâtir le Temple, aidés même en cela par les Empereurs idolâtres, qui ont voulu le leur faire rebâtir en haine de la Religion Chrétienne, ils n'ont jamais pû en venir à bout. *e.*

D. Y a-t-il quelqu'autre Prophétie de Daniel sur la venuë du Messie?

R. Oui. Ce même Prophéte a écrit que Dieu lui découvrit la suite des Empires qui devoient se succéder les uns aux autres, depuis le temps de Nabuchodonosor jus-

d Joseph, *Guerre des Juifs*, liv. 7. chap. 12. p. 960. Suétone, *Vie d'Auguste & de Vespas.* Ciceron, liv. 2. *de la Divin.* M. Bossuet Evêque de Meaux, *Disc. sur l'Hist. Universelle*, Part. 2. Dom Paul Pezron, *Préface sur l'Hist. Evangél.* &c.

e Voyez les autres rapports de cette Prophétie avec Jesus-Christ dans les Auteurs qui ont écrit pour l'expliquer à fond. Ils sont les mêmes que ceux qui ont écrit sur celle de Jacob. Nous les avons cités ci-dessus. Voyez aussi le P. Petau, Usserius & les autres Chronologies pour la supputation des semaines de Daniel. Pour ce qui est du prodige qui fit cesser l'entreprise de rebâtir

qu'au Meſſie. Ces Empires ſont ceux des Babyloniens, des Perſes, des Grecs & des Romains. L'Empire des Romains étoit déſigné dans cette viſion par le fer qui dompte tout, & qui briſe tout; parce qu'effectivement les Romains ſe ſont rendus les maîtres du monde. Le Prophéte ajoûte: » Que dans le temps de ces Empires » Dieu devoit ſuſciter un autre Empire, comparé dans » cette Prophétie à une petite pierre deſcendue du » Ciel: que cet Empire devoit s'aſſujettir tous les » autres ſans aucune violence; & que cette pierre ſi » petite dans ſes commencemens devoit devenir » dans la ſuite une grande montagne qui rempliroit » toute la terre. C'eſt-à-dire, que ce nouvel Empire » devoit avoir des commencemens fort petits, ſe ré- » pandre enſuite par toute la terre, & ſubſiſter éter- » nellement, comme l'explique le Prophéte. *f.*

D. Quel eſt le ſens de cette Prophétie?

R. Le ſens eſt, que Dieu devoit envoyer au monde le Meſſie, qui eſt déſigné ſouvent par le mot de *pierre* dans l'Ecriture, & qui devoit établir l'Empire ſpirituel de ſon Egliſe ſur les ruines de l'Empire des Romains, leſquels s'étoient rendus les maîtres du monde. Ce Royaume de l'Egliſe devoit être fort petit dans ſes commencemens. Il eſt comparé dans l'Evangile à un grain de moutarde, qui eſt d'abord le plus petit de tous les grains, mais qui dans la Paleſtine devient peu-à-peu un grand arbre, où repoſent les oiſeaux du Ciel, images des fidéles dans cette parabole. On ſçait que l'Egliſe dans l'Ecriture, & ſur-tout dans le Prophéte Iſaïe, eſt comparée à une montagne fort élevée, à laquelle toutes les nations devoient accourir. *g.* C'eſt cette montagne que Daniel avoit vû ſe former d'une pierre détachée ſans main d'homme.

D. Cette Prophétie eſt-elle accomplie?

R. Elle eſt accomplie à la lettre. Jeſus-Chriſt eſt

le Temple de Jeruſalem ſous Julien l'Apoſt. Voyez Amm. Marcell. Auteur payen, liv. 23. chap. 1. ſaint Grégoire de Naz. *or.4. contre Julien*, S.Chryſ.*Hom. 4. ſur ſaint Matth.* &c. M. de Tillem. *Hiſt. Eccl.* tom. 7. *perſéc. de Julien*, art. 35. & 36.

f Dan. ij. 37. juſqu'au 45.

g Iſaïe, ij. 2. & ſuiv. Michée, iv. 1. & ſuiv.

venu ſous le régne d'Auguſte, le premier des Empereurs Romains. L'Empire de Jeſus-Chriſt n'étoit preſque rien dans ſes commencemens ; mais il a crû peu-à-peu ſans le ſecours d'aucune puiſſance humaine ; il s'eſt aſſujetti les Empereurs idolâtres, & les Grands de la terre, depuis Conſtantin qui étoit le maître de l'Empire Romain : & il y a long-temps que cet Empire ſpirituel de J. C. s'eſt étendu dans tout l'Univers.

On ne peut faire voir aucun autre Royaume en qui cette Prophétie ſe ſoit accomplie. *h.*

D. Quelle eſt la Prophétie d'Aggée, par rapport au temps de la venuë du Meſſie ?

R. Les Juifs qui avoient aſſez vécu pour pouvoir faire la comparaiſon du Temple de Jéruſalem rebâti par Zorobabel, avec celui de Salomon que les Babyloniens avoient détruit, étoient dans une grande triſteſſe par rapport à la différence de ces deux Temples : car il s'en falloit bien que le ſecond approchât de la magnificence du premier. Pour les conſoler, Dieu leur fit dire par le Prophéte Aggée les paroles ſuivantes : *Voici ce que dit le Seigneur des armées : Encore un peu de temps, & j'ébranlerai le ciel & la terre, la mer & tout l'Univers. J'ébranlerai tous les peuples ; le Deſiré de toutes les nations viendra. Et je remplirai de gloire cette maiſon...La gloire de cette derniére maiſon ſera encore plus grande que celle de la premiére, dit le Seigneur des armées ; & je donnerai la paix en ce lieu.* i.

D. En quoi les paroles de cette Prophétie prouvent-elles que le Meſſie eſt venu ?

R. En ce que par cette Prophétie il eſt dit que le Meſſie devoit venir dans peu de temps, & qu'il devoit procurer au ſecond Temple, en l'honorant de ſa préſence, une gloire que n'avoit jamais eu celui de Salomon avec tout ſon éclat. Or il y a plus de ſeize cents ans que ce Temple eſt détruit. Le Meſſie eſt donc venu avant ce temps-là.

D. Cette Prophétie prouve-t-elle que Jeſus-Chriſt eſt le Meſſie ?

h Voyez M. Boſſuet Evêque de Meaux, & le P. Pezron aux endroits cités ci-deſſus, & tous les Interprétes anciens & modernes du 2. chap. de Daniel.

i Aggée, ij. 7. 8. 10.

R. Oui. Car il n'y a que Jesus-Christ à qui les paroles de cette Prophétie puissent convenir.

Jesus-Christ est venu sur la terre environ cinq cents ans après cette Prophétie ; ce qui est un intervalle court par rapport à une attente de quatre mille ans. Il est le *Desiré des nations* : car par lui toutes les nations ont été appellées à la connoissance du vrai Dieu, comme tant de Prophétes l'avoient prédit : & le besoin qu'elles avoient de sa venuë est appellé desir, comme on dit qu'une terre séche desire & attend la pluie. *Jesus-Christ a ébranlé tout l'univers* par sa venuë ; car il a renouvellé, dit S. Paul, toutes choses dans le ciel & sur la terre. *k*. *Il a rendu la gloire du second Temple plus éclatante que celle du premier*: ce qui se peut entendre, ou littéralement, parce qu'il a honoré le second de sa présence, & non pas le premier ; ou spirituellement, parce que l'Eglise, figurée par le second Temple, a eu beaucoup plus d'éclat que la Synagogue, figurée par le premier. Enfin, *Dieu a donné la paix en ce lieu-là*, parce que ce second Temple subsistoit encore, & Jesus-Christ y alloit adorer son Pere, & instruire les hommes des voies du salut, quand il a réconcilié les hommes avec Dieu, & qu'il leur a ouvert l'entrée du Ciel, le vrai sanctuaire. Toutes les paroles de la Prophétie conviennent donc admirablement à J. C. & elles ne peuvent convenir à aucun autre. *l*.

D. Qu'est-ce que les Prophétes ont encore prédit de remarquable par rapport au Messie ?

R. Il n'y a point de circonstance de sa naissance, de sa vie, de sa mort, & de ce qui devoit arriver après sa mort, qui n'ait été prédite par les Prophétes, comme nous le ferons voir en rapportant l'Histoire abbregée de la vie de Jesus-Christ. *m*.

D. Y a-t-il des preuves bien convaincantes que ces Prophéties n'ont pas été faites après coup par les Chrétiens ?

R. Ces Prophéties sont si claires, que les Payens ont

k Ephés. j. 10.

l Voyez S. Jerôme, S. Cyril. d'Alex. n. 14 & tous les autres Interprétes anciens & modernes sur Aggée.

m S. Augustin, liv. 13. contre Fauste, ch. 6. & suiv. jusqu'au chap. 15.

été tentés d'avoir cette pensée : mais leur vérité est si certaine, que nul homme de bons sens n'a jamais pu les révoquer en doute. Et c'est par cette certitude incontestable, selon l'expression de saint Pierre *n*, que la vérité de la Religion Chrétienne a toujours été hors d'atteinte.

D. Par où montre-t-on la vérité & la certitude des Prophéties ?

R. Les Juifs irréconciliables ennemis des Chrétiens, ont eu de tout temps en dépôt les Prophéties ; c'est de leur main que les Chrétiens & les Gentils les ont reçues. Malgré les reproches humilians & foudroyans, dont ces Prophéties sont remplies contre les Juifs, ils les ont toujours réverées comme divines : elles ont été traduites en Grec avant Jesus-Christ, & répandues par-là dans le monde, où la Langue Grecque étoit si commune. Le moindre changement, que les Chrétiens eussent entrepris d'y faire, pouvoit être connu, non-seulement par les Juifs, mais par les Gentils. Les Juifs (attachés comme ils étoient à leurs Livres & à leur Loi dans les derniers temps, jusques à mépriser leur vie, ainsi qu'il paroît par l'Histoire, & d'ailleurs si envenimés contre Jesus-Christ & sa Religion) auroient-ils souffert, sans se récrier sur la fausseté, qu'on leur alleguât, comme texte de leurs Prophéties, des gloses étrangéres, ou des passages supposés ? Il faut ne connoître ni l'esprit, ni les passions des hommes, pour écouter de telles chiméres. Ainsi, selon la remarque de S. Augustin, les Payens ont été dans toute la terre des témoins irréprochables contre les Juifs, & les Juifs contre les Payens. La clarté des Prophéties qui avoit pu faire soupçonner aux Payens aveuglés, qu'elles avoient été composées après les événemens ; & leur certitude incontestable, qui a porté les Juifs endurcis à tâcher d'obscurcir leur clarté, détruisent la prévention des Payens par les Juifs, & celle des Juifs par les Payens, & prouvent invinciblement contre les uns & les autres la vérité de la Religion Chrétienne. *o*.

n II. Petr. j. 19. 20. & 21.

o S. August. *ibid.* & *Cité de Dieu*, liv. 18. ch. 46. Livre de *la foi des choses qu'on ne voit point*, ch. 5. n 8. & ch. 6. n. 9. Serm. 1. *sur le Ps.* 58. n. 21. & 22. Serm. 201. ou 31. *de temp* n. 3. Lett. 137. ou 3. à Volus. n. 16. chap. 4.

D. Puisque ces Prophéties sont si claires, pourquoi les Juifs qui sont gens de bon sens comme les autres hommes, ne se rendent-ils pas à leur évidence ?

R. C'est par un juste jugement de Dieu, qui abandonne aux ténébres en punition des crimes. C'est aussi par une profonde sagesse, pour mettre hors d'atteinte la certitude des Ecritures, religieusement conservées par les Juifs qu'elles confondent, & par eux transmises aux Chrétiens qui s'en sont toujours servis, sans qu'on ait pu les accuser de collusion avec les Juifs leurs ennemis irréconciliables, des mains desquels ils les ont reçues. De plus l'obstination des Juifs est elle-même une preuve de la vérité des Prophéties, & de l'évidence de la Religion Chrétienne ; car il a été prédit clairement que les Juifs demeureroient jusqu'à la fin du monde endurcis & aveuglés ; qu'ils auroient des yeux sans voir, des oreilles sans entendre ; que les Livres saints & les Prophéties seroient pour eux un Livre fermé, où ils ne comprendroient rien ; & que les vérités les plus claires ne feroient aucune impression sur leur esprit. *p.*

§. 2. Ce que c'est que Jesus-Christ.

D. QUEL est le Messie que Dieu a envoyé aux hommes ?

R. C'est Jesus-Christ. Nous venons de le prouver dans l'article précédent.

D. Qu'est ce que Jesus-Christ ?

R. C'est le Fils de Dieu, le Verbe éternel incarné, c'est-à-dire, fait homme pour délivrer les hommes de leurs péchés & de la puissance du démon, pour les réconcilier avec Dieu, leur redonner droit à la vie éternelle, les mettre en possession de cette vie bienheureuse ; en un mot pour être leur Rédempteur si long-temps promis & attendu.

D. Jesus-Christ est donc Dieu & homme tout ensemble ?

R. Oui. Et c'est ce que les Prophétes avoient prédit du Messie. Ils l'appellent Fils de Dieu, ou simplement

p S. August. aux mêmes endroits. Deutér. xxviij. 28. 29. Ps. lxviij. 24. Isaïe, j. 3. vj. 9. & suiv. xxix. 10. &c. xiij. 18. 19. lix. 9. 19. &c.

Dieu, à cause de sa nature divine; Fils de David, à cause de sa nature humaine; Emmanuel, c'est-à-dire, Dieu avec nous, à cause de l'union de ces deux natures dans une seule personne. *q*.

D. Qu'entendez-vous quand vous dites que Jesus-Christ est Dieu & homme tout ensemble ?

R. J'entends qu'il y a deux Natures en Jesus-Christ, la Nature divine & la Nature humaine. Quant à la Nature divine, il est consubstantiel à Dieu son Pere, il est avec le Pere & le Saint-Esprit un même Dieu, comme nous l'avons expliqué en parlant du Verbe éternel dans l'exposition du mystére de la très-sainte Trinité. *r*.

Quant à la Nature humaine, il a un corps & une ame semblables aux nôtres: & le Verbe éternel, en prenant ce corps & cette ame, s'est revêtu de toutes nos infirmités pour notre salut, excepté le péché, l'ignorance, & l'inclination au mal, dont il étoit incapable. *s*.

D. Qu'entendez-vous quand vous dites que la Nature humaine & la Nature divine sont réunies en Jesus-Christ dans une seule personne ?

R. J'entends qu'en J.C. la Nature divine & la Nature humaine sont jointes sans confusion; ensorte qu'il n'y a qu'une seule personne qui est le Fils de Dieu: ce qui peut être expliqué par la comparaison du corps & de l'ame qui sont joints ensemble; ensorte que leur union ne fait qu'un seul homme. *t*. Il s'ensuit de cette union de Natures en une personne, que selon la différence des Natures, on doit dire tantôt que J. C. est égal à Dieu, tantôt qu'il lui est inférieur. Il dit lui-même: *Mon Pere & moi ne sommes qu'une même chose*; *u*. cela est

q I. Paralipom. xvij. 13. 14. Ps. ij. 7. 8. & 9. lxxxviij. 27. 28. 29. & 30. Isaïe ix. 6. viij. 13. 14. xxxv. 4. 5. & 6. liv. 5. lxj. 1. vj. 5. &c.

r Joan. j. & x. 7. & suivans. Voyez ce que S. Athan. S. Hil. S. Basile, S. Aug. & les autres Peres des IV. & V. siécles ont écrit contre les Ariens, & ce qui a été écrit en ce dernier siécle contre la doctr. impie des Sociniens.

s Philipp. ij. Hebr. iv. 14. 15. & 16. saint Athan. lett. à Epictete, n. 2. 4. 9. 10. & 12. S. Grég. de Naz. *disc. 4. contre Julien*. S. Ambr. liv. *de l'Incarn.* chap. 3 n. 16. 18. 20. & 22. Théodoret, Dial. 1. intit. *Immutabilis*.

t Voyez le Symbole attrib. à S. Athan. l'Act. 5. du Conc. de Calced. S. Aug. lett. 137. ou 3. à Volus. ch. 3. n. 10. 11. & 12.

u Joan. x. 30.

vrai de la Nature divine. *Mon Pere est plus grand que moi ; x.* cela est vrai de la Nature humaine. *y.*

Il s'ensuit en second lieu, qu'on peut attribuer à Dieu en Jesus-Christ ce qui convient à l'homme, & à l'homme ce qui convient à Dieu ; parce que la même personne est Dieu & homme. Ainsi il est vrai de dire que Dieu a souffert, que Dieu est mort, qu'il est ressuscité. Il est vrai de dire aussi que l'homme est le Fils de Dieu, qu'il est Dieu. *z.*

D. Peut-on dire de la même maniére que Dieu le Pere ou le Saint-Esprit se sont incarnés, qu'ils ont souffert & sont morts, parce qu'ils n'ont qu'une même nature avec le Fils, de qui on peut dire qu'il s'est incarné, qu'il a souffert, qu'il est mort ?

R. Non. Le Fils de Dieu est le seul de qui l'on puisse parler ainsi, parce que ce n'est qu'à la personne du Fils, & non pas à la personne du Pere ou du Saint-Esprit, que la nature humaine a été unie. C'est le Fils de Dieu seul qui s'est fait homme, & non pas le Pere ou le Saint-Esprit. *a.*

D. Comment se peut-il faire que la Nature divine & la Nature humaine soient réunies dans une seule personne en Jesus-Christ ; & que le Fils de Dieu, qui n'a qu'une même nature avec le Pere & le Saint-Esprit, se soit fait homme, sans qu'on puisse dire la même chose du Pere & du Saint-Esprit ?

R. Tout cela surpasse infiniment la portée de notre esprit : nous ne laissons pas de le croire fermement ; parce que Dieu l'a révelé, & que l'Eglise a toujours regardé comme hérétiques ceux qui ne l'ont pas cru. *b.*

D. Y a-t-il deux volontés en Jesus-Christ réellement distinctes, comme il y a deux natures distinctes ?

R. Oui. Car la volonté est essentielle aux natures

x Joan. xiv. 28.

y S. Aug. liv. 3. & 2. *de la Trinité*, & Tr. 78. *sur S. Jean*, n. 1. 2. & 3.

z Saint Hilaire, liv. 9. *de la Trinité* vers le commenc. n. 3. S. Léon, lettre 134. ou 97. à l'Empereur Léon, chap. 2. 3. 6. 7. 10. & 11. & lettre 24. ou 10. à Flavien, ch. 2. & suiv.

a S. Aug. lettre 11. ou 218. à Nébride, n. 4. &c. S. Léon, *ibid.* &c.

b Voyez les Sermons de saint Léon *sur l'Incarn.* & les Lettres citées ci dessus, & les autres écrites par ce Pere sur la même matiére.

intelligentes. Mais les deux volontés en Jesus-Christ ont toujours été subordonnées l'une à l'autre ; c'est-à-dire, que la volonté humaine a toujours été parfaitement soumise à la divine. *c.*

D. Le Fils de Dieu a-t-il quitté le Ciel pour se faire homme ?

R. Non. Car Dieu est par-tout : ainsi il n'a pas eu besoin de quitter le Ciel pour venir sur la terre. Quand donc on dit que le Fils de Dieu est descendu du Ciel en terre, c'est une façon de parler, qui ne veut dire autre chose, si ce n'est qu'il s'est uni sur la terre à la nature humaine, à laquelle il n'étoit pas uni auparavant, & qui lui étoit infiniment disproportionnée, & qu'il s'est rendu sensible par l'humanité qu'il a prise, lui qui, par sa divinité, remplit d'une maniére ineffable le ciel & la terre. *d.*

D. Comment s'appelle l'union de la personne du Fils de Dieu avec la nature hnmaine ?

R. Union *hypostatique*, c'est-à-dire, personnelle. *Hypostase* est un mot Grec, qui signifie une personne ; & c'est la seule personne du Fils de Dieu qui a été le terme de cette union, comme nous l'avons expliqué. L'union de la nature humaine ne s'est point faite avec les autres personnes de la très-sainte Trinité. *e.*

§. 3. *Histoire de l'Incarnation de Jesus-Christ.*

D. COMMENT le Fils de Dieu s'est-il incarné ?

R. » Dieu envoya l'Ange Gabriel en la Ville de » Nazareth en Galilée, à une Vierge nommée Marie, » qui avoit épousé un homme appellé Joseph de la » race de David.

c Voyez les Actes du 6. Conc. gén. contre les Monoth. S. Léon, Serm. 5. *de la Pass. de J. C.* qui est le 54. ch. 1. & 2.

d S. Aug. Serm. 187. ou 27. *de temp.* le 4. de la Nativ. ch. 1. n. 1. 2. & 3. & Serm. 241. qui est le 5. sur la Fête de Pâque, ou le 17. de ceux que le P. Sirmond a mis en lumiére, n. 3.

e Ceux qui veulent étudier à fond ce qui concerne le myst. de l'Incarn. & ce qui y a rapport, peuvent lire les Actes des Conc. d'Ephès. de Calcéd. des 3. premiers de Constantin. toutes les piéc. qui sont jointes à ces Conc. & qui y ont rapport, dans l'édit. du P. Labbe, les liv. de S. Cyril. d'Alex. contre Nestor. & les sçavans liv. du P. Petau & du P. Thomass. *des dogm. Théol. sur l'Incarn.* outre les Théologiens Scholastiques.

» L'Ange étant entré où elle étoit, lui dit: Je vous » ſalue, ô pleine de grace; le Seigneur eſt avec vous. » Elle fut troublée de ces paroles; & l'Ange lui dit: » Ne craignez point, Marie; vous concevrez & vous » enfanterez un fils à qui vous donnerez le nom de » Jeſus. Il ſera grand, & ſera appellé le Fils du Très-» haut. Le Seigneur Dieu lui donnera le thrône de » David ſon pere. Il régnera éternellement ſur la mai-» ſon de Jacob; & ſon régne n'aura point de fin.

» La ſainte Vierge demanda à l'Ange comment » cela ſe pourroit faire, parce qu'elle ne connoiſſoit » point d'homme. Ce qui marque qu'elle s'étoit en-» gagée à demeurer toujours vierge, diſent les ſaints » Peres. *f.*

» L'Ange lui répondit: Le Saint-Eſprit ſurviendra » en vous, & la vertu du Très-haut vous couvrira de » ſon ombre; c'eſt pourquoi le fruit ſaint qui naîtra » de vous, ſera appellé le Fils de Dieu.

» Il confirma cette prédiction par l'exemple d'un » miracle que Dieu venoit d'opérer en faveur d'Eli-» ſabeth ſa couſine; laquelle ayant été ſtérile juſques » alors, avoit conçu un fils dans ſa vieilleſſe, & étoit » déja dans ſon ſixiéme mois. *Car*, ajoûta-t-il, *rien* » *n'eſt impoſſible à Dieu.*

La ſainte Vierge crut à la parole de l'Ange, & elle y donna ſon conſentement. *Je ſuis*, dit-elle, *la ſervante du Seigneur; qu'il me ſoit fait ſelon votre parole.* Dans ce moment le myſtére de l'Incarnation du Fils de Dieu s'accomplit par l'opération du Saint-Eſprit dans le chaſte ſein de cette ſainte Vierge; *& le Verbe* éternel *ſe fit homme, afin d'habiter parmi nous.* g.

D. De quelle famille étoit la ſainte Vierge?

R. De la famille de David, auſſi-bien que Joſeph ſon époux. *h.*

D. La ſainte Vierge avoit-elle épouſé véritablement S. Joſeph? ou n'y avoit-il entr'eux que de ſimples fiançailles?

f Voyez les Interprét. du I. chap. de S. Luc.

g Luc. j. 31. & ſuiv. Joan. j. 14.

h Voyez le livre de Philip. Codure pour concilier S. Matth. & S. Luc ſur la Généal. de J. C. M. Tillem. n. 1. *ſur la ſainte*

R. S. Auguſtin & pluſieurs autres Peres ont cru qu'il y avoit entr'eux un véritable mariage. Le terme dont ſe ſert S. Matthieu, ſelon la force du mot original, *i* ſemble autoriſer ce ſentiment : cependant pluſieurs Peres ont cru qu'ils n'étoient que fiancés. *k.*

D. Puiſque la ſainte Vierge avoit épouſé ſaint Joſeph, pourquoi parut-elle ſurpriſe, quand l'Ange lui annonça qu'elle auroit un fils ?

R. Parce qu'elle avoit fait vœu de virginité perpétuelle, diſent tous les ſaints Peres. *l.*

D. Pourquoi donc ſe maria-t-elle après avoir fait ce vœu ?

R. Par un ordre particulier de Dieu, qui le voulut ainſi pour pluſieurs grandes raiſons.

1. Afin que le Myſtére de l'Incarnation pût demeurer caché, autant qu'il convenoit aux deſſeins impénétrables de la miſéricorde & de la juſtice de Dieu. *m.*

2. Afin que l'honneur de la ſainte Vierge fût à couvert ſous le voile honorable du mariage contre la malignité de la médiſance, & contre l'humeur violente des Juifs qui auroient voulu la lapider. *n.*

3. Afin que la ſainte Vierge eût un ſoulagement convenable dans les peines que Dieu devoit lui envoyer pour la ſanctifier de plus en plus. *o.*

4. Afin que, ſelon la penſée de ſaint Ignace Martyr, le démon trompé par ce mariage, ne regardât Jeſus-Chriſt que comme un homme ordinaire, & que les deſſeins de Dieu ſur la mort du Sauveur fuſſent accomplis. *p.*

D. Qu'entendez-vous, quand vous dites que Jeſus-Chriſt a été conçu par l'opération du Saint-Eſprit ?

R. J'entends que Jeſus-Chriſt, comme homme, n'a point eu de pere ; mais que ſon corps a été formé

Vierge, & tous les Interprétes anciens & modernes ſur la Généalogie de Jeſus Chriſt.

i Μνεσευθείσης.

k Voyez les Interprét. du 1. chap. de S. Matth. verſet 18. S. Aug. liv. 23. contre Fauſte, chap. 9. & ſuiv. S. Jerôme, *ſur le 1. chap. de S. Matthieu*, M. de Tillem. n. 7. *ſur la ſainte Vierge.*

l M. de Tillem. *ſur la ſainte Vierge*, art. 2.

m S. Jerôme, *ſur le 1. ch. de S. Matthieu.*

n S. Ambr. *ſur le 1. ch. de S. Luc*, liv. 2. ſur le verſ. 27. n. 1.

o S. Jerôm. contre Helvidius.

p S. Ignace, lett. aux Ephéſ. n. 19. pag. 8. Origén. *ſur S. Luc.* M. de Tillem. & S. Jerôm. *ibid.*

miraculeusement dans le chaste sein de la sainte Vierge par le Saint-Esprit. *q.*

D. N'est-ce pas aussi par l'opération du Pere & du Fils que ce miracle a été fait ?

R. Oui. Toute la Trinité l'a opéré : mais, on l'attribue au Saint-Esprit seul, parce que c'est par un effet de l'amour ineffable de Dieu envers les hommes, que le Fils de Dieu s'est incarné. *r.*

Or, comme nous l'avons déja dit *rr*, on attribue les effets de l'amour de Dieu au Saint-Esprit, qui procede de l'amour infini du Pere & du Fils, comme on attribue au Pere les effets de la puissance, & au Fils les effets de la sagesse. *ſ.*

D. La sainte Vierge a donc conçu & mis au monde Jesus-Christ sans perdre sa virginité ?

R. Oui. Elle a été Vierge avant l'enfantement, Vierge dans l'enfantement, Vierge après l'enfantement, Vierge toute sa vie : ç'a été la croyance de l'Eglise dans tous les temps.

Explication.

Le Prophéte Isaïe avoit prédit que le Messie naîtroit d'une Vierge. *Une Vierge*, dit ce Prophéte, *concevra & enfantera un fils, & ce fils sera appellé Emmanuel*, c'est-à-dire, Dieu avec nous, homme Dieu. *t.*

L'Eglise a toujours regardé comme hérétiques ceux qui ont contesté la perpétuelle virginité de la sainte Vierge. *u.*

D. La sainte Vierge a-t-elle été véritablement Mere de Dieu ?

R. Oui. Car elle a mis au monde un fils qui est Dieu ; & la chair de l'homme-Dieu a été formée de sa chair ; comme dit S. Paul. *x.*

q S. Aug. *Enchirid.* chap. 38. & suiv. n. 12. & 13.

r Joan. iij. 16.

rr Sect. 1. ch. 2. §. 1.

ſ Voyez la Sect. 1. de cette 1. Part. chap. 2. §. 1. *des Ouvr. de Dieu.*

t Isaïe, vij. 14. 15. Matth. j. 23. Voyez tous les Interp. d'Isaïe & de S. Matth. anc. & modern. sur cette Prophétie.

u Saint Jerôme contre Jovin, liv. 1. pag. 484. & 485. tome 1. édit. de Paris in-fol. ann. 1609. & le P. Alex. Differt. 44. *sur l'Hist. Eccles. du 4. siécle.*

x Galat. iv. 4. 5. Voy. les Act. du Concile d'Ephèse contre Nes-

D. Quelle étoit la profeſſion de ſaint Joſeph époux de la ſainte Vierge ?

R. Quoiqu'il fût de la race royale de David, il étoit pauvre, & réduit à gagner ſa vie par le travail de ſes mains. *y.*

Explication.

L'Ecriture-Sainte dit qu'il étoit Artiſan ; mais elle ne marque pas à quel travail il s'occupoit. Pluſieurs Peres ont cru qu'il étoit Charpentier, d'autres qu'il étoit Serrurier. On ne peut ſur cela rien aſſurer de poſitif. *z.*

§. 4. *Hiſtoire de la naiſſance temporelle de Jeſus-Chriſt, & de ſa vie, juſqu'à ſa retraite en Egypte.*

D. QUAND eſt ce que Jeſus-Chriſt vint au monde, & en quelle année ?

R. Il vint au monde préciſément dans le temps auquel les Prophétes avoient prédit que le Meſſie devoit naître, environ quatre mille ans après la création du monde. *a.*

D. Où Jeſus-Chriſt naquit-il ?

R. Dans la Ville de Bethléem, où les Prophétes avoient prédit que le Meſſie devoit naître, comme les Juifs le déclarerent eux-mêmes aux Mages en préſence d'Herode. *b.*

D. Puiſque la ſainte Vierge étoit de Nazareth, qui étoit une Ville de Galilée ; comment arriva-t-il que Jeſus Chriſt naquit en Bethléem ?

R. L'Empereur Auguſte ordonna qu'on feroit un dénombrement de tous les ſujets de l'Empire Romain. Cet ordre obligea tous les Juifs à ſe rendre dans le

torius, les Ouv. des PP. Petau & Thomaſſin ſur cette queſt. & le P. Alexandre, Diſſert. 3. *ſur l'Hiſt. Eccléſ. du* 5. *ſiécle*, art. 2.

y Matth. xiij. 55.

z Voyez la 2. note de M. de Tillem. *ſur S. Joſeph*, tom. 1.

a C'eſt une queſtion difficile à décider, que de ſçavoir préciſément l'année de la naiſſance de Jeſus-Chriſt. Tout le monde ſçait qu'il y a ſur cela partage de ſentimens entre les ſçavans. Cet Ouvrage n'eſt point fait pour approfondir ces ſortes de conteſtations qui n'appartiennent pas aux dogmes de l'Egliſe. On peut conſulter le P. Petau, Uſſér. la Chronol. de la Bible de Vitré. Le ſentiment de tous ces Auteurs eſt le même, & il nous paroît être le plus véritable. On peut lire auſſi Calviſ. Baron. & les autres Auteurs qui ont traité cette matiére, & qui ſont d'une autre opinion.

b Michée, v. 2. Matth. ij. 5. 6.

lieu dont leur famille étoit originaire. Saint Joseph & la sainte Vierge allerent pour cette raison à Bethléem, qui étoit la Ville de David. Ils n'y furent pas plutôt arrivés, que la sainte Vierge se trouva au terme de sa grossesse. Dieu permit qu'ils ne trouverent pas de place dans l'hôtellerie, à cause que le dénombrement avoit obligé plusieurs autres personnes de se rendre à Bethléem. Ainsi ils se retirerent dans une caverne, qui servoit d'étable à l'hôtellerie. Ce fut en ce lieu pauvre & misérable, que le Sauveur du monde voulut naître. *c.*

D. Pourquoi cet Empereur Auguste fit-il faire ce dénombrement ?

R. Il venoit de donner la paix à toute la terre ; & pour des raisons d'état, ou par cupidité, il voulut sçavoir le nombre des sujets qui composoient son Empire. Mais véritablement ce fut Dieu qui se servit de cette disposition de l'Empereur, pour donner aux Gentils, aussi-bien qu'aux Juifs, une preuve authentique & non suspecte de l'accomplissement des Prophéties, qui portoient que le Messie naîtroit à Bethléem, & de la famille de David. Car les Registres de ce dénombrement devoient être portés à Rome, & gardés dans les Archives de l'Empire. Ils y étoient encore du temps de Tertullien. *d.*

D. Les Prophétes avoient-ils prédit que toute la terre seroit en paix quand le Messie viendroit ?

R. Oui. Le Prophéte Isaïe l'avoit fait assez comprendre, quand il avoit prédit : » Qu'alors tous les » peuples changeroient leurs épées en charrues, leurs » lances en faulx ; qu'un peuple ne tireroit pas l'épée » contre un autre peuple, & qu'on ne s'exerceroit » plus au combat. *e.*

D. Pourquoi Jesus-Christ voulut-il naître dans une étable ?

R. Jesus-Christ venoit dans le monde pour guérir la corruption du cœur des hommes, pour leur apprendre

c Luc, ij. 1. 4. & suiv. M. de Tillem. art. 2. *sur Jesus-Christ.*

d S. Chrysostome, Hom. 8. *sur S. Matth.* & Tertull. liv. 4. contre Marcion, chap. 7.

e Isaïe, ij. 4. Voyez S. Jerôme sur ce chap. d'Isaïe.

en quoi consistoit le vrai bonheur, & quels étoient les vrais biens.

Les hommes étoient corrompus en ce qu'ils étoient assujettis à la concupiscence de la chair, à la concupiscence des yeux, & à l'orgueil de la vie. Jesus-Christ a voulu leur donner dès sa naissance une instruction efficace sur le renoncement à ces trois passions. Il ne pouvoit le faire d'une maniére plus solemnelle, qu'en naissant de parents tombés de la noblesse la plus illustre dans l'état le plus obscur, réduits à une pauvreté extrême ; obligés, pour faire place à d'autres dans une hôtellerie, de se retirer dans une étable. *f.*

D. Les Prophétes avoient-ils prédit que le Messie viendroit dans un état d'obscurité & de pauvreté ?

R. Oui. Isaïe le dit formellement : *Vous êtes véritablement un Dieu caché*, dit-il, *Dieu, Sauveur d'Israël.* ff. *Nous l'avons vû méprisé*, dit-il ailleurs, *& le dernier des hommes.* g. Zacharie l'avoit aussi prédit en termes exprès. Voici ses paroles : *Réjouissez-vous, fille de Sion, voici votre Roi qui vous vient : c'est le Juste, le Seigneur. Il est pauvre, &c.* gg.

D. A quel jour & à quelle heure Jesus-Christ vint-il au monde ?

R. Il naquit vers le milieu de la nuit du vingt-cinquiéme de Décembre, selon l'ancienne tradition des Eglises les plus célébres. *h.*

D. Les Prophétes avoient-ils prédit l'heure de la naissance du Messie ?

R. Le Livre de la Sagesse parlant de l'arrivée de l'Ange en Egypte, pour délivrer les Israélites, & exterminer les premiers-nés des Egyptiens, se sert d'une expression que l'Eglise applique à l'heure de la naissance de Jesus-Christ. Voici les paroles de ce Livre : *Lorsque tout reposoit dans un profond silence, & que la nuit étoit au milieu de sa course, votre Parole toute-puissante vint du Ciel, du thrône royal, &c.* *i.* Ces mots,

f Tite ij. 11. 13. S. Chrysost. Hom. 9. *sur S. Matth.* &c. Voyez ce que nous disons sur la Fête de Noël, en la Partie 2. Sect. 4. chap. 2. §. 5.

ff Isaïe, xlv. 15.

g Isaïe, liij. 2.

gg Zachar. ix. 9.

h M. de Tillemont, note 4. *sur J. C.* tom. 1.

i Sag. xviij. 14. 15.

votre Parole & votre Verbe sont une même chose.

D. Jesus-Christ ne fit-il pas connoître aux hommes sa naissance ?

R. Oui. Aussi-tôt qu'elle fut arrivée, les Anges l'annoncerent aux Bergers du voisinage, qui étoient Juifs; & une étoile nouvelle jointe à une révélation de Dieu la fit connoître en Orient aux Mages qui étoient Gentils. Les uns & les autres vinrent aussi-tôt adorer le Sauveur du monde. *k.*

D. Jesus-Christ fut-il circoncis le huitiéme jour après sa naissance, comme l'étoient tous les Juifs ?

R. Oui. Il voulut se soumettre à la Loi, dit S. Paul, pour racheter ceux qui étoient sous la Loi. *l.*

D. Jesus-Christ demeura-t-il long-temps à Bethléem après sa naissance ?

R. Il y demeura quarante jours, pour donner aux Juifs le loisir de s'informer de ce grand évenement *m.*

Après ces quarante jours la sainte Vierge porta Jesus-Christ au Temple pour l'offrir à Dieu en qualité de premier-né, & pour se purifier elle-même selon la Loi, quoique cette Loi ne fût pas pour elle. *n.*

D. Les Mages vinrent-ils adorer Jesus-Christ avant ou après la Purification ?

R. Le sentiment commun est, qu'ils y vinrent le treiziéme jour après sa naissance, jour auquel on célébre la Fête de l'Epiphanie dans l'Eglise Latine. *o.*

D. L'adoration des Mages avoit-elle été prédite par les Prophétes ?

R. Oui. Le Prophéte Isaïe l'avoit prédite en termes formels : & il y a une Prophétie dans les Pseaumes qui peut y avoir rapport.

k Luc, ij 8. & suiv. Matth. ij. Voyez ce que nous disons sur la Fête de Noël, & sur l'Adorat. des Mages, en la 2. Part. de cet Ouvrage, Sect. 4. ch. 2. sur le 1. Commandement de l'Eglise, §. 5. & 7.

l Luc, ij. 21. Philip. ij. 9. 10. & 11. Galat. iv. 4. & 5. Voyez dans la 2. Partie de cet Ouvrage la Fête de la Circoncision, Sect. 4. chap, 2. §. 6.

m S. Chrysost. Hom. 7. *sur S. Matth.* vers le commenc.

n Voyez ce que nous disons en expliquant la Fête de la Présentation de J. C. au Temple, & celle de la Purific. de la sainte Vierge, *Traité des Fêtes*, §. 8. en la 2. Partie de cet Ouvrage, Sect. 4. chap. 2.

o M. Tillemont note 9. *sur Jesus-Christ.*

Voici ce que dit Isaïe : *Les Nations marcheront à votre lumiére, & les Rois à l'éclat de votre naissance..... Ils viendront de Saba portant de l'or & de l'encens, & annonçant les louanges du Seigneur.* p.

Voici ce que dit David : *Les Rois de Tharsis & des pays les plus éloignés lui porteront des présens. Les Rois des Arabes & de Saba en porteront aussi.* C'est de Salomon que David semble parler, selon le premier sens de la lettre. Mais il est aisé de pénétrer, en lisant le Pseaume, qu'il a principalement en vuë le Messie, dont Salomon étoit la figure ; & il y a plusieurs choses dans ce Pseaume, qui ne peuvent convenir qu'au Messie, même dans le vrai sens de la lettre, & qui sont fausses si on les attribue à Salomon. Telle est cette prédiction : *Il subsistera aussi long-temps que le soleil, comme il étoit avant la lune* : ou, selon l'Hebreu, *tant que le soleil & la lune luiront dans le monde.* q.

D. L'apparition de l'étoile avoit-elle été prédite ?

R. Oui. Elle l'avoit été par Balaam, dont voici les paroles : *Il sortira un étoile de Jacob, &c.* r.

D. La sainte Vierge & saint Joseph retournerent-ils à Nazareth aussi-tôt après la Présentation de Jesus-Christ au Temple ?

R. Non. Ils allerent en Egypte, pour éviter la persécution d'Herode, qui cherchoit Jesus-Christ pour le faire mourir. *s.*

D. Pourquoi Herode voulut-il faire mourir Jesus-Christ ?

R. Parce que les Mages, cherchant le Sauveur pour l'adorer, s'adresserent à Herode, pour sçavoir où étoit le Roi des Juifs nouvellement né. Ce Prince défiant & cruel, craignant que cet enfant ne le déthrônât un jour, voulut le faire tuer ; & n'ayant pu sçavoir où il étoit, il fit tuer tous les petits enfans depuis l'âge de deux ans & au dessous, qui étoient à Bethléem & aux environs. Il croyoit qu'on ne manqueroit pas d'enveloper Jesus-Christ dans ce massacre général ; mais son heure n'étant

p Isaïe, lx. 3. 6.
q Ps. lxxj. 5. 10. 11. S. Aug. sur ce Ps. n. 8.
r Nombre, xxiv. 17.
s Matthieu, ij. 13. & suiv. S. Aug. liv. 2. de la Concorde des Evang. ch. 5. n. 16. M. de Tillem. note 8. sur J. C.

pas

pas venue, le Sauveur évita la mort par sa retraite en Egypte. *t*.

D. Le massacre des Innocens avoit-il été prédit par les Prophétes ?

R. Il avoit été figuré par le massacre que Pharaon fit faire en Egypte des enfans mâles des Hebreux : & la fuite de Jesus-Christ en Egypte avoit été représentée par le soin que la fille du Roi d'Egypte prit alors de Moyse, qui étoit la figure de Jesus-Christ. Mais outre ces figures, Jerémie avoit fait une Prophétie que S. Matthieu applique au meurtre des Innocens. *u*.

§. 5. *Suite de la vie de Jesus-Christ jusqu'à son Baptême. Vie de saint Jean-Baptiste.*

D. La retraite de Jesus-Christ avoit-elle été prédite par les Prophétes ?

R. Elle avoit été figurée par la retraite de la famille de Jacob en Egypte ; mais outre cela, elle avoit été prédite par Isaïe, dont voici les paroles : *Voici que le Seigneur montera sur une nuée légere ; & il entrera en Egypte, & toutes les idoles de l'Egypte seront renversées. x.*

D. Quand Jesus-Christ arriva en Egypte, les idoles de ce pays-là furent-elles effectivement renversées ?

R. Quand elles ne l'auroient pas été dès l'arrivée de Jesus-Christ, la Prophétie ne laisseroit pas d'avoir été accomplie ; car elles ont été certainement renversées après cela, par l'établissement du Christianisme qui a été très-florissant en Egypte. *y*.

Mais tous les Auteurs du quatriéme siécle rapportent que la Tradition constante de l'Egypte étoit alors qu'à l'arrivée de J. C. les idoles furent renversées, & tomberent par terre : comme autrefois l'idole du Temple de Dagon avoit été renversée à la présence de l'Arche, qui n'étoit que la figure de J. C. *z*.

t Matth. ij. 13. & suiv. Macrob. *Saturn.* lib. 2. cap. 4.

u Jerém. xxxj. 15. Matth. ij. 18. Voyez le Comment. de Jansén. de Gand, ch. 11.

x Isaïe, xix. 1. S. Jerôme sur ce même endroit. S. Cyrille, liv. 2. Théodoret sur ce chap. Eusebe, *Démonst. Evang.* liv. 9. chap. 2. &c.

y S. Chrysostôme, Hom. 8. sur S. Matth.

z M. de Tillem. art. 4. sur J. C. & le P. Pezron, *Hist. Ev.* sur l'an 1. de J. C.

D. Combien de temps Jesus-Christ demeura-t-il en Egypte ?

R. On ne le sçait pas au juste. Tout ce que l'on sçait, est qu'il y demeura peu de temps, & qu'il en revint aussi-tôt après la mort d'Herode, sous le régne d'Archelaüs Ethnarque de la Judée. *a*.

D. Où Jesus-Christ alla-t-il demeurer au retour de l'Egypte ?

R. A Nazareth Ville de Galilée, qui étoit le séjour ordinaire de saint Joseph avant la naissance de Jesus-Christ. *b*.

D. Combien de temps Jesus-Christ demeura-t-il à Nazareth ?

R. Il y demeura jusqu'à l'âge de trente ans ou environ. *c*.

D. Que sçavons-nous sur l'enfance de Jesus-Christ ?

R. Tout ce que nous sçavons, outre ce qui a été dit ci-dessus, est qu'à l'âge de douze ans il fut mené au Temple par Marie & par Joseph ; qu'alors Jesus-Christ demeura dans le Temple, sans qu'ils le sçussent ; & qu'après l'avoir cherché pendant trois jours, ils le trouvérent au milieu des Docteurs ausquels il parloit d'une maniére qui les remplissoit d'admiration. *d*.

D. Que fit Jesus-Christ après cela ?

R. Tout ce que nous sçavons, est que jusqu'à l'âge de trente ans ou environ, il demeura toujours dans la maison de saint Joseph ; & qu'il lui fut toujours soumis, aussi-bien qu'à la sainte Vierge, afin d'apprendre aux enfans la soumission qu'ils doivent à leurs parents : & il y a lieu de croire qu'il travailla du métier de saint Joseph. *e*.

A l'âge de trente ans ou environ, Jesus-Christ alla trouver saint Jean-Baptiste dans un désert, proche le fleuve du Jourdain, pour recevoir le Baptême des mains de ce saint homme. *f*.

a Matth. ij. 19. & suiv.
b Luc, j. 26. & ij. 4. 39. & 51. Matth. ij. 23.
c Luc, ij. 51.
d *Ibid.* 41. & suiv.
e *Ibid.* 51. Joan. vij. 15. S. Justin, *Dial. contre Tryph.* pag. 316. Edit. Paris, Morel 1615.
f Matth. iij. 13. 14. 16. & 17. Luc, iij. 21. 22. &c.

D. Qui étoit S. Jean-Baptiste, & quelle a été sa vie?

R. Jean-Baptiste étoit un homme envoyé de Dieu, pour préparer la voie au Messie, & pour être son précurseur, selon les prédictions d'Isaïe & de Malachie. *g.*

L'Ange Gabriel annonça sa naissance à son pere Zacharie qui étoit un saint Prêtre, & sainte Elisabeth le conçut dans sa vieillesse par miracle. Jesus-Christ étant encore enfermé dans le sein de Marie, rendit une visite à son Précurseur, pour le sanctifier, même avant sa naissance. C'est pour cela principalement, disent les Peres, qu'aussi-tôt après que la sainte Vierge eut concu Jesus-Christ, Dieu lui inspira le dessein d'aller voir sainte Elisabeth qui étoit enceinte de saint Jean. *h.*

Il se fit plusieurs merveilles à la naissance de ce saint homme. *i.* Il se retira dans le désert dès son enfance: il ne mangeoit que des sauterelles & du miel sauvage: son vêtement étoit rude à peu-après comme un cilice. *k.* Quand Dieu lui ordonna de se montrer, c'est-à-dire, à l'âge de trente ans environ, il vint sur le bord du Jourdain. Tous les Juifs le regardérent avec admiration; on le prit pour le Messie. Mais il dit hautement qu'il ne l'étoit pas, & qu'il n'étoit envoyé que pour préparer les hommes à sa venuë, suivant la prédiction d'Isaïe. *l.* Pour les y préparer, il donna à chaque personne les avis nécessaires, selon sa profession. Il les excita tous à faire pénitence; & il baptisoit dans le Jourdain ceux qui étoient touchés de pénitence, & qui confessoient leurs péchés. *m.* Ce Baptême ne donnoit pas la remission des péchés; mais il préparoit à recevoir cette remission par Jesus-Christ. *n.* Il prêchoit à tout le monde que le Messie étoit arrivé. Cependant il ne l'avoit jamais vû, lorsque le Messie vint à lui pour être baptisé. *o.* La réputation de Jean-Baptiste aug-

g If. xl. 3. 4. Malach. iij. 1.

h Luc, j. 13. & suiv. Orig. Hom. 7. *sur S. Luc*, S. Ambr. liv. 1. sur le 1. chap. de S. Luc, n. 33. liv. 2. n. 22. & 23.

i Luc, j. 57. & suiv S. Amb. liv. 1. sur le 1. ch. de S. Luc, n. 29. & liv. 2. n. 31. & 32.

k Matth. iij. 3. 4. Luc, vij. 14. & suiv.

l Joan j. 19. & suiv.

m Matth. iij. Luc, iij. Act. xix. 3. 4.

n S. August. liv. 5. du Bapt. ch. 9. & 10. n. 10. 11. & 12.

o Joan. j. 31. 33. &c.

mentoit de jour en jour. Herode Antipas, Tétrarque de la Galilée, avoit beaucoup d'estime pour lui. Mais la sainte liberté, avec laquelle Jean reprocha à ce Prince un crime public, fut cause qu'il le fit mettre en prison, & ensuite décapiter. *p*.

D. Pourquoi Jesus-Christ voulut-il se soumettre au Baptême de Jean-Baptiste?

R. Ce ne fut pas par aucune nécessité, puisque J. C. étoit l'innocence & la pureté même; mais ce fut,

1. Pour autoriser la Prédication & le Baptême de S. Jean, en s'y soumettant lui-même.

2. Pour sanctifier les eaux du Baptême, & leur donner la grace & la fécondité spirituelle, qu'elles devoient avoir dans la suite.

3. Pour donner aux peuples, qui venoient trouver Jean-Baptiste, une preuve authentique de sa mission & de sa divinité, par le témoignage que son Pere lui rendit en cette occasion. *q*.

D. Quel est le témoignage que Dieu rendit à Jesus-Christ en cette occasion?

R. Quand Jesus-Christ eut été baptisé, il se mit en priéres; & le Saint-Esprit descendit alors, & se reposa sur lui, sous la forme d'une colombe: on entendit en même temps une voix qui prononça ces paroles: *C'est ici mon Fils bien-aimé*. r.

D. Pourquoi Dieu fit-il alors ce miracle?

R. Pour autoriser la mission de Jesus-Christ, qui alloit commencer les fonctions de son ministére; & pour faire voir aux Juifs qui se trouverent là, qu'il étoit le Messie dont parloit Jean-Baptiste. *s*.

D. Saint Jean-Baptiste fit-il de grands miracles?

R. Il n'en fit point du tout. L'Evangile le dit expressément. *t*.

Dieu voulut par-là faire voir aux Juifs frapés de la vie sainte & extraordinaire du Précurseur, qu'il

p Matthieu, xiv. 2. & suiv. Marc, vj. 14. & suiv. Voyez sur la vie de S. Jean-Bapt. M. de Tillem. tom. 1.

q Voyez toutes ces raisons dans Maldonat, & dans tous les anciens & nouveaux Interpr. de S. Matth. S. Hilaire, S. Jerôme, S. Chrysostôme, &c.

r Matth. iij. 17. Luc, iij. 21. 22.

s Voyez les PP. cités ci-dessus.

t Joan. x. 41.

n'étoit pas le Messie : car les Prophétes avoient prédit que le Messie feroit un grand nombre de miracles éclatans. *u.*

§. 6. Suite de la vie de Jesus-Christ depuis sa retraite & son jeûne dans le désert, jusqu'à la fin de la premiére année de sa Prédication.

D. Que fit Jesus-Christ aussi-tôt après son baptême ?

R. L'Esprit de Dieu le conduisit dans un désert, où il demeura quarante jours & quarante nuits sans manger. Il passa tout ce temps-là en priéres. *x.*

D. Pourquoi Jesus-Christ se retira-t-il dans le désert aussi-tôt après son baptême ?

R. Pour nous apprendre : 1. Que c'est par la retraite, par le jeûne & par la priére, qu'il faut se préparer aux fonctions Ecclésiastiques, & au ministére de l'Evangile. *y.* 2. Qu'un homme régeneré par les eaux salutaires du Baptême, ou purifié par celles de la pénitence, doit aimer la retraite, le jeûne, la priére, la méditation des saintes Ecritures ; & que quand on s'expose dans le monde, sans s'être précautionné contre les tentations par ces armes spirituelles, on court risque d'être vaincu par le tentateur. *z.*

C'est sur le modele du jeûne de Jesus-Christ, que le jeûne du Carême a été institué par les Apôtres, disent les saints Peres. *a.*

Après ce jeûne, Jesus-Christ eut faim, & il permit que le démon vînt le tenter. Il repoussa les tentations du démon avec la parole de Dieu. Le tentateur se retira confus, & les Anges vinrent servir J. C. *b.*

D. Pourquoi Jesus-Christ permit-il que le démon vînt le tenter ?

R. 1. Pour faire voir qu'il étoit véritablement homme, & qu'il s'étoit revêtu de toutes nos infirmités, excepté le péché. *c.*

2. Pour nous mériter par sa victoire la grace & la force

u Isaïe, xxxv. 4. 5. 6. 7. &c.

x Matth. iv. 1. & suiv. Marc, j. 12. & 13. Luc, iv. 1. & suiv.

y M de Tillem. art. 6. sur Jesus-Christ.

z Ephes. vj. 11. & suiv.

a Voyez la 2. Part. de cet Ouvrage *sur le jeûne du Carême*, Sect. 4. chap. 6. §. 2.

b Matth. iv. 1. &c.

c Hebr. iv. 15.

de vaincre, à ſon exemple, le démon notre ennemi. *d.*

3. Pour nous apprendre que le jeûne, la priére & la parole de Dieu ſont les armes, ſans leſquelles on ne peut vaincre le démon. *e.*

4. Pour faire voir que c'eſt aux plus parfaits que le démon porte le plus d'envie, & qu'ils doivent ſe tenir ſur leurs gardes plus exactement que les autres, parce que le démon les attaque encore plus vivement. *f.*

D. Au ſortir du déſert, que fit Jeſus-Chriſt?

R. Il commença les fonctions de ſa vie publique; & pour cet effet, il alla retrouver ſaint Jean au delà du Jourdain. Jean l'apperçut qui venoit à lui, il dit auſſitôt à ceux qui étoient préſents: *Voici l'Agneau de Dieu, voici celui qui ôte les péchés du monde;* & leur fit entendre que Jeſus-Chriſt étoit le Meſſie dont il leur avoit parlé. Il rendit le même témoignage le lendemain Cela fut cauſe qu'André diſciple de S. Jean s'attacha à Jeſus-Chriſt, & lui mena le lendemain Simon ſon frere, à qui Jeſus-Chriſt donna le nom de Pierre. *g.*

D. Combien de temps Jeſus-Chriſt employa-t-il à prêcher l'Evangile?

R. Environ trois ans & trois mois, ſelon le ſentiment commun. *h.*

D. Quelle vie mena Jeſus-Chriſt pendant le temps de ſon miniſtére?

R. Il fit paroître par ſa conduite, auſſi-bien que par ſes inſtructions, un grand mépris pour les richeſſes, un parfait détachement de toute ſenſualité, de tout orgueil, de toute curioſité. Il n'avoit pas, comme il le dit lui-même, où repoſer ſa tête. Il ſouffroit la faim & la ſoif. Il mangeoit, pour le ſeul beſoin, ce qu'on lui préſentoit. Il logeoit dans ſes voyages chez ceux qui vouloient exercer l'hoſpitalité à ſon égard. Pauvres & riches, tout lui étoit égal; marquant néanmoins de la prédilection pour les pauvres. Il ne dédaignoit pas la compagnie des pécheurs; parce qu'il prenoit occaſion

d Hebr. ij. 18. Saint Jerôme, Lettre 97. ou 8. à Démétriade. S. Aug. Serm. 2. ſur le Pſ. 90. au commenc. n. 1.

e Matth. xvij. 20. Epheſ. vj. 13. & ſuiv.

f S. Ambr. ſur le 4. chap. de S. Luc, n. 10. & ſuiv.

g Joan. j. 29. & ſuiv.

h Voyez la Chronolog. de la Bible, impr. chez Vitré, & la Concord. Evang.

de tout pour instruire, & pour faire ses fonctions de Sauveur. Herode Antipas, Tétrarque de Galilée, témoigna plusieurs fois un grand empressement pour le voir, à cause de la réputation de ses miracles. Mais J. C. qui sçavoit que ce Prince ne vouloit le voir que par curiosité, évita toujours de paroître devant lui; & quand il y parut au temps de sa passion, il ne dit pas un seul mot en présence de ce Prince. Il ne fit rien d'éclatant devant ses yeux. Il étoit venu pour condamner, & pour guérir la curiosité des hommes, & non pour la satisfaire.

D. Qu'est-ce que Jesus-Christ fit de remarquable la premiére année de sa Prédication?

R. Il alla en Galilée, & prit à sa suite S. Philippe, qui lui mena Nathanël. *i*.

Il se trouva aux noces de Cana, où il fit, à la priére de la sainte Vierge sa mere, son premier miracle, qui fut de changer l'eau en vin. L'Eglise célébre la mémoire de ce miracle le jour de l'Epiphanie. Après les noces de Cana, il alla passer quelques jours à Capharnaüm, d'où il se rendit à Jerusalem, pour célébrer la Fête de Pâque. Il fit à Jérusalem plusieurs miracles. Il chassa du Temple les Marchands, qui en profanoient la sainteté. Il instruisit les peuples, & entr'autres Nicodéme Pharisien, l'un des plus considérables d'entre les Juifs, qui vint le trouver la nuit. *k*.

De-là il parcourut la Judée. Il baptisoit les peuples par le ministére de ses Disciples. Tout le monde couroit en foule vers lui. Les Disciples de Jean-Baptiste en eurent de la jalousie; mais leur Maître les reprit, & prit occasion de-là, de relever la gloire de Jesus-Christ, & de s'humilier sous lui. *l*.

Vers ce temps-là Herode fit mettre S. Jean-Baptiste en prison. Jesus-Christ l'ayant sçu, sortit de la Judée, pour se retirer dans la Galilée; car il voulut éviter les mauvais effets de la jalousie, que les Pharisiens avoient déja conçue contre lui.

En passant par le pays de Samarie, il convertit la Samaritaine, & il employa deux jours à instruire ce peuple. Il continua ensuite son chemin vers la Galilée,

i Joan. j. 43. & suiv.
k Joan. ij. 1, & suiv. iij. 1.
l Joan. ij. 22. & suiv.

où il fut reçu avec honneur ; & il guérit de la fiévre, dans la ville de Cana, le fils d'un Officier d'Herode. *m.*

Quelque temps après, il appella pour la seconde ou troisiéme fois Pierre & André, qui quittérent tout pour le suivre. Jacques fils de Zébedée & Jean son frere furent appellés de même, & se mirent à sa suite, après avoir tout quitté. *n.*

§. 7. *Suite de la vie publique de Jesus-Christ, jusqu'à la fin de la seconde année de sa Prédication.*

D. Qu'est-ce que Jesus-Christ fit de remarquable la seconde année de sa Prédication ?

R. Il demeura quelque temps à Capharnaüm, ville de Galilée : il y guérit la belle-mere de S. Pierre : il y fit un grand nombre d'autres miracles. Mais les habitans de ce lieu demeurérent toujours incrédules ; ce qui leur attira une malédiction terrible de la part de J. C. *o.* De-là J. C. parcourant la Galilée, fit par-tout de grands miracles. Il passa au delà du Jourdain ; & traversa pour cela la mer de Galilée, c'est-à-dire, le grand lac de Généſareth, où il appaisa une tempête par sa seule parole. Ayant abordé au pays des Géraséniens, il délivra deux démoniaques ; puis il revint à Capharnaüm, où il guérit un Paralytique, & tira S. Matthieu de sa Banque, pour en faire un de ses Disciples. Saint Matthieu lui donna un grand repas, où le Sauveur donna des instructions importantes aux Pharisiens. Il guérit après cela l'Hémorroïsse *p*, & il ressuscita la fille de Jaïre. Il fit plusieurs autres miracles.

Il se rendit ensuite à Jérusalem, pour célébrer la seconde Pâque depuis son Baptême. Il y donna des instructions très-relevées aux Juifs. Il guérit le jour du Sabbat un Paralytique malade depuis trente-huit ans. Il guérit à pareil jour un homme qui avoit la main séche. Les Pharisiens furent si fort scandalisés de

m Joan. iv. & suiv.

n Matth. iv. 13. 18. & suiv. Marc, j.14. 16. & suiv. Luc, v. 1. & suiv.

o Matth. iv. 3.

p L'Hémorroïsse en reconnoissance de sa guérison, fit dresser une statue à Jesus-Christ en la ville de Césarée nommée autrement Panéade. Cette statue subsistoit encore dans le quatriéme siécle, du temps de Julien l'Apostat, au rapport de Zozom. liv. 5. chap. 21. Voyez sur cela M. de Tillem. tom. 7. perséc. de Julien l'Apostat, art. 17.

ces prétendus violemens du Sabbat, qu'ils prirent dès-lors la résolution de le faire mourir. Jesus-Christ, pour éviter leur fureur (car son temps n'étoit pas encore venu,) se retira vers la mer de Galilée.

Il fut suivi par un grand nombre de personnes ; ce qui l'obligea à se retirer sur une montagne. C'est en cette occasion qu'il choisit douze de ses Disciples entre les autres, ausquels il donna le nom d'*Apôtres,* c'est-à-dire, *Envoyés ;* parce qu'il devoit les envoyer prêcher par toute la Judée, & ensuite par toute la terre.

Avant que de les choisir, il passa la nuit en priéres, pour faire comprendre comment il falloit se préparer, dans la suite des siécles, aux choix de ceux qui devoient succeder au ministére des Apôtres.

Le premier de ces Apôtres fut Simon-Pierre ; les autres furent André, Jacques & Jean fils de Zébedée, Philippe, Barthelemi, Matthieu, Thomas, Jacques fils d'Alphée, Jude, Simon & Judas d'Iscariot, lequel trahit le Sauveur.

Tous ces Apôtres étoient des gens grossiers & sans étude. Jesus-Christ les choisit tels, pour faire éclater plus admirablement l'étenduë de son pouvoir, & afin qu'on ne pût leur attribuer le succès de l'Evangile. *q.*

Après ce choix, Jesus-Christ fit le célébre Sermon sur la montagne, qui contient l'abbregé de la Morale de l'Evangile.

Voici en peu de mots quelles sont les vérités renfermées dans ce Sermon.

Jesus-Christ commença par donner une idée du bonheur, toute différente de celle que les hommes avoient eue jusqu'alors. Il fit voir que ceux-là sont heureux, qui sont pauvres, doux, affligés, justes, miséricordieux, purs, pacifiques, persécutés pour la justice. *r.*

Il dit ensuite que ses Disciples étoient le sel de la terre & la lumiére du monde.

Que notre justice doit être plus parfaite que celle des Pharisiens, qui ne s'attachoient qu'à l'extérieur des actions, au lieu que c'est le cœur qu'il faut régler

q Saint Hilaire, liv. 2. de la Trinit. n. 13.

r Voyez l'explic. plus ample des huit Béatitudes à la fin de la 3. Part. dans la récapit. & conclus. de cet Ouvrage.

principalement, comme étant le principe des actions extérieures : par exemple, qu'il ne suffit pas de ne pas tuer ; mais qu'il ne faut pas même conserver de rancune, ni souhaiter du mal. A cette occasion il donna les régles qu'il faut suivre, pour la réconciliation avec les ennemis, dont il commanda l'amour très-formellement.

Il enseigna qu'on peut être coupable d'adultere par le seul regard d'une femme qu'on convoiteroit, & qu'il faut se séparer des occasions du péché, quelque chose qu'il en puisse coûter à la nature ; qu'il faut quitter ce qu'on a de plus cher au monde, quand c'est un obstacle au salut. Ce qu'il signifie par le retranchement de l'œil droit, de la main droite, qui seroient un sujet de chute.

Il établit l'indissolubilité du lien du mariage, qui ne peut être rompu que par la mort.

Il parla contre les juremens, contre les impatiences, contre les violences.

Il apprit à fuir toutes sortes d'ostentations dans l'aumône, dans le jeûne, & dans la priére.

Il donna cette divine formule de priére, que nous appellons l'Oraison Dominicale.

Il instruisit sur le mépris des richesses, sur la nécessité d'agir en toutes choses avec une intention droite.

Sur l'impossibilité d'être attaché en même temps à deux maîtres, à Dieu & à l'argent. Il parla contre les vaines inquiétudes sur les besoins de la vie. Il apprit à s'abandonner à la Providence, & il ordonna de chercher premiérement le Royaume de Dieu & sa justice.

Il défendit de juger personne, & d'exposer les choses saintes aux indignes.

Il avertit qu'il faut prier avec instance & avec persévérance. Il instruisit sur la nécessité d'entrer par la porte étroite, & de marcher par un chemin étroit. Il fit entendre que ce chemin est le seul qui puisse conduire au Ciel ; au lieu que celui qui conduit en enfer, est large, & très-battu, c'est-à-dire, qu'il n'y a qu'à suivre le torrent, & vivre selon ses penchans naturels, pour se perdre ; au lieu qu'il se faut faire sans cesse violence, & se roidir contre les inclinations vicieuses, contre l'exemple & contre la coûtume, si l'on veut se sauver.

Enfin il conclut cet admirable discours, en disant que c'est par nos œuvres qu'on peut nous connoître ; que c'est sur nos œuvres que nous serons jugés ; & que c'est peu de chose que d'entendre toutes ces instructions, si on ne les pratique fidélement. *s.*

Après ce discours, Jesus-Christ descendit de la montagne, & fit plusieurs miracles.

Il guérit un Lépreux & le serviteur d'un Centenier, qui donna des preuves d'une si grande foi, que Jesus-Christ l'admira. *t.*

Ce fut vers ce temps-là qu'Herode fit mourir saint Jean-Baptiste. Ce saint homme avoit envoyé deux de ses Disciples à Jesus-Christ quelque temps auparavant, pour leur faire connoître qu'il étoit véritablement le Messie : & Jesus-Christ les en convainquit, en faisant en leur présence les miracles qu'Isaïe avoit prédit devoir être operés par le seul Messie.

Ce fut aussi vers ce temps-là qu'arriva l'histoire célébre de la conversion de la Pécheresse, que quelques-uns croient être sainte Magdeleine, d'autres non. *u.*

Jesus-Christ continua à instruire & à faire des miracles. Il guérit un jour un possedé, qui étoit sourd & muet. Les Pharisiens, à l'occasion de ce miracle, blasphémérent contre lui : il les confondit par des raisonnemens pleins de force & de douceur. Il continua à instruire le peuple. Il se servoit ordinairement de paraboles, c'est-à-dire, de comparaisons familiéres, pour leur faire comprendre ce qu'il disoit ; & il autorisoit ses instructions par le grand nombre de miracles qu'il opéroit.

Il vint après cela à Nazareth : mais comme il y avoit été élevé, & que jusqu'à l'âge de trente ans il y avoit paru comme un homme du commun, sans rien faire voir d'extraordinaire dans sa conduite, les habitans

s Matth. v. vj. vij. Voy. les 2. livres composés par S. Aug pour l'explication de ce Serm. S. Chrysostôme, & les autres Peres, & les Thélogiens qui ont interprété les chapitres 5. 6. & 7. de S. Matthieu.

t Matth. viij. 2. & suiv.

u Ceux qui veulent approfondir la question, peuvent lire M. de Tillemont, le P. Lamy, le P. Mauduit, & les autres Auteurs qui ont écrit pour & contre dans cette matiére : ils sont assez connus.

de ce lieu-là n'eurent aucune créance en lui : ce qui lui donna lieu de dire *que nul n'est Prophéte en son propre pays*, & il n'y demeura pas long-temps.

§. 8. *Suite de la vie publique de Jesus-Christ, jusqu'à sa Transfiguration.*

D. Qu'est-ce que Jesus-Christ fit de remarquable la troisiéme année de sa prédication ?

R. Ayant envoyé ses Apôtres devant lui deux à deux par toute la Judée prêcher la pénitence & le Royaume de Dieu, il parcourut lui-même pour le même sujet toutes les autres Villes de Galilée.

Quand les Apôtres furent revenus de leur mission, il les conduisit dans le désert de Bethsaïde au delà de la mer de Galilée.

Il y trouva cinq mille personnes qui l'attendoient ; il les instruisit, & il fit en leur faveur, pour les nourrir, le miracle de la multiplication de cinq pains & de deux poissons. Les peuples, frapés d'admiration, voulurent le faire Roi ; mais il s'enfuit sur la montagne pour prier.

Ses Disciples, à qui il avoit ordonné de retourner par mer à Bethsaïde, furent surpris sur l'eau par une tempête au milieu de la nuit. Jesus-Christ marcha sur l'eau, vint à eux, les rassura, fit marcher aussi saint Pierre sur les eaux, appaisa la tempête, & aborda proche Capharnaüm avec ses Disciples.

Le lendemain Jesus-Christ fit au peuple de Capharnaüm ce discours célébre, où il dit qu'il est le Pain descendu du Ciel, & où il promit de donner son Corps à manger & son Sang à boire. Nous expliquerons ce discours ailleurs. *x*.

La Fête de Pâque approchoit ; mais Jesus-Christ demeura en Galilée. Il n'alla pas à Jérusalem, pour y célébrer cette Fête ; il voulut donner à ses Disciples le loisir de se reposer de la fatigue de leur mission : & il ne jugea pas à propos de se montrer à Herode, qui souhaitoit de le voir pour satisfaire sa curiosité.

Il fut ensuite dans le pays de Tyr & de Sidon, où il trouva cette femme Cananéenne, qui par sa foi,

x En la 3. Part. de cet Ouv. en parlant de la promesse de l'Euchar. rapportée au 6. chap. de S. Jean, Sect. 1. ch. 4. §. 3.

son humilité, & sa persévérance, obtint la guérison de sa fille, & nous apprit avec quelles dispositions il faut prier.

Il revint de-là au rivage de la mer de Galilée; il y guérit divers malades, & fit une multiplication miraculeuse de sept pains & de quelques poissons, pour nourrir quatre mille personnes, sans compter les femmes & les enfans.

Il s'approcha de Césarée de Philippe; & comme il étoit aux environs, il demanda à ses Apôtres ce qu'ils pensoient sur son sujet. Pierre répondit au nom de tous: *Vous êtes le Christ, Fils de Dieu vivant.*

Jesus-Christ lui dit que cette réponse ne lui avoit pas été suggerée par la chair & par le sang, mais que c'étoit Dieu le Pere qui la lui avoit révelée du Ciel; & il ajoûta: *Vous êtes Pierre, & sur cette pierre j'édifierai mon Eglise, & les portes de l'enfer ne prévaudront pas contr'elle. Je vous donnerai les clefs du Royaume des Cieux; & tout ce que vous lierez sur la terre, sera lié dans le Ciel; & tout ce que vous délierez sur la terre, sera délié dans le Ciel.*

Jesus-Christ après ces paroles prédit ouvertement à ses Disciples sa Passion, sa Mort & sa Résurrection. Mais S. Pierre par un zèle peu réglé, lui dit: *A Dieu ne plaise, Seigneur; cela ne vous arrivera pas.* Jesus-Christ le reprit fortement, le traitant de Satan & de tentateur, qui n'avoit point de goût pour les choses de Dieu, & qui ne respiroit que la terre. Et il ajoûta, parlant à tous ses Disciples:

Si quelqu'un veut venir après moi, qu'il renonce à soi-même, qu'il porte sa croix, & qu'il me suive. Car celui qui voudra sauver son ame, la perdra; & celui qui l'aura perdue à cause de moi, la retrouvera. Car que sert à l'homme de gagner tout le monde, s'il perd son ame? Que pourra-t-il donner en échange? Car le Fils de l'homme viendra un jour dans la gloire de son Pere, avec ses Anges, & alors il rendra à chacun selon ses œuvres. Enfin il conclut par ces paroles: *Je vous dis en vérité, qu'il y en a quelques-uns de ceux qui sont ici présens, qui ne mourront point, jusqu'à ce qu'ils ayent vû le Fils de l'homme dans sa gloire.*

Jesus-Christ ne differa pas long-temps à accomplir cette promesse. Car huit jours après, il prit Pierre, Jacques & Jean son frere ; il les mena sur une montagne élevée, qu'on croit communément être celle du Thabor : & saint Jerôme la nomme ainsi, sur ce que ç'a toujours été la Tradition de l'Eglise & du pays. Là il se transfigura en leur présence. *y*.

§. 9. *Transfiguration de Jesus-Christ.*

D. QU'ENTENDEZ-vous par ces paroles, *Jesus-Christ se transfigura ?*

R. J'entends que le visage de Jesus-Christ parut brillant comme le soleil, & ses vêtemens blancs comme la neige. Ce n'étoit qu'un foible rayon de sa gloire ; cependant les yeux des trois Apôtres en furent tellement éblouis, & leur cœur en fut si pénétré d'admiration, qu'ils étoient comme hors d'eux-mêmes.

D. Doit-on regarder la Transfiguration comme un grand miracle ?

R. A proprement parler, c'étoit moins un miracle, que la cessation d'un grand miracle. Car l'union de la Nature divine avec la Nature humaine devoit naturellement répandre sur le corps de Jesus-Christ cette impression de gloire & d'éclat ; & Jesus-Christ ne suspendit cette impression de gloire, pendant sa vie, qu'afin d'accomplir les desseins éternels de Dieu, & de sauver les hommes par l'ignominie du supplice de la Croix : ce qui ne seroit point arrivé, si Jesus-Christ ne se fût abbaissé jusqu'à paroître revêtu de toutes nos foiblesses. *z*.

D. Qu'arriva-t-il encore de merveilleux à la Transfiguration de Jesus-Christ ?

R. Moyse & Elie parurent en même temps, & ils s'entretenoient avec Jesus-Christ de la mort qu'il devoit souffrir à Jérusalem. Quand ils eurent disparu, une voix se fit entendre du Ciel, qui prononça ces paroles : *C'est ici mon Fils bien-aimé ; écoutez-le*. Les Apôtres étant couchés par terre, comme hors d'eux-mêmes, Jesus-Christ les toucha, & les fit relever,

y Matthieu, xv. 28. xvij. 1. & 2. S. Jerôme, lett. 86. ou 27. Casaubon, Exercit. 25. §. 18. au commencement.

z S. Thom. 3. Part. quest. 45. art. 2. *in corp.*

Alors ils descendirent de la montagne, & J. C. leur défendit de parler de ce qu'ils avoient vû jusqu'à ce qu'il fût ressuscité d'entre les morts. *a.*

D. Pourquoi Jesus-Christ voulut-il se transfigurer devant ses Apôtres?

R. 1. Afin de leur prouver la vérité de tout ce qu'il leur avoit dit huit jours auparavant; & en conséquence les affermir dans la croyance de sa Divinité, les empêcher de se troubler de ses souffrances, les porter à tout souffrir pour le salut de leur ame, & dans l'espérance de la gloire immense, dont ils virent un rayon sur la montagne, & dont Jesus-Christ devoit venir un jour récompenser leur travaux.

2. Afin de faire la même impression sur tous les Chrétiens, qui apprendroient cette circonstance de la vie de Jesus-Christ, par le témoignage de trois témoins oculaires, aussi dignes de foi que l'étoient saint Pierre, saint Jacques & saint Jean, qui ont signé ce témoignage de leur sang.

D. Pourquoi Jesus-Christ ne voulut-il point se transfigurer en présence de tous les Apôtres & du peuple Juif?

R. Pour tenir la chose plus secrete. Jesus-Christ auroit pu, sans doute, paroître dans la Judée avec un tel éclat, & donner une telle efficace à ses miracles, que les plus incrédules & les plus obstinés auroient été forcés à le reconnoître pour le Messie. Mais comme il vouloit vivre & mourir humblement, & sauver par-là les hommes que l'orgueil avoit perdus, il a tellement tempéré l'éclat de ces miracles, qu'il y en avoit beaucoup plus qu'il n'en falloit pour convaincre les humbles, qui prévenus de sa grace avoient le cœur pur. Et quant aux orgueilleux, qui remplis des idées d'une vaine grandeur, étoient rebutés par la bassesse apparente de Jesus-Christ, leur endurcissement leur rendoit inutiles les miracles plus éclatans.

Pour remplir tous les desseins de Dieu, par rapport à son Fils, & par rapport aux hommes, ces trois Apôtres étoient donc un nombre suffisant de témoins, qui pouvoient rendre la croyance de cette merveille

a Matth, xvij. 1. & suiv. Luc, ix. 28. & suiv.

indubitable à tous ceux que la droiture du cœur & l'humilité rendoient dignes de la connoître & d'en profiter.

D. Pourquoi Jesus-Christ voulut-il faire paroître Moyse & Elie sur la montagne, & s'entretenir avec eux sur ce qu'il devoit souffrir à Jérusalem ?

R. Pour faire voir à ses Apôtres, & par eux à nous, 1. Qu'il étoit au dessus de Moyse & d'Elie, puisqu'ils parurent-là comme des serviteurs, pour contribuer au triomphe de leur Maître.

2. Que la Loi représentée par Moyse, & les Prophétes représentés par Elie, rendoient témoignage à Jesus-Christ, & que sa Passion avoit été figurée & prédite par eux.

3. Que par conséquent c'étoit faussement & calomnieusement que les Juifs accusoient Jesus-Christ d'être un violateur de la Loi de Dieu, puisque Moyse le Ministre de la Loi, & Elie le Prophéte le plus signalé par son zèle pour la défense de cette Loi, paroissoient-là pour rendre témoignage à Jesus-Christ. *b.*

§. 10. *Suite de la vie publique de Jesus-Christ, jusqu'à la fin de la troisiéme année de sa Prédication.*

D. Que fit Jesus-Christ après sa Transfiguration ?

R. Il continua à parcourir la Galilée, où il fit un très-grand nombre de miracles à mesure qu'il instruisoit les peuples ; marquant son passage par le bien qu'il faisoit en tous lieux, & par la guérison de tous les malades qu'il trouvoit sur la route.

Il quitta ensuite la Galilée pour la derniére fois, & il alla à Jérusalem pour y célébrer la Fête des Tabernacles. C'étoit une Fête que les Juifs célébroient tous les ans au mois de Septembre. Ils demeuroient alors sept jours dans des tentes, en mémoire du temps que leurs peres avoient passé sous des tentes dans le désert.

Jesus-Christ allant à cette Fête, guérit en chemin

b Ceux qui veulent approfondir ce qui regarde le Mystére de la Transfiguration, peuvent lire S. Chrysost. Hom. 57. sur le chap. 16. & 17. de S. Matth. S. Ambr. sur le chap. 9. de saint Luc, liv. 7. n. 10. S. Hilaire sur S. Matth. ch. 17. n. 3. S. Léon sur la Transfigurat. Serm 94. & les Comment. de l'Evang. & du 1. chap. de la 2. Epître de S. Pierre, vers. 16. & suiv.

dix Lépreux, dont un seul, qui étoit Samaritain, vint lui rendre graces.

Il arriva à Jérusalem vers le milieu de la Fête. Il se rendit au Temple : il y fit admirer sa doctrine : il y confondit la malignité des Pharisiens par le jugement plein de miséricorde & de sagesse qu'il prononça à l'égard d'une femme surprise en adultére.

Continuant à instruire le peuple, il donna des preuves authentiques de sa Divinité par le témoignage des Prophétes, & par ses miracles. On voulut le lapider. Il sortit du Temple ; & trouvant sur son chemin un aveugle de naissance, il lui rendit la vuë : ce qui augmenta la jalousie & l'indignation des Pharisiens contre lui. *c.*

Il choisit après cela soixante-douze Disciples, qu'il envoya deux à deux prêcher devant lui dans tous les endroits où il devoit aller. Il leur donna pour instruction, de prier beaucoup le Pere de famille d'envoyer des ouvriers à sa vigne ; car, dit-il, *la moisson est abondante, & il y a peu d'ouvriers.* Il leur dit de se regarder dans leur mission, comme des agneaux au milieu des loups. Il leur recommanda un abandon absolu à la Providence, un esprit éloigné de toute vuë humaine, de toute légéreté, de toute sensualité. Il voulut qu'ils mangeassent ce qui leur seroit servi, sans affecter rien, sans se plaindre de rien ; qu'ils demeurassent dans la premiére maison où ils seroient d'abord reçus, sans en sortir jusqu'à la fin de leur mission ; qu'ils fissent du bien par-tout où ils passeroient, & sur-tout à leurs hôtes ; qu'ils guérissent tous les malades qu'ils trouveroient dans leurs maisons ; qu'ils portassent par-tout un esprit de paix, & qu'ils secouassent la poussiére de leurs pieds dans les endroits où l'on ne voudroit pas les recevoir ; & il dit que ceux qui ne les recevroient pas, seroient plus sévérement punis au jour du jugement, que la ville de Sodome : car, ajoûta-t-il, *celui qui vous écoute, m'écoute : celui qui vous méprise, me méprise ; & c'est mépriser Dieu même qui m'a envoyé, que de mépriser.*

c Joan. vij. viij. ix.

Ces Disciples, au retour de leur mission, vinrent trouver Jesus-Christ, pleins de joie du fruit qu'ils avoient fait, & de ce que les démons mêmes leur avoient été assujettis. Jesus-Christ leur dit que le don de faire des miracles, qu'il leur avoit communiqué, leur devoit donner moins de joie, que l'espérance de voir leurs noms écrits au livre de Vie. Il ajoûta une priére à son Pere, par laquelle il fit comprendre à ses Disciples, que ce n'est que sur les humbles que Dieu répand ses faveurs. *d.*

Il continua ses instructions & ses miracles. Il alla loger chez Marthe, qui s'empressa beaucoup pour le recevoir, & qui se plaignit de ce que Marie sa sœur la laissoit travailler toute seule, & demeuroit assise tranquillement aux pieds de Jesus-Christ, pour écouter ses instructions. Mais Jesus-Christ loua la sainte application de Marie, & la préfera à la vie active de Marthe, sans néanmoins blâmer celle-ci. *e.*

De-là Jesus-Christ alla au Temple célébrer la Fête de la Dédicace que Judas Machabée avoit instituée. Il y parla fortement aux Juifs, & leur donna des preuves authentiques de sa mission & de sa Divinité. Les Pharisiens en conçurent une plus grande haine contre lui. Ils voulurent se saisir de sa personne : mais Jesus-Christ ne le permit pas.

Il se retira au delà du Jourdain, où il continua ses instructions & ses miracles. Ce fut-là qu'il proposa l'histoire ou la parabole du mauvais riche & du pauvre Lazare; & celle du Pharisien & du Publicain, qui prioient ensemble dans le Temple. Il fit voir aussi en la personne d'un jeune homme riche la difficulté d'allier les richesses avec le salut, à cause de la nécessité du détachement des biens de la terre, si difficile aux riches.

Il revint en Béthanie proche de Jérusalem, pour ressusciter Lazare, frere de Marthe & de Marie, chez qui il avoit logé. Ce miracle fit un grand éclat, & porta plusieurs Juifs à croire en lui. Mais il augmenta l'envie & la haine des Prêtres & des Pharisiens, qui

d Luc, x. 1. & suiv.
e S. Aug. Serm. 103. ou 26. n. 3. & 5. & 104. ou 27. *des Paroles du Seigneur*, n. 1. 3. & 4.

résolurent absolument sa perte & sa mort. Jesus-Christ sortit de Béthanie, & alla sur les confins de la Judée, proche un désert, à la ville d Ephrem. *f.*

§. II. *Suite de la vie de Jesus-Christ, jusqu'après l'institution de la sainte Eucharistie.*

D. Que fit Jesus-Christ de remarquable après la troisiéme année de sa Prédication ?

R. La Fête de Pâque approchoit, & c'étoit alors que Jesus-Christ avoit résolu de mourir. Il se mit donc en chemin pour se rendre à Jérusalem; & il avertit ses Disciples, qu'il y alloit pour accomplir tout ce que les Prophétes avoient prédit sur son sujet : il leur parla de sa Passion, de sa Mort, de sa Résurrection. Son chemin le conduisit par Jéricho, où il logea chez Zachée célébre Publicain qu'il convertit.

Au sortir de Jéricho, il guérit deux Aveugles. Il alla à Béthanie six jours avant Pâque. Deux jours après il mangea chez Simon le Lépreux avec Lazare qu'il avoit ressuscité. Marthe servoit à table, & Marie répandit sur ses pieds un parfum d'agréable odeur. Judas en fut scandalisé, aussi-bien que quelques autres Disciples, qui dirent qu'il auroit mieux valu vendre le parfum, & en distribuer le prix aux pauvres. Mais Jesus-Christ loua l'action de Marie.

Le lendemain qui étoit Dimanche, il alla à Jérusalem, comme en triomphe, monté sur âne. Circonstance prédite par le Prophéte Zacharie. *g.*

Tout le peuple vint au devant de lui avec des acclamations de joie : les uns étendirent leurs habits sur le chemin pour lui faire honneur : les autres coupoient des branches d'arbres, & les portoient devant lui, ou les jettoient sur la route; tous crioient : *Béni soit celui qui vient au nom du Seigneur : Hosanna au Fils de David. Hosanna au plus haut des Cieux ;* (le mot *Hosannat* veut dire, selon quelques-uns, *sauvez-nous, s'il vous plaît*; & selon d'autres, *salut & gloire.*)

Jesus-Christ entra dans Jerusalem parmi ces acclamations; mais avant que d'y entrer, & aussi-tôt qu'il apperçut cette Ville, il versa des larmes sur elle, & il prédit sa prochaine ruine.

f Joan. xj. 11. 14. 17. 21. & suiv.

g Zach. chapitre ix. 9.

Il alla d'abord au Temple, & il en chassa une seconde fois ceux qui en profanoient la sainteté ; & ayant guéri plusieurs aveugles & plusieurs boiteux, il ferma la bouche aux Pharisiens qui s'en scandalisérent.

Quelques Gentils venus au Temple pour adorer Dieu souhaitérent de voir Jesus-Christ. Il se montra à eux. Il fut alors glorifié par une voix qui vint du Ciel, & qui fit un bruit semblable à un coup de tonnerre. Jesus-Christ fit comprendre à cette occasion, qu'il falloit qu'il mourût par le supplice de la Croix, & qu'après sa mort il attireroit à lui tous les Gentils.

Il sortit le soir de Jérusalem pour retourner à Béthanie, qui en étoit fort proche : le lendemain revenant à Jérusalem, il maudit sur le chemin un figuier stérile : ce figuier sécha aussi-tôt. Il passa tout ce jour-là à instruire le peuple à Jérusalem, & il revint le soir à Béthanie.

Le Mardi il revint encore à Jérusalem, & passa ce jour comme le précédent. Il prédit aux Juifs leur réprobation, & la vocation des Gentils. Il apprit à rendre à César ce qui est à César, & à Dieu ce qui est à Dieu. Il donna plusieurs autres instructions sur l'état des Saints dans le Ciel, sur le commandement de l'amour de Dieu, sur les Prophéties qui disoient que le Messie devoit être Fils de David. Il ordonna d'obéir aux Pharisiens & aux Docteurs de la Loi, qui étoient assis sur la Chaire de Moyse ; mais il défendit en même temps d'imiter ce qu'ils faisoient de mal. Il prononça contre ces hypocrites plusieurs malédictions. Il fit connoître le prix de l'aumône d'une pauvre veuve, qui avoit mis dans le tronc du Temple deux piéces de la plus petite monnoie, ce qu'elle avoit pris sur son nécessaire.

Sur le soir il sortit du Temple ; & ses Disciples admirant la beauté de cet édifice, il en prédit la prochaine destruction. Il alla jusqu'à la montagne des Oliviers, où il s'assit vis-à-vis du Temple. De-là il prédit à ses Disciples la ruine de Jérusalem & du Temple, avec les circonstances les plus précises. Il parla aussi des signes terribles de son dernier avénement, dont la ruine de Jérusalem étoit la figure. Le Mercredi

matin, avant-veille du jour de Pâque, il dit à ses Disciples, qu'il mourroit dans deux jours par le supplice de la Croix.

Ce fut en ce jour que le traître Judas promit aux Princes des Prêtres de leur livrer Jesus-Christ, moyennant la somme de trente deniers, marquée par le Prophéte Zacharie *h*, & qui reviennent à peu-près à dix écus de notre monnoie.

Le lendemain Jeudi, veille de sa mort, Jesus-Christ envoya deux de ses Apôtres, pour préparer le repas de l'Agneau Paschal, dans une maison qu'il leur indiqua. Il y fut lui-même avec ses Diciples, & leur témoigna l'ardeur avec laquelle il avoit souhaité de faire cette Pâque avec eux avant sa mort.

Après ce repas, il lava les pieds de tous ses Apôtres: il se remit ensuite à table, & institua le Sacrifice & le Sacrement de son Corps & de son Sang sous les espéces du pain & du vin. Nous parlerons dans la suite de ce Sacrement & de ce Sacrifice, au Traité de l'Eucharistie & au Traité de la Messe. *i*.

§. 12. *Discours de Jesus-Christ après la Cène. Priére qu'il fit après ce discours.*

D. Que fit Jesus-Christ après l'institution de la sainte Eucharistie?

R. Il prédit qu'un de ses Apôtres alloit le trahir; & il marqua que ce seroit Judas, pour obliger ce misérable, qui étoit présent, à profiter de cette derniére marque de bonté, & à rentrer en lui-même. Mais il n'en profita pas; le démon qui étoit entré dans son cœur, le fit sortir aussi-tôt, pour aller exécuter le crime detestable qu'il avoit projetté. Jesus-Christ lui dit alors: *Faites au plutôt ce que vous avez à faire.*

Ayant après cela récité avec ses Apôtres un Cantique, il continua à les instruire, & prédit à saint Pierre qu'il le renieroit trois fois; mais il prédit en même temps sa pénitence & sa persévérance jusqu'à la fin. Voyant ses Disciples abbatus & consternés de ce qu'il leur disoit de sa passion & de sa mort prochaine, il les consola par un discours admirable & plein de

h Zach. xj. 12. Matth. xxvj. 15. xxvij. 3.

i Part. 3. Sect. 1. ch. 14. & Sect. 2. chap. 7.

tendresse, qu'on appelle le Discours après la Cène. Voici l'abbregé de ce Discours.

Jesus-Christ, après ce qui vient d'être rapporté, que l'on peut regarder comme le commencement de ce Discours, consola ses Apôtres, en leur disant qu'il ne les quittoit que pour aller leur préparer une place dans le Ciel, & qu'il les y conduiroit lui-même; parce qu'il étoit la voie, la vérité & la vie. Il leur parla de l'union ineffable qui subsiste en son Pere & lui. Il leur dit que, s'ils avoient de la foi, ils feroient des miracles encore plus grands que ceux qu'ils avoit faits; il leur promit de faire en leur faveur tout ce qu'ils demanderoient à son Pere en son nom.

Il leur promit de leur envoyer le Saint-Esprit; Esprit de vérité, qui leur enseigneroit toute vérité; Esprit de sainteté, que le monde ne peut connoître, qui demeureroit toujours avec eux.

Si quelqu'un m'aime, ajoûta-t-il, *il gardera mes commandemens, & mon Pere l'aimera : & nous viendrons à lui, & nous établirons chez lui notre demeure.*

Il leur dit ensuite que le Saint-Esprit leur apprendroit, & leur mettroit dans le cœur tout ce qu'ils auroient entendu de sa bouche. Il leur dit qu'il leur donnoit & leur laissoit sa paix; paix bien différente de celle du monde. Que s'ils avoient un amour sincére pour lui, ils devroient se réjouir de le voir sur le point de s'en aller à son Pere. Il ajoûta que le démon alloit venir l'attaquer, mais qu'il ne pouvoit avoir de prise sur lui, & que s'étoit pour obéir à son Pere qu'il se livroit volontairement à la mort.

Il avoit dit toutes ces choses étant assis dans le lieu où il avoit célébré la Pâque. Après ces derniéres paroles, il dit à ses Apôtres : *Levez-vous, sortons d'ici*, & il continua à leur parler en chemin. *k*.

Il leur dit qu'il étoit la vraie vigne que son Pere étoit le vigneron, & qu'ils étoient les branches de cette vigne. Qu'il arriveroit à leur égard ce qui arrive dans une vigne. Une branche qui ne porte porte de fruit, est coupée & jettée au feu. Une bran-

k Joan. xiv. 31.

che qui porte du fruit, eſt taillée pour être miſe en état d'en porter davantage. Mais aucune branche ne peut en porter, ſi elle eſt ſéparée du tronc, & ſi elle n'eſt attachée à ſa ſouche. Qu'ainſi ils portoient du fruit tant qu'ils demeureroient attachés à lui ; mais que s'ils s'en ſéparoient, ils ſécheroient comme un ſarment détaché de la vigne, & ne ſeroient deſtinés qu'à brûler.

Il les exhorta encore une fois à perſévérer dans ſon amour, & à pratiquer ſes commandemens. Il leur dit que le grand précepte qu'il avoit à leur donner, étoit de s'aimer les uns les autres, comme il les avoit aimés lui-même : & pour leur faire comprendre juſqu'où devoit aller ſur ce modéle l'amour qu'ils ſe devoient les uns aux autres, il leur dit qu'il alloit mourir pour eux ; ce qui eſt le dernier effort de la charité d'un ami pour ſon ami.

Il ajoûta qu'il les regarderoit comme ſes amis, & non pas comme ſes ſerviteurs, s'ils faiſoient exactement tout ce qu'il leur avoit commandé. *Ce n'eſt pas vous*, ajoûta-t-il, *qui m'avez choiſi, c'eſt moi qui vous ai choiſis, & qui vous ai établis, afin que vous alliez, que vous rapportiez du fruit, & que votre fruit demeure toujours.* Il voulut par-là leur faire entendre, que par reconnoiſſance ils devoient s'attacher à lui, lui obéir, & s'aimer entr'eux ; c'eſt ce qu'il leur inculqua davantage.

Il leur dit enſuite qu'il y auroit une oppoſition éternelle entr'eux & le monde, que le monde les haïroit ; qu'il les perſécuteroit ; mais qu'ils devoient ſe conſoler, en conſidérant qu'il avoit lui-même été traité ainſi par le monde ; & que les ſerviteurs & les Diſciples devoient être contents, quand ils ſont traités comme leur Maître. Il leur fit entendre combien les Juifs étoient coupables de le traiter comme ils faiſoient, après tout ce qu'ils avoient vû & entendu de ſa part. Il dit que le S. Eſprit, quand il ſeroit venu, rendroit un témoignage authentique à ſon innocence, & aux vérités qu'il avoit annoncées ; & qu'eux-mêmes, qui avoient toujours été avec lui dès le commencement de ſon miniſtére, lui rendroient auſſi le même témoignage. *l*.

l Joan. XV. 18. 19.

Il reprit après cela ce qu'il venoit de leur dire, ſur les perſécutions qu'ils auroient à ſouffrir. Il leur déclara que ceux qui les perſécuteroient, croiroient rendre ſervice à Dieu; & que cette prédiction ſeroit pour eux une conſolation, quand ils en verroient l'accompliſſement.

Les Apôtres étant triſtes, & n'oſant rien dire à J. C. il les raſſura, en leur apprenant qu'il étoit néceſſaire qu'il les quittât, parce que ſans cela le Saint-Eſprit ne deſcendroit pas ſur eux; & que quand cet Eſprit ſeroit venu, il feroit voir clairement le péché des Juifs, la juſtice de J. C. & le jugement prononcé contre le démon. Il ajoûta qu'il auroit encore pluſieurs choſes à leur dire, mais qu'ils n'étoient pas encore capables de ces vérités; que le S. Eſprit leur apprendroit toutes choſes, & les inſtruiroit parfaitement de ce qu'ils n'étoient pas alors en état de comprendre.

Il continua à les conſoler, en leur diſant qu'il ne les quitteroit que pour peu de temps; que pendant ce peu de temps le monde ſeroit dans la joie, & qu'ils ſeroient eux dans la triſteſſe; mais que les choſes changeroient bientôt de face; que leur triſteſſe ſeroit changée en une joie ſemblable à celle d'une femme, qui après avoir ſouffert les travaux de l'enfantement, a la conſolation de ſe voir délivrée, & d'avoir mis au monde un enfant; & que cette joie ne leur ſeroit jamais ôtée.

Une derniére conſolation qu'il leur donna, ce fut la promeſſe poſitive, qu'ils obtiendroient tout ce qu'ils demanderoient en ſon nom à Dieu ſon Pere. Il les excita à en faire l'expérience, en leur diſant: *Juſqu'ici vous n'avez rien demandé en mon nom; demandez, & vous recevrez.* Il leur dit enſuite que le temps alloit venir, auquel il ne leur parleroit plus en paraboles, comme il avoit fait juſqu'alors; mais qu'il leur découvriroit, ſans énigme, tout ce qui regardoit ſon Pere. *Mon Pere vous aime*, ajoûta-t-il, *parce que vous m'avez aimé, & que vous avez cru que je ſuis ſorti de mon Pere. Je ſuis ſorti de mon Pere, & je ſuis venu dans le monde: je quite préſentement le monde, & je vais à mon Pere.*

Les Apôtres dirent à Jeſus-Chriſt, qu'ils comprenoient tout ce qu'il venoit de leur dire, qu'il leur avoit parlé clairement & ſans paraboles; qu'ils voyoient qu'il

ſçavoit

sçavoit tout, qu'il prévenoit les questions qu'on pourroit lui faire, & qu'ils étoient persuadés de sa Divinité.

Jesus-Christ leur dit qu'ils croyent alors; mais que l'heure étoit venue, à laquelle ils alloient tous l'abandonner, & le laisser seul.

Il conclut cette admirable & longue instruction par ces paroles: *Je vous ai dit toutes ces choses, afin que vous trouviez en moi votre paix. Vous aurez à souffrir dans le monde; mais ayez confiance, j'ai vaincu le monde.* m.

D. Tout ce discours de Jesus-Christ ne regarde-t-il que les Apôtres?

R. Il regarde aussi tous les Chrétiens qui doivent vivre jusqu'à la consommation des siécles. Jesus-Christ leur parloit en la personne des Apôtres, & ils doivent se faire l'application de toutes ces grandes vérités. C'est pour eux qu'elles sont écrites. *n.*

D. Que fit Jesus-Christ après ce discours?

R. Il leva les yeux au Ciel, & fit à son Pere une priére excellente, composée de trois parties. Dans la premiére, il pria pour lui-même. Dans la seconde, il pria pour les Apôtres. Dans la troisiéme, il pria pour tous ceux qui devoient croire en lui, & à qui il devoit donner la vie éternelle. *o.*

D. Que demanda-t-il à Dieu son Pere pour lui-même?

R. De faire connoître aux hommes, par l'éclat de sa Résurrection & de son Ascension, la gloire dont il jouissoit avant la création du monde; afin que les hommes persuadés de la gloire de Jesus-Christ pussent arriver à la vie éternelle. *p.*

D. Que demanda-t-il à Dieu pour les Apôtres?

R. Qu'ils fussent toujours intimement & saintement unis; qu'il les préservât de tout mal; qu'il les sanctifiât dans la vérité, & non pas seulement par une sainteté extérieure, c'est-à-dire, cérémoniale; qu'ils n'eussent jamais que la vérité dans l'esprit, dans le

m Joan. xvj. 23.

n S. Aug. dans l'explication admirable qu'il a faite de ce discours depuis son Tr. 63. *sur S. Jean*, jusqu'à la fin du Tr. 103. & S. Cyril. d'Alex. liv. 9. & 10. & aux deux premiers chapitres du Tr. 11. *sur S. Jean.*

o Joan. xvij.

p *Ibid.* vers. jusqu'au *6.*

cœur & dans la bouche ; & qu'ils se sanctifiassent en la suivant, & en l'enseignant aux autres. *q.*

D. Que demanda-t-il pour les Fidéles ?

R. Qu'ils fussent toujours unis entr'eux par le lien d'une charité sincére ; qu'ils fussent pénétrés de l'amour de Dieu, comme il l'étoit lui-même ; & qu'ils fussent un jour placés avec lui dans le Ciel. *r. Je ne prie point pour le monde*, ajoûta-t-il, c'est-à-dire, pour ceux qui vivent dans la corruption du monde, & qui doivent y persévérer jusqu'à la fin. Car ceux qui doivent en quitter l'esprit, sont compris au nombre de ceux pour lesquels Jesus-Christ a spécialement prié. *f.*

§. 13. *Jesus-Christ au Jardin des Olives.*

D. Que fit Jesus-Christ après la Priére qui vient d'être rapportée ?

R. Il passa avec ses Apôtres le Torrent de Cedron, que David, qui étoit une figure de Jesus-Christ, passa aussi à pied dans une profonde tristesse, lorsqu'il fuyoit son fils Absalon qui s'étoit révolté contre lui.

Après avoir passé ce Torrent, il monta à la montagne des Oliviers, qui étoit proche de la ville de Jérusalem ; & il se retira dans le Jardin d'un lieu nommé Gethsémani, où il sçavoit que Judas devoit venir, pour le livrer aux Juifs. *t.*

Alors il laissa ses Apôtres à l'écart, après leur avoir recommandé de s'armer, par la vigilance & par la priére, contre la tentation qui approchoit : il prit seulement avec lui Pierre, Jacques & Jean, qui avoient été les témoins de sa transfiguration, ausquels il recommanda de nouveau de veiller & de prier ; & il se sépara d'eux, pour prier seul. Dans cet état voulant éprouver toutes les horreurs de la mort, il excita en lui un trouble & une tristesse, qui le firent entrer en agonie. Il pria son Pere avec instance de détourner, s'il étoit possible, le calice qu'il lui avoit préparé ;

q *Ibid.* verf. 6. jusqu'au 20.
r *Ibid.* verf. 20. & suiv.
f S. Aug. Tr. 107. *sur saint Jean*, n. 1. Voyez pour l'explic. de toute cette Priére admirable, S. Cyrille d'Alex. liv. 11. *sur S. Jean*, depuis le 3. chap. jusqu'au milieu du ch. 12. & S. Aug. depuis le Tr. 104. *sur S. Jean*, jusqu'à la fin du Tr. 111.
t Joan. xvij. 1. 3.

se soumettant cependant à le boire, pour lui obéir. L'agitation qu'il ressentit, lui fit suer le sang & l'eau. Dieu lui envoya un Ange pour le fortifier & le consoler. *u.*

D. Pourquoi Jesus-Christ entra-t-il dans une si grande tristesse aux approches de sa mort, lui qui l'avoit prédite si souvent jusqu'aux moindres circonstances; qui l'avoit desirée ardemment, & qui avoit la force d'un Dieu homme?

R. 1. C'est pour nous, dit S. Augustin, qu'il voulut ressentir tous ces mouvemens & ces impressions. S'étant chargé de nos péchés, il voulut porter toute l'humiliation & toutes les peines dues aux pécheurs. Il voulut consoler les plus foibles de ses membres en leur faisant comprendre par sa tristesse volontaire, que la tristesse involontaire & la crainte qu'ils éprouvent aux approches des maux & de la mort, n'est point un péché, pourvû qu'ils soumettent, à son exemple, cette répugnance naturelle, à la volonté de Dieu. *x.*

2. Jesus-Christ a voulu par-là faire voir avec évidence qu'il s'étoit véritablement revêtu d'une chair mortelle, & sujette à nos foiblesses, excepté le péché; vérité qui devoit un jour être contestée par les Manichéens & par les Apollinaristes. *y.*

D. Que fit Jesus-Christ dans ce Jardin après son agonie & sa priére?

R. Il éveilla ses Disciples, que la tristesse, la fatigue & le sommeil avoient abbatus, & les ayant avertis que Judas approchoit, il alla au devant de ce traître, qui le cherchoit accompagné de soldats armés, que les Prêtres avoient envoyés avec lui, pour prendre Jesus-Christ.

Ce traître ayant apperçu Jesus-Christ, eut l'insolence & la perfidie de venir le baiser. Jesus-Christ qui

u Matth. xxvj. 36. & suiv. Marc, xiv. 32. & suiv. Luc, xxij. 39. & suiv. Joan. xviij. 1. & 2.

x S. Augustin *sur les Ps.* 87. n. 3. 93. n. 19. 103. n. 11. & livre 3. de *l'Accord des Evang.* chap 4. n. 14.

y S. Amb. *sur le ch.* 22. *de S. Luc*, liv. 10. n. 56. 57. 60. & 61.

sçavoit que c'étoit le signe que ce misérable avoit donné aux Juifs, pour le livrer entre leurs mains, voulut encore le faire rentrer en lui-même, par la douceur avec laquelle il lui parla : *Mon ami*, lui dit-il, *qu'êtes-vous venu faire ? Vous trahissez le Fils de l'homme par un baiser ?* Mais Judas étoit endurci. Jesus-Christ s'approchant ensuite des Juifs, pour leur demander qui ils cherchoient, ils répondirent qu'ils cherchoient Jesus de Nazareth. *C'est moi*, répondit Jesus-Christ ; & par cette parole il renversa les Juifs par terre, pour faire voir qu'il n'alloit souffrir que parce qu'il le vouloit bien.

Enfin il se livra lui-même, se laissa lier, & leur ordonna de laisser aller ses Apôtres, qui étoient avec lui.

D. Que devinrent alors les Apôtres ?

R. Ils furent saisis d'épouvante, & ils s'enfuirent. *z*. Pierre plus hardi tira l'épée pour défendre son Maître, & coupa l'oreille à Malchus, serviteur du Grand-Prêtre : Jesus-Christ guérit sur le champ Malchus, & blâma l'action de Pierre. Il fit sentir en même temps aux Juifs le tort qu'ils avoient de venir ainsi se saisir de lui comme d'un voleur, ayant eu tant de fois la facilité de le prendre dans le Temple, où il enseignoit publiquement. Mais il ajoûta que c'étoit l'heure & la puissance des ténébres, & que tout cela ne se faisoit que pour accomplir les Prophéties ?

D. A quelle heure Jesus-Christ fut-il pris par les Juifs ?

R. On ne sçait pas l'heure précise ; on sçait seulement que ce fut le Jeudi au soir fort tard ; & c'est pour cela que l'Evangile dit que les Juifs vinrent chercher Jesus-Christ avec des lanternes & des flambeaux. *a*.

D. La trahison de Judas avoit-elle été prédite par les Prophétes ?

R. Elle avoit été figurée par la trahison d'Achitophel, l'un des Conseillers & des amis de David, qui se mit du parti d'Absalon. C'est à l'occasion de cette

z S. August. *sur le Ps.* 74. n. 6. S. Greg. *Moral.* liv. 2. ch. 21.

a Joan. xviij. 3.

derniére trahison que David au Pseaume quarantiéme dit les paroles suivantes, que saint Pierre, dans les Actes, rapporte comme une Prophétie de la trahison de Judas, & qui effectivement ne sont dites de David, que par rapport à Jesus-Christ: *L'homme avec qui je vivois en paix, en qui j'avois mis ma confiance, qui mangeoit à ma table, c'est celui-là même qui s'est signalé pour me perdre. Pour vous, Seigneur, vous aurez pitié de moi, vous me ressusciterez; & alors je les traiterai comme ils méritent.* b.

Le Prophéte Zacharie avoit aussi prédit que Jesus Christ seroit mis à prix pour la somme de trente piéces d'argent, & que cette somme d'argent seroit ensuite rapportée dans le Temple. *c.*

D. Les Prophétes avoient-ils prédit la prise de Jesus-Christ?

R. Jérémie l'avoit prédite. Voici ses paroles: *Le Christ, le Seigneur, l'esprit & le souffle de notre bouche, a été pris à cause de nos péchés. Nous lui avons dit: Nous vivrons sous votre ombre parmi les nations.* d.

Mais Jérémie lui-même avoit été une Prophétie vivante du traitement que reçut alors Jesus-Christ: car la sainte liberté avec laquelle il parla aux Juifs de son temps, lui attira la haine des Princes des Prêtres, qui le firent lier, & mettre en prison; & il souffrit des tourmens qui ont beaucoup de rapport avec ceux de Jesus-Christ, dont il étoit l'image. *e.*

Joseph qui fut vendu par ses freres; & ensuite livré aux Egyptiens qui le mirent en prison, est une autre figure du traitement que souffrit ici Jesus-Christ. *f.*

D. La fuite des Apôtres au temps de la prise de Jesus-Christ avoit-elle été prédite?

R. Oui. Le Prophéte Zacharie l'avoit prédite. *Je fraperai le Pasteur*, dit Zacharie en un endroit où il

b Voyez aussi le Ps. liv. 13. & suiv. & le Ps. cviij. 8.

c Zacharie, xj. 12. Matth. xxvj. 9. 10.

d Lament. de Jérém. iv. 20. Voy. Théodoret sur cet endroit. S. Irénée, liv. 3. contre les Héréf ch. 10. n. S. Ambr. *sur le Ps.* 118. Octon. 15. n. 5.

e Jérémie, xx. 2. xxxviij. 4. & suiv. &c.

f Voyez en la 1. Partie de cet Ouv. *l'Histoire de Joseph*, Sect. 1. chap. 4. §. 7.

parle manifestement de la Passion de Jesus-Christ, *& les brebis seront dispersées.* g.

§. 14. *Jesus-Christ chez Caïphe.*

D. Où Jesus-Christ fut-il conduit par les Juifs quand ils l'eurent pris ?

R. Ils le menérent d'abord chez Anne beau-pere de Caïphe, & de là chez Caïphe lui-même, qui étoit alors Grand-Prêtre.

Caïphe assisté des Princes des Prêtres, & de tout le Conseil des Juifs, interrogea Jesus-Christ comme un criminel, sur sa doctrine & sur ses disciples. Jesus-Christ répondit qu'il falloit interroger sur cela ceux qui l'avoient entendu. On lui produisit plusieurs témoins; mais comme la fausseté & la contradiction de ces témoignages étoit évidente, Jesus-Christ demeura dans le silence. On lui demanda juridiquement s'il étoit le Christ. Il répondit sans hésiter, qu'il l'étoit, quoiqu'il sçût que cette réponse devoit le faire condamner à mort; effectivement ils le condamnerent tous à mort sur cela seul.

Cette injuste condamnation de la part du Conseil des Juifs ne fut pas la seule chose que Jesus-Christ souffrit chez Caïphe.

Il souffrit aussi de la part d'un des valets du Grand-Prêtre, qui eut l'insolence de lui donner un soufflet; & le Grand-Prêtre approuva cette insulte par son silence.

Il souffrit de la part de S. Pierre, qui, nonobstant ses protestations si souvent réiterées de donner sa vie pour son Maître, le renia trois fois selon la prédiction du Sauveur.

Il souffrit de la part de tout ce qu'il y avoit de Juifs & de valets chez le Grand-Prêtre, qui aussi-tôt que Jesus-Christ eut été jugé digne de mort par le Conseil, lui cracherent au visage, lui donnerent des soufflets, le chargerent de coups, & lui firent mille autres semblables insultes. *h.*

D. Quand le valet du Grand-Prêtre eut l'insolence de fraper Jesus-Christ à la joue, Jesus-Christ lui ten-

g Zacharie, xiij. 7. Matth. xxvj. 31.

h Matth. xxvj. 75. & suiv. Joan. xviij. 12. & suiv.

dit-il l'autre joue, suivant ce qu'il prescrit lui-même dans l'Evangile? *i*.

R. Jesus-Christ répondit avec une douceur & une tranquillité d'esprit, qu'il est plus difficile d'avoir en ces sortes d'occasions que de présenter l'autre joue; & s'il ne l'a pas présentée, c'est qu'il a voulu, selon la remarque de S. Augustin, nous faire connoître par son exemple, que nous devons à la vérité être toujours dans la disposition de cœur de suivre ces conseils de perfection; mais qu'il ne faut les pratiquer au dehors, que quand cela peut servir au salut du prochain, & à la gloire de Dieu: car au reste Jesus-Christ n'auroit pas eu plus de peine à tendre l'autre joue, qu'à exposer tout son corps aux plus grands tourmens, comme il le faisoit alors. *k*.

D. Comment Jesus-Christ se conduisit-il à l'égard de saint Pierre après sa chute?

R. L'ayant regardé d'un regard spirituel de miséricorde, saint Pierre rentra en lui-même, & pleura très-amérement son péché. *l*.

D. Pourquoi Jesus-Christ permit-il la chute de saint Pierre?

R. 1. Afin que cette expérience de sa foiblesse lui apprît, quand il feroit les fonctions de Chef de l'Eglise, à compatir à la foiblesse des autres. *m*.

2. Afin que l'exemple de sa chute nous apprît à ne pas présumer de nos forces, à nous préparer à la tentation, à éviter la compagnie des méchans; & que nous regardassions sa pénitence, comme le modéle que nous devons suivre pour nous relever quand nous sommes tombés. *n*.

D. Comment Jesus-Christ se conduisit-il à l'égard des Juifs qui lui insultérent d'une maniére si cruelle & si indigne chez Caïphe?

R. Il souffrit tout cela avec la patience d'un Agneau comme Isaïe l'avoit prédit. Il ne dit pas un seul mot. *o*

i Matth. v. 39.
k S. Aug. Tr. 113. *sur saint Jean*, n. 4. & liv. 1. *du Serm. sur la mont.* ch. 19. n. 57. 58.
l Luc, xxij. 61. 62. S. August. liv. 3. *de l'Accord des Evangel.* chap. 6. n. 26. *& de la grace de Jesus-Christ*, chap. 45. n. 49.
m S. Aug. liv. du Combat des Chrét. ch. 30. n. 31.
n S. Ambr. *sur le chap.* 22. *de S. Luc*, liv. 10. n. 84. & suiv.
o Isaïe, liij. 7.

D. Les Prophétes avoient-ils prédit que les Juifs condamneroient Jesus-Christ à mort, & que ce seroient les Prêtres qui seroient les auteurs de ce crime?

R. Tout cela avoit été figuré en la personne de Joseph vendu par ses freres, & en celle de Jérémie mis dans une basse-fosse par la malice des Princes des Prêtres : & les Prophétes avoient aussi prédit la même chose en plusieurs maniéres. *p.*

D. Les Prophétes avoient-ils prédits les opprobres que Jesus-Christ a soufferts chez Caïphe?

R. Ils les avoient prédits en termes formels. Voici ce que dit Jérémie, en parlant du Messie sous l'image d'un homme, qui dès sa jeunesse a porté le joug du Seigneur. *Il présentera sa joue à celui qui voudra le fraper : il sera rassasié d'opprobres.* q.

Isaïe n'est pas moins formel : il dit « que le Messie » devoit livrer son corps à ceux qui voudroient le » fraper, ses joues à ceux qui voudroient en arracher » durement le poil, sa face à ceux qui voudroient » cracher dessus, & le charger d'opprobres ; & qu'il » leur présenteroit son visage comme une pierre très- » dure. *r.*

D. Que devint Judas après avoir trahi son Maître?

R. Il eut horreur de son crime, ils s'en repentit, il restitua l'argent qu'il avoit pris, il rendit un témoignage public à l'innocence de Jesus-Christ. Mais ayant désespéré de la miséricorde de Dieu, il ajoûta par-là un nouveau crime au premier, il se pendit, & apprit à toute la postérité de quel importance il est de s'opposer à une cupidité naissante, en voyant le crime où le conduisit son avarice. *s.*

§. 15. *Jesus-Christ mené à Pilate, envoyé à Herode, renvoyé chez Pilate, qui le condamne à la mort.*

D. Qu'est-ce que les Juifs firent de Jesus-Christ, quand il l'eurent condamné à la mort?

p Nous rapporterons ci-après ces Proph. tout-au-long, §. 17.

q Lament. iij. 30.

r Isaïe, l. 6. &c. Voyez aussi le Ps. lxviij. 8.

s. Matthieu, xxvij. 3. & suiv. S. Ambr. *sur le 22. ch. de S. Luc*, liv. 10. n. 93. & 94. S. Chrysostome, Hom. 86. *sur saint Matth.* S. Aug. Serm. 352. ou Hom. 27. *sur la Pénit.* liv. 2. chap. 3. n. 8.

R. Ils le liérent & le conduisirent à Pilate Gouverneur de la Judée pour les Romains, afin que ce Magistrat exécutât la Sentence que leur fureur avoit prononcée. Ils accuserent Jesus-Christ devant Pilate sur trois chefs principalement. 1. Qu'il mettoit le trouble dans la nation par ses discours. 2. Qu'il empêchoit de payer le tribut à l'Empereur. 3. Qu'il se disoit Roi.

Pilate sur ces accusations interrogea Jesus-Christ: il lui demanda s'il étoit véritablement Roi des Juifs. Jesus-Christ ayant répondu qu'il l'étoit, mais que son Royaume n'étoit pas de ce monde; Pilate lui fit plusieurs autres questions ausquelles il ne répondit rien. Pilate reconnut manifestement l'innocence de Jesus-Christ & la malignité de ses accusateurs. Et comme il vouloit se débarrasser sans choquer les Juifs, voyant que ceux-ci alleguoient les prédications que le Sauveur avoit faites en Galilée, il se servit de ce prétexte pour envoyer Jesus-Christ à Herode Antipas Tétrarque de Galilée, afin que ce Prince connût de cette affaire-là, comme étant de son ressort.

Jesus-Christ fut donc conduit à Herode qui se trouvoit alors à Jérusalem. *t.*

Ce Prince sçut bon gré à Pilate de sa civilité; & d'ennemis qu'ils étoient, ils devinrent amis, pour signifier que Jesus-Christ réconcilieroit les Juifs avec les Gentils par sa mort, & qu'il éteindroit les inimitiés dans son sang. *u.* Herode ravi de voir Jesus-Christ de qui il avoit oui dire tant de merveilles, espéra qu'il feroit en sa présence quelque prodige. Il lui fit grand nombre de questions: mais Jesus-Christ ne jugeant pas devoir satisfaire la curiosité de ce Prince, ne répondit pas un seul mot. Herode le méprisa avec toute sa Cour, le fit revêtir par dérision d'une robe blanche, & le renvoya à Pilate.

Pilate se servit de ce renvoi pour faire entendre aux Juifs qu'Herode avoit trouvé Jesus-Christ innocent aussi bien que lui. Les Juifs insistant toujours à demander qu'il fût condamné, ce Gouverneur eut

t Matth. xxvij. 11. & suiv. Marc, xv. 1. & suiv. Luc, xxiij. 1. & suiv. Joan. xviij. 28. & suiv. xix. 1. & suiv.
u Ephes. ij. 14. 15. 16.
x Luc, xxiij. 7. & suiv.

recours à deux expédiens pour le ſauver : voici le premier.

A cette Fête ſolemnelle de Pâque, qu'on célébroit alors, les Juifs avoient accoutumé de demander la délivrance d'un criminel, laquelle leur étoit accordée. Pilate leur propoſa donc de leur donner Jeſus-Chriſt, ou Barabbas : celui-ci étoit un inſigne voleur, qui dans une ſédition avoit commis un meurtre. Horrible comparaiſon ! Mais Pilate crut que l'horreur que le peuple devoit avoir pour Barabbas, l'engageroit à demander la délivrance de Jeſus-Chriſt. Il ſe trompa ; Jeſus-Chriſt devoit mourir pour ſauver les pécheurs. Les Juifs demandérent que Barabbas fût délivré, & que Jeſus-Chriſt fût crucifié. Alors Pilate eut recours à un autre expédient bien indigne d'un Juge perſuadé de l'innocence d'un homme injuſtement accuſé. Il fit flageller Jeſus-Chriſt d'une maniére ſanglante pour appaiſer la fureur des Juifs, & pour exciter leur compaſſion.

Les Soldats Romains dépouillérent donc Jeſus-Chriſt, & joignirent à la flagellation les inſultes les plus cruelles ; ils jettérent ſur ſa chair déchirée un manteau de pourpre, lui mirent ſur la tête une couronne d'épines & un roſeau à la main, comme pour lui ſervir de ſceptre : enſuite fléchiſſant le genou devant lui, & lui donnant des coups ſur la tête & ſur le viſage, ils diſoient avec moquerie : *Je vous ſalue, Roi des Juifs.* Jeſus-Chriſt ſouffrit tout cela ſans dire un ſeul mot.

Après cette cruelle exécution, Pilate montra Jeſus-Chriſt aux Juifs, & leur dit : *Voilà l'homme ;* eſpérant que l'état où il étoit réduit, calmeroit leur rage. Mais les Prêtres & les Juifs, ſemblables, ſelon les Prophétes, a des taureaux furieux, ranimant leur paſſion à ce cruel ſpectacle, criérent qu'il le fit crucifier. Pilate leur dit : *Prenez-le donc vous-mêmes, & crucifiez-le ; car pour moi je ne trouve en lui nulle cauſe de mort.* Les Juifs inſiſtant : *Nous avons une Loi,* s'écriérent-ils, *& ſelon cette Loi il doit mourir ; car il dit qu'il eſt le Fils de Dieu.* La crainte de Pilate redoubla à ces paroles ; & rentrant dans le Prétoire, il interrogea J. C. pour ſçavoir d'où il étoit ; à quoi Jeſus-Chriſt ne répondit rien. Pilate étonné lui dit : *Vous ne me répondez point : ne*

sçavez-vous pas que j'ai le pouvoir de vous faire mourir, ou de vous renvoyer? Jesus-Christ lui insinuant qu'il répondroit de cette puissance à Dieu, de qui il la tenoit, lui en dit assez pour lui faire comprendre qu'il ne pourroit sans crime le condamner; mais il le dit d'une maniére cachée & pleine de douceur. *Ceux qui m'ont livré entre vos mains*, dit-il, *commettent un plus grand péché que vous.* C'étoit assez lui faire entendre, dit S. Augustin, que le Juge seroit coupable, si par timidité il cédoit à la passion injuste de ses accusateurs. *y.*

Pilate sortit du Prétoire, résolu de renvoyer Jesus-Christ: mais les Juifs le prenant par son foible, lui criérent qu'il ne seroit pas fidéle à César s'il renvoyoit Jesus-Christ, parce que Jesus-Christ prétendoit être Roi; & que quiconque prétendoit l'être, devenoit l'ennemi de César. Pilate céda à cette raison de politique & d'intérêt; il voulut néanmoins se laver les mains en public, & déclara que Jesus-Christ étoit innocent, & qu'il chargeoit les Juifs de l'iniquité du jugement qu'il alloit prononcer.

Les Juifs s'écriérent: *Que son sang retombe sur nous & sur nos enfans*; & par-là ils prononcérent contre eux-mêmes une malédiction terrible dont les effets, qu'ils éprouverent bientôt après, subsistent encore, selon la Prophétie de Daniel, que nous avons ci-devant expliquée. *z.*

Pilate, après s'être lavé les mains, prononça l'arrêt de mort contre Jesus-Christ, & le livra aux Juifs pour être crucifié, malgré la pleine conviction qu'il avoit de son innocence; exemple terrible pour les Juges qui se laissent aller à quelque passion humaine. *a.*

Dieu ne differa pas long-temps à se venger de ce Juge inique & faussement prudent. En attendant la punition de l'autre vie, il fut puni sur la terre; & il tomba dans le malheur qu'il avoit appréhendé, & dont la crainte lui avoit fait faire une injustice si criante. Il encourut la disgrace de l'Empereur, qui le relegua

y Tr. 116. *sur S. Jean*, n. 5.
z Au §. 1. de ce chap. Dan. iv. 27.
a S. Chrysost. Hom. 87. *sur S. Matth.* S. Aug. Tr. 116. *sur S. Jean*, n. 5.

dans les Gaules, où il mourut misérablement, étant lui-même devenu son propre bourreau. *b.*

§. 16. *Jesus-Christ porte sa Croix, est crucifié, & meurt sur le Calvaire.*

D. Que fit-on à Jesus-Christ quand Pilate eut prononcé son arrêt de mort ?

R. Les Soldats Romains se saisirent de Jesus-Christ, le dépouillerent du manteau de pourpre, dont on l'avoit revêtu par dérision, lui donnerent ses habits ordinaires, & le chargerent de sa Croix ; ainsi qu'Isaac montant sur la montagne où il devoit être immolé portoit sur lui le bois du sacrifice.

Mais comme Jesus étoit trop foible pour un si pesant fardeau, ils obligerent un étranger nommé Simon, de porter aussi la Croix de Jesus-Christ. *c.*

D. Quel fut le lieu du supplice ?

R. Ce fut sur la montage du Calvaire, hors de la ville de Jerusalem ; comme la victime solemnelle d'expiation, que le Grand-Prêtre des Juifs offroit tous les ans, étoit immolée hors du camp, selon la remarque de S. Paul, qui applique cette circonstance à la mort de Jesus-Christ. *d.* C'est sur cette montagne, ou proche de-là, qu'Abraham se mit en état d'immoler son fils Isaac, figure expresse de J. C. *e.*

D. De qui Jesus-Christ fut-il suivi allant au Calvaire ?

R. 1. D'une grande foule de peuple, & plusieurs femmes qui fondoient en larmes. Jesus-Christ se tournant vers elles, leur dit : *Filles de Jerusalem, ce n'est pas sur moi qu'il faut pleurer, mais sur vous & sur vos enfans.* Après cela il leur prédit en termes couverts les malheurs ausquels leur nation alloit être exposée. *f.*

2. On mena derriére Jesus-Christ deux voleurs qui avoient été condamnés au dernier supplice

b Euseb. Hist. Ecclés. liv. 2. chap. 7. & dans la Chron. sur l'an 40. de Jesus-Christ.

c Matth. xxvij. 27. & suiv. Marc, xv. 16. & suiv. Luc, xxiij. 26. Joan. xix. 16. & 17.

d Hebr. xiij. 11. & suiv.

e Voyez Baron. sur l'an 34. de Jesus-Christ, §. 3. & ce que nous avons dit ci-devant sur Isaac, chap. iv. Sect. 1. §. 6.

f S. August. Serm. 2. *sur le Ps.* 68. n. 5.

D. Quand Jesus-Christ fut arrivé au Calvaire, que lui fit-on ?

R. 1. On lui présenta du vin où il entroit de la myrrhe, selon la coûtume pratiquée alors à l'égard des criminels, ou pour assoupir la douleur, ou pour donner des forces : mais on y avoit mêlé du fiel par un excès d'inhumanité ; & Jesus ayant goûté cette liqueur, il ne voulut pas la boire.

2. On le dépouilla de ses habits, qui furent partagés en quatre portions par les Soldats qui le crucifiérent : mais pour la tunique sans couture, ils la tirerent au sort. *g.*

3. Jesus fut attaché à la Croix, avec des clous qui lui percerent les mains & les pieds ; & Pilate fit mettre au haut de la Croix un écriteau avec ces paroles, en Hebreu, en Grec & en Latin : JESUS NAZAREEN ROI DES JUIFS. Les Juifs indignés de cette qualité de Roi des Juifs qu'on lui donnoit, vouloient faire changer ce titre ; mais Pilate ne voulut point y consentir. Dieu l'en empêcha, dit S. Augustin, pour faire comprendre que le Royaume de Jesus-Christ s'étendroit sur les peuples de toute la terre, désignés par ces trois Langues. *h.*

4. Quand Jesus-Christ eut été cloué sur la Croix, on l'éleva, & ce fut pour lui un nouveau supplice.

5. Enfin, pour comble d'ignominie, les deux voleurs furent crucifiés comme Jesus-Christ, & mis à ses deux côtés.

D. Quel jour & à quelle heure Jesus-Christ fut-il attaché à la Croix ?

R. Ce fut le Vendredi vers l'heure de midi ; & ce fut alors que commencerent ces ténébres miraculeuses qui durerent jusqu'à trois heures.

D. Que firent alors les spectateurs de ce supplice ?

R. 1. Les Soldats qui demeurerent là pour garder Jesus-Christ, lui insultoient avec des paroles outrageantes. Les Prêtres & le peuple qui étoient accourus au spectacle, en firent de même.

2. Des deux voleurs qui étoient crucifiés à ses côtés

Ps. xxj. 19.
S. Aug. Tr. 117. *sur saint* *Jean*, n. 4. & 5.

l'un blaſphéma avec obſtination contre Jeſus-Chriſt, l'autre ſe convertit & demanda miſéricorde.

3. La ſainte Vierge étoit au pied de la Croix, pénétrée de douleur, mais debout, offrant ſon Fils, & s'uniſſant au ſacrifice que Jeſus-Chriſt offrit alors pour réconcilier les hommes avec Dieu. *i.*

4. Saint-Jean l'Evangéliſte, les ſaintes Femmes qui avoient ſuivi, & les Diſciples cachés de Jeſus-Chriſt, dont quelques-uns ſe trouvérent-là, étoient dans une douleur proportionnée à l'amour qu'ils avoient pour leur Maître.

D. Que fit Jeſus-Chriſt étant ſur la Croix ?

R. 1. Il pria pour ceux qui le faiſoient mourir. *Mon Pere*, dit-il, *pardonnez-leur ; car ils ne ſçavent ce qu'ils font.*

2. Il offrit à ſon Pere par le Saint-Eſprit le ſacrifice de ſon ſang, qui ſeul étoit capable d'appaiſer la colére de Dieu, juſtement irrité contre les péchés des hommes. *k.*

3. Il fit ſur la Croix par avance l'office de Juge qu'il doit faire un jour à la face de toute la terre. Des deux criminels qui étoient, l'un à ſa droite, l'autre à ſa gauche, il laiſſa l'un dans ſon impiété, il récompenſa l'autre de la foi & de la pénitence qu'il lui avoit inſpirée. *l.*

4. Il dit à la ſainte Vierge ſa Mere, *Voilà votre Fils*, lui parlant de S. Jean ; & à S. Jean, *Voilà votre Mere*, en parlant de la ſainte Vierge : en quoi on peut dire que S. Jean repréſentoit tous les Chrétiens, qui doivent regarder Marie comme leur mere, puiſqu'ils ont l'honneur d'être les freres de Jeſus-Chriſt. *m.*

5. Sur les trois heures Jeſus-Chriſt pouſſa un grand cri pour conſommer ſon ſacrifice ; & S. Paul nous apprend que ce cri fut accompagné de larmes. *n.*

i S. Ambr. liv. 10. n. 132. *ſur le chap.* 23. *de S. Luc*, & dans la Lettre 63. ou 25.

k Hebr. ix. 11. & ſuiv. & x. 5. & ſuiv.

l S. Léon, Serm. 51. ch. 1. & 58. ch. 1. 3. S. Cyril. de Jér. vers la fin. de la Cath. 13. n. 15. S. Aug. Serm. 1. *ſur le Pſ.* 34. n. 14. Tr. 31. *ſur S. Jean*, n. 11. à la fin. Serm. 2. *ſur le Pſ.* 34. n. 1. *ſur le Pſ.* 39. n. 15.

m S. Ambr. *ſur le chap.* 23. *de S. Luc*, liv. 10. n. 131.

n Hebr. v. 7.

6. Après ce cri, il dit avec les paroles du Pseaume vingt-uniéme : *Mon Dieu, mon Dieu, pourquoi m'avez-vous abandonné ?* Ce Pseaume est une Prophétie expresse de toutes les circonstances & des suites de la Passion du Sauveur.

7. Après ces paroles, ayant dit qu'il avoit soif, on lui présenta du vinaigre dans une éponge au bout d'un roseau. Alors il recommanda son ame à Dieu, il dit que tout étoit consommé ; & baissant la tête, il rendit l'esprit.

Ainsi fut mis à mort, selon la prédiction de Daniel, le Christ, le Messie, si long-temps attendu par les Juifs, & rejetté par eux ; le Desiré des Nations, le Fils unique de Dieu. Dans la foiblesse apparente de sa mort, il fit voir qu'il étoit le maître absolu de sa vie & de toute la nature humaine. Il souffrit, & s offrit par le mouvement libre de sa volonté, & par l'excès ineffable de son amour.

§. 17. *Abbregé des Prophéties sur la Passion & la Mort de Jesus-Christ.*

D. Quelles sont les Prophéties qui contiennent les circonstances de la Passion & de la Mort de Jesus-Christ ?

R. 1. Nous avons déja expliqué les figures de l'ancien Testament, qui étoient des Prophéties vivantes de ce grand événement.

2. Ce seroit un trop long détail que de rapporter toutes les anciennes Prophéties. Nous nous contenterons d'en indiquer quelques-unes. Elles sont tirées pour la plûpart des Pseaumes, d'Isaïe, de Daniel, de Zacharie, du Livre de la Sagesse. Nous en avons déja marqué quelques endroits sur les circonstances de la Passion de Jesus-Christ.

D. Qu'y a-t-il de prédit touchant la Passion de Jesus-Christ dans les Pseaumes ?

R. Il faudroit en transcrire un grand nombre pour tout rapporter, & en particulier les Pseaumes vingt-uniéme & soixante-huitiéme, qui paroissent être une histoire exacte de la Passion de Jesus-Christ. Il suffira d'en marquer quelques versets qu'on ne sçauroit attribuer à la personne de David, même dans le sens litteral.

» Tous ceux qui m'ont vû, se sont moqués de moi; » ils ont branlé la tête, en disant : Il a esperé au Sei- » gneur ; que le Seigneur le délivre : qu'il le sauve, » puisqu'il lui est si cher. *o.*

» Un grande nombre de chiens m'ont environné; » l'assemblée des méchans m'a assiégé; ils ont percé » mes mains & mes pieds; ils ont compté tous mes os; » ils ont divisé mes vêtemens, & ils ont jetté le sort » sur ma robe, &c. *p.* Mais vous, mon Dieu, ne » vous éloignez point de moi, délivrez mon ame de » la rage des chiens : alors j'annoncerai votre nom à » mes freres, je vous louerai au milieu de l'Eglise..... » Toutes les parties du monde jusqu'aux extrémités » de la terre se souviendront du Seigneur, & se con- » vertiront à lui. Toutes les nations l'adoreront.

David marque clairement dans ce Pseaume toutes les circonstances de la Passion, & le fruit du sang du Sauveur pour les Gentils. Et dans le Pseaume 68. après avoir tracé une vive image de la fureur des Juifs contre Jesus-Christ il prédit en terme exprès la punition de leur attentat.

» Ceux qui m'ont haï sans sujet, se sont multipliés » plus que les cheveux de ma tête : mes ennemis qui » m'ont persécuté injustement, sont devenus les plus » forts ; & alors j'ai payé les dettes que je n'avois pas » contractées de mon chef. *q.* C'est pour l'amour de » vous, Seigneur, que je souffre ces opprobres; ma » face a été couverte de confusion ; je suis devenu » étranger à mes propres freres, parce que le zèle de » votre maison m'a dévoré. *r.*

» J'ai attendu que quelqu'un prît part à ma douleur, » & me consolât ; & je n'en ai point trouvé. Ils m'ont » donné du fiel pour nourriture, & du vinaigre pour » étancher ma soif. Que leur table devienne pour eux » un piége; qu'ils y trouvent la punition qu'ils mé- » ritent ; qu'ils tombent là comme dans un filet; que » leurs yeux soient obscurcis, ensorte qu'ils ne » voyent pas ; qu'ils soient toujours courbés contre » terre. Répandez sur eux votre colére : que la fureur

Pf. xxj. 8. 9.
p *Ibid.* v. 17. 18. 19. & suiv.
q Pf. lxviij. 5.
r *Ibid.* vers. 8. 9. 10.

» de votre indignation les saisisse; que leur pays » devienne désert, & leurs maisons inhabitées, parce » qu'ils ont persécuté celui que vous avez frapé: » laissez-les ajoûter péché sur péché; qu'ils n'entrent » point dans votre justice; qu'ils soient effacés du » livre des vivans, & qu'ils ne soient point écrits » avec les justes, &c. *s*.

Et dans le Pseaume cinquante-huitiéme, le Prophéte rassemble dans un même tableau l'innocence & la sainteté de Jesus-Christ, la fureur de ses ennemis qui en veulent à sa vie, la vengeance de sa mort sur les Juifs dispersés dans toute la terre, & subsistans malgré leur désolation effroyable, afin qu'ils servent de témoignage au peuple de Dieu; leur conversion à la fin du monde; les vains efforts des Juifs & des Gentils pour anéantir la gloire de Jesus-Christ; son tromphe sur les nations confondues, & puis converties. *t*.

Quelle instruction, quelle consolation pour nous, de voir des prédictions si claires, en si grand nombre, écrites tant de siécles auparavant, & si bien circonstanciées! Les Juifs eux-mêmes ont toujours chanté ces Pseaumes depuis David. Ils les chantent encore par-tout où ils sont dispersés. Ce sont des aveugles qui portent & gardent soigneusement les titres qui les condamnent, & qui nous justifient.

Nous ne rapportons pas ici en détail les autres Prophéties qui suivent dans ces Pseaumes, sur la Résurrection de J. C. & sur le régne de son Eglise. *u*.

D. Qu'est-ce qu'Isaïe a prédit de plus précis sur la Passion de Jesus-Christ?

R. Il n'y a presque point de Chapitre dans le Livre de ce Prophéte, qui ne marque Jesus-Christ & l'Eglise. Nous nous contenterons de rapporter le Chapitre cinquante-troisiéme. On le prendroit plutôt pour une histoire d'un évenement passé, que pour une prédiction de l'avenir. On peut nommer ce Chapitre,

s *Ibid.* vers. 21. & suiv.

t Méditez les versets 1. 3. 4. 7. 9. 11. 12. 13. 15. 16. 17. 18. Voyez S. Aug. Serm. 1. n. 1. S. Hilaire, Théodoret, & les autres Peres, sur ce Pseaume 58.

u. Voyez S. Aug. sur tous ces Pseaumes-là; il est admirable.

la Passion de Jesus-Christ selon Isaïe. Le voici.

» Qui a crû a notre parole, & à qui le bras du Sei-
» gneur a-t-il été révelé ? Il s'élevera devant le Sei-
» gneur comme un arbrisseau & comme un rejetton,
» qui sort d'une terre séche. Il est sans beauté & sans
» éclat ; nous l'avons vû, & il n'avoit rien qui attirât
» l'œil, & nous l'avons méconnu. Il nous a paru un
» objet de mépris, le dernier des hommes, un
» homme de douleur, qui sçait ce que c'est que souf-
» frir : son visage étoit comme caché, il paroissoit
» méprisable, & nous ne l'avons pas reconnu. Il a
» pris véritablement nos langueurs sur lui, & il s'est
» chargé lui-même de nos douleurs ; nous l'avons
» considéré comme un lépreux, comme un homme
» frapé de Dieu & humilié. Et cependant il a été
» percé de plaies pour nos iniquités : il a été brisé pour
» nos crimes ; le châtiment qui devoit nous procurer
» la paix est tombé sur lui, & nous avons été guéris
» par ses meurtrissures. Nous nous étions tous égarés
» comme des brebis errantes : chacun s'étoit détourné
» pour suivre sa propre voie ; & Dieu l'a chargé lui
» seul de l'iniquité de nous tous. Il a été offert, parce
» que lui-même l'a voulu ; il n'a pas ouvert la bou-
» che. Il sera mené à mort comme une brebis qu'on
» va égorger. Il demeurera dans le silence, sans ouvrir
» la bouche, comme un agneau est muet devant celui
» qui le tond. Il est mort au milieu des douleurs ayant
» été condamné par les Juges. Qui racontera sa géné-
» ration ? Il a été retranché de la terre des vivans. Je l'ai
» frapé à cause des crimes de mon peuple. Et il don-
» nera les impies pour le prix de sa sépulture, & les
» riches pour la récompense de sa mort. (*Ces paroles peuvent être ainsi interprétées selon l'Hebreu, & c'est le sens le plus naturel de ce texte original :* On avoit résolu
» qu'il n'auroit point d'autre sépulture que celle des
» impies, & néanmoins il a été enseveli après sa mort
» comme les riches ?) parce qu'il n'a point commis
» d'iniquité, & que le mensonge n'a point été dans sa
» bouche. Mais le Seigneur l'a voulu briser dans son
» infirmité. S'il livre son ame pour le péché, il verra
» sa race durer long-temps, & la volonté de Dieu s'exé-

» cutera heureusement par sa conduite. Il verra le fruit » de ce que son ame aura souffert; & il en sera rassasié. » Comme mon serviteur est juste, il justifiera par sa » doctrine un grand nombre d'hommes, & il portera » sur lui leurs iniquités. C'est pourquoi je lui donnerai pour partage une multitude de personnes: & » il distribuera les dépouilles des forts; parce qu'il a » livré son ame à la mort, & qu'il a été mis au nombre des scélérats; qu'il a porté les péchés de plusieurs, & qu'il a prié pour les violateurs de la Loi.

D. Qu'est-ce que Daniel a prédit sur la Passion de Jesus-Christ?

R. Voici ses paroles *x*; nous en avons déja parlé. *y*. » Dieu a abbregé & fixé le temps à soixante-dix semaines par rapport à votre peuple & à votre ville » sainte; afin que la prévarication soit consommée; » que le péché trouve sa fin; que l'iniquité soit effacée; » que la justice éternelle vienne sur la terre; que les » visions & les prophéties soient accomplies, & que » le Saint des Saints soit oint de l'huile sainte. Sçachez donc que.... après soixante-deux semaines, le » Christ sera mis à mort; & le peuple, qui le doit renoncer, ne sera point son peuple. Un peuple avec son » Chef qui doit venir, détruira la ville & le Sanctuaire, &c. « Nous avons déja expliqué cette Prophétie. *z*.

D. Qu'est-ce que Zacharie a prédit, par rapport à la Passion de Jesus-Christ?

En voici quelques endroits:

» Je répandrai sur la maison de David, & sur la » maison de Jérusalem, un esprit de grace & de » priéres. Ils jetteront les yeux sur moi, qu'ils auront » percé de plaies. Ils pleureront avec des larmes & » des soupirs celui qu'ils auront blessé, comme on » pleure un fils unique, &c. *a*.

Ces paroles ont été accomplies en partie au jour de la Pentecôte, & elles le seront entiérement à la fin du monde. *b*.

Le même Prophéte dit encore ce qui suit: » Alors

x Daniel, ix. 24. & suiv.
y Ch. 1. §. 2. de cette Sect.
z Ibid.

a Zacharie, xij. 10.
b. S. Aug. *Cité de Dieu*, liv. 20. ch. 30. n. 3.

» on lui dira : D'où viennent ces plaies que vous avez » au milieu des mains ? Et il répondra : J'ai été percé » de ces plaies dans la maison de ceux qui m'aimoient.

» O épée, réveille-toi, viens contre mon Pasteur, » contre l'Homme qui se tient toujours attaché à » moi, dit le Seigneur des armées. Frape le Pasteur, » & les brebis seront dispersées ; & j'étendrai ma » main sur les petits, &c.

D. Quelles prédictions trouve-t-on dans le Livre de la Sagesse, par rapport à la Passion de Jesus-Christ ?

» *R.* Les méchans ont dit dans l'égarement de leurs » pensées : Surprenons le juste ; faisons-le tomber » dans nos piéges, parce qu'il est contraire à notre » maniére de vie ; qu'il nous reproche les violemens » de la Loi ; & qu'il nous dèshonore, en faisant con- » noître le déréglement de notre conduite.

» Il assure qu'il a la science de Dieu, & il s'appelle » le Fils de Dieu. Il est devenu le censeur de nos pen- » sées mêmes. Sa seule vuë nous est insupportable, » parce que sa vie n'est point semblable à celle des » autres, & qu'il suit une conduite toute différente » de la nôtre.

» Il nous considere comme des gens, qui ne s'occu- » pent qu'à des niaiseries : il s'abstient de notre ma- » niére de vivre, comme d'une chose impure ; il préfere » aux biens que nous aimons, ce que les Justes atten- » dent à la mort, & il se glorifie d'avoir Dieu pour » Pere. Voyons donc si ses paroles sont véritables, » éprouvons ce qui lui arrivera, & nous verrons » quelle sera sa fin. Car s'il est véritablement le Fils » de Dieu, Dieu prendra sa défense, & il le délivrera » des mains de ses ennemis. Interrogeons-le par les » outrages & par les tourmens ; afin que nous recon- » noissions quelle est sa douceur, & que nous fassions » l'épreuve de sa patience. Condamnons-le à la mort » la plus infâme : car Dieu prendra soin de lui, si ses » paroles sont véritables. Ils ont eu ces pensées, & » ils se sont égarés, parce que leur propre malice » les a aveuglés. *d.*

c Zach. xiij. 6. & 7. Matth. xxvj. 31.

d Sag. ij. 1. 10. & suiv.

Un esprit est bien aveugle, un cœur est bien endurci, s'il ne se rend à l'évidence & à la vérité de la Religion établie sur des fondemens aussi inébranlables que le sont toutes ces Prophéties, toutes ces figures & cet accord admirable de l'ancien Testament avec le nouveau.

§. 18. *Prodiges arrivés à la mort de Jesus-Christ.*

D. OUTRE ces Prophéties, qui sont une preuve évidente de la Divinité de Jesus-Christ, vous avez dit ci-devant, que Jesus-Christ donna, au temps même de sa mort, des preuves de sa vertu & de sa puissance : voudriez-vous bien nous les rapporter ?

R. Nous avons déja vû qu'au temps de sa Passion Jesus-Christ terrassa les Juifs qui venoient le prendre ; qu'il guérit miraculeusement Malchus, à qui S. Pierre avoit coupé une oreille ; & qu'aussi-tôt qu'il fut sur la Croix, le soleil parut éclipsé, contre les loix de la nature, pendant trois heures. Mais outre ces merveilles, il s'en fit encore plusieurs autres après sa mort.

D. Avant que de nous rapporter ces autres merveilles, expliquez-nous pourquoi vous dites que cette éclipse se fit contre les loix de la nature ?

R. Parce que Jesus-Christ mourut au temps de la pleine Lune, puisqu'il mourut le jour de la Pâque des Juifs, Fête qui étoit toujours célébrée à la pleine Lune du premier mois. Or tout le monde sçait que, selon les loix de la nature, les éclipses du soleil ne peuvent jamais arriver qu'au jour des nouvelles Lunes.

D. Les Prophétes avoient-ils prédit cette éclipse du soleil ?

R. Le Prophéte Amos semble l'avoir prédite. Voici ses paroles : » En ce jour-là, dit le Seigneur, le soleil » se couchera en plein midi, & je couvrirai la terre de » ténébres lorsqu'elle devroit être pleine de lumiére. » Je changerai vos jours de Fêtes en des jours de lar- » mes, & vos chants de joie en des pleurs. J'enverrrai » la famine sur la terre, non la famine du pain ni la » soif de l'eau, mais la famine & la soif de la parole de » Dieu. Ils seront dans le trouble depuis une mer jus- » qu'à l'autre, & depuis l'Aquilon jusqu'au couchant. » Ils iront chercher de tous côtés la parole du Sei-

» gneur, & ne la trouveront point. *e.* « C'eſt l'état où les Juifs ſont réduits, depuis qu'ils ont mis à mort J. C.

Le Prophéte Zacharie, de qui nous avons déja vû tant de prédictions ſur les circonſtances de la Paſſion & de la Mort de Jeſus-Chriſt, s'explique ſur cette éclipſe miraculeuſe d'une maniére encore plus préciſe. Voici comme il parle *f*: » Il viendra un jour, qui eſt » connu au Seigneur, qui ne pourra être appellé ni » jour ni nuit. Et vers le ſoir le jour paroîtra. Et en » ce jour-là des eaux vives ſortiront de Jéruſalem.

L'explication de cette Prophétie n'eſt pas difficile. Le jour de la mort de Jeſus-Chriſt, l'éclipſe qui dura dans ſa totalité pendant trois heures, fit qu'il fut vrai de dire alors *qu'il n'étoit ni jour ni nuit.* Il n'étoit pas jour, puiſque les ténébres étoient répandues par toute la terre; il n'étoit pas nuit, puiſque le Soleil, bien-loin d'être couché, étoit au milieu de ſa courſe. *Et vers le ſoir le jour parut;* c'eſt-à-dire, à trois heures après midi. *Et en ce jour-là des eaux vives ſortirent de Jéruſalem*: car Jeſus-Chriſt ayant été auſſi-tôt après ſa mort percé d'une lance, il ſortit de ſon côté de l'eau & du ſang, pour laver tous les péchés des hommes.

D. Y a-t-il quelque Auteur Payen qui ait parlé de cette éclipſe miraculeuſe?

R. Quand aucun d'eux n'en auroit fait mention, le fait ne laiſſeroit pas d'être inconteſtable. L'autorité des Evangéliſtes, qui l'ont rapporté dans un temps où un million de témoins irréprochables ne l'ont pas conteſté, eſt au deſſus de toute exception. Mais Tertullien faiſant l'apologie de la Religion Chrétienne devant les Empereurs Romains, au ſecond ſiécle, ſoûtenoit que la mémoire de cette éclipſe étoit conſervée dans les Archives de Rome *ff*; & Dieu a permis que les Payens mêmes en ayent parlé.

Phlégon, affranchi de l'Empereur Adrien, a compoſé entr'autres choſes un Ouvrage diviſé en ſeize Livres, où il décrit ce qui s'eſt paſſé de plus conſidérable dans le monde, depuis le commencement des Olympiades juſqu'a ſon temps; c'eſt-à-dire, juſqu'à

e Amos, viij. 9. & ſuiv. Saint-Jérôme ſur cet endroit, liv. 3.

f Zachar. xiv. 7. & ſuiv.

ff Tertul. Apol. ch. 21.

l'an 137. de J. C. Or dans le treiziéme Livre de cet Ouvrage il dit qu'en la quatriéme année de la 202. Olympiade, c'est-à-dire, la propre année de la mort de Jesus-Christ, il y eut une éclipse de soleil la plus grande qu'on eût jamais vue, ensorte qu'on vit les étoiles en plein midi. Il ajoûte que cette éclipse fut suivie d'un grand tremblement de terre. Thallus, autre Ecrivain Payen, parle encore de cette éclipse dans ses histoires, au rapport d'Africanus Ecrivain du troisiéme siécle. *g.*

D. Rapportez-nous présentement les merveilles qui arrivérent après la mort de Jesus-Christ ?

R. 1. Le voile du Temple, qui séparoit le Sanctuaire d'avec le Lieu saint, se déchira en deux; pour marquer que le Ciel alloit être ouvert aux hommes, que Jesus-Christ alloit entrer par sa mort dans le véritable Sanctuaire, que les ombres de la Loi alloient finir, & que le Temple des Juifs & toute la Nation Juive alloient être abandonnés. *h.*

2. La terre trembla, les rochers se fendirent, les tombeaux furent ouverts, plusieurs morts ressuscitérent, & furent vus à Jérusalem. C'étoit l'effet de la mort du Messie, qui nous devoit donner la vie. *i.*

D. Est-ce avant ou après la Résurrection de Jesus-Christ, que les morts, dont il est parlé dans les Evangélistes, ressuscitérent?

R. Les sentimens des Interprétes sont partagés là-dessus. Néanmoins la question paroît décidée par saint Matthieu, qui dit que ces morts ne sortirent de leurs tombeaux qu'après la Résurrection de Jesus-Christ; & S. Paul appelle Jesus-Christ, *le premier né d'entre les morts, les prémices des morts. k.*

g Eusebe dans sa Chron. l'an 33. de Jesus-Christ; S. Jérôme sur la Chron. d'Eusebe. Le P. Petau, *Doctrine des temps*, liv. 12. ch. 21. M. de Tillem. note 35. sur Jesus-Christ & la vie de l'Emp. Adrien, §. 18. & la Démonst. Evang. de M. Huet. Le liv. de M. Ferrand, composé pour l'explication des Prophéties de Jacob & de Daniel, &c.

h Hebr. ix. 8. S. Ambr. *sur le chap.* 23. *de S. Luc*, ch 10. n. 128. S. Cyrill. de Jérus. Catéch. 13. n. 16. &c.

i S. Léon, Serm. 2. *sur la Pass.* qui est le 51. ch. 2.

k Matth. xxvij. 51. & 53. I. Cor. xv. 20. Voy. les Interpr.

D. Les Saints qui ressusciterent alors, entrerent-ils ensuite avec Jesus-Christ en corps & en ame dans le Ciel; ou moururent-ils une seconde fois?

R. Saint Augustin a cru qu'ils moururent de nouveau, & que cette résurrection ne fut que passagére. Quelques Peres de l'Eglise sont d'un autre sentiment. La chose est fort incertaine. *l.*

D. Ces prodiges ne firent-ils aucune impression sur ceux qui en furent les témoins?

R. Le Centenier, qui commandoit la garde des Soldats Romains, se convertit à la vuë de ces prodiges. *m.* Les Soldats rendirent aussi témoignage à la vérité, & reconnurent que J. C. étoit le Fils de Dieu: mais il y en eut qui se laisserent corrompre par l'argent des Juifs. Un grand nombre de ceux qui étoient présents au spectacle, s'en retournerent en se frapant la poitrine; mais la plûpart des Juifs & sur-tout les Prêtres, demeurerent aveugles & obstinés, plus durs en cela que les rochers qui s'étoient fendus, dit saint Léon. *n.*

§. 19. *Pourquoi & pour qui Jesus-Christ est mort sur la Croix. Comment il a satisfait à Dieu par sa mort. Fruits de cette mort.*

D. POURQUOI Jesus-Christ a-t-il voulu mourir d'une maniére aussi ignominieuse & aussi cruelle qu'étoit alors le supplice de la Croix?

R. Il a choisi ce genre de mort, 1. Pour nous faire sentir plus vivement l'énormité du péché pour lequel il mouroit.

2 Pour guérir l'orgueil, la sensualité, & la curiosité de l'homme, c'est-à-dire, les trois sources empoisonnées de tous les péchés. *o.*

D. Pour quels péchés Jesus-Christ est-il mort?

R. Pour les péchés d'Eve & d'Adam, & pour ceux de tous leurs descendans. Il est mort pour tous. Il a satisfait suffisamment pour tous les péchés commis par les

l Voy. les Interpr. & S. Aug. lettr. 164. ou 99. à Evod. n. 9. & 14. S. Thom. 3. part. quest. 53. art. 3. *ad secund.*

m S. Chrysost. Hom. 89. *sur S. Matth.* M. de Tillem. Vie de J. C. art. 21.

n Serm. 66. qui est le 17. *sur la Pass.* chap. 3.

o S. Aug. Serm. 201. qui est le 3. *sur la Fête de l'Epiph.* ou l'Auteur du Serm. 31. *de temp.* n. 2. à la fin.

les hommes, & qui se commettront jusqu'à la fin du monde. *p*.

D. Si Jesus-Christ a satisfait pour tous les péchés des hommes, ne semble-t-il pas que les pécheurs ne doivent plus être punis éternellement pour aucun péché ?

R. » La conséquence n'est pas juste; car quoique » Jesus-Christ soit mort pour tous, tous néanmoins ne » reçoivent pas le fruit de sa mort, dit le Concile de » Trente; mais ceux-là seulement, à qui le mérite de » la Passion de Jesus-Christ est communiqué. *q*.

Toutes les graces surnaturelles sont un effet & une communication de la Passion & de la mort de Jesus-Christ. Mais ces graces sont inégales; & par conséquent le fruit de la mort de Jesus-Christ est inégalement communiqué aux hommes.

C'est par la vertu des Sacremens, que le fruit de cette mort est le plus abondamment communiqué. Les Sacremens sont les canaux ordinaires de la justification du pécheur, de sa régénération, de sa réconciliation : or tous ne reçoivent pas les Sacremens.

Ainsi, quoique Jesus-Christ soit mort pour tous les hommes par un excès de miséricorde, cela n'empêche pas qu'un très-grand nombre d'hommes ne périssent dans leurs péchés par un effet de la divine justice. 1. Ceux qui meurent sans être régenerés. 2. Ceux qui ont perdu la grace de leur régeneration, & qui meurent sans l'avoir recouvrée par une sincére pénitence.

D. La satisfaction de Jesus Christ étoit-elle absolument nécessaire ?

R. Oui. Car si un Homme-Dieu n'eût satisfait pour nous, nos péchés n'eussent jamais été effacés. Une personne qui n'eût point été d'une dignité infinie, n'eût pu offrir à Dieu qu'une satisfaction finie, & par conséquent insuffisante pour appaiser la colére de Dieu. Il falloit une satisfaction d'un prix infini, une satisfaction d'un Dieu-Homme pour expier une offense faite à Dieu par les hommes : offense que la majesté de la Personne offensée rendoit infinie. *r*.

p II. Cor. v. 14. 15. I. Tim. ij. 4. & iv. 10. I. Joan. ij. 2.

q Conc. de Trente, Sess. 6. ch. 3. de la justification.

r S. Aug. Serm. 1. *sur le Ps.* 48. n. 8. S. Basile sur le même Ps.

D. Dieu ne pouvoit-il pas pardonner aux hommes ſans exiger d'eux, ou pour eux, aucune ſatisfaction?

R. Nous pouvons croire que Dieu l'eût pu, s'il l'eût voulu; car il eſt le maître. Mais il a mieux aimé prendre la voie que ſa ſageſſe a jugé la plus convenable, pour ſatisfaire à ſa juſtice. Il eſt de l'ordre de cette juſtice ſouveraine, que tous les péchés ſoient punis. Si Dieu nous eût pardonné, ſans exiger aucune ſatisfaction, ſa miſéricorde ſeule eût éclaté; mais la juſtice inſéparable de la miſéricorde n'eût pas été ſatisfaite. La ſatisfaction infinie de Jeſus-Chriſt qui s'étend à tous les péchés & à tous les temps, fait éclater tout à la fois la miſéricorde en nous pardonnant, & la juſtice en la ſatisfaiſant par la mort précieuſe que le Juſte a voulu ſouffrir pour les pécheurs: mort qui eſt plus que ſuffiſante pour expier les péchés de tout le monde. *ſ.*

D. Quand nous diſons que Dieu a ſouffert pour nous, eſt-ce à dire que la Nature divine a ſouffert?

R. Non. C'eſt la Nature humaine unie à la Perſonne du Verbe, qui a ſouffert, & non pas la Nature divine, qui ne pouvoit ni ſouffrir ni mourir. Mais l'union de ces deux Natures en la Perſonne du Verbe, fait qu'on attribue la Mort & la Paſſion à Dieu, & qu'on dit ſimplement: Dieu eſt mort pour nous. *t.*

D. Comment J. C. a-t-il ſatisfait pour nos péchés?

R. En ſouffrant comme homme les tourmens & la mort que nos péchés méritoient, & donnant comme Dieu un prix infini à ſes ſouffrances. *u.*

D. Quels bienfaits Jeſus-Chriſt nous a-t-il procurés par ſa mort?

R. 1. Il nous a lavés de nos péchés. *x.*

2. Il nous a délivrés de l'eſclavage du démon, ſous lequel nous gémiſſions, & des peines de l'enfer que nous avions méritées.

S. Cyr. d'Alex. liv. 2. ſur S. Jean, ch. 1. 29. S. Léon, lett. 24. ou 10. à Flavien, chap. 2. S. Thom. Part. 3. queſt. 1. art. 2. ad 2. &c.

ſ Hebr. x. & I. Joan. ij. 2. S. Grég. liv. 17. des Mor. ſur Job, ch. 18. S. Léon, Serm. 61. ch. 5.

t Phil. ij. 8. Aug. Serm. 213. ou 119. *de temp.* chap. 3. n. 3. S. Léon, *ibid.*

u S. Léon, *ibid.* & lett. 134. ou 97. à l'Emp. Léon, ch. 6. & 8.

x Rom. iij. 25. Coloſſ. j. 14. 20. &c. & ij. 13. &c. Apoc. j. 5.

y Joan. xij. 31. S. Auguſtin, Tr. 52. *ſur S. Jean*, n. 7. & 9.

3. Il nous a ouvert l'entrée du Ciel, qui nous étoit fermée depuis le péché. z.

4. Il nous a donné le modele de toutes les vertus, par la pratique deſquelles nous pouvons arriver au Ciel. *a*.

5. Il nous a mérité toutes les graces qui nous ſont néceſſaires pour pratiquer ces vertus, & pour arriver à la vie éternelle : car ſans lui nous ne pouvons rien faire : & toutes ces graces ſont, comme nous l'avons dit, le fruit de ſa mort. *b*.

D. N'y avoit-il pas dans l'ancienne Loi quelque figure des graces & des miſéricordes que Jeſus-Chriſt nous a procurées par ſa mort ?

R. Oui. 1. Dieu avoit ordonné qu'il y auroit dans toute la Judée, des Villes, qu'on nommoit de Refuge, où ſe retiroient & vivoient en aſyle, & comme en exil, juſqu'à la mort du Grand-Prêtre, ceux qui avoient commis quelque meurtre involontaire. Auſſi-tôt que le Grand-Prêtre étoit mort, ces Réfugiés avoient pleine liberté. Figure excellente de l'état où vivoient les hommes juſtes ſur la terre, avant la mort de Jeſus-Chriſt, le vrai Pontife, dont le Grand-Prêtre de l'ancienne Loi étoit la figure. *c*.

2. L'immolation de l'Agneau Paſchal, du ſang duquel les portes des Hebreux furent teintes, les délivra de la mort, les fit ſortir de l'Egypte, & devint, comme nous l'avons dit *d*, la figure des effets de la mort de Jeſus-Chriſt, le véritable Agneau, qui ôte les péchés du monde. *e*.

Nous parlerons ailleurs du Jubilé des Juifs, qui étoit auſſi une figure des graces que Jeſus-Chriſt nous a faites par ſa mort. *f*.

S. Léon, Serm. 11. *de la Paſſ.* qui eſt le 60. chap. 3.

z Hebr. v. 9. ix. 8. & x. 19.

a S. Aug. liv. *de la véritable Relig.* ch. 16. n. 31. & 32.

b Rom. v. Joan. xv. 4. 5. Col. j. 22.

c Nombres, xxxv. 11. & ſuiv. S. Jerôme, liv. 2. *contre Jovin.* p. 549. édit. de Paris de 1609. in-fol. tom. 1. liv. 1. *contre les Pélag.* p. 844. tom. 1. S. Ambr. liv. *de la Fuite du ſiécle*, chap. 2. n. 13. Théodoret, *queſt.* 50. *ſur les Nomb.*

d Sect. 1. chap. 4. §. 8.

e Joan. j. 29.

f Voyez le titre des Indulg. dans la 3. Part. de cet Ouvr. Sect. 1. chap. v. §. 18. 19. & 20.

D. Outre ces figures, les Prophétes n'avoient-ils pas prédit aussi les graces que Jesus-Christ nous a procurées par sa mort?

R. Oui. On n'a qu'à lire entr'autres le cinquante-troisiéme chapitre d'Isaïe, & le neuviéme chapitre de Daniel ci-devant rapportés. *g.*

§. 20. *Descente de l'Ame de Jesus-Christ aux Enfers. Ouverture de son côté. Sépulture de son Corps.*

D. Qu'entendez-vous quand vous dites que Jesus-Christ est mort?

R. J'entends qu'il est arrivé à Jesus-Christ ce qui arrive à tous les hommes qui meurent. Son Ame s'est séparée de son Corps.

D. La Divinité se sépara-t-elle aussi du Corps ou de l'Ame de Jesus-Christ, après sa mort?

R. Non. La Nature divine a toujours été unie au Corps & à l'Ame de Jesus-Christ; & elle n'a jamais pu en être séparée par la mort. *h.*

D. Où alla l'Ame de Jesus-Christ, quand elle fut séparée de son Corps?

R. Elle descendit aux Enfers, c'est-à-dire, comme dit S. Paul, aux lieux bas de la terre. *i.*

D. Qu'entendez-vous par les Enfers, ou par les lieux bas de la terre, où Jesus-Christ descendit?

R. Ce mot peut avoir plusieurs significations.

1. Selon l'idée la plus commune, on entend par le mot d'Enfer, dans les Livres du nouveau Testament, le lieu où les démons & les réprouvés souffrent les supplices éternels. *k.*

2. On peut entendre quelquefois par ce mot ce que nous appellons Purgatoire. C'est en sens que l'Eglise le prend, quand elle prie Dieu à la Messe des Morts de *délivrer les ames de tous les Fidéles qui sont morts, des peines de l'Enfer & du lac profond.* l.

3. Enfin ce mot signifie les Limbes, c'est-à-dire,

g Voyez le §. 17. de ce ch.

h S. Aug. Tr. 47. *sur S. Jean*, n. 10. & Tr. 78. n. 2. & 3. S. Léon, lett. 134. ou 97. à l'Emp. Léon, ch. 7. Serm. 17. *sur la Pass.* qui est le 66. chap. 1.

i Ephes. iv. 9. & 10.

k Luc, xvj. 22. &c.

l Messe des Morts. *Dominè Jesu Christe, Rex gloriæ, libera animas omnium Fidelium defunctorum de pœnis inferni & de profundo lacu.*

en lieu ſouterrain, où repoſoient, avant la venuë de Jeſus-Chriſt, les Ames des Saints, qui n'avoient rien à expier. C'eſt en ce dernier lieu que l'Ame de Jeſus-Chriſt deſcendit. *m.*

D. Pourquoi l'Ame de Jeſus-Chriſt deſcendit-elle en ce lieu?

R. Pour en retirer les Ames juſtes, & les mener avec lui en triomphe dans le Ciel *n*, dont l'entrée étoit fermée aux hommes, juſqu'à ce que Jeſus-Chriſt l'eût ouverte par ſa mort.

D. Qu'entendez-vous par les ames des Saints, qui avant la mort de Jeſus-Chriſt n'avoient rien à expier?

R. J'entends les ames de ceux à qui Dieu avoit par avance fait miſéricorde, & accordé la remiſſion de leurs péchés, en vuë des mérites de Jeſus-Chriſt; mais qui ne pouvoient jouir pleinement de l'effet de cette miſéricorde juſqu'à ce que Jeſus-Chriſt eût ſatisfait à Dieu ſon Pere pour les péchés des hommes, par l'effuſion de ſon ſang. *o.*

D. Ces bienheureuſes Ames furent-elles les ſeules que Jeſus-Chriſt retira des Enfers?

R. Oui. Car ceux qui étoient condamnés aux peines éternelles, ne pouvoient pas en être délivrés. Pour ce qui eſt des Ames qui ſouffroient des peines temporelles en Purgatoire, nous ne ſçavons ſi Jeſus-Chriſt les en délivra pour-lors entiérement, ſans qu'elles euſſent achevé de ſatisfaire, ou s'il les y laiſſa. Nous ne pourrions parler ſur cela que par conjectures. Ce qui eſt certain, c'eſt que les juſtes furent délivrés. Les impies n'eurent point de part à cette grace.

D. Que fit-on du Corps de J. C. après ſa mort?

m Voyez le Pſ. xv. 10. expliqué par S. Pierre, Act. ij. 31. & par S. Paul, Epheſ. iv. 9. & 10. S. Hilaire *ſur le Pſ.* 138. n. 22. S. Jerôme *ſur le ch.* 4. *de l'Epître aux Epheſ.* S. Aug. lett. 164. ou 99. à Evod. n. 18. S. Grég. *Moral. ſur Job*, liv. 12. ch. 7. & liv. 13. chap. 43. ou 15. S. Fulg. liv. 3. à Traſimond. ch. 30.

n Pſ. lxvij. 7. Zach. ix. 11. Epheſ. iv. 8. 9. & 10. Coloſſ. ij. 15. S. Hilaire & les autres Peres cités ci-deſſus à la note précéd.

o S. Aug. liv. 20. *de la Cité de Dieu*, chap. 15 S. Grégoire, Hom. 22. *ſur les Evang.*

p S. Irenée, liv. 4. chap. 22. ou 39. Tertull. liv. *de l'Ame*, ch. 55. au commenc. S. Grég. le Grand, *Moral. ſur Job*, liv. 13. chap. 15. à la fin.

R. Nous avons vû ci-devant *q* que Jesus-Christ fut attaché à la croix un Vendredi à midi. La solemnité du Sabbat, qui chez les Juifs commençoit le Vendredi au soir au coucher du soleil, fit qu'ils obtinrent de Pilate la permission de rompre les jambes à Jesus-Christ & aux deux voleurs qui avoient été crucifiés avec lui, pour les achever, ne voulant pas que leurs corps demeurassent en croix pendant la solemnité du Sabbat. Ils rompirent donc les jambes aux deux voleurs qui vivoient encore sur la croix ; mais Jesus-Christ étant mort à trois heures après midi, ils ne rompirent point ses jambes : en quoi fut accomplie la chose figurée par la défense que Moyse fit de briser les os de l'Agneau Paschal. *r.*

Mais un Soldat, pour s'assurer de la mort de Jesus-Christ, ou pour l'avancer, s'il n'étoit pas encore expiré, lui perça le côté avec une lance. Il sortit de cette plaie du sang & de l'eau, figure des Sacremens de l'Eglise, qui tirent toute leur force du sang que Jesus-Christ a versé sur la Croix. *ſ.*

D. Pourquoi Jesus-Christ voulut-il que son côté fût percé après sa mort ?

R. Pour assurer toute la terre de la vérité de sa mort, & prouver par-là la vérité de sa Résurrection. *t.*

D. Que fit-on après cela du Corps de Jesus-Christ ?

R. Un homme riche nommé Joseph d'Arimathie, qui n'avoit osé jusqu'alors se déclarer pour Jesus-Christ, quoiqu'il fût son Disciple en secret, s'arma de courage, alla trouver Pilate, & lui demanda le Corps de Jesus-Christ pour l'ensevelir. Il l'obtint ; & aidé en cela par Nicodéme, autre Disciple secret de J. C. il détacha de la Croix ce précieux Corps, l'embauma avec des parfums de grand prix, l'envelopa dans des linges, & le mit dans un sépulcre qu'il avoit taillé dans le roc, & où aucun mort n'avoit été mis. Il roula ensuite une grosse pierre à l'entrée du sépulcre, & se retira.

q §. 16. de ce chap.
r Exode, xij. 46. Joan. xix. 33. 34. 36. & 37. Nomb. ix. 12.
ſ S. Aug. Tr. 120. *sur saint Jean*, n. 2. & 3. *sur le Ps.* 103. Serm. 4. n. 6.
t Voyez les Interprétes des Evangiles.

Pilate permit aux Juifs de faire sceller l'ouverture de ce sépulcre, & d'y mettre des gardes, pour empêcher que ses Disciples ne vinssent l'enlever.

Ce fut par ordre de la divine Providence que les Disciples de Jesus-Christ embaumerent son Corps sacré, & que ses ennemis scellerent le saint sépulcre, & y mirent des gardes. Tout cela servit à rendre plus authentique la vérité de la Résurrection de Jesus-Christ, & à donner à l'Eglise des armes invincibles pour fermer la bouche aux calomnies de ses ennemis.

§. 21. *Résurrection de Jesus-Christ; ses apparitions & sa vie jusqu'à son Ascension.*

D. Jesus-Christ est-il ressuscité ?

R. Oui. Il ressuscita le troisiéme jour après sa mort, comme il l'avoit prédit, & comme les Prophétes l'avoient annoncé long-temps auparavant. Il étoit mort le Vendredi, & il ressuscita le Dimanche suivant. *n.*

D. Qu'entendez-vous quand vous dites que Jesus-Christ est ressuscité ?

R. J'entends que son ame s'est réunie à son Corps dont elle étoit séparée par la mort, & qu'il est sorti glorieux & immortel du tombeau.

D. Quelles sont les Prophéties qui ont prédit la Résurrection de Jesus-Christ ?

R. Cette vérité a été figurée avant la venuë de Jesus-Christ par la prospérité de Job, après ses souffrances; par la vie d'Isaac, après que son pere Abraham l'eut mis sur le bucher pour le sacrifier; par l'état glorieux de Joseph, après sa prison; & plus clairement encore, selon l'explication de Jesus-Christ même, par la délivrance étonnante de Jonas, qui pour appaiser la tempête fut jetté dans la mer, englouti par un poisson monstrueux, demeura trois jours enfermé dans le corps de ce monstre marin, & en sortit plein de vie, pour annoncer les Jugemens de Dieu aux Gentils. *x.*

Outre ces figures, qui étoient des Prophéties vivantes, la Résurrection de Jesus-Christ a été prédite par lui-même plusieurs fois avant sa mort, & l'avoit été

n Matth. xvj. 21. xvij. 21. xxviij. 5. 6. & 7.

x Jonas, ij. 1. & 11. Matth. xij. 40.

long-temps avant sa venuë par divers Prophétes. Il seroit trop long de transcrire ici toutes ces Prophéties. En voici quelques-unes.

David dit, en parlant du Messie, ces paroles qui ne peuvent convenir qu'à Jesus-Christ comme S. Pierre & S. Paul l'ont fait voir aux Juifs.

Vous ne laisserez pas mon ame dans les Enfers, vous ne souffrirez pas que votre Saint éprouve jamais la corruption dans sa chair y.

Voici les paroles de saint Pierre en ce passage, en conséquence desquelles trois mille Juifs furent convertis & reçurent le Baptême.

Mes freres, qu'il me soit permis de vous dire hardiment du Patriarche David, qu'il est mort, qu'il a été enseveli, & que son sépulchre se voit parmi nous jusqu'à ce jour. Mais comme il étoit Prophéte, & qu'il sçavoit que Dieu lui avoit promis avec serment qu'il feroit naître de son sang un Fils, qui seroit assis sur son thrône; dans cette connoissance qu'il avoit de l'avenir, il a parlé de la Résurrection du Christ, en disant que son ame n'a point été laissée dans l'Enfer, & que sa chair n'a point éprouvé la corruption. C'est ce Jesus que Dieu a ressuscité, & nous sommes les témoins de sa Résurrection. z.

Saint Paul dit à peu-près la même chose sur cette Prophétie de David aux Juifs assemblés dans la Synagogue d'Antioche de Pisidie. *a*.

David dit encore parlant au nom du Messie: *Je me suis endormi* du sommeil de la mort, *& je suis ressuscité, parce que Dieu a toujours été avec moi. b.* Et ailleurs: *Vous me retirerez des portes de la mort, afin que j'annonce vos louanges à la fille de Sion. c.*

Et faisant réflexion sur les Prophéties les plus précises touchant la Passion de Jesus-Christ, que nous avons rapportées ci-dessus *d*, il a été facile de remarquer plusieurs articles qui concernent sa Résurrection. Nous ne les répetons pas.

y Ps. xv. 10.
z Act. ij. 22. & suiv.
a Act. xiij. 19. & suiv.
b Ps. iij. 6.
c Ps. ix. 25. Ps. xl. 11. Osée, vj. 3. Isaïe, liij. 10. 11. 12. & suiv. Zach. vj. 12. 13.
d §. 17. de ce chap.

D. Comment Jesus-Christ sortit-il du tombeau, puisque la pierre qui le fermoit étoit scellée ?

R. Aucun obstacle ne pouvoit empêcher la Résurrection de ce Corps glorieux & divin. Quand il fut sorti du tombeau, un Ange descendit du Ciel, excita un grand tremblement de terre, ôta la pierre du sépulchre; & par son éclat joint à ces merveilles, il jetta une telle épouvante parmi les Gardes, qu'ils tomberent par terre comme morts. *e.*

D. A quelle heure Jesus-Christ ressuscita-t-il ?

R. On ne sçait pas l'heure précise. Tout ce qu'on sçait, est que ce fut de grand matin. *f.*

D. Est-ce par le témoignage des Gardes qu'on a sçu que Jesus-Christ étoit ressuscité ?

R. Les Gardes en donnerent avis aux Prêtres, lesquels au lieu de reconnoître le Messie à ce prodige si éclatant, demeurerent endurcis & aveuglés par une juste punition de Dieu, & corrompirent les Gardes à force d'argent, pour leur faire dire que la nuit, pendant qu'ils dormoient, les Disciples de J. C. étoient venus enlever le Corps de leur Maître; comme si la déposition de témoins endormis étoit recevable. *g.*

D. Comment donc avons-nous sçu que Jesus-Christ est ressuscité ?

R. Par le témoignage incontestable de ceux à qui il s'est fait voir diverses fois après sa Résurrection, qui ont touché ses plaies, bu & mangé avec lui, & scellé ce témoignage de leur sang. *h.*

D. A qui Jesus-Christ s'est-il fait voir après sa Résurrection ?

R. 1. Sainte Magdeleine fut la premiére que l'Evangile nous apprend avoir été honorée d'une apparition de Jesus-Christ après sa Résurrection : ce fut pour récompenser la foi, la charité, l'ardeur & sa persévérance avec laquelle elle étoit allée le chercher à son sépulchre; & pour nous marquer la conso-

e Matth. xxviiij. 2. & suiv.

f Luc, xxiv. 1. 2. & 3. Joan. xx. 1.

g Matth. xxviij. 11. & suiv. Tertull. Apol. chap. 21. vers la fin. S. Justin, Dial. contre Tryphon, pag. 335. édit. de Paris in fol. de l'an 1615. S. Aug. sur le Ps. 61. n. 15.

h Act. x. 38. & suiv.

lation que les ames affligées par les vuës de la Foi doivent attendre de Jesus-Christ. *i.*

2. Il apparut ensuite en commun aux saintes femmes, qui étoient allées au sépulcre pour embaumer son corps; & il leur ordonna d'aller porter aux Apôtres qu'il nomma ses freres, la nouvelle de sa Résurrection. Elles obéirent; mais les Apôtres traiterent cette nouvelle de rêverie. *k.*

3. Il apparut à saint Pierre chef des Apôtres. *l.* Il voulut lui donner cette marque de distinction comme au Chef du Collége Apostolique & de toute l'Eglise. Il voulut aussi le consoler de la douleur extrême qu'il ressentoit de sa chute.

4. Il se fit connoître aux deux Disciples qui alloient à Emmaüs. *m.*

5. A ses onze Apôtres, dans le lieu où ils s'étoient assemblés, quoique les portes en fussent fermées: il leur reprocha leur incrédulité, leur fit voir les plaies de ses mains, de ses pieds, & de son côté: pour achever de les convaincre de sa Résurrection, (car ils ne pouvoient revenir de leur étonnement, ni croire à leurs propres yeux,) il mangea en leur présence du poisson & du miel, & leur en fit manger. C'est alors qu'il souffla sur eux, & qu'il leur dit: *Recevez le Saint-Esprit. Les péchés seront remis à ceux à qui vous les remettrez, & ils seront retenus à ceux à qui vous les retiendrez.* Toutes ces apparitions arriverent le jour même de la Résurrection de Jesus-Christ. *n.*

6. Comme saint Thomas n'étoit point alors avec les autres Apôtres, il persista dans son incrédulité sur la Résurrection, & dit qu'il ne la croiroit pas, s'il ne touchoit lui-même les plaies de son Maître. Huit jours après, Jesus-Christ vint de nouveau au lieu où saint Thomas étoit avec tous les autres Apôtres, & il fit toucher ses plaies à saint Thomas. Il crut, &

i S. August. liv. 3. *de la Concorde des Evang.* n. 63. & suiv. S. Grég. Hom. 25. *sur les Evang.* au commenc. Matth. xxviij. Marc, xvj. 9. & suiv. Joan. xx. 1. 2. 11. & suiv.

k Matthieu, xxviij. 9. Luc, xxiv. 11.

l I. Cor. xv. 5.

m Luc, xxiv. 13. & suivans. Marc, xvj. 12. & 13.

n Marc, xvj. 14. & suivans. Luc, xxiv. 36. & suiv. Joan. xx. 19. & suiv.

s'écria dans un transport d'admiration & d'adoration : *Mon Seigneur & mon Dieu. o.*

7. Jesus-Christ apparut une autre fois en Galilée, sur le bord du lac de Tiberiade, à Pierre, à Jacques, à Jean, à Thomas, à Nathanaël, & à deux autres Disciples, un jour qu'ils étoient occupés à la pêche. Jesus-Christ leur fit faire une pêche miraculeuse, & mangea avec eux. Après ce repas il voulut que saint Pierre réparât par un triple témoignage de son amour, qu'il exigea de lui, la faute qu'il avoit commise, en le reniant trois fois. Il lui confia ensuite le gouvernement de son Eglise ; il prédit le genre de martyre qu'il souffriroit, & ne voulut pas satisfaire sa curiosité, par rapport à la mort de S. Jean l'Evangéliste. *p.*

8. Jesus-Christ ayant fait assembler sur une montagne de Galilée ses Apôtres & ses Disciples, ils s'y trouverent au nombre de plus de cinq cents ; & il se fit voir à eux, comme il le leur avoit fait promettre de sa part par les Anges & par les saintes Femmes, le jour même de sa Résurrection. *q.*

9. Il apparut à saint Jacques, qui fut établi premier Evêque de Jerusalem. *r.*

10. Et pour la derniére fois à ses Apôtres, immédiatement avant que de monter au Ciel. Nous parlerons ci-après de cette derniére apparition. *s.*

L'Ecriture sainte ne parle que de ces dix apparitions de Jesus-Christ. Mais elle dit en général, que pendant les quarante jours qu'il demeura sur la terre, il se fit voir souvent à eux, pour les instruire & pour leur parler du Royaume de Dieu. Ainsi il y a lieu de croire qu'il leur est encore apparu plusieurs autres fois, quoique ces apparitions ne soient point écrites. *t.*

D. Jesus-Christ ne se fit-il pas voir à la sainte Vierge sa mere, aussi-tôt après sa Résurrection ?

R. Il y a tout lieu de le croire : de grandes raisons de convenance autorisent ce sentiment. Mais l'Ecriture-Sainte n'en parle pas ; soit pour faire comprendre

o Joan. xx. 24. & suiv.
p Joan. xxj.
q Matth. xxviij. 16. & suiv I. Cor. xv. 6.
r I. Cor. xv. 7.
s §. 22. de ce même chap.
t Act. j. 3. & suiv.

la profonde humilité de Marie, qui a toujours voulu, autant qu'il a été possible, que les graces qu'elle recevoit, demeurassent cachées; soit pour relever la grandeur de sa foi & de son espérance, qui pouvoient se passer de ces consolations.

D. Jesus-Christ ne se fit-il pas voir aussi après sa Résurrection au peuple Juif, ou aux Gentils, qui avoient eu part à sa mort?

R. Non. Il ne se fit voir qu'aux témoins que Dieu avoit choisis, dit saint Pierre. *u*. Il ne voulut pas se montrer aux impies, parce qu'ils étoient indignes de cette faveur; & Dieu vouloit nous conserver le mérite de notre foi, afin qu'elle fût plus digne de récompense, dit Tertullien *x*; car cette foi n'auroit aucun mérite, si la Résurrection de Jesus-Christ eût été crue de tous les hommes sans distinction, & sans aucune contradiction.

D. Doit-on compter avec une entiére certitude sur le témoignage de ceux qui ont publié que Jesus-Christ étoit ressuscité?

R. Il est impossible qu'ils ayent été trompés, ni trompeurs: car 1. ils étoient au nombre de plus de cinq cents; & parmi ces cinq cents témoins oculaires, nul ne s'est démenti, & presque tous ont souffert la mort pour rendre témoignage à la vérité de ce fait. Trouveroit-on beaucoup de gens qui sans être soutenus par la force de la Religion, voulussent mourir, même pour une vérité qu'ils connoîtroient? Mais y a-t-il quelque exemple qu'un grand nombre d'hommes ayent donné leur vie, pour assurer contre leur conscience un fait faux?

2. Ceux qui avoient vû Jesus-Christ ressuscité, & qui le témoignoient hautement, étoient gens simples & timides, incapables par conséquent de former de leur chef un projet si surprenant & si périlleux. Il n'y avoit que la force de la vérité, qui pût leur faire publier un fait qui devoit paroître si incroyable; qui devoit être combatu par tant de gens habiles, malins, puissans; qui devoit enfin leur attirer tant de persécutions.

u Act. x. 40. & suiv.

x *Ne impii errore liberarentur, & ut fides non mediocri premio destinata, difficultate constaret*, dit Tertullien, Apolog. ch. 21. vers la fin.

3. En rendant témoignage à cette vérité fondamentale de notre Religion, ils produisoient les livres des Prophétes qui l'avoient prédite *y*: ils la soutenoient par de grands miracles *z*, qui persuadoient une infinité de monde, malgré les risques terribles où l'on s'exposoit en embrassant cette croyance. Et ces miracles se faisoient à la vuë des plus grands ennemis de Jesus-Christ, qui n'osoient contester la vérité des faits, quoiqu'ils tâchassent d'en éluder la force, en les attribuant à la Magie, comme si le démon eût pu être d'intelligence pour détruire son propre empire. Les Apôtres lâches & incrédules pendant la vie de Jesus-Christ, lorsque sa présence, ses instructions, son autorité, ses miracles leur pouvoient donner tant de force, sont inébranlables, & pleins de foi dans un temps où Jesus-Christ ne pouvant les soutenir; s'il ne fût ressuscité, il étoit de leur intérêt de reconnoître leur trop grande crédulité, au moins après sa mort, s'il en avoit abusé pendant sa vie.

4. Les Apôtres prêchant la Résurrection, avançoient que conformément aux anciennes Prophéties, Jesus-Christ ressuscité alloit convertir tous les peuples de la terre, & leur faire connoître & servir le vrai Dieu. *a*. Ils faisoient ces étonnantes avances dans le temps que toute la terre étoit idolâtre, & qu'il n'y avoit nulle apparence humaine de succès. Ils ajoutoient que l'heure étoit venue, que les Juifs alloient être reprouvés de Dieu, dispersés par toute la terre, & qu'ils ne se convertiroient qu'à la fin du monde. *b*. La Ville & le Temple de Jérusalem subsistoient encore quand ils faisoient ces prédictions, sans que cette révolution étrange parut avoir aucun fondement. L'événement a justifié la vérité de toutes ces Prophéties. Les Gentils commencérent dès-lors à connoître le vrai Dieu; ils sont entrés en foule dans l'Eglise. Les Juifs ont été réprouvés & dispersés par toute la terre: ils sont aujourd'hui dans cet état de désolation.

Il faut avoir l'esprit bien foible, pour ne pas sentir

y Actes, ij. 24. & suiv. xiij. 35. &c.
z Marc, xvj. 17. & suiv. &c.
a Rom. xv. 9. & suiv.
b Rom. xj. 13. & suiv.

la force invincible de toutes ces preuves ; & le cœur bien endurci, pour ne s'y pas rendre quand on la sent.

D. Pourquoi avez-vous dit que la Résurrection du Sauveur est la vérité fondamentale de notre Religion ?

R. Parce que si Jesus-Christ est ressuscité, les témoins qui ont annoncé sa Résurrection, doivent être écoutés, être crus : ce qu'ils ont écrit par rapport à tout le reste, doit être cru : les Prophétes qui ont prédit sa Résurrection, sont divinement inspirés, & doivent être crus de même dans les autres choses qu'ils ont écrites. Or quand la divinité des Livres saints, & l'autorité des Apôtres est reconnue, la vérité de la Religion Chrétienne peut-elle souffrir quelque difficulté ? Peut-on, sans renoncer au bon sens, ne s'y pas soumettre ?

D. Pourquoi Jesus-Christ après sa Résurrection ne vivoit-il pas avec ses Apôtres comme auparavant ? Pourquoi se contentoit-il de leur apparoître de temps en temps ?

R. 1. Pour se cacher aux Juifs & aux impies, par les raisons connues de sa sagesse éternelle, que nous avons touchées ci-dessus.

2. Pour faire remarquer la différence qu'il y avoit entre sa vie mortelle & sa vie glorieuse.

3. Pour signifier le grand mystére dont parle saint Paul, que la Résurrection de J. C. est le modele de notre résurrection spirituelle ; & que la vie de Jesus-Christ ressuscité dans sa chair doit être le modele de la vie d'un Chrétien ressuscité dans l'esprit. *c.*

Explication de cette troisiéme raison.

Ressusciter spirituellement, c'est quitter le péché, pour mener une vie nouvelle. Saint Paul dit que, comme Jesus-Christ ressuscité ne meurt plus, un Chrétien ressuscité spirituellement ne doit plus aussi retomber dans la mort du péché : qu'à l'exemple de Jesus-Christ, il ne doit plus avoir de goût, de sentiment pour les choses de la terre, mais seulement pour les choses du Ciel. Nous pouvons ajouter, en suivant la pensée de saint Paul, que comme Jesus ressuscité ne vit plus parmi les hommes mortels, & qu'il s'est contenté, pendant le temps qui a précédé son Ascen-

c I. Cor. xv. 3. & suiv.

ſion, de ſe montrer à eux par intervalles, pour leur prouver ſa Réſurrection, & les inſtruire des choſes de Dieu; il faut auſſi qu'un Chrétien reſſuſcité ſpirituellement employe le reſte de ſa vie, figuré par le court ſéjour que Jeſus-Chriſt fit ſur la terre après ſa Réſurrection; qu'il employe, dis-je, ce peu de jours à s'occuper de Dieu, & du Royaume de Dieu; qu'il ne ſe plaiſe point dans le commerce des hommes du monde; qu'il ne ſe trouve avec eux que par néceſſité ou par charité, & pour obéir à l'ordre de Dieu. *d.*

§. 22. *Aſcenſion de Jeſus-Chriſt. Idée générale de ſes qualités dans le Ciel.*

D. Combien de temps Jeſus-Chriſt demeura-t-il ſur terre après ſa Réſurrection?

R. Nous avons déja dit qu'il y demeura quarante jours. *e.*

D. Pourquoi voulut-il demeurer ſur la terre pendant ces quarante jours?

R. Parce qu'il voulut prouver aux hommes la vérité de ſa Réſurrection; raſſurer ſes Apôtres du trouble où ſa Paſſion les avoit jettés; guérir leur incrédulité, & leur donner toutes les inſtructions dont ils avoient beſoin, pour aller travailler à la converſion des hommes répandus par toute la terre. *f.*

D. Que fit-il le quarantiéme jour?

R. Tous les Apôtres étant aſſemblés dans la Ville de Jéruſalem, Jeſus-Chriſt leur apparut, & leur dit » qu'il avoit reçu tout pouvoir dans le Ciel & ſur la » terre; qu'il leur ordonnoit d'aller par tout le monde » inſtruire & baptiſer les hommes, au nom du Pere, » & du Fils, & du S. Eſprit. « Il leur promit le don des miracles, non-ſeulement pour eux, mais auſſi pour ceux qui croiroient à leur parole. Il les aſſura de ſon aſſiſtance juſqu'à la fin du monde. *Je ſuis avec vous*, leur dit-il, *tous les jours juſqu'à la conſommation des ſiécles.* Promeſſe ſolemnelle que Dieu fit dès-lors à ſon

d Rom. vj. 4. & ſuiv. Coloſſ. iij. 1. & ſuiv. S.Th. 3. Part. queſt. 55. art. 3. *in corp.* Voyez ce que nous diſons en la 2. Part. de cet Ouvr. *ſur la Fête de Pâque*, §. 12. Sect. 4. chap. 1.

e §. 21. de ce même chap.

f S. Léon, Serm. 71. qui eſt le 1. ſur l'Aſcenſion de Jeſus-Chriſt, chap. 1.

Eglise de ne l'abandonner jamais. Il leur ouvrit les yeux de l'esprit, pour leur faire entendre le sens des Ecritures. Il leur promit de leur envoyer bientôt le Saint-Esprit, & leur ordonna de demeurer dans la ville de Jérusalem, jusqu'à ce qu'ils fussent revêtus de la force d'en-haut.

Après cela Jesus-Christ conduisit ses Disciples à Béthanie, proche la ville de Jérusalem, & de-là sur la montagne des Oliviers. Quand ils y furent arrivés, il leur donna sa bénédiction; & pendant qu'il la donnoit, il s'éleva dans le Ciel, & entra dans une nuée, qui le cacha aux yeux de ses Disciples.

Ils le suivirent des yeux autant qu'ils le purent; & comme ils continuoient à regarder le Ciel, deux Anges leur apparurent sous une forme humaine, habillés de blanc, & leur dirent que Jesus-Christ, qu'ils venoient de voir monter au Ciel, en reviendroit un jour de la même maniére. *g.*

D. Jesus-Christ n'est-il plus sur la terre?

R. Il n'y est plus d'une maniére visible, mais il y est encore en deux maniéres invisiblement. 1. Par sa présence réelle & corporelle au très-saint Sacrement de l'Autel. *h.*

2. Il y est d'une maniére spirituelle, par sa grace & par sa protection sur son Eglise, & sur chaque fidéle. *i.*

D. Comment Jesus-Christ est-il dans le Ciel?

R. Il y est assis à la droite de Dieu son Pere. *k.*

D. Dieu a-t-il une main droite?

R. Non. Car Dieu n'a point de corps: mais le Saint-Esprit se sert de cette expression figurée, pour nous faire comprendre que Jesus-Christ, comme Dieu, est dans le Ciel égal en puissance à Dieu son Pere; & que comme homme il y est élevé, par la grandeur de sa gloire & de sa puissance, au dessus de toutes les créatures. *l.*

g Marc, xvj. 14. & suivans. Luc, xxiv. 45. & suiv. Act. j. 1. & suiv.

h Voyez en la 3. Part. de cet Ouvr. Sect. 1. chap. 4. §. 4.

i Matth. xxviij. 20.

k Ps. cix. 1. Rom. xiij. 34. Coloss. iij. 1. Hebr. j. 3. 13. I. Petr. iij. 22. &c.

l Ephes. j. 19. 20. 21. 22. 23. Voyez Estius & Corn. *à Lapide*, sur cet endroit de saint Paul.

D. Pourquoi dit-on que Jesus-Christ est dans le Ciel assis ?

R. Pour faire comprendre qu'il y est. 1. Comme dans le lieu de son repos éternel après ses travaux ; 2. Comme dans le thrône de son Empire. *m.*

D. L'Ascension de Jesus-Christ dans le Ciel a-t-elle été avantageuse aux hommes ?

R. On doit la regarder, 1. Comme le jour du triomphe de la nature humaine, 2. Comme le fondement solide de notre espérance. 3. On peut la regarder, en un sens, comme la consommation du sacrifice de Jesus-Christ. (Mais pour bien entendre cette troisiéme réflexion, qui est de S. Paul en son Epître aux Hebreux, il faut expliquer plusieurs choses, qui regardent le sacrifice en général & les anciens sacrifices.) Nous en parlerons dans la troisiéme Partie de cet Ouvrage : & on y trouvera l'explication de cette troisiéme réfléxion. Ainsi nous ne nous y arrêtons point ici. *n.*

D. Pourquoi dites-vous que l'Ascension de Jesus-Christ a été le jour du triomphe de la Nature humaine?

R. Parce que c'est en ce jour que notre nature, à laquelle Jesus-Christ s'étoit uni, a été mise en possession de la gloire éternelle, pour laquelle elle avoit été créée ; & Jesus-Christ montant au Ciel y mena avec lui tous les Saints qu'il avoit délivrés des Enfers, quand son ame en sortit, & qui probablement avoient toujours été avec lui sur la terre depuis ce temps-là. *o.*

D. Pourquoi dites-vous que l'Ascension de Jesus-Christ est le fondement solide de notre espérance ?

R. Parce que Jesus-Christ est entré dans le Ciel, comme dit saint Paul, pour nous servir de précurseur, & pour présenter sans cesse à Dieu son Pere le sang qu'il a versé pour nous. *p.*

D. Le triomphe de l'Ascension avoit-il été prédit par les Prophétes ?

R. Oui. Voici ce que David avoit prédit sur cela.

m Ibid.

n Voyez la 3. Partie, Sect. 2. ch. 7. §. 4. 6. & §. 22. n. 12.

o Ephes. iv. 8. & suiv. saint Léon, Serm. 71. qui est le 1. de l'Ascension, chap. 4.

p Hebr. vj. 20. ix. 24. saint Léon, Serm. 1. sur l'Ascension, qui est le 71. chap. 4.

Ouvrez vos portes principales ; que les portes éternelles s'ouvrent, & le Roi de gloire entrera. q.

Elevez-vous, ô Dieu, au dessus des Cieux ; & que votre gloire éclate sur toute la terre. r.

Le Seigneur en montant en haut, a mené avec lui en triomphe un grand nombre de captifs. ſ.

Il y a dans les Pseaumes, & ailleurs dans l'Ecriture, un grand nombre de Prophéties sur l'Ascension de Jesus-Christ. Nous nous contentons d'en ajoûter une célébre du Prophéte Zacharie, qui dit : *Le Seigneur sortira, & il combattra contre les nations... Et en ces jours-là ses pieds demeureront sur le mont des Olives, qui est auprès de Jérusalem.* t.

Pour l'intelligence de cette Prophétie, qui paroît d'abord n'avoir aucun rapport à l'Ascension de Jesus-Christ, il faut sçavoir ce qui est rapporté par S. Augustin, par S. Sulpice Severe, par S. Paulin, & par plusieurs Auteurs anciens, dignes de foi ; que quand Jesus-Christ monta au Ciel, les vestiges de ses pieds sacrés demeurerent tellement imprimés à l'endroit du mont des Olives d'où Jesus-Christ s'éleva en haut, qu'ils n'ont pu jamais être effacés. Voici ce que dit sur cela saint Sulpice Severe. *u.*

Helene, mere de Constantin, fit bâtir une Eglise à l'endroit de l'Ascension de Jesus-Christ. Chose étonnante ! on ne put jamais mettre de pavé sur le sol où les pieds de Jesus-Christ étoient arrêtés quand il s'éleva au Ciel : la terre rejetta toujours tout ce qu'on voulut mettre pour couvrir ces sacrés vestiges, & le marbre étoit repoussé avec impétuosité contre le visage de ceux qui vouloient continuer en cet endroit le pavé de l'Eglise. Bien plus, ce monument de l'impression des vestiges de J. C. est si subsistant, qu'on le voit encore ; & quoique la piété des Fidéles enleve tous les jours cette terre précieuse, il ne s'est fait jamais aucun creux en cet endroit ; mais les vestiges des pieds du Sauveur demeurent encore en leur entier, & sont visibles à tous ceux qui vont visiter ce saint lieu.

q Ps. xxiij. 7. & 9.
r Ps. lvj. 6. & 12.
ſ Ps. lxvij. 19. S. Aug. *sur le Ps.* 23. n. 7. & 9. *sur le Ps.* 56. n. 13. *sur le Ps.* 67. n. 26.
t Zachar. xiv. 3. 4.
u Histoire sacrée, liv. 2.

Ce miracle ſubſiſte encore aujourd'hui, au rapport de tous ceux qui ont fait le voyage de la Terre-Sainte.

D. Y a-t-il dans l'ancien Teſtament quelque Prophétie qui parle de la ſeſſion de Jeſus-Chriſt à la droite de ſon Pere ?

R. Il y en a de très-formelles. Voici ce qui eſt dit au Pſeaume 15. que ſaint Pierre & ſaint Paul appliquent à Jeſus-Chriſt : *Vous ne ſouffrirez pas que votre Saint éprouve à jamais la corruption ; & aſſis à votre droite, je ſerai dans une joie éternelle.*

Et le Pſeaume 109. dont Jeſus-Chriſt ſe fait à lui-même l'application *x*, & que les Juifs ont toujours entendu du Meſſie, commence ainſi : *Le Seigneur a dit à mon Seigneur : Soyez aſſis à ma droite, juſqu'à ce que je réduiſe vos ennemis à vous ſervir de marche pied.*

D. L'Aſcenſion de Jeſus-Chriſt avoit-elle été figurée dans l'ancienne Loi ?

R. Oui. Elle étoit figurée principalement, 1. Par l'action du Grand-Prêtre, qui entroit une fois chaque année dans le Saint des Saints, portant en ſa main le ſang des victimes immolées. C'eſt ſaint Paul qui nous a découvert ce myſtére. *y*.

2. Le raviſſement d'Elie, qui doit revenir un jour ſur la terre, eſt auſſi une figure aſſez claire de l'Aſcenſion de Jeſus-Chriſt.

3. On trouve encore une figure de l'Aſcenſion dans les anciens Sacrifices dont la fumée s'élevoit en haut, pour être reçue du Seigneur en odeur de ſuavité, ſelon l'expreſſion de l'Ecriture. Car cette fumée ne pouvoit être agréable à Dieu, qu'autant qu'elle repréſentoit Jeſus-Chriſt qui ſorti glorieux & immortel du tombeau, devoit s'élever le jour de ſon Aſcenſion, pour aller offrir à Dieu ſon Pere dans le Ciel le ſang verſé pour nous ſur la Croix. C'eſt ce que nous expliquerons ailleurs plus au long. *z*.

D. Quelle doit être notre diſpoſition à l'égard de Jeſus-Chriſt aſſis à la droite de Dieu ſon Pere ?

R. 1. Nous devons lui être toujours ſoumis, l'adorer

x Matthieu, xxij. 41. 41. & ſuivans.
y Hebr. ix. 7. & ſuiv.
z Partie 3. Sect. 2. chap. 7. §. 6. & §. 22. 11. 12.

l'aimer, le remercier de ſes bienfaits, & être ſenſibles à tous ſes interêts, ſoupirer après lui, nous unir à lui de tout notre cœur.

2. *Puiſque nous avons un Pontife qui a pénétré les Cieux, Jeſus-Chriſt Fils de Dieu, approchons-nous avec confiance du Thrône de ſa grace pour obtenir miſéricorde, & pour recevoir tous les ſecours qui nous ſont néceſſaires.* Ce ſont les paroles de S. Paul. *a.*

3. Nous devons conſidérer & approfondir, autant qu'il dépend de nous, les qualités excellentes dont il jouit à la droite de ſon Pere.

D. Quelles ſont ces qualités ?

R. Pour les expliquer avec ordre, il faut conſiderer Jeſus-Chriſt ſelon trois rapports.

1. Ce qu'il eſt par rapport à Dieu ſon Pere. 2. Ce qu'il eſt par rapport aux créatures en général. 3. Ce qu'il eſt par rapport aux hommes en particulier.

D. Qu'eſt-ce que Jeſus-Chriſt eſt par rapport à Dieu ſon Pere ?

R. Il eſt ſon image, la figure de ſa ſubſtance, & la ſplendeur de ſa gloire. Il eſt ſa parole éternelle. Il eſt la vertu & la ſageſſe de Dieu.

D. Qu'eſt-ce que Jeſus-Chriſt eſt par rapport à toutes les créatures ?

R. Il eſt appellé le Premier-né avant toutes les créatures. Toutes choſes ont été créées par lui & pour lui. Toutes choſes ſubſiſtent en lui. Il ſoûtient tout par ſa parole toute-puiſſante. Il eſt le Reſtaurateur de toutes les créatures, & Dieu l'a établi l'héritier de toutes choſes. Il eſt le Principe & la Fin de toutes choſes, le Premier & le Dernier, l'*Alpha* & l'*Omega*, le Saint & le Juſte par excellence.

D. Qu'eſt-ce que Jeſus-Chriſt eſt par rapport aux hommes ?

R. Il eſt notre Médiateur, notre Rédempteur, notre Avocat, notre Prêtre, notre Pontife, notre Victime, notre Temple, notre Autel, notre Pere, notre Chef, notre Frere, notre Lumiére, notre Maître, notre Docteur, notre Prophéte, notre Apôtre par excellence : il eſt l'Ange du nouveau Teſtament ; il eſt la Voie par où nous devons marcher, la Porte

a Hebr. iv. 14. 16.

où nous devons entrer, la Pierre angulaire, & le Fondement sur lequel nous sommes établis, l'Arbre dont nous sommes les branches, la Vérité que nous devons suivre. Il est notre Vie, notre Pain, notre Pasteur, notre Epoux, notre Médecin, notre Roi, notre Juge, notre Signe. Il est l'Auteur & le Consommateur de notre foi : enfin il doit être un jour notre Gloire & notre Félicité dans le Ciel. Mais pour parvenir à ce bonheur, il faut que nous ayons suivi Jesus-Christ comme notre modele sur la terre.

D. Est-ce une chose importante que de connoître & d'approfondir toutes ces qualités de Jesus-Christ ?

R. C'est l'étude la plus importante que nous puissions faire. Saint Paul dit que nous devons mépriser toutes les autres connoissances en comparaison de celle-là. *b.*

§. 23. *Explication des qualités de Jesus-Christ par rapport à son Pere, & par rapport aux créatures en général.*

D. Pourquoi dites-vous que Jesus-Christ est l'image de Dieu son Pere ?

R. C'est saint Paul qui le dit, pour nous faire comprendre que Jesus-Christ, entant que Dieu, a une parfaite ressemblance avec Dieu son Pere, puisqu'il est le Fils de Dieu par nature, Dieu comme son Pere. *c.*

D. Pourquoi dites-vous que Jesus-Christ est la figure de la substance de Dieu son Pere ?

R. Saint Paul le dit, pour nous faire entendre que Jesus-Christ, comme le Verbe de Dieu, n'est pas une image superficielle & passagere de la substance de Dieu son Pere, mais qu'il est un caractere toujours subsistant & une expression vive de sa nature ; parce que le Pere & le Fils ne sont qu'un seul & même Dieu. *d.*

D. Pourquoi dites-vous que Jesus-Christ est la splendeur de la gloire de son Pere ?

b Philipp. iij. 8. & suiv.
c II. Cor. iv. 4. Coloss. j. 15.
d Hebr. j. 3. S. Chrysost. sur cet endroit, Homél. 2. au commenc. S. Basile, lettre 43. à S. Grégoire de Nysse, p. 809. de l'édition de Paris de l'an 1618. &c.

R. Saint Paul le dit, pour nous faire comprendre que Jesus-Christ, comme le Verbe de Dieu, est une émanation de la lumiére & de la gloire de son Pere, comme la lumiére est un écoulement du soleil : ensorte que la gloire & l'éclat de Dieu le Fils exprime & représente parfaitement la gloire & l'éclat de Dieu le Pere ; parce que la nature qui produit cette gloire & cet éclat, & que le Pere communique à son Fils, est la même dans l'une & dans l'autre Personne. *e.*

D. Pourquoi dites-vous que Jesus-Christ est la parole éternelle de Dieu le Pere ?

R. Saint Jean & saint Paul le disent après le Prophéte Isaïe, pour nous faire comprendre que le Fils de Dieu est l'expression intérieure de la pensée & de la connoissance de Dieu son Pere. Notre parole extérieure n'est autre chose que l'expression extérieure de nos connoissances & de nos pensés ; & on appelle parole intérieure ces mêmes pensées, quand elles ne sont point produites au dehors. *f.*

D. Pourquoi dites-vous que Jesus-Christ est la vertu & la sagesse de Dieu ?

R. Saint Paul le dit, pour nous faire comprendre, non-seulement que Jesus-Christ, comme le Verbe de Dieu, est la Sagesse éternelle, & la vertu de Dieu toujours subsistante ; mais aussi que c'est par J.C. Homme-Dieu, que la toute-puissance & la sagesse de Dieu ont été particuliérement manifestées aux créatures. *g.*

D. Pourquoi dites-vous que Jesus-Christ est le premier-né avant toutes les créatures ?

R. Saint Paul le dit, pour faire comprendre que le Fils de Dieu subsistoit avant qu'aucune créature subsistât. En effet, le Verbe éternel est engendré par le Pere de toute éternité, comme nous l'avons déja dit. *h.* Il est, dis-je, engendré, & non pas créé ; car il est éternel comme Dieu le Pere. *i.*

e Hebr. j. 3. S. Ambr. liv. I. de la Foi, à l'Emp. Gratien, ch. 7. n. 48. 49 & 50. S. Cyril *du Thresor*, Assertion 10. à la fin de la pag. 79. & 82. du tome 5. édit. de Paris de l'an 1638. in-fol.

f Joan. j. I. Tit. j. 3. Hebr. j. 3. Isaïe, xl. 5. 8. lv. II. Voyez tous les Théol. qui ont écrit sur le Myst. de la Trinité.

g I. Cor. j. 24.

h I. Part. Sect. I. ch. I. §. 4.

i Coloss. j. 15. Voyez Théo-

D. Pourquoi dites-vous que toutes choses ont été créées par Jesus-Christ & pour Jesus-Christ?

R. Saint Paul le dit, aussi-bien que S. Jean, pour faire comprendre que Jesus-Christ est Dieu comme son Pere; qu'en cette qualité il a créé le monde, & qu'il l'a créé pour sa gloire: car Dieu fait tout pour sa gloire. *k.*

On peut dire aussi que toutes choses ont été créées par le Fils comme Verbe & Sagesse de Dieu le Pere; parce qu'en cette qualité il est, pour ainsi dire, son art divin, son idée éternelle, par laquelle & sur laquelle il fait toutes choses: *Omnia in sapientia fecisti. l.*

D. Pourquoi dites-vous que toutes choses subsistent en Jesus-Christ?

R. Saint Paul le dit pour nous faire entendre que Jesus-Christ, comme le Verbe de Dieu, aussi-bien que les autres personnes de la Trinité, nous conserve dans l'être qu'il nous a donné. Car, comme dit ailleurs le même Apôtre, c'est en Dieu que nous vivons, que nous agissons, & que nous subsistons. *m.*

D. Pourquoi dites-vous que Jesus-Christ soutient tout par sa parole toute-puissante?

R. Saint Paul le dit, pour nous faire comprendre que c'est par la toute-puissance du Fils de Dieu que les créatures sont conservées, comme c'est par sa puissance qu'elles ont été créées. La parole qui les a tirées du néant, les empêche d'y retomber. *n.*

Toutes ces expressions de saint Paul, que nous venons d'expliquer, ne tendent qu'à établir d'une maniére invincible la divinité de Jesus-Christ. Il est surprenant qu'après cela il se soit trouvé & se trouve encore des gens qui se disent Chrétiens, qui admettent l'autorité des Ecritures, & qui ayent néanmoins la témérité de nier cette vérité fondamentale de notre Religion. On peut la prouver par quantité d'autres passages de l'Ecriture, d'une force invincible. Il faut que le cœur d'un Chrétien soit étrangement obscurci

doret sur cet endroit de S. Paul, tome 3.

k Joan. j. 3. Coloss. j. 16. & 17. Voyez la 1. Partie de cet Ouvr. Sect. 1. ch. 2. §. 1.

l Ps. ciij. 24.

m Act. xvij. 28. & suiv. Coloss. j. 17. 18. &c.

n Hebr. j. 3.

& corrompu pour n'être pas frapé d'une lumiére si pure & si consolante.

D. Pourquoi dites-vous que Jesus-Christ est le Restaurateur de toutes choses ?

R. Saint Paul le dit, pour nous faire comprendre que Jesus-Christ a remis ou doit remettre toutes les créatures dans leur ordre naturel ; & qu'il a fait ensorte, en réconciliant l'homme avec Dieu, que les Démons n'ont plus sur elles autant de pouvoir qu'ils en avoient auparavant. Ce renouvellement des créatures est commencé ; mais ce ne sera qu'à la fin du monde qu'elles seront absolument délivrées par J. C. de la servitude dans laquelle elles gémissent encore. *o.*

D. Pourquoi dites-vous que Dieu a établi Jesus-Christ héritier de toutes choses ?

R. C'est saint Paul & saint Jean qui le disent après David, pour nous faire comprendre que Jesus-Christ, entant qu'homme, a été établi le maître de toutes les créatures ; qu'il est entré en possession de tous les biens de Dieu son Pere, & qu'il a reçu la domination absolue sur toutes choses, comme un héritage dû à sa qualité de Fils de Dieu. *p.*

D. Pourquoi dites-vous que Jesus-Christ est le principe & la fin de toutes choses, le Premier & le Dernier, l'*Alpha* & l'*Omega.*

R. C'est ainsi que Jesus-Christ est souvent nommé dans les saintes Ecritures, pour marquer son domaine souverain sur les créatures. C'est par lui que toutes choses sont faites ; il en est donc le principe : c'est à lui qu'elles tendent, c'est pour sa gloire qu'elles subsistent ; il en est donc la fin. *q.*

D. Pourquoi dites-vous que Jesus-Christ est le Juste par excellence ?

R. Je le dis après les saintes Ecritures, qui le nomment ainsi *r* ; parce qu'il est la source & l'origine de

o Rom. viij. 20. & suivans. Ephes. j. 10. Voy. dans la 3. Part. de cet Ouvr. ce que nous disons sur les Exorcis. & sur les Bénéd. Sect. 2. chap. 8. §. 1. & 3.

p Hebr. j. 2. Joan. xiij. 3. Ps. ij. 7. 8.

q Isaïe, xlj. 4. xliv. 6. Apoc. j. 8. xxj. 6. xxij. 13.

r Sag. ij. 12. Isaïe, xlj. 2. 10. xlv. 8. lj. 5. lxij. 1. 2. Zach. ix. 9. Act. iij. 14. vij. 52. I. Joan. ij. 1.

toute

toute sainteté & de toute justice ; & que sa justice & sa sainteté n'ont pu être obscurcies par aucune tache, étant, comme il étoit, impeccable par nature. Ce qui ne convient qu'à Jesus-Christ seul, non-seulement entant que Dieu, mais même entant qu'homme. Tous les autres, soit hommes, soit Anges, qui sont appellés justes & saints, n'ont qu'une participation foible & imparfaite de cette sainteté & de cette justice, dont le principe & la plénitude résident en Jesus-Christ.

§. 24. *Explication des qualités de Jesus-Christ par rapport aux hommes.*

D. Pourquoi dites-vous que Jesus-Christ est notre Médiateur ?

R. Saint Paul le dit pour nous faire comprendre que Jesus-Christ nous a réconciliés, & a fait notre paix avec Dieu. Par la même raison saint Paul appelle Jesus-Christ notre paix, & dit qu'il a détruit par sa mort les inimitiés ; qu'il a fait changer l'arrêt de mort qui étoit prononcé contre les hommes ; qu'il a pacifié toutes choses par son sang. *s.*

D. Pourquoi dites-vous que Jesus-Christ est notre Rédempteur, notre Réparateur, notre Sauveur ?

R. Saint Paul & les autres Apôtres lui donnent ces noms après les Prophétes, pour faire comprendre que par sa mort il nous a rachetés de l'esclavage du péché, de la tyrannie du démon, des peines de l'enfer ; & qu'il a réparé tous les maux que le péché avoit faits à notre nature. *t.*

D. Pourquoi dites-vous que Jesus-Christ est notre Avocat ?

R. Saint Jean lui donne ce nom, pour faire comprendre que Jesus-Christ est toujours vivant pour intercéder pour nous, & pour obtenir miséricorde ; & c'est aussi ce que dit saint Paul. *u.*

D. Pourquoi dites-vous que Jesus-Christ est notre Prêtre & notre Pontife.

s I. Timoth. ij. 5. Rom. v. 10. Ephés. ij. 14. 15. 16. & suiv. Coloss. ij. 14.

t Job, xix. 25. Isaïe, xli. 14. xlv. 8. 15. Luc, ij. 11. Joan. iv. 42. Act. v. 31. Rom. v. 1. 2. 9. 10. 11. Ephés. v. 23. I. Timoth. iv. 10. 11.

u Hebr. vij. 25. 26. & 27. I. Joan. ij. 1. & suiv.

R. Saint Paul le dit après le Prophéte David ; parce que Jesus-Christ a offert à Dieu son Pere un sacrifice qui a été l'accomplissement, ou, pour parler plus exactement, la vérité de tous les sacrifices de l'ancienne Loi, & qui seul a été capable d'appaiser la colére de Dieu & de nous réconcilier avec lui. *x.*

D. Pourquoi dites-vous que Jesus-Christ est notre Victime, notre Temple, notre Autel?

R. Saint Paul nous fournit toutes ces idées, en nous apprenant que Jesus-Christ s'est offert lui-même à Dieu son Pere pour nos péchés ; qu'il a été substitué aux anciennes victimes, lesquelles n'étoient pas capables de nous rendre Dieu favorable ; & que le Temple & l'Autel où ces anciennes victimes étoient offertes, étoit la figure de Jesus-Christ qui s'est offert à Dieu dans sa chair mortelle. *y.*

D. Pourquoi dites-vous que Jesus-Christ est notre Pere ?

R. Parce que c'est lui qui nous donne la vie spirituelle ; & c'est pour cela qu'il est appellé dans Isaïe, *le Pere du siécle à venir :* car cette vie spirituelle n'aura sa consommation que dans le siécle à venir. *z.*

D. Pourquoi dites-vous que Jesus-Christ est notre Chef ?

R. Saint Paul le dit & l'explique, en nous apprenant que l'Eglise ne fait qu'un seul Corps avec Jesus-Christ, que Jesus-Christ est le Chef de ce Corps, & que les Fidéles en sont les membres. Nous expliquerons cela plus en détail en parlant de l'Eglise. *a.*

D. Pourquoi dites-vous que J. C. est notre Frere ?

R. Jesus-Christ lui-même ne dédaigne pas de nous appeller ses freres ; & saint Paul dit aussi que Jesus-Christ est le Premier-né entre plusieurs freres, pour nous faire entendre que Jesus-Christ nous a aimés

x Ps. cix. Hebr. ij. 17. 18. &c. iij. 1. iv. 14. & suiv. v. 5. & suiv. vj. 20. vij. viij ix. x.

y Hebr. ix. x. Voyez ce que nous avons dit en la 1. Sect. §. 11. & 17. du chap. 4. en expliquant ce qui étoit figuré par le Temple & du Tabernacle, & ce que nous dirons dans la 3. Part. Sect. 2. chap. 7. §. 6. en expliquant ce qui étoit figuré par les anciens Sacrifices.

z Isaïe, ix. 6. Rom. iv. 17.

a Coloss. j. 18. Ephés. j. 22. & 23. v. 23. &c.

juſqu'à nous élever à la qualité d'enfans de Dieu & de ſes cohéritiers; avec cette différence néanmoins, que Jeſus-Chriſt eſt enfant & héritier de Dieu ſon Pere par nature, & nous ne le ſommes que par adoption. *b*.

D. Pourquoi dites-vous que Jeſus-Chriſt eſt notre Lumiére?

R. Les Prophétes l'avoient ainſi nommé. Les uns l'avoient appellé l'Etoile de Jacob *c*, les autres l'avoient appellé le Soleil levant. *d*. Le ſaint vieillard Siméon avoit prédit, comme Iſaïe, qu'il ſeroit la lumiére des Nations. *e*. L'Evangile dit que Jeſus-Chriſt eſt la lumiére qui éclaire tous les hommes *f*, la lumiére du monde *g*, & que ceux qui le ſuivent ne marchent pas dans les ténébres. *h*. Avant lui, toutes les Nations marchoient dans les ténébres, & étoient aſſiſes dans la région de l'ombre de la mort. *i*. C'eſt Jeſus-Chriſt qui nous a donné la connoiſſance ſalutaire de la vérité, & qui nous a enſeigné la ſcience du ſalut: & c'eſt pour cela qu'il eſt auſſi nommé par les Ecritures notre Maître, notre Docteur, à cauſe des inſtructions toutes divines qu'il eſt venu donner aux hommes. *k*.

D. Pourquoi dites-vous que Jeſus-Chriſt eſt notre Prophéte par excellence?

R. Moyſe lui donne ce nom. Voici ce qu'il dit aux Juifs: *Dieu vous ſuſcitera un Prophéte de votre nation, ne manquez pas de l'écouter & de lui obéir.* l. Moyſe parle là du Meſſie, ſelon la remarque de ſaint Pierre & de ſaint Eſtienne. *m*. En effet, Jeſus-Chriſt eſt le Prophéte par excellence; puiſqu'il eſt le grand Maître & le grand Docteur des hommes; que c'eſt par lui que tous les Prophétes ont parlé; & qu'il a lui-même

b Matth. xxviij. 10. Joan. xx. 17. Hebr. ij. 11. & ſuiv. Rom. viij. 17. 29. I. Joan. iij. 1. & 2.

c Nomb. xxiv. 17.

d Zachar. iij. 8. vj. 12. Luc, j. 78. & 79. Malach. iv. 2.

e Luc, ij. 32. Iſaïe, ix. 2. xlij. 6. xlix. 6. lx. 1. 2. 3.

f Joan. j. 9.

g Joan. viij. 12. ix. 5. xij. 46.

h Joan. viij. 12. xij. 46.

i Iſaïe, ix. 2. Matth. iv. 16. Act. xiij. 47. &c.

k Joan. iij. 2. xiij. 13. Iſaïe, lv. 4.

l Deuteron. xviij. 15.

m Act. iij. 22. vij. 37.

fait des Prophéties très-précises, dont nous voyons l'accomplissement, qui nous est un gage assuré de l'accomplissement futur des choses que Jesus-Christ a prédites pour les derniers temps.

D. Pourquoi dites-vous que Jesus-Christ est notre Apôtre ?

R. Saint Paul lui donne ce nom, qui veut dire Envoyé *u*; car Jesus-Christ est l'Envoyé de Dieu son Pere vers les hommes. *o*.

D. Pourquoi dites-vous que Jesus-Christ est l'Ange du Testament ou de l'Alliance ?

R. Le Prophéte Malachie lui donne ce nom, & les Evangélistes après lui; pour nous faire comprendre que Jesus-Christ a été envoyé aux hommes de la part de Dieu son Pere, pour faire avec eux une nouvelle alliance. *p*.

D. Pourquoi S. Paul a-t-il dit *q* que Jesus-Christ est le Ministre de la Circoncision ?

R. Saint Paul lui a donné ce nom, pour nous faire entendre que Jesus-Christ vivant sur la terre n'a prêché qu'aux Juifs, qui étoient distingués de presque tous les Gentils par la Circoncision; ce n'est qu'après la Résurrection que les Apôtres ont prêché l'Evangile aux Gentils, au refus des Juifs. *r*.

D. Pourquoi dites-vous que Jesus-Christ est notre Voie ?

R. C'est Jesus-Christ qui le dit, pour nous faire comprendre, comme il l'explique lui-même, que nous ne pouvons avoir accès auprès de Dieu le Pere que par lui, & que nous ne pouvons arriver au Ciel, qu'en suivant ses traces. *s*.

D. Pourquoi dites-vous que Jesus-Christ est la Porte par laquelle nous devons entrer ?

R. C'est lui-même qui le dit : *Je suis la Porte*, pour nous faire entendre que ce n'est que par lui qu'on peut

n Hebr. iij. 1.
o Joan. j. 41. xvij. 3. 8. 18. &c. xx. 21.
p Malach. iij. 1. Matth. ix. 10. Marc, j. 2. Luc, j. 17. & vij. 27.
q Rom. xv. 8.
r Act. xiij. 46. Rom. xj. 11, & suiv.
s Joan. xiv. 5. 6. Matth. xvj. 24. Marc, viij. 34. Luc, ix. 23. Joan. x. 27. &c.

entrer dans la voie du salut & dans le Ciel, où cette voie conduit. Quiconque entre dans quelque emploi que ce puisse être, par une autre porte que par Jesus-Christ, lequel met lui-même chaque Fidéle dans le rang qu'il juge à propos, est hors de la voie du salut s'il rectifie son entrée. *t*.

D. Pourquoi dites-vous que Jesus-Christ est la Pierre augulaire, & le fondement sur lequel nous sommes établis?

R. C'est Jesus-Christ lui-même qui l'a dit, & saint Paul après lui, pour nous faire comprendre que le Sauveur, après avoir été rejetté par les Juifs, est devenu leur Chef, & les a réunis avec les Gentils; ensorte que, soit les Gentils, soit les Juifs, ne peuvent bâtir l'édifice spirituel de leur salut, que sur Jesus-Christ. Il faut que tous les hommes regardent Jesus-Christ comme le principe & le fondement de leur espérance. *u*.

Explication.

Pour bien comprendre cette réponse, il faut rapporter la Prophétie du Pseaume cent dix-septiéme, conçue en ces termes: *La Pierre que les Architectes ont réprouvée, est devenue la pierre angulaire: c'est Dieu qui a fait cette merveille, laquelle nous ravit en admiration*. x.

Il est certain que Jesus-Christ se compare lui-même à une Pierre rejettée par les Architectes, & mise ensuite dans la place la plus importante de l'édifice: qu'il dit que celui qui tombera sur cette pierre sera brisé, & que celui sur qui elle tombera en sera écrasé, *y*: que S. Pierre parlant aux Juifs dit que Jesus-Christ est cette Pierre qu'ils ont réprouvée, & qui a été mise ensuite à la tête de l'angle *z*: que saint Paul, suivant cette comparaison & cette Prophétie, dit que Jesus-Christ a réuni le peuple Juif & le peuple Gentil, pour n'en faire plus qu'un peuple?

t Joan. x. 1. jusqu'au verset 10.

u Matth. xxj. 42. 44. Luc, xx. 17. & 18. Act. iv. 11. & 12. Ephés. ij. 20. & suiv. Isaïe, xxviij. 16. I. Petr. ij. 6. & suiv.

x Ps. cxvij. 22.

y Matth. xxj. 42. & suiv.

z Act. iv. 11. & 12. I. Petr. ij. 6. & suiv.

& qu'il est le fondement sur lequel l'un & l'autre peuple doit bâtir l'édifice du salut. *a*. Fondement, dit saint Augustin, qui est placé en haut, & non pas en bas ; parce que c'est un édifice bâti pour le Ciel, & non pas pour la terre : ainsi il faut que le fondement soit dans le Ciel. *b*.

§. 25. Suite de l'explication des qualités de Jesus-Christ, par rapport aux hommes.

D. Pourquoi dites-vous que Jesus-Christ est l'Arbre, dont nous sommes les branches ?

R. Jesus-Christ lui-même nous apprend cette vérité consolante, & l'explique en ces termes *c*. *Je suis la vraie vigne, & mon Pere est le vigneron. Il retranchera toutes les branches qui ne porteront point de fruit en moi: il taillera celles qui porteront du fruit, afin qu'elles en portent davantage... Demeurez en moi, & je demeurerai en vous. Comme le bois de la vigne ne peut de lui-même porter du fruit, s'il ne demeure attaché au sep, ainsi vous n'en sçauriez porter, si vous ne demeurez attachés à moi. Je suis la vigne, vous en êtes les sarmens: celui qui demeure en moi, & en qui je demeure, porte beaucoup de fruit. Car vous ne pouvez rien faire sans moi. Si quelqu'un ne demeure pas en moi, il sera jetté comme le sarment : il séchera, & on le ramassera pour le jetter au feu.*

D. Pourquoi dites-vous que Jesus-Christ est la Vérité que nous devons suivre ?

R. C'est lui-même qui dit : *Je suis la Vérité*. Par conséquent on suit la vérité même, quand on suit Jesus-Christ. On s'écarte de la vérité, quand on s'écarte de Jesus-Christ : & par une conséquence réciproque, c'est s'éloigner de Jesus-Christ, que d'aimer le mensonge ; comme s'est s'attacher à Jesus-Christ, que de s'attacher à la vérité. *d*.

D. Pourquoi dites-vous que Jesus-Christ est notre Vie ?

a Rom. ix. 32. & 33. &c. Ephés. ij. 20. I. Cor. x. 4. Isaïe, ij. 1.

b S. Aug. *sur le Ps.* 45. n. 12. *sur le Ps.* 86. n. 3. & *sur le Ps.* 121. n. 4. &c. Voyez les Interprétes sur les passages de l'Ecriture cités dans cette réponse.

c Joan. xv. 1. & suiv.

d Joan. xiv. 6. Voyez le Traité de S. Aug. sur cet endroit.

R. Jesus-Christ lui-même dit : *Je suis la Vie* ; & saint Paul dit que Jesus-Christ est notre vie. *Quand Jesus-Christ, qui est notre vie, se manifestera*, dit cet Apôtre, *vous paroîtrez avec lui dans la gloire.* e.

Pour comprendre ces expressions qui paroissent métaphoriques, & qui ne le sont pas, il faut sçavoir qu'il y a deux vies dans le Chrétien ; la vie naturelle, dont l'ame raisonnable est le principe ; & la vie spirituelle, dont l'Esprit de Jesus-Christ qui habite en nous, est le principe. Cet Esprit fait que c'est Jesus-Christ qui vit en nous ; puisque le même Esprit qui fait vivre Jesus-Christ, nous fait vivre. Les hommes ne voient dans un Chrétien que la vie naturelle : la vie spirituelle est cachée présentement ; ce ne sera qu'au dernier jour qu'elle sera manifestée.

Saint Paul nous apprend tous ces vérités. Il dit que nous avons reçu l'Esprit de Jesus-Christ, & que cet Esprit habite en nous. *f. Vous vivez selon l'Esprit*, dit-il, *si néanmoins l'Esprit de Dieu habite en vous. Or si quelqu'un n'a pas l'Esprit de Jesus-Christ, il n'est point à lui*, *&c.* Il dit que ce n'est plus nous qui vivons, que c'est Jesus-Christ qui vit en nous. *Je vis, ou plutôt ce n'est plus moi qui vis, c'est Jesus-Christ qui vit en moi. g.* Il dit que notre vie spirituelle est une vie cachée. *Vous êtes morts*, dit-il, *& votre vie est cachée avec Jesus-Christ en Dieu. h.* Enfin il dit que la vie de Jesus-Christ sera un jour manifestée en nous. *Nous portons toujours la mortification de Jesus-Christ sur notre corps*, dit-il, *afin que la vie de Jesus-Christ soit un jour manifestée dans notre corps. Nous sommes tous les jours exposés à la mort, afin que la vie de Jesus-Christ soit manifestée dans notre chair mortelle.* i.

D. Pourquoi dites-vous que Jesus-Christ est notre Pain ?

R. C'est Jesus-Christ lui-même qui dit : *Je suis le Pain vivant descendu du Ciel ; celui qui mangera de ce Pain, vivra éternellement. Ma chair est véritablement*

e. Joan. xiv. 6. Coloss. iij. 4. Joan. xj. 25.
f Rom. 8. 9. & suivans. I. Joan. iv. 12. & 13.
g Galates, ij. 20.
h Coloss. iij. 3. & 4.
i II. Cor. iv. 10. 11.

viande, dit-il au même endroit, *& mon sang est véritablement breuvage. k.* Effectivement Jesus-Christ nous nourrit de sa propre chair, de sa parole, de sa grace. *l.*

D. Pourquoi dites-vous que J. C. est notre Pasteur?

R. Jesus-Christ lui-même prend cette qualité aimable: & saint Pierre dit que J. C. est le Pasteur & l'Evêque de nos ames. Il est aisé de voir par combien de titres cette qualité lui convient; puisqu'il nous a cherchés dans le temps de notre égarement, pour nous conduire à la bergerie; qu'il veille sur nous comme un bon Pasteur veille sur son troupeau; qu'il nous défend par sa grace contre toutes les attaques de nos ennemis; qu'il nous nourrit; qu'il nous instruit; qu'il donne sa vie pour nous, & qu'il se sacrifie pour notre salut. *m.*

D. Pourquoi dites-vous que Jesus-Christ est notre Epoux?

R. Jesus-Christ lui-même prend cette qualité, à cause de l'alliance qu'il a faite par l'excès de son amour avec son Eglise: alliance d'un amour mutuel, à laquelle chaque ame juste participe tant qu'elle persévere dans la justice: alliance éternelle, mariage indissoluble, & qui est, selon saint Paul, le modéle sacré du chaste mariage des Chrétiens. *n.*

Je dis *alliance éternelle*; ce qui se doit entendre du Corps de l'Eglise absolument, & en un sens de chaque particulier.

Absolument du Corps de l'Eglise; parce qu'il ne peut jamais arriver que l'alliance de Jesus-Christ avec son Eglise soit rompue.

En un sens de chaque particulier; parce que Jesus-Christ est dans la disposition de ne rompre jamais de son côté l'alliance qu'il a faite avec chacun de nous dans le Baptême; & que si elle se rompt, ce n'est que lorsque nous l'avons nous-mêmes rompue volontai-

k Joan. vj. 35. 41. 48. &c.

l Voy. l'explic. de la 4. Demande du *Pater*, en la 3. Part. Sect. 2. chap. 4. §. 2.

m Joan. x. 11. 14. & suiv. Isaïe, xl. 11. Jérém. xxxj. 10. Ezéch. xxxiv. 23. Hebr. xiij. 20. I. Petr. ij. 25. Zachar. xj. 16 & 17. Ps. cxviij. 176.

n Matth. ix. 15. Marc, ij. 19. & 20. Luc, v. 34. 55. Osée, ij. 19. 20. II. Cor. xj. 2. Ephés. v. 22. & suiv. Joan. iij. 29. Apoc. xxj. 9.

rement par le péché mortel, ſuivant ce que dit le Concile de Trente, que Dieu n'abandonne jamais perſonne, qu'il n'en ait été le premier abandonné. *o*.

D. Pourquoi dites-vous que Jeſus-Chriſt eſt notre Médecin?

R. C'eſt Jeſus-Chriſt lui-même qui prend cette qualité; parce qu'il eſt venu guérir nos maladies & nos infirmités, en s'en chargeant lui-même, & prenant pour les guérir le calice que nous devions boire. *p*.

D. Pourquoi dites-vous que J. C. eſt notre Roi?

R. Les Prophétes l'ont ainſi appellé.

Il prend lui-même cette qualité devant Pilate; & ſaint Paul dit qu'il eſt le Roi de juſtice & le Roi de paix, le Roi des Rois, & le Seigneur des Seigneurs. Il eſt aiſé de comprendre que cette qualité lui convient; qu'il eſt Dieu, & que comme homme il eſt élevé au deſſus de toutes les créatures, & a reçu toute puiſſance dans le Ciel & ſur la terre. *q*.

D. Pourquoi dites-vous que Jeſus-Chriſt eſt notre Juge?

R. C'eſt Jeſus-Chriſt même & les Apôtres qui nous ont appris cette vérité. Jeſus-Chriſt viendra un jour dans ſa gloire, pour juger tous les hommes. Dieu le Pere a établi ſon Fils Juge des vivans & des morts. *r*.

D. Pourquoi dites-vous que Jeſus-Chriſt eſt notre Signe?

R. C'eſt ainſi qu'il eſt ſouvent appellé dans les ſaintes Eccritures. *ſ*. Parce que comme le ſerpent d'airain fut élevé dans le déſert par Moyſe pour procurer la guériſon à tous ceux qui le regarderoient, ainſi Jeſus-Chriſt eſt un objet vers lequel nous devons nous tourner ſans ceſſe, ſi nous voulons être guéris des plaies de nos péchés; que nous devons adorer ſans ceſſe: & ſi nous ſommes du nombre de ces vrais

o Concile de Trente, Seſſ. 6. chap. 11.

p Matth. ix. 12. Marc, ij. 17. Luc, iv. 23. Iſaïe, liij. 4. 5.

q Pſ. xxiij. 7. & ſuiv. Joan. xviij. 37. Hebr. vij. 2. I. Tim. vj. 15. Matth. xxviij. 18.

r Joan. v. 22. Act. x. 42. II. Timoth. iv. 1.

ſ Nomb. xxix. 9. Iſaïe, xj. 10. xlix. 12. & ſuiv. Luc, ij. 34.

adorateurs, il ſera pour nous un ſigne de réſurrection : ſi au contraire nous nous joignons à ſes ennemis, il ſera pour nous un ſigne qui nous exterminera.

D. Pourquoi dites-vous que Jeſus-Chriſt eſt l'Auteur & le Conſommateur de notre Foi ?

R. Saint Paul le dit pour nous faire comprendre que c'eſt Jeſus-Chriſt qui par ſa grace nous donne la Foi, qui la perfectionne, & qui nous la fait conſerver juſqu'à la fin. *t.*

D. Pourquoi dites-vous que Jeſus-Chriſt doit être un jour notre gloire & notre félicité dans le Ciel ?

R. Parce que la vie éternelle conſiſte à connoître le vrai Dieu, & Jeſus-Chriſt que le Pere envoyé. Le bonheur éternel des Saints dans le Ciel eſt de voir, d'aimer, de poſſéder Jeſus-Chriſt à jamais, d'être unis à lui intimement, inſéparablement ; enſorte que, comme dit S. Paul, Jeſus-Chriſt ſoit toutes choſes en tous, & tienne lieu à tous de toutes choſes. *u.*

§. 26. *En quoi & comment Jeſus-Chriſt eſt notre modéle ſur la terre.*

D. POURQUOI dites-vous que Jeſus-Chriſt ne ſera dans le Ciel le bonheur & la félicité que de ceux qui l'auront ſuivi comme leur modéle ſur la terre ?

R. C'eſt Jeſus-Chriſt lui-même qui le dit, & après lui S. Paul & les autres Apôtres. Voici ce que dit Jeſus-Chriſt. *Si quelqu'un veut venir après moi, qu'il renonce à ſoi-même, qu'il porte ſa croix, & qu'il me ſuive. x.*

Il dit ailleurs : *Le Diſciple n'eſt pas plus grand que le Maître, ni le ſerviteur plus grand que ſon Seigneur. Il doit ſuffire au Diſciple & au Serviteur de reſſembler à ſon Maître & à ſon Seigneur. Puiſqu'on m'a maltraité, on vous maltraitera, &c. y.*

Saint Paul dit que *ceux que Dieu a connus de toute éternité dans ſa preſcience, il les a prédeſtinés pour être conformes à l'image de ſon Fils ; z.* que *comme nous*

t Hebr. xij. 2.
u Joan. xvij. 3. Apoc. xxij. 4. Coloſſ. iij. 11. S. Aug. Tr. 13. *ſur S. Jean*, n. 5.

x Matth. xvj. 24. Marc, viij. 34. Luc, ix. 23.
y Matth. x. 24. & ſuiv.
z Rom. viij. 29.

avons porté l'image de l'homme terrestre, nous devons porter aussi présentement l'image de l'homme céleste : a. que nous devons *nous dépouiller du vieil homme, qui est l'homme terrestre & corrompu, & nous revêtir du nouvel homme, qui est Jesus-Christ. b.* C'est-à-dire, comme il l'explique ailleurs, que nous devons renoncer aux cupidités du siécle, & nous attacher à Jesus-Christ, pour vivre selon ses maximes, entrer dans toutes ses dispositions, & suivre les exemples qu'il nous a donnés. *c.*

Saint Jean dit que nous devons mener une vie toute semblable à celle de Jesus-Christ. *d.* En un mot il n'y a pas de vérité plus clairement établie dans l'Ecriture, que la néceffité de regarder & d'imiter Jesus-Christ en toutes choses, comme notre modéle. *e.*

D. En quoi principalement devons-nous regarder Jesus-Christ notre modéle ?

R. Il y a dans la vie de Jesus-Christ des choses que tous les Chrétiens doivent imiter, en quelque état & quelque condition qu'ils se trouvent. Il y a en d'autres dont l'imitation dépend des conjectures différentes des situations, des dispositions intérieures ou extérieures où l'on se trouve ; par exemple, ce que Jesus-Christ a fait comme Docteur & Prédicateur, ne peut pas être imité par le commun des Chrétiens. Mais outre les dispositions qui doivent être communes à tous les états, il n'y a point d'état particulier où l'on ne doive regarder quelque circonstance de la vie de Jesus-Christ, comme un modéle à imiter, quand on se trouve dans les mêmes conjonctures.

D. Quelles sont les choses que les Chrétiens, en quelque état qu'il se trouvent, doivent imiter en Jesus-Christ ?

R. 1. Son détachement de toute cupidité, c'est-à-dire, de toute sensualité, de tout orgueil, de toute curiosité, de toute avarice.

2. Son attachement à Dieu, pour la gloire duquel

a I. Cor. xv. 49.
b Ephés. iv. 22.
c Tit. ij. ij. 12. Philipp. ij. 5. Hebr. xij. & suiv.
d I. Joan. ij. 6.
e Joan. xiij. 15. I. Petr. ij. 21. &c.

il agissoit en toutes choses, & auquel il rapportoit toutes ses actions. Ces deux dispositions renferment en abbregé toute la vie Chrétienne, comme nous le ferons voir au commencement de la seconde Partie de cet Ouvrage. *f.* Elles sont le principe & le précis de toutes les maximes de Jesus-Christ.

Saint Paul renferme ces dispositions de Jesus-Christ en peu de mots; & il nous apprend à les imiter, quand il dit que *Jesus-Christ est venu sur la terre, pour nous apprendre à renoncer à l'impiété & à tous les desirs du siécle; & à vivre avec tempérance, avec justice, avec piété dans l'attente du bonheur éternel.* g.

Ces dispositions doivent être communes à tous les Chrétiens, en quelque état qu'ils soient, pauvres ou riches, Rois ou sujets, Maîtres ou serviteurs, Docteurs ou disciples: tous doivent être, à l'exemple de Jesus-Christ, détachés du monde, & attachés à Dieu. *h.*

D. Quelles sont les choses que l'on doit imiter en Jesus-Christ dans les conditions ou situations particuliéres?

R. Il faudroit entrer dans un long détail pour répondre à cette question dans toute son étenduë. Nous expliquerons dans la suite les endroits particuliers de chaque état & de condition; & nous n'avancerons rien que nous n'autorisions par l'exemple ou par les paroles de Jesus-Christ. Ce que nous pouvons dire ici en général, est, qu'en lisant avec soin le nouveau Testament dont la lecture doit faire l'occupation ordinaire des Chrétiens, chacun y trouvera les régles & les exemples qu'il doit suivre. Jesus-Christ a fait voir, par exemple, en sa personne, aux Rois & à tous ceux qui sont élevés en autorité, qu'ils ne doivent user de leur pouvoir que pour procurer la gloire de Dieu & le salut de leurs inférieurs.

Aux Pasteurs, qu'ils doivent se sacrifier pour leurs brebis, les aimer tendrement, les connoître, les instruire, marcher devant elles; joindre la priére, la

f Chapitre préliminaire.
g Tit. ij. 12. & suiv.
h Toute la 2. Partie de cet Ouvr. est employée à expliquer en détail cette réponse.

mortification, l'humilité, aux travaux du ministére; ne point craindre les hommes, mais Dieu seul; s'attacher inviolablement à la vérité; mépriser les jugemens du monde, ses promesses & ses menaces.

Aux Prédicateurs, qu'ils doivent être désintéressés, humbles, mortifiés, détachés d'eux-mêmes: qu'ils ne doivent pas chercher ni préférer par leur choix les grands auditoires ou les Palais; mais aller où Dieu les appelle, soit dans les villages, soit dans les villes; & qu'un pauvre pécheur méprisé ou inconnu, grossier, ignorant, doit être quelquefois recherché avec plus de soin, qu'un homme dont l'éclat extérieur & le crédit peut réveiller ou flatter dans le Ministre de Jesus-Christ les passions humaines, à la guérison desquelles il est obligé de s'appliquer dans lui-même & dans les autres.

On pourroit ainsi parcourir toutes les conditions, tous les états, & faire voir aux Maîtres, aux Serviteurs, aux Artisans, aux Peres & Meres, aux Enfans, aux Pauvres, aux Riches, aux Solitaires, à ceux qui vivent dans le monde; aux personnes malades, affligées, tentées, humiliées, persécutées, abandonnées; on pourroit, dis-je, faire voir à toutes ces personnes, comment elles doivent imiter Jesus-Christ dans tous ces états & dans ces situations différentes. On n'a qu'à lire avec application l'Evangile. En quelque état que nous soyons, nous devons, selon l'Ecriture, avoir les mêmes inclinations, les mêmes sentimens que Jesus-Christ; juger des choses comme lui; parler, agir, souffrir, prier comme lui; c'est ce qui est renfermé dans cette parole de saint Paul: *Hoc sentite in vobis, quod & in Christo Jesu:* Soyez tels que Jesus-Christ a été. Il faut en un mot être si remplis de Jesus-Christ, que nous puissions dire, non-seulement que nous en sommes revêtus, mais que nous en sommes animés; que c'est lui qui vit en nous, ainsi que saint Paul le disoit de lui-même. *Je vis, ou plutôt ce n'est pas moi qui vis, c'est Jesus-Christ qui vit en moi.* i.

i Philipp. ij, 5. Ephés. iv. 24. Galat. ij. 19. & suiv.

CHAPITRE II.

Du Saint-Esprit, & de l'établissement de la Religion Chrétienne.

§. 1. *Descente du Saint-Esprit.*

D. QUAND Jesus-Christ fut monté au Ciel, où allérent les Apôtres & les Disciples de J. C.?

R. Ils se retirérent tous ensemble à Jérusalem, suivant l'ordre que Jesus-Christ leur en avoit donné avant son Ascension; & ils demeurérent jusqu'à la descente du Saint-Esprit. *k.*

D. Que firent-ils jusqu'alors?

R. Ils vécurent dans la retraite & dans le silence; & ils s'occupérent principalement à la priére, pour se préparer à recevoir en eux le Saint-Esprit, qui leur avoit été promis.

D. Quand est-ce que le Saint-Esprit descendit sur eux, & à quelle heure?

R. Sur les neuf heures du matin, le dixiéme jour après l'Ascension, & le cinquantiéme après la Résurrection de Jesus-Christ; un jour de Dimanche, auquel les Juifs célébroient la Fête de la Pentecôte. *l.*

D. Pourquoi Dieu voulut-il envoyer le Saint-Esprit le jour de la Pentecôte des Juifs?

R. Afin de rendre plus visible le rapport de la vérité avec la figure. Les Juifs avoient reçu la Loi de Dieu par le ministére de Moyse, gravée sur la pierre, cinquante jours après la sortie d'Egypte. Dieu voulut que le Saint-Esprit vînt la graver de nouveau dans le cœur des hommes, cinquante jours après que J. C. par sa Résurrection nous eût délivrés de l'esclavage des démons figurés par les Egyptiens. *m.*

D. Comment est-ce que le Saint-Esprit descendit sur les Apôtres?

R. Il se fit un grand bruit, comme d'un vent impétueux, qui remplit toute la maison dans laquelle

k Act. j. 4.
l Act. ij. 1. & suiv.
m S. Aug. liv. *de l'esprit & de la lettre*, chap. 16. n. 28. chap. 17. n. 29.

les Diſciples étoient aſſemblés avec la ſainte Vierge. Auſſi-tôt des langues de feu parurent ſe partager & ſe repoſer ſur chacun d'eux, & ils furent remplis du Saint-Eſprit. *n.*

D. Qu'entendez-vous quand vous dites que les Apôtres furent remplis du Saint-Eſprit ?

R. J'entends que le S. Eſprit, la troiſiéme Perſonne de la très-ſainte Trinité, qui eſt appellé l'Eſprit de Jeſus-Chriſt, l'Eſprit de vérité, ſe repoſa ſur eux, qu'il les anima, & qu'il établit en eux ſa demeure. *o.*

D. Quel effet le S. Eſprit produiſit-il ſur les Apôtres ?

R. Il en fit des hommes nouveaux. Car 1. Il les remplit de vives lumiéres, d'amour de Dieu, de zéle, de force, de vertu, eux qui étoient auparavant foibles, attachés à eux-mêmes & très-imparfaits. *p.*

2. Il leur ouvrit les yeux de l'eſprit, pour les faire entrer dans l'intelligence la plus profonde de toutes les vérités de la Religion, eux qui étoient d'un génie très-borné. *q.*

3. Il leur donna le don de parler pluſieurs langues, & de faire toutes ſortes de miracles ; eux qui étoient très-groſſiers, ſans éducation, & preſque tous de la lie du peuple. *r.*

D. Les Apôtres ne reçurent-ils le Saint-Eſprit que pour eux-mêmes ?

R. Ils le reçurent auſſi pour le communiquer, avec ſes dons & ſes effets, à tous ceux qui devoient croire en Jeſus-Chriſt, par leur miniſtére, ou par celui de leurs ſucceſſeurs. *ſ.*

D. Quand eſt-ce que les Fidéles reçoivent le Saint-Eſprit par le miniſtére des Apôtres ou de leurs ſucceſſeurs ?

R. Ils en reçoivent les prémices dans le Baptême ; & il eſt donné d'une maniére plus parfaite dans le Sacrement de Confirmation.

D. Quel effet le Saint-Eſprit produit-il dans les Fidéles qui le reçoivent ?

n Act. ij. 2. & ſuiv.
o Joan. xiv. 16. 17.
p Luc, xxiv. 49. Act. j. 5. 8. Rom. v. 4. & 5.
q Joan. xvj. 13. & ſuiv.
r Act. ij. 4. 8. & ſuiv.
ſ Act. viij. 15. 16. 17. Rom. v. 5. viij. 9. 11. 14. 15. 16. 23. 26. & 27.

R. Il répand l'amour de Dieu dans leur cœur, comme il le répandit dans le cœur des Apôtres. Il les arme, comme eux, de zéle, de force & de vertu; *t*, mais il ne leur donne pas, comme à eux, une ſcience extraordinaire & le don des miracles ; parce que ces dons extraordinaires, qui étoient néceſſaires au commencement pour la converſion des infidéles, & pour l'accompliſſement des Prophéties, ne le ſont plus aujourd'hui, que la vérité de la Religion Chrétienne eſt établie par des preuves invincibles. *u*.

D. Les Prophétes avoient-ils prédit la deſcente du Saint-Eſprit, & les effets qu'elle devoit produire ?

R. Oui. Auſſi-tôt après la deſcente du Saint-Eſprit, ſaint Pierre fit un diſcours aux Juifs, dans lequel il leur fit voir que le Prophéte Joël, dont il rapporte les paroles, avoit prédit cet événement qui les frapoit. *x*.

Iſaïe avoit auſſi prophétiſé que Dieu répandroit ſon Eſprit ſur les deſcendans de Jacob. *y*.

Jérémie avoit prédit que Dieu graveroit ſa Loi dans le cœur des hommes : & c'eſt par le Saint-Eſprit, qui eſt appellé le doigt de Dieu, que cette merveille devoit être opérée. *z*.

Ezéchiel avoit prédit clairement la même merveille. *Je vous donnerai un cœur nouveau, & je mettrai au milieu de vous un eſprit nouveau. Je vous ôterai le cœur de pierre, & je vous donnerai un cœur de chair. Je mettrai mon Eſprit au milieu de vous, & je ferai que vous marcherez dans mes préceptes, que vous garderez mes commandemens, & que vous y conformerez votre vie.* a.

Selon ces Prophéties, le Saint-Eſprit devoit renouveller les hommes, & répandre dans le cœur l'amour de Dieu, pour les faire vivre ſaintement ; & c'eſt en effet ce que le Saint-Eſprit a opéré, c'eſt ce qu'il opére tous les jours parmi les Chrétiens. *b*.

t Rom. v. 5. & viij. 9. 11. 15. 23. 26.

u I. Cor. xiv. 22. S. Aug. Serm. 267. ou 186. *de temp.* n. 3.

x Act. ij. 26. &c. Joël, ij. 28. & ſuivans.

y Iſaïe, xliv. 3.

z Jérém. xxxj. 33. Hebr. x. 16.

a Ezéch. xxxvj. 26. 27.

b Rom. v. 5. viij. 9. 11. 15. 23. 25.

§. 2. *Prédication des Apôtres. Conversion de plusieurs Juifs. Punition du reste de la Nation.*

D. QUE firent les Apôtres après la descente du Saint-Esprit ?

R. Suivant l'ordre de leur Maître, ils prêcherent l'Evangile aux Juifs, ensuite aux Samaritains, & enfin aux Gentils répandus par toute la terre.

D. Qu'entendez-vous, quand vous dites que les Apôtres prêcherent l'Evangile ?

R. J'entends qu'ils annoncerent aux hommes, 1. La bonne nouvelle de la réparation du genre humain faite par Jesus-Christ, & de la réconciliation des hommes avec Dieu. 2. Toutes les merveilles de la Vie, de la Mort, de la Résurrection, de l'Ascension de Jesus-Christ, dont ils avoient été les témoins. Enfin toutes les vérités que Jesus-Christ leur avoit apprises.

D. Pourquoi appelle-t-on cela prêcher l'Evangile ?

R. Parce que le mot *Evangile* est un mot Grec, qui signifie *bonne nouvelle* ; & l'on ne pouvoit annoncer aux hommes une plus heureuse nouvelle, que de leur apprendre que le mystére de leur réconciliation étoit accompli ; & que le Ciel leur étoit ouvert, après avoir été si long-temps fermé.

D. Pourquoi Jesus-Christ voulut-il que les Apôtres prêchassent d'abord l'Evangile aux Juifs ?

R. Parce que les Juifs étoient le peuple de Dieu, les enfans d'Abraham, d'Isaac & de Jacob, avec lesquels il avoit fait alliance ; que c'étoit à eux que les promesses du Messie avoient été faites ; qu'ils étoient les dépositaires de la Loi de Dieu, des Prophéties, de la vraie Religion.

D. Les Juifs se convertirent-ils à la prédication des Apôtres ?

R. Il s'en convertit un grand nombre. La premiére prédication que fit saint Pierre après la descente du Saint-Esprit, attira trois mille Juifs au Christianisme. Une autre prédication en convertit cinq mille. Les autres Apôtres firent aussi de grands fruits ; & le nombre des Juifs qui se convertissoient, augmentoit tous

les jours. Mais comme les Prophétes l'avoient prédit, la plus grande partie de ce peuple demeura dans son obstination & son incrédulité. *c.*

D. Quelle vie menoient ces premiers Juifs convertis au Christianisme ?

R. Une vie très-exemplaire, très-sainte, & plus qu'humaine. Ils n'avoient tous qu'un cœur & qu'une ame. Ils étoient si fort détachés des richesses, qu'ils vendoient leurs biens, & en portoient le prix aux pieds des Apôtres, pour le distribuer selon les besoins: tout étoit commun entr'eux. Ils étoient si détachés d'eux-mêmes, qu'ils étoient pleins de joie, & s'estimoient heureux de pouvoir souffrir quelque chose pour Jesus-Christ. Leur ferveur étoit admirable. Ils passoient les nuits & les jours en priéres. *d.*

D. Que firent ceux qui ne se convertirent pas ?

R. Ils persécuterent cruellement les Apôtres & les autres Fidéles. *e.*

D. Dieu laissa-t-il le crime de ces Juifs impuni ?

R. Non. Dieu leur envoya tous les fléaux dont les Prophétes les avoient menacés.

D. Quelles ont été ces punitions des Juifs ?

R. 1. Ils ont été abandonnés à leur aveuglement & à leur endurcissement. *f.*

2. Ils ont cessé d'être le peuple de Dieu, & Dieu a appellé à leur place les Gentils pour être les héritiers du Royaume de Dieu, que les Juifs ont rejetté. *g.*

3. Leur ville a été prise, saccagée, & brûlée ; leur Temple détruit du fond en comble ; tout leur pays ruiné, une multitude sans nombre fut exterminée par les Romains ; & ceux qui échapérent, ont été dispersés par toute la terre où ils *subsistent*, selon les paroles d'Osée, & subsisteront jusqu'à la fin des siécles, *sans Roi de leur nation, sans Temple, sans Autel, sans Sacrifice*, portant par-tout des marques visibles de la réprobation de Dieu *h.*

c Act. ij. 41. iv. 4. v. 14. Rom. xj.
d. Act. iv. 32. & suiv.
e Actes, iv. vj. vij. 57. viij. &c.
f Deutér. xxviij. 28. & suiv. Ps. lxviij. 24. &c.
g Osée, j. & ij. Rom. 9. 25. 26. Matth. viij. 11. 12. &c. Daniel, ix. 26. & 27.
h Dan. ix. 26. & 27. Matth. xxiv. 2. & 15. Marc, xiij. 2.

D. Quand eſt-ce que ce dernier malheur eſt arrivé aux Juifs ?

R. Sous l'Empire de Veſpaſien, trente-huit ans après la mort de Jeſus-Chriſt. Pour rendre plus authentique l'hiſtoire de ce grand événement, l'accompliſſement des Prophéties qui l'avoient prédit, Dieu a voulu qne ce ſoit un Hiſtorien Juif des plus qualifiés, & un de leurs Prêtres les plus éclairés, nommé Joſeph, qui ait écrit toutes les circonſtances de leur déſolation, dont il avoit été le témoin. *i.*

D. Pourquoi Dieu n'a-t-il pas voulu que tous les Juifs ayent été exterminés ? Pourquoi veut-il qu'ils ſubſiſtent toujours diſperſés par toute la terre, & toujours incrédules ?

R. Pour pluſieurs raiſons importantes à la Religion.

1. Leur diſperſion par toute la terre a facilité la converſion des Gentils. Car ils ont porté par-tout les Livres ſaints, dans leſquels les Gentils ont trouvé les Prophéties de tout ce qu'ils voyoient arriver.

2. Leur oppoſition au Chriſtianiſme, jointe à leur attachement pour les Livres ſaints, eſt une preuve de la vérité des Prophéties, dont l'accompliſſement eſt ſi clair, qu'il faut être Juif pour le méconnoître. L'impreſſion que la lecture de ces Prophéties, portées par les Juifs, faiſoit ſur les Payens, étoit telle, que l'Empereur Antonin, ſous lequel pluſieurs mettent la cinquiéme perſécution que ſouffrit l'Egliſe, crut qu'un des moyens les plus néceſſaires, pour empêcher les progrès du Chriſtianiſme, étoit de défendre, ſous de griéves peines, la lecture des Livres ſaints, & ſur-tout des Prophéties.

3. L'endurciſſement des Juifs, leur aveuglement & leur réprobation, eſt une preuve toujours ſubſiſtante de la vérité de la Religion Chrétienne. Car tout cela avoit été prédit par les Prophétes.

& 14. Luc, xxvj. 5. 6. 20. 23. & 24. xix. 41. & ſuiv. Oſée, iij. 4. & 5. Deutér. xxvij. 28. & 29.

i Joſeph, Hiſt. de la Guerre des Juifs contre les Romains. Voyez dans l'Hiſt. des Emp. par M. de Tillem. tom. 1. ce qu'il dit ſur la ruine des Juifs, c'eſt un Traité admirable.

k S. Aug. *Cité de Dieu*, liv. 4. ch. 34. liv. 7. ch. 32. liv 18.

4. Dieu n'a abandonné les Juifs, que pour donner lieu aux Gentils d'embrasser le Christianisme. Les Gentils sont cet Olivier sauvage, qui a été enté sur les Juifs, lesquels étoient l'Olivier franc, dont les branches ont été retranchés à cause de leur incrédulité. Mais ce n'est que pour un temps que les Juifs ont été abandonnés. Quand l'ouvrage de la vocation des Gentils sera consommé, les Juifs rentreront en eux-mêmes, & se convertiront. Cette derniére miséricorde que Dieu doit leur faire, suivant les Prophéties, est une des principales raisons pour lesquelles Dieu ne les a pas entiérement exterminés *l*.

§. 3. *Prédication de l'Evangile aux Samaritains, & ensuite au Gentils dispersés par toute la terre.*

D. Quand est-ce que l'Evangile fut annoncé aux Samaritains ?

R. Ce fut lorsque les Juifs suscitérent la premiére persécution contre les Apôtres & contre les Fidéles. *m*. Il étoit juste de commencer la prédication de l'Evangile par les Juifs orthodoxes *n*; & Dieu voulut que les Apôtres n'allassent prêcher aux Juifs schismatiques, tels qu'étoient les Samaritains, qu'au refus des autres. C'est pour cela que dans la premiére mission que Jesus-Christ fit faire à ses Apôtres de son vivant, il leur défendit d'aller prêcher aux Gentils ou aux Samaritains : il voulut qu'ils commençassent par les Juifs. *o*.

D. Comment les Samaritains reçurent-ils l'Evangile ?

R. Avec beaucoup de joie : & un grand nombre d'entr'eux se convertit. *p*.

D. Comment furent punis ceux des Samaritains qui ne crurent pas en Jesus-Christ ?

R. Ils furent envelopés avec le reste des Juifs dans une même punition. *q*.

chap. 46. & liv. *De fide rerum quæ non videntur*, ch. 5. n. 8. ch. 6. n. 9.

l Rom. x. xj. Voyez cette quatriéme raison plus étendue dans le Discours sur l'Histoire Univ. de M. Bossuet, Evêque de Meaux, 2. Part.

m Act. viij. 5.

n Act. xiij. 46. & suiv.

o Matth. x. 5.

p Act. viij. 5. & suiv.

q Joseph, *Guerre des Juifs*, liv 3. ch. 22. n. 264. Et M. de

D. Quand eſt-ce que les Apôtres commencerent à prêcher l Evangile aux Gentils ?

R. Auſſi-tôt que les Juifs l'eurent rejetté. Les Juifs avoient déja donné en pluſieurs occaſions des marques de leur fureur : ils avoient fait empriſonner pluſieurs Apôtres : ils avoient lapidé S. Etienne le premier Diacre, & qui fut le premier Martyr : ils perſécutoient ouvertement les Fidéles. Alors Dieu fit connoître à S. Pierre le Chef des Apôtres, qu'il étoit temps de prêcher l'Evangile aux Gentils. S. Pierre obéit ; & un Capitaine nomme Corneille eut l'avantage d'être le premier des Gentils, qui reçut la lumiére de l'Evangile. *r.*

D. En quels pays les Apôtres prêcherent-ils l'Evangile aux Gentils ?

R. Ils commencerent par les Gentils qui ſe trouverent alors en Judée ; mais ils ſe diſperſérent enſuite par toute la terre, pour inſtruire & pour baptiſer toutes les nations, ſuivant l'ordre de Jeſus-Chriſt. *ſ.*

D. Entre les Apôtres n'y en a-t-il pas eu quelqu'un qui ait été choiſi de Dieu d'une maniére ſpéciale pour annoncer l'Evangile aux Gentils ?

R. Oui. S. Paul eſt appellé dans l'Ecriture ſpécialement l'Apôtre & le Docteur des Gentils. *t.*

Ce grand Apôtre n'avoit pas été, comme les autres Apôtres, le témoin de la vie & des miracles de Jeſus-Chriſt : ſa converſion & ſa vocation à l'Apoſtolat furent quelque choſe de merveilleux. Il étoit très-oppoſé à la Religion Chrétienne : il étoit un de ſes ennemis les plus déclarés. Dieu le convertit miraculeuſement après la Réſurrection de Jeſus-Chriſt & la deſcente du Saint-Eſprit. Il perſécutoit l'Egliſe avec le plus de fureur, quand Jeſus-Chriſt lui apparut & le choiſit pour en faire un Apôtre. Il n'y en a point eu qui ait prêché l'Evangile avec plus de ſuccès, & qui ſe ſoit plus ſignalé par ſon zèle, par ſes écrits, par ſes travaux, par ſes ſouffrances. *u.*

Tillem. Hiſt. des Emp. tom. 1. pag. 516.

r Act. x. xiij. 46. Rom x. 19.

ſ Matth. xxviij. 19. Marc, xvj. 15. Rom. x. 18. &c.

t Rom. xj. 13. xv. 16. Gal. j. 16. I. Tim. ij. 7. II. Tim. j. 11.

u Act. ix. Galat. j. & ij.

D. Les Apôtres ont-ils fait de grands fruits en prêchant l'Evangile aux Gentils ?

R. Ils ont fait de si grands fruits, qu'ils ont détruit l'idolâtrie, dans laquelle toutes les nations de la terre étoient plongées ; & qu'ils ont établi par-tout la connoissance & le culte du vrai Dieu, en établissant la Religion de Jesus-Christ. Nos peres étoient idolâtres. Nous sommes Chrétiens ; c'est le fruit de la prédication des Apôtres.

D. Comment les Apôtres ont-ils fait tant de fruits ;

R. Par la vertu du Saint-Esprit, qui rendoit efficaces leurs prédications, leurs miracles, l'exemple de leur vie, & la mort qu'ils souffrirent, pour rendre témoignage aux vérités qu'ils annonçoient. » Pleins » du feu divin dont le Saint-Esprit avoit embrasé » leur cœur, ils étoient semblables, dit S. Augustin, » à un bois allumé, qui jetté par-tout, & porté » de lieu en lieu, a enfin embrasé la vaste forêt du » monde, & a rempli la terre de la lumiére & de » l'ardeur de l'Esprit divin. *x.*

D. Les Apôtres ont-ils seuls converti toute la terre :

R. Ils ont fait toutes ces conversions, ou par eux-mêmes, ou par leurs Disciples & par leurs successeurs. *Leur parole a été portée par toute la terre*, dit S. Augustin, *quoique l'Eglise ne fût pas encore répandue de leur temps par toute la terre.* Les Disciples des Apôtres ont continué leur mission, & n'ont annoncé que ce que les Apôtres annonçoient. *y.*

§. 4. *Etablissement de la Religion Chrétienne au milieu des persécutions.*

D. La Religion Chrétienne a-t-elle été établie dans le monde sans aucune contradiction ?

R. Non. Par-tout elle a été traversée & persécutée dans son établissement ; & par-tout elle a triomphé des puissances humaines, qui lui étoient opposées.

II. Corinth. x. xj. xij. S. Chrys. sur les louanges de saint Paul, Hom. 30. tom. 6. pag. 314. édit. de Paris in fol ann. 1624. S. Aug. *Cité de Dieu*, liv. 14. ch. 9. n. 2. La vie de S. Paul par M. Godeau, Evêque de Vence, & par M. Tillem. Hist. Ecclés. tom. 1.

x S. Aug. *Enarr.* 4. *sur le Ps.* 30. vers. 22. n. 9.

y S. Augustin, *sur le Ps.* 88.

C'eſt ce qui rend ſon établiſſement plus merveilleux, & qui fait voir que la converſion du monde a été l'ouvrage de Dieu, & non des hommes. *z.*

D. Cet établiſſement de la Religion Chrétienne, ſans le ſecours des puiſſances humaines & malgré leur oppoſition, avoit-il été prédit par les Prophétes ?

R. Oui. Nous avons déja rapporté la Prophétie de Daniel, qui prédit clairement cet établiſſement ſous l'image d'une pierre détachée d'une montagne ſans le ſecours de main d'homme: pierre qui devint inſenſiblement une grande montagne, & qui remplit toute la terre, après avoir aſſujetti tous les Empires du monde. *a.*

Le Prophéte Roi avoit prédit auſſi que les nations & les peuples de la terre frémiroient, que les Rois & les Princes conſpireroient contre le Seigneur & contre ſon Chriſt, & que toutes les puiſſances humaines ſe réuniroient pour s'empêcher d'être aſſujetties à ſon empire; mais que Dieu diſſiperoit leurs vains projets; que le Chriſt auroit enfin toutes les nations pour ſon héritage; que ſon empire ſeroit étendu juſques aux extrémités de la terre; & que les Rois même lui ſeroient aſſujettis. *b.* Peut-on voir une Prophétie plus claire & plus préciſe? & l'évenement pouvoit-il être plus éclatant, l'accompliſſement plus authentique ?

D. Comment les Apôtres & leurs Diſciples ſe ſont-ils comportés au milieu de ces perſécutions?

R. Nul n'a murmuré, ni ne s'eſt défendu. Ils ſe ſont contentés de repréſenter par des diſcours & par des écrits pleins de ſageſſe, leur innocence & la vérité de la Religion Chrétienne. Tous ont ſouffert pour la vérité avec une patience invincible, & avec une force héroïque, les ſupplices les plus cruels, & la mort la plus affreuſe. *c.*

D. Qui a ſuſcité ces perſécutions ?

Serm. 1. n. 3. *Cité de Dieu*, liv. 18. chap. 50.

z S. Aug. *Cité de Dieu*, liv. 18. ch. 50. liv. 22. ch. 5. & 7.

a Daniel, ij. 34. & 35. Voyez le 1. §. du ch. 1. de cette Sect.

b Liſez le Pſeaume ſecond tout entier.

c Voyez les Apolog. de S. Juſtin, de Tertull. de Minut. Félix, &c. pour la Religion Chrétienne.

R. Le démon, le Fort armé, dont parle Jesus-Christ, qui prétendoit par-là conserver l'empire qu'il avoit sur les hommes, & s'opposer à celui de Jesus-Christ. *d.*

D. De qui le démon s'est-il servi pour susciter ces persécutions ?

R. Des Juifs, des Gentils, des Empereurs & des Princes de la terre, de toutes les Puissances du siécle. *e.*

D. Pourquoi les Puissances du siécle ont-elles persécuté la Religion de Jesus-Christ ?

R. Parce que la Religion Chrétienne s'opposoit à leurs préjugés & à leurs cupidités. Les hommes suscités par les démons n'ont pu souffrir qu'on vînt les troubler dans la possession paisible, où ils étoient, de vivre à leur fantaisie. Les Princes joignoient à cela les vuës d'une fausse politique en persécutant les Chrétiens. Ils craignoient que l'établissement d'une Religion nouvelle ne causât du trouble & de la confusion dans leurs Etats. *f.*

D. Le démon a-t-il réussi dans le dessein qu'il avoit d'abolir la Religion de Jesus-Christ ?

R. Non. Le démon a été confondu ; les persécutions qu'il a suscitées, n'ont servi qu'à augmenter le nombre des Disciples de Jesus-Christ. *g.*

D. Comment les persécutions ont-elle augmenté le nombre des Disciples de Jesus-Christ ?

R. Par le grand nombre de Martyrs qu'elles ont produits, & par l'admiration que causoit le courage des Martyrs. *h.*

D. Que signifie ce mot, *Martyr ?*

R. *Martyr* est un mot Grec qui veut dire *témoin.* Souffrir le martyre, c'est souffrir ou la mort ou quelque supplice pour rendre témoignage à Jesus-Christ, à la vérité, a la justice.

d Luc. xj. 21.

e Ps. ij. 1. Act. iv. 5. &c. Ps. iij. 2.

f M. Bossuet, Evêque de Meaux, *sur le chap. de l'Apoc.* Part. 2. n. 4.

g Ps. ij. 4. iij. 8. S. Aug. *Cité de Dieu*, liv. 18. chap. 50.

h Voy. les anciens Martyrol. & la Préface du liv. de Dom Thierry Ruinart Bénédict. intit. *Acta Martyr. sincer. & select.* où est réfutée solidement la Dissert. du sieur Dodvvel Protestant Anglois, sur le petit nombre des Martyrs.

D. Comment

D. Comment les Martyrs ont-ils augmenté le nombre des Fidéles ? Ne le diminuoient-ils pas plutôt par leur mort ?

R. Ils augmentoient par leur mort le nombre des Fidéles, parce que l'exemple d'un ſeul Martyr convertiſſoit ſouvent un grand nombre d'infidéles. Tertullien avoit raiſon de nommer le ſang des Martyrs la ſemence du Chriſtianiſme ; puiſque d'un grain qui mouroit, ſelon la parole de l'Evangile, il en ſortoit juſqu'à cent. *i.*

D. Combien de temps ont duré les perſécutions ?

R. Les premiéres ont duré trois cents ans, juſqu'à l'Empire de Conſtantin, qui embraſſa la Religion de Jeſus-Chriſt. Depuis ce temps-là les Princes de la terre ont embraſſé la même Religion ; & la Croix, qui étoit l'opprobre des hommes, en eſt devenue la gloire & l'eſpérance. *k.*

§. 5. *Liſte des premiéres perſécutions du Chriſtianiſme.*

D. La Religion Chrétienne a-t-elle été perſécutée par tous les Empereurs qui ont regné depuis la mort de Jeſus-Chriſt juſqu'à Conſtantin ?

R. Non. Ce n'eſt que par intervalles, que ces perſécutions étoient ſuſcitées. Dieu n'a pas permis que chacune d'elles ait duré long-temps de ſuite. Il calmoit la tempête pour donner le temps aux Fidéles de ſe raſſembler durant la paix, & de former leur diſcipline.

On ne compte que dix ou onze, ou tout au plus douze perſécutions dans les trois premiers ſiécles.

Il faut néanmoins remarquer, que quoiqu'il n'y eût pas de perſécution ouverte par des Edits Impériaux, il n'y a preſque point eu de temps dans les trois premiers ſiécles de l'Egliſe *l*, où il n'y ait eu quelque perſécution locale ; & cela en vertu des Loix Romaines, qui défendoient d'introduire aucune Religion nouvelle & étrangére. Les Gouverneurs des Provinces & les Magiſtrats faiſoient valoir, quand ils le

i Joan. xij. 24. Tertull. Apol. chap. 50.

k S. Auguſt. Serm. 3. *ſur le Pſ.* 32. nomb. 13. & *ſur le Pſ.* 54. nombr. 12.

l Voyez ſur cela M. Boſſuet Evêq. de Meaux, Réfléx. ſur les perſec. en expliquant le chap. 10. de l'Apoc. n. 1. & ſuiv. Voyez auſſi la Préface de Dom Thierry Ruinart, ci-deſſus citée, ſur-tout les nombr. 25. 26. & 27.

jugeoient à propos, ces Loix contre les Chrétiens.

D. Quels sont les Empereurs qui ont suscité les persécutions ? & combien chacune a-t-elle durée ?

R. L'Empereur Néron est le premier qui persécuta les Chrétiens par un Edit. Cette persécution commença l'an 64. de Jesus-Christ, & finit par la mort tragique de ce Prince impie l'an 68. C'est sous cet Empereur que souffrirent à Rome les Princes des Apôtres saint Pierre & saint Paul ; à Alexandrie, saint Marc Evangeliste, premier Evêque d'Alexandrie ; à Milan, saint Gervais & saint Protais, Patrons de l'Eglise Cathédrale de Sées, saint Nazaire & saint Celse, Patrons des Eglises Cathédrales de Béziers & de Carcassonne.

La seconde fut suscitée par Domitien. Elle commença foiblement l'an 91. ou 93. de Jesus-Christ. Elle fut continuée par un Edit fort rigoureux l'an 95. & finit par la mort de ce Prince, qui périt l'an 96. C'est sous cet Empereur que fut martyrisé à Pergame saint Antipas ; & que saint Jean l'Evangéliste ayant été jetté à Rome dans une chaudiére bouillante, d'où il sortit sain & sauf, fut rélegué dans l'isle de Patmos, où il écrivit son Apocalypse.

Trajan suscita la troisiéme vers l'an 100. de Jesus-Christ. Il ne fit pas d'Edit particulier contre le Christianisme : mais ayant défendu toutes sortes d'assemblées, les Gouverneurs des Provinces prirent occasion de-là de faire mourir les Chrétiens qui s'assembloient pour prier. Enfin l'Empereur ayant appris qu'il n'y avoit pas assez de bourreaux pour les Fidéles qui couroient à la mort, fit cesser la persécution en 116. Ce fut à l'occasion de cette persécution, que Pline le jeune, Proconsul de Bithynie, étonné de la multitude des Chrétiens qu'on mettoit à mort à cause de leur Religion, & des faux crimes qu'on leur imposoit, pour les rendre odieux & criminels, écrivit à Trajan cette célébre Lettre, dans laquelle il décrit la sainteté des mœurs des Chrétiens, & demanda au surplus quelle conduite il doit tenir à leur égard. L'Empereur répondit qu'il ne falloit pas les rechercher, mais se contenter de punir ceux qui seroient

déferés & accuſés. *m.* Ce qui donna lieu, ſelon la remarque d'Euſebe, *n* à faire un grand nombre de Martyrs, les Gouverneurs des Provinces & les peuples ayant la liberté de tendre des piéges aux Chrétiens, pour avoir lieu de les accuſer de Chriſtianiſme. C'eſt ſous cet Empereur que le grand ſaint Ignace, Evêque d'Antioche, fut condamné à être dévoré par les bêtes, ce qui fut exécuté à Rome; & que ſaint Siméon, parent de Jeſus-Chriſt ſelon la chair, fut crucifié à Jéruſalem dont il étoit Evêque.

On met ordinairement la quatriéme perſécution ſous Adrien. Cet Empereur fit un Edit l'an 125. dans lequel, ſans nommer la Religion Chrétienne, il défendit toutes les nouvelles Religions : ce qui donna lieu à pluſieurs Martyrs. Mais Quadrat & Ariſtide ayant préſenté à l'Empereur des Apologies de la Religion Chrétienne, & Sérénus Grannius Envoyé de l'Empereur, homme de qualité, ayant pris la liberté de lui écrire qu'il étoit injuſte de faire mourir des innocens, pour complaire au peuple, & ſans qu'on leur objectât d'autre crime que celui d'être Sectateurs d'une Religion particuliére; l'Empereur touché de ces remontrances, écrivit à Minutius Fundanus, Proconſul de l'Aſie l'an 126. pour lui défendre de faire mourir ceux qui n'auroient pas été convaincus juridiquement d'être coupables de crimes réels : ce qui fit ceſſer la perſécution. *o.* Il ne laiſſa pas d'y avoir encore quelques Martyrs juſqu'à la mort de cet Empereur, qui arriva l'an 138. Ce fut dans le temps de cette quatriéme perſécution que ſouffrirent à Rome ſaint Euſtache & ſes Compagnons, ſainte Symphoroſe & ſes ſept enfans; & à Breſcia ſaint Fauſtin & ſaint Jovite.

Quoique l'Egliſe n'ait pas été perſécutée par l'Empereur Antonin le pieux, il ne laiſſa pas d'y avoir ſous ſon Empire un grand nombre de perſécutions

m Il faut lire cette lettre de Pline, qui eſt un des beaux monumens de l'Antiquité, où nous trouvons l'apologie du Chriſtianiſme faite par un Payen. Cette lettre eſt la 97. du liv. 10. Voyez auſſi Tertull. chap. 2. de ſon Apologetique.

n Euſebe, Hiſt. Eccléſ. liv. 3. chap. 33.

o Euſebe, Hiſt. Eccléſ. liv. 4. chap. 8. & dans ſa Chronique ſur l'an 10. de l'Emp. Adrien. S. Juſtin, Apol. 1.

locales, & par conséquent un grand nombre de Martyrs. C'est ce qui a déterminé plusieurs Ecrivains à compter sous cet Empereur la cinquiéme persécution. Saint Justin Martyr lui présenta sa premiére & ensuite sa seconde Apologie pour les Chrétiens. L'Empereur écrivit l'an 152. à toutes les Provinces, & sur-tout à celles de l'Asie, qu'on cessât de tourmenter les Chrétiens, & d'exciter contre eux des séditions. Cependant il y eut encore après cela plusieurs Martyrs, soit par la malicieuse adresse des Magistrats, soit par des émotions populaires. Le Pape saint Thélesphore fut martyrisé à Rome sous cet Empereur, aussi-bien que sainte Félicité & ses sept enfans.

La cinquiéme, que d'autres nomment la sixiéme, fut suscitée par Marc-Aurele l'an 161. Elle finit l'an 174. par un Edit solemnel de cet Empereur; mais elle se réveilla trois ans après par des émotions populaires, & par la cruauté des Magistrats, sans que l'Empereur le trouvât mauvais. Sous cet Empereur souffrit à Rome S. Justin Apologiste de la Religion Chrétienne. A Smyrne, S. Polycarpe, Evêque de cette ville, fut brulé vif. A Lyon dans les Gaules, furent martyrisés S. Pothin premier Evêque de cette ville, S. Attale, Ste Blandine, S. Epipopius, S. Alexandre, & quarante-cinq autres Martyrs; à Châlons sur Saône, saint Marcel; à Dijon S. Benigne; à Langres saints Speusippe, Eleosippe & Meleasippe, trois freres jumeaux; à Autun, S. Symphorien; en Sicile, sainte Cécile, Patrone de l'Eglise Métropolitaine d'Alby.

La sixiéme persécution, que d'autres nomment la septiéme, fut suscitée par l'Empereur Sevére, qui publia un Edit solemnel contre les Juifs & les Chrétiens l'an dixiéme de son Empire, qui étoit le 201. de Jesus-Christ; quoiqu'avant cet Edit, & dès l'an 197. on fît déja mourir de temps en temps à Rome & ailleurs plusieurs Chrétiens. Les crimes des Juifs & des Gnostiques, qu'on imputoit faussement aux Chrétiens, furent le prétexte de cette persécution, qui fut sanglante & longue, ayant duré jusqu'à la mort de cet Empereur, qui mourut l'an 111. à York en Angleterre, de regret de ce que son propre fils avoit attenté à

sa vie. Sous cet Empereur furent martyrisés à Lyon S. Irenée Evêque de cette ville, & plusieurs autres ; à Carthage, S. Sperat & les autres Martyrs Scillitains, sainte Perpétue, sainte Félicité & leurs Compagnons.

La septiéme, que d'autres nomment la huitiéme, fut excitée par l'Empereur Maximin l'an 235. Ce Prince n'ordonna la peine de mort que contre les Evêques. Mais la plûpart des Gouverneurs des Provinces & des Magistrats comprirent dans la même peine tous les Ecclésiastiques dont ils purent se saisir, & même plusieurs Laïques. Cette persécution dura jusqu'à la mort de ce Prince, qui fut tué l'an 238. Sous cet Empereur, selon l'opinion commune, sainte Barbe Vierge fut martyrisée à Nicomédie ; & S. Pontien Pape mourut dans l'Isle de Sardaigne où il avoit été relegué.

L'Empereur Décius ordonna la huitiéme que d'autres nomment la neuviéme, l'an 249. Elle fut très-violente. Sous ce Prince furent martyrisés à Rome S. Fabien Pape, S. Abdon & S. Sennes ; à Antioche, S. Babylas Evêque de cette ville ; en Lycie, à ce que l'on croit, S. Christophe ; à Nicée en Bithynie, S. Thryphon & S. Respice ; à Catane en Sicile, sainte Agathe Vierge. Cette persécution ne finit pas par la mort de l'Empereur, qui fut tué l'an 251. Elle fut continuée avec la même fureur par ses successeurs Gallus & Volusianus, qui ayant été tués ensemble par les soldats l'an 253. rendirent par leur mort la paix à l'Eglise. Sous eux souffrirent à Rome les saints Papes Corneille & Lucius, & saint Hyppolite Prêtre.

Valerien, successeur de ces deux Empereurs, fut favorable aux Chrétiens au commencement de son régne. Mais la cinquiéme année, qui fut l'an 257. de Jesus-Christ, à la sollicitation de Marcien Chef de la Synagogue des Mages d'Egypte, il ordonna la neuviéme persécution, que d'autres nomment la dixiéme, & qui fut très-cruelle. Sous ce Prince furent martyrisés à Rome les Papes saint Estienne & saint Xyste, S. Laurent Diacre ; à Toulouse, S. Saturnin premier Evêque de cette ville ; à Carthage, S. Cyprien Evêque ; à Ceméle ville ruinée, qui étoit auprès de Nice en Provence, S. Pons Patron du Diocèse de ce nom,

dans la Province de Narbonne ; à Tarragone, S. Fructueux Evêque fut brûlé vif avec S. Euloge & S. Augure ses Diacres. Après trois ans & demi de persécution, Valerien fut pris par les Perses, & Gallien son Collegue fit alors cesser la persécution par un Edit.

La dixiéme, que d'autres nomment l'onziéme, commença sous Aurelien vers l'an 273. & finit en 275. par la mort violente de ce Prince. Sous cet Empereur furent martyrisés à Rome S. Felix Pape ; à Troyes dans les Gaules, S. Patrocle, que d'autres croient avoir souffert sous Valérien ; à Sens, S. Savinien premier Evêque de cette ville, & Ste Colombe Vierge ; à Césarée en Cappadoce, S. Mamès ou Mamas Patron de l'Eglise Cathédrale de Langres.

L'onziéme, que d'autres nomment la douziéme, qui fut la plus longue & la plus violente de toutes, fut excitée par les Empereurs Diocletien & Maximilien. Elle commença dès l'an 286. sans aucun Edit : & alors souffrirent à Rome, S. Genès, qui de Comédien devint Martyr ; à Agaune dans le Valais, S. Maurice avec la fameuse Légion Thébéenne, Patron de l'Eglise de Vienne en Dauphiné, & de celle d'Angers ; à Rome, S. Marc & S. Marcellin, S. Prime & S. Félicien, comme aussi S. Sebastien ; à Paris, S. Denys, premier Evêque de cette ville, avec S. Rustique Prêtre, & S. Eleuthere Diacre ; à Amiens, S. Firmin, & saints Fuscien & Victoric ; à Beauvais, S. Lucien ; à Nantes, saints Donatien & Rogatien freres ; à Agen, Ste Foi Vierge, & S. Caprais ; à Marseille, S. Victor, Officier de guerre. Tous ces Martyrs souffrirent avant la Déclaration solemnelle de la persécution, qui fut faite par un Edit publié l'an 303. sous l'Empire de Diocletien, de Maximien Hercule, de Constance Chlore, & de Galere Maximien. Ce dernier Empereur avoit déja de son côté fort avancé la persécution avant cet Edit. Dès l'an 298. il avoit fait beaucoup souffrir les soldats Chrétiens, qui étoient en grand nombre dans son armée. Ce fut alors que fut décapité pour la Foi dans la Mauritanie Tingitaine, S. Marcel le Centenier, célébré dans le Diocèse de Montpellier, & dans toute la Province de Narbonne. L'Empereur

Conſtance Chore aſſocié à l'Empire par Maximien ne tourmenta pas les Chrétiens.

Cette cruelle perſécution dura ſans diſcontinuation, en vertu de l'Edit publié l'an 303. juſques à l'année 311. Alors L'Empereur Galere, l'un de ceux en faveur de qui Diocletien s'étoit démis de l'Empire, la fit ceſſer par un Edit donné à Sardique. Après ſa mort Maximien la fit revivre l'an 312. Conſtantin, qui cette même année s'étoit déclaré pour la Religion Chrétienne, l'aſſoupit. Licinius la renouvella avec fureur l'an 320. mais ayant été vaincu par Conſtantin, & étranglé par ordre de cet Empereur a Theſſalonique l'an 323. la perſécution ceſſa entiérement.

Dans le temps de cette longue & dure perſécution preſque toute la terre fut inondée du ſang des Martyrs, dit Sulpice Severe. Alors ſouffrirent à Rome saints Marcellin & Pierre, Ste Agnès Vierge, S. Saturnin, Ste Bibiane Vierge, les quatre Couronnés, ſaints Felix & Adaucte; à Valence en Eſpagne, S. Vincent Diacre, Patron de l'Egliſe Cathédrale de Viviers & de pluſieurs autres; à Barcelone, S. Cucufat, ſainte Eulalie Vierge; à Alcala, S. Juſt & S. Paſteur freres, Patrons de l'Egliſe de Narbonne; à Gironne, S. Felix, S. Narciſſe Evêque; à Saragoſſe, Ste Engratie Vierge; à Merida, Ste Eulalie Vierge; à Ausbourg, Ste Afre pénitente; à Antioche, S. Romain Diacre, & S. Baral ou Barulas enfant; à Tharſe en Cilicie, S. Cyr & Ste Julite ſa mere, Patrons de l'Egliſe Cathédrale de Nevers; à Milan, S. Nabor & S. Felix; en Sicile, S. Euple Diacre, & Ste Luce, Vierge; à Boulogne en Italie, S. Vital & S. Agricole; à Aquilée, S. Chryſogone; en Illyrie, Ste Anaſtaſie Vierge; à Nicomédie, S. Cyprien Evêque & Ste Juſtine Vierge, comme auſſi S. Lucien Prêtre de l'Egliſe d'Antioche très-célébre, & S. Baſiliſque Evêque de Comane dans le Pont; à Amaſée, S. Théodore Officier de guerre; à Calcedoine, Ste Euphémie Vierge, Patrone de la Faculté de Théologie de Paris; à Vienne en Dauphiné, S. Ferreol Officier de guerre. On peut rapporter auſſi au temps de cette perſécution le martyre de S. Geniez d'Arles, qui fut baptiſé dans ſon ſang, & qui eſt le

Patron de l'Eglise Cathédrale de Lodéve, & celui de S. Léon & de S. Parégoire, qui souffrirent ensemble à Patare en Lycie. Sous Licinius souffrirent à Sebaste en Arménie les 40. Martyrs.

Une remarque fort importante, & glorieuse à la Religion Chrétienne, c'est que tous ces Empereurs persécuteurs du Christianisme sont morts misérablement, comme Lactance l'a fait voir dans un Ouvrage composé exprès pour cela. *p*.

D. Depuis l'Empereur Constantin, après la mort de Licinius, l'Eglise n'a-t-elle plus été persécutée ?

R. Elle l'a été malicieusement & cruellement sous Julien l'Apostat, neveu de Constantin. Ce Prince impie commença la persécution l'an 361. & ne laissa l'Eglise en paix que par sa mort, qui arriva par un juste jugement de Dieu, d'une maniére qui tient du miracle l'an 363. Sous ce Prince Apostat souffrirent à Rome, SS. Jean & Paul, & S. Gordien ; à Ancyre, S. Basile Prêtre ; à Antioche, S. Théodorit Prêtre, Patron de l'Eglise Cathédrale d'Uzès dans la Province de Narbonne.

Sapor, Roi de Perse, commença l'an 343. à l'instigation des Mages & des Juifs, dans tout son Royaume une des persécutions les plus cruelles & les plus longues que les Chrétiens ayent soufferte. Ce Prince ne mourut qu'en 380. & jusques à sa mort il persécuta les Chrétiens. Ainsi il fit un nombre infini de Martyrs.

Depuis ce temps-là il y a eu presque dans chaque siécle des persécutions locales & particuliéres, suscitées où par les Infidéles, ou par les Juifs, ou par les Herétiques, ou par les Chrétiens corrompus. L'Eglise n'a jamais été & ne sera jamais sans quelqu'une de ces persécutions, comme nous le ferons voir ci-après,

p Sur toutes ces persécutions, voyez S. Aug. liv. 18. *de la Cité de Dieu*, chap. 52. n. 1. & 2. & liv. *de la Correct. des Donat.* ou lettre 185. ou 50. à Boniface, n. 9. 11. S. Léon, Serm. 35. qui est le 6. de l'Epiphanie, ch. 3. 4. Serm. 74. qui est le 2. de la Pentec. ch. 6. Euseb. Hist. Ecclés. Lactance *de mortib. persecutor.* M. de Tillem. dans la vie des Emp. ci-dessus nommés. M. Fleury Hist. Eccl. M. Bossuet Evêque de Meaux, *Explic. de l'Apocal.* sur le ch. 10. Dom Thierry Ruinart, dans la Préface de son livre init. *Act. Mart. sincer. & select.*

en parlant des combats de l'Eglise militante *q*; & ces persécutions particuliéres seront terminées par la persécution générale de l'Ante-Christ, qui arrivera à la fin du monde. *r*.

CHAPITRE III.

De l'Eglise.

§. I. *Ce que c'est que l'Eglise de Jesus-Christ. Sa visibilité. Idée générale des caractéres qui la distinguent de toutes les autres Sociétés, qui prennent faussement le nom d'Eglise.*

D. COMMENT s'est nommée la Société de ceux qui ont embrassé la Religion de Jesus-Christ?

R. L'Eglise Chretienne, Catholique, ou simplement l'Eglise.

Explication.

Les Fidéles furent nommés Chrétiens pour la premiére fois à Antioche, une des principales Villes de l'Orient, où des Disciples des Apôtres, dispersés par la premiére persécution des Juifs, allerent annoncer l'Evangile. Saint Pierre, le Chef des Apôtres, y établit pour un temps le Siége de son Apostolat, qu'il établit ensuite à Rome d'une maniére fixe *s*.

Le mot de *Chrétien* signifie Disciple de Jesus-Christ. On nomme ainsi tous ceux qui sont baptisés, & qui font profession de croire en Jesus-Christ & de lui obéir.

Le mot d'*Eglise* est un mot Grec, qui dans sa signification propre veut dire, Convocation, Assemblée, Congrégation, Société; & qui se prend aussi dans le langage ordinaire pour le lieu où l'on s'assemble.

D. Qu'est-ce que l'Eglise?

R. L'Eglise prise dans une signification générale est la Société des Fidéles & des Pasteurs qui sont réunis en Jesus-Christ pour ne faire qu'un même corps, dont il est le Chef.

q Ch. 3. §. 9. 10. & 11.

r Voyez S. Aug. aux endroits cités ci-dessus.

s Act. xj. 26. S. August. liv. 2. contre les lett. de Petilien, chap. 60. n. 135. & 136. & lettre 55. ou 165. à Generos. n. 1. 2. 3. & 6.

Cette définition convient à l'Eglise en général, qui réunit dans son universalité les Bienheureux qui sont dans le Ciel, les Justes qui souffrent dans le Purgatoire, & les Fidéles qui vivent sur la terre, en quelque temps & en quelque lieu qu'ils vivent. Car tous les Fidéles ont généralement pour Chef Jesus-Christ, & sont réunis en lui pour ne faire qu'un même corps, comme nous l'expliquerons ci-après en parlant de l'Unité & de la Catholicité de l'Eglise. *t.*

Ce corps unique a plusieurs membres ; cette Société réunie en Jesus-Christ a plusieurs branches, qui sont l'Eglise du Ciel, l'Eglise du Purgatoire, & l'Eglise de la terre. Celle-ci peut être considerée, ou avant la Loi de Moyse, ou pendant la Loi de Moyse, ou depuis la venuë de Jesus-Christ. Ce n'est, à proprement parler, que depuis la prédication de l'Evangile, que cette Société s'est nommée Eglise. Et c'est de l'Eglise prise en ce sens, c'est-à-dire, de l'Eglise Chrétienne, que nous voulons principalement parler. Nous ne parlons des autres que par rapport à celle-ci.

D. Qu'est-ce que l'Eglise Chrétienne ?

R. C'est la Société des Fidéles qui sont réunis par la profession d'une même foi, & par la participation aux mêmes Sacremens, sous l'autorité des Pasteurs légitimes, dont le Chef visible est le Pape Evêque de Rome, successeur de S. Pierre, Vicaire de Jesus-Christ sur la terre. *u.*

Je dis, *la Société des Fidéles*; c'est-à-dire, la Société de ceux qui croient en Jesus-Christ.

Réunis par la profession d'une même Foi ; car l'Eglise ne reconnoît pas pour ses enfans ceux qui alterent ou qui partagent sa Foi.

Par la participation aux mêmes Sacremens ; car c'est par-là que les Fidéles sont incorporés à Jesus-Christ, qu'ils sont réunis entr'eux, & qu'ils font un corps sensible de Religion.

Sous l'autorité des Pasteurs légitimes ; car c'est rompre le lien que Jesus-Christ a mis entre les membres de

t. §. 2. & 5. de ce même chapitre.

u S. Augustin, liv. 19. contre Fauste, ch. 10.

l'Eglise que de ne pas reconnoître les Pasteurs qu'il a établis pour la gouverner.

Dont le Chef est le Pape. Nous ferons voir ci-après que le Pape est le Chef visible de l'Eglise : & nous expliquerons plus en détail toutes les paroles de cette définition, en faisant voir qui sont les Pasteurs légitimes, & pourquoi il est nécessaire de reconnoître le Pape pour le Chef des Pasteurs de l'Eglise. *x.*

D. Cette Société est-elle visible ?

R. Oui. Car elle est comparée dans l'Ecriture à une haute montagne, à laquelle toutes les nations doivent accourir ; & toutes les idées que l'Ecriture nous fournit de l'Eglise en ce monde, montrent que cette Société doit être sensible. *y.* Jesus-Christ dit que tous les hommes doivent obéir à l'Eglise. *z.* S. Paul donne à Timothée des régles pour se conduire au milieu de cette Société, qu'il appelle *la base & la colomne de la vérité. a.* Le même Apôtre dit que le Saint-Esprit a établi les Evêques pour gouverner l'Eglise. *b.* Cette Eglise doit instruire, administrer les Sacremens, juger, excommunier. *c.*

D. Mais l'Eglise n'est-elle pas la Société des Elus & des Prédestinés ; Société qui n'est connue que de Dieu seul, & qui par conséquent est invisible ?

R. Il est vrai que les Prédestinés sont la principale portion de l'Eglise. Tous les Elus sont ou seront avant leur mort dans l'Eglise, hors de laquelle il n'y a point de salut : mais l'Eglise de la terre, dont nous parlons ici, n'est pas la Société des seuls Elus. Elle est présentement, selon l'Ecriture & les saints Peres, composée de paille & de bon grain, de bons & de méchans : ce ne sera qu'à la fin du monde, que, purifiée

x Voyez le §. 7. de ce même chapitre.

y Isaïe, ij. 2. Dan. ij. 35. Michée, iv. 1. & 2.

z Matth. xviij. 17.

a I. Timoth. iij. 15.

b Act. xx. 28.

c Matth. xviij. 17. xxviij. 19. S. Aug. liv. 3. contre l'Ep. de Parmén. chap. 5. n. 18. Serm. 2. *sur le Ps.* 18. n. 6. Liv. 2. contre les lett. de Pétil. ch. 31. n. 71. chap. 104. n. 239. & chapitre 107. n. 245. Liv. *de l'Unité de l'Eglise*, chap. 16. n. 4. Liv. 2. contre Crescon. chap. 36. n. 45. Liv. 23. contre Fauste, chapitre 13.

de ses taches, elle deviendra la Société des seuls Prédestinés. *d.*

D. Si l'Eglise est visible, pourquoi faisons-nous profession de croire qu'elle subsiste, par ces paroles du Symbole: *Je crois l'Eglise*? On n'a pas besoin de faire profession de croire ce que l'on voit.

R. On voit une chose, & on en croit une autre qu'on ne voit pas. On voit une Société visible, & on croit que cette Société est l'Eglise de Dieu, & qu'elle subsistera toujours pure & incorruptible dans sa foi, suivant les promesses de Jesus-Christ. On voyoit Jesus-Christ, & on croyoit qu'il étoit le Christ; on voit l'administration des Sacremens, & l'on croit qu'ils opérent la rémission des péchés. *e.*

D. Il y a plusieurs Sociétés qui prétendent être l'Eglise Chrétienne. Les Grecs schismatiques, les Luthériens, les Calvinistes, les Protestants d'Angleterre, prétendent tous à ce titre. Dans cette diversité de prétentions, à quelles marques peut-on discerner quelle est la vraie Eglise de Jesus-Christ?

R. On peut le connoître à quatre marques, qui, selon les saintes Ecritures & toute la Tradition, distinguent l'Eglise, des Sociétés hérétiques ou schismatiques. Ces marques sont, qu'elle est Une, Sainte, Catholique & Apostolique. Le Symbole de Constantinople, suivi par les autres Conciles généraux, dont l'autorité est également respectée par tous les Chrétiens de toutes les différentes Sociétés, dit que l'Eglise est *Une, Sainte, Catholique & Apostolique.*

La Société, à laquelle ces quatre caractéres conviennent, est donc l'Eglise de Jesus-Christ. Toute Société à laquelle ils ne conviennent pas, est une fausse Eglise.

Or il est aisé de faire voir que l'Eglise Catholique qu'on nomme ordinairement l'Eglise Romaine, est la

d S. Aug. liv. adressé aux Donat. après la Confér. de Carthage, ch. 7. & 8. n. 10. & 11. Ce Pere rapporte là les autorités de l'Ecriture.

e Voyez sur la matiére de la visibilité de l'Eglise, outre les Controversistes, la Conférence de M. Bossuet Evêque de Meaux avec M. Claude, sur la matiére de l'Eglise, au commencement de l'Ouvr. pag. 28. & suivantes, édition de Paris, ann. 1682. in-12.

ſeule à laquelle ces quatre caractéres conviennent. Nous allons expliquer chacune de ces qualités, & nous ferons voir clairement quelle eſt la Société viſible, à laquelle ces qualités conviennent. *f.*

§. 2. *De l'Unité de l'Egliſe, & des différents membres qui la compoſent.*

D. POURQUOI dites-vous que l'Egliſe eſt Une ?

R. Parce que tous les Fidéles, qui compoſent ſa Société, ne ſont qu'un ſeul corps; qu'ils n'ont tous qu'un même Chef, un même eſprit qui anime tout le corps & chaque membre vivant de ce corps; une même foi, une même eſpérance, les mêmes biens. *g.*

D. Qui eſt le Chef de l'Egliſe ?

R. Jeſus-Chriſt en eſt le Chef inviſible; & le Pape, en qualité de ſucceſſeur de ſaint Pierre, eſt ſon Chef viſible ſur la terre.

Nous avons montré ci-devant *h* que Jeſus-Chriſt eſt le Chef inviſible de l'Egliſe : nous ferons voir ci-après que le Pape eſt ſon Chef viſible. *i.*

D. Quel eſt l'Eſprit qui anime le corps de l'Egliſe ?

R. C'eſt l'Eſprit de Jeſus-Chriſt, l'Eſprit de vérité, l'Eſprit du Chef qui ſe répand ſur les membres, & les unit entr'eux : Eſprit qui doit animer l'Egliſe juſqu'à la conſommation des ſiécles, ſuivant la promeſſe de Jeſus-Chriſt. S. Paul dit que l'Egliſe n'a qu'un corps, qu'un eſprit qui anime ce corps. *k.*

D. Pourquoi dites-vous que les Fidéles qui compoſent l'Egliſe, n'ont tous qu'une même foi ?

R. Ce ſont les paroles de ſaint Paul, & c'eſt ſur ce fondement que l'Egliſe a toujours retranché de ſon corps tous ceux qui ont une foi différente de la ſienne. Elle n'entre ſur cela dans aucune compoſition; elle veut une ſeule & même croyance dans tous ſes membres. *l.*

D. Pourquoi dites-vous que les Fidéles qui compoſent l'Egliſe, n'ont tous qu'une même eſpérance ?

R. C'eſt ſaint Paul qui le dit, & qui ajoûte que

f Voyez S. Auguſt. liv. 13. contre Fauſte, ch. 12. & 13.
g Epheſ. iv. 4. 5.
h Sect. 2. ch. 1. §. 24.
i §. 7. de ce chapitre.
k Epheſ. iv. 4. Joan. xiv. 16.
l Epheſ. iv. 5.

nous avons tous été appellés au même bonheur. *m.* Nous attendons tous ce bonheur ; & c'est ce qui fait que nous avons tous une même espérance.

D. Pourquoi dites-vous que les Fidéles ont les mêmes biens ?

R. Parce que les graces, les Sacremens, les priéres, les bonnes œuvres, sont des biens communs, ausquels tous les fidéles ont droit de participer.

D. Puisque l'Eglise est une, d'où vient qu'on nomme plusieurs Eglises, l'Eglise de France, l'Eglise d'Allemagne, l'Eglise de Paris, de Montpellier, &c.

R. On appelle Eglise chaque Société particuliére des Fidéles, sous un Pasteur légitime *n* ; mais toutes ces Eglises particuliéres, parfaitement unies ensemble, font partie de l'Eglise universelle, & ne composent avec elle qu'un seul corps, dont le Pape est le Chef visible sur la terre, & J. C. le Chef invisible.

Explication.

Nous avons déja dit *o* que le corps de l'Eglise réunissoit dans son universalité l'Eglise du Ciel, l'Eglise du Purgatoire, & l'Eglise de la terre. Celle-ci a plusieurs branches. Car on peut la considérer ou avant Moyse, ou depuis Moyse, ou depuis Jesus-Christ. Depuis que Jesus-Christ a établi saint Pierre Chef des Apôtres, le Pape successeur de saint Pierre est le Chef des Evêques, & par conséquent le Chef des Pasteurs de l'Eglise. Chaque Evêque avec son Troupeau fait une portion de l'Eglise universelle. Tous ces Troupeaux particuliers sont réunis dans leur Chef commun le Pape, pour ne faire qu'un corps. *p.* Ce corps est lui-même une portion du corps général de l'Eglise, c'est-à-dire, de la Société des membres de J. C. dont quelques-uns vivent encore ; d'autres souffrent dans le Purgatoire ; d'autres régnent déja avec Jesus-Christ dans le Ciel. Jesus-Christ est le Chef de cette Société, dont les membres sont aujourd'hui dispersés, mais seront réunis à la fin du monde.

m Ibid.

n Ecclesia, Plebs Sacerdoti adunata, & Pastori suo grex adhærens, dit S. Cypr. lett. 69. ou 66. à Puppian.

o §. 1. de ce chapitre.

p S. Léon, lett. 10. aux Ev. de la Province de Vienne, ch. 1.

D. Comment nomme-t-on la Société des Fidéles qui régnent avec Jesus-Christ dans le Ciel ?

R. L'Eglise triomphante, la Jérusalem céléste, la Cité de Dieu, l'Eglise des Prédestinés.

Explication.

On appelle cette Société l'*Eglise triomphante* ; parce qu'elle est la Société de ceux qui triomphent avec Jesus-Christ. *La Jérusalem céléste*, parce que la Ville de Jérusalem & son Temple étoient une figure de cette Société. *La Cité de Dieu*, parce que c'est-là que Dieu fait paroître sa gloire avec le plus d'éclat ; & c'est pour cela que l'on dit que Dieu habite dans le Ciel. *L'Eglise des Prédestinés*, parce que les Prédestinés y entrent.

D. Qui sont ceux qui composent la Société de l'Eglise triomphante ?

R. Jesus-Christ, la sainte Vierge, les Anges bienheureux, & les Saints.

D. Comment nomme-t-on la Société des Ames qui souffrent les peines du Purgatoire ?

R. L'Eglise souffrante, ainsi nommée à cause des peines qu'elle souffre, pour satisfaire à la justice de Dieu.

D. Qui sont ceux qui composent la Société de l'Eglise souffrante ?

R. Ce sont ceux qui meurent en état de grace, mais qui ne sont pas encore assez purifiés pour entrer dans le Ciel.

Nous prouverons dans la suite de cet Ouvrage la vérité du Purgatoire. *q.*

D. Comment nomme-t-on la Société des Fidéles qui vivent sur la terre ?

R. L'Eglise militante, c'est-à-dire combatante ; ainsi nommée à cause des combats qu'elle a soutenir tant qu'elle subsistera.

Nous expliquerons ci-après quels sont ces combats. *r.*

D. Qui sont ceux qui composent la Société de l'Eglise militante ?

lett. 12. ou 84. à Anast. Evêque de Thessalon. ch. dern.

q Voyez la 3. Part. Sect. 1. chapitre 5. §. 17.

r §. 8. 9. 10. 11. de chapitre.

R. Pour répondre exactement à cette question, il faut considérer l'Eglise de la terre en trois temps différents. 1. Avant le péché d'Adam. 2. Depuis le péché avant Jesus-Christ. 3. Depuis Jesus-Christ.

Avant le péché tous les hommes, sans distinction, devoient être membres de l'Eglise. Ils avoient été créés pour être éternellement heureux ; & le péché étoit le seul obstacle qui pût les éloigner du Ciel.

Adam & Eve perdirent pour eux & pour toute leur postérité, par leur péché, le droit qu'ils avoient au bonheur éternel. Ils furent chassés du Paradis. Mais Dieu leur fit miséricorde en leur promettant un Rédempteur ; & par les mérites de ce Rédempteur, les hommes ont pu depuis le péché rentrer en grace avec Dieu, & recouvrer le bonheur éternel, pourvû qu'ils vécussent saintement, & qu'ils espérassent ce Rédempteur. Ainsi avant Jesus-Christ, tous ceux qui faisoient profession de vivre suivant les principes de la Loi naturelle, & qui espéroient un Rédempteur, étoient de vrais Fidéles, & par conséquent appartenoient à l'Eglise de Jesus-Christ.

Mais depuis la vocation d'Abraham, tous les enfans mâles de ce Patriarche furent obligés d'être circoncis ; & depuis Moyse, les Israélites furent obligés outre cela à pratiquer tout ce qui étoit prescrit par la Loi : de sorte que l'Eglise de Jesus-Christ étoit alors composée de deux sortes de personnes : 1. Des Juifs qui faisoient profession de vivre selon la Loi de Moyse, & qui seuls formoient l'Eglise Judaïque, qu'on nomme la *Synagogue*. 2. Des Gentils qui attendoient un Rédempteur, & qui vivoient suivant les principes de la Loi naturelle. Quelques-uns de ceux-ci se faisoient circoncire ; & alors ils étoient obligés à observer toute la Loi, & ils appartenoient à l'Eglise Judaïque. Mais quoiqu'ils ne fussent pas circoncis, ils ne laissoient pas d'être de vrais Fidéles, & d'appartenir à Jesus-Christ comme ses membres, pourvû qu'ils ne reconnussent qu'un seul Dieu, & qu'ils attendissent le Rédempteur. C'est pour cela que dans le Temple de Jérusalem il y avoit un lieu destiné pour les Gentils, qui venoient y faire leurs priéres. Ce lieu étoit séparé

par une muraille, du lieu où les Juifs venoient faire leurs priéres dans le Temple. Tel étoit l'état de l'Eglise de la terre avant Jesus-Christ.

Mais depuis Jesus-Christ il n'y a plus de différence, par rapport à Dieu, entre les Juifs & les Gentils. Ces deux peuples ont été réunis en Jesus-Christ, qui a ôté, dit saint Paul, la muraille de séparation; & qui n'en a fait qu'un seul peuple, nommé le peuple Chrétien. Il faut nécessairement appartenir à ce peuple, pour être aujourd'hui membre de l'Eglise. Or pour lui appartenir, deux conditions sont nécessaires.

1. Il faut être baptisé. Car J. C. dit que ceux qui ne seront point baptisés, n'entreront pas dans le Ciel. Ce n'est que par le Baptême que nous recevons la rémission du péché originel: ensorte que si nous ne sommes régénerés par ce Sacrement, nous n'appartenons pas à J. C. nous ne sommes pas ses membres, & par conséquent nous sommes hors de l'Eglise.

2. Il faut n'être pas retranchés du corps de l'Eglise, comme enfans rébelles & désobéissans: car Jesus-Christ a donné à l'Eglise le pouvoir de retrancher de son corps ceux qui ne veulent pas se soumettre à son autorité; & il veut qu'on regarde ces Fidéles retranchés, comme s'ils n'étoient pas Chrétiens.

Ainsi l'Eglise militante est aujourd hui composée de tous les Fidéles baptisés, & qui ne sont pas excommuniés.

Il s'ensuit de-là 1. Que les Infidéles & les Juifs ne sont pas membres de l'Eglise; car ils ne sont pas baptisés.

2. Que les Hérétiques, les Schismatiques & les Apostats ne sont pas de l'Eglise; car ils se sont séparés eux-mêmes de la Société de l'Eglise. Nous expliquerons ci-après qui sont les Hérétiques, les Schismatiques & les Apostats. *f*.

3. Que les excommuniés ne sont pas de l'Eglise, tant qu'ils demeurent dans l'état d'excommunication; car l'Eglise les a retranchés de son corps.

4. Que les enfans baptisés par les Infidéles, ou par les Juifs, ou par les Hérétiques, ou par les Schisma-

f §. 3. de ce Chapitre.

tiques, ou par les excommuniés, sont membres de l'Eglise. Car le Baptême conferé par toutes ces personnes est bon, & donne la remission des péchés, comme nous le dirons ci-après. *t*.

5. Que les Chrétiens baptisés, quelque grands pécheurs qu'ils soient, sont membres de l'Eglise, tant qu'ils ne sont pas excommuniés. Car Jesus-Christ nous apprend souvent dans l'Evangile, que son Eglise sur la terre est mêlée de paille & de bon grain, de bons & de méchans; & que la séparation ne se fera qu'à la fin du monde. *u*.

D. Si quelqu'un étoit excommunié sans fondement légitime, & qu'il conservât toujours le respect dû à l'Eglise, & la subordination nécessaire, cesseroit-il d'appartenir à l'Eglise comme un de ses membres?

R. Non. Il appartiendroit toujours à l'esprit de l'Eglise, & par conséquent il seroit toujours membre vivant du Corps de Jesus-Christ: car on ne peut pas être retranché du Corps de Jesus-Christ par une Sentence nulle aux yeux de Dieu. L'Eglise ne peut retrancher que les membres morts. *x*.

§. 3. *De l'union qui est entre tous les membres de l'Eglise, & de la Communion des Saints.*

D. Tous ces différents membres de l'Eglise sont-ils réunis entr'eux?

R. Oui. Puisqu'ils ne font tous qu'un seul corps, dont Jesus-Christ est le Chef; ensorte qu'il est vrai de dire qu'ils sont tous les membres du corps mystique de Jesus-Christ, & les membres de Jesus-Christ.

D. Par quels liens tous les membres de l'Eglise sont-ils réunis entr'eux?

R. Par des liens intérieurs & par des liens extérieurs. Les liens intérieurs sont la participation du même Esprit, la dépendance d'un même Chef invisible, la

t Part. 3. Sect. 1. ch. 2. §. 2.

u S. Aug. liv. *de la véritable Relig.* ch. 5. & 6. n. 9. 10. & 11.

x S. August *ibid.* & lett. 78. ou 137. à ses Diocésains, n. 3. 4. 8. & 9. Il dit la même chose dans un fragment de lett. inseré avant la lettre 251. & liv. 1. *du Bapt.* contre les Donat. chap. 17. Ceux qui veulent approfondir la matiére de l'unité de l'Eglise, peuvent lire les liv. de S. Aug. contre les Donat. & les Tr. de S. Cypr. de M. Nicole, & du Pere Thomass. &c. intit. *De l'Unité de l'Eglise*.

communication des graces. Les liens extérieurs sont la profession d'une même foi, d'une même espérance, la participation aux mêmes Sacremens, l'obéissance aux mêmes Pasteurs, la dépendance du même Chef visible.

Explication.

Quand je dis que tous les membres de l'Eglise sont réunis par la profession d'une même foi, par la participation aux mêmes Sacremens, & par l'obéissance aux mêmes Pasteurs; cela se doit entendre de tous les Fidéles qui vivent ensemble sur la terre, & non pas de tous les membres de l'Eglise en général. Car les Juifs, par exemple, n'avoient pas les mêmes Sacremens & les mêmes Pasteurs que les Chrétiens; & ceux-ci après leur mort cessent d'être liés aux Fidéles qui vivent sur la terre, par la dépendance des mêmes Pasteurs. Enfin, la foi & l'espérance n'ont plus de lieu dans le Ciel, où les Saints voient clairement ce qu'ils croyoient par la foi, & où ils jouissent des biens qu'ils attendoient par l'espérance.

Mais ce qui réunit généralement tous les Fidéles entr'eux, en quelque temps, & en quelque lieu qu'ils ayent vécu, ou qu'ils vivent; c'est 1. La dépendance d'un même Chef Jesus-Christ.

2. La promesse des mêmes biens, dont les uns sont déja en possession, au lieu que les autres les attendent encore: car nous voyons l'accomplissement de ce que les Juifs ont cru & attendu; & les Saints voient & possédent ce que nous croyons & espérons.

3. Ils ont tous le même moyen pour parvenir à ces biens; sçavoir, l'application des mérites de Jesus-Christ: car aucun homme n'a jamais pu être sauvé que par Jesus-Christ. *y*.

D. Comment nomme-t-on l'union qui est entre tous les membres de l'Eglise?

R. On la nomme la Communion des Saints.

Communion. C'est un mot Latin, qui veut dire la même chose que liaison, société, communication, union.

y S. Augustin. lett. 117. ou 89. à Hilaire, n. 14. lett. 187. ou 57. à Dardan. ch. 11. n. 34. liv. 19. contre Fauste, ch. 14. 15. 16. 17. & 18. &c.

Des Saints. Parce que tous les membres de l'Eglise ont été sanctifiés par le Baptême ; que tant qu'ils en conservent la grace, ou lorsque l'ayant perdue, ils l'ont recouvrée par la pénitence, ils sont saints, & que toujours ils sont appellés à la sainteté. C'est pour cela que quand saint Paul parloit des Fidéles de son temps, ou qu'il leur écrivoit, il leur donnoit toujours le nom de Saints. *z*.

D. En quoi consiste la Communion des Saints ?

R. En deux choses ; 1. En l'union, soit intérieure, soit extérieure, qui subsiste entre tous les membres de l'Eglise, ainsi que nous venons de l'expliquer.

2. Dans la communication que les membres de l'Eglise se font entre eux des biens spirituels qui leur sont propres. *a*.

D. Quels sont ces biens spirituels que les membres de l'Eglise se communiquent les uns aux autres ?

R. Les priéres, les bonnes œuvres, les graces, les Sacremens.

D. Cette communication de biens spirituels ne se fait-elle qu'entre les membres de l'Eglise de la terre ?

R. Elle se fait entre les membres de trois Eglises, de l'Eglise de la terre, de celle du Ciel, & de celle du Purgatoire. Comme ils ne font tous qu'un seul corps, ils participent aussi tous aux mêmes biens, autant que chacun d'eux en est capable, selon l'état où il se trouve.

D. Comment se fait la communication des priéres & des graces entre les Saints qui sont dans le Ciel, & les Fidéles qui vivent sur la terre ?

R. Par les priéres qu'on adresse aux Saints, & les secours que les Saints procurent. Nous expliquerons ci-après ce qui regarde l'invocation des Saints. *b*.

D. Comment se fait cette communication entre les Fidéles qui vivent sur la terre, & les Ames du Purgatoire ?

R. Par les bonnes œuvres, les priéres, le Sacrifice des Fidéles qui vivent sur la terre, par lesquels les Ames du Purgatoire sont soulagées. Nous explique-

z Rom. j. 7. 8. I. Cor. j. 2. &c.

a S. August. liv. 1. contre Max. Arien, chap. 9.

b Sur le 1. Commandement de Dieu, 2. Part. Sect. 3. ch. 2. §. 3.

rons ci-après ce qui regarde les Priéres, & le Sacrifice offert pour les morts. *c.*

D. Comment ſe fait cette communication entre tous les Fidéles qui vivent ſur la terre?

R. 1. En ce que tous ont part aux Priéres, au Sacrifice, aux bonnes œuvres, aux graces, aux Sacremens, à la Foi de l'Egliſe. *d.*

2. En ce que les graces que chacun reçoit, & les bonnes œuvres qu'il fait, profitent à tous les autres. *e.*

D. Quel eſt le principe de cette communication des biens, qui ſe répand ſur tous les membres de l'Egliſe?

R. C'eſt le Saint-Eſprit; l'Eſprit de Jeſus-Chriſt, qui du Chef ſe répand ſur tous les membres; à peu-près comme l'ame, ſelon la comparaiſon de S. Paul, communique la vie & les eſprits aux membres du même corps. *f.*

D. Ceux qui ſont en état de péché mortel, ont-ils part à la Communion des Saints?

R. Pour répondre exactement à cette queſtion, il faut ſçavoir que le Saint-Eſprit n'habite plus par ſa grace dans une ame coupable de péché mortel; & que par conſéquent cette ame eſt morte ſpirituellement aux yeux de Dieu.

Un homme coupable de péché mortel n'appartient donc plus à Jeſus-Chriſt, comme un membre vivant; mais il peut encore appartenir à Jeſus-Chriſt comme un membre mort, qui tient à ſon corps par les liens extérieurs ci-devant expliqués, & en quelque choſe par les liens intérieurs, par la foi, par l'eſpérance, &c. Mais ſi ce pécheur a été abſolument retranché de la Communion de l'Egliſe par l'excommunication majeure, alors il n'appartient plus proprement à l'Egliſe, qui eſt le corps myſtique de Jeſus-Chriſt. Il ne lui appartient plus proprement, ni par les liens intérieurs,

c 3. Part. Sect. 1. ch. 5. §. 17. & Sect. 2. ch. 7. §. 13.

d S. Auguſt. liv. 3. *du Bapt.* chap. 17.

e S. Ambr. Serm. 8. *ſur le Pſ.* 118. n. 54. Liv. 1. *des Offices*, chap. 29. n. 142. Liv. 1. *de la Pénit.* ch. 15. n. 80. & 81. S. Aug. Tr. 32. *ſur ſaint Jean*, n. 7. & 8.

f Epheſ. iv. 15. & ſuiv. Rom. xij. 4. 5. I. Cor. vij. 15. & ſuiv. xij. 4. & ſuiv.

car il les a presque tous rompus par le crime; ni par les liens extérieurs, car ils ont été rompus par l'excommunication.

Cela posé, je dis que les Chrétiens, quoique coupables de péché mortel, ne laissent pas d'avoir part en plusieurs choses à la Communion des Saints, tant qu'ils ne sont pas excommuniés. Ce sont des membres morts, mais qui tiennent toujours au corps, jusqu'à ce qu'ils en ayent été retranchés. Ils sont des membres, pour ainsi dire, paralytiques, qui n'ont presque plus de mouvement, mais qui néanmoins sont toujours liés à l'Eglise, par la profession d'une même foi & d'une même espérance, par l'obéissance extérieure aux mêmes Pasteurs, par le droit qu'ils conservent aux mêmes Sacremens; & ils reçoivent par le moyen de l'Eglise plusieurs secours intérieurs & extérieurs pour leur conversion. Ainsi ils ont infiniment plus d'avantages que ceux qui sont absolument retranchés de la Communion de l'Eglise.

Ce que je viens de dire, *qu'un excommunié est retranché du corps de l'Eglise, qu'il n'appartient plus à l'Eglise*, a besoin de quelque explication. Le mot d'excommunication ne porte que la privation de plusieurs biens, ausquels l'excommunié avoit droit auparavant; & l'Eglise qui l'excommunie, n'a droit de le priver que de la communion des biens qu'elle peut lui ôter, & qu'elle peut aussi lui rendre. Elle ne peut ôter le Baptême, par lequel nous sommes faits enfans & membres de l'Eglise; & en vertu de ce caractere, les excommuniés appartiennent toujours en quelque chose à l'Eglise. Ce sont des enfans chassés de la maison, & déshérités; mais ce sont toujours des enfans, qui ont le caractére de Jesus-Christ par le Baptême, souvent le caractére du Saint-Esprit par la Confirmation, & quelquefois le caractére du Sacerdoce; tellement que quand on les rétablit dans la Communion de l'Eglise, on ne leur redonne aucun de ces trois Sacremens.

Il y a donc une espéce d'équivoque dans cette façon de parler, *un excommunié est retranché du corps de l'Eglise, n'appartient plus à l'Eglise, n'appartient plus*

à Jesus-Christ. Si l'on entend par-là qu'un excommunié n'a plus de droit aux biens de l'Eglise, à ses assemblées, aux Sacremens, aux suffrages, aux bonnes œuvres des Fidéles, à la Société des Chrétiens; qu'il n'a plus de part avec Jesus-Christ; que c'est une branche retranchée de l'arbre dont Jesus-Christ est le tronc: si c'est ainsi que l'on explique ces façons de parler, elles sont justes & exactes, & c'est en ce seul sens qu'elles sont employées ci-dessus. Mais si l'on entendoit par ces expressions, n'être plus sous la puissance & l'autorité de Jesus-Christ & de l'Eglise, elles sont fausses. Un excommunié appartient toujours à Jesus-Christ & à l'Eglise comme un enfant rebelle & comme un esclave fugitif. Il a perdu les droits qu'il avoit aux biens de Jesus-Christ & de l'Eglise; mais Jesus-Christ & l'Eglise n'ont pas perdu & ne peuvent pas perdre leurs droits sur cet enfant rebelle & déshérité.

D. Qui sont ceux qui n'ont point de part à la Communion, soit intérieure, soit extérieure des Fidéles?

R. 1. Ceux qui n'ont jamais été membres de l'Eglise. 2. Ceux qui s'en séparent volontairement. 3. Ceux que l'Eglise retranche absolument de sa société. Ou pour parler plus clairement: 1. Les Juifs & les Infidéles. 2. Les Herétiques, les Schismatiques, les Apostats. 3. Les excommuniés. *g.*

D. Qu'entendez-vous par les Herétiques?

R. J'entends ceux qui sont attachés avec opiniâtreté à une doctrine condamnée par l'Eglise, ou qui ne veulent pas croire ce que l'Eglise a décidé devoir être cru comme point de Foi. *h.*

D. Qu'entendez-vous par les Schismatiques?

R. J'entends ceux qui se séparent de l'Eglise, qui ne reconnoissent point les Pasteurs légitimes, & qui vivent entiérement séparés de leur obéissance. *i.*

D. Qu'entendez-vous par Apostats?

g S. Aug. liv. *de la vraie Relig.* chap. 5. & 6.

h S. August. liv. 4. *du Bapt.* contre les Donat. ch. 16. n. 23. liv. 18. *de la Cité de Dieu*, ch. 51. n. 1. &c.

i S. Aug. liv. *des 17. quest. sur S. Matth.* quest. 11. n. 2. Pour connoître à fond ce que c'est qu'être Schismatique, lis. le liv. des Calv. convaincus de schisme, & celui de l'Unité de l'E-

R. J'entends ceux qui renoncent extérieurement à la Foi Catholique, après en avoir fait profeſſion.

D. Pourquoi les Hérétiques, les Schiſmatiques & les Apoſtats n'ont-ils point de part à la Communion des Fidéles ?

R. Parce qu'ils veulent rompre l'unité de l'Egliſe, ſoit en détruiſant la ſubordination qui doit être entre les Paſteurs & les peuples, ſoit en diviſant la foi qui eſt une. Par conſéquent ils s'excluent eux-mêmes de l'Egliſe ; car l'Egliſe ne peut jamais perdre ſon unité. *k.*

§. 4. *De la Sainteté de l'Egliſe.*

D. L'Eglise eſt-elle ſainte ?

R. Oui. L'Ecriture ſainte le dit en termes formels. *Jeſus-Chriſt a aimé ſon Egliſe*, dit S. Paul, *& s'eſt livré lui-même pour elle, afin de la ſanctifier, en la purifiant dans le Baptême de l'eau par la parole de vie ; pour la faire paroître devant lui pleine de gloire, n'ayant ni tache, ni ride, ni rien de ſemblable, mais ſainte & irrépréhenſible.* l.

Vous êtes, dit S. Pierre, *la Race choiſie, le Sacerdoce Royal, la Nation ſainte, le Peuple acquis.* m.

D. Eſt-ce de l'Egliſe de la terre ou de l'Egliſe du Ciel, que ces paroles de l'Ecriture doivent s'entendre ?

R. De l'une & de l'autre. La ſainteté eſt commencée ſur la terre, & parfaite dans le Ciel ; & l'Egliſe n'eſt ſainte dans le Ciel, que parce qu'elle l'a été ſur la terre : c'eſt ſur la terre qu'elle a été purifiée & ſanctifiée par Jeſus-Chriſt. *n.*

D. En quoi l'Egliſe eſt-elle ſainte ?

R. En ce que 1. Jeſus-Chriſt ſon Chef eſt ſaint, & eſt la ſource de toute ſainteté.

2. La doctrine de l'Egliſe eſt ſainte, & elle le ſera toujours.

3. L'Egliſe eſt ſainte par la pureté des mœurs d'un

Egliſe, compoſé l'un & l'autre par M. Nicole ; le liv. de M. de S. Pons ſur le ſchiſme, &c.

k S. Auguſt. liv. *de la Foi & du Symbole*, ch. 10. n. 21.

l Epheſ. v. 25. 26. 27.

m I. Petr. ij. 9.

n Voyez le commencement de la Conférence de M. Boſſuet Evêque de Meaux avec M. Claude, pag. 21. & ſuiv.

grand

grand nombre de ses membres. Il n'y a de Saints que dans sa société ; point de salut hors de l'Eglise.

D. Pourquoi dites-vous que la doctrine de l'Eglise est sainte ?

R. 1. Parce que l'Eglise n'enseigne comme articles de foi, que la pure doctrine qu'elle a apprise de Jesus-Christ par les Apôtres.

2. La doctrine de l'Eglise, qui est la parole de Jesus-Christ, sanctifie ceux qui la suivent.

D. Comment sçavons-nous que l'Eglise n'enseigne comme article de foi que ce qu'elle a apprise de Jesus-Christ par les Apôtres ?

R. Il y a deux moyens de s'en convaincre, dont le premier ne convient qu'aux sçavans ; mais le second est à la portée de tout le monde.

D. Quel est le premier de ces moyens ?

R. C'est d'examiner chaque dogme de l'Eglise sur l'Ecriture-Sainte & sur la Tradition, qui sont les deux canaux, par où la doctrine des Apôtres est venue jusqu'à nous.

Nous ferons voir ci-après, en expliquant ce qui regarde la foi, *o*, quelle est l'autorité de l'Ecriture-Sainte & de la Tradition pour les choses de la foi, & comment la Tradition est une voie sûre, pour connoître si la doctrine de l'Eglise vient des Apôtres.

Et en expliquant chaque dogme de l'Eglise en particulier dans la suite de cet Ouvrage, nous faisons voir qu'il est conforme à l'Ecriture-Sainte & à la Tradition ; & que l'Eglise n'enseigne effectivement comme articles de foi, que ce que les Apôtres ont enseigné.

D. Pourquoi dites-vous qu'il n'y a que les Sçavans qui puissent examiner chaque dogme de l'Eglise sur l'Ecriture-Sainte & sur la Tradition ?

R. Chacun peut s'en convaincre par la moindre réflexion & par l'expérience. Comment les simples & les ignorans peuvent-ils entrer dans des discussions si longues & si difficiles ? S'ils pouvoient y entrer, seroient-ils simples & ignorans ? Ceux qui ont prétendu que chaque Fidéle pouvoit & devoit entrer dans cet examen, ont éta-

o 2. Part. Sect. 2. ch. 2. §. 3. & 4.

bli, comme l'expérience les en a convaincus, une maxime impossible, contraire aux saintes Ecritures, aux lumiéres de tout ce qu'il y a jamais eu de plus éclairé & de plus saint dans l'Eglise, & au bon sens. (Nous le démontrerons avec la grace de Dieu, en parlant de l'autorité de l'Eglise.) *p*.

D. Quel est le second moyen pour sçavoir si la doctrine de l'Eglise est conforme à ce que les Apôtres ont enseigné?

R. C'est de faire quelque attention aux promesses que Jesus-Christ à faites à son Eglise, & dont toutes les Sectes mêmes séparées conviennent. Ces promesses sont claires & précises. Elles sont une preuve toujours subsistante de l'infallibilité de l'Eglise dans tous les temps, & de la persévérance avec laquelle elle doit enseigner jusqu'à la consommation des siécles les vérités que Jesus-Christ a confiées en dépôt aux Apôtres pour les transmettre à tous les peuples de la terre.

D. Qu'est-ce que Jesus-Christ a promis à son Eglise.

R. 1. Qu'elle seroit toujours animée par le Saint-Esprit. 2. Qu'il l'assisteroit jusqu'à la consommation des siécles pour l'empêcher de tomber dans l'erreur.

Les termes de ses promesses sont clairs & précis. Les voici.

Je prierai mon Pere, dit Jesus-Christ, *& il vous enverra un autre Consolateur, qui demeurera avec vous éternellement: l'Esprit de vérité que le monde ne peut pas recevoir, parce qu'il ne le voit pas, & qu'il ne le connoît pas. Mais pour vous, vous le connoîtrez, parce qu'il demeura avec vous, & qu'il sera en vous. Quand cet Esprit de vérité sera venu*, dit Jesus-Christ dans la suite de ce discours, *il vous enseignera toute vérité* q.

Jesus-Christ promet à son Eglise l'*Esprit de vérité pour demeurer avec elle éternellement.* L'erreur en sera donc éternellement bannie.

Tu es Pierre, dit ailleurs Jesus-Christ, *& sur cette Pierre je bâtirai mon Eglise, & les portes*, c'est-à-

p 1. Part. 2. Sect. 1. ch. 2. §. 2.

q Joan. xiv. 16. & 17. xvj. 13.

duire les puiſſances *de l'enfer ne prévaudront point contre elle.* r.

Toute puiſſance, dit encore ailleurs Jeſus-Chriſt, *m'a été donnée dans le Ciel & ſur la terre. Allez, enſeignez toutes les nations, & baptiſez-les au nom du Pere, & du Fils, & du Saint-Eſprit. Et voilà que je ſuis avec vous tous les jours juſqu'à la conſommation des ſiécles.* s.

Il n'y a pas un mot à perdre de toutes ces paroles de Jeſus-Chriſt. On y voit premiérement, ſoit qu'on ſuppoſe que les mots, *Portes de l'enfer* ſignifient ici *la mort*, ſoit qu'on ſuppoſe qu'ils ſignifient *les puiſſances infernales, les démons*; on y voit, dis-je, que l'Egliſe doit toujours ſubſiſter, & que tous les efforts des démons ne ſçauroient la renverſer, ni la faire tomber dans l'erreur; car ſi l'Egliſe périſſoit, ou ſi ſa foi changeoit, il eſt évident que l'enfer & l'eſprit d'erreur auroient prévalu contre elle.

On y voit en ſecond lieu, que Jeſus-Chriſt fait enviſager à Apôtre, comme un effet de ſa toute-puiſſance, la protection qu'il doit donner à ſon Egliſe juſqu'à la conſommation des ſiécles. Il doit toujours être avec elle: jamais il ne l'abandonnera. Qui eſt-ce qui peut réſiſter au Tout-puiſſant? Je suis, *moi à qui toute-puiſſance a été donnée ſur la terre comme dans le Ciel*, avec vous, que j'envoie pour *inſtruire toutes les nations*, & pour *leur adminiſtrer le Baptême*, tous les autres Sacremens; *je ſuis avec vous, baptizans*, avec vous, *inſtruiſans*. Tous les jours: il n'y a aucune interruption à craindre, il n'y aura point de jour, point de moment, où il ne ſoit vrai de dire que *je ſuis avec vous*. Jusqu'à la consommation des siécles: ce n'eſt pas ſeulement juſqu'à votre mort, mes Apôtres; c'eſt pour toujours, juſqu'à la fin du monde.

Ainſi cette promeſſe ne regarde pas les ſeuls Apôtres, elle regarde auſſi leurs ſucceſſeurs dans leur miniſtére, juſqu'à la conſommation des ſiécles. Selon cette promeſſe, il y aura donc juſqu'à la conſommation des ſiécles une Egliſe, qui inſtruira, qui baptizera, ſubſiſtera, malgré les efforts du démon, & qui ſera aſſiſtée

r Matth. xvj. 18. | s Matth. xxviij. 18. 19. 20.

par Jesus-Christ, sans que Jesus-Christ l'abandonne un seul moment. Car il l'a promis, & il est tout-puissant pour exécuter sa promesse. *t.*

D. Ces promesses prouvent-elles clairement que la doctrine de l'Eglise est la même que les Apôtres ont enseignée, & qu'elle n'est altérée par aucune erreur ?

R. Oui sans doute. Si l'esprit de vérité doit toûjours animer l'Eglise, enseigner toute vérité ; si les portes de l'enfer ne doivent jamais prévaloir contr'elle ; si Jesus-Christ doit l'assister jusqu'à la consommation des siécles dans la prédication de la vérité & dans l'administration des Sacremens, il faut par une conséquence nécessaire, que les Sacremens soient toûjours administrés saintement dans l'Eglise, que toutes les vérités y soient toûjours prêchées purement, & qu'elle ne puisse jamais enseigner aucune erreur : ce qui suppose qu'elle enseignera toûjours ce qu'elle a appris des Apôtres, & les Apôtres de Jesus-Christ.

D. Ne semble-t-il pas s'ensuivre de là qu'il n'y a personne dans l'Eglise qui puisse mal administrer les Sacremens, ni enseigner aucune erreur ?

R. Cela ne s'ensuit pas ; ces promesses sont faites à l'Eglise en Corps, & non à tous les particuliers qui sont ses membres. Il y a toûjours eu, & il y aura toûjours dans l'Eglise, des gens qui feront des efforts pour y introduire l'erreur & le déréglement: mais ils ont toûjours été & seront toûjours confondus. Les particuliers peuvent se tromper dans l'administration des Sacremens, & dans leurs instructions. Mais le Corps de l'Eglise ne s'est jamais trompé, & ne se trompera jamais dans ses décisions, ni dans les regles qu'elle prescrit pour l'administration des Sacremens; parce que c'est Jesus-Christ même, c'est son Esprit, l'Esprit de vérité, qui forme ces décisions, & qui donne ces regles. Nous avons vû que les promesses y sont expresses ; & c'est pour cela que saint Paul dit, *que l'Eglise est la base & la colonne* iné-

t Voy. les 2. Instruct. Past. de M. Bossuet Evêq. de Meaux sur les promesses de l'Eglise, où ce que nous venons de dire dans cette Réponse, est expliqué d'une maniére si claire & si convaincante, qu'on ne peut rien y ajouter. Voyez aussi S. August. Serm. 4. *sur le Ps.* 101. n.8. 9. 10.

branlable *de la vérité.* Il est donc vrai de dire que les Sacremens seront toujours saintement administrés dans l'Eglise, & que la vérité y sera toujours enseignée. *u.*

D. Pourquoi dites-vous que tout le monde est capable de se convaincre de la sainteté de la doctrine de l'Eglise, en faisant attention aux promesses de Jesus-Christ.

R. Parce que ce n'est point ici une discussion difficile, comme est l'examen de chaque dogme en particulier. Les promesses faites à l'Eglise sont claires & à la portée de tout le monde. Nulle Secte séparée ne les conteste: il ne faut ni étudier, ni raisonner sur ce point. Or quand on est une fois persuadé de la vérité de ces promesses, la sainteté de l'Eglise dans sa doctrine, sa durée & son infallibilité en sont une suite si naturelle, que tout le monde l'apperçoit sans peine. Quiconque veut chicaner sur cela, est du nombre de ces esprits dont S. Paul a dit, qu'ils sont condamnés par leur propre jugement. *x.*

D. Pourquoi avez-vous dit que la doctrine de l'Eglise rend saints ceux qui la suivent?

R. Parce que l'Eglise n'enseigne que la doctrine de Jesus-Christ, & qu'elle ne peut jamais rien enseigner qui y soit contraire. Or ce n'est qu'en croyant & en pratiquant ces vérités, qu'on peut se sanctifier. *Sanctifiez-les dans la vérité*, dit Jesus-Christ dans la priére rapportée par saint Jean, *votre parole est la vérité même. C'est cette parole*, dit David, *qui éclaire & qui convertit les ames.* y.

D. Pourquoi avez-vous dit qu'il n'y a de Saints que dans la Société de l'Eglise?

R. Parce que hors de l'Eglise il n'y a point de salut. Tous ceux qui meurent hors de l'Eglise périssent, comme tous ceux qui n'entrerent point dans l'Arche, périrent par les eaux du déluge. *z.*

u 1. Tim. iij. 15. S. Aug. liv. ou plutôt Serm. sur le Symbole adressé aux Catéch. ch. 6. n. 13.

x Tit. iij. 10. & 11.

y Joan. xvij. 17. Ps. xviij. 8. 9. & suiv. S. August. liv. des mœurs de l'Eglise Cathol. ch. 30. n. 62. 63. & 64.

z S. Cypr. livre de l'unité de l'Eglise. S. Jérôme, let. 57 & 58.

Explication.

Pour mettre cette réponse dans un plus grand jour, & en faire voir la vérité, il n'y a qu'à examiner en détail ce qu'on appelle être hors de l'Eglise.

On en est dehors, ou parce qu'on n'y est jamais entré, ou parce qu'on en est sorti volontairement, ou parce qu'on en a été chassé.

Ce n'est que par le Sacrement de Baptême, comme nous l'avons dit ci-dessus *a*, qu'on devient membre de l'Eglise ; & Jesus-Christ déclare formellement, que ceux qui ne seront pas baptisés, n'entreront pas dans le Ciel. Ainsi point de salut pour ceux qui ne seront point entrés dans la Société de l'Eglise. *b*.

Les Hérétiques, les Schismatiques & les Apostats, sont ceux qui sortent volontairement de l'Eglise pour faire société à part. Or S. Paul nous apprend que ces sortes de personnes tombent dans la condamnation. *Après avoir corrigé un Hérétique une ou deux fois, évitez-le, sçachant que celui qui est tel, est un homme corrompu, & qu'il est en état de péché, puisqu'il s'est condamné par son propre jugement.* c.

Ce passage de saint Paul, qui semble n'être dit que pour la condamnation des Hérétiques obstinés, peut aussi s'appliquer généralement aux Schismatiques & aux Apostats. Car la raison pour laquelle cet Apôtre veut qu'on n'ait aucun commerce avec un Hérétique, c'est parce qu'un Hérétique obstiné dans son erreur, & méprisant les avertissemens de l'Eglise, porte un jugement contre l'Eglise, puisqu'il s'éleve contr'elle. Or par ce jugement il se condamne lui-même : car puisque Jesus-Christ a promis à l'Eglise *d* d'être toujours avec elle, & de l'assister sans cesse par l'Esprit de vérité ; s'élever contre l'Eglise, c'est accuser Jesus-Christ d'avoir manqué à ses promesses ; c'est s'en prendre moins à l'Eglise, qu'à Jesus-Christ même, qui en est le Chef, le Pontife, & le Conducteur. Or condamner Jesus-Christ, c'est *se condamner soi-même par son propre jugement*, selon la parole de saint Paul.

a §. 2. de ce Chap.
b. Joan iij. 3. 5.
c Tit. iij. 10. 11.
d Matth. xxviij. 18. 19. 20. Joan. xiv. 16. xvj. 13.

Les Schismatiques & les Apostats s'élevent contre l'Eglise aussi-bien que les Hérétiques, puisque les uns & les autres la condamnent, & se séparent volontairement de sa société; donc ils se condamnent eux-mêmes, par leur propre jugement; ils sont par conséquent hors de la voie du salut. L'Apôtre saint Jude les traite d'hommes charnels, destitués de l'Esprit, qui se séparent eux-mêmes, & qui doivent être confondus, comme étant déja condamnés. *Hi sunt* QUI SEGREGANT SEMETIPSOS, *animales, spiritum non habentes.... Hos arguite judicatos.* g.

Il n'est pas moins certain que les excommuniés sont hors de la voie du salut. Car l'Eglise n'excommunie que ceux qui par leurs crimes & par leur désobéissance méritent cette peine. Or il est dit dans l'Ecriture, que ceux qui n'obéissent pas aux Pasteurs de l'Eglise, désobéissent à Dieu, *f* & doivent être regardés comme des Payens, *g* lesquels sont certainement hors de la voie du salut. Enfin saint Paul se sert du terme de livrer à Satan, pour dire qu'il excommunie. *h.* Quoique plusieurs croient qu'il ne se sert de ce terme à l'égard de l'incestueux de Corinthe, que parce que cette excommunication devoit être suivie d'une possession corporelle; & que c'est pour cela que saintPaul ajoute ces paroles: *In interitum carnis, pour mortifier,* ou *pour détruire sa chair.* Mais S. Augustin rejette cette interprétation comme moins probable. *i.* Quoi qu'il en soit, tout cela prouve évidemment, que les excommuniés aussi-bien que les Hérétiques, les Schismatiques & les Apostats, sont hors de la voie du salut; & enfin qu'il n'y a point de salut hors de l'Eglise. *k.*

D. Tous ceux qui sont dans l'Eglise, sont-ils saints?

R. Tous sont appellés à la sainteté; mais tous ne sont

e S. Jude, vers. 19 & 22. Voy. ce raisonnement plus étendu dans la Confér. de M. Bossuet Evêque de Meaux, avec M. Claude, & dans sa 1. Instruction Past. sur les Promesses de l'Eglise.

f Luc, x. 16. *Qui vos spernit, me spernit.*

g Matth. xviij. 17.

h 1. Cor. v. 5. 1. Tim. j. 20.

i S. Aug. liv. 3. contre la lett. de Parmén.

k S. Cyp. liv. de l'unité de l'Egl. S. Aug. liv. de l'unité de l'Egl. n. 2. liv. 4. du Bapt. ch. 16. Serm. au peuple de Césarée,

pas ſaints. *Il y a beaucoup d'appellés*, dit Jeſus-Chriſt, *mais peu d'élus.* *l.* Pluſieurs déshonorent la ſainteté de leur vocation, par la corruption de leur vie. L'Egliſe de la terre eſt compoſée de paille & de bon grain, *m*, de bons & de méchans, *n*, de membres vivans & de membres morts : & les membres morts ſont en plus grand nombre que les membres vivans. Mais hors de l'Egliſe, il n'y a ni ſainteté ni ſalut. *o*.

D. A-t-on lieu d'attribuer à l'Egliſe la corruption de ſes enfans, ſur-tout celle des Paſteurs ; & de dire que l'Egliſe eſt corrompue, quand les Paſteurs qui la gouvernent, ſont corrompus, & menent une vie ſcandaleuſe ?

R. Ce n'eſt pas par la corruption des particuliers qu'il faut juger du Corps de l'Egliſe : ſaint Paul, parlant des Paſteurs de ſon temps, ſe plaignoit que la plûpart cherchoient leurs propres intérêts, & non pas ceux de Jeſus-Chriſt. *q*. L'Egliſe a toujours gémi de cette corruption de ſes enfans, & l'a toujours condamnée. C'eſt par ſes déciſions & par ſes inſtructions, & non par la conduite de quelques particuliers qu'il faut juger de la ſainteté de l'Egliſe ; l'Egliſe n'a jamais autoriſé & n'autoriſera jamais le mal dans ſes déciſions : elle a toujours approuvé & pratiqué le bien. *L'Egliſe*, dit ſaint Auguſtin, *q*, *ſe trouvant au milieu de beaucoup de paille & de zizanie tolére bien des choſes ; mais elle ne fait, ni n'approuve, ni ne permet jamais rien, qui ſoit contre la Foi & contre les bonnes mœurs.* Qu'on liſe les Canons des Conciles, & les inſtructions de tout ce qu'il y a eu dans

prêché en préſence d'Emérit. n. 6. &c.

l Matth. xx. 16.

m Matth. iij. 12. xiij. 25. & ſuiv.

n Matth. xxij. 10.

o S. Aug. Abregé des Act. de la Confér. de Carth. Confér. du 3. jour, ch. 9. n. 16. 17. & 18. liv. adreſſé aux Donat. après la Confér. de Carth. ch. 7. n. 10. liv. de l'unité de l'Egliſe, ou lett. contre les Donat. ch. 2. n. 2.

p Philipp. ij. 21.

q S. Aug. lett. 55. ou 119. à Janv. ch. 19. n. 35. liv. 1. des mœurs de l'Egl. Cathol. ch. 30. 31. 32. 33. & 34. il n'y a rien de ſi ſage que ce que dit S. Aug. dans ces cinq Chap. Voy. auſſi ſa lett. 208. ou 209. adreſſée à Félicie. Cette lettre eſt parfaitement belle, & doit être lue par ceux qui ſont ſcandaliſés de la mauvaiſe vie des Paſteurs ou des autres Catholiques.

tous les temps de Pasteurs éclairés & pieux ; & l'on sera convaincu de tout ce que nous disons ici. Quand il se trouveroit dans un Parlement quelques Juges de mauvaises mœurs, qui manquassent ou de lumiére ou d'équité ; si les arrêts que le Corps prononce sont justes, la mauvaise vie, l'ignorance, le peu de droiture des particuliers, n'empêchera pas que le Parlement ne soit estimé & révéré comme le Sanctuaire de la Justice.

§. 5. *De la Catholicité de l'Eglise.*

D. Que veut dire le mot *Catholique ?*

R. C'est un mot Grec qui veut dire *Universel.*

D. Pourquoi l'Eglise est-elle nommée *Catholique* ou Universelle ?

R. Parce qu'elle s'étend à tous les temps & à tous les lieux : ce qui ne convient à aucune autre Société.

D. Pourquoi dites-vous que l'Eglise s'étend à tous les temps ?

R. Parce que dans tous les temps il y a eu & il y aura une Société de Fidéles, réunis dans la même foi, animés par le même Esprit, sous la conduite du même Chef Jesus-Christ : & c'est cette Société qu'on nomme l'Eglise. *r.*

D. Comment Jesus-Christ pouvoit-il être le Chef des Fidéles qui vivoient avant sa venuë ?

R. Parce que depuis le péché du premier homme, il n'y a point eu de salut pour les hommes que par Jesus-Christ. C'est Jesus-Christ qui a mérité la grace & la gloire à tous les Saints de l'ancien Testament. C'est Jesus-Christ qui les a animés & réunis dans les mêmes sentimens par son Esprit, comme il réunit encore par le même Esprit tous les Chrétiens. *Il n'y a point d'autre nom sous le Ciel par lequel l'on doive être sauvé*, dit S. Pierre. *s.*

D. L'Eglise subsistera-t-elle jusqu'à la fin du monde ?

R. Oui. Nous avons déja rapporté les promesses de

r S. Aug. lett. 102. ou 49. à Deogratias, quest. 2. n. 12. & 13.

s Act. 1. 12. S. August. liv. 19. contre Fauste, ch. 14. & suiv. *Cité de Dieu*, liv. 10. ch. 25. liv. 18. ch. 47. &c.

Jesus-Christ sur ce point. *t.*

D. Pourquoi avez-vous dit que l'Eglise s'étend à tous les lieux ?

R. 1. Parce que la doctrine de l'Eglise est, ou a été, ou sera annoncée dans tous les lieux de l'Univers. Partout il y a, ou il y a eu, ou il y aura des Catholiques. *u.*

2. Les nations de la terre, d'idolâtres qu'elles étoient, sont devenues Chrétiennes par la prédication des Apôtres & de leurs successeurs. Les Prophétes avoient souvent prédit cette merveille; & depuis ce grand événement, la Société de l'Eglise Catholique a toujours été la Société la plus étendue. Elle n'a jamais cessé d'avoir des enfans répandus dans tous les pays du monde, & qui sont unis entr'eux par le lien d'une même foi, par la participation aux mêmes Sacremens, & par l'obéissance au même Chef visible. *x.*

D. Pourquoi avez-vous dit que l'Eglise est la seule Société qui s'étend à tous les temps & à tous les lieux ?

R. Parce qu'il n'y a aucune autre Société, à qui ces deux caractéres conviennent. On connoît le commencement, le progrès de toutes les autres Sociétés; & la suite des siécles en fait voir la fin. Elles n'ont jamais eu qu'une étenduë fort limitée, soit pour le temps, soit pour les lieux: l'Eglise seule subsiste & subsistera toujours dans son universalité.

Explication.

Nous sçavons les commencemens & les progrès de la Société des Montanistes, des Manichéens, des Ariens, des Donatistes, des Nestoriens, des Eutychiens, des Pélagiens, des Luthériens, des Calvinistes, &c. Il n'y en a aucune à qui on n'ait pu dire: *Vous n'étiez pas hier;* mot par lequel seul Tertullien soûtient avec raison, qu'on peut réfuter invinciblement, sans entrer dans la

t Voyez le §. précéd.

u S. Aug. lett. 199. ou 80. à Hésych. ch. 12. n. 47. 48.

x Ps. ij. 8. xxj. 28. lvj. 6. & 12. lxxj. 8. S. August. sur ces Ps. sçavoir, sur le Ps. ij. n. 7. sur le Ps. xxj. Serm. 1. n. 28. & Serm. 2. n. 28. & 29. sur le Ps. lvj. n. Sur le Ps. lxxj. n. 11. Isaïe xliv. 3. 4. & 5. liv. 1. & suiv. S. Aug. liv. de l'unité de l'Egl. ch. 4. & suiv. n. 7. 9. 11. & suiv. où il prouve fort au long par l'Ecrit. ce que nous disons ici. liv. 17. *de la Cité de Dieu*, ch. 8. n. 2.

discussion des dogmes, toutes les Sociétés séparées de l'Eglise. *y*.

Toutes ses Sectes ont leur origine particuliére & connue; elles n'ont jamais été universellement étendues : la plûpart d'elles ne subsistent plus; les autres s'affoiblissent & s'entre-détruisent tous les jours : nulle n'a jamais eu & n'aura jamais le caractére d'universalité, qui convient à la seule Eglise Catholique Romaine. Aussi l'Eglise Romaine est la seule à laquelle le nom de Catholique ait été attribué de tous temps, comme nous le dirons ci-après, *z*. selon la remarque de saint Augustin. *a*.

§. 6. *Du nom d'Apostolique donné à l'Eglise.*

D. POURQUOI l'Eglise est-elle appellée Apostolique ?

R. 1. Parce qu'elle croit & qu'elle enseigne tout ce que les Apôtres ont crû & enseigné.

2. Parce qu'elle a été fondée par les Apôtres, & qu'elle est gouvernée par leurs successeurs.

3. Parce qu'elle a reçu son autorité & sa mission de Jesus-Christ par les Apôtres.

D. Pourquoi dites-vous que l'Eglise croit & qu'elle enseigne tout ce que les Apôtres ont enseigné ?

R. Parce qu'en remontant de siécle en siécle, on peut facilement faire voir que ce que l'Eglise croit & enseigne, elle l'a toujours cru & enseigné d'une maniére uniforme depuis les Apôtres jusqu'au temps présent. *b*.

D. Comment dites-vous que l'Eglise a été fondée par les Apôtres, puisque vous avez fait voir qu'elle subsistoit avant Jesus-Christ ?

R. L'Eglise prise pour la Société des Fidéles en général, subsistoit avant Jesus-Christ : mais l'Eglise prise pour la Société des Fidéles nommés Chrétiens, ne subsiste que depuis Jesus-Christ, & a été fondée par les Apôtres.

y Tertul. contre Praxeas, chap. 2. & liv. des Prescript. ch. 37.

z Dans le §. 7. de ce ch.

a Liv. de la vérit. Relig. ch. 7. n. 12. & liv. contre la lett. du fondement, ch. 4. n. 5. 8. Cyril. de Jérus. Catéch. xviij. n. 11. & 12.

b Voy. cette réponse éclaircie & plus étendue ci-dessus au §. 4. de ce chap.

Ces deux Sociétés ne font qu'un tout, réuni par Jesus-Christ ; ce n'est qu'une Eglise, *établie*, comme dit saint Paul, *sur le fondement des Prophétes & des Apôtres*, & réunie *sous* un même Chef, *Jesus-Christ qui en est la pierre angulaire.* c. Cette Eglise qui subsistoit avant Jesus-Christ, n'est appellée Apostolique que depuis Jesus-Christ *d.*

D. En quel sens les Apôtres sont-ils les Fondateurs de l'Eglise ?

R. En ce qu'ils ont annoncé par toute la terre la Foi de Jesus-Christ & l'Evangile ; qu'ils ont rendu les hommes de Juifs ou Payens qu'ils étoient, Chrétiens & Disciples de Jesus-Christ, & qu'ils ont formé de tous ces Juifs ou Payens convertis une Société qu'on nomme l'Eglise Catholique, & qui subsiste depuis ce temps-là, & subsistera jusqu'à la consommation des siécles sans aucune interruption.

D. Pourquoi dites-vous que l'Eglise fondée par les Apôtres subsistera jusqu'à la consommation des siécles sans aucune interruption ?

R. Parce que Jesus-Christ l'a promis en termes formels.

Explication.

Les Apôtres ont fondé l'Eglise en instruisant & baptisant toutes les nations, suivant l'ordre de Jesus-Christ. Or Jesus-Christ a promis qu'il seroit jusqu'à la consommation des siécles avec cette Société ainsi formée. *Instruisez & baptizez*, dit Jesus-Christ, *& voilà que je suis avec vous tous les jours jusqu'à la consommation des siécles.* e.

Donc il n'y aura point d'interruption dans l'état de l'Eglise ; & oser soûtenir, comme ont fait les Protestans dans leur confession de foi, que l'état de l'Eglise a été interrompu, & qu'il a fallu que Dieu ait suscité des gens extraordinairement pour le rétablir, c'est non-seulement avancer de soi-même une maxime pernicieuse, sans aucune preuve de l'Ecriture, & contre les preuves de l'Ecriture les plus expresses ; mais c'est encore accuser Jesus-Christ d'avoir manqué à sa promesse, & d'a-

c Ephés. ij. 20.
d S. August. *sur le Ps.* 86. n. 4. &c.
e Matth. xxviij. 18, 19. 20.

voir abandonné son Eglise, malgré sa parole : ce qui est un blasphême. *f*

Voici comme parle S. Aug. sur ce sujet. *g*. *Ceux qui ne sont plus dans l'Eglise, disent que cette Eglise, dans laquelle toutes les nations sont entrées, ne subsiste plus. O la parole impudente ! Quoi, elle ne subsiste plus, parce que vous n'êtes plus dans son sein! Prenez garde de ne plus subsister vous-même. L'Eglise ne laissera pas de subsister, quoique vous ne subsistiez plus.* LE S. ESPRIT AVOIT PRÉVU QU'IL Y AUROIT DES GENS, QUI PRONONCEROIENT CETTE PAROLE ABOMINABLE, DETESTABLE, PLEINE DE PRÉSOMPTION ET DE FAUSSETÉ ; QUI N'EST FONDÉE SUR AUCUNE VÉRITÉ ; QUI N'EST ECLAIRÉE D'AUCUNE SAGESSE ; QUI EST VAINE, TEMERAIRE, PRÉCIPITÉE, PERNICIEUSE : L'EGLISE N'EST PLUS. *Je dis ceci*, continue S. Augustin, *pour ceux qui soutiennent que l'Eglise a été & n'est plus ; pour ceux qui disent, Les saintes Ecritures sont accomplies, toutes les nations ont crû : mais l'Eglise a apostasié, & elle est périe par toute la terre. Que veut donc dire cela . . . .* JE SUIS AVEC VOUS JUSQU'A LA CONSOMMATION DES SIÈCLES ? *Vous dites que l'Eglise est périe : & pourquoi prêche-t-on l'Evangile, si ce n'est afin que l'Eglise subsiste dans toutes les nations? L'Eglise sera donc jusqu'à la fin des siécles répandue dans toutes les nations... Que les Hérétiques périssent, qu'ils périssent, dis-je, par rapport à leur qualité d'Hérétiques, afin qu'ils deviennent ce qu'ils ne sont pas.*

D. Pourquoi dites-vous que l'Eglise est gouvernée par les successeurs des Apôtres ?

R. Parce que ce sont les Evêques qui gouvernent l'Eglise, selon les propres termes de saint Paul: *Le Saint-Esprit vous a établis Evêques pour gouverner l'Eglise de Dieu, qu'il a acquise par son sang*. *h*. Si les Prêtres gouvernent aussi, c'est sous l'autorité des Evêques. Or les Evêques ordonnés canoniquement sont les successeurs des Apôtres.

f M. Bossuet Evêque de Meaux, 1. Inst. sur les promesses de l'Eglise.

g Serm. 2. *sur le Ps.* 101. n. 8. 9. & 10.

h Act. xx. 28.

D. Pourquoi les Evêques sont-ils les successeurs des Apôtres ?

R Parce que les Evêques qui gouvernent aujourd'hui l'Eglise, ont été ordonnés par d'autres Evêques, qui en remontant de siécle en siécle par une succession non interrompue, avoient été ordonnés par les Apôtres, & avoient succedé à leur autorité. *i*.

D. Cette succession d'Episcopat avoit-elle été marquée dans l'Ecriture ?

R. Oui. S. Paul dit que *Jesus-Christ a laissé à son Eglise des Pasteurs, pour la perfection des Saints, pour l'œuvre du ministére, pour l'édification du Corps de Jesus-Christ, jusqu'à ce que nous nous rencontrions tous dans l'unité de la Foi & de la connoissance du Fils de Dieu*, c'est-à-dire, jusqu'à la consommation des siécles. *k*. Le même Apôtre ordonna Tite Evêque, & le laissa ensuite dans l'isle de Créte pour y établir d'autres Evêques, & pour ordonner des Prêtres dans chaque Ville. *l*. C'est ainsi que l'Eglise doit être gouvernée jusqu'à la fin par une succession continuelle de Pasteurs, lesquels ordonnés par les successeurs des Apôtres, en ordonnent d'autres pour leur succeder.

D. A-t-on toujours regardé dans l'Eglise cette succession continuelle d'Episcopat, dont l'origine remonte jusqu'aux Apôtres, comme une des marques nécessaires pour distinguer la vraie Eglise ?

R. Oui. Voici ce que dit saint Irénée second Evêque de Lyon, homme des siécles Apostoliques, qui a vécu long-temps avec saint Polycarpe, Disciple de saint Jean l'Evangéliste. *Comme il seroit trop long*, dit-il, *m*, *de rapporter la succession des Evêques de chaque Eglise particuliére, nous confondons tous ceux qui par amour propre, ou par vanité, ou par aveuglement, ou par erreur, se séparent des Assemblées légitimes de l'Eglise, pour faire à part leurs conventicules*, (c'est-à-dire, les Hérétiques & les Schismatiques,) *en leur remettant devant les yeux la Tradition & la Foi Apostolique transmise* PAR UNE SUC-

i S. Aug. liv. 3. contre Cresc. ch. 18. n. 21. Tertul. liv. des Prescrip. chap. 32.

k Ephés. iv. 11. 12. 13. 14.

l Tit. j. 5. & suiv.

m S. Irén. liv. 3. contre les héréf. chap. 3.

CESSION CONTINUELLE D'EVESQUES JUSQU'A NOUS *dans la plus grande, la plus ancienne, la plus connue de toutes les Eglises, fondée à Rome par les glorieux Apôtres S. Pierre & S. Paul.*

Tertullien qui florissoit du temps de S. Irenée, parle ainsi dans son Livre des Prescriptions contre les Hérétiques, *n: Que les Hérétiques produisent l'origine de leurs Eglises, qu'ils fassent voir l'ordre suivi de leurs Evêques, qui par une succession continuelle remonte jusqu'à un premier Evêque, qui ait succédé à un Apôtre, ou à quelqu'un des hommes Apostoliques qui ait vécu avec les Apôtres; comme l'Eglise de Smyrne produit Polycarpe établi par saint Jean; comme l'Eglise de Rome produit Clément, ordonné par saint Pierre; comme toutes les autres Eglises produisent des Evêques, qui établis dans l'Episcopat par quelque Apôtre ont transmis à leurs successeurs la semence Apostolique.* o.

Saint Optat Evêque de Miléve, qui a écrit l'histoire du Schisme des Donatistes, après avoir rapporté dans cet Ouvrage *p* la liste de tous les Evêques de Rome depuis saint Pierre jusqu à saint Sirice *avec lequel,* dit-il, *toute la terre est unie aussi-bien que nous par les liens d'une même Communion*, adresse ainsi ces paroles aux Donatistes: *Mais vous, qui voulez faire passer votre Eglise pour sainte, faites-nous voir l'origine de votre Chaire Episcopale.* Il prévient ensuite une objection des Donatistes, qui pour faire voir qu'ils avoient conservé quelque liaison avec Rome, y avoient envoyé un de leurs Evêques nommé Victor, pour être a la tête du parti Donatiste en ce pays là. Saint Optat leur dit sur cela: *Pourquoi n'avez-vous pas pu trouver un Evêque à Rome?... Vous y avez donc envoyé Victor: il a été là enfant sans pere, nouveau soldat sans capitaine, disciple sans maître, successeur sans prédécesseur ..... Si on demandoit à Victor de montrer quelqu'un qui eût occupé sa Chaire Episcopale avant lui, il ne pourroit pas même montrer de Chaire, si ce n'est une Chaire de pestilence.*

S. Augustin parle ainsi dans un ouvrage célébre écrit

n Tertull. Prescrip. contre les Hérétiq. ch. 32.
o Voyez aussi le ch. 20. & 36. du même liv.
p S. Optat. liv. 2. contre les Donat. n. 3. & suiv.

contre les Manichéens : q. *Plusieurs choses me retiennent dans l'Eglise : le consentement des peuples & des nations : l'autorité que cette Eglise s'est acquise, autorité commencée par les miracles, nourrie par l'espérance, augmentée par la charité, fortifiée par l'ancienneté. J'y suis retenu par la succession continuelle des Evêques, qui ont tenu jusqu'à ce jour le Siége de S. Pierre, depuis cet Apôtre à qui Jesus-Christ après sa Résurrection a confié le gouvernement de ses brebis. J'y suis retenu enfin par le nom même d'Eglise Catholique, qui avec raison est devenu tellement propre à cette Eglise, à l'exclusion de tant de Sectes hérétiques, que quoique tout les Hérétiques veuillent passer pour Catholiques, quand cependant un étranger demande où est l'Assemblée des Catholiques, il n'y a point d'Hérétique qui ose montrer son Temple ou sa maison. Tous ces liens si chers & si considérables du nom Chrétien retiennent avec raison un homme fidéle dans l'Eglise Catholique, quand même il n'auroit pas assez d'intelligence ou de vertu, pour connoître la vérité avec évidence. Pour moi*, dit saint Augustin quelques lignes après, *je ne croirois pas l'Evangile, si l'autorité de l'Eglise ne m'y déterminoit. Ceux donc à qui j'ai obéi, quand ils m'ont dit : Croyez à l'Evangile ; pourquoi ne leur obéirai je pas, quand ils me disent : Ne croyez pas aux Manichéens ?*

Vous voyez que cette succession d'Episcopat a été regardée dans tous les siécles comme le caractére & la marque propre à l'Eglise Catholique ; & que ce n'est pas le langage d'un seul Pere, mais que tous ont pensé la même chose. Nous pourrions rapporter un plus grand nombre d'autorités pour prouver cette vérité ; mais nous avons crû qu'il suffisoit d'en produire trois ou quatre précises, & qui fussent au dessus de toute exception.

D. Pourquoi dites-vous que l'Eglise a reçu de Jesus-Christ par les Apôtres son autorité & sa mission ?

R. Voici un raisonnement fondé sur ce que nous avons déja expliqué, qui mettra cette vérité dans un grand jour.

q S. Aug. contre la lett. du fondement, ch. 4. & 5. n. 5. & 6.

L'Eglise ne sçauroit subsister sans le ministére de la parole & des Sacremens. Les passages de l'Ecriture sainte rapportés ci-dessus prouvent la vérité de ce principe, qui n'est contesté par personne.

Or personne ne peut s'attribuer à soi-même l'autorité de prêcher, & d'aministrer les Sacremens. Il faut pour cela une mission certaine de la part de Dieu. S. Paul le dit formellement: *Comment prêcheront-ils s'ils ne sont envoyés?* Et ailleurs : *Personne ne s'attribue de soi-même l'honneur du Sacerdoce : cet honneur n'est que pour ceux qui sont appellés de Dieu comme Aaron. Ainsi Jesus-Christ même ne s'est point glorifié lui-même pour être Pontife ; mais il a été glorifié par celui qui lui a dit : Vous êtes mon Fils.* r.

Donc l'Eglise ne sçauroit subsister, si elle n'a une mission de Dieu toujours constante pour enseigner & administrer les Sacremens.

C'est cette mission & cette autorité qu'elle a reçue de Jesus-Christ par les Apôtres, qui l'ont communiquée à leurs successeurs, & ceux-ci à d'autres jusqu'à la consommation des siécles, comme nous l'avons prouvé ci-dessus.

Dieu le Pere a envoyé son Fils Jesus-Christ. Jesus-Christ a envoyé ses Apôtres, & leur a communiqué son Esprit & son autorité. *Comme mon Pere m'a envoyé*, leur dit-il, *je vous envoie de même. Recevez le Saint-Esprit: les péchés seront remis à ceux à qui vous les remettrez, & ils seront retenus à ceux à qui vous les retiendrez.* s.

Les Apôtres ont instruit & ordonné des Evêques, ausquels ils ont communiqué le caractére, l'autorité & la mission qu'ils avoient de Jesus-Christ. Ceux-ci ont communiqué le même caractére, la même autorité, la même mission à leurs successeurs ; & ainsi d'âge en âge & de siécle en siécle l'Eglise subsiste & subsistera toujours avec l'autorité de la mission qu'elle a reçue de Jesus-Christ par les Apôtres.

Et de là il s'ensuit que toute Société qui ne sçauroit justifier qu'elle a reçu de Jesus-Christ cette autorité &

r Hebr. v. 4. & 5. s S. Joan. xx. 21. 22. & 23.

cette miſſion par une ſucceſſion continuelle d'Epiſcopat, ne ſçauroit être la vraie Egliſe; & que ce ſeul défaut ſuffit pour refuter tous les Hérétiques, comme nous avons vû que les Saints Peres l'ont fait.

D. Mais ne ſe peut-il pas faire que Dieu envoye extraordinairement à ſon Egliſe des Miniſtres & des Paſteurs, pour enſeigner & pour adminiſtrer les Sacremens, avec toute l'autorité néceſſaire, indépendamment de la miſſion de l'Egliſe; comme Dieu ſuſcitoit dans l'ancienne Loi les Prophétes, & comme S. Paul dans la Loi nouvelle a été ſuſcité: car cet Apôtre dit qu'il a été établi Apôtre, non par les hommes, mais par Jeſus-Chriſt? *t*.

R. 1. Il n'y a jamais eu & il n'y aura jamais aucune néceſſité d'avoir recours à cette miſſion extraordinaire. Car il y aura, ſelon les promeſſes de Jeſus-Chriſt, juſqu'à la conſommation des ſiécles, des Paſteurs légitimes envoyés par la voie ordinaire pour l'œuvre du miniſtére, pour l'édification du Corps de Jeſus Chriſt, & qui ſeront protégés d'un ſecours ſpécial pour ne pas ſe tromper. Et quand Dieu ſuſcite extraordinairement à ſon Egliſe des perſonnes pour la ſoûtenir & l'éclairer, ce qu'il a fait ſouvent, comme on le juſtifie par des monumens certains de l'HiſtoireEccléſiaſtique; ſi Dieu veut que ces perſonnes faſſent les fonctions extérieures du miniſtére, il les envoie aux Paſteurs pour recevoir d'eux l'ordination & la miſſion ordinaire. Et tout homme qui mépriſeroit cette miſſion ordinaire, devroit être par cela ſeul regardé comme un ſéducteur. Ce que nous venons de dire, paroît clairement par l'exemple de ſaint Paul. Il avoit été choiſi immédiatement par Jeſus-Chriſt pour être Apôtre: mais Jeſus-Chriſt lui-même l'adreſſa au Prêtre Ananie pour être inſtruit & baptiſé; *u*. & il fut enſuite ordonné & envoyé par les autres Apôtres avec ſaint Barnabé. *x*.

2. S'il arrivoit, ce qui n'eſt point encore arrivé & n'arrivera jamais, comme nous pouvons l'aſſurer avec certitude en conſéquence des promeſſes ſolemnelles fai-

t Gal. j. 1.
u Act. ix. 7. 11. 17.
x Act. xiij. 2. & 3.

tes à l'Eglise par Jesus-Christ ; s'il arrivoit, dis-je, que Dieu donnât à quelqu'un une mission extraordinaire pour exercer les fonctions du ministére sans recevoir l'ordination & la mission des Pasteurs de l'Eglise, celui qui seroit ainsi envoyé, ne seroit point recevable, à moins que sa mission ne fût déclarée autentique & certaine par des miracles incontestables ; sans quoi la porte seroit ouverte à tous les imposteurs qui auroient assez de hardiesse pour se dire suscités de Dieu extraordinairement. C'est ainsi que Moyse & les Prophétes, & Jesus-Christ même ont prouvé leur mission extraordinaire. *Si je n'avois pas fait au milieu des Juifs des miracles que personne n'a jamais faits, ils seroient sans péché* (en me rejettant,) dit Jesus-Christ. *y*.

3. J'ose dire qu'il n'est pas possible que Dieu suscite extraordinairement des Pasteurs pour exercer les fonctions du ministére indépendamment de la mission de l'Eglise. Car il n'est pas possible que Dieu détruise son propre ouvrage après les promesses solemnelles & absolues qu'il a faites de le conserver jusqu'à la consommation des siécles, par la succession de l'Episcopat, comme nous l'avons prouvé ci-dessus. Ainsi cette prétendue mission extraordinaire étant une chose opposée aux promesses & à l'ordre établi par Jesus-Christ, nous sommes en droit de la regarder comme une chimére, & de diré, comme S. Paul, *z* que quand il viendroit un Ange du Ciel pour nous annoncer autre chose que ce que nous avons appris par les Apôtres & les Evangélistes, nous le croirions pas.

§. 7. *Que l'Eglise Romaine est la seule vraie Eglise de Jesus-Christ, hors de laquelle il n'y a point de salut.*

D. QUELLE est l'Eglise à laquelle les quatre caractéres qui viennent d'être expliqués, conviennent ?

R. C'est l'Eglise qu'on nomme Romaine. Elle seule a le privilége d'être Une, Sainte, Catholique, & Apostolique ; ces quatre caractéres de l'Eglise de Jesus-Christ ne conviennent à aucune autre Société.

D. Qu'entendez-vous par l'Eglise Romaine ?

y Joan. xv. 24. | *z* Galat. 1. 8. 9.

R. J'entens l'assemblée des Fidéles, qui reconnoissent le Pape, l'Evêque de Rome, pour Chef visible sur la terre, & qui lui obéissent en cette qualité.

D. Pourquoi l'Evêque de Rome est-il appellé *Pape*?

R. Le mot de *Pape* est un mot Grec qui signifie *Pere*. On le donnoit autrefois à tous les Evêques, parce qu'ils sont les Peres de l'Eglise. L'usage l'a restreint depuis plusieurs siécles, au seul Evêque de Rome; qui, en qualité de Chef des Evêques, est le Pere de tout le peuple Chrétien, comme l'appelle saint Augustin. *a.*

D. Pourquoi le Pape est-il le Chef de l'Eglise & des Pasteurs plutôt qu'un autre Evêque?

R. Parce qu'il a succédé au Siége & à l'autorité de saint Pierre, qui est mort à Rome, après y avoir établi le Siége de son Episcopat; & qui étoit le Chef des Apôtres, par l'institution de Jesus-Christ même. *b.*

D. Est-ce une chose constante que S. Pierre ait été établi par Jesus-Christ le Chef des Apôtres?

R. C'est un article de Foi, fondé sur des témoignages précis de l'Evangile.

1. Toutes les fois que les Evangélistes font le catalogue des Apôtres, ils mettent toujours saint Pierre à la tête, & lui donnent quelquefois le titre de premier. *c.*

2. Jesus-Christ dit à S. Pierre: *Tu es Pierre, & sur cette Pierre je bâtirai mon Eglise.* d.

3. Il lui donne, selon la remarque de saint Bernard, le soin de paître & de conduire les peuples & les Pasteurs. *Paissez mes agneaux, paissez mes brebis.* e.

4. Il lui donne ordre de confirmer ses freres, c'est-à-dire, de les affermir dans la vraie Foi & dans la Religion. *Pour vous*, dit-il, *après votre conversion confirmez vos freres*, c'est-à-dire, affermissez-les dans la Foi. *f.*

D. Est-ce une chose certaine & incontestable, que S. Pierre ait été à Rome, qu'il y ait établi le Siége de son Episcopat, qu'il y soit mort?

a Lett. 43. ou 162. à Glorius & Eleuf. n. 16.

b S. Aug. lett. 53. ou 166. à Generosus, n. 2. & 3.

c Matth. x. 2.

d Matth. xvj. 18. & 19.

e Joan. xxj. 15. 16. 17. Saint Bernard, liv. 2. de la Considér. ch. 8. n. 15. & 16.

f Luc, xxij. 32.

R. Rien de plus certain. Ces faits sont rapportés unanimement par toute l'antiquité : ceux qui les ont rapportés, ne le pouvoient ignorer ; & ils n'auroient osé les alléguer, comme ils ont fait, pour peu qu'ils eussent été douteux ; & les Protestans n'osent plus les révoquer en doute, depuis que Blondel a fait voir qu'ils sont incontestables. *g.*

D. De ce que S. Pierre étoit le Chef des Apôtres, & est mort à Rome, s'ensuit-il de-là que l'Evêque de Rome soit le premier & le Chef des Evêques ?

R. Oui. Car les Evêques d'un Siége succédent non-seulement au caractére, mais aussi a l'autorité, à la prééminence, & à la jurisdiction de leurs prédécesseurs. Il en est de l'Episcopat comme de toutes les charges publiques, qui passent aux successeurs avec tous leurs droits. C'est sur ce fondement que toute Eglise a regardé dans tous les siécles le Siége de l'Evêque de Rome comme le premier Siége, & que les Papes sont regardés comme ayant de droit divin, en qualité de successeurs de S. Pierre, la primauté d'honneur & de jurisdiction dans toute l'Eglise. *h.*

D. Pourquoi donc cette primauté est-elle aujourd'hui contestée au Pape, non-seulement par les Protestans qui se sont séparés de sa communion, mais aussi par les Grecs & par quelques Sociétés Orientales ?

R. Les Protestans & les Grecs, en se séparant de la Communion du Pape, & contestant sa primauté, non-seulement sans l'autorité de l'Ecriture & de la Tradition, mais contre la doctrine expresse de la Tradition & de l'Ecriture, ont rompu le lien de l'unité de l'Eglise, ont abandonné la croyance de leurs peres & de leurs prédécesseurs, & sont devenus manifestement Schismati-

g Ceux qui veulent en approfondir la vérité, peuvent lire le Pere Alex. Dissertat. sur l'Histoire Eccl. tom. 1. Dissert. 4. Et M de Tillem. tom. 1. des Mémoires sur l'Histoire Ecclés. en la Vie de S. Pierre. Voyez les Notes.

h S. Cypr. lett. 52. ou 49. & 55. ou 52. S. Irén. liv. 3. chap. 3. S. Jérôme, lett. 57. à Damase. S. Aug. lett. 53. ou 165. à Générof. lett. 43. ou 162. à Glorius & Eleusius, n. 7. &c. 1. Conc. de Nicée, Can. 6. 1. Conc. de Constant. Can. 3. Conc. de Calcéd. Can. 23. Conc. *in Trull.* Can. 36. Le 2. de Nicée, qui est le septiéme Conc. général, Can. 4. &c.

ques. Aussi la colére de Dieu a visiblement éclaté sur les Grecs, depuis qu'ils se sont opiniâtrés dans ce Schisme. La domination tyrannique que les Mahometans exercent sur eux, en est une preuve.

D. Comment pouvez-vous prouver que les Protestants & les Grecs sont Schismatiques? Ne peuvent-ils pas avec la même raison appeller Schismatiques ceux qui sont attachés à la communion de l'Eglise Romaine?

R. La preuve du Schisme des Grecs & des Protestants est aisée. On est Schismatique, quand on se retire de la Société de la vraie Eglise de Jesus-Christ. Or c'est ce qu'ont fait les Protestants & les Grecs, en se séparant de la Communion de l'Eglise Romaine. Ils sont donc Schismatiques.

☞ Voici la preuve de raisonnement.

Il est certain qu'avant la séparation des Grecs & des Protestants, il y avoit dans le monde une Société qu'on devoit appeller l'Eglise de Jesus-Christ, & qui l'étoit. Cette Société devoit être une Société visible & extérieure, composée de Pasteurs & de peuples. Elle devoit avoir les quatre caractéres, qui la distinguent de toutes les autres Sociétés: sçavoir, l'Unité, la Sainteté, la Catholicité, & l'Apostolicité. Tous les Chrétiens disoient alors, après le Concile de Constantinople, comme ils le disent encore aujourd'hui: *Je croi l'Eglise qui est Une, Sainte, Catholique & Apostolique.*

Or l'Eglise Romaine étoit alors la seule, à laquelle ces quatre caractéres convinssent, comme elle est la seule à laquelle ils conviennent aujourd'hui. On peut s'en convaincre facilement, en faisant l'application de ce que nous avons dit ci-dessus de chacun de ces caractéres. Donc les Grecs & les Protestants, en la quittant, ont quitté la vraie Eglise. Ils sont donc Schismatiques.

D. Mais si les Grecs & les Protestants nient que ces quatre caractéres qui sont propres à la vraie Eglise, convinssent à l'Eglise Romaine, quand ils s'en sont séparés, que direz-vous?

R. Nous allons répondre à chacun d'eux en particulier: premiérement aux Protestants, ensuite aux Grecs.

1. Les Protestants ne peuvent pas nier, que quand ils ont quitté l'Eglise Romaine, elle ne fût alors répandue

par toute la terre, & qu'elle n'eût la ſucceſſion Apoſtolique. C'eſt un fait reconnu par les premiers Réformateurs. Ils ne peuvent pas nier que l'Egliſe qui reconnoît pour Chef le Pape, ne fût la vraie Egliſe dans les ſix premiers ſiécles. Ils en conviennent encore. Donc elle l'étoit auſſi lorſque les Proteſtants s'en ſont ſéparés. Car l'Egliſe doit ſubſiſter toujours la même, comme nous l'avons prouvé ci-devant par les promeſſes de Jeſus-Chriſt, *i.* & elle doit être toujours Une, Sainte, Catholique & Apoſtolique.

2. Voici une ſeconde réponſe qui n'eſt pas moins ſans réplique.

Les Proteſtants avant leur ſéparation récitoient le Symbole de Conſtantinople, qui porte en termes exprès, *Je croi l'Egliſe qui eſt Une, Sainte, Catholique & Apoſtolique.* Ils faiſoient donc profeſſion de croire qu'il y avoit alors dans le monde une Egliſe, à laquelle ces quatre caractéres convenoient. Ils ſe ſont ſéparés de cette Egliſe quelle qu'elle ſoit. Car en quittant l'Egliſe Romaine, ils ne ſe ſont unis à aucune autre Société qui fût ſur la terre: Calvin le dit formellement, *k.* ils ont fait abſolument bande à part, ils ont interrompu la ſucceſſion des Paſteurs, ſi néceſſaire à l'Egliſe. Ils diſent eux-mêmes dans leur confeſſion de Foi, *l. qu'il a fallu quelquefois, & même de notre temps (auquel l'état de l'Egliſe étoit interrompu,) que Dieu ait ſuſcité des gens d'une façon extraordinaire, pour dreſſer l'Egliſe de nouveau, qui étoit en ruine & déſolation.* Ce ſont leurs propres paroles, qui renferment preſque autant de blaſphêmes que de mots. Car ſi l'Egliſe étoit tombée en ruine & en déſolation, ſi ſon état étoit interrompu, la promeſſe que Jeſus-Chriſt avoit faite à ſon Egliſe d'être avec elle juſqu'à la conſommation des ſiécles, eſt donc fauſſe; les portes de l'Enfer ont donc prévalu contre l'Egliſe, elle étoit donc périe. Et c'eſt cette parole que ſaint Auguſtin, *m.* appelle *impudente*, *abo-*

i §. 4. de ce même ch.

k Diſceſſionem à toto mundo facere coacti ſumus. Ce ſont les propres termes de Calvin dans ſa lett. à Melanct. du 4. de Decembre 1552.

l Art. 31.

m S. Aug. Serm. 2. ſur le Pſ. 101. n. 8. dont nous avons rapporté les paroles ci-deſſus au §. 6.

minable, déteſtable, pleine de préſomption & de fauſſeté, qui n'eſt fondée ſur aucune vérité, & qui n'eſt éclairée d'aucun ſageſſe, qui n'eſt aſſaiſonnée d'aucun ſel, qui eſt vaine, téméraire, précipitée, pernicieuſe. Donc on peut appliquer aux Proteſtans ce que ſaint Paul dit de tout les Hérétiques, *n*, qu'ils ſe ſont condamnés eux-mêmes par leur propre jugement, en ſe ſéparant de l'Egliſe; & que par conſéquent ils ſont véritablement Schiſmatiques. *o*.

Quelques Miniſtres ſe ſont aviſés d'imaginer depuis peu de temps, qu'en ſe ſéparant de l'Egliſe Romaine, ils s'étoient unis aux Vaudois & aux Albigeois. Mais quand le fait ſeroit vrai, ce qui n'eſt pas, il ſeroit aiſé de leur prouver qu'ils n'en ſont pas moins Schiſmatiques. Les Vaudois & les Albigeois n'ont jamais eu le caractére de Catholicité, d'Apoſtolicité, d'Unité, de Sainteté, qui convient à l'Egliſe. Nous ſçavons les commencemens & les progrès de leur Secte. Avant le douziéme ſiécle, il n'y avoit point de Vaudois: les Albigeois étoient de vrais Manichéens qui parurent ſous ce nouveau nom dans ce même ſiécle. Les uns & les autres n'ont jamais eu qu'une étenduë très-limitée; & il n'étoit plus queſtion d'eux dans le monde quand les Proteſtans ont paru. Auſſi cette union prétendue eſt une chimére de quelques nouveaux Miniſtres pouſſés à bout ſur le défaut de ſucceſſion. Les premiers Réformateurs n'y avoient pas penſé, & la Confeſſion de Foi des Egliſes Proteſtantes n'en fait aucune mention. Ils ont avancé, que vû la corruption & l'interruption de l'Egliſe, il a été néceſſaire que Dieu ſuſcitât extraordinairement des hommes remplis de ſon Eſprit pour la relever. Mais y a-t-il jamais eu d'Héréſiarque qui n'ait accuſé l'Egliſe d'erreur & de corruption, & qui ne ſe ſoit prétendu ſuſcité de Dieu pour la réformer? Cette prétention ſeule vient d'un orgueil intolérable: c'eſt un blaſphême; c'eſt un

de ce chap.

n Tit. iij. 11.

o Voyez ce même raiſonnement étendu & pouſſé juſqu'à la derniére évidence dans l'Inſtruct. de M. Boſſuet Evêq. de Meaux ſur les promeſſes de l'Egliſe de l'an 1700. n. 19. Voy. auſſi 2. liv. de M. Nicole, intit. l'un, *les Calviniſt. convaincus de ſchiſme*; l'autre, *de l'unité de l'Egliſe*, vers la fin.

jugement

jugement de condamnation que tout Hérétique prononce contre lui-même. Qu'on se souvienne des paroles de l'Apôtre S. Jude, on y trouvera la condamnation formelle des Protestants, comme celle de tous les autres Hérétiques ou Schismatiques. *p*. *Mes freres, souvenez-vous des choses qui vous ont été prédites par les Apôtres de notre Seigneur J. C. c'est que dans les derniers temps il y aura de faux Docteurs, qui se laisseront emporter par la malice de leurs passions.* CE SONT CEUX QUI SE SEPARENT, *gens sensuels, n'ayant point l'Esprit de Dieu.*

D. Qu'est-ce que les Protestants peuvent alleguer pour justifier leur schisme?

R. On ne peut jamais rien alléguer de solide pour justifier le schisme; puisqu'il ne peut y avoir aucune raison, dit S. Augustin, de rompre l'unité. *q*.

Mais les Protestants citent en l'air & à contre-sens quelques passages de l'Ecriture, que jamais nul des saints Peres depuis les Apôtres n'a expliqué comme eux. Ils ne sçauroient prouver par aucun passage de l'Ecriture, pris à la lettre, ce qu'ils avancent dans leur Profession de Foi. On les a toujours défiés, sans qu'ils ayent rien répondu de raisonnable, de montrer par des textes clairs que les articles controversés fussent des erreurs, & des erreurs fondamentales, intolérables, comme ils le doivent être, selon l'aveu de M. Daillé, *r* pour justifier la séparation. Quand ils alleguent, par exemple, ce passage de l'Apocalypse: *Sortez de Babylone, mon peuple, de peur qu'en participant à ses péchés, vous ne participiez à ses plaies*, s; il est visible qu'il ne s'agit là nullement de l'Eglise de J. C. mais de Rome Payenne, que Dieu alloit ravager par les Barbares, pour punir son idolatrie & ses crimes. *t*.

Il faut être aveugle & impie pour confondre la sainte Eglise de Jesus-Christ avec cette Babylone prostituée

p S. Jude, verf. 18. & suiv.
q S. Aug. liv. 1. cont. la lett. de Parmen. ch 11. n. 25. &c.
r Maillé, Apolog. pour la réunion des Calvin. avec les Luthér. vers le commenc.
s Apoc. xviij. 4.
t Voyez la preuve invincible de cette expl. dans les meilleurs Comment. & dans la sçavante interpr. de M. Bossuet Evêque de Meaux, sur l'Apoc. chap. 18.

& idolâtre, après les promesses solemnelles que Jesus-Christ a faites à son Eglise, qu'il seroit avec elle jusqu'à la consommation des siécles, & qu'il la feroit triompher de toutes les puissances de l'Enfer.

D. Ce que vous venez de dire, paroît décisif. Mais avant que de finir ce qui regarde les Protestants sur cette matiére, voudriez-vous faire voir en peu de mots que les quatre caractéres de la vraie Eglise, sçavoir, l'Unité, la Sainteté, la Catholicité, l'Apostolicité, ne conviennent point à leur prétendue réforme ?

R. Nous en allons rapporter des preuves, dont la premiére réfute généralement tous les Herétiques, la seconde combat les Protestants en particulier.

Premiére preuve. Il n'y a qu'une Eglise à laquelle ces caractéres puissent convenir; sans cela l'Eglise ne seroit point Une. Or nous avons fait voir qu'ils conviennent à l'Eglise Romaine. Ils ne peuvent convenir à aucune autre Société; par conséquent ils ne conviennent point aux Protestants.

Seconde preuve. L'Unité ne convient pas à la Société des Protestants; car à l'exemple de tous les anciens Herétiques, ils sont divisés entr'eux en plusieurs partis sur des points qu'ils appellent essentiels & fondamentaux; & ils ne sont réunis que contre la vraie Eglise: caractére que Tertullien dit être propre à toutes les Sectes herétiques. *u*. Nous avons vû qu'en France les Calvinistes communiquoient avec les Luthériens, quoique ceux-ci crussent la présence corporelle de J. C. dans l'Eucharistie, que les Calvinistes ne croient pas. L'Angleterre est divisée en plus de trente Sectes, toutes opposées entr'elles, & cependant toutes réunies contre l'Eglise Romaine. Et on ne voit presque pas deux Ministres dont la croyance soit uniforme; chacun enchérit sur son prédécesseur. Donc ils n'ont pas l'Unité.

Et ils ont rompu l'Unité sans aucune raison légitime: ce qui, selon M. Daillé *x*, est le plus noir des crimes. Qu'ils nous montrent conformément à leur Confession de Foi, non par de vains raisonnemens, mais par des textes clairs de l'Ecriture, que la croyance de la

u Tertull. liv. *des Prescript.* chap. 41.

x Daillé, Apologie pour la réunion des Calvinist. avec les Luthér. vers le commenc.

réalité n'ayant point de venin, ainsi qu'ils l'ont reconnu solemnellement, & n'étant point un sujet légitime de séparation d'avec les Luthériens, puisqu'ils communiquent avec eux nonobstant cette croyance; on doit néanmoins regarder ce que le bon sens & leurs propres Réformateurs reconnoissent être des suites justes & naturelles de cette croyance, je veux dire la Transsubstantiation & l'adoration de Jesus-Christ, adorable par-tout où il est; qu'ils nous montrent qu'on doit regarder ces suites comme un plus juste sujet de séparation, que l'article capital de la réalité, d'où elles découlent. *y*.

Ils n'ont pas la Sainteté; car ils y renoncent eux-mêmes, en prétendant que l'Eglise peut tomber, & est effectivement tombée dans l'erreur. Leur dogme de l'inamissibilité de la justice, établi par le plus célébre de leurs Synodes *z*, & l'alliance monstreuse qu'ils font de la justification avec les crimes les plus énormes, tels qu'étoient l'adultére & l'homicide de David, renversent la pureté & tous les fondemens de la sainte Morale de Jesus-Christ. *a*.

La Catholicité ne leur convient pas: car ils ne sont répandus ni dans tous les temps, ni dans tous les lieux. Ils n'étoient pas il y a trois cents ans, & leur Secte n'a jamais été répandue que dans quelque pays fort limité.

Enfin ils n'ont pas la succession Apostolique; car leurs Pasteurs n'ont pas été ordonnés par d'autres Pasteurs, lesquels, en remontant de siécle en siécle, pussent faire voir que leur Mission & leur Ordination vînt des Apôtres. Les Calvinistes le reconnoissent eux-mêmes dans leur Confession de Foi *b*, dans laquelle ils déclarent que l'état de l'Eglise ayant été interrompu, il a été nécessaire que Dieu suscitât extraordinairement des Pasteurs pour la relever. Et ils n'ont jamais prouvé par aucun miracle cette prétendue mission extraordinaire: ce qui néanmoins eût été abso-

y Voyez la Préface du liv. de l'Unité de l'Egl. de M. Nicole, & le liv. des Variat. de M. Bossuet Evêque de Meaux.

z Synode de Dordrecth.

a On l'a fait voir invinciblement dans le liv. intit. *Renversement de la Morale de J. C. par les erreurs des Calvinistes sur la justification.*

b Art. 31.

lument nécessaire, comme nous l'avons fait voir. *c.*

D. Vous ne pouvez pas nier au moins que la succession Apostolique ne convienne à plusieurs Evêques de l'Eglise qu'on nomme Anglicane, même depuis qu'ils se sont séparés de la Communion de l'Eglise Romaine.

R. Je conviens qu'il peut y avoir quelques-uns de ces Evêques qui ayent cette succession. Mais ils ont cela de commun avec les anciens Ariens, les Macédoniens, les Nestoriens, les Eutychiens, que l'Eglise a toujours rejettés & rejette encore comme hérétiques, parce que les premiers de ces Evêques hérétiques, en se séparant de la Communion de l'Eglise, ont rompu l'Unité; & par-là ils ont volontairement renoncé au caractére de Sainteté & à celui de Catholicité. Or il faut que les quatre caractéres que nous avons expliqués, concourent ensemble pour former la vraie Eglise. Mais on ne peut pas dire même que ces Hérétiques ayent conservé l'Apostolicité; car ceux de leurs Evêques qui les premiers se sont séparés de la Communion Romaine, ont par cette séparation renoncé à la foi dont leurs Prédécesseurs faisoient profession, & que ceux-ci par une suite continuelle d'Episcopat avoient reçue des Apôtres. C'est pourquoi l'Eglise les a justement excommuniés, & les a par-là privés de la juridiction qu'ils avoient eue jusqu'alors, & de l'exercice de leurs Ordres, qu'ils n'ont pu sans sacrilége transmettre à d'autres.

D. Vous avez dit ci-dessus que les Protestants ont abandonné l'Unité de la Foi de l'Eglise, en ce qu'ils sont divisés entr'eux en plusieurs Sectes; ne peuvent-ils pas faire le même reproche aux Catholiques, & nous dire que l'on voit dans notre Eglise les Thomistes, les Scotistes, & tant d'autres Théologiens dont les sentimens sont partagés sur quantité d'articles importants; que quelques-uns de ces Théologiens se traitent mutuellement d'Hérétiques, & vivent néanmoins tous dans la même Communion; & qu'ainsi le raisonnement que vous avez fait, ne prouve rien, ou qu'il prouve contre nous?

R. Il y a une grande différence entre les Catholiques

c Au §. précéd. Voyez la j. Instruct. Pastor. de M. Bossuet Evêque de Meaux, sur les promesses de l'Eglise.

& les Proteſtants ſur le partage des opinions. Car tous les Theologiens Catholiques conviennent qu'il faut ſe ſoumettre à l'Egliſe quand elle décide une queſtion ; ainſi l'Egliſe n'a qu'à parler, & les différends s'appaiſent. Ils diſputent quelquefois entre eux ſur le ſens des déciſions de l'Egliſe : mais ils diſputent avec ſoumiſſion, juſqu'à ce que l'Egliſe ſe ſoit expliquée ſur la difficulté. S'il y a des Théologiens, qui, ſans attendre l'explication de l'Egliſe, traitent d'Herétiques les autres Théologiens qui ne ſont pas de leurs avis ; ils ſont ſur cela même ſoumis à l'Egliſe, & prêts à regarder comme Catholiques ceux que l'Egliſe ne jugera pas être Hérétiques. Il peut y avoir des Théologiens trop hardis à traiter d'Hérétiques ceux qui ne ſont pas de leur opinion : l'Egliſe n'approuve pas cette hardieſſe ; cela paroît par pluſieurs Bulles des Papes. L'Egliſe ne s'explique pas toujours ſur ces diſputes ; parce que ces différences d'opinions ſont ordinairement ſur des points qui n'appartiennent point à la Foi, & ſur leſquels on ne trouve pas des éclairciſſemens ſuffiſans dans l'Ecriture Sainte, ni dans la Tradition. Mais les opinions ſont libres de part & d'autre ; & l'Egliſe veut que nous conſervions la charité & la paix avec ceux qui ſur ces points ne ſont pas de notre avis, & qui ſont dans le ſein de l'Egliſe comme nous. Nous ne devons rompre la Communion qu'avec ceux que l'Egliſe a clairement ſéparés de ſon ſein. Tel eſt le principe de tous les Théologiens Catholiques. Il n'en eſt pas ainſi des Proteſtants. Ils ſont diviſés entre eux, & cependant unis contre l'Egliſe. Ils ſont diviſés ſur des points, qu'ils nomment eux-mêmes eſſentiels & fondamentaux ; ils ſont diviſés ſans ſoumiſſion à aucune autorité viſible, qui puiſſe les réunir. Il eſt donc vrai de dire qu'ils n'ont pas l'Unité de la Foi.

D. Pouvez-vous combattre auſſi fortement la ſéparation des Grecs ?

R. Il eſt facile de prouver que ceux d'entre eux qui ſe ſont ſéparés de l'Egliſe Romaine, ſe ſont ſéparés par-là de la vraie Egliſe de Jeſus-Chriſt.

Pour en convaincre tout homme de bonne foi, il n'y a qu'à conſidérer l'une & l'autre Egliſe dans les temps

où elles étoient réunies. Il eſt certain qu'alors les Grecs reconnoiſſoient le Pape pour Chef de l'Egliſe : cela paroît par les ſept premiers Conciles généraux qui ſe ſont tenus en Orient, & où la primauté du Pape a été authentiquement reconnue. Photius lui-même, qui a jetté les premiéres ſemences de la diviſion, n'en diſconvenoit pas ; & dans les Conciles généraux de Lyon & de Florence, où l'on a traité de la réunion des deux Egliſes, cette vérité a été auſſi reconnue par les Grecs. L'Egliſe de Conſtantinople n'a jamais prétendu être que la ſeconde Rome, & avoir le premier rang après elle. Encore eſt-il certain que l'Egliſe de Conſtantinople n'a eu le ſecond rang qu'au quatriéme, ou, tout au plus, au II. Concile général ; ce qui ne s'eſt pas fait ſans oppoſition. Il étoit donc vrai de dire alors que le Pape étoit le Chef viſible de l'Egliſe, & Rome le centre d'Unité, comme parle S. Irenée Evêque de Lyon, Grec de naiſſance, qui vivoit au ſecond ſiécle. *d*. Si l'Egliſe qui reconnoît le Pape pour Chef viſible, a été la vraie Egliſe ſans conteſtation pendant les huit premiers ſiécles, elle le ſera toujours : car, comme nous l'avons déja prouvé, il ne peut jamais arriver dans l'Egliſe de changement ſur ce point. Par conſéquent ſe ſéparer de l'Egliſe qui reconnoît le Pape pour Chef, c'eſt ſe ſéparer de la vraie Egliſe de Jeſus-Chriſt, c'eſt être Schiſmatique. Donc les Orientaux qui s'en ſont ſéparés, ſont Schiſmatiques.

Je dis les Orientaux qui s'en ſont ſéparés ; car il y en a toujours eu pluſieurs, Grecs, Arméniens, Maronites, & il y en a encore un grand nombre, qui ſont demeurés attachés à la Communion de l'Egliſe Romaine ; les autres ſont diviſés entre eux, & ont fait pluſieurs Sectes qui n'ont aucune liaiſon les unes avec les autres. La déſolation générale, ſpirituelle & temporelle où ils ſont tous tombés depuis leur ſchiſme, peut être regardé comme une preuve de l'abandon de Dieu.

Il y a de certains Proteſtants, & quelques nouveaux réunis, qui ſont quelquefois frapés de cette penſée, qu'il pourroit bien ſe faire que l'Egliſe Grecque, à

d S. Irenée, liv. 3. contre les Heréſ. ch. 3. *Ad hanc Eccleſiam propter potentiorem principalitatem neceſſe eſt omnem convenire Eccleſiam, & eos qui ſunt undique fideles.*

cause de la succession, fût la vraie Eglise, par les mêmes titres que l'Eglise Romaine. Mais il y a deux choses décisives à leur faire remarquer. 1. Que leurs peres, en se séparant de l'Eglise Romaine, ne sont pas unis à l'Eglise Grecque, & qu'ils étoient autant opposés à l'une qu'à l'autre. 2. Que l'Eglise Grecque a retenu, même après sa séparation de l'Eglise Latine, tous les dogmes essentiels dont les Protestants ont pris prétexte de se séparer de l'Eglise Romaine. Il y a même des points, tels que sont l'invocation des Saints & la vénération des Images, sur quoi les Protestants sont plus blessés contre les Grecs que contre les Latins. De plus, quand on vient à la discussion des articles que les Grecs ont pris pour prétexte de leur schisme, la procession du Saint-Esprit, par exemple, les azymes, le célibat des Prêtres, l'*Alleluia* chanté ou supprimé en certains temps; les plus habiles Ministres sont forcés de reconnoître que l'Eglise Latine, plus attachée en cela à la croyance & à la discipline ancienne, & plus condescendante en ce qui n'est point essentiel à la Religion, est très-préférable sur ces articles aux Sociétés Orientales qui l'ont quittée.

D. Mais s'il étoit vrai que l'Eglise Catholique fût tombée dans l'erreur, ne faudroit-il pas la quitter?

R. C'est une supposition fausse. L'Eglise Catholique n'a jamais erré dans ses décisions: il est aisé de s'en convaincre, en examinant chaque dogme de l'Eglise en particulier, comme nous le faisons dans cet Ouvrage.

Mais sans entrer dans cet examen, dont une infinité de gens sont incapables, tout le monde est capable de concevoir que c'est une supposition impossible. Voici un raisonnement à la portée de tout esprit qui aime la vérité.

Les Protestants conviennent que l'Eglise qui reconnoît l'Evêque de Rome pour Chef visible, étoit la vraie Eglise dans les cinq premiers siécles; temps auquel les Grecs étoient réunis avec nous dans une même croyance; par conséquent l'Eglise Catholique, que nous nommons Eglise Romaine, étoit alors l'Eglise de J. C. Si cela est, l'Eglise Romaine ou Catholique ne peut jamais tomber dans l'erreur; car la vraie

Eglise ne peut jamais errer, comme nous l'avons prouvé. Celle qui a été un temps la vraie Eglise, le sera toujours. L'Eglise Romaine est donc présentement encore la vraie Eglise, puisqu'elle l'a été autrefois. Nous avons prouvé que la vraie Eglise, après les promesses de J. C. ne peut jamais changer ni périr, & qu'elle subsistera toujours dans son unité & dans sa sainteté. Donc il ne peut jamais arriver que l'Eglise Romaine & Catholique tombe en ruine & en désolation, & que son état soit interrompu. Il ne peut par conséquent jamais être permis de s'en séparer.

Nous nous sommes un peu étendus sur la matiére de l'Eglise, parce que cette matiére approfondie suffit seule, sans autre discussion, pour convertir ou pour confondre tous les Hérétiques & tous les Schismatiques, & pour confirmer dans la Foi les Catholiques. Dès qu'on est bien persuadé de l'infaillibilité de l'Eglise, on n'a plus besoin d'examiner les dogmes, de quoi très-peu de particuliers sont incapables. Il suffit de sçavoir ce qu'elle enseigne, pour être persuadé que ce ne peut être que la vérité. *e*.

§. 8. *Des combats de l'Eglise de la terre en général, & en particulier de ceux qu'elle soutient contre les démons.*

D. L'Eglise de la terre est-elle tellement favorisée de Jesus-Christ, qu'elle n'ait aucuns combats à soutenir & à craindre ?

R. Elle a toujours été & sera toujours combattue, mais elle a toujours triomphé, & elle triomphera toujours. Les puissances de l'Enfer font chaque jour contre elle de nouveaux efforts ; mais elles ne prévaudront jamais contre l'Eglise : c'est un édifice fondé sur la pierre ; les pluies viennent, les riviéres se débordent, les vents soufflent & font effort contre cet édifice, mais ils ne le renverseront jamais. *f*.

D. Quels sont les ennemis contre lesquels l'Eglise de la terre a des combats à soutenir ?

e Il faut ajouter à ce qui vient d'être dit, la lecture de notre Tr. de la Foi, qui est inseré dans la 2. Partie de cet Ouvrage, Sect. 2. chap. 2.

f Matth. vij. 25. xvj. 18. S. Aug. liv. 1. *du Symb.* ch. 6. n. 13. Serm. 2. *sur le Ps.* 70. n. 12. Serm. 75. ou 12. *de divers.* n. 4. & 5.

R. Elle a des ennemis hors de ſon ſein, & dans ſon ſein. Ceux-là ſont les démons, les Infidéles, les Juifs, les Hérétiques, les Schiſmatiques, & les Excommuniés. Ceux-ci ſont les mauvais Catholiques. Outre ces ennemis généraux, contre leſquels l'Egliſe combat ſans ceſſe, chaque Fidéle a des combats ou extérieurs ou intérieurs à ſoutenir. On donne à ces combats le nom de tentations. *g.*

D. Comment eſt-ce que les démons attaquent l'Egliſe ?

R. 1. En ſuſcitant contre elle des perſécutions, des Schiſmes, des Héréſies, & tous les autres ennemis dont nous venons de parler. 2. En faiſant tous leurs efforts pour perdre le plus de Chrétiens qu'ils peuvent. *h.*

D. Les perſécutions ſuſcitées par les démons ſont-elles fréquentes ?

R. Nous avons déja vu *i* que l'Egliſe a été cruellement perſécutée l'eſpace de trois cents ans après la venuë de Jeſus-Chriſt. Depuis ce temps-là il y a eu de temps en temps des perſécutions particuliéres fort violentes. Il y en aura une très-cruelle à la fin du monde, de la part de l'Antechriſt. Jeſus-Chriſt a promis des croix à ſes vrais Diſciples. S. Paul a dit que *tous ceux qui veulent vivre avec piété en Jeſus-Chriſt, ſouffriront perſécution. k.* Enſorte que, ſelon la remarque de S. Auguſtin, l'Egliſe n'eſt jamais ſans quelque perſécution ouverte ou cachée, générale ou particuliére. *l.*

R. Comment l'Egliſe ſe défend-elle contre ces perſécutions ?

R. Elle leur oppoſe la Foi, la patience, la confiance en Dieu, la priére: & par ces armes ſpirituelles elle eſt toujours victorieuſe. La vérité & la juſtice que l'Egliſe ſoutient inviolablement, triomphent à la fin de tous les efforts du démon. La vérité peut être

g S. Auguſt. Serm. 3. *ſur le Pſ.* 30. n. 6. *Sur le Pſ.* 9. 11. 29. & *ſur le Pſ.* 10. n. 4. *Cité de Dieu*, liv. 18. ch. 51. n. 1. & 2.

h S. Auguſt. Serm. 4. *ſur le Pſ.* 103. n. 6. & ſuiv. *Sur le Pſ.* 127. n. 16.

i Chapitre. II. §. 4. de cette premiére Partie, Sect. 2.

k II. Tim. iij. 12. & 13. S. Aug. *ſur le Pſ.* 39. n. 1.

l Sur le Pſ. 54. n. 8. *ſur le Pſ.* 69. n. 2. *ſur le Pſ.* 93. n. 19. liv. *de l'util. du Jeûne*, ch. 8. n. 10.

obſcurcie pendant quelque temps ; mais elle ne peut jamais être vaincue. *m.*

D. En quoi les démons ſont-ils effort pour perdre les Chrétiens ?

R. 1. En les engageant, ou dans l'erreur, ou dans la corruption. 2. En les empêchant de s'en retirer, quand ils y ſont engagés ; & employant les promeſſes & les menaces, & ſelon la diverſité des tempéramens & des eſprits, mille artifices différents, qui tous aboutiſſent à les détacher de Dieu, à les attacher au monde, à les perdre. *n.*

D. Les démons réuſſiſſent-ils dans leurs pernicieux deſſeins ?

R. Un grand nombre de Chrétiens ſuccombent, ſe laiſſant attirer ou intimider par quelqu'un de ces artifices : le nombre de ceux qui ſe ſoûtiennent au milieu de tous ces piéges, eſt ſans comparaiſon le plus petit.

D. Pourquoi le nombre des Chrétiens que le démon fait périr, eſt-il ſi grand ?

R. Parce que, pour ne pas périr, il faut veiller & prier ſans ceſſe, vivre de la Foi, ſe faire violence chaque jour, mourir à ſoi-même & au monde, ne vivre que pour Dieu, marcher & ſe ſoûtenir juſqu'à la fin dans un chemin étroit & rude. Or peu de Chrétiens ont aſſez de force, de courage, de foi, pour embraſſer conſtamment un genre de vie ſi oppoſé aux inclinations de la nature corrompue. Quelques-uns ſont incrédules ou vacillants, & timides dans les choſes de Dieu. La plûpart aiment mieux jouir des ſatisfactions préſentes, d'autres comptent témérairement ſur une converſion future, comme ſi à force d'irriter la colére de Dieu on s'acqueroit un droit ſur ſa miſéricorde. On s'aveugle ſouvent par un fauſſe pénitence, qui ne change point le cœur : on eſt ſurpris par la mort, & on périt. *o.*

m S. Aug. *ſur le Pſ.* 131. n. 3. liv. *du combat Chrét.* ch. 12. n. 13.

n S. Jerôme, lett. 5. ou 1. à Héliod. S. Aug. Serm. 2. *ſur le Pſ.* 50. n. 10. *ſur le Pſ.* 106. n. 4. & ſuiv. Serm. 62. ou 6. *des paroles du Seigneur*, n. 15. Serm. 46. ou 165. *de temp.* ſur les Paſteurs, n. 11. S. Léon, Serm. 26. qui eſt le 7. ſur Noël, chap. 3. & Serm. 68. qui eſt le 19. ſur la Paſſ. du Sauveur, ch. 5.

o Matth. xxvj. 41. Rom. j.

D. Comment l'Eglise résiste-t-elle aux efforts que les démons font pour perdre les Chrétiens ?

R. L'Eglise gémit comme la colombe, à la vuë de ses enfans qui se perdent en si grand nombre. Elle prie sans cesse pour obtenir la conversion des méchans, & la persévérance des justes. Elle instruit, elle exhorte, elle reprend, elle corrige, elle punit, elle excommunie; enfin elle travaille de toutes ses forces, pour enlever aux démons leur proie, & par tous ses efforts elle obtient enfin le salut de tous ceux qui sont écrits dans le Livre de vie. *p.*

§. 9. *Des combats de l'Eglise de la terre contre les Infidéles, les Juifs, les Hérétiques & les Schismatiques.*

D. COMMENT est-ce que les Infidéles & les Juifs attaquent l'Eglise ?

R. En combattant la vérité de la Religion Chrétienne.

D. Comment est-ce que l'Eglise les confond ?

R. En leur opposant, 1. La vérité des Prophéties, dont l'accomplissement est de la derniére évidence. 2. Les miracles de Jesus-Christ. 3. La sainteté de sa doctrine. 4. La merveille de l'établissement du Christianisme. 5. Les miracles incontestables qui se sont faits de temps en temps, pour rendre témoignage à la vérité de la Religion. *q.*

D. Comment les Hérétiqnes & les Schismatiques attaquent-ils l'Eglise ?

R. 1. En s'élevant contre sa doctrine & contre son autorité. *r.*

2. En donnant de sens faux & détournés aux saintes Ecritures, pour favoriser leurs erreurs. *s.*

17. Matth. xj. 12. xvj. 24. Joan. xv. 19. I. Joan. ij. 15. 16. Matth. vij. 14. Luc, xviij. 8. Apoc. xxj. 8. Eccli. v. 8. & 9. Prov. j. 24. & suiv. Luc, xxj. 34. & suiv.

p Rom. ix. 2. II. Tim. iv x. Galat. iv. 19. II. Thessal. iij. 14. & 15.

q S. Aug. *Cité de Dieu*, liv. 10. ch. 22. n. & 3. liv. 22. ch. 5. & 8. n. 1. Livre *de la Foi des choses qu'on ne voit point*, ch. 3. n. 5. & suiv. Liv. *de l'utilité de la Foi*, ch. 14. & suiv. n. 32. & suiv. Liv. 13. contre Fauste, chap. 6. 7. 10. & suiv. &c.

r S. Aug. lett. 118. ou 56. à Diosc. n. 32.

s S. Aug. lett. 120. ou 222.

3. En avançant téméraitement que l'Eglise est tombée dans la corruption, & qu'on ne peut se sauver qu'en la quittant ; prétention commune à tous les Hérétiques, qui seule suffit pour les condamner tous, comme nous l'avons prouvé ci-dessus *t*, & qui les a fait nommer par Tertullien les meurtriers de la vertu. *u*.

D. Le nombre des Héréfies & des Schismes est-il grand ?

R. Depuis l'établissement de la Religion Chrétienne, l'Eglise a toujours eu des Héréfies & des Schismes à combattre, & elle en aura toujours jusqu'à la consommation des siécles. *Car il est nécessaire*, dit saint Paul, *qu'il y ait des Héréfies*. x. Il n'y a guères d'articles de la Foi de l'Eglise, qui n'ait été combattu par quelque Hérétique.

D. Pourquoi Dieu permet-il que l'Eglise soit combattue par les Sociétés hérétiques ou schismatiques ?

R. Pour plusieurs raisons importantes, qui toutes contribuent à la gloire & à l'avantage de l'Eglise.

1. Pour exercer sa justice sur ceux qui quittent le parti de la vérité, & sa miséricorde sur ceux qui y demeurent attachés. *Car toutes les voies du Seigneur sont miséricorde & justice*, dit le Prophéte Roi. *y*.

2. Pour éprouver par ces orages ceux qui sont fermes dans la foi, & pour les faire discerner de ceux qui ne le sont pas. *z*.

3. Pour exercer la patience & la charité de l'Eglise, & pour sanctifier les élus. *a*.

4. Pour donner lieu d'éclaircir davantage les vérités de la Religion & les saintes Ecritures. *b*.

5. Pour exercer la vigilance des Pasteurs, & pour conserver plus précieusement le dépôt de la Foi. *c*.

s Consentius, ch. 13. n. 13.

t Voyez le §. 6. de ce même chapitre.

u Liv. *de la chair de J. C.* chap. 5. S. Aug. Serm. *sur le Ps.* 101. n. 8. & suiv.

x I. Cor. xj. 19.

y Ps. xxiv. 10.

z I. Cor. xj. 19.

a S. August. *De catechis. ru-dib.* chap. 24. n. 44. & 45.

b S. Augustin *sur le Ps.* 67. n. 39. *Confess.* liv. 7. chap. 2. n. 25. *Cité de Dieu*, liv. 16. ch. 2. n. 1. Liv. 18. ch. 51. n. 1. & 2.

c S. August. liv. 1. *de la Gen.* contre les Manich. ch. 1. n. 2. liv. *de la vraie Religion*, chap. 8. n. 25. lett. 185. ou 50. *de la correct. des Donat.* chap. 1. n. 2.

6. Pour rendre l'autorité de la Tradition plus claire & plus inconteſtable.

Explication de cette derniére raiſon.

Les Hérétiques & les Schiſmatiques ne ſont pas hérétiques en tout : il y a pluſieurs vérités de la Foi qu'ils croient avec l'Egliſe. L'Héréſie conſiſte en ce qu'ils diviſent la Foi qui eſt Une, & qu'ils croient ou qu'ils rejettent les vérités qu'elle enſeigne, ſelon leur caprice, ſans avoir égard à l'autorité de l'Egliſe qui les compoſe. Quand ils ſe ſéparent de l'Egliſe, c'eſt d'elle qu'ils ont emprunté les vérités qu'ils croient avec elle. *d.* Ainſi on a raiſon de regarder les vérités dont les Sectes hérétiques font profeſſion, comme étant plus anciennes dans l'Egliſe que la naiſſance de ces Sectes ; c'eſt par-là que Dieu permet que les héréſies mêmes ſervent merveilleuſement à l'Egliſe, pour prouver invinciblement la vérité & l'antiquité de ſa doctrine. Ainſi l'Egliſe ſe ſert contre les Payens du témoignage des Juifs ennemis déclarés du Chriſtianiſme, leſquels ſont une preuve toujours ſubſiſtante de la vérité des Ecritures & des Prophéties. Elle ſe ſert du témoignage des Samaritains, ſéparés des Juifs avant la captivité de Babylone, pour prouver que les Ecritures, qui étoient communes aux Juifs & aux Samaritains, & qui ſervent de fondement à la Religion Chrétienne, ſont plus anciennes que la diviſion des dix Tribus. Elle ſe ſert du témoignage des anciennes Sectes ſéparées de l'Egliſe depuis très-long-temps ; par exemple, des Neſtoriens, des Eutychiens, des Grecs ſchiſmatiques, qui ont toujours cru & pratiqué ce que l'Egliſe croit & pratique ſur le ſaint Sacrifice de la Meſſe, ſur la Priére pour les Morts, ſur l'invocation des Saints, &c. pour prouver l'antiquité de tous ces dogmes contre les nouveaux Hérétiques qui les combattent. Elle ſe ſervira peut-être dans la ſuite, du témoignage des Luthériens & des Calviniſtes, pour prouver l'antiquité de quelqu'autre dogme contre d'autres Sectes qui pourront naître.

d S. Auguſt. lett. 93. ou 48. à Vincent, n. 48. *ſur le Pſ.* 14. n. 19. Serm. 37. ou 45. *de diverſ.* n. 27.

dans les ſiécles à venir. Par ce moyen Dieu fait contribuer les Heréſies même à rendre la vérité de la Tradition plus inconteſtable.

D. Comment eſt-ce que l'Egliſe confond les Hérétiques & les Schiſmatiques ?

R. 1. En leur oppoſant la régle infaillible de l'Ecriture ou de la Tradition, ſur chacun des dogmes attaqués.

2. En leur oppoſant, ſans entrer dans la diſcuſſion des dogmes, les promeſſes de Jeſus-Chriſt ſur l'infaillibilité & l'indéfectibilité de l'Egliſe ; faiſant voir que toute Secte nouvelle doit être regardée comme fauſſe, par ſa ſeule nouveauté. *e.*

D. L'Egliſe triomphe-t-elle à la fin de tous les Schiſmes & de toutes les Héréſies ?

R. Oui. Parce qu'elle eſt conduite & animée par le Saint-Eſprit, & qu'elle eſt *la baſe & la colomne de la vérité.* L'exemple des anciennes Héréſies, dont l'expérience fait voir qu'elle a triomphé, eſt pour elle un gage aſſuré qu'elle triomphera de même des nouvelles. *f.*

§. 10. *Catalogue des principales Sectes hérétiques ou ſchiſmatiques, qui ont combatu contre l'Egliſe juſqu'au temps préſent, avec les noms des Conciles qui les ont condamnées, & des ſaints Peres qui les ont réfutées.*

* On ne lira pas publiquement à l'Egliſe ce Catalogue d'Heréſies, ſoit au Prône, ſoit à la Priére du ſoir.

D. Quelles ſont les Sectes qui ont juſqu'ici combatu contre l'Egliſe par leur Héréſie ou par leur Schiſme ?

R. Il ſeroit trop long de les marquer toutes en détail. Il y en a eu de fort obſcures. Nous nous contenterons de rapporter ſiécle par ſiécle les plus conſidérables, & leurs principales erreurs, avec le nom de ceux dont Dieu s'eſt ſervi pour les réfuter.

e Voyez ce que nous avons dit ci-deſſus ſur la ſainteté de l'Egliſe, §. 4.

f I. Tim. iij. 15. S Auguſt. *ſur le Pſ.* 57. n. & Tr. 6. *ſur S. Jean*, n. 4. S. Jerôme, *ſur le* 3. *chap. de l'Ep. de S. Paul à Tite.* S. Léon, Serm. 15. qui eſt le 5. *ſur le Jeûne du dixiéme mois*, chap. 3.

PREMIER SIECLE.

Il s'éleva du temps même des Apôtres plusieurs Hérétiques.

Les principaux sont, Simon le Magicien, Ménandre, les Nicolaïtes, les Cérinthiens, & les Ebionites.

Simon le Magicien fut le premier. La premiére erreur a été de croire qu'on pouvoit acheter à prix d'argent la puissance de donner le Saint Esprit; & de-là vient le nom de Simoniaque, donné à tous ceux qui veulent vendre ou acheter les choses saintes. Ce misérable homme voulut se faire reconnoître pour Dieu. Il voulut faire rejetter l'autorité de l'ancien Testament, prétendant que Dieu n'en étoit pas l'auteur. Il nioit la résurrection des corps. Il enseignoit & pratiquoit toutes sortes d'infamies. Il fut confondu par S. Pierre, qui le terrassa par ses priéres. *g.*

Simon eut plusieurs Sectateurs. Les plus célébres furent *Ménandre*, qui vouloit passer pour le Sauveur envoyé aux hommes; & qui donnoit un faux Baptême, auquel il attribuoit des effets merveilleux; par exemple, de préserver ceux qui le recevoient, de la mort & de la vieillesse. *h.*

Les *Nicolaites*, dont il est parlé dans le chapitre second de l'Apocalypse, furent aussi les sectateurs des impiétés de Simon. Plusieurs ont crû qu'ils avoient eu pour Chef *Nicolas*, l'un des sept premiers Diacres. *i.*

Cerinthe & les Ebionites, parmi plusieurs autres erreurs, furent les premiers qui oserent soûtenir que Jesus-Christ n'étoit point Dieu. Et c'est pour les réfuter que saint Jean écrivit son Evangile, au rapport de saint Jerôme. *k.*

Tous ces Hérétiques ont été réfutés par les Apôtres & par les hommes Apostoliques.

g Arnobe, liv. 2. contre les Gentils, à la fin de la pag. 50. édit. de Leyde, de l'an 1651. Eufeb. liv. 2. de l'Hist. Eccl. ch. 13. S. Epiph. Heréf. 1. liv. 1. n. 1. S. Aug. liv. *des Heréf.* n. 1. Théodoret, livre 1. *des Fables herét.* chap. 1. &c.

h Apologie 2. de S. Justin, n. 73. ou pag. 9. de l'édit. de Morel de 1615. Tertull. liv. *de l'Ame*, chap. 50.

i S. Jerôme, Epit. 5. ou 1. à Héliod. & le P. Alex. Dissert. sur l'Hist. Eccl. du 1. siécle.

k Liv. des Ecrivains Eccl. *sur S. Jean*, chap. 19.

SECOND SIÉCLE.

Le second siécle produisit un plus grand nombre d'Hérétiques. Les principaux sont les Disciples de Saturnin & de Basilides, les Gnostiques, les Valentiniens, les Marcionites, les Montanistes, & les Encratites.

Les Disciples de *Saturnin* & de *Basilides* étoient eux-mêmes Disciples de Simon le Magicien & de Ménandre; ils ajoûterent plusieurs extravagances à celles de leurs Maitres.

Saturnin fut le premier, qui condamna les Noces & le Mariage.

Basilides osa le premier soûtenir que Jesus-Christ n'avoit eu qu'un corps phantastique, & qu'il n'avoit pas été véritablement crucifié. Ces Hérétiques ont été puissamment réfutés par S. Irenée dans ses Livres contre les Hérésies; par S. Clement, Prêtre d'Aléxandrie, dans ses Stromates ou Tapisseries, & par les autres Peres qui vivoient alors.

Les *Gnostiques* suivoient la plûpart des erreurs des Hérétiques précédents. Ils disoient que Jesus-Christ étoit un pur homme; ils joignoient à cela des pratiques abominables, que les Payens attribuoient par prévention ou par calomnie à tout le corps des Chrétiens, pour avoir un prétexte spécieux de les persécuter. Ces Hérétiques ont été réfutés par les mêmes Auteurs. *l*.

Ce seroit un détail ennuyeux, que de mettre ici le Catalogue des erreurs des *Valentiniens*, des *Cerdoniens*, des *Marcionites*. Tous ces Hérétiques étoient des rejettons des Hérésies précédentes, ausquelles ils ne faisoient qu'ajoûter de nouvelles imaginations, plus extravagantes les unes que les autres. Ils ne laissoient pas d'avoir un grand nombre de sectateurs; & les Peres de l'Eglise étoient obligés de les combatre trés-sérieusement. C'est ce qu'ont fait Tertullien, saint Irenée, saint Justin, saint Epiphane, saint Clement d'Aléxandrie, & plusieurs autres.

l On peut lire aussi Minut. Felix, qui répond fortement dans son livre intit. *Octavius*, aux calomnies des Gentils contre les Chrétiens.

Les *Montaniſtes* ou *Cataphrygiens* eurent pour Auteur *Montan*, Phrygien de nation, qui voulut paſſer pour le Saint-Eſprit, le Paraclet, & qui faiſoit regarder comme Prophéteſſes deux femmes de mauvaiſe vie qu'il menoit avec lui. Il prétendoit que les ſecondes noces étoient défendues. Il vouloit obliger les Fidéles à obſerver trois Carêmes ; au lieu qu'ils n'en obſervoient qu'un, ſelon la Tradition des Apôtres. Il prétendoit qu'il y avoit un grand nombre de péchés, dont l'Egliſe n'avoit pas le pouvoir d'accorder l'abſolution. On lui attribue pluſieurs autres erreurs, à lui ou à ſes Diſciples. *Tertullien*, qui étoit une des plus éclatantes lumiéres du ſecond & du troiſiéme ſiécle, eut le malheur de tomber dans l'héréſie des Montaniſtes ; lui qui avoit ſolidement écrit contre les Héréſies, & qui avoit établi dans ſon Livre intitulé, *les Preſcriptions contre les Hérétiques*, des principes pour réfuter invinciblement toutes les erreurs de Montan. Exemple terrible des excès où peut tomber l'eſprit le plus éclairé, quand, en punition de ſon orgueil, Dieu l'abandonne à ſes propres lumiéres. Preuves convaincantes de la néceſſité de ſe ſoumettre humblement à l'autorité de l'Egliſe. Euſebe, au cinquiéme livre de ſon Hiſtoire Eccléſiaſtique, rapporte le nom des Auteurs qui ont écrit contre cette Héréſie.

Tatien & ſes Diſciples nommés les *Encratites* condamnoient le mariage : ils diſoient qu'il n'étoit pas permis de manger de la chair des animaux, ni de boire du vin. A cauſe de ces erreurs, ils furent nommés *Encratites*, mot Grec qui veut dire *Continents.* L'horreur qu'ils avoient pour le vin, faiſoit qu'ils n'offroient que de l'eau au ſaint Sacrifice de la Meſſe. Ils nioient qu'Adam fût ſauvé. Ils ont été réfutés par S. Clement d'Aléxandrie, S. Irenée, Origène, S. Epiphane & pluſieurs autres.

Troisiéme Siécle.

Les Sectes les plus célébres de ce ſiécle ſont celles des Novatiens, des Sabelliens, des Pauliániſtes, des Manichéens, & des Origéniſtes.

Les *Novatiens* commencerent par être Schiſmatiques, & furent enſuite Hérétiques. Le Schiſme vint de ce

que *Novatien* voulut se faire élire Pape à la place de S. Corneille, qui avoit été canoniquement élu. Saint Cyprien s'opposa fortement à ce Schisme, comme il paroît par ses Lettres adressées au Pape S. Corneille; & c'est à cette occasion qu'il écrivit ce Livre admirable de l'Unité de l'Eglise; Livre capable de renverser seul tous les Schismes & toutes les Hérésies qui se sont élevées, & qui pourront s'élever. *m*.

L'Hérésie des Novatiens consistoit principalement en ce qu'ils prétendoient que l'Eglise n'avoit pas le pouvoir de remettre les grands crimes commis après le Baptême. Saint Cyprien, S. Pacien Evêque de Barcelone, S. Ambroise, S. Basile, sont les principaux qui ont écrit contre cette Hérésie, qui a été condamnée dans plusieurs Conciles tenus en Italie & en Afrique, enfin par le Concile général de Nicée.

Les *Sabelliens* Disciples de *Praxéas*, de *Noetus*, & de *Sabellius*, prétendoient, comme le font encore aujourd'hui les impies Sociniens, que Dieu ne subsiste pas en trois Personnes; mais que le nom de Pere, de Fils, & de Saint-Esprit, sont différents noms qui conviennent à une même Personne.

Cette Hérésie donna lieu à celle de *Paul de Samosate*, Evêque d'Antioche, homme très-vain & de mœurs très-corrompues, infecté des principes de Sabellius & des Hérétiques anciens réfutés par S. Jean l'Evangéliste. Il nia la Divinité de Jesus-Christ, & fut condamné dans deux célébres Conciles d'Antioche. *n*.

Ces Hérésies ont été combatues avec succès par saint Denys d'Aléxandrie, S. Athanase, S. Basile, & par les autres Peres de la fin du troisiéme siécle & du commencement du quatriéme. Elles ont été condamnées dans les Conciles d'Antioche, dont on vient de parler, & dans le premier Concile général de Nicée.

Les *Manichéens* renouvellerent dans ce siécle la plûpart des erreurs des Hérétiques du premier & du second siécle. Ils admettoient deux principes, l'un

m Voyez aussi la lettre de S. Corneille à Fabius d'Antioche, dont plusieurs fragmens sont rapportés par Euseb. liv. 6. de l'Histoire Ecclés. ch. 43.

n Tenus l'an 266. & 272. Voyez le 7. liv. de l'Hist. Eccl. d'Euseb. chap. 8.

bon, l'autre mauvais : ils attribnoient à chaque homme deux ames, l'une bonne, & l'autre mauvaiſe : ils interdiſoient & condamnoient le mariage : ils diſoient que Jeſus-Chriſt n'avoit eu qu'un corps phantaſtique : ils nioient la liberté de l'homme, le péché originel, la néceſſité du Baptême & de la Foi : ils rejettoient par conſéquent l'autorité de l'ancien Teſtament & du nouveau, prétendant que Dieu n'en étoit pas l'auteur. Ils avoient pluſieurs autres imaginations pernicieuſes, qu'on peut lire dans S. Auguſtin. Ce ſaint Docteur connoiſſoit mieux qu'un autre leurs dogmes & leur corruption, parce qu'il avoit eu le malheur de s'engager dans leur Secte avant ſon Baptême : mais il la quitta après avoir connu à fond l'extravagance de leurs ſentimens ; & Dieu ſe ſervit de ſon miniſtére pour confondre ces Hérétiques. *o*. Pluſieurs autres Peres ont auſſi écrit contre ces Hérétiques. Leur Héréſie eſt prédite & condamnée en termes formels par S. Paul. *p*.

La Secte des *Origeniſtes* étoit compoſée de ceux qui ſoûtenoient les erreurs dont on a accuſé *Origène*, l'homme le plus ſçavant & le plus renommé de ſon temps ; & dont il eſt écrit, que jamais homme n'a mieux écrit ou parlé que lui, quand il a bien parlé : ni jamais homme n'a plus mal écrit ou parlé que lui, quand il l'a mal fait : *Ubi benè, nemo meliùs ; ubi malè, nemo pejus.* On l'a accuſé, lui ou ſes Diſciples, d'un grand nombre d'erreurs. Voici les principales. Que l'ame de Jeſus-Chriſt avoit été réunie au Verbe éternel avant l'incarnation. Que l'ame de chaque homme ſubſiſtoit avant ſon corps, & n'étoit miſe dans le corps que comme dans une priſon en punition de ſes anciens péchés. Que J. C. étoit mort non-ſeulement pour les hommes, mais auſſi pour les démons ; & que les peines de l'Enfer ne ſeroient pas éternelles. On l'a accuſé auſſi d'avoir été l'avant-coureur des Pélagiens ſur le péché originel & ſur la grace de Jeſus-Chriſt.

o Les Ouv. de S. Aug. contre les Manich. ſont renfermés dans le tom. 8. de ſes œuv. de la dern. édit. ſans compter pluſieurs lett. & Serm. écrits contr'eux.

p I. Tim. iv. 1. & ſuiv. ſaint Léon, Serm. 15. qui eſt le 5. ſur le Jeûne du dixiéme mois, chapitre 4.

Quelques Théologiens ont crû qu'Origène n'avoit point enseigné ces erreurs; mais que ses Disciples ou d'autres Hérétiques en avoient rempli ses écrits, pour leur donner plus de vogue par le nom de ce grand homme, qui étoit l'admiration de son siécle. *q*. S. Jerôme & S. Epiphane sont ceux des saints Peres qui se sont opposés plus fortement aux Origénistes, lesquels ont été condamnés dans plusieurs Conciles généraux & particuliers, tenus en Orient & en Occident, sur-tout dans le cinquiéme Concile général, tenu à Constantinople sous le Pape Vigile, Justinien étant Empereur, l'an 552.

QUATRIÉME SIÉCLE.

Les principales Sectes du quatriéme siécle sont celles des Donatistes, des Ariens, des Macédoniens, des Anoméens, des Aériens, des Photiniens, des Messaliens, des Lucifériens, des Apollinaristes, des Priscillianistes, des Jovinianistes, des Collyridiens, &c.

Les *Donatistes* furent premiérement Schismatiques, ensuite Hérétiques.

Leur Schisme vint de ce qu'un certain Donat, Evêque de Case-noire en Afrique, eut la témérité d'ordonner Majorin Evêque de Carthage, au préjudice de Cécilien Evêque légitime, qui avoit canoniquement succedé à Mensurius. L'occasion de ce Schisme fut que du vivant de Mensurius, Cécilien qui étoit alors Archidiacre de Carthage, avoit repris une femme de qualité très-riche, nommée Lucille, de ce qu'avant la réception du Corps de J.C. au saint Sacrifice de la Messe, elle honoroit publiquement les Reliques d'un Martyr qui n'avoit pas encore été reconnu par l'Eglise. Lucille ne pardonna jamais cet affront prétendu : & Cécilien ayant été ordonné Evêque de Carthage après la mort de Mensurius, elle fit une brigue contre lui, & eut assez de crédit pour faire élever autel contre autel, par l'Ordination de Majorin. Après la mort de Majorin, les Schismatiques élurent un autre Evêque nommé

q Ceux qui veulent approfondir cette question, peuvent consulter M. de Till. le P. Alex. M. Dupin, M. Huet, Evêque d'Avranc. dans sa Préface sur les œuvr. d'Origène, le P. Halloix, & les autres Auteurs qui ont écrit sur cette matiére.

Donat. Celui-ci donna le nom au Schiſme des Donatiſtes, qui eut de longues & fâcheuſes ſuites. *r.*

Les Donatiſtes joignirent bientôt l'Héréſie au Schiſme: leurs principales erreurs étoient que le Baptême & les autres Sacremens donnés hors de l'Egliſe étoient nuls: Qu'il falloit rebaptiſer tous les Hérétiques: Que l'Egliſe étoit périe par toute la terre, & qu'elle ne ſubſiſtoit que dans leur Société. En conſéquence de ces erreurs, ils ordonnerent des Evêques & des Prêtres pour tous les lieux d'Afrique, où leur Schiſme étoit répandu, prétendant que toutes les Ordinations faites par les Evêques Catholiques étoient nulles, & que les Paſteurs Catholiques étoient déchus de tout droit au miniſtére. Il n'y a point de violence, d'excès, de ſacrilége, qu'ils ne commiſſent dans les Egliſes dont ils pouvoient ſe rendre les maîtres. Ils profanoient la très-ſainte Euchariſtie; & il arriva que les chiens auxquels ils l'avoient jettée, ſe jetterent avec fureur ſur ces ſacriléges. Ils fouloient aux pieds les ſaintes Huiles. Ils briſoient les Autels. Ils rompoient les vaſes ſacrés. Ils obligeoient les Vierges ſacrées à renouveller leurs vœux de virginité, comme ſi les premiers faits dans l'Egliſe euſſent été nuls. Ils exerçoient mille violences contre les Catholiques. Ils ſe diviſerent entre eux en pluſieurs Sectes oppoſées, mais réunies contre l'Egliſe, à l'exemple de tous les Hérétiques; ainſi que Tertullien l'avoit remarqué plus d'un ſiécle auparavant *ſ*, & que l'expérience de tous les ſiécles l'a fait remarquer dans la ſuite.

Les Donatiſtes furent condamnés dans un Concile de Rome, l'an 313. & dans un autre tenu à Arles l'an 314. Ils perſiſterent dans leur Héréſie & dans leur Schiſme juſqu'au ſiécle ſuivant. Pour les obliger à rentrer dans l'Egliſe, l'Empereur Honorius preſcrivit une Conférence réglée entre les Evêques Catholiques & ceux du parti des Donatiſtes. La Conférence fut tenue à Carthage l'an 411. Les Evêques Catholiques s'y trouverent au nombre de 280. & les Donatiſtes au nombre

r Voyez ce qu'en a écrit M. Dupin dans la nouvelle Edit. de S. Optat.

ſ Tertull. liv. *des Preſcript.* chap. 41.

de 159. Ceux-ci furent formellement confondus par S. Augustin, auquel ses Collégues avoient déferé le principal honneur de la dispute. On vit alors un exemple célébre de la générosité Episcopale. Les Evêques Catholiques offrirent presque tout d'une voix de partager leurs Siéges avec les Evêques Donatistes, & même de le leur céder absolument, pourvû qu'ils renonçassent au schisme; mais ces Evêques schismatiques demeurerent presque tous endurcis. Cependant leur Secte diminua visiblement après cette Conférence, où la vérité remporta un triomphe solemnel; & insensiblement cette Héréfie s'anéantit. Saint Optat Evêque de Miléve, & S. Augustin sont ceux qui ont le plus écrit, & le plus fortement contre les Donatistes. S. Optat en a fait l'Histoire. Rien n'est plus capable de ramener à l'Eglise les Protestants qui sont de bonne foi, que ces écrits de S. Augustin. Il semble que ce grand Docteur ait eu en vuë les Hérétiques de notre temps, tant il réfute avec force leurs mauvais principes. *t.*

Les *Ariens* sont assez connus par le bruit & le ravage que leur Secte a causé. *u.* La principale erreur d'*Arius*, Prêtre d'Alexandrie, a été celle de *Paul de Samosate* sur la Trinité. Il insistoit principalement sur la Personne du Fils de Dieu, & prétendoit que le Verbe n'étoit pas coéternel ni consubstantiel à Dieu son Pere, & que par conséquent Jesus-Christ n'étoit pas véritablement Dieu. Nous avons vû renaître cette Héréfie de nos jours sous une nouvelle forme, par l'impiété des Sociniens.

Les Ariens, comme les autres Hérétiques, se diviserent bientôt en plusieurs partis réunis seulement contre l'Eglise. Ils trouverent moyen par leurs artifices d'attirer à eux les Puissances du siécle; & par-la ils firent en peu de temps de grands progrès, & suscite-

t Ces Traités sont ramassés au Tome 9. de la dern. Edit.

u On peut lire ce qu'en ont écrit M. Hermant dans la *vie de S. Athan.* M. Dupin dans sa *Biblioth. des Auteurs Eccles.* les Auteurs de *l'Hist. du I. Concile de Nicée*, imprimée à Paris chez Hortemels en 1691. Et M de Tillem. dans ses *Memoires sur l'Histoire du 4. & 5. siécles*, sans parler des autres Historiens de l'Arianisme, qui sont assez connus.

rent de cruelles persécutions contre les Catholiques : mais enfin ils furent confondus, & la vérité triompha. Les plus zélés défenseurs de la Foi contre les Ariens ont été S. Alexandre, Evêque d'Alexandrie ; le grand S. Athanase, si célébre par ses écrits, & par les persécutions qu'il a souffertes pour la cause de Dieu ; S. Hilaire, Evêque de Poitiers ; S. Phæbadius, Evêque d'Agen, autre lumiére de l'Eglise de France ; S. Grégoire de Nazianze ; S. Basile, S. Cyrille d'Alexandrie, S. Epiphane, S. Ambroise, S. Augustin, S. Fulgence ; tous distingués par leur caractére, par leur sainteté, par leur doctrine, par leurs travaux. Il s'est tenu contre les Ariens un grand nombre de Conciles ; le plus célébre est le grand Concile de Nicée, qui est le premier des Conciles généraux, assemblé l'an 325.

Macedonius, Arien de profession, s'empara du Siége de Constantinople par la faction des Hérétiques ; & en ayant été chassé, il publia une nouvelle Héréfie, dont les sectateurs ont été appellés *Macedoniens*. Elle consistoit à nier la Divinité du Saint-Esprit, comme celle d'Arius consistoit à nier la Divinité du Verbe. Saint Athanase, S. Basile, S. Grégoire de Nysse, S. Epiphane, S. Ambroise, S. Augustin, sont ceux qui ont le plus écrit contre cette Héréfie. Elle a été condamnée par le premier Concile de Constantinople, qui est le second général, tenu l'an 381. & par plusieurs autres.

Les *Amonéens* ou *Eunomiens* eurent pour Chef *Eunomius* Evêque de Cyzique, Disciple d'*Aëtius*, Diacre d'Antioche, surnommé l'Athée. Il joignit beaucoup d'impiétés à celles d'Arius & de Macedonius. Il prétendoit que la nature de Dieu n'étoit pas incompréhensible, & qu'il connoissoit Dieu aussi parfaitement que Dieu se connoissoit lui-même. Il méprisoit les Reliques des Martyrs, & appelloit prestiges les miracles que Dieu opéroit à leurs tombeaux. Il changeoit la forme du Baptême, & ne vouloit pas qu'on le conferât au nom de la Trinité, malgré la parole formelle de Jesus-Christ. Il rebaptisoit les Catholiques, & même les Ariens qui embrassoient sa Secte. Il ne faisoit point de cas de l'autorité des Prophétes & des Apôtres. Pourvû qu'on embrassât ses opinions, & qu'on

reçut son Baptême, il prétendoit que les plus grands crimes n'empêchoient pas qu'on ne fût sauvé. Il suffisoit, disoit-il, d'avoir la Foi de laquelle il faisoit profession. Il est aisé de juger combien ce principe pernicieux devoit lui attirer de sectateurs, & quelle devoit être la corruption de leur vie. S. Basile & S. Gregoire de Nysse, son frere, s'opposerent fortement à cette Hérésie par leurs sçavans écrits, aussi-bien que S. Jean-Chrysostome, S. Epiphane, S. Augustin, Théodoret. L'Empereur Théodose fit des Loix très-sévéres pour empêcher cette Secte de se répandre.

Aërius Prêtre de l'Eglise de Sébaste, attaché aux opinions d'Arius, inventa plusieurs erreurs qui ont été renouvellés par les Calvinistes. Il prétendoit que les Prêtres étoient égaux aux Evêques : il condamnoit les priéres pour les morts, les jeûnes & les abstinences de l'Eglise; il affectoit de faire meilleure chere pendant le Carême, & les Mercredis & Vendredis, qui étoient alors destinés chaque semaine au jeûne & à l'abstinence. S'il jeûnoit quelquefois, il choisissoit les Dimanches, jours auxquels l'Eglise défendoit de jeûner. Il empêchoit qu'on ne célébrât le jour de Pâque comme un jour de Fête. Saint Epiphane & S. Augustin sont les Peres qui ont le plus écrit contre cette Hérésie, dont les dogmes particuliers sont condamnés dans presque tous les Conciles tenus avant & depuis ce temps-là.

Photin poussoit son impiété & ses blasphêmes encore plus loin que l'impie Arius. Ses erreurs avoient plus de rapport avec celles de Paul de Samosate & des Sociniens, qu'avec celles des Ariens. Il prétendoit que Jesus-Christ étoit un pur homme, & qu'il n'avoit rien qui subsistât avant sa naissance temporelle. Au lieu qu'Arius disoit que le Verbe subsistoit avant tous les siécles, quoiqu'il prétendît, par un blasphême horrible, qu'à parler proprement, le Verbe n'étoit point Dieu, & qu'il avoit été créé & tiré du néant. Les saints Peres qui ont réfuté Arius, ont aussi réfuté Photin; & les anathêmes de l'Eglise ont été lancés contre l'un & l'autre de ces Hérésiarques dans une infinité de Conciles.

Les

Les *Messaliens*, autrement nommés, *Euchites*, c'est-à-dire, Prieurs, & *Enthousiastes*, étoient une espéce de fanatiques qui avoient rapport en plusieurs choses avec les *Quiétistes* condamnés de nos jours. Leurs dogmes étoient, que le Baptême ne sert de rien; que l'oraison seule est capable d'effacer entiérement les péchés, & de chasser le démon des ames. Ils croyoient que la priére devoit tenir lieu de tout. Pour tout exercice, ils prioient ou dormoient presque tout le jour. Ils prétendoient être favorisés d'un grand nombre de révélations, & se donnoient pour gens fort spirituels; mais ils négligeoient la mortification, & vivoient dans un horrible libertinage. Ils n'ont pas fait, à proprement parler, de Secte à part dans l'Eglise, parce qu'ils cachoient avec grand soin leurs erreurs, & les nioient même quand ils étoient découverts. Nous apprenons toutes ces choses de S. Epiphane & de Théodoret, qui les ont réfutés. Ces Hérétiques ont été condamnés dans le Concile d'Ephèse, qui est le troisiéme général *x*.

Lucifer Evêque de *Cagliari* en Sardaigne, par une sévérité excessive, se sépara de la Communion des Evêques Catholiques, parce que ceux ci recevoient en leur Communion les Evêques Ariens lorsqu'ils revenoient à l'Eglise Catholique, & ceux qui ayant abandonné la Foi pendant la persécution des Ariens, se repentoient de leur faute *y*.

On appella *Lucifériens* ceux qui persistérent dans ce schisme, & plusieurs d'entre eux joignirent l'hérésie au schisme; prétendant qu'il falloit rebaptiser les Ariens, qui revenoient à l'Eglise. C'est ce que nous apprend S. Jérôme dans son Dialogue contre les Lucifériens. Saint Augustin a aussi écrit contre eux *z*, & il dit *a* qu'on les accusoit d'enseigner que nos ames étoient corporelles, & qu'elles étoient engendrées comme les corps.

x Act. 7. Part. 2. Voyez S. Epiphane. *Héréf.* 80. Théodoret, liv. 4. des Fables hérét. chap. 11.

y S. Aug. lett. 185. ou 50. à Boniface, ch. 10. n. 47. liv. *du Combat Chrét.* ch. 30. n. 32. *sur le Ps.* 67. n. 39.

z Dans les endroits cités ci-dessus.

a Dans son liv. des Héréf. n. 81.

Les *Apollinaristes* furent les Disciples d'*Apollinaire*, Prêtre de l'Eglise de Laodicée. Ils prétendoient que J. C. n'avoit point d'ame humaine, mais que le Verbe de Dieu animoit son corps : Que du Verbe & du Corps de J. C. il s'étoit fait une seule & même substance ; ensorte que le Verbe avoit souffert, & étoit véritablement mort sur la Croix. Que la chair de J.C. n'avoit point été formée du corps de la Ste Vierge, mais qu'elle étoit venue du Ciel : Que c'étoit la substance même du Verbe éternel qui s'étoit changée en corps. Que le Saint-Esprit étoit moins grand que le Fils, & le Fils moins grand que le Pere. Ils renouvelloient l'erreur des *Millenaires*, à laquelle la simplicité de *Papias* Disciple de S. Jean l'Evangéliste avoit donné lieu, au rapport d'Eusebe & de S. Jérôme. Saint Athanase, S. Grégoire de Nazianze, S. Grégoire de Nysse, Théodoret, S. Ambroise & S. Fulgence, sont ceux qui ont le plus combattu les Apollinaristes. Ils ont été condamnés dans le Concile d'Alexandrie de l'an 362. de Rome de l'an 373. d'Antioche de l'an 378. & enfin au second Concile général, qui est le premier de Constantinople, l'an 381.

Les *Priscillianistes* Disciples de *Priscillien*, homme de qualité de Saragosse en Espagne, formérent une Secte composée des erreurs des Gnostiques, des Manichéens, & des Sabelliens. Ils avoient grand soin de se cacher ; & pour le faire plus sûrement, ils enseignoient qu'il étoit permis de mentir, & de se parjurer. Sulpice Sévére parle fort de ces Hérétiques au second Livre de son Histoire ; & c'est à leur occasion que S. Augustin a écrit ses Livres contre le mensonge. Ces Hérétiques furent condamnés dans plusieurs Conciles : dans celui de Saragosse l'an 380. dans le premier de Toléde l'an 400. dans deux autres Conciles d'Espagne, dont on ne sçait pas la date, & dans le second Concile de Brague l'an 569.

Les *Jovinianistes* eurent pour Chef *Jovinien* Moine de Milan, dont les erreurs étoient, que l'état du mariage étoit aussi parfait devant Dieu que celui de la virginité ou de la viduité. Que c'étoit une dévotion mal entendue, que de jeûner & de s'abstenir en certains jours de certaines viandes par principe de pénitence. Que

l'homme après le Baptême étoit impeccable. Que parmi les bienheureux il n'y en avoit pas qui fussent plus récompensés les uns que les autres. Que tous les péchés étoient égaux ; & que la division des péchés en mortels & véniels étoit chimérique. Que J. C. n'étoit pas né d'une Vierge. Saint Jérôme, saint Ambroise, & saint Augustin, sont ceux qui ont le plus combattu ces erreurs. Le Pape S. Syrice les condamna dans un Concile tenu à Rome l'an 390. Après quoi l'Empereur Théodose fit contre eux des Loix très-sévéres. Ces erreurs ont presque toutes été condamnées de nouveau par le Concile de Trente, en la personne des Protestans, qui les ont soûtenues sans respecter l'autorité de noms aussi vénérables que ceux de S. Jérôme, de S. Ambroise, de S. Augustin, & contre des condamnations si anciennes & si authentiques. Et néanmoins les Protestans osent encore soûtenir qu'ils n'enseignent que ce qu'enseignoit l'Eglise dans les premiers siécles. Quelle hardiesse !

Les *Collydiriens* étoient une Secte d'ignorans, née en Arabie, & presque toute composée de femmes, qui adoroient la sainte Vierge comme une Divinité. Cette Secte n'a pas eu grand nombre de sectateurs. Elle a été réfutée par S. Epiphane.

CINQUIE'ME SIE'CLE.

Les principales Hérésies de ce siécle sont celles de Vigilance, des Pélagiens, des Sémipélagiens, des Nestoriens, des Eutychiens.

Vigilance, Prêtre de Barcelone, combatit la vénération des Reliques, l'intercession & l'invocation des Saints. Il décrioit les miracles qui se faisoient aux tombeaux des Martyrs, & traitoit de culte superstitieux d'y faire brûler des cierges. Il soûtenoit qu'il n'étoit pas permis de choisir l'état de virginité ou du célibat, & que cet état n'étoit point préférable au mariage. Ces erreurs déja condamnées en la personne de *Jovinien*, & renouvellées de nos jours par les Protestans, ont été fortement réfutées par S. Jérôme avoué en cela par toute l'Eglise dans tous les temps.

Pélage & *Céleftius* ont été les Chefs de l'hérésie des *Pélagiens*, de laquelle *Origène*, *Théodore* Evêque de

Mopsueste, & *Rufin* Prêtre d'Aquilée, passent pour avoir été les Précurseurs. Pélage étoit un Moine Anglois, Céléstius étoit aussi Moine de profession. Les principaux points de leur hérésie étoient, qu'Adam avoit été créé pour mourir, soit qu'il péchât, soit qu'il ne péchât pas : Que son péché n'avoit nui qu'à lui seul ; Que les enfans ne naissoient pas coupables d'aucun péché originel ; que par conséquent le Baptême n'étoit pas nécessaire pour le salut : Que la concupiscence n'avoit rien de mauvais : Que l'ignorance & l'oubli ne pouvoit jamais être un péché : Que la mort & les autres miséres de cette vie ne sont pas une peine du péché : Que les enfans qui meurent sans Baptême jouissent, hors du Ciel, de la vie éternelle, quoiqu'ils ne puissent en jouir dans le Ciel, sans avoir reçu le Baptême : Que la liberté de l'homme étoit aussi saine & aussi entiére présentement, qu'elle étoit avant le péché Adam : Qu'il dépendoit de l'homme, s'il vouloit, d'être sans passions & sans aucun mouvement désordonné : Que les vertus n'étoient pas des dons de Dieu, mais des effets purement naturels de notre liberté. S'ils admettoient le nom de grace & sa nécessité, ils entendoient par ce mot les dons de Dieu purement naturels, ou les graces extérieures, comme sont les bons exemples, les miracles, les instructions, ou les graces qui éclairent intérieurement l'esprit sans qu'elles agissent sur la volonté. Tout au plus, selon ces Hérétiques, la grace intérieure étoit utile, mais non pas nécessaire ; elle pouvoit être méritée par le bon usage que l'homme peut faire de sa liberté, disoient-ils, indépendamment des graces extérieures qui touchent le cœur.

Saint Jérôme a écrit plusieurs Traités contre les Pélagiens. S. Germain Evêque d'Auxerre, S. Loup de Troyes, ont souffert de grand travaux pour détruire cette hérésie en Angleterre, du vivant même de Pélage ; mais il n'y a personne qui ait plus travaillé contre cette Secte que le grand S. Augustin. L'Eglise a reconnu, qu'il avoit été principalement suscité de Dieu pour confondre cette orgueilleuse hérésie : & la doctrine de ce saint Docteur sur la grace a été adoptée

par les fouverains Pontifes, comme la doctrine de l'Eglife Romaine.

Plufieurs Conciles & plufieurs Papes ont condamné les Pélagiens. Le premier Concile qui les condamna, fut celui de Carthage de l'an 412. Le Concile de Diofpolis en Paleftine, l'an 415. Un autre Concile tenu à Carthage, l'an 416. Le Concile de Miléve, la même année. Innocent I. l'an 417. Et après cette condamnation, S. Auguftin regarda l'affaire comme terminée. Ce Pape mourut quelque temps après, & eut pour fucceffeur Zozime, qui trompé par les artifices de Céleftius & de Pélage, écrivit en leur faveur aux Evêques de l'Eglife d'Afrique. Ceux-ci tinrent un Concile l'an 417. où ils condamnérent de nouveau les Pélagiens, & donnérent avis au Pape Zozime de l'artifice de ces Hérétiques. Ils en tinrent un autre en 418. où les Pélagiens furent pareillement condamnés. Zozime, après un examen très-exact, condamna Céleftius & Pélage avec leurs fectateurs, & envoya des Lettres circulaires à toute l'Eglife, pour faire part de fon jugement, qui fut reçu avec refpect & avec acclamation. Il fe tint plufieurs autres Conciles en divers pays contre les Pélagiens. Le Pape Céleftin I. confirma les décifions de fes prédéceffeurs ; & le Concile général d'Ephèfe tenu l'an 413. acheva de confirmer toutes ces condamnations par deux Canons folemnels, frapant d'anathême ceux qui enfeigneroient les erreurs de Céleftius.

Les *Sémipélagiens* s'élevérent fur les ruines des Pélagiens. Ils admettoient avec les Catholiques le péché originel, & la néceffité d'une grace intérieure pour parvenir au falut. Mais ils croyoient que l'homme pouvoit par fes propres forces mériter la foi, & la premiére grace néceffaire pour le falut. Ainfi, felon leur opinion, le commencement du falut vient de la volonté de l'homme; au lieu que la doctrine de l'Eglife eft qu'il vient de la grace de Dieu. Ils avoient d'autres erreurs qui étoient une fuite de celle-là, & dont on peut voir la réfutation dans les Livres de la Prédeftination des Saints, & du don de la perfévérance, compofés par S. Auguftin.

Saint Auguſtin mourut en réfutant ces Hérétiques ; & après lui S. Proſper, S. Fulgence, S. Céſaire d'Arles ſoûtinrent contre eux la doctrine de l'Egliſe, qui fut très-fortement établie par le Pape Céleſtin premier, ſucceſſeur de Zozime, dans une Lettre écrite aux Evêques de France l'an 432. L'an 494. le Pape Gelaſe condamna les Livres de Caſſien & de Fauſte Sémipélagiens, & autoriſa ceux de S. Auguſtin : Hormiſdas ſon ſucceſſeur fit la même choſe. Le ſecond Concile d'Orange de l'an 529. le Concile de Valence en Dauphiné, tenu quelque temps après, condamnerent auſſi les erreurs des Sémipélagiens ; & ſe ſervirent, pour les condamner, des propres paroles de S. Auguſtin, dont ils formerent leurs Canons. Ces Conciles furent confirmés par le Pape Boniface II. dont toute l'Egliſe a ſuivi la déciſion.

Neſtorius, Patriarche de Conſtantinople, a été le Chef & l'Auteur de l'héréſie des *Neſtoriens*, qui a fait tant de ravage dans l'Egliſe, & qui ſubſiſte encore en pluſieurs endroits de l'Orient. Son héréſie conſiſtoit principalement en deux chefs.

Il prétendoit qu'il y avoit deux perſonnes en J. C. & que le Fils de Dieu n'étoit pas uni, comme parle l'Egliſe, hypoſtatiquement, mais ſeulement accidentellement au Fils de l'homme ; enſorte que J. C. n'étoit Fils de Dieu que par adoption.

2. Il prétendoit pas une ſuite néceſſaire de ce premier blaſphême, que la Ste Vierge n'étoit pas Mere de Dieu ; puiſque le Fils qu'elle avoit mis au monde n'étoit pas Dieu en ſa propre perſonne, comme il oſoit le ſoûtenir par un horrible blaſphême. Il a été combatu très-fortement par S. Proclus Evêque de Cyzique, par S. Cyrille Patriarche d'Aléxandrie, & condamné par le Pape Céleſtin premier, dont le jugement fut reçu avec acclamation, & ratifié par le Concile général d'Ephèſe, convoqué exprès pour exterminer cette héréſie l'an 431. c'eſt le troiſiéme Concile général.

Eutychès Prêtre, & Abbé d'un Monaſtére célébre de Conſtantinople, fut l'auteur de l'héréſie des *Eutychiens*, qui ſubſiſte encore en Orient, & qui étoit diamétralement oppoſée à celle des Neſtoriens. Car

au lieu que Neſtorius prétendoit qu'il y a deux Perſonnes en J. C. comme il y a deux natures ; Eutychès prétendoit au contraire, qu'il n'y a qu'une nature en J. C. parce que l'Egliſe avoit décidé contre Neſtorius, qu'il n'y a qu'une Perſonne. Il renouvelloit en quelque choſe l'héréſie d'Apollinaire, dont nous avons parlé ci-deſſus. Je dis en quelque choſe, & non pas en tout. Car Apollinaire prétendoit que la nature humaine avoit été abſorbée par la nature même du Fils de Dieu, & que le corps de J. C. n'avoit pas été formé du corps de la Ste Vierge; au lieu qu'Eutychès reconnoiſſoit que le corps de J. C. avoit été véritablement formé du corps de la Ste Vierge, mais il prétendoit que la nature humaine & la nature divine étant unies en la Perſonne de J. C. ſans aucune diviſion, il ne réſultoit de cette union qu'une ſeule nature, au lieu que l'Egliſe a toujours cru que l'union des deux natures en la Perſonne du Fils de Dieu n'empêche pas que chacune de ces natures ne ſubſiſte ſans confuſion. Nous l'avons expliqué en parlant de l'Incarnation du Fils Dieu. *b.* Cette héréſie ſe répandit par le crédit de l'impie *Dioſcore*, Patriarche d'Alexandrie, qui s'en déclara le protecteur.

Saint Flavien, Patriarche de Conſtantinople, s'oppoſa fortement aux commencemens de cette Secte. Il tint, pour l'étouffer, un Concile à Conſtantinople l'an 449. où Eutychès fut condamné. Dioſcore appuyé par l'Empereur Théodoſe le jeune, dont les Hérétiques avoient ſurpris la religion, tint un faux Concile à Ephèſe, où il ne voulut admettre, ni les Légats du Pape S. Léon, ni S. Flavien. Là Eutychès fut abſous, & les Légats du Pape & S. Flavien furent traités de la maniére du monde la plus indigne. S. Flavien mourut des bleſſures qu'il reçut ; enſorte qu'il eut le bonheur d'être couronné du martyre, par la fureur des Hérétiques. Ces attentats ont fait que l'antiquité a donné à ce faux Concile le nom de Brigandage d'Ephèſe, *Latrocinium Epheſinum*. S. Léon défendit avec beaucoup de lumiére & de vigueur la Foi de l'Egliſe. Et l'Empereur Marcien, qui ſucceda à Théo-

b Part. 1. Sect. 2. chap. 1. §. 2.

dose le jeune, donna des preuves de sa piété dans le Concile de Calcedoine. Ce Concile, qui fut le quatriéme général, se tint l'an 451. Eutychès & son hérésie y furent condamnés, l'impie Dioscore fut déposé : tout ce que S. Léon avoit écrit contre cette Hérésie, fut reçu avec de grands applaudissemens : on y reconnut la doctrine perpétuelle de l'Eglise, & l'on ratifia ce qu'il avoit déja décidé, après la décision particuliére de S. Flavien.

Les ennemis du Concile de Calcedoine formerent diverses Sectes : la plus célébre fut celle des *Acéphales*, ainsi nommés, parce qu'ils n'eurent d'abord aucun Chef, & qu'ils se séparerent également du parti de l'Eglise Catholique, & de celui de *Pierre Maugus*, faux Patriarche d'Alexandrie, qui favorisoit les Eutychiens.

Les *Acephales* furent aussi nommés *Severiens*, parce que *Sévere*, après s'être emparé du Siége Patriarchal de l'Eglise d'Antioche, se mit à la tête de ces Hérétiques.

Il y a des opinions différentes sur une Secte qu'on a nommée *Prédestinatiens.* Ceux qui prétendent qu'elle a été réelle, disent qu'elle se forma en ce siécle d'un petit nombre de personnes, qui tirant de fausses conséquences des principes de S. Augustin sur la prédestination & sur la grace, enseignoient que Dieu ne vouloit pas le salut de tous les hommes ; qu'il prédestinoit les réprouvés au mal & à la damnation éternelle, sans aucun mérite précédent : Que la prédestination & la grace imposoient à l'homme une nécessité d'agir incompatible avec la liberté : Que Fauste Evêque de Riès s'étant apperçu qu'un Prêtre nommé Lucide étoit dans ces erreurs, lui avoit écrit pour l'en détourner ; & que deux Conciles tenus l'an 475. l'un à Arles, l'autre à Lyon, avoient condamné les erreurs des Prédestinatiens.

Ceux qui soûtiennent que ce n'étoit point une Secte réelle, disent ques les erreurs qui viennent d'être rapportées, étoient des conséquences fausses & outrées, que les Sémipélagiens attribuoient, sans fondement, aux vrais Sectateurs de S. Augustin sur la grace & sur la prédestination ; & que c'est pour cela que Fauste, qui étoit un des plus célébres fauteurs du Sémipélagianisme, attribuoit ces erreurs au Prêtre Lucide,

comme les Sémipélagiens de Marseille les avoient attribuées autrefois à S. Augustin lui-même. Que les Conciles qui ont condamné ces erreurs, les ont condamnées comme de fausses conséquences tirées de la doctrine de S. Augustin, & non pas comme des dogmes soûtenus par une Secte.

Au reste plusieurs croient que le Concile d'Arles & celui de Lyon, qu'on prétend avoir été tenu en 475. n'ont jamais été; & que leur tenuë est une pure supposition de Fauste, que S. Isidore appelle homme très-fourbe, *virum profundæ calliditatis.* c.

SIXIE'ME SIE'CLE.

Les *Agnoëtes*, les *Trithéïtes*, les *Acémetes* & les *Défenseurs des trois Chapitres*, furent les principaux qui troublérent l'Eglise en ce siécle.

Les *Agnoëtes* eurent pour Chef *Thémistius*, Diacre d'Alexandrie, infecté de l'hérésie des Eutychiens. Leur erreur consistoit en ce qu'ils attribuoient à J. C. l'ignorance de plusieurs choses. Ils ont été réfutés par Eudoxe Patriarche d'Alexandrie, dont les écrits sur cette maniére ont été approuvés par le Pape S. Grégoire le Grand *d*.

Les *Trithéites* eurent pour Auteur *Jean le Grammairien*, nommé *Philopone*, infecté aussi d'Eutychianisme. Il enseigna qu'il y avoit trois natures divines, comme il y a trois personnes. Il nioit outre cela la résurrection des corps. Les Eutychiens réfutérent eux-mêmes très-vivement cette hérésie, qui fut bientôt éteinte.

Les *Acémetes* (ainsi appellés d'un mot Grec qui signifie, *Gens qui ne dorment point*, e,) étoient des Moines qui divisés en trois bandes, se succédoient continuellement jour & nuit, pour chanter les louanges de Dieu. Leur erreur consista en ce qu'ils niérent qu'il fût vrai de dire qu'une Personne de la très-sainte Trinité se fût incarnée, qu'elle fût née d'une Vierge, qu'elle eût souffert. Ils furent condamnés comme Nes-

c Ceux qui veulent approfondir ces questions, peuvent lire d'une part le Cardinal Baronius, Sponde, le P. Sirmond, le P. Alex. & les autres qui tiennent pour l'affirmative; & d'une autre part, le Président Mauguin, le P. Contenson, le P. Cabassut, & les autres qui tiennent pour la négative.

d S. Grég. lett. 42. du liv. 8.

e ἀκείμετος, *insomnis*.

toriens par le Pape Jean II. Et ayant persisté avec opiniâtreté dans leur erreur, ils furent retranchés de l'Eglise.

Les trois Chapitres ont eu trois espéces de défenseurs. Il y en a eu d'Hérétiques, il y en a eu de Schismatiques seulement, il y en a eu de Catholiques. C'est ce qu'il faut bien distinguer. Mais avant toutes choses il faut expliquer ce que c'est que *les trois Chapitres*.

On nomma ainsi trois fameux écrits qui furent déférés au jugement de l'Eglise comme remplis des blasphêmes de Nestorius : sçavoir, 1. Les écrits de Théodore Evêque de Mopsueste, qui avoit été le maître de Nestorius. 2. La Lettre d'Ibas Evêque d'Edesse à un Persan nommé Mâris. 3. Les écrits de Théodoret Evêque de Cyr, faits pour réfuter les douze anathématismes de S. Cyrille d'Alexandrie contre Nestorius.

Le second Concile de Constantinople, qui est le cinquiéme général, condamna solemnellement ces trois écrits ; & il joignit a leur condamnation, celle de la personne de l'impie Théodore de Mopsueste, lequel, quoique mort, fut anathématisé comme blasphémateur & Nestorien. Pour ce qui est d'Ibas & de Théodoret, ce Concile se contenta de condamner leurs deux écrits, sans toucher à leur personne.

La raison de cette différence fut que Théodore de Mopsueste étoit mort dans son impiété, sans avoir rétracté ses écrits ; au lieu que Théodoret & Ibas avoient toujours vécu & étoient morts dans la Communion de l'Eglise. Véritablement ils furent suspects d'avoir favorisé Nestorius, ayant écrit pour sa défense ; mais ils condamnérent solemnellement cet Hérésiarque dans le Concile de Calcedoine ; & par l'anathême qu'ils prononcerent distinctement contre lui, ils furent regardés comme ayant rétracté ou expliqué ce qu'ils avoient écrit de favorable à cet Hérétique ; & en conséquence le Concile ne fit aucune difficulté de les recevoir comme orthodoxes, & de leur donner séance dans l'Assemblée.

La condamnation des trois Chapitres fut fort contredite non-seulement par les Hérétiques, mais aussi par un grand nombre d'Eglises, dont plusieurs firent un schisme à cette occasion. C'est ce qui fait que j'ai dit que parmi les défenseurs des trois Chapitres, il y en a

eu d'Hérétiques, il y en a eu de Schismatiques, il y en a eu de Catholiques. Je vais démêler tout cela.

Les Défenseurs Hérétiques des trois Chapitres furent ceux qui demeurant d'accord que ces trois écrits étoient infectés des opinions de Nestorius, ne laissoient pas de les défendre comme orthodoxes. Et comme ils n'osoient pas prendre ouvertement le parti de Nestorius, qui avoit été si solemnellement condamné par toute l'Eglise, pour pouvoir avec quelque couleur soûtenir les sentimens de cet Hérésiarque, ils prétendoient que ces sentimens avoient été approuvés par le Concile de Calcédoine. Car, disoient-ils, la Lettre d'Ibas dans laquelle la doctrine de Nestorius est enseignée, & où se trouve l'éloge de Théodore de Mopsueste, a été lue dans ce Concile, & n'a point été relevée comme hérétique; au contraire Ibas a été reçu comme orthodoxe: donc le Concile par son silence a approuvé tout ce que cette Lettre contenoit. Ce Concile, continuoient-ils, a reçu aussi Théodoret sans exiger de lui aucune rétractation par rapport à ses écrits contre S. Cyrille; il a donc approuvé ces écrits. Ces Hérétiques abusoient ainsi de l'autorité du Concile de Calcédoine pour soûtenir le Nestorianisme, qui y avoit été solemnellement proscrit.

Les Défenseurs Schismatiques des trois Chapitres furent les Evêques d'Istrie & de quelques Provinces voisines, & ceux d'Hibernie ou Irlande. Ces Evêques condamnoient Nestorius & ses blasphêmes; & ils étoient pareillement orthodoxes sur tout le reste: mais s'étant imaginés par un préjugé dont il ne fut pas possible de les faire revenir, que le second Concile de Constantinople étoit opposé dans la condamnation des trois Chapitres au Concile de Calcédoine, non-seulement ils prétendoient qu'il falloit donner un sens catholique aux expressions dures qui se trouvent dans ces trois écrits; mais ils rejettoient aussi le Concile de Constantinople comme schismatique, & se séparérent de la Communion des Papes & des Orientaux qui avoient reçu & approuvé ce cinquiéme Concile. Les Papes Pélage second, & S. Grégoire le Grand travaillérent beaucoup à l'extinction de ce Shisme; & S. Grégoire

eut le bonheur de faire revenir à la communion de l'Eglise la plûpart des Schismatiques *f*.

Les Défenseurs Catholiques des trois Chapitres ont été en grand nombre avant & même depuis le cinquiéme Concile. Plusieurs Eglises considérables ont pris la défense de ces trois écrits. Telles ont été fort long-temps les Eglises de France, d'Espagne, d'Afrique, & même quelques-unes de celles d'Italie. Ces Eglises ne se séparerent pas néanmoins de la Communion du S. Siége; mais rejettoient l'autorité du cinquiéme Concile, prétendant que sa décision sur ces trois Chapitres étoit opposée au Concile de Calcédoine; & en conséquence ils donnoient un sens catholique à toutes les propositions Nestoriennes qui sont dans ces trois écrits.

L'Eglise Romaine usa toujours d'une grande condescendance à l'égard de ces Eglises Catholiques; elle ne les retrancha jamais de sa communion. Elle crut que le temps calmeroit cette dispute, & feroit connoître à tout le monde que le cinquiéme Concile n'avoit rien décidé sur les trois Chapitres, qui fût opposé au Concile de Calcedoine *g*.

Cette condescendance de l'Eglise Romaine eut tout l'effet que les souverains Pontifes attendoient. Toutes les Eglises, tant de l'Occident que de l'Orient, ont enfin concouru à recevoir le cinquiéme Concile comme œcuménique, & à condamner les trois Chapitres. Cela paroît clairement; car toutes ces Eglises ont reçu comme œcuménique le sixiéme Concile tenu à Constantinople contre les Monothélites, sans aucune contradiction ni exception. Or ce sixiéme Concile confirma tout ce qui avoit été fait dans les cinq Conciles précédents; & il ne se contenta pas d'une confirmation générale de la condamnation des Héréfies & des écrits qui y avoient été condamnés, mais il entra dans le détail de chacune de ces Héréfies, de chacun de ces écrits, prononça anathême contre leurs dé-

f Voy. les lett. de Pélage II. aux Evêq. d'Istrie, & de Grég. aux Evêq. d'Hibernie, Tome 5. des Conc. du P. Labbe.

g Voy. Lett. 7. de Pélage I. adressée à toute l'Eglise; la 5. de Pélage II. aux Evêq. d'Istrie, & celles de S. Grég. le Grand à Constance Evêq. de Milan, & à la Reine Théodelinde, Tom. 5. des Conciles.

fenseurs. La condamnation des trois Chapitres faite au cinquiéme Concile y est renouvellée expressément, & dans le détail comme les autres *h*. Et nous ne voyons pas qu'aucune Eglise se soit opposée depuis ce temps-là à la condamnation des trois Chapitres.

SEPTIE'ME SIE'CLE.

Les Monothélites & les Pauliciens sont les principaux Hérétiques qui ont paru en ce siécle.

Les *Monothélites* prétendoient que, quoiqu'il y eût deux natures en Jesus-Christ, il n'y avoit cependant qu'une action & qu'une volonté, qui étoit l'action & la volonté divine; & c'est pour cela qu'ils furent appellés *Monothélites*, mot Grec qui signifie Secte de gens qui n'admettent qu'*une volonté* en Jesus-Christ.

Les Chefs de cette Hérésie, qui s'éleva sous l'Empire d'Héraclius, furent *Sergius* Syrien de nation, Patriarche de Constantinople, & *Cyrus* Patriarche d'Alexandrie. *Pirrhus*, *Paul* & *Pierre*, qui après Sergius tinrent successivement le Siége de Constantinople, furent les principaux appuis de cette Secte. *Macaire* Patriarche d'Antioche en étoit aussi le défenseur du temps du sixiéme Concile; & cette Secte persévére encore en plusieurs endroits de l'Orient.

Les principaux Défenseurs de la Foi contre ces Hérétiques furent S. Jean l'Aumônier Patriarche d'Aléxandrie, Sophronius Patriarche de Jérusalem, Arcadius Archevêque de Cypre, S. Maxime célébre Abbé, qui fut martyrisé pour la défense de la Foi contre les Monothélites. Les Papes Severin, Jean IV. Théodore, S. Martin I. Agathon, condamnerent cette Hérésie; & ce fut pour achever de la détruire, que le sixiéme Concile général fut assemblé à Constantinople l'an 680. sous le Pontificat du Pape Agathon, dont la décision fut reçue avec applaudissement dans ce Concile.

Les *Pauliciens* étoient des Manichéens qui reparurent sous ce nouveau nom, & avec de nouvelles extravagances, vers l'an 654. Ils eurent pour Chef un misérable nommé *Paul* de Samosates en Armenie. Ils se plongeoient dans toutes sortes d'abominations. Ils firent une Secte puissante *i*.

h Conc. 6. génér. art. 680. & 681. Act. 18. Tom. 6. de Conc.

i Voy. Cédrén. dans l'abbr. de ses Hist. n. 187. 188. 243.

Ce fut auſſi dans ce ſiécle, que l'impie Mahomet Cyrénéen de nation, aidé, comme on le croit, par *Sergius* Moine Neſtorien, forma la Secte des *Mahométans*, dont les dogmes ſont un compoſé monſtrueux du Judaïſme, du Chriſtianiſme, des Héréſies anciennes, & de mille imaginations extravagantes. On ſçait combien cette malheureuſe & ridicule Secte s'eſt étendue par la force des armes; Dieu le permettant, en punition des crimes des Chrétiens, dont l'impiété étoit montée à ſon comble, ſur-tout en Orient & en Afrique.

HUITIE'ME SIE'CLE.

Les Héréſies les plus célébres du huitiéme ſiécle ſont celle des Iconoclaſtes, & celle de Félix & d'Elipandus.

Les *Iconoclaſtes*, ainſi appellés, parce qu'ils briſoient les images, ſe déclarérent contre l'honneur que l'Egliſe Catholique, ſelon l'ancienne Tradition, rendoit à la Croix & aux Images de J. C. & des Saints. Ce fut l'Empereur *Léon*, ſurnommé *Iſaurien*, qui excité par un Evêque nommé *Conſtantin*, fut le principal appui de cette Héréſie. *Conſtantin Copronyme*, fils de Léon, & *Léon* fils de Conſtantin, qui régnérent ſucceſſivement, favoriſérent la même impiété, & firent de grands ravages dans l'Egliſe.

Le Pape Grégoire II. & ſes ſucceſſeurs s'oppoſérent fortement à cette Secte, auſſi-bien que S. Germain Patriarche de Conſtantinople, S. Jean de Damas, & pluſieurs d'autres. Le II. Concile de Nicée, qui fut le VII. général, condamna cette Héréſie ſous l'Empire de l'Impératrice Iréne, & de Conſtantin ſon fils, l'an 788.

Félix Evêque d'Urgel en Eſpagne, & *Elipandus* Evêque de Tolede, enſeignérent vers la fin de ce ſiécle, que J. C. n'étoit Fils de Dieu que par adoption, & qu'il étoit eſclave du Pere éternel. Cette Héréſie, qui tendoit à renouveller celle de Neſtorius, fut fortement combattue par Ethérius, Evêque d'Oſme, auquel ſe joignit un ſaint Prêtre nommé Béatus; par Alcuin, par Paulin Patriarche d'Aquilée, par le célébre S. Benoît, Fondateur & premier Abbé d'Aniane au Diocèſe de Montpellier, & Reſtaurateur de l'Ordre Monaſtique en Occident ſous l'Empire de Charlemagne & de Louis le Débonnaire; par Agobard, & par pluſieurs autres.

268. & M. Boſſuet Evêq. de Meaux, Hiſt. des Var. l. 11. n. 33.

On peut voir leurs écrits dans la Bibliothéque des Peres. Les principaux Conciles qui ont condamné cette Héréſie, ſont ceux de Ratisbonne tenu l'an 792. de Francfort l'an 794. & de Rome ſous Léon III. l'an 799.

NEUVIE'ME SIE'CLE.

Sergius & Baanes, Claude de Turin, (Goteſcalk, ſelon pluſieurs,) Phocius & Jean Scot, furent les principaux qui troublérent en ce ſiécle l'Egliſe par leurs erreurs.

Sergius & *Baanes* firent revivre en Orient l'héréſie des *Pauliciens*, nouveanx Manichéens, dont nous avons parlé ci-deſſus; y ajoutant de nouvelles impiétés, ou donnant un autre tour à quelques-unes des anciennes.

Claude, Evêque de *Turin*, renouvella les erreurs de *Vigilance* & d'*Aërius*, ſur les Reliques & l'invocation des Saints, & celle des Iconoclaſtes ſur les images. Il fut réfuté principalement par Jonas Evêque d'Orléans, & par un ſaint Diacre du Diocèſe de Paris, nommé Dungale, Moine de l'Abbaye de S. Denys en France.

Goteſcalk, Moine de l'Abbaye d'Orbay, Diocèſe de Soiſſons en France, fut accuſé d'enſeigner les erreurs attribuées dans le cinquiéme ſiécle à ceux qu'on nomme Prédeſtinatiens, deſquels nous avons parlé ci-deſſus. Raban Maure Archevêque de Mayence, & Hincmar Archevêque de Reims, ſe déclarérent avec éclat contre ce Moine, & écrivirent contre lui. Hincmar le punit ſévérement; & les erreurs dont il fut accuſé, furent condamnées par le Concile de Mayence de l'an 848. & par ceux de Creſſi, ou pour mieux dire, Querſy, *Cariſiacum*, de l'an 849. & 853. Pluſieurs prétendent que Goteſcalk n'a jamais enſeigné les erreurs qui lui ont été attribuées. Quoi qu'il en ſoit de cette queſtion de fait, il ne paroît pas que ce Moine ait été dans ce temps-là le Chef d'aucune Secte.

Photius étoit neveu de S. Tharaſius, Patriarche de Conſtantinople, ſous qui fut célébré le ſeptiéme Concile général. C'étoit un des plus ſçavans hommes, & un des plus beaux eſprits de ſon temps, comme il paroît par les écrits que nous avons de lui, dont le plus célébre eſt ſa Bibliothéque, où l'on voit l'extrait & la critique des Livres qu'il avoit lûs. Etant encore laïc, il fut intrus ſur le Siége de Conſtantinople, à la

place de S. Ignace Patriarche légitime, fut chassé de son Siége par l'impie Bardas neveu de l'Empereur Michel III. & Régent de l'Empire. La sainte liberté d'Ignace lui attira ce traitement : il avoit refusé la communion à Bardas, lequel scandalisoit tout l'Empire par un inceste public avec sa belle-fille.

Photius homme d'une ambition démesurée se fit ordonner en six jours, de laïc qu'il étoit, Patriarche de Constantinople, par *Gregoire de Syracuse* Evêque excommunié & déposé, & par d'autres Evêques pareillement excommuniés. Le Pape Nicolas I. après une mûre discussion, excommunia Photius & ses adhérens. Photius méprisant l'excommunication eut encore l'insolence de vouloir excommunier le Pape dans un faux Concile qu'il assembla. Alors il commença à écrire contre l'Eglise Romaine, & enseigna que le Saint-Esprit ne procéde point du Fils : erreur opposée à la doctrine perpétuelle de l'Eglise, dont les Peres Grecs les plus anciens, S. Basile, S. Athanase, &c. aussi-bien que les Latins, ont été les dépositaires dans chaque siécle.

L'impie Bardas ne tarda pas long-temps à éprouver la vengeance de Dieu. L'Empereur Michel le fit mourir, & son corps fut déchiré en piéces après sa mort. Michel lui-même qui avoit appuyé Bardas dans la déposition de S. Ignace, fut aussi tué. L'Empereur Basile le Macédonien lui ayant succedé, fit assembler le VIII. Concile général à Constantinople l'an 869. S. Ignace fut remis sur son Siége dans ce Concile : Photius fut déposé & excommunié, après quoi l'Empereur l'exila. Mais dix ans après, S. Ignace étant mort, Photius eut assez d'adresse pour se faire rétablir dans le Siége de Constantinople, par le crédit du même Empereur, dans les bonnes graces duquel il étoit rentré. Il fit confirmer son élection par le Pape Jean VIII. qui eut la facilité d'y consentir enfin, pour empêcher un plus grand mal. Photius fut alors Patriarche légitime.

Se voyant paisible, il assembla un faux Concile, qu'il osa appeller le huitiéme général. Il y fit annuler tout ce qui avoit été fait contre lui dans le huitiéme Concile, & se déclara de nouveau contre l'Eglise Romaine. Le Pape prononça contre lui une Sentence de déposition,

& confirma tout ce qui avoit été fait contre Photius dans le huitiéme Concile. Marin ſucceſſeur de Jean VIII. renouvella la dépoſition de Photius; après lui, Adrien III. & ſon ſucceſſeur Eſtienne V. firent la même choſe. Photius perſiſta dans ſon ſchiſme appuyé par l'Empereur Baſile. Mais celui-ci étant mort, Léon le Sage, fils & ſucceſſeur de Baſile, chaſſa Photius du Siége de Conſtantinople, le fit enfermer dans un Monaſtére où il mourut, & fit élire un Patriarche orthodoxe, qui fut lié de communion avec l'Egliſe Romaine. Le Schiſme de Photius n'eut point alors de plus fâcheuſes ſuites, juſqu'au temps dont nous parlerons bientôt.

Jean Scot, du temps de l'Empereur Charles-le-Chauve, enſeigna pluſieurs erreurs ſur la prédeſtination & ſur l'Euchariſtie. Ce fut de ſes écrits que Berenger tira depuis les principes de ſon Héréſie ſur le ſaint Sacrement de l'Autel.

Dixie'me Sie'cle.

Ce ſiécle n'a produit aucune nouvelle Secte conſidérable.

Il parut en Italie quelques *Antropomorphites*, c'eſt-à-dire, des gens qui attribuoient à Dieu une forme corporelle. Ils furent réfutés par Rathérius Evêque de Verone. En peu de temps cette Secte fut aſſoupie, ſi néanmoins c'étoit une Secte, y ayant lieu de croire que ce n'étoit qu'une opinion des gens groſſiers & ignorans.

En Languedoc parut *Walafrid*, homme obſcur, qui eut la hardieſſe de nier l'immortalité de l'ame, & de répandre ce dogme impie. Il fut efficacement réfuté par Durant Abbé de Caſtres en Languedoc, Abbaye de l'Ordre de S. Benoît, érigée depuis en Evêché par Jean XXII.

Onzie'me Sie'cle.

Les nouveaux Manichéens, Beranger, & Michel Cerulaire, troublerent l'Egliſe par leurs erreurs dans ce ſiécle.

Ces *nouveaux Manichéens* parurent en France dans la ville d'Orléans, ſous le régne du Roi Robert. Ils eurent pour Chefs deux Chanoines de cette ville, qui ayant été découverts, furent condamnés dans un Concile, & dégradés.

Berenger, Archidiacre d'Angers, fit parler de lui vers le commencement de ce ſiécle. Il eſt le premier après Jean Scot, dont nous avons parlé, qui ait oſé enſeigner que le corps de J. C. n'eſt contenu qu'en figure dans le S. Sacrement de l'Autel. Toute l'Egliſe ſe ſouleva contre lui, comme contre un Novateur & un Hérétique oppoſé à la doctrine de l'Egliſe, enſeignée par-tout depuis les Apôtres. Hugues Evêque de Langres, Lanfranc Archevêque de Cantorberi, Durand Abbé de Troarn, Guimond Evêque d'Averſano proche de Naples, & Alger Diacre de Liége, enſuite Moine de Cluni, homme recommandable par ſa ſainteté & par ſa ſcience, furent ceux qui écrivirent le plus contre Berenger. Il fut condamné par le Concile tenu à Rome ſous Léon IX. l'an 1050. par ceux de Verceil & de Paris, tenus la même année; par celui de Florence ſous Victor II. l'an 1055. & de Tours la même année; de Rome ſousNicolas II. 1059. de Rouen 1063. de Poitier 1075. de Rome ſous Gregoire VII. 1078. autre de Rome 1079. Berenger rétracta ſon erreur, & mourut en pénitence dans l'Egliſe Catholique.

Michel Cerulaire, Patriarche de Conſtantinople, l'an 1043. écrivit contre l'Egliſe Latine. Les principaux chefs de ſes accuſations étoient, 1. Que les Latins conſacroient avec du pain ſans levain. 2. Qu'ils mangeoient des viandes ſuffoquées. 3. Qu'ils ſe raſoient la barbe. 4. Qu'ils jeûnoient le Samedi. 5. Qu'ils mangeoient de la viande pendant toute la ſemaine de la Quinquageſime. 6. Qu'ils avoient ajouté au Symbole de Nicée ce mot *Filioque*, pour faire entendre que le S. Eſprit procede du Pere & du Fils, ce qu'il taxoit d'erreur. 7. Que deux freres avoient le pouvoir dans l'Egliſe Latine d'épouſer deux ſœurs. 8. Qu'on ſe donnoit le baiſer de paix à la Meſſe avant la Communion. 9. Qu'on ne chantoit pas l'*Alleluia* en Carême. 10. accuſoit l'EgliſeLatine de ne ne pas honorer les Reliques desSaints ni les images. Il formoit quelques autres ſembables accuſations ou fauſſes ou frivoles. Ce ſont ces articles qui ont ſervi de prétexte au ſchiſme de l'Egliſe Grecque.

Le Pape Léon IX. fit ce qu'il put pour ramener Michel Cerulaire de ſes erreurs & de ſes préventions. Il envoya à Conſtantinople, pour procurer la paix, trois

Légats; à la tête desquels étoit le sçavant Cardinal Humbert Evêque de Blanche-Selve, *Silvæ candidæ*. Ils furent reçus avec honneur par l'Empereur Constantin, surnommé Monomacus. Ils conférerent souvent avec le Patriarche. Mais n'ayant pu le faire revenir, ils l'excommuniérent dans l'Eglise de Ste Sophie. Michel de son côté osa déclarer les Légats & Pape lui-même excommuniés. L'Empereur chassa Michel Cerulaire du Siége de Constantinople; ce qui n'empêcha pas que le Schisme ne fît de grands progrès dans l'Orient, quoique la plûpart des Eglises Grecques communiquassent encore avec l'Eglise Romaine dans le siécle suivant.

Il y en a plusieurs encore aujourd'hui qui sont dans notre Communion: mais il faut avouer qu'elles sont en petit nombre en comparaison de celles qui sont séparées de l'Eglise Romaine, soit par l'Hérésie des Nestoriens, soit par celle des Eutychiens, soit par celle des Monothélites, soit par le Schisme de Michel Cerulaire.

DOUZIE'ME SIE'CLE.

Tanchelin, (Pierre de Bruis, & Henri Moine apostat, Chef des Albigeois, nouvelle espéce de Manichéens,) Arnaud de Bresse, Pierre Abaillard, Gilbert de la Porrée, Eon de l'Etoile, les Apostoliques, & les Vaudois, furent les principaux qui troublérent l'Eglise en ce siécle par leurs erreurs.

Tanchelin étoit un très-méchant homme, qui vers le commencement du XII. siécle osa enseigner à Anvers, que J. C. n'avoit pas institué le Ministére des Evêques & des Prêtres, & que la participation à la Ste Eucharistie ne servoit de rien pour le salut. Il joignoit à cela une vie pleine d'infamies. Anvers n'étoit point encore une Ville Episcopale. Il n'y avoit alors qu'un seul Prêtre; & ce Prêtre étoit de mœurs très-corrompues. Tanchelin prit ce temps-là pour ravager ce troupeau destitué de Pasteur; & il fit de si grands progrès, que tout le peuple le suivoit comme un grand Prophéte. Dieu eut pitié de ce peuple. Il suscita S. Norbert Fondateur de l'Ordre des Prémontrés, puis Evêque de Magdebourg, qui s'étant transporté à Anvers, combatit cette Hérésie avec un tel succès, qu'elle fut bientôt éteinte & dissipée.

Pierre de Bruis, du lieu de S. Gilles dans le Diocése de Nismes, renouvella les erreurs des Manichéens,

auxquelles il joignit plusieurs nouveautés, lesquelles ont été embrassées aux siécles suivans par les Luthériens & par les Calvinistes. Ayant été arrêté, il fut condamné au feu par les Magistrats, dont le jugement fut exécuté à S. Gilles. Ses Sectateurs furent nommés *Petrobusiens*. Ils furent aussi nommés *Henriciens*, parce qu'après la mort de *Pierre de Bruis* ils eurent pour Chef un de ses Disciples nommé Henri, Moine apostat, qui répandit beaucoup les erreurs de son maître, & en ajouta de nouvelles. De-là vint la Secte des *Albigeois* k, dont nous parlerons au siécle suivant. Les Petrobusiens & les Henrichiens ont été réfutés par S. Bernard, prémier Abbé de Clairvaux, par S. Pierre le Vénérable, Abbé de Cluni, & par plusieurs autres. Ils ont été condamnés par le II. Concile de Latran, tenu l'an 1139. sous Innocent II. c'est le dixiéme des généraux.

Arnaud de Bresse en Italie fut d'abord Clerc, ensuite Religieux, puis Apostat. Ils enseigna plusieurs erreurs sur l'Eucharistie, sur le Baptême des enfans, sur l'état Ecclésiastique & sur l'état Religieux. Il suivit en plusieurs choses les erreurs des Petrobusiens. Il fut réfuté par S. Bernard, & condamné par le Concile général de Latran, tenu sous Innocent II. l'an 1139.

Pierre Abaillard, né dans le territoire de Nantes en Bretagne, s'acquit une grande réputation dans l'Université de Paris, où il enseigna publiquement la Philosophie. Mais sa mauvaise Dialectique le fit tomber dans plusieurs erreurs sur la Trinité, & d'autres matiéres. Elles sont rapportées par S. Bernard, qui les combatit avec beaucoup de zéle & de succès : il n'est pas nécessaire d'en faire ici le détail, d'autant plus qu'elles n'ont point eu de suite, ni formé aucune Secte. Il fut condamné dans le Concile de Soissons de l'an 1120. & de Sens de l'an 1140. Ces condamnations furent confirmées par le Pape Innocent II. Abaillard rétracta ses erreurs, il vécut avec piété dans l'Abbaye de Cluni, où il avoit été admis par Pierre le Vénérable : il se réconcilia avec S. Bernard, & il mourut d'une maniére édifiante dans un Monastére de cette Congrégation *l*.

k Voy. en détail, Hist. des Variat. de M. Bossuet, liv. 11.

l Ce fut dans le Prieuré de S. Marcel de Châlon sur Saône, où il avoit été envoyé pour recouvrer sa santé, par Pierre le

Gilbert de la Porrée, Evêque de Poitiers, voulant trop ſubtiliſer ſur la Trinité, enſeigna des erreurs qui furent réfutées par S. Bernard, & condamnées au Concile de Rheims l'an 1148. où il ſe rétracta.

Eon de l'Etoile, Gentilhomme Breton, fut un fanatique fort ignorant, qui ſe déchaînant avec force contre les Eccléſiaſtiques & les Religieux, attira après lui un grand nombre de ſectateurs d'entre le petit peuple. Il imagina pluſieurs extravagantes opinions : & il en vint enfin juſqu'à un tel excès, qu'il oſa publier que c'étoit lui qui devoit un jour venir juger les vivans & les morts. Il appuyoit cette extravagante penſée ſur les exorciſmes de l'Egliſe, qui finiſſent ainſi : *Per* EUM *qui venturus eſt judicare vivos & mortuos.* On prononçoit alors ce mot *Eum*, comme ſi l'on eut écrit *Eon*; & il abuſoit de cette prononciation, pour faire entendre au peuple, que c'étoit par la vertu de ſon nom que les démons étoient exorciſés; & que ce ſeroit lui, *Eon*, qui viendroit juger les vivans & les morts à la fin du monde. Ce fanatique fut condamné à une priſon perpétuelle par le Concile de Rheims tenu l'an 1148. Il eut pluſieurs Diſciples, qui furent bientôt diſſipés par la vigilance des Magiſtrats, leſquels condamnérent au feu tous ceux qui purent être découverts.

Les *Apoſtoliques* étoient des Manichéens, qui s'étoient répandus vers le pays de Cologne. Ils étoient à peu près dans les mêmes erreurs que les Albigeois *m*.

Les *Vaudois* doivent leur origine à un Marchand de Lyon nommé *Valdo*. On les nomme autrement *les Pauvres de Lyon*, parce qu'ils faiſoient oſtentation d'une grande pauvreté. Ils ſe mêlérent d'enſeigner ſans miſſion, car ils étoient tous laïcs. Etant repris, il ne ſe ſoumirent pas, & ils enſeignérent pluſieurs erreurs, dont quelques-unes étoient ſemblables à celles qu'ont depuis ce temps-là enſeigné les Proteſtans; car ils différoient d'eux ſur quantité d'articles très-importants. On peut voir leur hiſtoire & leurs erreurs dans le Livre XI. de l'Hiſtoire des Variations par

Vénérable, Abbé de Cluni, qui fait de grands éloges de la vie édifiante qu'il mena dans l'Ordre de Cluni juſqu'à la mort.

m S. Bern. en parle Serm. 65. ſur les Cantiq n. 8. Serm. 66. n. 1. & ſuiv. & lett. 365. ou 323. à Henri Archev. de Mayence, n. 2. Et M. Boſſuet, *Hiſt. des Variat.* liv. 11. n. 71. & ſuiv.

M. Bossuet Evêque de Meaux ; & dans Reinerus, qui ayant été Vaudois, se convertit, se fit Dominicain, & écrivit contre ces Hérétiques, qui ont été condamnés dans plusieurs Conciles, dans celui de Lombès l'an 1163. de Toulouse l'an 1178. dans le III. de Latran, qui fut le XI. général célébré sous le Pontificat d'Alexandre III. l'an 1179. & enfin dans le IV. de Latran sous Innocent III. l'an 1215. qui fut le XII. général.

TREIZIE'ME SIE'CLE.

Les Albigeois, les Disciples de l'Abbé Joachim, les Circoncellions d'Allemagne, les Flagellans, les Fratricelles, les Béguards & les Béguines troublerent l'Eglise en siécle.

Les *Albigeois*, Hérétiques ainsi nommés, parce qu'ils se répandirent principalement dans le Diocése d'Albi, & dans tout le haut Languedoc, firent profession des erreurs des Manichéens, Pétrobusiens, des Arnaldistes, & des Vaudois, desquels ils avoient fait un composé monstrueux. Il n'y a sorte d'infamies dans lesquelles ils ne se plongeassent. Je n'ose les rapporter, ce sont néanmoins les peres dont les Calvinistes se glorifient. Ils furent réfutés par Arnaud Abbé de Cîteaux, par le bienheureux Pierre de Castelnau, qui de Religieux de l'Abbaye de Font-froide, Ordre de Cîteaux, Diocése de Narbonne, fut élevé par son mérite à la dignité de Légat du S. Siége, & fut martyrisé par la fureur des Albigeois. Saint Dominique travailla beaucoup aussi pour détruire cette Hérésie, tant par lui-même que par l'Ordre Religieux dont il fut l'instituteur. On publia une Croisade contre ces Hérétiques. On tint contre eux plusieurs Conciles dans la Gaule Narbonnoise, & ailleurs : celui d'Avignon l'an 1210. celui de S. Gilles la même année, celui de Lavaur l'an 1213. celui de Montpellier l'an 1214. Le IV. Concile général de Latran tenu en 1215. les condamna solemnellement. On tint encore après cela contre eux plusieurs Conciles, celui de la Province de Sens, à Paris l'an 1223. celui de Toulouse l'an 1229. celui de Narbonne l'an 1235. celui de Béziers l'an 1246.

Amalric ou *Aimeri*, Clerc du Diocése de Chartres, écolier de Philosophie, puis de Théologie dans l'Uni-

versité de Paris, enseigna plusieurs erreurs, & eut un grand nombre de Disciples. Il fut en plusieurs chefs le précurseur des Calvinistes. Il nioit outre cela la résurrection des corps. Il disoit que le Paradis & l'Enfer étoient une chimére : qu'on portoit le Paradis en soi-même, quand on étoit occupé de Dieu ; qu'on portoit l'enfer avec soi, quand on étoit en péché mortel : que la parole de Dieu ne se trouve pas plus dans les écrits des SS. Peres, que dans les fictions des Poëtes. Il ajoutoit à cela plusieurs rêveries pareilles. Il fut condamné dans un Concile de Paris l'an 1209. & dans le IV. Concile général de Latran l'an 1215.

L'*Abbé Joachim*, Abbé d'un Monastére de l'Ordre de Cîteaux dans la Calabre, s'acquit une grande réputation par sa vertu. Il tomba par simplicité dans une erreur sur le mystére de la très-Ste Trinité ; voulant distinguer la nature divine des personnes, & admettre une Quaternité, pour ainsi dire, plutôt qu'une Trinité. Cette erreur, qui étoit une pure imagination sophistique, a été réfutée par S. Thomas d'Aquin, & condamnée par le Concile général de Latran, tenu sous Innocent III. en 1215. *n.* Quelques fanatiques, prenant l'Abbé Joachim pour un Prophéte, s'attachérent à lui outre mesure ; & l'un deux composa un Livre sous le titre de l'*Evangile éternel*, rempli de mille extravagances. Il détruisoit l'autorité du Nouv. Testament pour mettre à la place celle de l'Abbé Joachim. Ce Livre & ses défenseurs furent condamnés dans un Concile d'Arles en 1260.

Les *Circoncellions* furent une Secte d'Hérétiques qui parurent en Allemagne, vers l'an 1268. & qui renouvellérent l'erreur des Donatistes du IV. siécle, dont quelques-uns furent nommés en ce temps-là *Circoncellions*. Ils prétendirent avec ces anciens Hérétiques, que les pécheurs ne pouvoient conférer validement aucun Sacrement, ni avoir aucun droit au ministére, dont ils étoient privés, dèslors qu'ils étoient pécheurs : que par conséquent il n'y avoit plus dans l'Eglise aucun Evêque ni aucun Prêtre, qui eût le pouvoir de lier & de délier ; parce, disoient-ils, que le Pape & tous les Evêques, & les Prêtres étoient Hérétiques, Simoniaques & pé-

n S. Thom. Opuscul. 24. tom. 17. *Edit. Antuerp. an.* 1612. Et le ch. *Firmiter*, extr. *de summa Trinit.*

cheurs. Mais ils s'attribuérent avec insolence ce pouvoir, dont ils prétendoient que les Prêtres & les Evêques de l'Eglise étoient déchus. Nous avons déja vû ces erreurs condamnées depuis long-temps, & dès le IV. siécle de l'Eglise, en la personne des Donastites.

La Secte des *Flagellans* commença par une dévotion populaire, & dégénera en hérésie. L'an 1260. plusieurs personnes s'attroupérent en Italie, & marchant en procession par les rues, nuds jusqu'à la ceinture, ils se donnoient la discipline jusqu'au sang. Ce spectacle produisit d'abord la conversion de plusieurs pécheurs; mais ils poussérent ensuite les choses jusqu'à dire qu'on ne pouvoit recevoir la rémission de ses péchés, si on n'entroit dans cette Confrérie; & ils prirent la liberté de se confesser & de s'absoudre sacramentellement les uns les autres, quoique laïcs. La Secte passa d'Italie en Allemagne & en Hongrie, où elle fut renouvellée le siécle suivant l'an 1349. La Faculté de Théologie de Paris s'opposa fortement à cette Secte: & le fameux Gerson, Chancelier de l'Université, la réfuta dans le XV. siécle.

Les *Fratricelles*, les *Beguards* & les *Beguines* eurent pour Chefs quelques Religieux Apostats, lesquels sous prétexte de spiritualité, menoient une vie fainéante, vagabonde & fort débordée. Leurs erreurs, empruntées en partie des Manichéens & des Albigeois, avoient beaucoup de rapport avec ce qu'ont enseigné depuis ce temps-là les Quiétistes, condamnés de nos jours. Ces erreurs ont été condamnées par l'Eglise, dans le Concile général de Vienne, tenu sous Clément V. l'an 1311. C'est le XIII. général.

QUATORZIE'ME SIE'CLE.

Les Turlupins, Raimond Lulle & Wiclef, sont les principaux qui troublérent l'Eglise en ce siécle.

Les *Turlupins* étoient des abominables, qui sous le Pontificat de Grégoire XI. parurent en Dauphiné & en Savoie. Ils suivoient les erreurs des Béguards, soûtenoient que la Priére mentale étoit la seule bonne & utile. Ils marchoient nuds en public, & faisoient trophée des plus grandes infamies. Cette Secte infâme fut bientôt dissipée par l'autorité des Magistrats, qui condamnérent au feu ceux qui purent être surpris *o*.

o Voy. Guanguin, Hist. liv. 9. & Belleforest, p. 937.

Il

Il y a eu deux *Raimond-Lulle*, que plusieurs confondent sans fondement. Le premier étoit de l'Isle de Majorque. Ayant été d'abord Marchand, on croit qu'il entra dans le Tiers-Ordre de S. François. Il composa un grand nombre d'Ouvrages qui furent déférés au Pape Grégoire XI. comme contenant plus de cent erreurs sur la nature & les attributs de Dieu, sur la Trinité, & sur plusieurs autres matiéres. Le Pape les condamna. On ne peut pas dire pour cela que Raimond-Lulle ait été hérétique : car il soumit ses Ouvrages au jugement de l'Eglise. On prétend même qu'il mourut Martyr en Afrique.

On appelle *Lullistès*, ceux qui ont soutenu avec opiniâtreté les erreurs de Raimond-Lulle, condamnées avec justice par le Saint Siége : & ceux-là ne peuvent pas être excusés.

Le second *Raimond-Lulle* avoit été Juif & Rabin ; s'étant fait Chrétien, il fut surnommé le *Néophyte*. Il a écrit plusieurs Livres de Chymie & de Magie, remplis de mille sortes d'erreurs & d'extravagances anciennes & nouvelles. Ceux qui ont assez peu de sens pour chercher la Pierre Philosophale, ou qui donnent dans ce qu'on appelle la Cabale, regardent ce Raymond-Lulle comme un Maître d'une grande autorité.

Jean Wiclef Anglois, Prêtre & Curé dans le Diocèse de Lincoln, enseigna plusieurs erreurs contre Dieu, contre Jesus-Christ, contre l'Eglise, contre les Sacremens. Il renouvella les erreurs des Donatistes : en plusieurs choses il a été le précurseur de Calvin. Je dis en plusieurs choses, & non pas en tout ; car il ne rejettoit pas le Sacrement de Confirmation, ni celui de Pénitence, ni l'Extrême-Onction, ni la Messe, ni l'invocation des Saints, ni l'honneur qu'on rend aux Reliques & aux Images.

La Faculté de Théologie de Paris s'opposa aux erreurs de Wiclef, qui furent condamnées dans plusieurs Conciles en Angleterre & ailleurs ; & enfin dans le Concile général de Constance, commencé l'an 1414.

QUINZIE'ME SIE'CLE.

L'HE'RE'SIE des *Hussites* fut la seule considérale en ce siécle : elle est ainsi appellée à cause de son chef *Jean*

Hus, Prêtre de Bohême, & Recteur de l'Univesité de Prague, qui enseigna publiquement les erreurs de Wiclef, & en inventa de nouvelles. Les Luthériens & les Calvinistes le regardent comme un de leurs héros, & le traitent même de martyr. Cependant c'est un fait constant prouvé par le Ministre la Roque *p*, que Jean Hus a toujours enseigné & cru la présence réelle de Jesus-Christ dans l'Eucharistie, & la Transsubstantiation, le Purgatoire, l'invocation & le culte des Saints, les sept Sacremens de l'Eglise, l'honneur dû aux Reliques & aux Images.

Il fut condamné comme Wiclef au Concile général de Constance, où n'ayant pas voulu abjurer ses erreurs, il fut livré au bras seculier, & par Sentence du Juge laïc, il fut brûlé vif, comme Héréſiarque obstiné.

Jérôme de Prague, laïc, fut le Disciple de *Jean Hus*. Il eut le même sort que son maître. Les Hérétiques ont publié bien des calomnies au sujet de cette double exécution, & ont accusé le Concile de Constance de mauvaise foi. Mais la vérité est que ces Hérétiques manquérent à leur parole, & que les Magistrats agirent d'une maniére juridique. *q*.

SEIZIE'ME SIE'CLE.

Le seiziéme siécle a été fertile en Hérétiques, *Luther*, *Carlostad*, *Zuingle*, *Œcolompade*, *Mélancton*, *Bucer*, *Osiandre*, *Brentius*, *les Anabaptistes*, *Calvin*, *les Antitrinitaires*, *les Sociniens*, & plusieurs autres, dont les Disciples divisés présentement en plus de quarante Sectes différentes toutes opposées, se réunissent néanmoins, à l'exemple des anciens Hérétiques, contre l'Eglise. Tous ces Hérétiques assez connus, & dont il seroit à souhaiter que les noms & les écrits fussent ensevelis dans un éternel oubli, ont été condamnés par le S. Siége, & par le Concile général tenu à Trente depuis l'an 1546. jusqu'à l'an 1563.

Nous ne parlons pas des erreurs enseignées ou renouvellées dans le dix-septiéme siécle; la mémoire en est trop récente.

p En son Histoire de l'Euch.

q Æneas Silvius, ch. 35. & 36. de l'Hist. de Bohême. Le Pere Alex. Dissertat. 7. sur l'Histoire Ecclés. des XV. & XVI. siécles.

D. Dites-nous au moins quelque chose sur les cinq fameuses Propositions de Jansénius ?

R. Jansénius Docteur & Professeur de l'Ecriture Ste en la Faculté de Théologie de Louvain, & ensuite Evêque d'Ypre, composa plusieurs Ouvrages qu'il soumit au S. Siége par son testament. Après sa mort parut l'Ouvrage qu'il avoit composé sur la Grace, intitulé, *Augustinus.* Ce Livre n'eut pas plutôt été rendu public, qu'il s'éleva de grands troubles à son occasion, dans lequel la plûpart des Théologiens Scholast. sont fort maltraités. 85. Evêques de France écrivirent sur cela au Pape Innocent X. & lui demandérent son jugement sur cinq Dogmes ou Propositions de ce Livre qui étoient la matiére des plus vives contestations. Voici les Propositions.

1. *Quelques Commandemens de Dieu sont impossibles aux hommes justes, lors même qu'ils veulent & s'efforcent de les accomplir, selon les forces qu'ils ont présentes; & la grace qui les leur rendroit possibles, leur manque.*

2. *Dans l'état de la nature corrompue on ne résiste jamais à la grace intérieure.*

3. *Pour mériter & démériter dans l'état de la nature corrompue, la liberté qui exclut la nécessité, n'est pas requise en l'homme; mais la liberté qui exclut la contrainte, suffit.*

4. *Les Sémipélagiens admettoient la nécessité de la grace intérieure prévenante pour chaque action en particulier, même pour le commencement de la foi; & ils étoient hérétiques, en ce qu'ils vouloient que cette grace ne fût telle, que la volonté humaine pût lui résister ou lui obéir.*

5. *C'est donner dans l'erreur des Sémipélagiens, que de dire que Jesus-Christ est mort, ou qu'il a répandu son sang généralement pour tous les hommes.*

Le Pape ayant examiné cette affaire, après avoir fait tenir sur cela un grand nombre de Congrégations, rendit enfin une Constitution le 31. de Mai 1653. par laquelle il qualifie ainsi chacune de ces Propositions.

Nous déclarons la première, Quelques Commandemens, &c. *téméraire, impie, blasphématoire, condamnée d'anathême, & hérétique, & comme telle nous la condamnons.*

Nous déclarons la seconde, Dans l'état, &c. *hérétique, &c.*

Nous déclarons la troisiéme, Pour mériter, &c. *hérétique, &c.*

Nous déclarons la quatriéme, Les Sémipélag. &c. *fausse, &c.*

Nous déclarons la cinquiéme, C'est donner dans l'erreur des Sémipélagiens, &c. *fausse, téméraire, scandaleuse; & en ce sens*, que J. C. soit mort pour le salut seulement des Prédestinés, *nous la déclarons impie, blasphématoire, outrageante, dérogeante à la bonté de Dieu, hérétique, &c.*

Ce Pape ajoute qu'il ne prétend pas approuver les autres opinions du Livre de Jansénius.

Alexandre VII. successeur d'Innocent X. donna une nouvelle Constitution le 16. d'Octobre 1656. par laquelle, en confirmant celle de son Prédécesseur, il déclara que les cinq Propositions étoient tirées du Livre de Jansénius intitulé, *Augustinus*, & qu'elles avoient été condamnées dans le sens de l'Auteur. Et il défendit la lecture de ce Livre. Par une autre Constitution du 15. Février 1664. il ordonna la signature d'un Formulaire qu'il dressa sur cette matiére.

Ce Formulaire fut suivi de nouveaux troubles, qui furent appaisés sous le Pontificat de Clément IX. l'an 1669. Ils ont ensuite été réveillés, premiérement dans les Pays-Bas, ensuite en France. Pour finir les troubles des Pays-Bas, le Pape Innocent XII. par deux Brefs, l'un du 6. Février 1694. l'autre du 24. Novembre 1696. adressés aux Evêques des Pays-Bas, déclara que quand Alexandre VII. avoit dit que les cinq Propositions avoient été condamnées dans le sens de Jansénius, il avoit entendu le sens de ces Propositions qui se présente d'abord à l'esprit dans la lecture de ce Livre : il confirma toutes les Constitutions de ses Prédécesseurs sur cette matiére, & il défendit de traiter personne de Janséniste, s'il n'étoit atteint & convaincu d'avoir enseigné quelqu'une des cinq Propositions.

Comme les troubles continuoient toujours en France, Clément XI. a publié une Constitution nouvelle le 16. Juillet 1705. dans laquelle il rappelle tout ce qui a été décidé sur cette matiére par ces Prédécesseurs, dont il insére les Constitutions dans la sienne : il les confirme & renouvelle, & déclare de plus : *Que par le silence respectueux on ne satisfait point à l'obéissance qui est due aux Constitutions Apostoliques susdites : mais que le sens de Jansénius condamné dans les cinq Propositions, que les termes, dont elles sont composées, portent d'eux-mêmes, doit être non-seulement de bouche, mais aussi de cœur, rejetté & condamné comme hérétique par tous les fidéles Chrétiens ; & qu'on ne peut licitement signer le Formulaire, dans un autre esprit, dans une autre disposition, ou dans un autre sentiment ; de maniére que ceux qui penseront, tiendront, prêcheront, enseigneront, ou assureront, soit de vive voix, soit par écrit, le contraire sur toutes ces choses, ou sur quelques-unes d'entr'elles, seront soumis, comme transgresseurs des susdites Constitutions Apostoliques, à toutes & chacune des peines qui y sont portées.*

§. 11. *Des combats de l'Eglise contre les mauvais Chrétiens qui vivent dans son sein.*

D. L'EGLISE n'a-t-elle à combattre que contre les Démons, les Payens, les Juifs, les Hérétiques, & les Schismatiques ?

R. Nous avons déja dit *r*, qu'elle avoit encore d'autres ennemis, qui sont les mauvais Chrétiens. *ſ.*

D. Comment est-ce que les mauvais Chrétiens attaquent l'Eglise ?

R. 1. En la déshonorant par la dépravation de leurs mœurs, & étant cause par leur conduite que le saint nom de Dieu est blasphémé parmi les infidéles & les impies. *t.*

2. En détournant les vrais Fidéles de la voie de Dieu par leurs insultes, leurs railleries, leurs menaces, leurs mauvais exemples, leurs scandales, leurs conseils pernicieux, leurs louanges, leurs caresses séduisantes, &c. *u.*

D. Comment la dépravation des mauvais Chrétiens est-elle cause que le saint nom de Dieu est blasphémé parmi les infidéles & les impies ?

R. En ce que les gens sans foi & sans piété attribuent calomnieusement à l'Eglise la dépravation des particuliers ; & qu'ils inférent de là, qu'il n'y a plus de vraie piété sur la terre : que Dieu a abandonné son Eglise, ou que la Religion est une fable ; ce qui est un blasphême horrible ; blasphême qui retient une infinité d'Infidéles & d'Hérétiques dans leur fausse religion, & de Chrétiens dans leurs désordres. *x.*

r §. 8. de ce Chapitre.

ſ S. August. liv. de la Foi des choses qu'on ne voit point, chap. 8. n. 11.

t Isaïe, lij. 5. Rom. ij. 14. S. Aug. Serm. 2. *sur le Ps.* 25. n. 14.

u Voyez sur tout cela les endroits suiv. de S. Aug. qui sont admirablement beaux. Serm. 1. *sur le Ps.* 90. n. 4. *sur le Ps.* 119. n. 7. Serm. 137. ou 49. *des paroles du Seigneur*, n. 7. Serm. 81. ou 33. de ceux que le P. Sirmond a fait imprimer ; il faut le lire tout entier, sur-tout n. 2. 4. & 7. lett. 78. ou 137. au Clergé & au peuple d'Hippone, n. 5. 6. 7. & 9. *Sur le Ps.* 143. n. 14. 18. jusqu'à la fin. *Sur le Ps.* 69. n. 5. lettre 145. ou 130. à Anast. n. 2. lett. 231. ou 254. à Darius, n. 6. Serm. 335. ou 50. *de Sanct.* n. 1. &c.

x Aug. Serm. 2. *sur le Ps.* 25. n. 14. Serm. 4. *sur le Ps.* 30. n. 22.

D. Comment l'Eglise combat-elle contre les mauvais Chrétiens ?

R. Par les gémissemens secrets, les priéres, les bons exemples, les instructions, les châtimens. *y.*

D. Le nombre des mauvais Chrétiens est-il grand ?

R. Il est sans comparaison plus grand que celui des bons. La voie large qui conduit à l'enfer, a toujours été & sera toujours la plus fréquentée. Il y en a peu qui marchent dans la voie étroite qui conduit à la vie. *z.*

D. Quelle est la réflexion qu'on doit faire sur le grand nombre de mauvais Chrétiens, & le petit nombre de bons ?

R. C'est que, quand on vit comme le plus grand nombre, on est certainement, selon la parole de l'Evangile, en voie de damnation. En effet, on est en voie de damnation, quand on vit selon le monde, quand on est dominé par sa sensualité, par sa curiosité, par son orgueil. Il n'y a point de vérité qui soit plus souvent & plus clairement établie dans le nouveau Testament. *a.* Or la plûpart des Chrétiens vivent selon le monde, & ne cherchent qu'à satisfaire leurs cupidités; l'expérience le fait voir clairement. *b.* Donc la plûpart des Chrétiens sont en voie de damnation. On peut s'étourdir & s'aveugler soi-même sur cette vérité; mais elle ne laisse pas d'être certaine & incontestable. *c.*

D. Qui est-ce qui soûtient l'Eglise au milieu d'un si grand nombre de combats ?

R. C'est notre Seigneur Jesus-Christ qui la gouverne, qui est au milieu d'elle, qui l'anime par son Esprit, comme nous l'avons montré; & qui lui a mérité les avantages dont elle jouit, ou qu'elle espére, & qui sont ou la cause ou le prix de ses victoires.

Sur le Ps. 40. n. 4. *Sur le Ps.* 138. n. 27.

y S. Aug. *sur le Ps.* 138. n. 29. lett. 78. ou 157. au Clergé & au peuple d'Hipp. n. 6. 7. lett. 243. ou 38. à Lætus, n. 8. *sur le Ps.* 52. n. 1. Liv. 3. contre les lett. de Petilien, ch. 38. n. 44. &c.

z Matth. vij. 13. 14. Isaïe, ix. 3. S. Aug. liv. *de l'Unité de l'Eglise*, n. 34. & 36.

a Joan. xv. 19. I. Joan. ij. 15. 16. & 17. Rom. xij. 2. S. Aug. liv. 4. *du Bapt.* ch. 19. n. 26.

b S. August. liv. 13. contre Fauste, chap. 16.

c Lisez la lett. 127. ou 45. de S. Aug. à Arment. & à Pauline, n. 2. 3. 4. 5.

§. 12. *Des avantages de l'Eglise en général.*

D. Quels sont les avantages de l'Eglise ?

R. Ces avantages regardent, ou tout le Corps en général, ou les particuliers.

Les avantages qui regardent tout le Corps en général, sont l'Unité, la Sainteté, la Catholicité, l'Apostolicité.

Les avantages qui regardent les particuliers, sont ou pour cette vie, ou pour l'autre.

Ceux de cette vie peuvent se réduire à la Communion des Saints, & à la remission des péchés

Ceux de l'autre vie sont la résurrection glorieuse & la vie éternelle. Nous avons déja expliqué les avantages qui regardent le Corps de l'Eglise en général. Nous avons aussi expliqué ce que c'est que la Communion des Saints. Nous allons expliquer les autres.

Nous commencerons par la remission des péchés, qui regarde la vie présente; & avant que de parler de la résurrection & de la vie éternelle, nous expliquerons ce que nous sçavons qui doit arriver à l'Eglise en général, & à chaque homme en particulier, avant la consommation générale qui se doit faire avant la résurrection des corps.

D. Chaque membre de l'Eglise en particulier ne participe-t-il pas aux avantages qui regardent l'Eglise en général ?

R. Chaque membre participe à ces avantages en quelque chose, mais non pas en tout.

Explication.

Tous les Fidéles appartiennent à l'Unité de l'Eglise, comme nous l'avons dit. Mais il n'y a que le Corps qui ne puisse jamais perdre cette unité. Les particuliers peuvent en être retranchés. Il en est de même de la Sainteté de l'Eglise. Tous les membres de l'Eglise sont appellés à la sainteté: mais tous ne sont pas saints; & ceux qui le sont, peuvent décheoir. Il n'y a que le Corps de l'Eglise, qui ne peut jamais tomber dans l'erreur, ni dans une corruption générale. On peut dire la même chose de la Catholicité & de l'Apostolicité de l'Eglise. Ce sont des avantages ausquels chaque membre participe, mais qui ne conviennent

d'une maniére fixe, invariable, & dans toute leur étenduë, qu'au seul Corps, comme nous l'avons prouvé ci-dessus, en expliquant ces quatre caractéres de l'Eglise. *d*.

§. 13. *De la remission des péchés, qui est la voie par laquelle nous participerons aux avantages de l'Eglise, & qui est elle-même un grand avantage de l'Eglise.*

D. Par quels moyens commençons-nous à participer aux avantages de l'Eglise ?

R. Par le moyen de la remission des péchés, qui est elle-même un grand avantage de l'Eglise.

Explication.

Nous naissons tous enfans de colére, esclaves du démon, éloignés de la vie de Dieu. *e*. Quand Jesus-Christ nous appelle au Christianisme, il ne trouve en nous que corruption & péché. Nous ne sçaurions être justes, membres de l'Eglise, enfans de Dieu & freres de Jesus-Christ, si nous ne commençons par recevoir la remission de nos péchés. *Tous ceux qui croient en Dieu, ont besoin de cette remission*, dit saint Pierre. *f*.

C'est par le Sacrement de Baptême que Dieu accorde ordinairement cette premiére remission des péchés, suivant ce que dit saint Paul, que *Jesus-Christ a sanctifié son Eglise en la purifiant par le Baptême, joint à la parole de vie*. g.

Mais comme Dieu est le maître de ses dons, il peut accorder cette premiére remission des péchés par lui-même & sans ministére extérieur de l'Eglise; & c'est ce qu'il fait à l'égard de ceux, qui n'étant point encore baptisés, souffrent le martyre pour la cause de Jesus-Christ, ou meurent avec un desir ardent de recevoir le Baptême d'eau. Mais la remission des péchés, en quelque maniére que Dieu l'accorde, est absolument nécessaire. *Jesus-Christ est mort pour nous racheter de tout péché, & pour nous purifier, afin de nous rendre un peuple agréable à ses yeux, & appliqué aux bonnes œuvres*. h.

d Aux §§. 2. 3. 4. 5. 6. de ce Chapitre.

e Ephés. ij. 3. iv. 18. Rom. v. 10. Hebr. ij. 14. 15.

f Dans un disc. de cet Apôtre rapporté au chap. x. des Actes. Voyez le verset 43.

g Ephés. v. 25. 26. & 27.

h Tit. ij. 14.

Cette remission des péchés est la seule voie par laquelle nous commençons à participer aux avantages de l'Eglise; car nous n'y pouvons participer qu'en devenant ses membres, & nous ne devenons membres de l'Eglise que par cette premiére remission des péchés.

D. Pourquoi dites-vous que cette remission des péchés est elle-même un grand avantage de l'Eglise?

R. Parce que 1. C'est à l'Eglise seule que J. C. a accordé le pouvoir de remettre les péchés.

2. Ceux à qui Dieu, dans ces cas extraordinaires, accorde la remission des péchés sans le ministére extérieur de l'Eglise, il ne leur fait cette grace, qu'eu égard à la nécessité absolue, & pour leur procurer l'avantage d'être les membres vivans de l'Eglise. Et si ce sont des adultes, cette grace ne leur est accordée qu'en vuë & par le vœu des Sacremens de l'Eglise. Ainsi c'est en quelque maniére par la vertu anticipée de ces Sacremens, que la remission des péchés leur est accordée.

3. On ne reçoit la remission des péchés que dans l'Eglise; car hors de l'Eglise il n'y a point de salut, comme nous l'avons prouvé ci-devant. Et ceux qui sont sortis de l'Eglise, ne peuvent recevoir la remission de leurs péchés qu'en rentrant dans son sein; comme ceux qui n'y sont pas encore, ne la reçoivent qu'en devenant ses membres.

D. Comment sçavons-nous que Jesus-Christ a donné à son Eglise le pouvoir de remettre les péchés?

R. Par les paroles de Jesus-Christ, qui a dit à saint Pierre & aux Apôtres: *Les péchés seront remis à ceux à qui vous les remettrez* i; & qui par ces paroles a donné à son Eglise le pouvoir d'administrer les Sacrement de Baptême & les autres Sacremens, par lesquels Jesus-Christ ou les Apôtres nous ont appris que les péchés sont remis, comme nous l'expliquerons dans la suite de cet Ouvrage.

D. Comment sçavons-nous que ce n'est qu'à l'Eglise que ce pouvoir convient?

R. Parce que ce pouvoir ne peut convenir à personne naturellement. Il ne convient qu'à ceux à qui Dieu

i Matth. xviij. 18. Joan. xx. 23.

le donne par grace. Or c'eſt à l'Egliſe ſeule que Jeſus-Chriſt l'a donné. C'eſt pour cela que Jeſus-Chriſt dit aux Apôtres en la perſonne de S. Pierre : *Je vous donnerai les clefs du Royaume du Ciel ;* pour faire comprendre que le Ciel n'eſt ouvert qu'à ceux auxquels la porte en eſt ouverte par le miniſtére de l'Egliſe. Et nous ne liſons pas que ce pouvoir ait été donné hors l'Egliſe à qui que ce ſoit. *k.*

D. Mais n'eſt-il pas écrit qu'il n'y a que Dieu qui puiſſe remettre les péchés ?

R. Quand l'Egliſe remet les péchés, c'eſt toujours Dieu qui les remet. L'Egliſe ne le fait que comme exerçant le miniſtére de Dieu même, & agiſſant en ſon nom. *Nous ſommes les miniſtres de Dieu*, dit ſaint Paul, *& nous tenons ſa place.* l.

D. Tous ceux qui ſont membres de l'Egliſe, ont-ils le pouvoir de remettre les péchés ?

R. Non. C'eſt aux ſeuls Apôtres que Jeſus-Chriſt a communiqué ce pouvoir, avec ordre de le communiquer aux Evêques, & par ceux-ci, juſqu'à la conſommation des ſiécles, aux Prêtres qui ſeroient canoniquement ordonnés & envoyés par les ſucceſſeurs des Apôtres.

Explication.

Cette réponſe doit s'entendre de la remiſſion des péchés qui s'accorde par les Sacremens autres que le Baptême. Car pour le Baptême, comme il eſt d'une néceſſité indiſpenſable, Dieu a bien voulu que non-ſeulement tous les membres de l'Egliſe, & les femmes mêmes, qui d'ailleurs ſont excluſes du miniſtére, mais auſſi que les Hérétiques, les Juifs & les Payens puſſent le conférer, pourvû qu'ils ayent intention de faire ce que l'Egliſe fait.

Hors ce cas-là, pour avoir droit de remettre les péchés, deux conditions ſont néceſſaires : 1. L'Ordination canonique : 2. La Miſſion légitime.

Par le défaut de ces conditions, les Miniſtres Luthériens & Calviniſtes ne peuvent avoir aucun droit au

k S. Auguſt. Man. à Laurent, ch. 64. n. 17. liv. 1. contre les Donat. ch. 10. n. ch. 14. n. 20.

l II. Cor. v. 20. vj. 4. Ephéſ. vj. 20.

ministére de l'Eglise ; car il n'ont été ni envoyés, ni ordonnés par les successeurs des Apôtres.

Par le défaut de la seconde condition, les Evêques ou les Prêtres Hérétiques ou Schismatiques, ou excommuniés, ou interdits, ou non approuvés, ne peuvent point donner la remission des péchés, quand même ils auroient été canoniquement ordonnés ; parce que l'Eglise à qui il appartient de donner la mission, la leur a ôtée, ou suspendue.

A l'article de la mort tout Evêque ou Prêtre validement ordonné, fût-il interdit, dégradé, Schismatique, Hérétique, peut donner la remission des péchés ; pourvû que celui qui la reçoit, ne participe ni au Schisme, ni à l'Hérésie, ni à l'iniquité du Ministre. Dans ce cas-là, au défaut d'un autre Ministre, l'Eglise leve ses défenses, & donne la mission aux Prêtres & aux Evêques, auxquelles elle l'avoit ôtée. *m.*

D. Les Ministres de l'Eglise qui ne sont ni excommuniés, ni interdits, mais qui sont en état de péché mortel, ont-ils le pouvoir de remettre les péchés, eux qui sont pécheurs ?

R. Oui. Et l'Eglise a regardé les Donatistes comme Hérétiques dans le quatriéme siécle, parce qu'ils enseignoient le contraire. *n.*

D. Comment est-ce que les ministres de l'Eglise donnent la remission des péchés ?

R. En conférant de Baptême & les autres Sacremens, auxquels la remission des péchés est attachée.

D. Puisque le Baptême peut être conféré, comme on vient de le dire, par ceux qui ne sont pas membres de l'Eglise, il est donc faux que le pouvoir de remettre les péchés ne soit attribué qu'à l'Eglise ?

R. Les Hérétiques, les excommuniés, les Juifs & les Infidéles, qui remettent les péchés par le Sacrement du Baptême qu'ils conférent, ne le font qu'au nom de J. C. & de l'Eglise, dont ils exercent le ministére en ce point. Ainsi c'est toujours J. C. qui baptise, & qui se sert de leur main & de leur parole pour

m Voyez ce que nous disons sur cet article des Cas réservés dans le Tr. du Sacr. de Pénit. Part. 3. Sect. 1. chap. 5. §. 25.

n. S. August. liv. 2. contre la lett. de Parmen. ch. 11. & suiv.

remettre les péchés, & c'est pour cela que les enfans qu'ils baptisent, ou les adultes, qui dans le cas de nécessité reçoivent le Baptême de leurs mains, sans adherer à leurs erreurs, appartiennent à l'Eglise, sont ses enfans & ses membres. C'est la servante qui a donné des enfans à la véritable mere. *o.*

D. Les péchés sont-ils remis indifféremment à tous ceux à qui les Ministres de l'Eglise conferent les Sacremens établis par la remission des péchés ?

R. Les enfans qui reçoivent le Baptême avant l'usage de la raison, reçoivent tous la remission de leurs péchés. Mais pour les adultes, ils ne reçoivent cette remission que lorsqu'ils sont dans les dispositions convenables pour recevoir les Sacremens. (Nous expliquerons ces dispositions en traitant des Sacremens auxquels la remission des péchés est attachée.)

D. Est-il nécessaire d'avoir recours au ministére extérieur de l'Eglise, pour recevoir la remission de quelque péché que ce soit ?

R. Ce ministére est nécessaire pour le péché originel & pour tous les péchés mortels, hors le cas d'une nécessité absolue : mais il ne l'est pas pour les péchés véniels, parce qu'on peut recevoir la remission des péchés véniels par la Priére, le Sacrifice, le Jeûne, la seule contrition du cœur, les bonnes œuvres, &c. *oo.*

D. Qu'entendez-vous quand vous dites que les péchés sont remis ?

R. J'entends qu'ils sont pardonnés & effacés, ensorte qu'ils ne subsistent plus.

Explication.

Calvin a osé enseigner que quand Dieu remet les péchés, il ne fait autre chose que de ne les point imputer ; ensorte que, quoiqu'ils subsistent toujours, Dieu ne les punit pas.

Mais l'Eglise a toujours cru avec S. Paul, que la raison pour laquelle Dieu ne nous impute pas les

o S. Auguft. dit sur cela des choses admirables dans ces liv. contre les Donat. Voy. les 3. liv. contre les lett. de Petilien, le 1. liv. du Bapt. tout entier, & surtout le chap. 14. n. 22. & 23. & généralement les 7. liv. du Bapt.

oo. Voyez ce qui est dit sur cela ci-après, dans le Traité de la Pénitence.

péchés, quand il nous les pardonne, est qu'il les efface véritablement : ensorte qu'ils ne subsistent plus aux yeux de Dieu : & que s'il ne les punit plus après cela, c'est parce qu'ils ne sont plus. *Car quelle participation peut-il y avoir,* dit S. Paul, *entre l'iniquité & la justice, entre Jesus-Christ & Belial? Nos cœurs deviennent*, par le Baptême, *les Temples du Saint-Esprit, Jesus-Christ y habite.* p. Or comment Jesus-Christ & son Esprit pourroient-ils habiter dans des cœurs où le péché résideroit ? Il est donc vrai que la raison pour laquelle Dieu n'impute plus les péchés remis, n'est pas parce qu'ils sont cachés & couverts, mais parce qu'ils sont effacés & ne subsistent plus. *q.*

D. Est-ce par nos propres mérites que nos péchés sont remis ?

R. Jesus-Christ seul nous en a mérité la remission par sa mort; nous l'avons prouvé ci-dessus. Nous ne pouvons rien mériter de nous-mêmes ; nous devons tout à Jesus-Christ.

D. Quel effet la remission des péchés produit-elle en nous ?

R. Par cette remission le Saint-Esprit entre dans nos cœurs pour y établir sa demeure, & nous rendre les amis, les héritiers de Dieu, & les cohéritiers de Jesus-Christ. *r.*

D. Quand une fois nous avons reçu la remission de nos péchés, n'avons-nous plus besoin de cette grace ?

R. Nous en avons toujours besoin tant que nous vivons.

1. Parce que notre foiblesse fait que nous tombons tous les jours dans un grand nombre de fautes vénielles, lesquelles nous avons besoin que Dieu nous remette; & c'est pour cela que nous devons lui dire tous les jours : *Pardonnez-nous nos péchés, comme nous pardonnons à ceux qui nous ont offensés.*

2. Il arrive quelquefois qu'après avoir reçu la remission des péchés, on retombe dans des fautes

p II. Cor. vj. 14. 15. 16. & suiv. I. Cor. iij. 17. vj. 10.

q S. August. Serm. 2. *sur le Ps.* 31. n. 9.

r Rom. viij. 9. 17. Seff. 6. du Concile de Trente *sur la justification*, chap. 7.

considérables, pour lesquelles on ne peut être réconcilié avec Dieu, sans avoir recours au Sacrement de Pénitence. Ce Sacrement est la seconde table après le naufrage, & le seul moyen ordinaire de recevoir la remission des péchés mortels comme après le Baptême.

(Nous expliquerons plus en détail ce qui regarde la remission des péchés, en traitant des Sacremens de Baptême, de Pénitence & de l'Extrême-Onction, en la troisiéme Partie de cet Ouvrage.)

§. 14. *De ce qui doit arriver à chaque membre de l'Eglise, avant que de jouir des avantages de l'autre vie, & premiérement de la mort qui est commune à tous les hommes.*

D. Qu'est-ce que la mort ?

R. C'est la séparation de l'ame & du corps, peine inévitable à tous les hommes depuis le péché. *s*.

Je dis depuis le péché, car l'homme n'avoit point été créé pour mourir ; & la mort n'est devenue inévitable à l'homme, que depuis que le péché a corrompu sa nature ; elle est la suite & la punition du péché. *t*.

D. Quelles réflexions devons-nous faire sur la mort ?

R. 1. Nous sçavons qu'elle arrivera certainement pour chacun de nous.

2. Nous ne sçavons quand, ni comment ; & peut-être sera-t-elle subite.

3. Elle surprend presque tous les hommes.

4. On ne meurt qu'une fois : & une mort qui n'est pas Chrétienne, est un mal irréparable ; car de la mort dépend le bonheur ou le malheur éternel.

5. Il faut donc se préparer sérieusement à ce terrible moment.

6. Et il faut le faire de bonne heure ; car quand on seroit assuré de ne pas mourir subitement, l'expérience fait voir que le temps de la maladie n'est guéres un temps propre pour commencer à s'y préparer comme il faut : attendre à un âge avancé, c'est compter sur un avenir très-incertain, & s'exposer à être surpris & abandonné de Dieu. *u*.

s S. Aug. Serm. 2. *sur le Ps.* 48. n. 2.

t Rom. v. 12. vj. 23.

u S. August. *sur le Ps.* 38.

D. Comment faut-il se préparer à la mort?

R. Il faut, 1. Mettre sérieusement ordre aux affaires de sa conscience, par rapport au passé.

2. Regler, par rapport au présent & à l'avenir, ses affaires spirituelles & temporelles.

3. Mener une vie véritablement chrétienne.

(Nous expliquerons toutes ces choses en détail dans la suite de cet Ouvrage.)

D. La mort doit-elle paroître terrible à un vrai Chrétien?

R. Bien loin de-là, elle devroit lui paroître desirable. Si les Chrétiens vivans comme ils doivent vivre, ne comptoient que sur la vie présente, ils seroient, selon la parole de S. Paul, les plus malheureux de tous les hommes. *x*. Ils doivent donc envisager avec joie le moment qui finit leurs malheurs, en les faisant entrer dans cette vie heureuse, dont l'espérance fait toute leur consolation sur la terre.

D. N'est-ce pas des seuls Apôtres & de leurs successeurs dans le ministére Evangélique, qu'il faut entendre ce que dit S. Paul, que nous serions les plus malheureux de tous les hommes, si nous ne comptions que sur la vie présente?

R. Cela se peut entendre aussi de tous les Chrétiens; parce que, pour vivre chrétiennement, il faut être détaché de toutes les cupidités du siécle, & ne vivre que pour Dieu: il faut par conséquent être sans cesse aux prises contre soi-même; se roidir contre le torrent des passions, de la coutume, de l'exemple, des préventions de la naissance & de l'éducation; surmonter des difficultés qui naissent de toutes parts; être souvent en bute à la contradiction des hommes; souffrir leur haine, leur mépris, leurs railleries, leurs calomnies, leur violence; se réduire soi-même à l'humiliation, aux souffrances, à la privation de toutes

n. 19. & 21. Serm. 154. ou 5. *des paroles de l'Apôt.* n. 15. Serm. 361. ou 120. *de divers.* n. 5. 19. Serm. 20. ou 3. de ceux que le P. Sirmond a fait impr. n. 4. Serm. 39. ou Hom. 13. parmi les 50. Hom. n. 1. Serm. 40. ou Hom. 11. parmi les 50. Hom. n. 2. *sur le Ps.* 148. n. 11. Serm. 154. n. 10. de l'Append. du 5. tome de S. Aug. qui étoit autrefois le 45. de l'Append. & auparavant le 120. *de temp.*

x I. Cor. XV. 19.

choses, plutôt que de vivre dnas l'injustice. Tout cela est rude à la nature. Ainsi l'espérance d'une autre vie plus heureuse est la seule consolation solide, qui soûtient ici les vrais Chrétiens. Sans cette espérance ils seroient malheureux, & les plus malheureux de tous les hommes.

C'est à chacun de ceux qui lisent ou entendent ces paroles de S. Paul, de voir si effectivement ils peuvent dire sans se tromper, que supposé qu'il n'y eût point une autre vie à espérer pour eux, ils se trouveroient les plus malheureux de tous les hommes.

Saint Augustin dit avec raison, qu'il suffit de ne pas souhaiter le bonheur de l'autre vie, & de mettre toute sa confiance dans le bonheur de celle-ci, pour être en état de damnation éternelle. Ce principe de saint Augstin est conforme à ce qu'Abraham dit au mauvais riche dans l'Evangile. *y*.

D. Doit on regarder comme mauvais Chrétiens ceux qui craignent la mort ?

R. Craindre la mort comme le moment qui doit malgré nous nous arracher à nos cupidités, dont nous voudrions jouir éternellement, s'il étoit possible, c'est un sentiment très-ordinaire, mais très-corrompu. La charité est bannie d'un cœur où la cupidité domine: c'est être en état de damnation, que d'avoir un tel motif de crainte de la mort. *z*.

Mais on peut craindre la mort légitimement par un sentiment naturel dont on n'est pas le maître, & que J. C. même a voulu ressentir, pour la consolation des gens de bien que la vuë de la mort effraie. Il est aussi permis de la craindre dans la vuë de nos péchés, qui nous mettent dans l'incertitude de l'état où nous entrerons après la mort. Mais il faut toujours être soutenu par les vuës de la foi, & de la confiance en la miséricorde de Dieu ; être dans la disposition sincére d'aimer mieux mourir que de rien faire contre sa conscience; & souffrir la mort au moins avec soumission, comme la peine du péché, si l'on est pas encore assez parfait

y Luc, xvj. 25. S. Aug. *sur le Ps.* 148. n. 4. *sur le Ps.* 85. n. 11. Ces deux endroits de S. Augustin sont d'une grande beauté, sur-tout le premier.

z S. Aug. *sur le Ps.* 85. n. 11.

pour la recevoir avec joie, comme la fin de nos peines, & le commencement de notre bonheur. Ce seroit offenser Dieu & mourir en réprouvé, que de ne pas accepter la mort avec soumission, en esprit de pénitence & de sacrifice. *a*.

D. Qui sont ceux à qui la mort paroît le plus terrible?

R. Ceux qui ont vécu dans le péché sans faire pénitence, qui ont toujours aimé le monde, qui sont attachés à la terre, & qui s'y trouvent bien. On quitte avec peine ce qu'on aime. Il faut pourtant le quitter alors malgré qu'on en ait, & dans un temps où l'on ne voit rien qui n'effraye. *b*.

D. Que faut-il faire pour éviter cette frayeur inévitable aux méchans?

R. Il faut se jetter de bonne heure entre les bras de la miséricorde de Dieu, faire pénitence, entrer par la porte étroite dans le sentier, qui seul mene à la vie éternelle; & travailler sérieusement à prévenir le malheur, dont Dieu menace les pécheurs par ces paroles: *Je vous ai appellés, & vous n'êtes pas venus; je vous ai tendu la main, & vous n'avez pas regardé; vous avez méprisé tous mes conseils, vous n'avez tenu aucun compte de mes châtimens. Je rirai aussi à l'heure de votre mort; je me moquerai, quand ce que vous craigniez sera venu; lorsqu'une calamité inopinée viendra fondre sur vous; lorsque la mort vous surprendra comme une tempête. Alors ils m'invoqueront, & je ne les exaucerai point; ils se leveront de grand matin,* (c'est-à-dire, *ils me chercheront avec empressement,*) *& ils ne me trouveront point; parce qu'ils ont eu de l'aversion pour la régle & la discipline; qu'ils n'ont point reçu en eux-mêmes la crainte du Seigneur; qui n'ont point acquiescé à mon conseil, & qu'ils ont méprisé tous mes châtimens. Ils*

a S. Aug. Serm. 306. ou 112. *de divers.* n. 4. Serm. 305. ou 26. de ceux que le P. Sirmond a fait imprimer, n. 4. Serm. 247. ou 107. *de divers.* n. 3. & 4. Tr. 43. *sur S. Jean*, n. 12. Tr. 60. n. 2. & 5. Tr. 9. *sur la* 1. *Epître de S. Jean*, n. 2. liv. des 17. Quest. *sur S. Matth.* quest. 17. n. 5. S. Cypr. *de la mortalité*, S. Ambr. *du bien de la Mort*, n. 7. 15. 28. 30. 31. le liv. du P. Lallemant, intit. *les saints Desirs de la mort*, livre excellent.

b Eccli. xlj. 1. S. Aug. Serm. 1. *sur le Ps.* 36. n. 1.

mangeront donc les fruits de leur vie, & ils seront rassasiés de leurs propres conseils. c.

L'expérience fait voir que cette Prophétie menaçante est accomplie tous les jours à la lettre, à l'égard d'une infinité de Chrétiens. Malheur à quiconque vit sans y penser, ou sans se corriger. *d.*

D. Pourquoi Dieu a-t-il voulu que notre derniére heure fût incertaine ?

R. Afin que nous regardions chaque heure comme pouvant être la derniére, & que cette pensée nous tienne sans cesse dans la vigilance. *e.*

§. 15. *Du Jugement particulier.*

D. Que devient notre ame au sortir de notre corps ?

R. Elle comparoît devant le Tribunal de J. C. pour rendre compte de tout ce qu'elle a fait de bien ou de mal en cette vie. *f.* Ce compte est de la derniére exactitude. Jésus-Christ dit que les hommes rendront compte au jour du Jugement de la moindre parole inutile qu'ils auront dite. *g.*

D. Sur quoi les hommes sont-ils examinés, quand ils comparoissent devant Dieu ?

R. 1. Sur les péchés qu'ils ont commis, par pensée, par paroles, par action, par omission.

2. Sur les mauvais exemples qu'ils ont donnés.

3. Sur les péchés des autres auxquels ils ont participé.

4. Sur les vertus qu'ils ont pratiquées par des vuës mauvaises & imparfaites.

En un mot sur les devoirs généraux, particuliers & personnels qu'ils ont dû remplir, & que nous expliquerons en détail dans la suite de cet Ouvrage. Tout est pésé au poids du Sanctuaire. *h.*

c Prov. j. 24. & suiv.

d S. Augustin. Serm. 109. ou 1. *des paroles du Seigneur*, n. 1. & 4. Serm. 20. ou 3. de ceux que le P. Sirm. a mis au jour, n. 4. Serm. 19. ou 4. de ceux du P. Sirm. n. 6.

e S. Augustin, Serm. 1. *sur le Ps.* 34. n. 14. Serm. 1. *sur le Ps.* 101. n. 10. *sur le Ps.* 144. n. 11. Serm. 39. ou Hom. 13. des 50. Hom. n. 1.

f Hebr. ix. 27. Rom. xiv. 10. II. Cor. v. 10.

g Matth. xij. 36. Sophonie, j. 12. & suiv.

h II. Cor. v. 10. Apoc. xx. 12. 13. & suiv. Ecclés. xij. 14. Matth. xxv. 30. & suiv. Rom. ij. 5. 6. 16. Galat. vj. 5. Jacq.

D. Quelle eſt la régle ſur laquelle les actions des hommes ſont examinées ?

R. Ce n'eſt pas ſur la coutume des hommes, ſur les maximes, ſur l'exemple, & ſur les bienſéances purement humaines ; c'eſt ſur la vérité éternelle qu'on eſt jugé, ſur la parole de Dieu, ſur l'Evangile de Jeſus-Chriſt ; c'eſt-là la régle du Jugement. Que chacun examine ſi ſa vie eſt conforme à cette régle. *i.*

D. Qui eſt-ce qui fait les fonctions de Juge ?

R. C'eſt notre Seigneur Jeſus-Chriſt, à qui le Pere a donné tout droit de juger, & qui a acquis la qualité de Juge des vivans & des morts par ſa mort & par ſa réſurrection. *k.*

D. Quelles ſont les circonſtances qui doivent faire trembler les pécheurs dans la vuë de ce grand jour ?

R. 1. L'exactitude & le détail du compte qu'il faut rendre.

2. La qualité du Juge, qui eſt ſouverainement éclairé, & ſouverainement droit.

3. La diſpoſition de ce Juge, qui eſt alors abſolument inexorable.

4. La confuſion du pécheur qui ſe voit là ſans excuſe, ſans reſſource, ſans conſolation, accablé du poids de ſes péchés ; & qui penſe inutilement à tous les moyens de ſalut qu'il a mépriſés ou négligés pour un intérêt frivole.

5. L'incertitude du moment auquel il faudra comparoître à ce Jugement redoutable. *l.*

D. Que faut-il faire pour s'épargner tous ces ſujets de frayeur ?

R. Il faut, 1. Nous juger nous-mêmes pour prévenir l'exactitude avec laquelle Jeſus-Chriſt nous jugera. *m.*

2. Fléchir préſentement notre Juge par notre péni-

ij. 13. S. Jude, verſets 14. 15. I. Petr. iv. 5.

i Joan. xij. 48.

k Joan. v. 22. Actes, x. 42. Matth. xix. 28. xxv. 31. Rom. ij. 5. 6. 16.

l Ezéch. vij. 2. & ſuiv. Saint Aug. Serm. 9. ou 96. *de temp.* n. 1. Serm. 17. ou Hom. 28. parmi les 50. Hom. n. 1. 5. & 7. Serm. 1. *ſur le Pſ.* 48. n. 6. *ſur le Pſ.* 49. n. 9. & ſuiv.

m I. Cor. xj. 28. 31. & 32. S. Aug. *ſur le Pſ.* 49. n. 28. *ſur le Pſ.* 74. n. 2.

tence & par nos larmes. *n.*

3. Nous procurer, quoi qu'il en coûte, la paix & la consolation d'une bonne conscience. *o.*

4. Nous tenir toujours prêts, & pour cet effet veiller & prier en tout temps, selon l'avis de Jesus-Christ. *p.*

D. Le jour de jugement est-il un jour terrible pour les ames justes ?

R. Les justes mêmes doivent craindre ce grand jour ; parce que,

1. Nul ne sçait s'il est digne d'amour ou de haine. *q.*

2. Si Dieu ne nous traitoit avec miséricorde, nul ne pourroit soûtenir sa présence. *r.*

Mais cette crainte des justes est mêlée de confiance, de consolation, & en quelques-uns de joie & d'empressement pour ce grand jour. *s.*

R. Sur quoi est fondée la confiance & la consolation des ames justes à la vuë du Jugement ?

R. Sur la miséricorde de Dieu & sur les mérites de Jesus-Christ, sur ses promesses, sur le témoignage de leur conscience. *t.*

D. Sur quoi est fondée la joie & l'empressement de plusieurs ames justes, & leur desir de ce grand jour ?

D. Sur l'ardeur de la charité, qui leur fait souhaiter d'être délivrés de ce corps de mort, & qui leur fait envisager le jour du Jugement comme le jour du triomphe de Jesus-Christ, du triomphe de sa vérité, de sa sainteté, de sa majesté, & comme le moment heureux auquel ils lui seront unis inséparablement. *u.*

n S. Aug. Serm. 18. ou 120. *de temp.* n. 1. & 2. Serm. 19. ou 4. de ceux que le P. Sirmond a fait imprimer, n. 2.

o S. Aug. *sur le Ps.* 37. v. 16. n. 21. Serm. 47. n. 8.

p Luc, xxj. 34. 35. & 36. S. Aug. Serm. 265. ou 6. de ceux que les Docteurs de Paris ont les premiers fait imprimer, n. 4. lett. 199. ou 80. à Hésych. n. 3. *sur le Ps.* 147. n. 3. —

q Ecclés. ix. 1. I. Petr. iv. 18.

r Ps. cxxxix. 3. S. Aug. *sur ce Ps.* n. 2. 3. & 5. Ps. cxliij. 2. S. Aug. *sur ce Ps.* n. 6.

s S. Aug. lett. 167. ou 29. à S. Jérôme, ch. 6. n. 19. & 20. *sur le Ps.* 100. n. 2.

t Ps. cxxxix. 4. Luc, xxj. 28. I. Cor. ix. 4. 5. S. Aug. *sur le Ps.* 100. n. 2.

u II. Cor. v. 1. & suiv. Rom. vj. 23. Luc, xxj. 28. Apocal. xxij. 20. S. Aug. lett. 199. ou 80. à Hésych. n. 1. 14. & 15. Serm. 213. ou 119. *de temp.* c. 5.

§. 16. *De l'état de chaque ame après le Jugement particulier.*

D. QUE deviennent les ames après le Jugement particulier ?

R. Les unes vont en Paradis, les autres en Purgatoire, les autres vont en Enfer.

Nous expliquerons dans la ſuite de cet Ouvrage ce que c'eſt que le Paradis *x*, le Purgatoire *y*, & l'Enfer *z*.

D. Qui ſont ceux dont l'ame va en Paradis ?

R. Ceux qui ont tellement conſervé ou réparé l'innocence de leur Baptême, qu'ils ſont morts ſans être coupables d'aucun péché même véniel, & qui n'ont plus rien à expier.

D. Qui ſont ceux dont l'ame va en Purgatoire ?

R. Ceux qui ſont morts, ou ſans être pleinement purifiés des fautes vénielles, ou ſans avoir entiérement ſatisfait à la juſtice de Dieu.

D. Qui ſont ceux dont l'ame va en Enfer ?

R. Ceux qui meurent en péché mortel.

D. Que deviennent les corps auſquels toutes ces ames étoient unies ?

R. Ils ſe corrompent ſur la terre, & ſont réduits en pouſſiére juſqu'au jour de la réſurrection générale. *a.*

Telle eſt la loi commune à tous les hommes. Mais Dieu par un privilége ſpécial préſerve quelquefois le corps de quelque Saint de la corruption, pour faire connoître ſa ſainteté avec plus d'éclat. On en voit pluſieurs exemples.

D. Comment ſçavons-nous que l'ame de chaque homme eſt, ou punie ou récompenſée auſſi-tôt qu'elle eſt ſéparée de ſon corps, ſans attendre la fin du monde ?

R. Nous le ſçavons par l'Ecriture-Sainte, par la Tradition, & par la définition de l'Egliſe.

n. 5. Serm. 299. qui n'avoit pas encore été imprimé, n. 4. & *ſur le Pſ.* 147. n. 1.

x §. 20. de ce Chapitre.

y 3. Partie, Section 1. Chapitre 5. §. 17.

z §. 21. de ce Chapitre-ci.

a Genéſe, iij. 19. Eccléſiaſt. xij. 7.

Par l'Ecriture-Sainte. Nous lisons dans l'Evangile *b*, que le mauvais riche fut enseveli dans les enfers, pour y être tourmenté aussi-tôt après sa mort ; & que le pauvre Lazare fut transporté par les Anges dans le sein d'Abraham, pour y jouir d'une consolation éternelle.

Nous y lisons aussi que J. C. dit au bon Larron : *Vous serez aujourd'hui avec moi dans le Paradis.* c.

Saint Paul écrivant aux Philippiens dit *qu'il souhaite la dissolution de son corps, pour être avec Jesus-Christ.* d. Il comptoit donc qu'aussi-tôt après sa mort son ame seroit dans le Ciel avec Jesus-Christ.

Saint Paul fait comprendre la même vérité en sa seconde Epître aux Corinthiens. Voici ses paroles *e* : *Nous sçavons que si cette maison de terre où nous habitons se détruit, Dieu nous en donnera une autre dans le Ciel qui ne sera pas faite par la main des hommes, & qui subsistera éternellement. C'est le desir d'être admis à cette demeure céleste, & d'être revêtus* (de la gloire,) *qui nous fait gémir.... Tant que nous demeurons dans ce corps, nous sommes éloignés du Seigneur ; car nous marchons par la Foi, & non pas dans la vüe de ce que nous croyons. Mais nous avons de la confiance, & nous desirons d'être éloignés de ce corps, & d'être présens au Seigneur. C'est pourquoi nous tâchons de lui plaire, soit que nous soyons absens de lui, soit que nous lui soyons présens. Car nous devons tous comparoître devant le Tribunal de Jesus-Christ, afin que chacun reçoive la récompense de ce qu'il aura fait, étant dans ce corps, soit bien, soit mal.*

Nous apprenons deux vérités de ces paroles de S. Paul : l'une, qu'aussi-tôt après notre mort nous sommes jugés par J. C. l'autre, qu'en conséquence de ce jugement, notre ame est aussi-tôt récompensée de la gloire éternelle, ou punie. Et de ces deux vérités l'Apôtre tire deux conclusions : l'une, qu'il fait tous ses efforts pour plaire à Dieu, afin de pouvoir comparoître avec confiance, au sortir de son corps, devant le Tribunal de Jesus-Christ ; l'autre, qu'il gémit sous

b Luc, xvj. 22. 24. 25. 28.
c Luc, xxiij. 43.
d Philipp. j. 23.
e II. Cor. v. 1. & suiv.

le poids de ſon corps, & qu'il ſouhaite d'en être délivré, afin de pouvoir auſſi-tôt après ſa mort jouir de la préſence de Dieu.

Ce que nous liſons dans l'Apocalypſe, n'eſt pas moins clair. L'Apôtre S. Jean voit *f* le Ciel ouvert, Dieu aſſis ſur ſon Thrône environné des Anges, des quatre animaux & des vingt-quatre vieillards. *g*. Au milieu du Thrône, des quatre animaux & des vingt-quatre vieillards paroît un Agneau comme immolé qui étoit debout: cet Agneau ouvre un livre fermé de ſept ſceaux: après quoi les quatre animaux & les vingt-quatre vieillards ſe proſternent devant l'Agneau, ayant chacun des vaſes d'or pleins de parfums, qui ſont les priéres des Saints qui vivent ſur la terre, & ils chantent un cantique nouveau, en diſant: *Seigneur, vous êtes digne de recevoir le Livre, & d'en ouvrir les ſceaux; parce que vous avez été mis à mort, & que vous nous avez rachetés par votre ſang de toute tribu, de toute langue, de tout peuple & de toute nation, & vous nous avez rendus Rois.*

Ce témoignage de S. Jean prouve démonſtrativement, que les Saints rachetés par le ſang de Jeſus-Chriſt ſont avec Jeſus-Chriſt dans la gloire céleſte, ſans attendre le dernier jour du Jugement; qu'ils y regnent, & qu'ils offrent cependant à Dieu par Jeſus-Chriſt les priéres des fidéles qui vivent ſur la terre.

Il eſt inutile après cela de rapporter d'autres témoignages de l'Ecriture pour prouver cette vérité.

Par la Tradition. Elle eſt certaine; cela paroît par le témoignage des ſaints Peres de tous les ſiécles; ſaint Ignace Evêque d'Antioche & Martyr *h*, Diſciple des Apôtres, ſaint Cyprien *i*, ſaint Athanaſe *k*, ſaint Baſile *l*, ſaint Grégoire de Nazianze *m*, ſaint Grégoire de Nyſſe *n*, ſaint Ambroiſe *o*, S. Jérôme *p*,

f Apocal. iv. 2. 5. 6.

g Apoc. v. 6. 8. 9. 10. 11.

h S. Ignace, Martyr, dans ſa lett. aux Romains.

i S. Cypr. liv. *de l'exhort. aux Mart.* n. 12. Lett. à Anton. & Tr. de la mortalité.

k S. Athan. Vie de S. Ant.

l S. Baſile, Hom. 20. ſur les 40. Mart.

m S. Grég. de Naz. Diſc. 20. ſur S. Baſile, & Diſc. 11. ſur ſainte Gorgonie.

n S. Grég. de Nyſſe, Diſc. ſur S. Ephrem.

o S. Ambr. liv. *du bien de la mort*, ch. 11. & 12. liv. 2. *de Caïn & Abel*, ch. 2.

p S. Jérôme, liv. contr. Vig. & dans pluſieurs de ſes lettres.

ſaint Chryſoſtôme *q*, ſaint Auguſtin *r*, ſaint Cyrille de Jéruſalem *ſ*, ſaint Epiphane *t*, ſaint Cyrille d'Alexandrie *u*, Théodoret *x*, Sulpice Sévére *y*, ſaint Léon *z*, ſaint Fulgence *a*, ſaint Grégoire le Grand *b*, S. Bernard *c*. Tous ces Peres, & tous les autres qu'il ſeroit trop long de citer, prouvent clairement la Tradition de l'Egliſe ſur ce point.

Par la définition de l'Egliſe. Elle ſe trouve aux Conciles de Florence *d* & de Trente. *e*.

D. Combien de temps les ames qui ſont en Purgatoire, doivent-elles y demeurer?

R. L'Ecriture-Sainte ni la Tradition ne nous apprennent rien de certain ſur cet article. L'Egliſe n'a rien décidé là-deſſus. L'idée que nous avons de la juſtice de Dieu nous fait juger qu'elles y demeurent à proportion de ce qu'elles ont à expier.

D. Combien de temps le Purgatoire doit-il ſubſiſter?

R. Juſqu'au dernier avénement de Jeſus-Chriſt, & point au delà. *f*.

D. L'Egliſe militante & ſouffrante ne dureront dont pas toujours?

R. Non. Elles ne dureront que juſqu'à la conſommation des ſiécles.

D. Et l'Egliſe triomphante, quelle ſera ſa durée?

R. Elle commence à ſe former dès-à-préſent. Sa Société ne ſera complette que quand l'Egliſe militante & ſouffrante

q S. Chryſoſtôme, Hom. 3. *ſur le* 1. *chap. de l'Epître aux Phil.* Hom. 10. *ſur la II. aux Corinthiens*, & ailleurs.

r S. Aug. liv. 20. *de la Cité de Dieu*, ch. 15. Tr. 26. *ſur S. Jean*, Liv. 9. de ſes Confeſſions, chap. 3. & ailleurs.

ſ. S. Cyrille de Jéruſalem, Catéch. 13.

t S. Epiphane, Héréſ. 78.

u S. Cyrill. d'Alex. liv. 11. *ſur S. Jean*, chap. 36.

x Théod. livre 8. adreſſé aux Grecs.

y Sulp. Sev. vie de S. Martin.

z S. Léon, Serm. ſur S. Laur.

a S. Fulgence, Serm. 3. ſur S. Eſtienne.

b S. Grég. le Grand, Expoſ. ſur les 7. Pſ. de la Pénit. *Pſ.* 4. n. 9. Dialog. liv. 4. ch. 24 & 25.

c S. Bern. Serm. 2. *ſur S. Malach.* Serm. 3. *ſur la Fête de tous les Saints*, n. 1. & ailleurs.

d Conc. de Florence, Decr. d'union des Grecs avec les Lat.

e Conc. de Trente, Seſſ. 25. Décr. *de l'invoc des Saints.* Voy. cette queſt. traitée à fond dans Eſtius ſur le 4. des Sent. diſt. 45. §. 2. 3. 4. 5. 6. & 7.

f S. Auguſtin, *Cité de Dieu*, liv. 21. chap. 13. & 16.

souffrante finiront. Alors elle subsistera pendant toute l'éternité.

D. Pourquoi l'Eglise triomphante ne sera-t-elle entiérement formée que quand l'Eglise militante & souffrante finiront ?

R. Parce que pour rendre complete la Société de l'Eglise triomphante, & son bonheur consommé, il faut que les Elus qui sont sur la terre ou en Purgatoire, soient tous en Paradis, & que les corps soient réunis aux ames bienheureuses, pour participer à leur bonheur; ce qui n'arrivera qu'à la fin du monde.

§. 17. *De la fin du monde. De l'Antechrist. De la venuë d'Elie, & d'Enoch, & de la conversion des Juifs.*

D. QUAND est-ce que le monde finira ?

R. Le temps nous en est inconnu. Nous sçavons seulement que le ciel & la terre passeront, pour faire place à un nouveau ciel & à une nouvelle terre, qui seront le séjour éternel des bienheureux. *g.*

D. Qu'arrivera-t-il à la fin du monde ?

R. Les principaux évenemens qui sont prédits pour ce temps-là, sont, 1. Les guerres, les pestes, les famines presque universelles, les fréquens tremblemens de terre, les renversemens des saisons & des élemens *h.* 2. Le refroidissement de la charité parmi les Chrétiens. 3. L'Evangile prêché par toute la terre. 4. La venuë & la persécution de l'Antechrist. 5. La venuë d'Elie & d'Enoch sur la terre. 6. La conversion des Juifs.

D. Qu'est-ce que l'Ecriture Sainte nous apprend sur l'Antechrist ?

R. 1. Que ce sera un homme très-puissant, très-méchant, opposé à tout bien, & sur-tout à Jesus-Christ. *i.*

2. Qu'il voudra se faire passer pour Dieu, & se faire adorer comme tel. *k.*

3. Qu'il suscitera contre l'Eglise la persécution la plus

g Matth. xxiv. 35. 36. Marc, xiij. 32 Act. j. 7. Luc, xxj. 32. Isaïe, lxv. 17. lxvj. 22. Apoc. xxj. 1.

h Matth. xxiv. 27. 29. & suiv. Marc, xiij. 24. & suiv. Luc. xxj. 23. & suiv.

i II. Thessal. ij. 3. 4.

k II. Thessal. ij. 4.

séduisante & la plus terrible qu'on ait encore vue ; & qu'un grand nombre de Chrétiens succomberont à cette persécution. *l.*

4. Qu'il fera de faux miracles, par lesquels plusieurs seront séduits.

5. Les Peres de l'Eglise disent, que ce qui est prédit dans le Prophéte Daniel, qu'Antiochus devoit abolir le sacrifice perpétuel du Temple de Jérusalem, étoit une prédiction de ce que l'Antechrist, figuré par Antiochus, doit faire par rapport au sacrifice de la Loi nouvelle, dans tous les lieux où sa domination s'étendra. *m.*

6. Que la persécution de l'Antechrist ne sera pas longue. L'Ecriture-Sainte donne lieu de croire qu'elle ne durera qu'environ trois ans & demie. *n.*

7. Que Jesus-Christ détruira cet impie par le soufle de sa bouche, & qu'il le perdra par l'éclat de sa présence. *o.*

8. Qu'avant la venuë de l'Antechrist il se fera une grande révolte contre l'Eglise & une grande apostasie. *p.* Nous ne sçavons pas si cette révolte & cette apostasie ne sont pas encore arrivées. Peut-être est-ce la Secte des Mahométans ; peut-être le schisme des Grecs ; peut-être le schisme des Luthériens, des Calvinistes, & des autres nouvelles Sectes. Peut-être aussi par cette apostasie doit-on entendre le schisme & la séparation généralement de tous les Hérétiques qui doivent s'élever contre l'Eglise jusqu'à la fin du monde ; en sorte que selon cette explication, l'Antechrist ne doit paroître qu'après que la derniere Secte d'Hérétiques ou de Schismatiques se sera séparée de l'Eglise.

9. Que l'Antechrist ne viendra que peu de temps avant la fin du monde, & seulement après que l'Evangile aura été annoncé à tous les peuples de la terre. *q.*

l II. Thessal. ij. 9. 10. 11. S. Aug. sur le Ps. 9 n. 27.

m Voyez les Peres cités ci-après sur le Prophéte Daniel.

n Ibid. Voy. aussi M. Bossuet Evêq. de Meaux sur le ch. 20. de l'Apoc. n. 7. 8. & 14

o II. Thessal. ij. 8.

p II. Thessal. ij. 3.

q Matth. xxiv. 14. Marc, xiij. 10. Voyez par rapport à l'Antechrist, Origén. liv. 6. contre Celse, pag. 499. édit. de Paris de 1619. tom. 1. S. Jerôme sur le ch. 7. & 11. de Dan. & qu. 11. à Algasia. S. Aug. sur le Ps. 9. n. 22. & suiv. Cité de Dieu, liv. 20. ch. 19. n. 2. 3. 4. ch. 23.

D. Eſt-ce une choſe certaine que l'Antechriſt n'eſt pas encore venu ?

R. Le mot d'Antechriſt a deux ſignifications ; l'un generale, l'autre particuliére. Selon la ſignification generale, on nomme Antechriſt, ceux qui s'oppoſent à Jeſus-Chriſt. C'eſt en ce ſens que les Hérétiques ſont appellés Antechriſts dans l'Ecriture ; & le monde même eſt un Antechriſt ; car le monde eſt toujours oppoſé à Jeſus-Chriſt. Il eſt vrai de dire en ce ſens, que l'Antechriſt eſt déja venu ; & c'eſt auſſi ce que dit l'Ecriture-Sainte. *r.*

Mais à prendre le nom d'Antechriſt pour ſignifier cet impie, qui doit ſuſciter la derniére perſécution, & dont les caractéres viennent d'être rapportés, il eſt certain qu'il n'eſt pas encore venu ; car il n'a pas encore paru perſonne à qui tous ces caractéres conviennent tout enſemble.

Ainſi pour réprimer l'inſolence des Hérétiques, qui prétendent que le Pape eſt proprement l'Antechriſt, il faut leur dire qu'ils ſont eux-mêmes de vrais Antechriſts, en avançant une ſi énorme impoſture. Il eſt aiſé de le prouver.

1. Ils ne peuvent avoir cette folle imagination, qu'en ſuppoſant que l'Egliſe Catholique eſt tellement corrompue, que ſon Chef viſible, auquel elle eſt toujours demeurée unie, eſt devenu l'ennemi déclaré de Jeſus-Chriſt. Or avoir une telle penſée, c'eſt s'oppoſer formellement à Jeſus-Chriſt, qui a promis que l'Egliſe demeureroit incorruptible, qu'il ſeroit toujours avec elle, que l'eſprit de vérité ne l'abandonneroit jamais, que les portes de l'Enfer ne prévaudroient jamais contre elle. Donc c'eſt être Antechriſt que d'avoir une telle penſée ; car c'eſt être un Antechriſt que de s'oppoſer formellement aux paroles de Jeſus-Chriſt.

2. Il ne faut avoir qu'un peu de bon ſens pour voir que l'on ne peut attribuer au Pape les caractéres de l'An-

n 1. 2. S. Greg. Moral. ſur Job, ch. 36. & 39. du liv. 13. M. Boſſuet Evêque de Meaux dans ſon Comment. admirable ſur l'Apoc. Avertiſſ. ſur l'accompliſſ. des Prophét. n. 45. & ſuiv. & dans la récapit. n. 77.

r I. Joan. ij. 18. 19. & 22. iv. 3. 2. Joan verſ. 7. & ſuiv.

techrist, que par un aveuglement insensé.

3. Les plus habiles Protestants qui ont parlé avec sincérité, conviennent que l'imagination de ceux qui traitent le Pape d'Antechrist, est sans aucun fondement. *s.*

D. Est-ce une chose certaine que le Prophéte Elie & le Patriarche Enoch doivent revenir sur la terre à la fin du monde ?

R. C'est une vérité fondée sur l'Ecriture-Sainte & sur la Tradition : c'est pour cela qu'ils ont été l'un & l'autre enlevés de dessus la terre sans mourir. *t.*

D. Pourquoi Elie & Enoch viendront-ils sur la terre ?

R. 1. Pour s'opposer à l'Antechrist, & pour soûtenir les Juifs & les Gentils contre la persécution de cet impie.

2. Pour travailler à la conversion des Juifs. *u.*

D. Que leur fera l'Antechrist ?

s Grotius Differt. sur l'Antech. tome 3. de ses Œuv. Théol. pag. 475. 492. 501. édit. 1679. Blaeu à Amsterdam. Hammond sur les passages du Nouv. Testam. où il est parlé de l'Antech. Ceux qui veulent lire une réfut. complete de cette extravagante pensée, n'ont qu'à lire ce que M. Bossuet Evêque de Meaux en a écrit sur l'Apoc. aux endroits cités ci-dessus.

t Gen. v. 24. IV. Reg. ij. 11. & 12. I. Mach. ij. 58. Heb. xj. 5. Malach. iv. 5. Eccli. xliv. 16. xlviij. 9. & 10. xlix. 16. Matth. xvij. 10. & 11. Apocal. xj. 3.

Voyez les Peres suivans, 1. Parmi les Grecs, saint Hyppol. Mart. livre de l'Antechrist & du dern. Jugem. tom. 2. de la Biblioth. des PP. édition de Paris, 1624. p. 345. & suivant. Origèn. sur le chap. 17. de S. Matth. S. Greg. de Nyss. livre contre les Juifs, tit. de l'avén. d'Elie, tom. 2. pag. 169. édit. de Paris 1618. S. Chrysost. Hom. 58. sur saint Matth. ch. 17. pag. 509. édit. de Commelin, & Hom. 4. sur la 2. aux Thessal. S. Jean de Damas, livre 4. de la foi orth. ch. 27. & 28.

2. Parmi les Peres Latins, voyez Lactance, livre 7. ch. 16. 17. S. Hilaire, chap. 20. sur S. Matt. n. 10. S. Ambr. sur le Ps. 45. n. 10. liv. 1. de la Pénit. ch. 7. ou 8. de l'édit. nouv. n. 34. S. Jerôme sur le ch. 11. & 17. de S. Matth. S. August. livre 9. de la Gén. à la lett. ch. 6. n. 11. Tr. 4. sur S. Jean, n. 5. liv. 1. des quest. Evang. qu. 21. liv. des 83. quest. qu. 58. n. 3. Cité de Dieu, livre 20. ch. 29. Primas. sur le chap. 11. de l'Apoc. liv. 3. tom. x. Biblioth. PP. Lyon, ann. 1677. pag. 314. S. Greg. Moral. sur Job, liv. 11. ch 9. liv. 14 ch. 11. liv. 20. ch 25. Hom. 7. & 29. sur les Evang. & Homél. 12. sur Ezéch. &c.

u Voy. les autorités ci-dessus.

R. Il les fera mourir, & bien-tôt après il sera confondu par la présence de Jesus-Christ. *x*.

D. Est-ce un chose certaine, que les Juifs se convertiront à la fin du monde ?

R. Oui. Cela est prédit en termes formels dans l'Ancien & dans le Nouveau Testament. *y*.

Ce qui retarde présentement leur conversion, c'est qu'en punition de ce qu'ils ont fait mourir Jesus-Christ, ils ont, pour ainsi dire, un voile devant les yeux, qui les empêche de voir l'accomplissement des anciennes Prophéties. Le voile se dissipera à la fin du monde, quand ils verront qu'ils ont attendu inutilement un autre Messie que Jesus-Christ. Et pour lors ils se tourneront vers lui dans un esprit de pénitence & de componction, aidés en cela par les instructions d'Elie & d'Enoch. *z*.

§. 18. *De la Résurrection générale qui se doit faire à la fin du monde.*

D. Qu'arrivera-t-il à la fin du monde, après la persécution de l'Antechrist & la conversion des Juifs ?

R. Les Anges, par ordre de Dieu, feront entendre leur voix par toute la terre, comme le son éclatant d'une trompette : & à cette voix tous les hommes ressusciteront en un instant, en un clin d'œil. *a*.

D. Qu'entendez-vous quand vous dites, que tous les morts ressusciteront ?

R. J'entens que l'ame de chaque homme mort se réunira à son propre corps.

D. Comment se pourra faire la Résurrection des corps ?

R. Par la toute-puissance de Dieu, qui fera sortir

x Ibid.

y Osée j. 7. & iij. 5. Rom. xj. 26. & suiv.

z Malach. iv. 5. 6. Eccli. xlviij. 9. & 10. Matth. xvij. 10. & 11. S. Aug. Cité de Dieu, liv. 18. ch. 28. liv. 20. ch. 29. & 30. n. 2. 3. & 5. livre 2. des quest. Evang. qu. 33. S. Jerôme sur le ch. 4. de Malach. à la fin. L'Auteur du liv. de la Vocation des Gentils, attrib. à S. Prosp. ou à S Leon, liv. 1. ch. 13. S. Greg. Moral. sur Job, liv. 2. ch. 23.

a Matth. xxiv. 31. I. Cor. xv. 52. I. Thess. iv. 16.

nos corps du tombeau, avec la même facilité qu'il a eue à les tirer du néant. *b.*

D. Pouvons-nous comprendre comment chaque ame se réunira à son propre corps, réduit depuis tant de temps en poussiére ?

R. Nous ne le comprenons qu'imparfaitement. Nous le croyons, parce que Dieu l'a révelé clairement : & nous en voyons quelques images dans les choses naturelles. *c.*

Le bled qu'on seme se corrompt, & de sa corruption sort un épi de bled. Il en est ainsi de tout ce qui se seme & se reproduit. Ces images, quoiqu'imparfaites, nous donnent quelque idée de la Toute-puissance de Dieu pour ressusciter nos corps.

D. Le corps des hommes ressuscitera-t-il tel qu'il étoit avant la mort ?

R. Ce seront les mêmes corps ; mais ils ne seront pas revêtus des mêmes qualités. Autre sera la résurrection des justes, autre la résurrection des méchans, dit saint Paul. *d.*

D. Comment les justes ressusciteront ils ?

R. Avec des corps glorieux, &, pour ainsi dire, spirituels. *e.*

D. Quelles sont les qualités de ces corps glorieux ?

R. Les Saints Peres en assignent quatre, fondées sur ce que dit S. Paul, au chapitre quinziéme de la premiére Epître aux Corinthiens.

La premiére, d'être lumineux & éclatans. La seconde, d'être agiles comme les esprits. La troisiéme, d'être subtils, en sorte qu'aucun obstacle corporel ne puisse les retenir. Tel fut le Corps de Jesus-Christ après sa Résurrection, qui entra, les portes fermées, dans la chambre où étoient les Apôtres. La quatriéme, d'être impassibles, c'est-à-dire, incapables d'aucune souffrance. *f.*

b I. Cor. xv. 35. & suiv.

c Ibid. & Job, xix. 25. 26. 27. & 29. S. Aug. liv. 22. de la Cité de Dieu, ch. 5. Et Tertull. liv. de la Résurr. de la chair, n. 12. & 18.

d I. Cor. xv. & Job. xix. 25. & suiv. S. Aug. Manuel à Laurent, ch. 88. & suiv. Cité de Dieu, liv. 22. ch. 15. jusqu'au 22.

e I. Cor. xv. S. August. Cité de Dieu, liv. 22. ch. 16.

f Apoc. xxj. 4. Matth. xiij.

D. Comment les méchans ressusciteront-ils ?

R. Il y a quelque apparence, que l'impression du péché & de la réprobation, qui paroîtra peinte sur leur visage, rendra leurs corps hideux & affreux, comme l'impression de la grace rendra glorieux les corps des Saints.

D. N'y aura-t-il aucun homme qui ne ressuscite ?

R. C'est une chose certaine, que tous les morts ressusciteront. Mais il n'est pas si certain, si tous les hommes mourront. Les sentimens des Peres & des Théologiens ne sont pas uniformes sur ce point. Les uns croient que tous mourront; & que ceux qui seront vivants, lorsque Jesus-Christ viendra juger les hommes, mourront comme les autres, pour ressusciter aussi-tôt après. Les autres croient que les hommes qui vivront alors, seront en un instant changés sans mourir; que leur corps prendra l'impression qu'il auroit prise en conséquence de la Résurrection; & que c'est pour cela qu'il est dit dans l'Ecriture, que Jesus-Christ a été établi le Juge des vivans & des morts. Ce qui est dit aussi dans le Symbole. *g*.

D. Pourquoi avez-vous dit ci-devant que la Résurrection glorieuse de la chair est un avantage de l'Eglise Catholique ?

R. Parce qu'il n'y aura que les membres de l'Eglise qui ressusciteront glorieux. Car hors l'Eglise il n'y a point de salut.

D. Tous les membres de l'Eglise ressusciteront-ils glorieux ?

R. Non. Il n'y aura que ceux qui seront morts saintement. Les autres cessent à leur mort d'être membres de

43. Philipp. iij. 21. Isaïe, xl. 31. S. August. ibid. & Manuel à Laurent, ch. 91. serm. 240. ou 139. *de temp.* n. 3. S. Jerôme, sur le 40. ch. d'Isaïe, & Epît. 86. ou 27. à Eustoch. S. Cyril. de Jérus. Catéch. 18. n. 9. & 10. Et les autres Peres sur le 15. ch de la 1. Epît. aux Corinth.

g S. Aug. lett. 193. à Mercator, qui n'avoit point encore été imprimée, ch. 3. & 4. n. 5. 9. 10. 11. & 13. Cité de Dieu, liv. 20. ch. 20. n. 1. 2. & 3. & ch. 21. n. 1. Le liv. des Dogm. Eccl. attribué à Gennad. inseré dans le tome 8. à l'*Append.* de la dern. édit. de S. Aug. ch 7. & 8. &c. Ceux qui veulent approfondir cette quest. peuvent consulter Estius qui la traite parfaitement bien, *in* 4. *dist.* 43. §. 7.

l'Eglise, & entrent dèslors dans la société affreuse des démons, comme nous l'avons déja dit.

D. L'ame ressuscitera-t-elle avec le corps ?

R. L'ame est immortelle, elle n'a pas besoin de résurrection. On appelle résurrection, la réunion du corps à l'ame.

D. Les hommes mourront-ils après la Résurrection ?

R. Non. Ils seront alors immortels, leur ame ne se séparera plus du corps.

§. 19. *Du dernier avénement de Jesus-Christ, & du Jugement général.*

D. QU'ARRIVERA-T-IL au temps de la Résurrection générale ?

R. Le Soleil & la Lune seront obscurcis. Les Etoiles changeront de place. Toute la nature sera renversée avec un bruit épouvantable. Le Ciel & la Terre seront consumés par le feu ; & les hommes verront Jesus-Christ qui descendra du Ciel sur les nuées, avec un grande puissance & une grande majesté, accompagné des saints Anges, & de tous les Bienheureux. *h*.

D. Quelles seront les autres circonstances du dernier avénement de Jesus-Christ ?

R. 1. La Croix de Jesus-Christ paroîtra comme le signe de son triomphe. *i*. 2. Jesus-Christ sera assis sur son Thrône, pour juger les vivans & les morts. *k*. 3. Il fera asseoir auprès de lui tous les Saints, qui jugeront avec lui les démons & les impies. *l*.

D. Pourquoi Jesus-Christ associera-t-il les Saints à son jugement ?

R. 1. Pour relever leur gloire à proportion des humiliations qu'ils auront souffertes. 2. Pour confondre & humilier les méchans, qui n'ont sur la terre que du mépris pour les Saints. 3. Pour faire voir que les Saints ne

h Matth. xxiv. 30. Luc, xxj. 27. II. Pier. iij. 7. 10. & suiv. Isaïe, lxvj. 10 & suiv. Ps. xcvj. 3. & 4. S. Aug. Cité de Dieu, liv. 20. ch. 18.

i Matth. xxiv. 30. S. Hilaire, ch. xxvj. sur S. Matth. n. 1. S. Chrysost. Hom. 17. sur S. Matth. S. Jerôme, Théophil. & les autres Interpr. anc. sur cet endroit de S. Matth.

k Matth. xxv. 31.

l Matth. xix. 28. Luc, xxij. 30. I. Cor. vj. 2. 3. Ps. cxlix. 9. Sap. iij. 8.

ſont qu'un même corps avec lui, & pour ne point ſéparer les membres du chef. *m.*

D. Puiſque chaque homme eſt jugé au moment de ſa mort, le Jugement général eſt donc inutile ?

R. Il eſt néceſſaire pour pluſieurs raiſons. En voici quatre principales.

1. Pour juſtifier la conduite de Dieu devant tous les hommes ; pour faire éclater, pour faire triompher ſa Providence, contre laquelle les impies blaſphêment ſi ſouvent. *n.* 2. Pour ſéparer publiquement les bons d'avec les méchans *o.* 3. Pour récompenſer ou pour punir les hommes dans leur corps, auſſi-bien que dans leur ame. *p.* 4. Pour augmenter la gloire des Saints & le ſupplice des méchans, à proportion de ce que les uns & les autres auront mérité.

Explication de cette derniére raiſon.

Pour comprendre cette derniére raiſon, il faut ſçavoir qu'il y a des crimes & des bonnes œuvres qui n'auront leur conſommation & leur accompliſſement qu'à la fin du monde, & qui par conſéquent ne pourront être punis ou récompenſés qu'alors dans leur juſte proportion. Deux exemples vont rendre cette vérité ſenſible. Un Héréſiarque n'eſt pas ſeulement coupable de tout le mal qu'il fait en ſe ſéparant de l'Egliſe ; il participe auſſi au péché que commettent ceux, qui perſuadés par ſon exemple & par ſes mauvaiſes raiſons, ſe ſont ſéparés ou doivent juſqu'à la fin des ſiécles ſe ſéparer de l'Egliſe : ſes péchés par conſéquent n'auront leur comble, & ne pourront être punis dans leur juſte proportion qu'à la fin des ſiécles.

Un Apôtre au contraire mérite non-ſeulement pour le bien qu'il fait lui-même, mais auſſi pour tout le bien que font, ou que feront juſqu'à la conſommation des ſiécles les perſonnes formées, inſtruites & converties au

m M. Boſſuet Evêq. de Meaux, Préface ſur l'Apoc. n. 28. S. Aug. Cité de Dieu, liv. 20. ch. 5. n. 3. ſur le Pſ. xlix. n. 8. & 9. & ſuiv. S. Auguſt. ſerm. 1. ſur le Pſ. 36. n. 3. & 9. & ſur le Pſ. 79. n. 14. liv. 20. de la Cité de Dieu, ch. 2.

n Sap. iv. 15. & 16. & v. 1. 2. 3. 4. 5. 16. & 17. Job. xxi. 7. & ſuiv. Apoc. xx. 4. 6. 9. 10. 12.

o Matth. xxv. 31. & ſuiv.

p Tertull. liv. de la Réſurr. de la chair, n. 34.

Seigneur par les exemples, les écrits, les instructions de cet Apôtre ou de ses Disciples d'âge en âge.

On peut juger sur ces deux exemples de la contagion des crimes & des scandales, & de la fécondité des vertus, qui font augmenter les mérites des bonnes ou des mauvaises œuvres d'un seul homme jusqu'à la fin du monde, & qui par conséquent rendent le Jugement général nécessaire, pour augmenter à proportion la récompense ou le supplice de chaque particulier. *q.*

D. Qu'arrivera t-il au jour du Jugement ?

R. Les Anges sépareront les Elus des réprouvés, comme un Pasteur sépare les brebis d'avec les boucs. Ils mettront les Elus à la droite, & les réprouvés à la gauche de Jesus-Christ; lequel alors prononcera aux uns & aux autres leur sentence.

Il dira aux Elus : *Venez, les bien-aimés de mon Pere, possedez le Royaume, qui vous est préparé dès le commencement du monde. Car j'ai eu faim, & vous m'avez donné à manger*, &c.

Il dira aux réprouvés : *Allez, maudits, au feu éternel, qui est préparé au Diable & à ses Anges. Car j'ai eu faim, & vous ne m'avez pas donné à manger : j'ai eu soif, & vous ne m'avez pas donné à boire : j'étois nud, & vous ne m'avez pas habillé, &c.*

Alors les réprouvés iront dans les Enfers souffrir en corps & en ame les supplices éternels ; les Elus iront en corps & en ame dans le Paradis, jouir avec Jesus-Christ & les saints Anges de la vie éternelle. *r.*

§. 20. *De la vie éternelle.*

D. QU'EST-CE que la Vie éternelle ?

R. C'est le bonheur dont les Saints jouissent dans le Ciel.

D. De quels noms l'Ecriture-Sainte se sert-elle pour exprimer cette vie bienheureuse ?

R. L'Ecriture appelle cette vie le Regne de Dieu & de Jesus-Christ, le Royaume des Cieux, les Noces de l'Agneau, le festin des Noces, un torrent de plai-

q Voyez le Catéch. du Conc. de Trente sur le 7. art. du Symbole, n. 5.

r Matth. xxv. 31. & suiv.

ſirs, la joie du Seigneur, &c. *s.*

Le Regne de Dieu & de Jeſus-Chriſt. 1. Parce que ce qui fait le bonheur de cette vie, eſt que Jeſus-Chriſt Dieu-Homme eſt le maître abſolu de ceux qui ſont dans le Ciel ; en ſorte qu'il ne trouve en eux aucune réſiſtance, aucune oppoſition : tout lui eſt ſoumis avec joie ; tous les Saints n'ont qu'une même volonté avec Dieu & Jeſus-Chriſt. *t.*

2. Parce que le bonheur des Saints ne ſera complet qu'après que Jeſus-Chriſt aura pleinement triomphé de ſes ennemis ; ce qui n'arrivera qu'à la fin du monde.

Le Royaume des Cieux, parce que le Ciel eſt le ſiége de ce Royaume, & que tous ceux qui y habitent ſont Rois, puiſqu'ils ſont aſſociés au Royaume de Jeſus-Chriſt ; qu'ils auront alors un empire abſolu ſur eux-mêmes, & ſur les autres créatures ; & que tout leur ſera alors aſſujetti. *u.*

Les Noces de l'Agneau, le feſtin des Noces, parce que c'eſt alors que la ſainte alliance que Jeſus-Chriſt l'Agneau de Dieu a contractée avec l'Egliſe, doit ſe conſommer. C'eſt alors que les Saints doivent être tellement unis à Jeſus-Chriſt, qu'ils ne feront plus, pour ainſi dire, qu'une même choſe avec lui. *x.*

Un torrent de plaiſirs, la joie du Seigneur ; parce que c'eſt alors que les Saints doivent goûter des délices en abondance, & que leur joie doit être parfaite & ſans aucune altération. *y.*

L'Ecriture-Sainte donne auſſi pluſieurs noms au lieu où l'on goûte les délices de la Vie éternelle. Elle l'appelle le Ciel, le Paradis, la ſainte Cité, la nouvelle Jeruſalem, &c.

Le Ciel, parce que l'Ecriture-Sainte nous parle du Ciel comme du ſéjour de la gloire de Dieu, & qu'elle dit que les Saints doivent y être introduits par Jeſus-Chriſt. *z.*

Le Paradis, c'eſt-à-dire, lieu de délices ; pour faire

s Epheſ. v. 5. Matth. xviij. 3. Apoc. xix. 7. 9. Pſ. xxxv. 9. Matth. xxv. 21. & 23.

t Hebr. ij. 8. & ſuiv. Philip. iij. 20. & 21.

u Sap. iij. 8. Apoc. j. 6.

x Joan. xvij. 23.

y Iſaïe lxvj. 11.

z Iſaïe lxvj. 1. Heb. ix. 11. 12. & 24.

allusion au Paradis terrestre. *a.*

La sainte Cité, la nouvelle Jerusalem, le Temple & la Maison de Dieu, parce que la Ville & le Temple de Jerusalem, où Dieu faisoit autrefois éclater sa gloire, étoient une figure du Ciel, où Dieu habite, & où il se communique aux Saints sans aucune réserve. *b.*

D. En quoi consiste le bonheur de l'autre vie ?

R. Nous ne sçaurions le bien expliquer, parce qu'il faut l'avoir ressenti pour le bien connoître. Ce que nous sçavons est que l'œil n'a jamais vû, que l'oreille n'a point entendu, & qu'il n'est jamais entré dans le cœur de l'homme ce que Dieu a préparé à ceux qui l'aiment & le servent. *c.*

D. En général que sçavons-nous du bonheur éternel ?

R. Nous sçavons que c'est l'exemption de tous les maux, & la possession de tous les biens, dont l'homme est capable. *d.*

D. Quelle sera l'occupation des Saints dans le Ciel ?

R. Ce sera de voir Dieu, de l'adorer, de l'aimer, de le louer à jamais. *e.*

D. Quelle sera la suite de cette bienheureuse occupation ?

R. Une joie & une paix que rien ne sera capable d'alterer; qui ne pourra jamais être troublée par aucune inquiétude, par aucune crainte. *f.*

D. N'y a-t-il pas dans le Ciel différens degrés de gloire ?

R. Oui. Ceux qui auront plus aimé Dieu & imité Jesus-Christ plus parfaitement sur la tere, seront dans

a Apoc. ij. 7.
b Apoc. xxj. 2. 10. Ps. xxvj. 4. & 5. S. Aug. sur le Ps. 147. n. 8.
c I. Cor. ij. 9.
d Isaïe xxv. 8. xlix. 10. Apoc. vij. 16. 17. xxj. 4. 23. & 27. xxij. 3. 4. & 5. S. Aug. Serm. 2. sur le Ps. 26. n. 7. 8. 9. & 14. Sur le Ps. 49. n. 22. Tr. 30. sur S. Jean, n. 7. sur le Ps. 84. n. 10. Cité de Dieu, liv. 14. ch. 25. liv. 22. ch. 30. n. 1. 3. 4. & 5.
e Ps. lxxxiij. 1. 1. Cor. xiij. 12. Apoc. v. 9. 10. xxij. 4. & 5. S. Aug. Cité de Dieu, liv. 22. ch. 30. n. 1. 3. 4. & 5. Sur le Ps. 30. n. 6. Sur le Ps. 145. n. 7. 8. Sur le Ps. 147. n. 6. & 8. liv. 1. des mœurs de l'Eglise Cathol. ch. 3. n. 4.
f S. Aug. Serm. 1. sur le Ps. 36. n. 12. sur le Ps. 47. n. 15. Tr. 77. sur S. Jean, n. 3.

un degré de gloire plus élevé. Tous les Saints seront heureux par la possession éternelle du même objet ; mais les uns le posséderont plus parfaitement que les autres ; & c'est en cela que consistera la différence de leur bonheur. *g.*

D. Pourquoi avez-vous mis ci-devant la vie éternelle parmi les avantages de l'Eglise ?

R. Parce que cette vie bienheureuse n'est que pour ceux qui auront été membres de l'Eglise ; & qu'après le dernier avénement de Jesus-Christ, l'Eglise ne sera composée que des seuls bienheureux. Nous l'avons expliqué ci-dessus. *h.*

D. Qui sont ceux qui n'ont point de part à la vie éternelle ?

R. Tous ceux qui meurent hors de l'Eglise, & ceux qui dans l'Eglise meurent en état de péché mortel ; en un mot tous ceux qui ne sont pas écrits au Livre de Vie, c'est-à-dire, les réprouvés. *i.*

D. Quelle impression la vuë de la vie éternelle doit-elle faire sur notre esprit & sur notre cœur ?

R. Nous porter, 1. A faire tous nos efforts pour y arriver. *k.*

2. A mépriser toutes les choses de la terre, qui ne sont rien en comparaison de ce bonheur. *l.*

3. A gémir sur la terre comme étrangers, & à soupirer vers le Ciel comme vers notre patrie. *m.*

4. A nous unir avec Jesus-Christ, autant que nous sommes capables de le faire ; afin que cette union soit consommée dans l'éternité. *n.*

g Matth. xx. 9. Jean, xiv. 2. I. Cor. xv. 40. & 41. S. Aug. Tr. 67. sur S. Jean, n. 2. &c.

h §. 18. de ce ch.

i Apoc. xx. 5. & 15. Matth. xxv. I. Cor. xv. 50. Galat. v. 19. & suiv. Ephes. v. 5. &c.

k I. Cor. ix. 24. & suiv. Matth. xj. 12. S. Aug. Confess. liv. 8. ch. 6. n. 15. lett. 127. ou 45. à Arment. & à Pauline, n. 1. 2. 4. & 5.

l II. Cor. iv. 17. Hebr. xij. n. S. Aug. Cité de Dieu, liv. 5. ch. 18. n. 1. 2. & 3. liv. 22. ch. 24. n. 4. & 5.

m II. Cor. v. 1. 2. 10. & 17. Ps. cxxxvj. S. Augustin sur ce Pseaume, n. 1. 2. 5. il se surpasse lui-même en l'expliquant. Sur le Pseaume 148. n. 4. & sur le Ps. 41. n. 6.

n Joan. xv. 2. 4. 5. 6. 7. 9. & suiv. vij. 13. 21. 23. 24. & 26. S. Aug. sur le Ps. 121. n. 1. & 2. serm. 241. ou 147. *de temp.* ch. 8. n. 11. serm. 259. ou 19. de ceux du P. Sirmond, n. 1.

§. 21. *De la mort éternelle.*

D. Qu'est-ce que la mort éternelle ?

R. C'eſt la ſéparation éternelle de Dieu. Dieu eſt la vie de notre ame, comme l'ame eſt la vie du corps. Ainſi l'ame ſéparée de Dieu eſt en état de mort ; ſéparée éternellement de Dieu, elle eſt en état de mort éternelle. *o.*

D. Que deviendront ceux qui ne ſont pas écrits au Livre de Vie, mais qui ſeront condamnés à cette mort éternelle ?

R. 1. Ils ſeront éternellement privés de la vuë & de la préſence de Dieu ; ils n'entreront jamais dans le Ciel. *p.*

2. Ils ſeront éternellement tourmentés par des remors de conſcience inutiles ; puiſque leur repentir ne les délivrera pas de leur malheur. *q.*

3. Ils ſeront jettés dans l'étang de feu. Ils iront en Enfer avec les démons. *r.*

D. Que ſera-ce que ce feu ? Sera-ce un feu réel & corporel ?

R. L'Ecriture-Sainte nous donne lieu de croire que le feu de l'Enfer ſera un feu réel & véritable ; qui par une vertu ſurnaturelle agira ſur les corps ſans les conſumer, & ſur les ames comme ſur les corps : c'eſt auſſi le ſentiment de ſaint Auguſtin & de la plûpart des Peres de l'Egliſe. *s.*

D. Eſt-ce un article de Foi que les réprouvés ſouffri-

o S. Aug. Cité de Dieu, liv. 13. ch. 2. liv. 10. des Confeſſ. ch. 20. n. 29. Tr. 47. ſur S. Jean, n. 8. ſerm. 62. ou 6. des paroles du Seigneur, n. 2. ſerm. 65. ou 13. de ceux que les Doct. de Paris ont fait imprimer, ch. 3. 4. & ſuiv. Voyez dans la 2. Partie de ce livre ce que nous diſons ſur le péché mortel, Section 1. ch. 1. §. 3.

p Matth. v. 20. 22. 29. & 30.

q Iſaïe, lxvj. 14. & 24. Marc, ix. 43. 45. & 47.

r Apoc. xx. 14. & 15. Matth. xxv. 2. & ſuiv.

s Iſaïe, lxvj. 24. Marc, ix. 45. Matth. xxv. 41. Luc, xvj. 22. 23. 24. 25. & 28. Apoc. xx. 15. S. Aug. Cité de Dieu, liv. 20. ch. 22. liv. 21. ch. 2. & ſuiv. S. Baſile ſur le Pſ. 33. page 225. Edit. de Paris, de l'an 1618. & page 234. Tertul. liv. de la Pénit. ch. 12. Lactance, liv. 7. des Inſtitut. divines, ch. 21. S. Cypr. liv. adreſſé à Démétr. vers la fin. S. Grég. liv. 15. des Moral. ch. 17. liv. 4. des Dial. ch. 28. S. Thom. Opuſc. 18. art. 41. &c.

ront la peine d'un feu réel & véritable ?

R. Il est de Foi, que les réprouvés seront éternellement séparés de Dieu, & privés du bonheur éternel; ce qui est la plus grande peine d'une créature faite pour Dieu. Il est aussi de Foi, qu'ils souffriront à jamais en corps & en ame les tourmens les plus violens, sans aucun soulagement, sans aucune consolation. Il est de Foi que ces tourmens sont désignés dans l'Ecriture par le mot de feu éternel. Mais sçavoir si ce sera proprement un feu matériel ou non, & quelle sera précisément sa nature, c'est ce que l'Ecriture-Sainte ne décide nulle part, & sur quoi l'Eglise n'a rien prononcé. *t.*

D. Tous les réprouvés souffriront-ils également ?

R. La punition sera inégale en quelque chose par rapport à l'inégalité des péchés. Mais ils souffriront tous également la peine de la privation de Dieu. Ils souffriront aussi également par rapport à la durée de leurs peines, qui seront éternelles. Il n'y aura donc de l'inégalité que par rapport à la peine du feu. Car,

1. Il n'est pas certain que les enfans morts, avant l'usage de raison, sans avoir reçu la remission du péché originel, souffriront proprement la peine du feu. Les sentimens des Théologiens Catholiqnes sont partagés sur ce point, & l'Eglise n'a rien décidé. *u.*

2. Ceux qui souffriront la peine du feu, souffriront plus ou moins, à proportion qu'ils auront plus ou moins péché. *x.*

D. Sommes-nous assurés que les peines des damnés seront éternelles ?

R. C'est un article de Foi fondé sur les témoignages très-précis de l'Ecriture & de la Tradition; & sur la décision de l'Eglise, qui a toujours regardé le sentiment contraire comme une hérésie. *y.*

t Voyez sur cela Estius, sur le 4. livre des Sentences, dist. 44. §. 12. & 13.

u Voyez ce que nous disons sur cela dans le Traité du Bapt. §. 3. Sur la nécessité du Bapt. ch. 2. Sect. 1. Part. 3.

x Apoc. xviij. 7. & 8.

y Saint Aug. Cité de Dieu, Liv. 21. ch. 23. S. Jer. lett. 130. ou 60. écrite contre les erreurs de Jean de Jérusal. S. Greg. Dial. liv. 4. ch. 44. &c. Estius sur le 4. livre des Sent. dist. 46. §. 1. 2. & 3. Le P. Alex. Dissert. 17. sur l'Hist. Eccl. du 3. siécle, art. 2. &c.

D. Que faut-il faire pour éviter la damnation éternelle, & pour arriver à la vie éternelle ?

R. Il faut être Chrétien & vivre en Chrétien ; c'est ce que nous expliquerons dans toute la seconde Partie de cet Ouvrage.

D. Pouvons-nous arriver à la vie éternelle par nos propres forces ?

R. Non. La vie éternelle est une grace de Jesus-Christ, qu'il nous a méritée par sa mort, & qu'il nous donne par miséricorde. Nous l'avons prouvé ci-devant au commencement de cette premiére Partie ; & nous en parlerons encore au Traité de la Grace, au commencement de la troisiéme.

D. Pourquoi dit-on donc qu'en vivant saintement nous méritons la vie éternelle ?

R. Nous la méritons ; mais ce n'est pas par nos propres forces. Nous ne sçaurions vivre saintement sans la grace de Jesus-Christ. C'est elle qui nous fait mériter la gloire. Ainsi Jesus-Christ, en couronnant notre sainte vie, couronne ses propres dons ; & c'est toujours à sa miséricorde que nous devons tout. C'est ce que nous expliquerons aussi dans le Traité de la Grace.

D. Comment la grace de vivre saintement nous est-elle communiquée ?

R. Par les Sacremens : & ce sont nos priéres, ou celles de l'Eglise qui l'obtiennent. Nous expliquerons les Sacremens, & la Priére avec tout ce qui y a rapport, dans la troisiéme & derniére Partie de cet Ouvrage.

CONCLUSION DE CETTE PREMIERE PARTIE.

Du Symbole des Apôtres, qui est comme l'abregé & la récapitulation de tout ce qui a été dit jusqu'ici.

D. Voudriez-vous bien nous faire la récapitulation, le précis & l'abregé de toutes les vérités que vous venez de nous expliquer dans cette premiére Partie ?

R. On trouve l'abregé de toutes ces vérités dans ce qu'on appelle le Symbole des Apôtres, qui est une formule solemnelle de profession de Foi qui nous vient des Apôtres par Tradition. z.

z Le P. Alex. Differt. 11. sur l'Histoire Ecclés. du 1. siécle par M. Dupin, tom. 1. de la Bibliotheque Ecclés.

Credo in Deum Patrem, &c.	Je croi en Dieu, &c.

Voyez cette Profeſſion de Foi, aux Priéres du matin, à la fin de cet Ouvrage.

Ce Symbole eſt compoſé de douze articles.

Le premier article renferme l'abregé de tout ce que nous avons dit ci-devant ſur ce qui regarde Dieu en lui-même, ſa nature, ſes perfections, la Trinité des Perſonnes, la création du ciel & de la terre, des Anges & des hommes.

Le ſecond article parle du Sauveur des hommes notre Seigneur J. C. Dieu-homme; & par conſéquent il ſuppoſe tout ce que nous avons dit ſur la chute de l'homme, ſur le péché originel, ſur la néceſſité d'un Rédempteur; & tout ce qui s'eſt paſſé juſqu'à la venuë de ce Rédempteur.

Le troiſiéme article contient l'abregé de ce que nous avons dit ſur la naiſſance de J. C.

Le 4. article ſuppoſe tout ce que nous avons dit ſur la vie de Jeſus-Chriſt, & parle de ſa Paſſion, de ſa Mort, & de ſa Sépulture, dont nous avons parlé aſſez au long.

Le 5. article contient l'abregé de ce que nous avons dit ſur la Réſurrection de J. C.

Le 6. article renferme l'abregé de ce que nous avons dit ſur l'Aſcenſion & ſur les qualités de J. C.

Le 7. article eſt l'abregé de ce que nous avons dit en expliquant le Jugement particulier & le général, & tout ce qui doit précéder ce dernier depuis la mort de chaque homme.

Le 8. article contient l'abregé de tout ce que nous avons dit ſur le Saint-Eſprit, & ſur la formation de l'Egliſe.

Le 9. article, l'abregé de ce que nous avons dit ſur l'Egliſe, & ſur l'union qui eſt entre tous les membres qui la compoſent.

Le 10. article, l'abregé de ce que nous avons dit ſur les avantages de l'Egliſe, dont le premier eſt la remiſſion des péchés.

Le 11. article, l'abregé de tout ce que nous avons dit ſur la Réſurrection générale; ce qui ſuppoſe ce que

nous avons expliqué ſur ce qui doit arriver à la fin du monde.

Enfin, le 12. article renferme l'abregé de ce que nous avons dit en parlant de la vie & de la mort éternelle.

D. L'Egliſe n'a-t-elle point de Profeſſion de Foi plus étendue que celle-là ?

R. Les différentes héréſies ont fait, que pour l'explication plus ample du Symbole des Apôtres, l'Egliſe a ajoûté quelques paroles à celles dont ce Symbole eſt composé. C'eſt ce que l'on voit dans le Symbole de Nicée & de Conſtantinople que nous rapporterons ci-après.

Outre ce Symbole de Nicée & de Conſtantinople, l'Egliſe reçoit & chante publiquement tous les Dimanches ce qu'on appelle le Symbole de S. Athanaſe. *a*.

Enfin, le S. Siége a dreſſé unè Profeſſion de Foi ſur les décrets du Concile deTrente, dans laquelle, après le Symbole de Nicée & de Conſtantinople, dont nous venons de parler, ſont énoncés tous les articles, qui ont été combattus par les Proteſtans en ces derniers ſiécles; & on n'eſt point Catholique, ſi on ne croit véritablement toutes les choſes contenues dans cette Profeſſion de Foi. (Nous allons la tranſcrire ici avec le renvoi aux differents endroits de cet Ouvrage, où l'on trouvera la preuve de toutes les vérités contenues dans cette Profeſſion de Foi.)

Profeſſion de Foi dreſſée ſur les déciſions du Concile de Trente par le Pape Pie IV.

Je croi d'une ferme foi & je confeſſe tous & chacuns les articles qui ſont contenus dans le Symbole de la Foi, dont ſe ſert la ſainte Egliſe Romaine, comme il s'enſuit: *b*.

Je croi en un ſeul Dieu, le

EGO N. firmâ fide credo & profiteor omnia & ſingula quæ continentur in Symbolo Fidei, quo ſancta Romana Eccleſia utitur, videlicet :

Credo in unumDeum

a On peut lire la Diſſertation composée par les PP. Bened. ſur l'Auteur du Symbole dans le 3. volume des œuv. de S. Athan. de la derniére édit. pag. 719.

b Il faut croire & faire une profeſſion extérieure de la foi. Voyez-en la preuve dans la 2. Partie de cet Ouvrage, Sect. 2. ch. 1. §. 7.

Patrem omnipotentem, factorem cœli & terræ, visibilium omnium & invisibilium; & in unum Dominum Jesum Christum, Filium Dei unigenitum, & ex Patre natum ante omnia sæcula: Deum de Deo, lumen de lumine, Deum verum de Deo vero: genitum, non factum; consubstantialem Patri, per quem omnia facta sunt: qui propter nos homines, & propter nostram salutem, descendit de Cœlis, & incarnatus est de Spiritu sancto ex Maria Virgine, & homo factus est: crucifixus etiam pro nobis sub Pontio Pilato, passus & sepultus est: resurrexit tertiâ die secundùm Scripturas, & ascendit in Cœlum; sedet ad dexteram Patris, & iterùm venturus est cum gloria judicare vivos & mortuos; cujus regni non erit finis: & in Spiritum sanctum Dominum, & vivificantem: qui ex Patre Filioque procedit, qui cum Patre & Filio simul adoratur & conglorificatur, qui locutus est per Prophetas: & Unam Sanctam, Catholicam,

Pere tout-puissant, Créateur du ciel & de la terre, de toutes les choses visibles & invisibles; & en un seul Seigneur Jesus-Christ, Fils unique de Dieu, & né du Pere avant tous les siécles: Dieu de Dieu, lumiére de lumiére, vrai Dieu du vrai Dieu, engendré, & non fait; consubstantiel au Pere, par lequel toutes choses ont été faites; qui pour l'amour de nous hommes, & pour notre salut, est descendu des Cieux, & a pris chair de la Vierge Marie, par la vertu du Saint-Esprit, & s'est fait homme; qui a été aussi crucifié pour nous sous Ponce Pilate, a souffert & a été enseveli; qui est ressuscité le troisiéme jour selon les Ecritures, & est monté au Ciel; est assis à la droite du Pere, & viendra une seconde fois avec gloire juger les vivants & les morts; duquel le regne n'aura point de fin: & au Saint-Esprit, Seigneur & vivifiant, qui procede du Pere & du Fils; qui avec le Pere & le Fils est conjointement adoré & glorifié; qui a parlé par les Prophétes: & l'Eglise, qui est Une, Sainte, Catholique & Apostolique. Je reconnois un seul Baptême pour la remission des péchés; & j'attens la résurrection des morts, & la vie du siécle à venir. *Amen.* c.

c Ceci est le Symbole de Nicée, de Constantinople, & des au-

& Apostolicam Ecclesiam. Confiteor unum Baptisma in remissionem peccatorum, & expecto resurrectionem mortuorum, & vitam venturi sæculi. Amen.

J'admets & j'embrasse fermement les Traditions Apostoliques & Ecclésiastiques, & toutes les autres observations & constitutions de la même Eglise. *d.*

Apostolicas & Ecclesiasticas Traditiones, reliquasque ejusdem Ecclesiæ observationes & constitutiones firmissimè admitto, & amplector.

De plus j'admets la sainte Ecriture, selon le sens que tient & a tenu la sainte Mere Eglise, à qui il appartient de juger du véritable sens & de la véritable interprétation des saintes Ecritures; & je ne l'entendrai ni ne l'interpréterai jamais autrement que suivant le consentement unanime des Saints Peres. *e.*

Item sacram Scripturam juxta eum sensum quem tenet & tenuit sancta Mater Ecclesia, cujus est judicare de vero sensu & interpretatione sacrarum Scripturarum, admitto; nec eam unquam nisi juxta unanimem consensum Patrum accipiã, & interpretabor.

Je confesse aussi qu'il y a proprement & véritablement sept Sacremens de la nouvelle Loi, institués par Jesus-Christ notre Seigneur, pour le salut du genre humain, quoique tous ne soient pas nécessaires à chacun. C'est à sçavoir le Baptême, la Con-

Profiteor quoque septem esse verè & propriè Sacramenta novæ legis, à J.C. Domino nostro instituta, atque ad salutem humani generis, licèt non omnia singulis necessaria. Scilicet Baptismum, Confirmationem,

tres Conciles généraux; lequel contient d'une maniére un peu plus étendue, les vérités qui sont renfermées dans le Symbole des Apôtres, & qui sont expliquées au long dans toute la 1. Partie de cet Ouvrage. Ce qui suit après ce Symbole dans cette profession de Foi, a été ajoûté par le Saint Siége, sur les décisions du Concile de Trente.

d Dans la seconde Partie de cet Ouvrage, Traité de la Foi, nous faisons voir quelle est l'autorité de la Tradition; & en lisant toute la suite de cet Ouvrage on peut se convaincre soi-même, que rien n'est plus saint que toutes ces observations de l'Eglise, qui y sont expliquées en détail.

e Ceci est expliqué & prouvé dans la 2. Partie de cet Ouv. Tr. de la Foi, §. 2. 3. 4. & 5. où il est parlé de l'autorité de l'Eglise & des Saints Peres, par rapport à l'Ecriture-Sainte.

Eucharistiã, Pœnitentiã, Extremã Unctionẽ, Ordinẽ, & Matrimoniũ, illaque gratiã conferre, & ex his Baptismũ, Confirmationem & Ordinem sine sacrilegio reiterari non posse; receptos quoque & approbatos Ecclesiæ Catholicæ ritus, in supradictorũ omniũ Sacramentorũ solemni administratione, recipio & admitto.

Omnia & singula quæ de peccato originali & de justificatione in sacrosancta Tridentina Synodo declarata fuerunt, amplector, & recipio.

Profiteor pariter in Missa offerri Deo verum, proprium, & propitiatoriũ Sacrificium pro vivis & defunctis, atque in sanctissimo Eucharistiæ Sacramento esse verè, realiter, & substantialiter Corpus & Sanguinem, unà cum anima & divinitate Domini nostri Jesu Christi, fierique conversionem totius substantiæ

firmation, l'Eucharistie, la Pénitence, l'Extrême-Onction, l'Ordre & le Mariage; qui conférent tous la grace: & entre lesquels le Baptême, la Confirmation & l'Ordre, ne peuvent être réiterés sans sacrilége. Je reçois & j'admets aussi les usages de l'Eglise Catholique reçus & approuvés dans l'administration solemnelle des susdits Sacremens. *f.*

Je reçois & j'embrasse toutes & chacunes les choses qui ont été définies & déclarées dans le saint Concile de Trente, touchant le péché originel & la justification. *g.*

Je confesse pareillement, que le véritable Sacrifice propre & propitiatoire est offert dans la Messe pour les vivans & pour les morts; & que dans le très-saint Sacrement de l'Eucharistie est véritablement, réellement, & substantiellement le Corps & le Sang ensemble avec l'Ame & la Divinité de notre Seigneur J. C. & qu'il se fait une conversion de toute la

f Ceci est expliqué & prouvé dans la 1. Sect. de la 3. Partie de cet Ouvrag. qui est toute destinée à exposer la croyance, les pratiques de l'Eglise, & son esprit dans les Sacremens en général & en particulier.

g On trouve l'explication de toutes ces choses dans quatre endroits de cet Ouvrage. 1. En la Section 1. de la 1. Partie, chap. 3. sur le péché d'Adam, & les suites de ce péché. 2. En la Sect. 2. ch. 1. de Jesus-Christ. § 19. où il est parlé des effets de la mort de J. C. 3. En la 3. Partie de cet Ouvr. Sect. prélim. sur la grace. 4. Tr. du Sacr. de Pénit. §. 13. De la Satisfaction.

ſubſtance du pain en ſon Corps, & de toute la ſubſtance du vin en ſon Sang : lequel changement l'Egliſe Catholique appelle Tranſſubſtantiation. Je confeſſe auſſi que Jeſus-Chriſt tout entier & le véritable Sacrement, eſt reçu ſous l'une ou ſous l'autre de ces deux eſpéces. *h.*

Je tiens auſſi qu'il y a un Purgatoire, & que les ames qui y ſont détenues, ſont aidées par les ſuffrages des Fidéles. *i.*

Semblablement que les Saints qui regnent avec Jeſus-Chriſt, ſont en un état à être honorés & invoqués, & qu'ils offrent leurs Priéres à Dieu pour nous, & que leurs Reliques doivent être honorées. *k.*

Je tiens très-fermement que les Images de Jeſus-Chriſt & de la Mere de Dieu toujours Vierge, auſſi-bien que des autres Saints, doivent être gardées & retenues, & qu'il leur faut rendre l'honneur & vénération convenable. *l.*

J'aſſure auſſi que la puiſſance des Indulgences a été

panis in Corpus, & totius ſubſtantiæ vini in Sanguinem, quam converſionem Catholica Eccleſia Tranſſubſtantiationem appellat. Fateor etiam ſub altera tantùm ſpecie totum atque integrum Chriſtum, verumque Sacramentum ſumi.

Conſtanter teneo Purgatorium eſſe, animaſque ibi detentas, Fidelium ſuffragiis juvari.

Similiter & Sanctos unà cum Chriſto regnantes, venerandos atque invocandos eſſe, eoſque orationes Deo pro nobis offerre, atque eorum reliquias eſſe venerandas.

Firmiſſimè aſſero, imagines Chriſti ac Deiparæ ſemper Virginis, necnon aliorum Sanctorum, habendas & retinendas eſſe, atque eis debitum honorem ac venerationem impertiendam.

Indulgentiarum etiam poteſtatem à Chriſto in Ec-

h Tout ceci eſt expliqué & prouvé dans le Tr. du Sacrifice de la Meſſe, en la 3. Partie de cet Ouv. Sect. 2. Et dans la même Partie, Sect. 1. Tr. du Sacr. de l'Euch.

i Ceci eſt prouvé dans le Tr. de la Pénit. §. 17. Et dans celui de la Meſſe, §. 12. & 13.

k Ceci eſt expliqué & prouvé dans le Tr. du 1. Command. de Dieu, Sect. 3. de la 2. Part.

l Ceci eſt expliqué & prouvé au même endroit.

clesia relictam fuisse, illarumque usum Christiano populo salutarem esse affirmo.

laissée par Jesus-Christ dans l'Eglise, & que leur usage est très-salutaire au peuple Chrétien. *m.*

Sanctam Catholicam & Apostolicam Romanam Ecclesiam omnium Ecclesiarum Matrem & Magistram agnosco; Romanoque Pontifici beati Petri Apostolorum Principis Successori, ac Jesu Christi Vicario, veram obedientiam spondeo ac juro.

Je reconnois la sainte Eglise Romaine, Catholique & Apostolique, pour la Mere & la Maîtresse de toutes les Eglises, & je jure & promets une véritable obéissance au Pontife Romain, Vicaire de Jesus-Christ, successeur de saint Pierre, Prince des Apôtres. *n.*

Cætera item omnia à sacris Canonibus, & œcumenicis Conciliis, ac præcipuè à sacro-sancta Tridentina Synodo tradita, definita, & declarata indubitanter recipio, ac profiteor.

Je confesse & reçois aussi sans aucun doute toutes les autres choses laissées par Tradition, définies & déclarées par les Conciles œcuméniques, (*c'est-à-dire*, généraux,) & particuliérement par le saint & sacré Concile de Trente. *o.*

Simulque contraria omnia atque hæreses quascumque ab Ecclesia damnatas, rejectas & anathematisatas ego pariter damno, rejicio & anathematiso.

Et pareillement aussi je condamne, je rejette & j'anathématise toutes les choses contraires, & toutes les hérésies quelles qu'elles soient, qui ont été condamnées, rejettées & anathématisées dans l'Eglise. *p.*

Hanc veram Catholicam Fidem, extra quam nemo salvus esse potest;

C'est cette Foi véritable & Catholique, hors de laquelle personne ne peut être sau-

m Ceci est expliqué & prouvé dans le Tr. du Sacrement de Pénitence, 3. Part. Sect. 1. ch. 5. §. 18. 19. & 20

n Ceci est expliqué & prouvé dans le Tr. de l'Egl. en la 1. Part. Sect. 2. ch. 3.

o L'explication de toutes ces choses est répandue dans tout le cours de cet Ouvrage.

p La Liste de toutes les Hérésies & des condamnations que l'Eglise en a faites, se trouve ci-devant dans le Traité de l'Eglise, Sect. 2. ch. 3. §. 10.

vé, que je professe présentement de mon plein gré, & que je tiens véritablement. Je jure, je promets & je m'engage de la tenir & de la professer avec le secours de Dieu, constamment & inviolablement en son entier jusqu'au dernier soupir de ma vie *q*; & que j'aurai soin, autant qu'il sera en moi, qu'elle soit prêchée, enseignée & gardée par ceux qui dépendent de moi, ou par ceux qui en vertu de mon emploi seront commis à mon soin. *r*.

s Ainsi Dieu me soit en aide, & ces saints Evangiles de Dieu. *t*.

quam in præsenti sponte profiteor, & veraciter teneo, eamque integram & inviolatam usque ad extremum vitæ spiritum constantissimè, Deo adjuvante, retinere & confiteri, atque à meis subditis, vel illis quorum cura ad me in munere meo spectabit, teneri, doceri, & prædicari, quantùm in me erit curaturum ego idem N. spondeo, voveo, ac juro.

Sic me Deus adjuvet, & hæc sancta Dei Evangelia.

q Dans le Traité de l'Eglise §. 2. & suiv. nous avons fait voir que la Foi est Une; qu'on ne peut être sauvé, si on ne croit généralement, & sans aucune exception, tout ce que l'Eglise Catholique croit, & que hors de son sein il n'y a point de salut.

r En expliquant le quatriéme Commandement de Dieu, en la troisiéme Section de la seconde Partie nous faisons voir que les Supérieurs sont obligés à ce qui est porté par cet article.

s En expliquant le second Commandement au même endroit, nous faisons voir que c'est une chose sainte que de jurer avec vérité, avec justice, & avec raison. Tout cela se trouve quand on jure sincérement de croire, d'observer & de faire observer & enseigner tout ce que l'Eglise croit & observe, comme on peut s'en convaincre en lisant sans préoccupation cet Ouvrage.

t Ceux qui font cette Profession de Foi, disent ces derniéres paroles en touchant le saint Livre des Evangiles. C'est pour cela que ces paroles sont ajoûtées.

Fin de la Partie I.

TABLE ALPHABETIQUE

Des Matiéres contenues dans cet Ouvrage.

i. marque la Partie 1. ii. *la Partie* 2. iii. *la Partie* 3. iii. ſ. *la ſuite de la Partie* 3. *& le chiffre indique la page de chaque Partie.*

N.

Fin de la Table des Matiéres.

APPROBATION.

J'Ai lû, par ordre de Monſeigneur le Chancelier, un Livre qui a pour titre : *Inſtructions générales en forme de Catéchiſme. où l'on explique en abbrégé par l'Ecriture-Sainte & la Tradition, l'Hiſtoire & les Dogmes de la Religion, &c.* imprimé par ordre de M. COLBERT, Evêque de Montpellier, en l'année mil ſept cent trente & un ; *avec deux Catéchiſmes abbrégés, à l'uſage des enfans.* L'eſtime que le Public fait de cet Ouvrage, eſt ſuffiſamment connue ; & les heureux fruits qu'il ne ceſſe de produire, la juſtifient abondamment. C'eſt continuer ces avantages dans l'Egliſe, que de préſenter aux fidéles une nouvelle Edition d'un Livre qui les inſtruit avec autant de clarté que d'exactitude ſur ce qu'il faut croire & pratiquer, & d'en permettre la réimpreſſion. A Paris ce 24. Juillet 1746.

MILLET.

AUTRE APPROBATION.

J'Ai lu, par ordre de Monſeigneur le Chancelier, un Livre intitulé : *Inſtructions générales en forme de Catéchiſme, &c.* On ne peut trop multiplier les Editions d'un Ouvrage dont la bonté & l'utilité ſont généralement reconnues. A Paris ce 10. Mars 1771.

RIBALLIER, Docteur de la Société de Sorbonne, Syndic de la Faculté de Théologie.

PRIVILEGE DU ROI.

LOUIS, par la grace de Dieu, Roi de France & de Navarre, à nos amés & féaux Conſeillers les Gens tenans nos Cours de Parlement, Maîtres des Requêtes ordinaires de notre Hôtel, Grand Conſeil, Prévôt de Paris, Baillifs, Sénéchaux, leurs Lieutenans Civils & autres nos

Justiciers qu'il appartiendra : SALUT. Notre amé CLAUDE HERISSANT, Imprimeur-Libraire, nous a fait exposer qu'il desireroit faire imprimer & donner au Public plusieurs Ouvrages qui ont pour titre : *l'Office Divin à l'usage de Rome, pour les Dimanches & Fêtes de l'année, Homélie sur le Pseaume L. par le Pere Calabre, Conduite pour la Confession & la Communion, & Heures imprimées par ordre de M. le Cardinal de Noailles, les Souffrances de notre Seigneur Jesus-Christ par le Pere Alleaume, Instructions générales en forme de Catéchisme, imprimées par ordre de M. Colbert, Evêque de Montpellier*, s'il nous plaisoit lui accorder nos Lettres de renouvellement de Privilége pour ce nécessaires. A CES CAUSES, voulant favorablement traiter l'Exposant, Nous lui avons permis & permettons par ces Présentes, de faire imprimer lesdits Ouvrages autant de fois que bon lui semblera, & de les vendre, faire vendre & débiter par tout notre Royaume, pendant le temps de six années consécutives, à compter du jour de la date des Présentes. FAISONS défenses à tous Imprimeurs, Libraires & autres personnes, de quelque qualité & condition qu'elles soient, d'en introduire d'impression étrangére dans aucun lieu de notre obéissance ; comme aussi d'imprimer, ou faire imprimer, vendre, faire vendre, débiter, ni contrefaire lesdits Ouvrages, ni d'en faire aucun Extrait sous quelque prétexte, & par écrit dudit Exposant, ou de ceux qui auront droit de lui, à peine de confiscation des Exemplaires contrefaits, de trois mille livres d'amende contre chacun des contrevenans, dont un tiers à Nous, un tiers à l'Hôtel-Dieu de Paris, & l'autre tiers audit Exposant, ou à celui qui aura droit de lui, & de tous dépens, dommages & intérêts. A la charge que ces Présentes seront enregistrées tout au long sur le Régistre de la Communauté des Imprimeurs & Libraires de Paris, dans trois mois de la date d'icelles ; que l'impression desdits Ouvrages sera faite dans notre Royaume, & non ailleurs, en bon papier & beaux caractéres, conformément aux Réglemens de la Librairie, & notamment à celui du 10 Avril 1725, à peine de déchéance du présent Privilége ; qu'avant de les exposer en vente, les manuscrits qui auront servi de copie à l'impression desdits Ouvrages, seront remis dans le même état où l'Approbation y aura été donnée, ès mains de notre très-cher & féal Chevalier, Chancelier, Garde des Sceaux de France, le sieur DE MAUPEOU ; qu'il en sera ensuite remis deux Exemplaires dans notre Bibliothéque publique ; un dans celle de notre Château du Louvre, & un dans celle du sieur DE MAUPEOU ; le tout à peine de nullité des Présentes. Du contenu desquelles vous mandons & enjoignons de faire jouir ledit Exposant, & ses ayans causes, pleinement & paisiblement, sans souffrir qu'il leur soit fait aucun trouble ou empêchement.

Voulons que la copie des Préſentes, qui ſera imprimée tout au long au commencement ou à la fin deſdits Ouvrages, ſoit tenue pour duement ſignifiée, & qu'aux copies collationnées par l'un de nos amés & féaux Conſeillers-Secrétaires foi ſoit ajoutée comme à l'Original. Commandons au premier notre Huiſſier ou Sergent ſur ce requis, de faire, pour l'éxécution d'icelles, tous actes requis & néceſſaires, ſans demander autre permiſſion, & nonobſtant clameur de Haro, Charte Normande, & Lettres à ce contraires: Car tel eſt notre plaiſir. Donné à Paris le Mercredi vingt-uniéme jour du mois de Juin, l'an de grace mil ſept cent ſoixante-neuf, & de notre régne le cinquante-quatriéme.

Par le Roi en ſon Conſeil,

LE BEGUE.

Régiſtré ſur le Régiſtre XVII. de la Chambre Royale & Syndicale des Imprimeurs & Libraires de Paris, No. 553. *fol.* 70. *conformément au Réglement de* 1723. *A Paris ce* 23 *Juin* 1769.

BRIASSON, Syndic.





